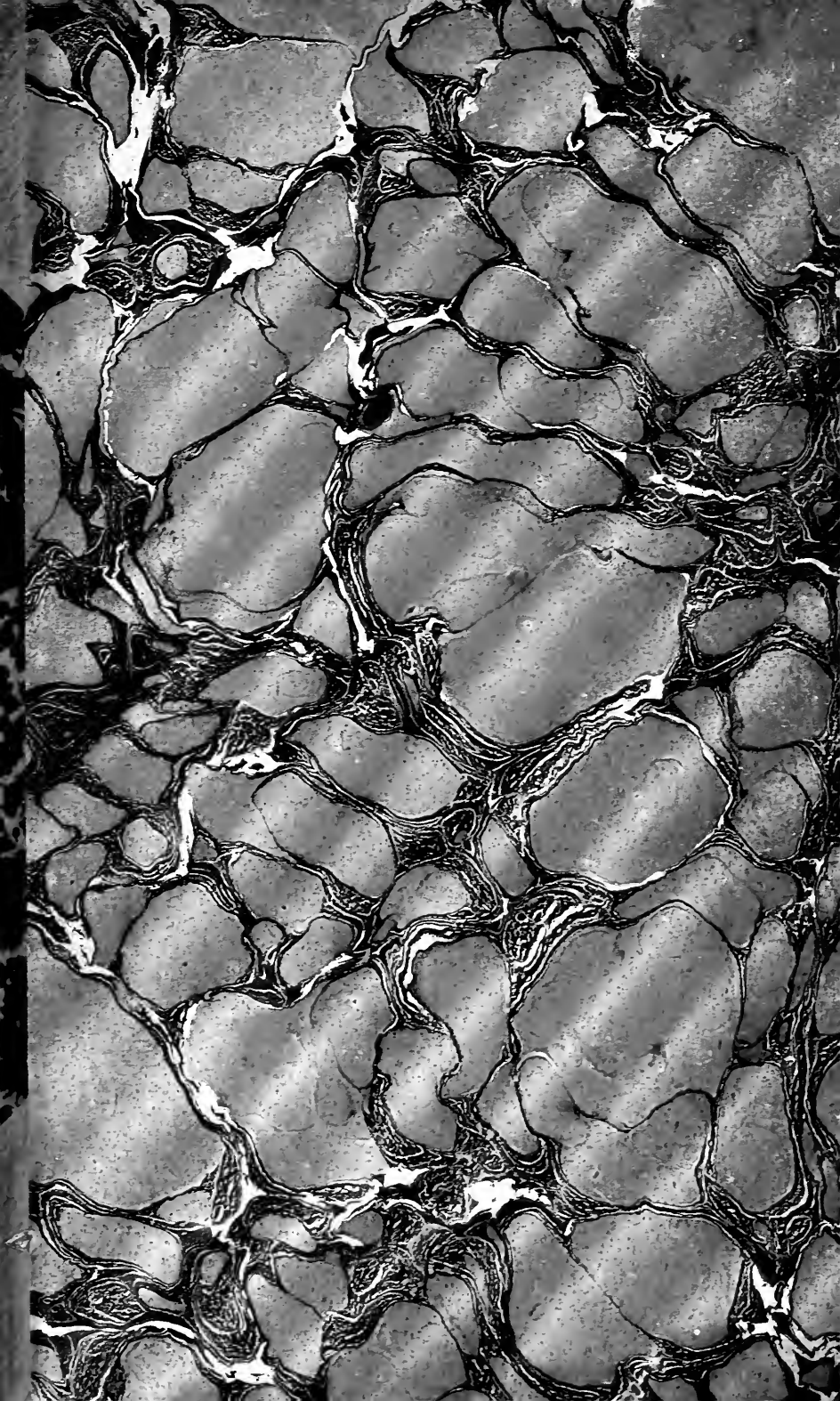
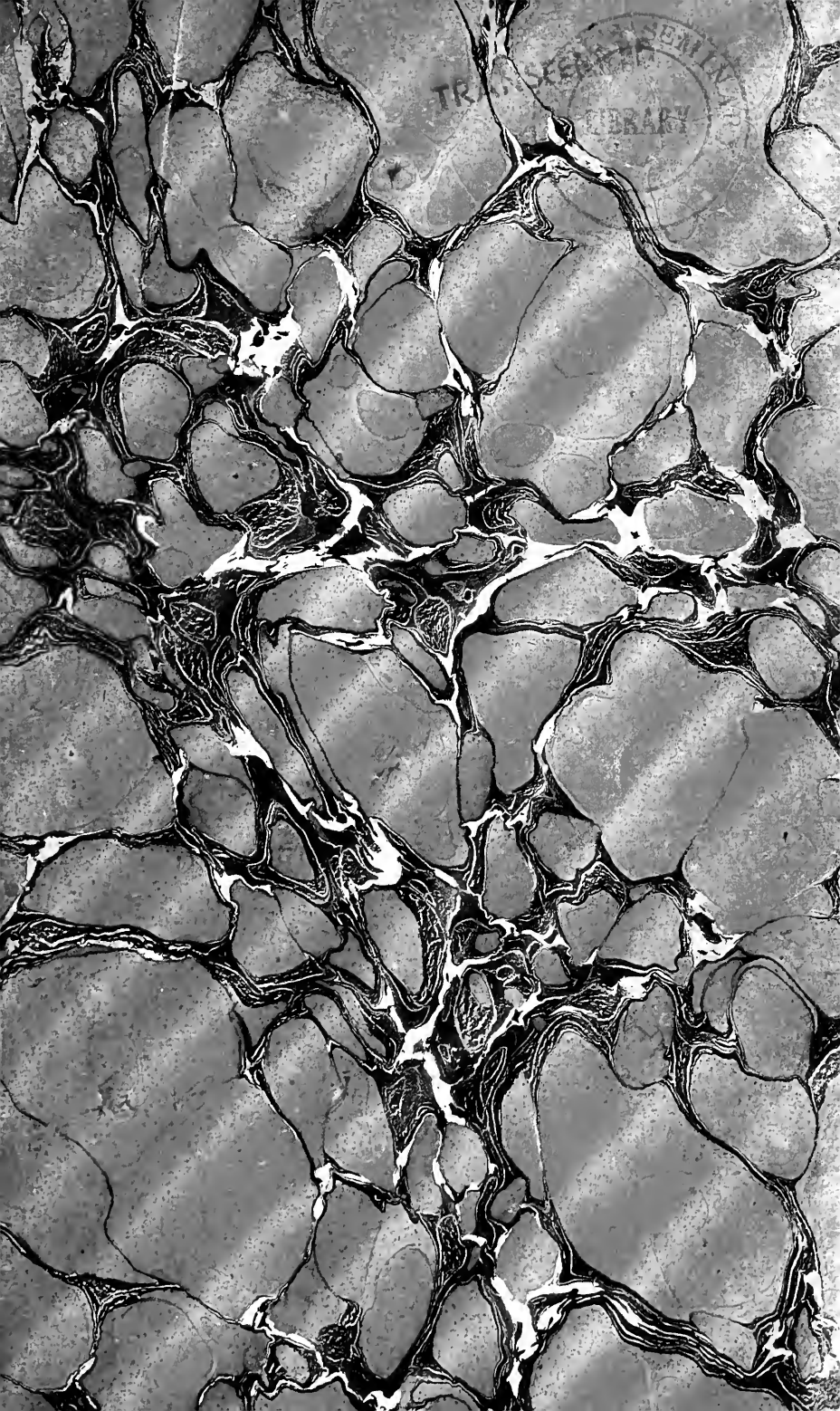


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01877257 4









ST. BASIL'S SEMINARY  
LIBRARY  
TRANSFERRED

MICHAEL'S COLLEGE  
LIBRARY



6211

NOUVELLE EXPLICATION

DU

CATÉCHISME

DE RODEZ

III

PROPRIÉTÉ

---

*Tout exemplaire de cet ouvrage non revêtu de notre  
griffe sera réputé contrefait.*

*J. Noël*  
*Propriétaire général*

NOUVELLE EXPLICATION  
DU  
**CATÉCHISME**  
**DE RODEZ**

divisée

EN INSTRUCTIONS POUVANT SERVIR DE PRONES  
AVEC DE NOMBREUX TRAITS HISTORIQUES  
PUSÉS AUX MEILLEURES SOURCES, A LA SUITE DE CHAQUE INSTRUCTION

PAR M. NOËL

VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE RODEZ

Qui elucidant me, vitam æternam habebunt.  
(ECCLI. 24, 31.)

A la doctrine chrétienne ! A la doctrine chrétienne ! on vous y enseignera le chemin du Paradis. (S. FRANÇOIS DE SALLE.)

TREIZIÈME ÉDITION

REVUE ET RETOUCHÉE PAR L'AUTEUR

Ouvrage approuvé par Monseigneur l'Évêque de Rodez et par Monseigneur l'Évêque de Mende.

**TOME TROISIÈME**

LIBRAIRIE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE  
**DE PERISSE FRÈRES**

*Nouvelle Maison, à PARIS, rue Saint-Sulpice, 38*

BOURGUET-CALAS, SUCCESSEUR  
PROPRIÉTÉ

APR 15 1969



# NOUVELLE EXPLICATION

DU

## CATÉCHISME DE RODEZ.

---

### TROISIÈME PARTIE.

DE LA CHARITÉ ET DES COMMANDEMENTS  
DE DIEU ET DE L'ÉGLISE.

---

### PREMIÈRE LEÇON.

DE LA CHARITÉ.

---

#### PREMIÈRE INSTRUCTION.

**Excellence de la Charité, ses deux branches.— De l'amour de Dieu, ses motifs, ses caractères.— Quand faut-il faire des actes d'amour de Dieu ?**

**D. Qu'est-ce que la Charité ?**

**R. La Charité est un don de Dieu par lequel nous l'aimons par-dessus toutes choses, et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.**

La Charité, voilà la plus belle, la plus aimable, la plus excellente de toutes les vertus, celle qui est le principe et la source de tous nos mérites, et qui fait le caractère propre du christianisme. De même que l'or l'emporte sur tous les autres métaux, de même la Charité est le plus précieux de tous les dons de la grâce, qui, sans elle, ne serviraient de rien. Elle est la vie de la foi, l'aliment de l'espérance ; c'est elle qui consacre, qui divinise, en quelque sorte, le cœur de l'homme. Les autres vertus passeront ; les obscurités

de la foi s'éclairciront au grand jour de la vérité ; l'espérance cessera quand nous serons arrivés au terme heureux de nos desirs ; les rigueurs de la pénitence finiront au moment où nous entrerons dans la céleste patrie ; mais la Charité, maîtresse et victorieuse des temps, subsistera dans tous les siècles.

C'est la Charité qui nous ouvre les portes du ciel ; et, sans elle, il ne peut y avoir de salut. Quand j'aurais, dit l'Apôtre, le don des langues le plus parfait, quand je parlerais le langage des anges mêmes, si je n'ai point la Charité, je ne suis qu'un airain sonnante et une cymbale retentissante. Quand j'aurais le don de prophétie, l'intelligence des plus profonds mystères, et une foi si vive que je pusse transporter des montagnes, si je manque de Charité, je ne suis rien. Quand je distribuerais tous mes biens aux pauvres, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai point la Charité, tout cela ne me sert de rien pour le royaume des cieux (1). Mais, au contraire, avec la Charité on a toute sorte de biens ; car elle n'est autre chose que cette sagesse, dont il est dit, au livre des Proverbes, que sa possession est préférable à tous les trésors, que ses fruits valent mieux que l'or le plus pur, qu'elle est plus précieuse que les perles, et que rien de tout ce qu'on peut le plus désirer, ne mérite de lui être comparé (2). Appliquons-nous donc à la bien connaître, afin d'en concevoir la plus haute estime, et de travailler de toutes nos forces à l'acquérir, ou à l'accroître en nous, si nous avons déjà le bonheur de la posséder <sup>1</sup>.

La Charité est, comme la foi et l'espérance, une vertu théologale, puisqu'elle a Dieu pour premier et principal objet.

(1) Si linguis hominum loquar,..... et si habuero prophetiam,..... et si distribuero in cibos pauperum facultates meas,..... charitatem autem non habuero, nihil mihi prodest. I. Cor., xiii, 1; 2, 3. .

(2) Melior est enim fructus meus auro et lapide pretioso, et gemina mea argento electo. *Prov.*, viii, 19.

Comme la foi et l'espérance, la Charité est une vertu surnaturelle et infuse, que nous ne pouvons ni acquérir ni exercer par les efforts de notre puissance naturelle ; c'est le Saint-Esprit qui la répand dans nos cœurs, comme nous l'apprend l'apôtre saint Paul (1). Et ce don, qui surpasse infiniment tous les dons, nous rend capables d'aimer Dieu pour lui-même, c'est-à-dire à cause de ses perfections infinies, et par-dessus toutes choses, c'est-à-dire plus que tous les biens de ce monde.

De plus, cette vertu nous fait aimer le prochain comme nous-mêmes, non par le sentiment d'une amitié purement humaine, mais par rapport à Dieu, pour obéir à Dieu qui nous le commande, de telle sorte que nous aimons le prochain en Dieu, ou plutôt, c'est Dieu que nous aimons dans le prochain. Ainsi, l'amour de Dieu pour lui-même et l'amour du prochain par rapport à Dieu, voilà les deux branches de la Charité : c'est en cela, comme l'a dit Notre-Seigneur lui-même, que consiste toute la loi et les prophètes (2), car c'est la réunion et la plénitude de toutes les vertus. Parlons d'abord de l'amour de Dieu ; nous traiterons, dans les instructions suivantes, de l'amour du prochain <sup>3</sup>.

#### Motifs de la Charité.

Les motifs les plus puissants et les plus invincibles nous portent à l'amour divin. Nous nous contenterons donc d'en toucher trois principaux.

1<sup>o</sup> Nous devons aimer Dieu, à cause de ses perfections infinies, parce qu'il est souverainement aimable. Quelles qualités, en effet, demandez-vous à un objet, pour faire à nos cœurs une violence heureuse et ravir toute notre tendresse ? La sagesse ? la puissance ? la grandeur ? la sainteté ?

(1) *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum. Rom., v, 5.*

(2) *In his duobus mandatis universa lex pendet et prophetae. Math., xii, 40.*

la beauté ? Mais Dieu n'est-il pas la sagesse suprême, qui prévoit tout, qui pourvoit à tout et qui conduit chaque chose à sa fin, avec autant de force que de douceur ? Dieu n'est-il pas cette puissance souveraine, qui ébranle les cieus, qui interroge la terre, et à laquelle rien ne résiste ? Vous aimez la grandeur... Mais Dieu n'est-il pas le seul grand, le seul très-haut (1) ? Les cieus publient sa gloire, le firmament annonce les merveilleux ouvrages de ses mains, avec les traits de la plus sublime énergie. Vous demandez la sainteté... Mais Dieu n'est-il pas la sainteté par essence, et le principe de toute sainteté ? C'est peut-être la beauté, qui vous éblouit et vous enchante... Aimez donc Dieu, qui est la beauté parfaite, la beauté créée, éternelle, qui efface toute la splendeur des soleils, qui fait les délices de la cité céleste. Enfin, donnez l'essor à votre imagination, réunissez en un seul point tout ce qui charme ici-bas vos yeux, tout ce qui touche et séduit votre cœur, la force, la majesté, le génie, la bonté, tout ce qu'il y a de merveilles, de richesses, de grâces éparses çà et là dans la nature ; tout cela n'est rien en comparaison de l'incompréhensible perfection de Dieu. Dieu est le bien pur et sans mélange, le bien général et universel, le bien infini et éternel ; enfin, il est Dieu. Ce seul mot dit tout, et voilà aussi la raison, pour laquelle nous devons l'aimer (2), car qui dit Dieu, dit un objet aimable par lui-même et pardessus tout.

Et cependant, qui le croirait ? nous ne sommes point touchés de ses charmes ; nous courons après la vanité et le mensonge ; nous donnons notre cœur à des idoles de chair et de boue, à des beautés périssables, corruptibles, et nous le refusons à la beauté suprême de notre Dieu, à celui-là seul qui le mérite et qui peut le rendre heureux. O mon Dieu, dessillez les yeux de notre intelligence, afin que

(1) *Tu solus Dominus, tu solus altissimus. Ex Hymn. Ang.*

(2) *Causa diligendi Deum Deus est. D. Bern. Tract. de amando. Deo.*

nous comprenions le néant des créatures, pour ne nous attacher qu'à vous seul. Percez nos cœurs d'un de ces traits, dont les atteintes sont si charmantes, afin que, blessés par le divin amour, nous ne vivions désormais que pour vous plaire <sup>3</sup>.

2<sup>o</sup> Nous devons aimer Dieu à cause de ses miséricordes infinies, parce qu'il nous a aimés le premier (1). N'est-il pas bien juste que nous lui rendions amour pour amour ? Et que de preuves Dieu ne nous a-t-il pas données de sa tendresse ! Rappelez le souvenir de ses bienfaits ; comptez-en, si vous pouvez, la multitude, et mesurez-en l'étendue.

*Bienfaits d'un Dieu créateur.* Il y a peu d'années, nous n'étions pas encore, et Dieu, par un effet de sa bonté, sans avoir aucun besoin de nous, nous a tirés des abîmes du néant. C'est lui qui a formé notre corps et établi entre ses membres une si admirable harmonie ; c'est lui qui nous a distingués si glorieusement entre toutes les créatures, en nous donnant une âme raisonnable, capable de le connaître et de l'aimer ; c'est de lui que nous tenons tout ce qu'il y a de bien en nous, tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes. Or, si nous sommes obligés d'aimer et si nous nous sentons naturellement portés à aimer nos amis, nos parents, nos bienfaiteurs, à combien plus forte raison devons-nous aimer Dieu ? N'est-il pas véritablement notre Père, et le meilleur de tous les pères <sup>4</sup> ? (2)

*Bienfaits d'un Dieu conservateur.* C'est en lui, dit saint Paul, que nous avons la vie, le mouvement et l'être (3) ; et, s'il cessait un instant de veiller sur nous, nous retomberions aussitôt dans le néant. Mais il nous porte, pour ainsi dire, entre ses mains ; il pourvoit à notre subsistance avec une sollicitude vraiment maternelle ; il nous protège contre nos ennemis, et il écarte mille dangers qui viendraient nous assaillir. Et, ce qu'il y a de plus étonnant, c'est

(1) Quoniam prior dilexit nos. *Joan.*, iv, 19.

(2) Numquid non est ipse pater tuus ? *Deut.*, xxxii, 6.

(3) In ipso vivimus et movemur et sumus. *Act.*, xvii, 28.

qu'il nous conserve, malgré nos iniquités; nous abusons même de ses bienfaits pour l'outrager, et, dans le temps que sa grandeur offensée demande que nous périssons, il n'écoute que la voix de sa clémence, et il continue de nous combler des dons de sa bonté, sans se laisser rebuter par notre ingratitude. Si nous restons insensibles à tant de marques de sa tendresse, ne sommes-nous pas plus durs que les rochers? avons-nous un cœur? sommes-nous hommes?

*Bienfaits d'un Dieu rédempteur.* Aussitôt coupables que nés, nous étions sous le poids de la malédiction originelle, indignes des regards du Très-Haut, et dévoués aux coups de la justice divine. Et, tout pleins que nous étions de misères et de péchés, Dieu nous a aimés, et il nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils unique pour nous racheter (1). O merveille de l'amour divin! je devais être accablé de tous le poids de la vengeance céleste, et le Fils de Dieu s'offre à ma place! C'est moi qui ai commis le crime, et c'est le Fils de Dieu qui porte la peine! Voyez la croix de notre aimable Sauveur; voyez ses plaies et son sang qui ruisselle par torrents. A ce spectacle, ne sentez-vous pas votre cœur s'amollir? Que pouvait faire de plus Jésus-Christ pour nous témoigner son amour, que de mourir pour nous? Et ne devons-nous pas ici rougir et nous confondre, en voyant qu'à cet excès d'amour nous avons le plus souvent opposé un excès d'ingratitude <sup>5</sup>!

*Bienfaits d'un Dieu sanctificateur.* Malgré le prix des mérites de Jésus-Christ, des peuples entiers sont encore ensevelis dans les ténèbres et les ombres de la mort, et n'auront aucune part à la Rédemption; et nous, par un choix tout à fait gratuit de la Providence, nous avons eu le bonheur de naître au sein de la véritable Église, d'être régénérés par les eaux du baptême, d'être admis à tous les privilèges de l'adoption divine. Dieu nous traite comme

(1) Sic Deus dilexit mundum. *Joan.*, III, 16.



ses enfants de prédilection : il nous pardonne nos péchés, et verse sur nous ses grâces les plus abondantes ; il daigne même nous admettre à sa table, et, par un excès d'amour, il nous nourrit de sa propre substance. Des bienfaits si signalés, et auxquels nous n'avions aucun droit, ne doivent-ils pas nous pénétrer de la plus vive reconnaissance ?

*Bienfaits d'un Dieu rémunérateur.* Tous ces biens de la nature et de la grâce ne sont que le prélude de ceux plus abondants, qu'il doit répandre sur nous dans la gloire céleste. Après les combats de cette vie, il a promis de nous associer à son bonheur, de ceindre notre front d'une couronne impérissable, de nous faire asseoir sur son trône, de nous établir rois avec lui dans ce royaume, qui a pour chef suprême la vérité, pour loi la Charité, pour durée l'éternité. Que dis-je ? il se donnera lui-même à nous (1) ; et, en le possédant, nous goûterons une félicité qui passe les pensées de l'esprit humain, et à laquelle l'œil n'a rien vu de comparable sur la terre. Pour tant de faveurs si singulières qu'il nous a faites, et pour tant d'autres qu'il nous prépare, que rendrons-nous au Seigneur ? Il ne demande de nous qu'une chose : « Mon fils, nous dit-il, donnez-moi votre cœur (2). » L'amour ne se paie que par l'amour ; et vous me tenez quitte, ô mon Dieu, de tout ce que je vous dois, pourvu que jè vous aime <sup>6</sup>.

3° Nous devons aimer Dieu à cause du commandement qu'il nous en fait, parce qu'il est notre souverain Seigneur et maître. Le précepte est formel, clair et précis : « Vous aimerez le Seigneur (3). » Dieu met ce commandement en tête de tous les autres, comme étant le plus important, et même, en un vrai sens, l'unique précepte, puisque celui qui aime Dieu accomplit toute la loi. Ce commandement est pour tous les âges, pour tous les lieux, pour tous les siècles, pour toute l'éternité. Pas de raison qui puisse nous

(1) Ego ero merces tua magna nimis. *Gen.*, xv, 1.

(2) Præbe, fili mi, cor tuum mihi. *Prov.*, xxiii, 26.

(3) Diliges Dominum Deum tuum. *Math.*, xii, 37.

en dispenser. Pour les autres obligations on peut alléguer certaines excuses; on peut dire, par exemple : « Je ne puis travailler, je ne puis jeûner. » Mais peut-on dire : « Je ne puis aimer? » Vous avez un cœur; un cœur, c'est assez; l'amour est la vie du cœur, dit saint Augustin (1). N'est-ce pas une chose humiliante pour nous, que nous ayons mis Dieu dans la nécessité de nous intimer un pareil commandement? Ne suffit-il pas de le connaître pour l'aimer? Et, d'un autre côté, n'est-ce pas la plus insigne de toutes les faveurs qu'il veuille bien nous admettre à l'intimité de son amour? Les princes de la terre n'en usent pas ainsi, à l'égard de leurs sujets. Il n'est qu'un très-petit nombre de favoris, auxquels ils donnent un libre accès auprès de leur personne. Encore les tiennent-ils, le plus souvent, à une distance respectueuse. Mais voyez la condescendance de Dieu à notre égard : il se communique à nous avec une sainte familiarité; non-seulement il nous donne la permission de l'aimer, mais il le veut, il l'ordonne, et c'est, par conséquent, lui faire la plus grande injure que de lui refuser un cœur, dont il se montre si jaloux. Et cependant, tandis que le Seigneur nous invite à son amour, tantôt par les plus tendres sollicitations, tantôt par les ordres les plus formels et du ton le plus impérieux, nous nous éloignons de lui, nous ne rougissons pas de lui préférer le monde, un vil intérêt, un sale plaisir; quel aveuglement! Mais, ô mon Dieu, maintenant je le conçois parfaitement, vous aimer est pour moi l'obligation la plus indispensable, comme le plus doux et le plus aimable des devoirs. Désormais ma principale étude sera de vous plaire; je vous aimerai avec toute l'ardeur dont je suis capable, et, par là, j'accomplirai toute la loi, et j'assurerai mon salut.

D. Qu'est-ce qu'aimer Dieu par-dessus toutes choses?

R. C'est l'aimer plus que nous-mêmes, plus que nos biens,

(1) Amor vita cordis est. *D. Aug.*

plus que nos parents et nos amis, et vouloir plutôt mourir que de l'offenser.

Aimer Dieu par-dessus toutes choses, c'est l'aimer d'un amour de préférence, d'un amour qui prédomine en nous et l'emporte sur tous les amours du monde les plus innocents et les plus légitimes. En effet, plus il y a de perfections dans un objet, plus il mérite d'être aimé. Mais ne puis-je pas dire avec le Prophète : « Seigneur, Dieu des vertus, qui vous est semblable (1)? » N'êtes-vous pas le bien par essence, la source et le principe de tout bien, le seul en qui toute bonté, toute excellence, toute perfection se trouvent dans un degré infini? Et, par conséquent, vous êtes incomparablement plus digne d'être aimé que les meilleures choses du monde, que toutes les créatures ensemble.

Nous devons donc aimer Dieu *plus que nous-mêmes*; car, si nous nous étudions bien, il nous sera facile de voir que nous ne sommes rien, que nous ne valons rien, sans la grâce de Dieu. Nous conviendrons que nous portons en nous-mêmes un principe de mort; et où est l'agrément d'aimer la mort et ce qui la porte en son sein? Il n'y a donc que Dieu que nous devons estimer et aimer en nous. D'ailleurs, s'aimer soi-même et n'avoir pas d'autre fin que soi-même, ce n'est pas s'aimer véritablement, c'est être à soi-même son plus cruel ennemi; c'est vouloir la mort, puisque nous ne pouvons vivre qu'en aimant Dieu.

Nous devons aimer Dieu *plus que nos biens*. Et que sont, en effet, tous les biens de la terre? Ombre, fumée, ils peuvent bien nous amuser un instant; mais enfin, il faut les quitter. Il n'en est qu'un de stable, de permanent, qui nous suive au delà du tombeau, c'est l'amour de Dieu <sup>7</sup>.

Nous devons aimer Dieu *plus que nos parents*. « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, dit Notre-

(1) Domine, Deus virtutum, quis similis tibi? *Psal.* LXXXVIII, 9.

Seigneur, n'est pas digne de moi (1). » Quelque forts que soient les liens qui nous attachent à nos parents, il ne peut jamais y avoir de comparaison entre Dieu et la créature. L'amour de Dieu l'emporte sur tout ; et, s'il est jamais question de mettre dans la balance Dieu et la créature, il faut être disposé à sacrifier tout à Dieu, même les objets les plus sacrés de notre amour.

A plus forte raison devons-nous aimer Dieu *plus que nos amis*. Dieu n'est-il pas l'ami le plus tendre, le plus aimant, le plus généreux ? Un simple regard de ses yeux vaut plus que toutes les flatteries et toutes les caresses des hommes <sup>6</sup>.

Enfin, nous devons être disposés à tout perdre, à tout souffrir, à mourir même, plutôt que d'offenser Dieu. Car le plus grand malheur qui puisse nous arriver, c'est de perdre la grâce de Dieu. D'où il suit que, dans le concours de tous les objets possibles d'enchantement ou de terreur qui peuvent se présenter, c'est toujours à Dieu que nous devons donner la préférence la plus entière et la plus parfaite. Ainsi, par exemple, dans l'occasion de satisfaire cette passion violente, vous devez vous dire à vous-mêmes : « Ce plaisir est bien doux, il flatte mes sens, je l'aimerais avec ardeur ; mais je vous aime davantage, ô mon Dieu ! » Vous trouvez le moyen de faire un gain illégitime ; vous vous dites : « Cet argent viendrait bien à propos, rétablirait mes affaires, me procurerait des douceurs ; mais c'est une injustice, et j'y renonce, parce que je vous aime bien davantage, ô mon Dieu ! » « Le péché me semble avoir des attraits ; mais vous, ô mon Dieu, vous en avez mille fois davantage ! » Voilà l'amour de préférence, qui nous fait suivre en tout et toujours l'ordre de Dieu, la volonté de Dieu ; qui nous fait sacrifier courageusement biens, honneurs, richesses, réputation, la vie même, plutôt que d'en courir sa disgrâce. Est-ce ainsi que nous avons aimé Dieu ?

(1) Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus. *Math.*, x, 37.

Que votre cœur me réponde ; hélas ! que de fois nous avons sacrifié notre conscience à notre fortune, l'amour de Dieu à l'amour du monde, à l'amour des plaisirs, de la chair et de nous-mêmes ! Entrons aujourd'hui dans les sentiments du grand apôtre qui, tout brûlant du feu de l'amour divin, s'écriait : « Qui est-ce qui pourra me détacher de la charité de Jésus-Christ, mon divin maître ? Sera-ce la tribulation, les angoisses, la faim, la nudité, le glaive, la persécution (1) ? » Et il défiait la mort, la vie, toutes les puissances du ciel, de la terre, de l'enfer, de jamais le séparer de la charité de Jésus-Christ 9.

D. Devons-nous aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces ?

R. Oui, nous devons aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces.

Tels sont les caractères du divin amour ; appliquons-nous un instant à les méditer. Nous devons aimer Dieu :

1<sup>o</sup> *De tout notre cœur* ; c'est-à-dire qu'il ne faut pas se contenter de dire à Dieu que nous l'aimons : les plus indifférents et même les plus impies tiennent souvent ce langage ; mais nous devons avoir pour Dieu un amour sincère, intérieur, sans mélange d'hypocrisie et de simulation ; nous devons diriger vers lui toutes les affections, toutes les volontés, tous les sentiments, tous les désirs de notre cœur ; sans quoi nous mériterions le reproche que Notre-Seigneur adressait autrefois aux Juifs, quand il leur disait : « Ce peuple m'honore du bout des lèvres, mais son cœur est bien éloigné de moi (2). »

Remarquons encore que ce n'est pas seulement notre cœur que Dieu demande, mais tout notre cœur, c'est-à-dire qu'il veut que notre amour soit sans réserve et sans aucun partage. Dieu ne veut point être aimé à demi, et il lance

(1) Quis nos separabit à charitate Christi ? Rom., VIII, 35.

(2) Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me. Math., xv, 8.

l'anathème contre ces hommes demi-chrétiens et demi-païens, qui ne voudraient pas se livrer tout à fait au vice ni pratiquer entièrement la vertu, qui voudraient concilier le service de Dieu avec l'amour des plaisirs et du monde. Leur cœur est divisé, dit un prophète; c'est pourquoi ils périront <sup>10</sup> (1).

2° *De toute notre âme*; c'est-à-dire employer toutes les facultés de notre âme à le glorifier, à le bénir et lui rapporter notre vie tout entière, en sorte qu'il n'y ait aucune partie de nous-mêmes qui soit vide de son amour. Voilà ce qui rendit autrefois Josias si cher aux yeux de Dieu, et ce qui lui attira tant de grâces; c'est qu'il s'attacha à Dieu de tout son cœur et de toute son âme (2). Voilà pourquoi David devint un si grand et si pieux monarque; c'est que son âme était tout altérée du désir de plaire à Dieu (3).

3° *De tout notre esprit*. Ce que nous pouvons faire de deux manières : premièrement, en pensant souvent à Dieu, en méditant sa loi sainte et les grâces dont il nous comble; et en second lieu, en acquiesçant humblement à ses ordres, en lui soumettant nos lumières, nos vues, nos connaissances. Telle doit être l'occupation capitale de notre esprit; il s'éclaire, il s'épure au foyer du divin amour; et plus il s'absorbe dans la contemplation de la Divinité, plus il y trouve de charmes, qui vont ensuite toucher le cœur et augmentent ses ardeurs. Ne pas penser à Dieu, ne pas l'avoir de longtemps présent à l'esprit, c'est ne pas l'aimer.

4° *De toutes nos forces*; c'est-à-dire chercher tous les moyens de lui plaire, n'avoir autre chose en vue, dans toutes nos démarches, dans toute notre conduite, que sa sainte volonté, et faire de continuel efforts pour croître dans son amour. Que ne font pas les enfants du siècle pour les divers objets de leurs passions? Un avare veut

(1) Divisum est cor eorum, nunc interibunt. *Os.*, x, 2.

(2) In omni corde suo, in omni animâ suâ. *I. Reg.*, vii, 3.

(3) Sitivit anima mea ad Deum. *Psal.* xli, 2.



toujours augmenter son trésor, un ambitieux veut toujours s'élever, un voluptueux cherche sans cesse de nouveaux plaisirs, et il n'épargne ni peines ni soins ni fatigues, pour se satisfaire. Et, ce que les hommes font pour de viles créatures, nous ne le ferions pas pour Dieu ! Celui qui a pour son Dieu un amour fort et généreux, ne craint rien, vient à bout de tout ; il soutient les plus violents assauts de la douleur sans jamais s'abattre, et les plus dangereuses sollicitations de la volupté sans se corrompre. Il ne marche pas, il court à pas de géant dans la voie de la perfection ; et, à mesure que la Charité de Jésus-Christ le presse, il sent son cœur qui se dilate pour contenir, à sa manière, celui à qui les espaces infinis du ciel et de la terre ne suffisent pas.

Aimons donc le Seigneur, et aimons-le dans toute l'étendue dont nous sommes capables. La mesure de cet amour, dit saint Bernard, c'est d'aimer sans mesure (1). Quand nous aurions mille cœurs, nous en aurions encore trop peu pour aimer Dieu comme il mérite d'être aimé.

D. Comment pouvons-nous aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces ?

R. En lui consacrant toutes nos pensées, toutes nos paroles et toutes nos actions, et en renouvelant souvent cette offrande par des actes d'amour.

Nous tenons tout de Dieu, santé, force, esprit, talents ; tout nous vient de lui, et, par conséquent, nous devons tout rapporter à lui ; nous devons le regarder en tout comme notre dernière fin, et ne rien penser, ne rien dire, ne rien vouloir, qui déroge tant soit peu à cet amour capital et universel que Dieu exige de nous. Les actions mêmes les plus simples, les plus communes, peuvent nous servir à témoigner à Dieu notre amour. Soit que vous man-

(1) *Modus amandi est amare sine modo. D. Bern.*

giez, soit que vous buviez, dit l'Apôtre, faites tout pour la gloire de Dieu. Il a un droit de propriété sur notre esprit, sur notre corps, et sur l'usage que nous en faisons; et nous ne pouvons sans péché lui dérober un seul instant de notre vie. Bien loin de nous plaindre que nos embarras, que nos occupations, que les soins d'une famille nous détournent de Dieu, il faut précisément que ces mêmes occupations nous servent de moyen pour nous élever à Dieu. Vous travaillez, vous labourez vos terres, vous cultivez vos vignes, vous vous occupez de votre négoce, etc., eh bien! que ce soit toujours en vue de Dieu, pour plaire à Dieu, et vous pourrez alors vous rendre le consolant témoignage que vous aimez Dieu <sup>11</sup>.

Les personnes qui veulent vivre chrétiennement ne manquent jamais de consacrer à Dieu, dès le premier instant de leur réveil, toutes les actions de la journée; et, le soir, avant de se coucher, elles sont aussi exactes à remettre entre les mains de Dieu tout ce qu'elles ont fait, selon les divers états auxquels la divine Providence les a appelées.

Enfin, nous devons renouveler souvent cette offrande que nous faisons de nos œuvres et de nous-mêmes à Dieu, par des actes d'amour. On appelle *acte d'amour* une élévation du cœur à Dieu, une protestation qu'on lui fait qu'on veut être tout à lui, qu'on l'aime, et qu'on l'aimera toujours et par-dessus tout. On en trouve diverses formules dans les livres de piété; mais, quand le cœur est bien pénétré, il peut les varier à l'infini.

Faut-il faire souvent des actes d'amour? Il est certain que nous devons toujours avoir la Charité habituelle, et qu'il n'y a pas un seul instant où nous soyons dispensés d'aimer Dieu. Dans le travail comme dans le repos, la nuit comme le jour, toute notre vie doit être un acte continuel d'amour de Dieu, car la Charité, la grâce de Dieu, voilà notre plus précieux trésor; mais nous ne pourrions le conserver, si nous ne faisons jamais des actes formels et positifs d'amour de Dieu. Ce ne serait pas vraiment aimer

quelqu'un que de ne lui en jamais rien dire, que de ne lui en donner aucun signe. Le Seigneur veut que nous l'aimions d'action et d'obéissance aussi bien que de cœur et d'affection. Or, voici les circonstances principales, dans lesquelles nous devons produire des actes d'amour de Dieu.

1<sup>o</sup> Dès que nous avons atteint l'usage de la raison. N'est-il pas bien juste, en effet, que, dès que notre esprit est capable de connaître Dieu, notre cœur se porte vers lui? Les prémices de notre vie doivent être à celui qui nous a faits (1). Mais, comme les enfants, à cause de leur légèreté et de leur dissipation, n'y penseraient point, c'est un devoir pour les parents de les en instruire, d'accoutumer leurs langues, à peine bégayantes, à proférer de temps en temps ces mots : « Mon Dieu, je vous aime. » C'est de la bouche de ces innocentes créatures que Dieu tire le plus d'honneur et de gloire (2).

2<sup>o</sup> Quand on a reçu quelque bienfait. Notre reconnaissance doit alors éclater en transports d'amour.

3<sup>o</sup> Quand on s'approche des sacrements. Le feu de la Charité, qui embrase dans ces circonstances nos âmes, doit se répandre au dehors par les expressions les plus vives et les plus ardentes.

4<sup>o</sup> Dans les tentations. C'est le moyen le plus assuré de mettre en fuite l'ennemi de notre salut, et de nous délivrer de ses attaques. Le démon est impuissant contre un cœur qui s'attache fortement à Dieu. Jetez-vous donc amoureusement dans le sein de la miséricorde divine, aussitôt que vous sentirez les atteintes de l'esprit infernal. Dites comme le Roi-Prophète : « Je vous aimerai, ô mon Seigneur, ô vous qui êtes ma force (3)! Le Seigneur est mon soutien, et mon refuge et mon libérateur ; je le louerai, je l'invoquerai, et je n'aurai rien à craindre de mes ennemis. »

(1) *Primitiæ Domini sunt. Num., xxxi, 29.*

(2) *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem. Psal.*

viii, 3.

(3) *Diligam te, Domine, fortitudo mea. Psal. xvii, 2.*

5° Quand on se trouve dans quelque danger, si quelque accident fâcheux arrive, dans une chute violente, sur le bord d'un précipice, si on est sur le point d'être englouti par les eaux, il faut aussitôt élever son cœur à Dieu, car la Charité couvre la multitude des péchés; et, si l'on produit un bon acte d'amour de Dieu, le corps périra peut-être, mais l'âme sera sauvée.

6° Au lit de mort. A ce moment critique où l'on est sur le point de comparaître au tribunal de la souveraine justice, le vrai moyen d'obtenir une sentence favorable, c'est d'aimer Dieu de tout son cœur. La Charité seule fait les saints. Heureux ceux dont le dernier soupir est un soupir d'amour! Ils sont portés par la main des anges au sein de la béatitude céleste. Mais, si l'on a vécu dans l'oubli de Dieu, croyez-vous qu'il soit facile de l'aimer à cet instant fatal? Croyez-vous qu'un cœur de glace, et tout corrompu par l'amour des créatures, s'enflamme soudain et brûle du feu du saint amour? Il faudrait pour cela un miracle, et Dieu l'accordera-t-il à ceux qui ne l'auront jamais aimé? Exerçons-nous pendant la vie à la Charité, et la Charité viendra nous consoler elle-même à notre heure dernière. Ces sentiments d'amour, dont nous aurons contracté une heureuse habitude, s'exhaleront d'eux-mêmes de notre cœur, et viendront se placer sur nos lèvres mourantes. Ceux qui assistent les agonisants, au lieu de les bercer, comme on le fait souvent, de frivoles espérances, doivent plutôt les engager à penser à Dieu, leur inspirer des sentiments chrétiens, et leur suggérer de fréquents actes d'amour de Dieu.

7° Enfin, nous devons multiplier, autant qu'il nous est possible, nos actes d'amour de Dieu. La Charité languit et finit par s'éteindre, si l'on n'en produit des actes fréquents. Un bon chrétien ne laisse passer aucun jour sans témoigner à Dieu qu'il l'aime, et il se plaît à lui donner sans cesse de nouvelles preuves de son amour <sup>12</sup>.

## TRAITS HISTORIQUES.

1. Une âme où règne la Charité, devient une espèce de ciel dans lequel Dieu habite ; elle peut, sans sortir d'elle-même, converser avec lui.

Saint Jean l'Aumônier eut, dans sa jeunesse, une magnifique vision. Voici comment il la raconte lui-même : « Un jour, dit-il, la Charité m'apparut sous la figure d'une femme couronnée de lauriers, et plus brillante que le soleil ; elle s'approcha de moi et me parla de la sorte : « Je suis la fille aînée du grand Roi, si vous méritez mes faveurs, je vous introduirai devant lui ; car personne n'en approche avec plus de confiance que moi. » Excité par ces paroles, ce grand saint devint un modèle parfait de Charité.

2. Saint Augustin nous donne les deux ailes des oiseaux comme une admirable figure du double amour de Dieu et du prochain. Car c'est par les ailes spirituelles de ce double amour, que l'âme se sépare des choses basses et d'elle-même, qu'elle s'élève au-dessus de ses inclinations et de sa faiblesse et qu'elle marche tellement sur la terre, que tous ses désirs tendent au ciel. Et, comme les ailes des oiseaux non-seulement ne les chargent pas, mais les soulagent, au contraire, et font qu'ils se tiennent en l'air sans travail et avec plaisir ; ainsi les âmes pieuses, à qui Dieu a donné les ailes de ce double amour, quelles que soient leurs peines en cette vie, éprouvent toujours une joie secrète, que leur donne l'onction de l'Esprit-Saint, laquelle leur rend doux le joug du Sauveur. Car celui qui aime ne sent point la peine ; ou s'il la sent, l'amour la rend douce (1). »

3. Sainte Thérèse disait : « Depuis que j'ai eu l'avantage de connaître Jésus-Christ, de voir quelques traits de cette beauté ravissante, aucun objet créé n'a pu s'insinuer dans mon cœur ; tout m'est à dégoût sur la terre. » Les douceurs de l'amour divin lui ayant été si familières, on n'est pas surpris de la voir revenir souvent sur les délices de cet amour. Etre privé à jamais de ces délices, était à ses yeux le plus grand supplice du démon ; *le malheureux*, disait-elle, *qui ne saurait aimer....* Thérèse eût souhaité pouvoir faire goûter les charmes de l'amour divin à tous les hommes. « Quelque pauvre, quelque pécheur que vous soyez, dit-elle, il n'y a point d'excuse valable pour vous empêcher d'aller à Dieu. Combien riche se trouvera un jour celui qui, pour l'amour de Jésus-Christ, aura renoncé à toutes les richesses ! De quels honneurs ne sera pas comblé celui qui, bien loin de courir après les honneurs du monde, aura cherché, au contraire,

(1) Ubi amator, non laboratur ; aut si laboratur, labor amator.  
D. Aug.

les humiliations et les mépris ! » Les paroles de cette illustre sainte sont tout de feu, lorsqu'elle nous parle de l'amour de son divin Maître.

4. Est-il juste, dit saint Eucher, d'aimer l'ouvrage et de n'aimer pas celui qui l'a fait ; de transporter à la créature les hommages dus au Créateur, quand la seule vue de la créature devrait suffire pour nous porter à le préférer à tout ? Aujourd'hui, hélas ! c'est tout le contraire : on se passionne pour l'ouvrage, et l'on oublie celui qui l'a fait.

Il semblait à saint Augustin que le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les campagnes, les mers, les fleuves, et, en un mot, tout ce qu'il voyait, lui parlait et lui criait : « Augustin, aime Dieu, puisqu'il nous a créés pour toi, afin que tu l'aimes. »

Sainte Catherine de Gênes, dans les transports de son amour, invitait toutes les créatures, même inanimées, à bénir et à louer Dieu. « Eh quoi ! s'écriait-elle, n'êtes-vous pas toutes les créatures de mon Dieu ? Aimez-le donc, bénissez-le de tout votre pouvoir et de toute votre force. O amour ! s'écriait-elle d'autres fois, qui pourrait m'empêcher de vous aimer ? Au milieu de tous les embarras du monde, rien ne pourra ralentir l'ardeur de mon âme. » Quelquefois réfléchissant sur ces paroles de Jésus-Christ : *Celui-là m'aime, qui garde mes commandements*, elle s'écriait : « O amour de mon Dieu, si les autres sont attachés à vous par une chaîne, je m'y attacherai, moi, par dix ! Tout ce que vous commandez conduit à la paix et à la douce union de l'amour. » Elle gémissait à la vue de l'insensibilité des hommes pour Dieu, et ne pouvait s'imaginer qu'il fût possible d'aimer autre chose que Dieu, surtout en considérant cette immense Charité, qui l'avait porté à se faire homme et à souffrir une mort aussi cruelle qu'ignominieuse pour le salut du monde. Le pieux cardinal de Bérulle disait souvent qu'il ne pouvait assez admirer le pur amour de Catherine pour Dieu ; il recommandait fortement d'avoir une tendre dévotion pour cette sainte. C'était par une suite de ces sentiments qu'il avait toujours son portrait auprès de lui.

5. Sainte Madeleine de Pazzi, méditant un jour sur les souffrances du Sauveur, prit à la main un crucifix, et se sentit transportée d'un amour si ardent pour Jésus-Christ, qu'elle ne pouvait s'empêcher de crier : « O amour, ô amour, ô amour ! Non, divin Jésus, mon cœur ne cessera jamais de dire : O amour, ô amour ! »

Un jour, saint François d'Assise pleurait à chaudes larmes : on lui en demanda la cause, il répondit : « Je pleure les souffrances et les ignominies de mon Sauveur ; et, ce qui m'afflige le plus, c'est que les hommes pour qui il a tant souffert, ne l'aiment point et ne pensent même pas à lui. » Toutes les fois qu'il entendait un agneau bêler, il se rappelait l'Agneau sans tache, qui est mort sur une croix pour les péchés du monde ; ce qui le pénétrait de la plus vive compassion.



Étant tombé malade, on lui conseilla de se faire lire quelque livre de piété : « Mon livre, répondit-il, c'est Jésus crucifié. »

6. Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, voulant exprimer l'ingratitude des hommes à l'égard de Dieu : « Miracle ! s'écrie-t-il, mais miracle diabolique ! l'homme est environné, l'homme est accablé des bienfaits de Dieu ; Dieu allume tous les jours de nouveaux charbons autour de nos cœurs pour les échauffer, et ces cœurs demeurent froids, au milieu d'un si grand feu (1) ! »

On ne peut lire rien de plus pathétique et de plus tendre que cette exhortation de saint Thomas de Villeneuve à l'amour de Dieu : « O bonté incompréhensible ! s'écrie-t-il, Dieu nous promet le ciel pour nous récompenser de l'avoir aimé ; son amour n'est-il donc pas lui-même une grande récompense ? N'est-il pas ce qu'il y a de plus doux, de plus désirable ? Il y aura cependant une récompense ; et quelle récompense ! ô excès admirable de bonté ! vous nous donnez votre amour ; et, pour cet amour que nous recevons de vous, vous nous accordez le paradis ! Votre amour est un bien si grand, si précieux, que nous devrions, pour l'obtenir, souffrir avec joie toutes les peines et tous les tourments. Vous nous le donnez gratuitement, et vous le récompensez encore par le ciel ! »

Nous pouvons rapprocher de ces paroles si touchantes ces autres non moins admirables de saint Jean Chrysostome : « La plus douce récompense à attendre de l'amour que l'on porte à Dieu, est dans cet amour même. L'interroger avec inquiétude pour savoir quel autre prix on recueillera en l'aimant, langage servile, qui ne connaît point le véritable amour. Aimons Dieu pour Dieu lui-même, non dans l'espoir d'en être récompensés ; aimons-le comme il doit être aimé. Aimer Dieu, c'est être déjà au centre de la béatitude, déjà transporté dans le ciel. C'est là la source de toutes les délices, le commencement de la gloire et des honneurs, le principe de la lumière et le commencement de la félicité. Point d'expression, point d'intelligence humaine, capable de rendre et de bien concevoir un semblable bonheur. »

D. CHRYS., *Hom. 5, in Epist. ad Rom.*

7. Voici un beau passage de saint Augustin, qui nous fera encore mieux comprendre cet amour prédominant que nous devons à Dieu. « Écoutez, dit cet illustre docteur, et que votre cœur me réponde : vous avez vos biens, chacun selon votre mesure, et la plupart vous en désirez encore plus. Faisons une supposition. Si Dieu vous disait : Tous ces biens que vous avez, je vous les conserverai ; tous ces biens que vous désirez, je vous les accorderai. Vous les posséderez sans alarmes, on ne vous y troublera point ; ni l'envie ni la jalousie ni même la maladie, bien plus, la mort, ne viendront point vous les en-

(1) Homo, tot congestis carbonibus, miraculo diabolico, friget ad Deum. *Guillel. Paris.*

lever ; vous aurez la possession de vos biens éternelle et immuable ; ils seront toujours à vous (1). Mais la condition, la voici : c'est qu'au milieu de tous ces biens inséparables d'avec vous, contents de ce bonheur naturel, vous consentirez à ne me point voir, à ne voir jamais votre Dieu (2). A cette proposition, si Dieu même vous la faisait, que penseriez-vous ? quel choix ferait votre cœur ? Choisiriez-vous de demeurer tranquilles au milieu de vos biens, au péril de ne voir jamais Dieu ? Choisiriez-vous plutôt de renoncer à tous les biens, dans l'espérance de voir Dieu ? Que votre cœur parle, interrogez-le. Ah ! si vous balancez, si vous hésitez un moment, vous n'aimez pas Dieu ; vous n'avez pas commencé d'aimer Dieu. Pourquoi ? Parce que Dieu n'a pas encore sur votre cœur la préférence entière et absolue sur tous les biens de la vie ; sans cela, point d'amour de Dieu (3). »

8. Ce fut par l'impression d'un grand amour de Dieu et d'un amour tout à fait pur et désintéressé, que Moïse, adopté par la fille de Pharaon et élevé dans sa cour jusqu'à l'âge de quarante ans, renonça si généreusement à la qualité de fils de cette princesse, qui lui donnait droit à la couronne d'Égypte, afin de prendre part à l'affliction de son peuple. Quel amour plus parfait que celui qui fait mépriser toutes les délices et toutes les richesses d'un royaume, pour ne désirer et ne chercher d'autre récompense que Dieu seul ? N'est-ce pas là l'aimer véritablement pour lui-même et sans intérêt ? C'est cet amour qui a été le principe de cette fidélité admirable que Moïse, selon l'Apôtre, a fait paraître dans toute la maison de Dieu, et dont le Seigneur lui-même lui rend témoignage (4). C'est cet amour qui le portait à demander à Dieu avec tant d'ardeur de voir son visage et de contempler sa gloire ; c'est cet amour qui lui donna un si grand accès auprès de Dieu, qu'il passa dans un saint commerce avec lui quarante jours et quarante nuits, sans prendre aucune nourriture, et qu'il en sortit tout rayonnant d'une lumière éblouissante ; et c'est aussi pour prix de son amour que Dieu ne dédaignait pas de lui parler face à face, et comme un ami parle à son ami (5).

Jusqu'où Abraham n'a-t-il pas porté son amour pour Dieu ? Jusqu'à lui sacrifier son fils unique. Qui ne connaît cette admirable histoire ? Mais on aime toujours à la relire, et on ne saurait trop souvent se la remettre sous les yeux. En ce temps-là, dit l'Écriture, Dieu

(1) *Æterna tecum erunt ista. D. Aug.*

(2) *Faciem meam non videbis. Id.*

(3) *Nondum cepisti esse amator Dei. Id.*

(4) *Hebr., xi, 3.*

(5) *Exod., xxxii, 33.*

tenta Abraham et lui dit : « Abraham, Abraham. » Abraham répondit : « Me voici, Seigneur. » Dieu ajouta : « Prenez Isaac, votre fils unique, que vous aimez si tendrement, et allez me l'offrir en holocauste, sur une des montagnes que je vous montrerai. » Abraham se leva donc avant le jour, prépara son âne, et prit avec lui deux jeunes serviteurs, et Isaac son fils ; et, ayant coupé le bois qui devait servir à l'holocauste, il s'en alla au lieu que Dieu lui avait indiqué. Étant arrivé au pied de la montagne, il dit à ses serviteurs : « Attendez-moi ici avec l'âne ; mon fils et moi, nous irons adorer Dieu, et puis nous vous rejoindrons. » Il prit aussi le bois qu'on avait coupé pour l'holocauste, et le mit sur les épaules d'Isaac ; pour lui, il portait le feu et le glaive. Pendant qu'ils marchaient ensemble, Isaac dit à son père : « Mon père, voilà le feu et le bois, où est la victime pour l'holocauste ? » Abraham répondit : « Mon fils, Dieu y pourvoira. » Ils arrivèrent ainsi au lieu désigné ; Abraham dressa aussitôt un autel, y mit le bois ; et, ayant ensuite lié son fils Isaac, il le plaça sur le bûcher, et, tirant en même temps l'épée, il leva la main pour l'égorger. Mais dans l'instant, l'Ange du Seigneur lui cria du ciel : « Abraham, Abraham, ne portez point votre main sur l'enfant, et ne lui faites aucun mal. Je connais maintenant que vous craignez Dieu, puisque, pour lui obéir, vous n'avez point épargné votre fils unique. » Abraham, levant les yeux, aperçut derrière lui un bélier, embarrassé par ses cornes dans un buisson ; l'ayant pris, il l'offrit en holocauste, à la place de son fils.

Gen., xxii.

Dieu, pour éprouver notre amour, nous a-t-il jamais commandé rien de si difficile ? Cependant, remarque saint Bernard (1), Dieu nous dit quelquefois comme à Abraham : *Offrez-moi Isaac, votre fils unique, qui vous est si cher, c'est-à-dire sacrifiez-moi cette affection déréglée, cette attache trop humaine ; privez-vous volontairement de cet exercice ; renoncez pour l'amour de moi à votre amour-propre ; c'est là proprement immoler à Dieu votre Isaac ; et ce peu de chose que le Seigneur nous demande, nous osons le lui refuser !*

On a vu les saints, tout brûlants de l'amour de Dieu, mépriser toutes les choses créées, pour ne chercher que Dieu, et n'aimer que Dieu. *Mon Dieu et mon tout*, disait saint François d'Assise ; telle était sa maxime habituelle, ou plutôt l'élan de sa piété. « Faites, mon Dieu, disait-il encore, que la douce violence de votre amour me détache de toutes les choses sensibles et me consume entièrement, afin que je puisse mourir pour votre amour infini. Je vous le demande par vous-même, ô Fils de Dieu, qui êtes mort pour moi ! Mon Dieu et mon tout, qui êtes-vous, et qui suis-je, sinon un ver de terre ? Je désire vous aimer, Seigneur adorable. Je vous ai consacré mon âme et mon corps, avec tout ce que je

(1) D. Bern.. de Div. serm. 79.

suis. Je me porterai avec ardeur à faire tout ce qui contribuera le plus à vous glorifier. Oui, mon Dieu, c'est là l'unique objet de tous mes désirs. »

9. On ne peut proposer un plus grand modèle de l'amour de Jésus-Christ que saint Paul. Destiné à être l'apôtre des nations, à porter le nom du Seigneur devant les Gentils, devant les rois et les enfants d'Israël, et à souffrir beaucoup pour les vérités de l'Évangile, il avait reçu de Dieu une grande âme, un courage invincible, une Charité à l'épreuve de tout. Il n'y a qu'un amour sans bornes, qui puisse soutenir tant de travaux, de fatigues, de persécutions. Il faut aimer Dieu autant que saint Paul l'aimait, pour pouvoir dire avec lui : « Je suis rempli de consolation, je suis comblé de joie, au milieu de toutes mes souffrances (1). » — « Je me trouve pressé de deux côtés, dit encore ce grand apôtre ; car, d'une part, je désire d'être délivré de ces liens du corps et d'être avec Jésus-Christ, et c'est sans comparaison ce qu'il y a de plus avantageux pour moi ; et, de l'autre, je vois qu'il est plus utile pour le bien des chrétiens que je demeure encore en cette vie ; ainsi je ne sais que choisir, car Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain. (2). » Rien de plus admirable que ce détachement de toutes choses, dans lequel vivait saint Paul ; imitons-le, comme il a imité Jésus-Christ.

La Charité, qui triomphait dans le cœur des martyrs, leur faisait regarder comme rien tout ce qu'ils souffraient pour le nom de Jésus-Christ.

Saint Ignace, évêque d'Antioche, en entendant l'arrêt qui le condamnait à être exposé aux bêtes à Rome, transporté de joie, rendit grâces à Dieu et fit éclater le feu de l'amour divin, dont son cœur était embrasé. Il n'appréhendait rien tant que d'être privé de la couronne du martyr par les menagements des chrétiens de Rome. « Je vous prie, leur écrivit-il, de ne point me témoigner votre bienveillance à contre temps. Souffrez que je devienne la proie des bêtes, afin que par ce moyen, je puisse parvenir à Dieu, et que je sois moulu par leurs dents comme du froment, pour devenir le pain pur de Jésus-Christ. Que les feux, les gibets, les bêtes féroces, la dislocation des os, le déchirement des membres, le brisement de tout le corps, que tous les tourments viennent fondre sur moi : tout m'est bon, pourvu que j'arrive à la possession de Jésus-Christ. » Peut-on voir un cœur plus embrasé de l'amour de Dieu ? Le saint martyr fut exaucé : il fut dévoré des lions, comme il l'avait souhaité ; et il ne resta de son corps que les plus durs de ses os.

10. On connaît le célèbre jugement de Salomon : deux femmes se présentèrent à lui, prétendant être mères d'un enfant que chacune

(1) Superabundo gaudio in omni tribulatione II. Cor., VII, 4.

(2) Mihi enim vivere Christus est et mori lucrum. *Philip.*, I, 21.

réclamait de son côté. C'était une affaire extrêmement embrouillée, sans preuves, sans témoins. Salomon, pour terminer ce différend, se fit apporter une épée, et dit : « Qu'on coupe cet enfant, et que chacune en ait la moitié. » La fausse mère consentit à ce jugement ; mais la véritable, sentant ses entrailles émus, conjura le roi de le donner plutôt tout entier à celle qui voulait le lui ravir. — Ainsi, une fausse dévotion s'accommoderait du partage du cœur ; mais la véritable le consacre tout entier à Dieu.

11. Un pieux ministre de Jésus-Christ, rempli de zèle, disait souvent aux personnes qu'il dirigeait : « Tout votre corps à celui qui nourrit votre âme de son corps ; tout votre sang à celui qui a versé pour vous son sang ; toute votre vie à celui qui a donné pour vous sa vie. »

Saint Ignace de Loyola répétait souvent ces paroles, qu'il prit pour devise : *A la plus grande gloire de Dieu*. C'était là qu'il rapportait toutes ses actions et toutes celles de sa société. On lui entendait dire fréquemment ces autres paroles : « Que désiré-je, Seigneur, et que puis-je désirer, sinon vous ? » La Charité couronnait toutes ses autres vertus. Quelque temps après sa conversion, animé du désir de se consacrer au service des autels et de travailler au salut des âmes, il forma le dessein d'étudier la grammaire. Il est incroyable combien il lui en coûta de peines, pour dévorer les difficultés attachées à l'étude des premiers éléments. Les occupations de sa jeunesse, et les exercices de la vie contemplative, le rendaient peu propre à plier son esprit aux bagatelles de la grammaire. Comme il était tout absorbé en Dieu, il oubliait aussitôt ce qu'il avait lu. Par exemple, au lieu de conjuguer le verbe *amo*, il faisait des actes d'amour de Dieu. « Je vous aime, mon Dieu, disait-il, vous m'aimez ; aimer, être aimé, et rien davantage. »

12. Il semblait à sainte Gertrude que Jésus-Christ, le bien-aimé de son âme, lui disait le matin à son réveil : « Éveille-toi ; jusques à quand te livreras-tu au sommeil ? Le Roi du ciel est ton époux, il brûle pour toi d'un ardent amour, il t'a lavée dans son sang, il t'a délivrée par sa mort, parce qu'il t'a aimée. Hésiteras-tu à répondre à son amour par l'amour dont tu es capable ? Pouvait-il acheter ton amour à un plus grand prix ? Il t'a aimée plus que son corps, puisqu'il ne l'a pas épargné pour toi. L'amour demande l'amour. »

Cette illustre sainte, dans son livre *De l'exercice du divin amour* invite les âmes pieuses à s'exciter vivement à l'amour, trois fois par jour, le matin, vers le milieu de la journée et le soir, afin, dit-elle, de se dédommager un peu de ce qu'on n'a jamais aimé le Seigneur son Dieu de tout son cœur. Elle y appelle Jésus-Christ son souverain et son unique bien, le roi de son cœur ; elle lui demande que, pour l'amour de son amour, il lui accorde la grâce de regarder toujours comme à lui tout ce qui n'est pas à lui.

La même sainte consacrait un jour de chaque semaine à l'amour divin ; elle appelait ce jour *le jour de l'amour*. Ce jour-là, elle demandait sept fois à Dieu qu'il exerçât à son égard l'office de maître, et qu'il lui enseignât l'art de l'aimer.

GODESGARD, TILLEMONT, LIGUORI, *passim*.

## DEUXIÈME INSTRUCTION.

De l'amour du prochain, ses motifs, ses avantages. — De l'amour que l'homme se doit à lui-même. — Caractères de l'amour qu'il doit à ses semblables.

La Charité est une plante céleste que le Saint-Esprit met dans nos âmes, et qui a, comme nous l'avons déjà remarqué, deux branches, dont l'une monte au ciel et va aboutir à Dieu, nous portant à l'aimer par-dessus toutes choses, et l'autre s'étend sur la terre et va se terminer au prochain, pour nous le faire aimer comme nous-mêmes.

La Charité envers le prochain est une suite nécessaire de la Charité envers Dieu. On ne peut véritablement aimer le Seigneur qu'autant qu'on aime ses frères. Aussi Jésus-Christ, après avoir dit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, c'est là le premier et le plus grand commandement, » ajoute aussitôt : « Voici le second, qui est semblable au premier : Vous aimerez le prochain comme vous-même. » Il semble mettre ces deux préceptes au même rang, comme s'ils n'en faisaient qu'un ; et la marque même à laquelle il veut qu'on distingue ses disciples, c'est la Charité qu'ils doivent observer entre eux. « On reconnaîtra que vous êtes à moi, dit-il, si vous vous aimez les uns les autres (1). » Ainsi, l'amour de Dieu et l'amour du prochain sont deux flammes qui, tout en exerçant leur

(1) In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. *Joan.*, XIII, 35.

activité sur deux objets différents, s'unissent cependant et se confondent, parce qu'elles s'élèvent d'un même foyer, c'est-à-dire du cœur même de Dieu ; et la charité, qui les désigne également toutes deux, est appelée avec juste raison par les saints la plénitude de la loi (1), un abrégé de l'Écriture (2), le trône de la perfection évangélique (3), l'étendard du roi de gloire (4).

Afin de bien étudier cette admirable vertu, nous allons en considérer successivement le précepte et la pratique.

Précepte de la charité envers le prochain, ou motifs qui doivent nous porter à l'aimer.

Pourquoi devons-nous nous aimer les uns les autres ? Certes, nous n'avons pas besoin de longs raisonnements pour nous convaincre de la nécessité de la Charité envers le prochain.

1° La nature elle-même nous en fait un devoir, par la ressemblance qu'elle a mise entre tous les hommes (5). Nous sommes portés, par une douce inclination, à aimer nos semblables, à nous unir à eux par les liens de la société. L'humanité, la bonté, la bienveillance, voilà, pour ainsi dire, le fonds et comme les premiers éléments de notre être, quand il n'est pas dégradé par de viles et abrutissantes passions.

2° La raison nous fait voir facilement le besoin que nous avons continuellement du commerce de l'amitié, et nous apprend à mériter celle d'autrui par la nôtre. Sans cette union et cet amour, qui sont le fondement de la société, le monde entier ne serait que confusion et désordre.

3° Mais la religion parle encore plus haut que la raison

(1) Plenitudo ergò legis est dilectio. *Rom.*, XIII, 10.

(2) Sacræ scripturæ compendium. *D. Bern.*, opuscul. de Charit., VI, 2.

(3) Evangelicæ perfectionis solium. *D. Laurent. Justin.*

(4) Insignia Christi sunt insignia charitatis. *D. Thom.*

(5) Omne animal diligit simile sibi. *Eccl.*, XIII, 10.

et la nature. Tout l'Évangile ne respire que paix et Charité. A peine Jésus-Christ est-il né, que les anges font retentir dans les airs le cantique de la paix; et, sur le point de mourir, le divin Sauveur nous laisse la paix, comme le plus précieux trésor.

Tout son ministère a été un ministère de paix et de Charité; il a fait de l'amour du prochain son précepte particulier (1). Il l'appelle un précepte nouveau, non qu'il fût inconnu à l'ancien peuple, mais parce qu'il est vraiment nouveau, par les développements et l'étendue que ce divin Sauveur lui a donnés, en l'établissant sur une base immuable et en le revêtant de sa sanction divine.

Comme l'Évangile est tout entier dans la Charité, et que la loi et les prophètes, par un admirable concert, se réduisent à ce double précepte de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, les apôtres en ont fait la base de leur prédication.

Avant tout, dit saint Pierre, par-dessus tout, préférablement à tout, ayez, les uns pour les autres, une Charité continuelle (2). Le disciple bien-aimé qui, pendant la dernière cène, reposant sur le cœur de Jésus-Christ, y avait puisé les plus sublimes connaissances et les plus saintes ardeurs, ne prêche que la Charité; c'est le but et la fin de toutes ses instructions. « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres » disait-il sans cesse (3). Et le grand apôtre, quelle estime ne faisait-il pas de la Charité! Il faudrait transcrire toutes ses épîtres, si l'on voulait avoir sous les yeux tout ce qu'il en a dit.

Outre que la Charité est la plus excellente des vertus, elle est encore la plus agréable, la plus aimable. « Il en coûte, dit saint Jean Chrysostome (4), pour jeûner, pour veiller,

(1) Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem. *Joan.*, xv, 10.

(2) Ante omnia autem mutuam in vobismetipsis charitatem continuam habentes. *I. Pet.*, iv, 8.

(3) Filioli, diligite alterutrum.

(4) D. Chrys. *Homil.* xxxii, in *I. ad Cor.*



pour être tempérant. Mais la Charité, indépendamment de tant d'autres avantages, n'offre que du plaisir, et ce plaisir n'est mêlé d'aucune peine. Ce qu'il y a de plus pénible, elle le rend facile; elle ôte à la vertu les épines, qui en rendent l'exercice laborieux; elle ne présente le vice que sous des couleurs repoussantes. »

Qu'y a-t-il, en effet, de plus doux que d'aimer son prochain et d'en être aimé? Non, rien n'égale le contentement d'une âme toujours attentive à prévoir les nécessités des autres, à soulager l'infortune, à essuyer les pleurs des affligés, et dont toutes les actions ne sont que bonté, douceur. Non, il n'est point dans le monde de joie comparable au plaisir causé par les larmes que la Charité répand.

La Charité nous procure la douce satisfaction, plus précieuse que toutes les couronnes de l'univers, d'être également chéri de Dieu et des hommes (1). Et, tandis que celui qui ne vit que pour soi-même, qui n'aime que soi-même, n'a point d'amis, tous les cœurs volent au-devant de l'homme charitable. On l'estime, on l'aime, on le vénère pendant sa vie, on le pleure à sa mort; sa mémoire est toujours en honneur, dans la contrée qu'il inonda de ses bienfaits; et lui-même jouit dans le ciel de la palme due à ses mérites<sup>1</sup>.

D. Qu'est-ce qu'aimer notre prochain comme nous-mêmes?

R. C'est lui désirer et lui faire, autant qu'il est en nous, le même bien que nous désirerions qu'on nous fit à nous-mêmes.

Pratique de la Charité ou règles que nous devons observer dans l'accomplissement de ce précepte.

Puisque l'amour du prochain doit se baser sur celui que nous nous devons à nous-mêmes, il faut, avant tout, examiner de quelle manière l'homme se doit aimer lui-même. Il lui est impossible de ne pas s'aimer; mais il lui est extrêmement facile de pousser cet amour à l'excès, et alors il détruit cet amour de Dieu, qui doit cependant toujours

(1) Dilectus Deo et hominibus. *Ecccl.*, XLV, 1.

dominer dans son cœur. Pour que l'amour que l'homme a pour lui-même, soit dans l'ordre, il doit être conforme à sa nature, à sa fin, à sa condition temporelle.

1° *A sa nature.* L'homme est composé d'un corps et d'une âme : par la première de ses parties, il ressemble aux animaux ; mais, par la seconde, il ressemble à Dieu. L'âme occupe donc, sans contredit, le premier rang ; et, par conséquent, l'homme doit préférer l'âme au corps et être toujours prêt à perdre la vie du corps, pour conserver la vie de l'âme, qui consiste dans l'innocence.

2° *A sa fin.* Il a été créé pour servir Dieu sur la terre, et pour le posséder éternellement dans le ciel. Donc il doit préférer sa religion à sa fortune, à ses plaisirs, à ses honneurs et même à sa vie ; car, que lui servirait-il de gagner l'univers entier, s'il venait à perdre le ciel ?

3° *A sa condition temporelle.* Il a été créé pour vivre sur la terre, en société avec ses semblables. Donc il doit concourir au bien général de la société ; et, par conséquent, préférer l'intérêt général à son intérêt particulier, sans que jamais cependant il puisse faire le sacrifice de son salut éternel, supposé même qu'il dût en résulter les plus grands avantages pour la société ; car, le salut d'un seul homme est infiniment au-dessus de tous les biens temporels de la société entière des hommes. Pareillement, il doit, le cas échéant, préférer le salut d'un seul de ses semblables à tous ses intérêts temporels, même à sa vie, parce que la vie d'un homme n'est rien, en comparaison du salut d'un autre homme.

Tels sont les caractères de l'amour que l'homme se doit à lui-même. Voyons maintenant les caractères de l'amour qu'il doit à ses semblables.

Observons d'abord, avec saint Bernard, qu'il y a un amour impur que la chair enfante, un amour honnête que la raison dirige, un amour saint que la foi produit (1). Le

(1) Est affectio quam caro gignit, et est quam ratio regit, et est quam condit sapientia. *D. Bern., Serm. 50, in Cant.*

premier est une passion détestable, et la plus dangereuse et la plus terrible de toutes; le second n'a rien de répréhensible; le troisième seul est vraiment chrétien et digne de la couronne de gloire, et ce n'est que de ce dernier que nous voulons parler. Il doit être :

1° *Pur dans son motif*, c'est-à-dire que nous devons aimer le prochain, non à cause de ses mérites et de ses excellentes qualités, non à cause de la parenté ou de la sympathie de son humeur avec la nôtre, ou des complaisances qu'il a pour nous, moins encore en vue de quelque intérêt temporel, ce poison mortel de la charité; mais nous devons l'aimer pour Dieu, pour obéir à Dieu qui nous le commande. Ainsi, que nos frères aient des défauts ou non, qu'ils nous plaisent ou qu'ils nous choquent, nous sommes toujours obligés de les aimer pour Dieu, parce qu'il y a toujours en eux quelques traits de la bonté divine et qu'ils sont appelés à la même béatitude que nous. Et, pour nous ôter tout prétexte, et en même temps pour donner à notre Charité un mérite supérieur, en lui proposant un objet tout sacré et tout divin, Dieu se substitue lui-même à la place du prochain, et il nous déclare expressément que tout ce que nous ferons à autrui, soit en bien, soit en mal, fût-ce même au plus petit et au dernier des hommes, il le comptera comme fait à lui-même.

2° *Juste dans sa règle*, c'est-à-dire que nous devons aimer le prochain selon Dieu, nous gardant bien de jamais offenser Dieu pour lui complaire, à quelque haute dignité qu'il soit élevé (1).

3° *Droit dans sa fin*, c'est-à-dire que nous devons aimer le prochain pour le conduire à Dieu, faisant tout ce qui dépend de nous pour lui procurer le salut éternel (2).

Cela posé, nous ajoutons les règles suivantes. Elles dé-

(1) Hæc tibi regula proponitur eum minimè offendendum, qui major est cæteris. *D. Aug., de Verb. Dom., serm. 6.*

(2) Germana dilectio est in nobis..... fraternam quærens salutem. *D. Aug., tract. 6, in Joan.*

coulent toutes de ces deux grands principes, tirés de nos livres saints et quel a simple raison nous dicte : « Ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même, ne le faites pas à autrui ; et ce que vous voudriez qu'on vous fit à vous-même, faites-le aux autres (1).

La première règle de la Charité, celle qui nous a été tracée par la bouche même du Sauveur, c'est d'aimer notre prochain comme nous-mêmes (2). Or, quelle tendresse n'avons-nous pas pour nous ! comme nous sommes sensibles à nos moindres maux, et habiles à cacher tous nos défauts. La Charité doit produire le même effet, dans notre cœur, à l'égard de nos frères ; nous devons compatir à leurs souffrances, à leurs misères, excuser leurs fautes, ou du moins nous en taire. De plus, nous désirons pour nous toute sorte de biens, toute sorte d'avantages ; nous devons pareillement les souhaiter au prochain. Qu'il réussisse donc dans toutes ses entreprises, qu'il ait d'abondantes récoltes, que son commerce prospère, qu'il jouisse de la paix, de la santé, de la faveur des hommes et de l'amitié de son Dieu : nous le verrons non-seulement sans envie, mais encore avec un véritable plaisir.

La seconde règle, c'est d'aimer notre prochain comme nous voudrions qu'il nous aimât. Nous n'avons donc qu'à prendre la loi de notre amour-propre, tout injuste, tout déréglé qu'il est, et il nous fera rendre justice aux autres. Que chacun, avant d'agir, se demande à lui-même : « Serais-je bien aise qu'on en usât ainsi à mon égard, qu'on me tournât en ridicule, qu'on me méprisât, qu'on empoisonnât mes actions les plus innocentes, qu'on exagérât mes défauts ? » Alors, que de fautes seront évitées ! Alors, partout régnera l'ordre, la paix, la Charité ; le commerce de

(1) Quod ab alio oderis fieri tibi, vide aliquandò alteri ne tu facias. *Tob.*, iv, 6. — Quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. *Math.*, vii, 12.

(2) Diliges proximum tuum sicut teipsum. *Math.*, xii, 39.

la société en sera mille fois plus agréable ; tous les hommes seront justes, tous les hommes seront saints.

La troisième, c'est d'aimer notre prochain, comme Jésus-Christ nous a aimés. C'est là le commandement que Notre-Seigneur appelle nouveau (1). Commandement nouveau, non point que la Charité n'ait été une vertu de tous les temps, mais parce qu'elle est singulièrement et plus excellemment la vertu du christianisme. Or, jusqu'où Jésus-Christ n'a-t-il pas porté son amour pour nous ? Il nous a aimés sans aucun mérite de notre part, sans aucun intérêt de son côté. Il nous a aimés jusqu'à nous sacrifier son repos, sa gloire, sa vie. Voilà le grand modèle sur lequel nous devons régler toute notre conduite. Avez-vous été jusqu'à présent fidèles à ces grands principes de Charité ?

Enfin, comme nous ne saurions trop développer cette matière si importante et si intéressante, voici encore quelques-unes des qualités essentielles à la Charité. Elle doit être :

1<sup>o</sup> *Sincère*. Il ne faut pas s'imaginer qu'elle consiste dans les paroles, dans un vain commerce de civilités extérieures. Car, s'il en était ainsi, jamais siècle n'eût été plus charitable que le nôtre. On affecte de tous côtés des airs affables, gracieux, insinuants ; on se pique d'une complaisance infinie pour toutes les personnes avec qui on est en relation ; on tâche de se conformer à leur façon de penser. Ce ne sont que promesses obligeantes, qu'expressions affectueuses, que protestations de services et d'un dévouement sans bornes. Mais toutes ces formules de civilité ne servent trop souvent qu'à voiler les sentiments les plus méchants ; sous cet extérieur officieux, à travers toutes ces belles apparences, on découvre quelquefois les mépris, les jalousies, les haines les plus envenimées, et presque toujours la plus complète indifférence. La véritable Cha-

(1) *Mandatum novum* lo vobis ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. *Joan.*, XIII, 34.

rité procède du cœur, et c'est surtout par les œuvres qu'elle se montre. Voilà pourquoi nous disons qu'elle doit être encore :

2° *Active et efficace.* Il ne suffit pas de désirer du bien à ses frères ou de leur faire de vains compliments ; cela ne coûte guère. « Si quelqu'un, dit saint Jean, voit son frère dans le besoin, et qu'il lui ferme ses entrailles ; si, pouvant le soulager, il se contente de lui souhaiter que le Ciel l'assiste, comment la Charité habiterait-elle en lui ? Mes chers enfants, continuait ce même apôtre, ne nous aimons pas seulement en paroles, mais en œuvres et en réalité (1). » Quand on veut sincèrement du bien à quelqu'un, on lui en fait, du moment qu'on le peut et selon qu'on le peut. Si vous aimez donc véritablement votre prochain, vous l'assisterez, aux dépens de votre bien, dans ses besoins corporels, pour ne pas le laisser en proie à la pauvreté ; aux dépens de votre repos, dans ses besoins spirituels, pour ne pas le laisser exposé au danger de se perdre ; aux dépens même de votre vie, quand cela est nécessaire pour son salut, afin d'imiter en ce point la Charité de celui qui est mort pour nous sauver (2).

3° *Intrépide et courageuse.* Une âme, embrasée du feu de la Charité, est capable de se porter aux actes les plus héroïques. Quand Dieu verse sur la terre la coupe de ses malédictions, pour punir les iniquités des hommes, elle affronte le trépas, elle va jusque dans les réduits les plus infects braver les fléaux les plus contagieux. La Charité enfante alors les Borromée, les Belzunce, les Quélen, les Affre, qui s'immolent avec joie, en disant, avec le divin Maître, que personne ne peut avoir un plus grand amour que celui de donner sa vie pour ses amis et ses frères (3).

(1) Filioli mei, non diligamus verbo, neque linguâ, sed opere et veritate. I. *Joan.*, III, 18.

(2) Et nos debemus pro fratribus animas ponere. I. *Joan.*, III, 16.

(3) Majorem hâc charitatem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis et fratribus. *Joan.*, xv, 13.

Il est vrai que ces occasions ne se présentent pas souvent, et que la Charité ne nous oblige pas toujours à exposer notre vie pour le prochain ; mais ceux qui n'en remplissent pas habituellement les devoirs les plus communs, quelle force auront-ils dans les circonstances extraordinaires ?

4° *Constante*. Bien différente de ces liaisons humaines, qu'on voit un jour si étroites et le lendemain rompues, la Charité dure toujours (1) ; et un des plus beaux caractères de l'amour fraternel, c'est une fermeté à secourir et à obliger nos frères, invincible à nos propres répugnances, à leurs ingrattitudes, et à toute les suggestions de l'esprit malin.

5° *Universelle*. C'est-à-dire qu'elle doit s'étendre à tous les hommes sans exception, même à ceux dont nous aurions quelque sujet de nous plaindre, comme nous le dirons plus au long, en parlant de l'amour des ennemis.

Enfin, une âme que la Charité anime, ne néglige aucun moyen d'être utile, toujours prête à compatir aux maux du prochain, s'appliquant à les prévenir quand elle le peut, à les soulager, s'il ne lui est pas possible de les empêcher. Clairvoyante à la fois et ingénieuse, elle découvre les nécessités les plus urgentes, et sait assaisonner les services qu'elle rend, par des manières encore plus gracieuses que les grâces mêmes qu'elle répand.

Aimons-la donc et pratiquons-la surtout, cette belle vertu, cette reine des vertus ; toutes les autres lui font cortège ; elle est le lien qui les unit, et le ressort qui les met en action. Elle est la ruine de tous les vices. Elle attaque, dans sa racine, l'égoïsme qui ne vit que pour lui-même, sans jamais s'embarrasser du bien des autres ; elle détruit la cupidité, les haines, les querelles, en un mot, toutes les passions injustes ; et c'est sur les débris de ces vices odieux qu'elle établit son empire, et qu'elle élève son trône.

(1) *Charitas nunquàm excidit. I. Cor. XIII, 8.*

## TRAITS HISTORIQUES.

1. Saint Cyprien et saint Jérôme nous donnent l'exemple de la veuve de Sarepta comme une image de la parfaite Charité, qui porte à se dépouiller, même de son nécessaire, pour en assister les autres. Cette pauvre veuve se trouvait réduite à la dernière extrémité, lorsque le prophète Élie vint lui demander un peu d'eau et de pain. « Je vous jure, lui répondit-elle, par le Seigneur votre Dieu, que je n'ai qu'un peu de farine dans un pot, autant qu'on en prendrait avec trois doigts, et un peu d'huile dans un petit vase. Je viens ramasser ici quelques morceaux de bois pour cuire du pain, le manger avec mon enfant et mourir ensuite. » Cependant, malgré cette misère, et quoique idolâtre, elle ne refusa pas de lui donner encore du peu qui lui restait. Et elle le lui donna, dit saint Cyprien, en un temps où Jésus-Christ n'était pas connu, où elle n'avait pu recevoir ses préceptes, et où, n'ayant pas été encore rachetée par sa passion et sa croix, elle ne se sentait point obligée de payer, en quelque sorte, le sang d'un Dieu par un peu de pain et d'eau (1).

Notre-Seigneur, dit saint Basile, veut que les embrassements de la Charité, comme les tendons de la vie, nous attachent au prochain, et que, par un mutuel support, travaillant sans cesse à nous élever dans la vertu, nous allions, à l'exemple de la vigne, jusqu'à la cime des plus grands arbres. Il a été lui-même le symbole de la Charité la plus tendre, la plus vive, la plus généreuse qu'on puisse imaginer. Quelle bonté, quelle douceur, quelle condescendance pour ses disciples, pour les faibles, pour les pécheurs ! Et quelle plus grande preuve de son amour pouvait-il nous donner que de mourir pour nous ? Afin de nous inculquer cette obligation où nous sommes de nous assister mutuellement, un jour qu'un docteur de la loi lui demanda quel était le prochain que nous devions aimer comme nous-mêmes, il lui répondit par la parabole suivante, où sa belle âme semble s'être peinte tout entière.

Un homme, qui descendait de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies, et s'en allèrent, le laissant à demi mort. Il arriva ensuite qu'un prêtre descendit par le même chemin, lequel, l'ayant aperçu, passa outre. Un lévite qui vint aussi au même lieu, l'ayant considéré, passa outre encore. Mais un samaritain, étant venu à l'endroit où était cet homme

(1) Et illa nondùm Christum sciebat ; non cruce et passione ejus redempta, cibum et potum pro sanguine rependebat. *D Cypr. de Oper. et Eleem.*



et l'ayant vu, en fut touché de compassion. Il s'approcha donc de lui, il versa de l'huile et du vin sur ses plaies et les banda; et, l'ayant mis sur son cheval, il l'emmena dans une hôtellerie et eut soin de lui. Le lendemain, il tira deux deniers qu'il donna à l'hôte, et lui dit : « Ayez bien soin de cet homme, et tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. » — « Lequel de ces trois, demande le divin Sauveur, vous semble-t-il avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs ? » — Le docteur lui répondit : « Celui qui a exercé la miséricorde envers lui. » — « Allez donc, lui dit Jésus, et faites de même. »

Luc, x, 33.

L'apôtre saint Jean qui, à la dernière cène, eut le bonheur de se reposer sur le cœur de Jésus-Christ, et qui, comme d'une fournaise ardente, s'y embrasa du feu de la Charité, recommandait toujours l'amour du prochain à ses disciples. « Celui, dit-il dans ses épîtres, qui n'aime point, demeure dans la mort. Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et ne laisse pas que de haïr son frère, c'est un menteur ; car, comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? » Ce saint apôtre, étant parvenu à une extrême vieillesse et ne pouvant plus marcher, se faisait néanmoins porter à l'Église ; et, comme son grand âge ne lui permettait pas de faire de longs discours, il se contentait de répéter souvent ces paroles : « Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres. » A chaque jour d'assemblée, il disait : « Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres. » Ses auditeurs, lassés de ces redites, lui en demandèrent la cause, et il répondit encore : « Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres : c'est le précepte du Seigneur, et il suffit, s'il est bien observé. » Saint Jérôme, qui rapporte ce trait, dit, en parlant de la réponse que fit l'apôtre, qu'elle est digne du grand saint Jean, du disciple favori du Sauveur, et qu'elle devrait être gravée en caractères d'or, ou plutôt être écrite dans le cœur de tous les chrétiens.

D. HIERON. *in Gal.*, l. III, ch. vi.

La Charité a été toujours le véritable esprit et comme le génie dominant du christianisme. Les premiers fidèles ne formaient tous qu'un cœur et qu'une âme. Ils mettaient tous leurs biens en commun ; et ainsi il n'y avait point de pauvres parmi eux. Les païens, étonnés de cette charité parfaite, ne pouvaient s'empêcher de dire : *Voyez comme ils s'aiment ! Voyez comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres* (1) ! On remarquait en ces temps-là que la Charité et l'union, qui régnaient parmi les chrétiens, contribuaient plus à la conversion des Infidèles que les plus grands miracles.

Parmi tant de héros de la Charité, que le christianisme a enfantés et dont il serait trop long de parler ici, nous en choisirons quatre,

(1) Tertull., *Apolog.*

dignes à tout jamais de la vénération et de l'amour de tous les cœurs sensibles.

SAINT VINCENT DE PAUL est un de ces hommes rares, qui apparaissent de temps à autre, comme pour servir de modèle aux autres hommes. Le protestant et le philosophe ont à la fois, aussi bien que le catholique, béni son nom ; le monde entier le proclame son bienfaiteur, en même temps que l'Église l'honore comme un de ses saints les plus illustres. Tous les âges et toutes les classes de la société lui sont redevables de quelque bienfait.

Il est le saint des petits enfants abandonnés en naissant de leur mère. Avant lui, on les exposait dans les rues ou aux portes des églises, et ils mouraient de froid et de faim. Saint Vincent de Paul eut pitié de ces innocentes créatures, et il fournit d'abord des fonds pour en nourrir douze. Ensuite il recueillit tous ceux qu'il trouvait exposés ; mais les secours venant à lui manquer, il convoqua une assemblée générale de dames pieuses, qui concouraient à ses bonnes œuvres, et, ayant fait placer dans l'église un grand nombre de ces malheureux enfants : « Or sus, Mesdames, s'écria-t-il, voyez si vous voulez délaissier à votre tour ces petits innocents, dont vous êtes devenues les mères selon la grâce, après qu'ils ont été abandonnés par leurs mères selon la nature ! » Alors, dans toute l'assemblée, éclata un entraînement spontané et irrésistible. On vota par acclamation les sommes nécessaires pour la maison des enfants trouvés ; et, à dater de ce jour, ces malheureux enfants eurent un asile assuré. L'exemple étant donné, l'élan fut bientôt général ; et on vit s'établir par toute la France des établissements du même genre, où de pieuses femmes rivalisaient entre elles de prévenances et de tendres soins pour ces petits étrangers, qu'elles avaient adoptés.

Il est le saint des pauvres malades, qui lui doivent ces humbles et généreuses *filles de la Charité*, vrais anges de la terre, qui justifient si bien le titre qu'elles portent. Elles ont dit un adieu éternel au monde et à ses plaisirs, pour se faire les servantes des pauvres ; elles s'enfoncent dans les hôpitaux ; elles vont s'établir au chevet des malades, épiaut leurs moindres gestes, devinant leurs besoins, et, en même temps que leur main présente le remède salutaire, leur douce voix porte la consolation et le calme au fond des cœurs. Seconde providence des malheureux, elles montent jusqu'aux mansardes où la misère se cache ; elles pénètrent dans ces sombres réduits où la faim et la maladie font sentir leurs tortures, et on les voit, partout, et sans relâche, appliquées à soulager tous les maux de notre faible nature, sans autre but, sans autre intérêt que le plaisir de faire du bien. Saint Vincent de Paul eut la consolation de voir, même de son vivant, ces saintes filles, dont il est le fondateur et le père, se multiplier de tous côtés et rendre des services immenses à l'humanité.

Il est le saint des victimes de la justice humaine, dans les galères et les prisons. Ayant obtenu, par son seul mérite, la place d'aumônier général des galères, il s'y distingua par le zèle le plus ardent, faisant tout ce qui dépendait de lui pour adoucir le sort de ces malheureux, en les recommandant aux officiers, en les exhortant à la patience, et en tâchant de leur inspirer des sentiments de vertu. Ayant vu un jour un malheureux forçat inconsolable d'avoir laissé sa femme et ses enfants dans la plus extrême misère, Vincent de Paul offrit de se mettre à sa place ; et, ce qu'on aura peine sans doute à concevoir, l'échange fut accepté. Cet homme vertueux fut enfermé dans la chiourme des galériens, et ses pieds restèrent enflés, pendant le reste de sa vie, du poids des fers honorables qu'il avait portés.

Il est le saint des pauvres gens de la campagne, pour lesquels il a fondé la congrégation des prêtres de la mission, afin de les instruire des vérités du salut et de les ramener à Dieu. Nous n'en finirions pas, si nous voulions raconter toutes les belles actions de ce grand saint. On le vit, en 1635, lorsque la guerre, la peste et la famine désolaient la Lorraine, distribuer des aliments, des remèdes, des vêtements et de l'argent, avec une étonnante promptitude et au milieu d'incroyables dangers. Sa longue carrière fut consacrée à faire le bien ; et on peut le regarder comme la plus sublime personnification de la Charité. De nos jours, de pieuses associations se sont formées sous son nom ; elles se composent de l'élite de la jeunesse chrétienne et de ces hommes, au cœur généreux, dont la plus douce jouissance est de sécher les larmes des infortunés. Partout où elles existent, les conférences de saint Vincent de Paul font revivre l'esprit de ce grand saint, et font espérer des jours plus heureux pour l'Église.

*God. et Dict. hist.*

**SAINTE CHARLES BORROMÉE.** L'intervention du christianisme n'a jamais eu plus de puissance que dans les grandes calamités. La céleste origine de la religion ne se fait voir nulle part avec autant d'éclat qu'au milieu des désordres, lorsqu'il s'agit de consoler, de soutenir et de réparer.

Vers l'an 1560, la peste infecta toute l'Italie et la plus grande partie de l'Europe. Elle exerça surtout ses ravages dans la ville de Milan, dont saint Charles Borromée était alors évêque. Une chaleur brûlante dévorait intérieurement les malades ; couverts d'ulcères et de taches livides, les yeux enflammés, la poitrine haletante, les entrailles déchirées, exhalant une odeur fétide de leur bouche souillée d'un sang impur, on les voyait se traîner dans les rues, cherchant un air plus libre et plus frais et ne pouvant éteindre la soif qui les consumait. Le mal bravait toutes les ressources de l'art ; la plupart des malades mouraient le troisième jour, ou, s'ils prolongeaient leur vie au delà de ce terme, ce n'était que pour éprouver une mort plus douloureuse. Bientôt tous les lieux infectés furent frappés d'une ter-

reur extrême , quand on vint à remarquer avec quelle inexprimable rapidité la contagion se propageait. Alors, on ne rougit plus de laisser voir sa lâcheté et son égoïsme ; les citoyens s'évitaient l'un l'autre ; les voisins négligeaient leurs voisins ; on vit même le frère abandonner son frère, l'épouse son mari, et quelques pères et mères s'éloigner de leurs enfants.

Cependant, au milieu de la stupeur générale et de l'indifférence, que chacun éprouvait pour les malheurs de ses semblables et que faisait naître la crainte qu'on ressentait pour soi-même, des hommes pieux et charitables restèrent fidèlement à leur poste. Ce fut surtout parmi les ecclésiastiques qu'on remarqua une constance sans bornes et un admirable héroïsme. On les trouvait partout où régnait la souffrance, toujours mêlés et confondus avec les mourants. Quelquefois, languissants eux-mêmes et sur le point d'expirer, ils faisaient un dernier effort, pour consoler encore les infortunés qui souffraient autour d'eux, et pour leur donner la bénédiction suprême. Aux secours spirituels ils joignaient, autant qu'il leur était possible, les secours temporels. Tous, sans exception, vendaient ce qu'ils possédaient, et en distribuaient le prix aux indigents. Enfin, leur abnégation fut si parfaite et leur dévouement si complet, que les sept huitièmes des prêtres de Milan moururent frappés par la contagion. « Assurément, a dit un historien contemporain, si les prêtres et les moines n'eussent pas existé, la ville aurait été anéantie tout entière. »

L'illustre archevêque, comme on devait s'y attendre, offrait à tous ses prêtres d'admirables exemples, passant toutes les nuits au pied des autels pour apaiser le courroux céleste, et consacrant ses journées entières au service des pestiférés. Il visitait les hôpitaux, pour consoler les malades et encourager ceux qui les assistaient ; il parcourait la ville, portant des secours aux malheureux séquestrés dans leur maison ; il pénétrait seul dans ces demeures infectes, laissant à la porte le cortège qui l'accompagnait, et il distribuait partout les consolations, l'espérance et l'encouragement. En un mot, il se précipita et vécut au milieu de l'épidémie, étonné lui-même, lorsqu'elle eut cessé ses ravages, de n'avoir point succombé sous ses coups.

Pour mieux toucher le cœur de Dieu et détourner ce fléau de sa colère, il ordonna une procession générale, à laquelle il parut lui-même, pieds nus et la corde au cou, s'offrant au Seigneur comme une victime d'expiation pour les péchés de son peuple. Pendant toute cette marche, et comme pour rendre plus éclatant le miracle que Dieu voulait accorder aux mérites de saint Charles Borromée, on vit tomber un nombre considérable de personnes subitement frappées de la peste. Lorsque la procession fut arrivée au lieu de la station, le saint se prosterna contre terre, invoquant le Dieu qui punit et qui pardonne ; il fondit en larmes, pendant cette fervente prière ; son

cœur se brisait en pensant aux scènes de désolation, dont il était entouré. Tout à coup, comme si, dans ce secret colloque avec Dieu, il venait de recevoir l'assurance que sa prière serait exaucée, il se relève, le visage rayonnant d'espérance et de joie, et, entonnant le cantique d'action de grâces, il reprend, avec son troupeau, le chemin de l'église. Deux jours après, la peste avait disparu de Milan.

DELACROIX, *Bienfaits du Christianisme.*

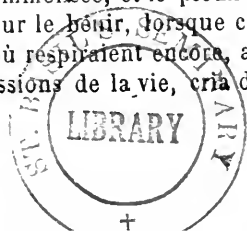
M. DE BELZUNCE. Au mois d'août 1720, la peste vint aussi exercer ses ravages à Marseille; elle fut apportée d'Orient par un bâtiment du commerce. En moins d'une semaine, toutes les maisons qui entouraient le port, furent envahies, et il n'y eut pas une seule rue épargnée. Dès que la contagion eut éclaté, M. de Belzunce, évêque de Marseille, comprit sa position, comme saint Charles Borromée avait compris la sienne. A sa voix, tous les prêtres de la ville coururent se ranger autour de lui, pour lutter contre le terrible fléau. A toutes les heures du jour et de la nuit, déjà malades ou bien portants, ces dignes ministres du Dieu qui but le calice du Jardin des Olives, se répandaient dans tous les quartiers les plus infectés de la ville, distribuant avec les secours de la religion les secours de l'art; car un grand nombre de médecins avaient fui. M. de Belzunce semblait se multiplier partout; son titre d'évêque ne lui servait qu'à réclamer une plus grande part de fatigues et de dangers. Aux malades qu'il avait espérance de sauver, il prodiguait des soins et des encouragements; à ceux dont la vie semblait condamnée, il montrait le ciel, et, de ses mains tremblantes, il administrait les sacrements.

Ce fut au mois de septembre que la contagion acquit le plus de violence; il mourait mille personnes par jour. Les rues étaient encombrées de cadavres: on avait bien mis en liberté un grand nombre de galériens pour enterrer les morts; mais ils n'y pouvaient suffire, et personne ne voulait les aider, et la mortalité augmentait au fur et à mesure de la putridité de l'air. Alors M. de Belzunce et le chevalier Rose, homme d'une grande piété, qui, pendant toute la durée de la peste, se distingua par un dévouement à toute épreuve, osèrent se charger de cette sépulture tant redoutée. Le jour de la Toussaint, M. de Belzunce fit dresser un autel funèbre au milieu du Cours; et, dès le matin, étant sorti de son palais, pieds nus, un flambeau à la main, il alla, dans cet appareil de suppliant, jusqu'à l'endroit où il voulait implorer la miséricorde céleste. Tous les yeux étaient remplis de larmes, toutes les voix répétaient les paroles du Prophète: *Seigneur, j'ai crié vers vous du fond de l'abîme!* Et, sur l'autel du Cours tendu de noires draperies, le pasteur de tous ces infortunés célébrait le saint sacrifice, et tout bas offrait sa vie pour désarmer la colère divine. Tant de prières, tant de vertus, tant de larmes apaisèrent, en effet, le Seigneur. La fureur de la maladie décrut rapidement. Elle avait fait cinquante mille victimes

*Mag. Rel.*

M. DE QUÉLEN. Aux premiers jours de la révolution de 1830, époque de calomnies et de haines aveugles contre le clergé, M. de Quélen, archevêque de Paris, vit sa demeure pillée, saccagée, et fut réduit à se cacher comme un malfaiteur, et à changer souvent d'asile pour échapper aux attentats dirigés contre sa personne. Mais voilà que le choléra vint tout à coup fondre sur la reine des cités, sur l'orgueilleux Paris. Alors M. de Quélen rompit son ban et reparut. Il pensait, comme Fénelon, que les évêques aussi ont leurs jours de bataille; et il n'était pas homme à manquer au rendez-vous du péril. Les passions l'avaient condamné à la retraite; mais l'heure était venue pour lui d'exercer contre les passions humaines les sublimes représailles de la croix. Tandis que tant d'âmes se faisaient d'inaccessibles refuges gardés par l'égoïsme et verrouillés par la peur, M. de Quélen sortit de sa retraite. C'est à l'Hôtel-Dieu que le fléau sévit plus cruellement, c'est là qu'est sa place; il franchit le seuil de l'hospice, visite toutes les salles, s'arrête auprès des lits, apprend avec bonheur que la plupart des malades ont pu recevoir les secours de la religion. Il avait, dès le premier jour où le choléra se déclara, mis dix mille francs à la disposition de la caisse de secours: il ajouta mille francs en sortant de l'Hôtel-Dieu, pour remplacer les vêtements des cholériques, qu'on brûlait à leur entrée à l'hôpital. Dépouillé, pillé, ruiné, il ne calculait pas ses ressources; il ne calculait que les besoins, qui étaient immenses.

Tout le clergé de Paris suit la noble initiative de son archevêque; M. Garnier, supérieur général de Saint-Sulpice, offre son séminaire pour recevoir les cholériques et ses élèves pour infirmiers. M. de Quélen met en même temps à la disposition de l'autorité sa maison de Conflans, pour en faire un hôpital ou une infirmerie de convalescence. De tout côté, la milice sainte répond à l'appel de son chef. Les prêtres, les religieuses des diverses communautés, de pieux laïques s'offrent ou comme infirmiers ou comme serviteurs. M. de Quélen excite ou guide ce zèle de la grande armée de la charité; il parcourt tous les hôpitaux, et ses lettres pastorales communiquent à toutes les âmes la sainte contagion de la vertu. Tant que le mal sévit, le pontife de Jésus-Christ se trouve sur ses pas, pour soutenir les victimes qu'il abat, pour sauver les âmes du désespoir et faire luire aux regards des mourants un rayon d'immortalité. On le vit transporter dans ses bras des malades atteints du fléau, dans un temps où l'on discutait encore sur la question de savoir si le choléra était ou n'était pas contagieux. Dans le cours de ces visites vraiment pastorales, et au chevet d'un de ces moribonds, il se passa une terrible scène. L'agonie était commencée, et le pieux archevêque levait sur l'agonisant ses mains pour le bénir, lorsque celui-ci, tournant vers le pasteur son visage, où respiraient encore, au milieu des teintes bleuâtres de mort, les passions de la vie, cria d'une voix formidable: « Retirez-



vous de moi, je suis un des pillards de l'archevêché. » A ces mots le front du prélat rayonna d'une tendre pitié et d'un ineffable pardon. Continuant sur la tête du moribond sa bénédiction commencée : « Mon frère, dit-il, c'est une raison de plus pour moi de me réconcilier avec vous, et de vous réconcilier avec Dieu. » Tandis que l'archevêque parlait de Dieu aux mourants, grand nombre d'entre eux se désolaient à la pensée de leurs enfants, qu'ils allaient laisser orphelins et sans protecteurs. Les entrailles du pieux archevêque sont émues ; il adopte tous ces enfants et leur donne la charité chrétienne pour mère. « Mes forces s'épuiseront, disait-il, avant que mon zèle et mon courage se refroidissent. »

Voilà ce que fit le christianisme au temps du choléra, voilà ce que fit le clergé. Et il se trouve cependant des hommes qui osent blasphémer contre cette sainte religion, et diffamer ses ministres par les inventions les plus odieuses. Mais la religion et ses ministres continueront toujours de se venger de leurs ennemis et de leurs détracteurs par de nouveaux bienfaits. ALFRED NETTEMENT.

### TROISIÈME INSTRUCTION.

Diverses manières d'exercer la charité. — Du précepte de l'Aumône ; sur quoi il est fondé. — L'Aumône attire les bénédictions célestes. — Prétextes allégués pour s'en dispenser. — Manière de faire l'Aumône.

D. Comment montrons-nous l'amour que nous avons pour le prochain ?

R. En exerçant, selon notre pouvoir, les œuvres spirituelles et corporelles de miséricorde.

On les désigne sous le nom générique d'Aumône ; nous devons donc parler de l'Aumône en général, et nous traiterons ensuite des diverses espèces d'Aumône.

#### Précepte de l'Aumône.

Il faut bien se garder de croire que l'Aumône soit seulement une œuvre de conseil, un point de haute perfection ; c'est un devoir strict et indispensable, à la fois prescrit

et par la loi que Dieu a gravée dans notre cœur en nous créant, et par la loi qu'il a positivement dictée aux hommes.

Et d'abord, que nous dit la nature ? Elle nous avertit, pour peu que nous écoutions sa voix, que nous sommes tous frères, pétris du même limon, enfants d'un même Dieu; il suffit donc d'être homme, pour s'attendrir à la vue des misères et des souffrances d'autrui; et celui qui pourrait contempler avec indifférence le malheur de ses semblables, ou même qui oserait se montrer à leur égard dur et impitoyable, prouverait par là qu'il s'est profondément dégradé lui-même.

C'est précisément parce que l'égoïsme, la cupidité, et toutes les passions qui en sont la suite, étouffent le plus souvent les plus beaux sentiments de la nature, que la divine Providence, qui veille avec une égale sollicitude sur toutes les créatures, a fait de l'Aumône un commandement formel. Ecoutez, c'est le Maître suprême qui parle : « Je vous ordonne d'avoir toujours la main ouverte aux besoins de votre frère pauvre et sans secours (1). Assistez le pauvre, à cause du commandement qui vous en est fait; et, à la vue de son indigence, ne le laissez pas aller les mains vides (2). » Ailleurs encore le Saint-Esprit nous fait envisager l'Aumône comme une dette sacrée, de telle sorte que la refuser, c'est frauder le pauvre (3). Les textes sacrés abondent sur ce sujet; et c'est toujours dans les termes les plus impératifs et dont la clarté exclut toute tergiversation, que Dieu nous prescrit l'Aumône.

Et pourquoi croyez-vous que le souverain distributeur des biens de la terre ait fait une si large part aux riches ? Serait-ce afin qu'ils eussent de quoi fournir à leurs passions

(1) Ego præcipio tibi ut aperias manum fratri tuo egeno et pauperi. *Deut.*, xvii.

(2) Propter mandatum assume pauperem, et propter inopiam ejus ne dimittas eum vacuum. *Eccl.* xxix, 12.

(3) Eleemosynam ne defraudes pauperis. *Eccl.*, iv., 1.



désordonnées ? Serait-ce pour les engager à passer leur vie dans le faste et la mollesse ? Mais quoi ! le riche n'est-il pas, aussi bien que le pauvre, obligé de se détacher de la terre et de porter la croix de Jésus-Christ ? Non, non, ô riches du siècle, ce n'est pas pour votre seul avantage, ou pour votre seul plaisir, que Dieu fait lever son soleil et qu'il féconde la terre. S'il vous comble de biens, c'est parce que vous devez être la ressource de ceux qui sont dans le besoin ; c'est qu'il faut, comme le dit saint Paul, que l'abondance des uns soit le supplément de l'indigence des autres (1). Qu'a donc prétendu le Seigneur, en vous élevant au-dessus des autres, en vous favorisant des biens de la fortune plus que les autres ? Que vous fussiez les ministres et les économes de la Providence, pour subvenir aux nécessités de vos frères, qui sont, aussi bien que vous, ses enfants. Il ne dépendait que de lui de les assister par lui-même, en partageant également les biens aux hommes ; mais cette égalité de biens eût entraîné le désordre et l'anarchie : une fois égaux en biens, les hommes auraient voulu aussi être égaux en pouvoir, et dès lors plus de subordination ; ce qui était contraire aux règles de la sagesse divine. Et alors, pour ne pas laisser le pauvre sans aucun fonds certain, et, par conséquent, dans une sorte de droit de se plaindre de la Providence, Dieu transporte au pauvre tous ses droits sur les biens du riche ; il enjoint à celui-ci d'entretenir, de nourrir tous ceux qu'il voit dans le besoin, et, joignant à l'ordre la menace la plus terrible, il lui annonce qu'il y va de son âme, de sa damnation ou de son salut, et que celui qui, dans le temps, n'aura pas exercé la miséricorde, n'a point de miséricorde à espérer dans l'éternité. Les pauvres sont donc les protégés du Seigneur. Dieu vous les adresse et vous les recommande ; et leur refuser l'assistance convenable, c'est à la fois manquer de charité à leur égard et d'obéissance à Dieu.

(1) *Vestra autem abundantia inopiam illorum suppleat. II. Cor., VIII., 14.*

Mais combien le christianisme nous montre encore plus efficacement la nécessité et le prix de l'Aumône, en nous découvrant Jésus-Christ lui-même dans la personne des pauvres! Oui, sous ces dehors rebutants, sous ces misérables haillons, la foi nous fait voir un être sacré. Ces pauvres, que vous êtes quelquefois tentés de mépriser, sont les représentants de Jésus-Christ, qui a voulu naître pauvre, vivre pauvre et sanctifier ainsi la pauvreté par son exemple. Quand donc un pauvre vous tend la main, vous pouvez, en toute vérité, vous représenter Jésus-Christ lui-même qui vous la tend et vous dit : « Ce que vous faites au moindre de mes frères, c'est à moi-même que vous le faites (1). » Aussi saint Jean Chrysostome ne fait pas difficulté de dire : « Donnez à ce pauvre, donnez à Jésus-Christ; il n'y a point de différence (2). »

Faites donc l'Aumône, Dieu vous le commande; et, en la faisant, que d'avantages n'en retirerez-vous pas pour vous-mêmes! Vous vous dépouillez de quelque légère parcelle de vos biens terrestres, et vous vous enrichissez des dons les plus précieux de la grâce. Car l'Aumône délivre de la mort éternelle et fait trouver miséricorde devant le Seigneur; l'Aumône expie les péchés et attire les bénédictions célestes. Ce peu de pain que vous donnez à votre frère indigent, n'est pas perdu pour vous; il devient un or pur, l'or de la charité, qui ouvre la porte des cieus. Ce verre d'eau froide, donné à un mendiant, vous attire la rosée des bénédictions célestes. « Loin de perdre vos richesses en les distribuant, dit le grand évêque de Meaux, vous les posséderez d'autant plus sûrement que vous les aurez plus saintement prodiguées. Les pauvres vous les rendront d'une qualité bien plus excellente. Car elles changent de nature dans leurs mains : dans les vôtres, elles

(1) *Quamdiù fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. Math., xxv., 40.*

(2) *Nihil interest sive huic pauperi, sive ipsi Christo dederis. D. Chrys.*

sont périssables ; elles deviennent incorruptibles , sitôt qu'elles ont passé dans les leurs. Ils sont plus puissants que les rois ; les rois, par leurs édits, donnent quelque prix aux monnaies ; les pauvres les rehaussent de prix jusqu'à une valeur infinie, sitôt qu'ils y appliquent leur marque. Faites-vous donc des trésors qui ne périssent jamais. Thésaurisez ; mettez vos richesses à couvert contre les guerres, contre les rapines, contre toute sorte d'évènements ; déposez-les entre les mains de Dieu (1). »

Et de plus, pour peu qu'on ait une âme sensible, quelle consolation n'éprouve-t-on pas à soulager les infortunes de ses semblables ! Quel charme pour un riche bienfaisant de se voir partout honoré et chéri comme un père, d'être regardé comme l'appui du faible, le protecteur de l'opprimé, la providence de tous ! J'étais malade, dira l'un, et il m'a soulagé ; j'étais étranger, dira l'autre, et il m'a donné l'hospitalité. Non, non, il n'y a point de plaisir plus doux que celui que donne la bienfaisance. Au contraire, un cœur dur et superbe est méprisé et détesté de tous <sup>1</sup>.

Prétextes qu'on allègue pour se dispenser du précepte de l'Aumône.

Que l'avarice est ingénieuse, pour nous aveugler sur l'accomplissement du devoir important de l'Aumône !

1<sup>o</sup> J'en entends qui allèguent la modicité de leurs facultés. Je suis pauvre, disent-ils, à peine si je puis suffire à mes besoins. — Si réellement il en est ainsi et que vous n'ayez pas de quoi vous entretenir convenablement, vous et votre famille, conformément à votre condition, et que vous soyez exposés à manquer du nécessaire, le précepte de l'Aumône n'est pas pour vous. Car la charité, bien ordonnée, veut que vous songiez à pourvoir à vos nécessités, avant de vous occuper de celles des autres.

(1) Bossuet, *Panégyr. de St. François d'Assise.*

Prenez garde cependant de vous faire illusion. Combien qui allèguent leur pauvreté, parce qu'ils sont insatiables de richesses ! L'avare ne dit jamais : Assez ; il entasse et veut toujours entasser. Insensé ! pourquoi accumuler tant de biens ? Un jour, trois coudées de terre doivent vous suffire. Combien d'autres encore qui se disent pauvres, et ils ne refusent rien à leur luxe, à leur vanité, à leurs fantaisies ; et ils ont des entrailles de fer pour les misères de leur prochain. Mais je suppose que vous ne soyez pas réellement bien favorisés des dons de la fortune ; cependant il y en a qui sont plus pauvres que vous ; que de familles plus nécessiteuses que la vôtre ! Dieu exige que vous proportionniez vos aumônes à vos ressources. Si vous avez beaucoup, disait Tobie à son fils, donnez beaucoup ; si vous avez peu, ayez soin de donner même de ce peu, de bon cœur (1). Donnez du pain, disait saint Grégoire de Nysse, un autre donnera quelque peu de vin, un troisième des vêtements, et ainsi la bienfaisance de plusieurs soulagera la misère d'un seul. Ne voyez-vous pas que Dieu fit plus de cas du denier de la veuve que des présents offerts par les riches ?

2° Mais, dit-on encore, je suis chargé d'enfants, et je ne voudrais pas épuiser mon patrimoine et les réduire à manquer du nécessaire. — Saint Cyprien vous répond : « Vous craignez de vous appauvrir en faisant l'aumône ; en la refusant, vous appauvrissez bien plus sûrement votre âme. Voit-on périr de faim les justes qui la font ? Dieu prend soin des petits oiseaux ; Dieu prend soin des infidèles mêmes, qui ne croient pas en lui ; et vous, chrétien, vous, serviteur de Dieu, vous, dévoué à la pratique des bonnes œuvres, vous craignez que Dieu vienne à manquer aux besoins de ceux qu'il aime ! Croyez-vous donc que Jésus-Christ ne nourrira pas ceux qui le nourrissent ? et que les choses de la terre manqueront à ceux à qui il assure les biens célestes ? » Aux réflexions de ce grand saint, nous

(1) Si multum tibi fuerit, abundanter tribue ; si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impartiri stude. *Tob.*, iv., 9.

ajoutons que l'avarice a souvent ruiné les familles, mais jamais l'Aumône; qu'après un père avare, on voit souvent des fils dissipateurs; et que c'est précisément parce qu'on a des enfants qu'on doit leur donner l'exemple de l'Aumône.

3° Les temps sont malheureux; nous sommes accablés d'impôts; la grêle, la sécheresse, les inondations viennent tour à tour ravager nos récoltes. — Mais, malgré le malheur des temps, avez-vous retranché quelque chose à vos jeux, à vos amusements, à vos plaisirs, à vos folles dépenses? Les retranchements de la charité ne doivent venir qu'après tous les autres. Et, si vous souffrez du malheur des temps, que doit-ce être de tant d'infortunés, qui ont de la peine à vivre pendant les années d'abondance? Parce que leurs nécessités sont actuellement plus pressantes, faudra-t-il les laisser dans l'abandon? Songez enfin que, si le bras de Dieu est étendu sur nous, c'est à cause de nos crimes, et qu'un des meilleurs moyens d'apaiser son courroux, ce sont les œuvres de charité et de miséricorde.

4° Le nombre des pauvres est si grand! comment suffire à tous ceux qui demandent? — Remarquez d'abord qu'avec ce que vous dépensez, en un jour de fête, vous auriez à leur fournir de quoi faire face aux besoins de toute leur année; et, en second lieu, tous les pauvres ne sont pas à votre charge. Donnez-leur autant que vous pourrez; mais que dans la supputation de vos dépenses et de vos revenus, leur part soit toujours sacrée.

5° Les pauvres nous trompent par des misères apparentes. — Mais, parce qu'il y a des imposteurs qui affectent des besoins qu'ils n'ont pas, faut-il que ceux qui sont réellement indigents soient victimes de la fourberie des autres? Dans l'impossibilité de les reconnaître, donnez toujours; et votre Aumône aura le même mérite aux yeux du Seigneur.

6° Les pauvres, dit-on enfin, sont méchants, impies, pervers, voleurs, et ils ne méritent guère cette commisération que vous prétendez exciter en leur faveur. — Mais vous

qui les jugez de la sorte, souffrez que je vous le demande, avez-vous soin de leur donner l'exemple de la vertu, de la piété ? Vous avez un extérieur plus poli, je vous l'accorde ; mais, si vous vous examinez jusqu'aux secrets replis de votre conscience, en somme valez-vous plus qu'eux ? Après tout, ce n'est pas à cause de leurs mérites que vous leur devez l'Aumône, mais à cause de leur misère ; et plus vous me direz qu'ils ont de vices, plus je vous répondrai que vous devez avoir compassion d'eux ; car ils ont besoin que vous les assistiez non-seulement pour le corps, mais encore pour l'âme, en leur faisant l'Aumône spirituelle, comme nous l'expliquerons plus tard.

N'allez donc pas chercher des excuses frivoles ; mais faites l'Aumône ; c'est la loi de l'humanité, c'est le commandement du Seigneur.

#### Manière de faire l'Aumône.

Pour la rendre plus agréable et plus méritoire aux yeux du Seigneur, nous devons faire en sorte qu'elle soit revêtue de toutes les conditions qui en rehaussent le prix. Voici les principales :

1° Il faut que Dieu en soit le motif et que la religion sanctifie ce mouvement de commisération naturelle, que nous éprouvons à la vue des misères de nos semblables. Donnez donc pour l'amour de Dieu, n'attendant votre récompense que de Dieu seul. De là il suit que nous devons :

2° Faire l'Aumône sans ostentation. Notre-Seigneur a dit : « Que votre main gauche ne sache pas ce que fait la droite (1). » Et ailleurs il ajoute : « Prenez bien garde de faire l'Aumône devant les hommes, pour attirer leurs regards. Autrement, vous n'en recevrez point la récompense de votre Père, qui est dans le ciel... Ne faites pas comme certains hypocrites qui, en donnant l'Aumône, font sonner la

trompette devant eux....» Ordinairement, ceux qui affectent une réputation de bienfaisance, n'en ont que le masque. La vanité dénature et corrompt les meilleures actions. C'est la rouille, qui ronge sur la terre le trésor destiné pour le ciel. Cependant, quand il est constant et public qu'on a de grands biens, qu'on est dans l'abondance, il faut que les Aumônes soient publiques, pour donner le bon exemple, pour l'édification du prochain, pour accomplir cette parole de Jésus-Christ : « Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient le Père céleste (1). » Ne serait-ce pas, en effet, un scandale de voir des riches vivre dans l'opulence, et de ne savoir ni s'ils font l'Aumône ni où ils la font? « Du reste, dit saint Jean Chrysostome, votre Aumône peut avoir des milliers de spectateurs, sans que pour cela vous recherchiez leurs regards, et que vous fassiez consister votre récompense dans leur estime. » Vous pouvez chercher à l'ignorer vous-même. Qu'elle soit faite dans le secret, dans la seule vue d'en recevoir la récompense de Dieu, et non pour obtenir des hommes quelques vaines louanges <sup>2</sup>.

3° Donnez de votre propre bien (2), car faire l'Aumône du bien d'autrui, ce n'est pas une Aumône, mais un vol.

4° Donnez avec discernement. Sans doute, la charité chrétienne embrasse tous les nécessiteux et les misérables, même ceux qui, à cause de leur perversité, seraient le moins dignes de compassion ; tous doivent avoir place dans notre cœur, comme dans celui de Jésus-Christ, sans que personne en soit exclu (3). Cependant, à cause de l'immensité des besoins et de la portée nécessairement restreinte des richesses, l'acte de l'Aumône ne peut pas être aussi général, aussi universel que la volonté de la faire. L'ordre de la charité admet donc des préférences. Quand vous

(1) *Luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est. Math., v, 16.*

(2) *Ex substantiâ tuâ fac eleemosynam. Tob., iv, 7.*

(3) *Cupio vos omnes in visceribus Christi. Philip., i, 8.*

faites du bien, est-il écrit au livre sacré, sachez à qui vous le faites, et vos bienfaits en acquerront un nouveau mérite. Des Aumônes, jetées au hasard, pourraient ne servir qu'à entretenir l'oisiveté, et peut-être même qu'à alimenter le vice. Il est dans l'ordre de la justice de subvenir d'abord aux nécessités les plus urgentes ; le Saint-Esprit nous recommande aussi de favoriser le juste, dans la distribution de nos largesses. On peut encore donner plus volontiers et plus abondamment à ceux à qui on est uni par des relations de parenté, de société, de voisinage.

5° Donnez dans un temps où l'Aumône peut être profitable pour votre salut, c'est-à-dire n'attendez pas à la mort. Ce serait une preuve certaine que vous n'avez aucune idée du détachement du monde, et que vous tenez fortement à vos biens, si vous ne vouliez pas vous dessaisir de la moindre partie, jusqu'à ce que la mort viendrait vous les arracher. Quel mérite de donner son bien, quand on n'en est plus le maître ! Songez donc qu'après la vie, on ne fait plus d'actions méritoires. Vos aumônes, après le trépas, peuvent bien soulager votre âme dans le purgatoire ; mais, quant au salut, ce sont des œuvres stériles. Pourquoi ? Parce que l'affaire du salut est déjà décidée, et que l'arrêt est sans appel. Si ce riche, dans sa vie, eût fait une partie des Aumônes qu'il a ordonnées à sa mort, ces Aumônes l'auraient sauvé ; elles lui auraient attiré des grâces de conversion ; elles auraient prié pour lui, selon le langage de l'Écriture ; mais, si malheureusement il est tombé en enfer, toutes ces Aumônes sont actuellement impuissantes pour l'en retirer. Ah ! que n'a-t-il été à temps miséricordieux envers les pauvres ! Le Seigneur à son tour lui eût fait miséricorde <sup>3</sup> !

6° Donnez avec joie, avec un saint contentement, vous estimant plus heureux de donner que le pauvre de recevoir. Et pourquoi seriez-vous tristes, quand vous faites une bonne œuvre ? Ne donner qu'avec humeur et avec un visage chagrin, c'est preuve d'un mauvais cœur. La tristesse de celui



qui donne, offense celui qui reçoit et ôte tout le prix du bienfait.

Où sont-ils les chrétiens vraiment charitables ? L'œil de Dieu les voit, l'œil de Dieu les connaît. Que leur nombre s'accroisse de plus en plus ! En assistant les autres dans leur détresse, ils travaillent à leur propre bonheur, ils méritent que le Seigneur les assiste au jour mauvais (1).

### TRAITS HISTORIQUES.

1. Nous lisons dans les Actes des apôtres qu'une femme nommée Tabithe, mérita, après sa mort, d'être rendue à la vie par la prière de plusieurs veuves qu'elle avait assistées, dans leurs besoins, avec la plus grande charité. Cette sainte femme habitait la ville de Joppé ; elle était remplie de bonnes œuvres et elle faisait beaucoup d'aumônes. Or, étant tombée malade, elle mourut ; et tous les fidèles qu'elle avait édifiés par sa piété, s'intéressaient à sa mort, comme à la perte d'un bien commun à toute l'Église. Ils envoyèrent donc prier saint Pierre, qui se trouvait alors à Lydde, non loin de Joppé, de venir chez eux ; et, dès qu'il fut arrivé, ils le menèrent à la chambre de la défunte, où une foule de veuves se présentèrent à lui, en pleurant et en lui montrant les robes et les habits que Tabithe leur faisait. Alors Pierre, ayant fait sortir tout le monde, se mit à genoux et en prière ; et, se tournant vers le corps, il dit : « Tabithe, levez-vous. » Elle ouvrit les yeux au même instant ; et, ayant vu Pierre, elle se leva sur son séant. Il lui donna aussitôt la main pour l'aider à se lever ; et, ayant appelé les fidèles et les veuves, il la leur rendit vivante. *Act., ix, 40.*

Ainsi l'Aumône nous fera obtenir à nous, sinon la vie du corps, du moins la vie bien plus précieuse de l'âme.

C'est encore par sa piété et ses Aumônes que le centenier Corneille mérita d'être le premier gentil appelé à la connaissance de l'Évangile. C'était, dit saint Luc, un homme juste et craignant Dieu, avec toute sa maison ; il faisait beaucoup d'Aumônes au peuple, et il priait Dieu incessamment. Un jour, il eut une vision, où un ange lui apparut et lui dit que Dieu avait écouté ses prières et regardé favorablement ses Aumônes ; qu'ainsi il lui ordonnait d'envoyer à Joppé chercher un homme, nommé Pierre, qui lui dirait tout ce que Dieu demandait de lui. En même temps, saint Pierre, priant Dieu

(1) *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem ; in die malâ liberabit eum Dorvinus. Psal. xl, 2.*

vers le midi, entra comme dans une extase, dans laquelle Dieu lui fit comprendre que le moment était venu d'annoncer l'Évangile non-seulement aux Juifs, mais encore à toutes les nations de la terre. Les envoyés de Corneille étant donc arrivés, Pierre les suivit ; et, après avoir instruit le centenier, il le baptisa avec toute sa famille.

*Act., x.*

L'Église a toujours regardé les pauvres comme son plus précieux trésor. Le trait suivant du diacre saint Laurent en est une preuve bien frappante. Rome avait pour lors un gouverneur, que la cruauté et l'avarice possédaient également. Vil esclave d'une passion basse, il ne songeait qu'à amasser de l'or et à répandre du sang, sans qu'on pût savoir s'il était plus avare de l'un que prodigue de l'autre. Voulant s'emparer des trésors qu'il croit renfermés dans les lieux sacrés, il fait citer Laurent devant lui ; il le presse de lui livrer le riche dépôt et cet amas de pièces d'or que son imagination lui grossit. Le saint diacre lui répondit qu'il était prêt à lui obéir ; qu'à la vérité, l'Église possédait de grandes richesses, et que l'épargne de l'empereur, tout maître du monde qu'il était, en contenait beaucoup moins ; qu'il demandait seulement trois jours pour disposer et mettre tout en ordre. Le préfet lui accorda ce délai, pendant lequel Laurent parcourut toute la ville, pour chercher les pauvres qui étaient nourris et entretenus aux dépens de l'Église. Le troisième jour, il rassemble une foule de vieillards, d'infirmes, d'estropiés, d'aveugles, de boiteux, de manchots, de muets, de lépreux, d'orphelins, de veuves, de vierges ; il va ensuite trouver le préfet, et l'invite à venir voir les trésors dont il lui a parlé. Mais quel est l'étonnement de celui-ci, quand il n'aperçoit qu'une troupe de pauvres, qui semblent avoir rassemblé en un même lieu toutes les misères humaines ! Un bruit lamentable s'élève tout à coup du milieu de ces malheureux, qui implorent, d'un ton de voix lugubre et mêlé de sanglots, le secours des assistants. Le préfet en frémit d'horreur, et lance un regard menaçant sur le saint diacre, qui lui dit avec une noble hardiesse : « Eh bien ! Seigneur, je vous ai tenu parole ; j'ai étalé à vos yeux les trésors de Jésus-Christ, je les remets entre vos mains, les voilà. Et, afin que vous connaissiez la grandeur et la magnificence du Dieu que nous servons, je veux bien encore y ajouter ses plus belles perles ; elles sont d'une eau admirable, et leur éclat éblouit. C'est ce chaste et innocent troupeau de vierges que vous voyez ; ce sont les joyaux de l'Église, l'épouse de notre maître : elle s'en pare, lorsqu'elle veut plaire à son Époux. » — « On nous joue donc ainsi, s'écria le préfet frémissant de rage ; on ose nous tourner en ridicule en notre présence, et l'insolent respire encore ! » — Aussitôt, il ordonna de préparer un lit de fer, qui fut mis sur des charbons à demi allumés. On dépouilla Laurent de ses habits, après quoi on attachait le saint martyr sur ce funeste lit, pour que le feu pénétrât sa chair par des progrès insensibles. Les chré-

tiens, nouvellement baptisés, aperçurent sur son visage une lumière éclatante, et sentaient en même temps une odeur très-agréable, qui s'exhalait de son corps. Saint Laurent, après avoir enduré longtemps l'horrible torture imaginée par le juge, lui dit avec tranquillité : « Je crois qu'il faudrait me retourner de l'autre côté ; je suis assez rôti de celui-ci. » Les bourreaux l'ayant retourné, il ajouta : « Ma chair est présentement assez rôtie ; vous pouvez en manger. » Le préfet ne lui répondit que par des insultes ; et le saint martyr, après avoir adressé à Dieu une prière fervente pour la conversion de Rome, leva les yeux au ciel et rendit sa belle âme à Dieu.

*Saint PRUDENCE.*

Le grand pape saint Grégoire avait tant d'amour pour les pauvres, qu'il pourvoyait à leurs divers besoins avec la plus grande sollicitude. Il témoignait de la déférence aux plus âgés d'entre eux, et les appelait *ses pères*. Il en fit faire une liste exacte, afin que tous eussent part aux effets de sa libéralité. Au commencement de chaque mois, il leur distribuait, selon la saison, du blé, du vin, du fromage, de la viande, du poisson, de l'huile ; et, chaque jour de la semaine, il envoyait, par toutes les rues de Rome, quelques-uns de ses officiers porter des bouillons et de la viande aux malades et aux estropiés. Chaque jour aussi, avant de prendre ses repas, il envoyait un plat de sa table aux pauvres honteux, qui n'osaient demander l'Aumône. Ayant appris qu'un mendiant était mort au coin d'une rue écartée, il en fut si affligé qu'il s'abstint de célébrer le sacrifice de la messe durant quelques jours, craignant de s'être rendu coupable de négligence dans la recherche des malheureux.

JEAN, diacre, *Vie de saint Grég.*, l. II, n° 26.

Saint Éloi, maître de la monnaie sous Clotaire II et qui fut plus tard évêque de Noyon, voulant se donner parfaitement à Dieu, distribua tout son bien aux pauvres, dont il était généralement regardé comme le père. Sa charité pour les indigents ne connaissait point de bornes ; si quelque étranger demandait sa maison, on lui répondait : « Allez dans une telle rue et à l'endroit où vous verrez une troupe de pauvres. » Il y en avait toujours un grand nombre qui le suivaient. Il leur distribuait ou leur faisait distribuer, par ses domestiques, de la nourriture et de l'argent. Tous les jours, il en nourrissait plusieurs dans sa propre maison ; il les servait lui-même et mangeait leurs restes. Quelquefois, l'heure étant venue, il n'avait rien à donner aux pauvres, parce qu'il avait distribué auparavant tout ce qu'il possédait. Il mettait en Dieu sa confiance, et il trouvait des ressources dans les libéralités du roi ou de quelques personnes pieuses.

*Saint OÜEN, Vie du saint.*

Rien n'égale la libéralité de saint Louis envers les pauvres. C'est à la charité active de ce pieux monarque que doivent leur naissance la plupart de ces établissements utiles, où les pauvres, et surtout les infirmes, trouvent un asile contre l'extrême indigence et des re-

mèdes à leurs maux. L'Hôtel-Dieu de Paris, celui de Pontoise, de Compiègne, de Vernon, l'hôpital des Quinze-Vingts, le reconnaissent pour leur fondateur ou leur restaurateur. Outre les Aumônes immenses qu'il distribuait de tous côtés, il faisait nourrir chaque jour dans son palais, et souvent il servait à table cent vingt, quelquefois deux cents pauvres. Il suffisait d'être malheureux, pour exciter la compassion et mériter les bienfaits de ce généreux prince. Il envoyait dans les provinces des commissaires, qui dressaient un rôle des pauvres laboureurs de chaque paroisse, qui ne pouvaient plus travailler à cause de leur vieillesse, et le saint monarque se chargeait de fournir à leur subsistance. Ses ministres se plaignaient souvent qu'il faisait de trop grandes charités. Il les laissa murmurer, sans vouloir rien changer à sa manière d'agir. « Il est quelquefois nécessaire, disait-il, que les rois excèdent dans la dépense; et, s'il y a de l'excès, j'aime mieux que ce soit en Aumônes qu'en choses superflues et mondaines. »

*Dict. hist.*

Les Aumônes de saint François de Sales étaient si abondantes qu'elles paraissent incroyables, quand on les compare avec la modicité de son revenu. Il donnait toujours, sans penser à ce qu'exigeait l'entretien de sa maison, jusque-là que son intendant, qui manquait souvent de fonds, le querellait, le menaçait quelquefois de le quitter. « Vous avez raison, répondit le saint avec une naïveté admirable, je suis incorrigible, et, qui pis est, j'ai bien l'air de l'être longtemps. » La princesse Christine, lui ayant fait présent d'un très-beau diamant, lui recommanda de le garder pour l'amour d'elle. « Madame, dit le saint, je vous le promets, tant que les pauvres n'en auront pas besoin. » — « En ce cas, répondit la princesse, contentez-vous de l'engager, et je le dégagerai. » — « Madame, répliqua l'évêque de Genève, je craindrais que cela n'arrivât trop souvent et que je n'abusasse enfin de votre bonté. » La princesse l'ayant vu depuis à Turin, sans le diamant, il fut aisé de deviner ce qu'il était devenu. Elle lui en donna un autre, d'un plus grand prix encore, mais en lui recommandant bien de n'en pas faire comme du premier. « Madame, dit le saint prélat, je ne vous en réponds pas; je suis peu propre à garder les choses précieuses. » Comme la princesse parlait un jour de ce diamant, un gentilhomme lui dit qu'il était toujours engagé pour les pauvres, et qu'il était moins à l'évêque de Genève qu'à tous les gueux d'Annecy.

2. La bienheureuse Mélanie, ayant entendu parler des grandes vertus de l'abbé Pambon, lui porta trois cents livres de vaisselle d'argent, et le supplia de vouloir bien, en les recevant, partager avec elle les grandes richesses que Dieu lui avait données. Le saint abbé était alors occupé à faire des cordes avec des branches de palmier. « Ame généreuse, dit-il en continuant son travail, que Dieu récompense votre charité; » et, se tournant vers son économiste, il lui

dit : « Prenez cette offrande, et distribuez-la aux monastères les plus pauvres de la Lybie et des îles. » Cependant Mélanie attendait que Pambon lui donnât sa bénédiction, et qu'il lui témoignât l'estime qu'il faisait d'un aussi riche présent. Mais, ne voyant rien de tout cela : « Mon père, dit-elle, j'ignore si vous faites attention que ce que je vous ai donné se monte à trois cents livres d'argent? » Pambon, sans faire le moindre signe, sans même jeter les yeux sur les étuis qui renfermaient ces vases précieux, répondit : « Ma fille, celui à qui vous avez fait ce présent, n'a pas besoin de savoir combien il pèse, puisque, pesant même les montagnes et les forêts dans ses divines balances, il ne peut ignorer quel est le poids de votre argent. Si c'était à moi que vous l'eussiez donné, vous auriez raison de m'en faire remarquer la valeur ; mais, l'ayant offert à Dieu, qui n'a pas dédaigné de recevoir deux oboles des mains de la veuve de l'Évangile, qui les a même plus estimées que les présents des riches, n'en parlez pas davantage. »

PALLAD., *Hist. Lauss.*, c. x.

3. Ceux qui sont prompts à assister les pauvres pendant leur vie, ne les oublient pas non plus dans leurs dernières dispositions. Quoi de plus touchant que le testament de saint Perpet, évêque de Tours ! Après avoir légué sa bibliothèque et quelques fonds à son église, il institue les pauvres ses héritiers. Voici de quelle manière il commence : « Au nom de Jésus Christ, ainsi soit-il. Je, Perpet, pécheur, prêtre de l'Église de Tours, n'ai pas voulu mourir sans avoir fait connaître mes dernières volontés, de peur que les pauvres ne fussent oubliés dans le partage de mes biens. » Peu après, il continue ainsi : « O vous qui êtes mes entrailles, mes bien-aimés, ma couronne, ma joie, mes seigneurs, mes enfants ! ô vous, pauvres de Jésus-Christ, qui êtes dans l'indigence, qui mendiez votre pain, malades, veuves et orphelins, je vous déclare, vous nomme et vous institue mes héritiers, à l'exception de ce dont j'ai disposé ci-dessus ; je vous lègue et vous donne tout ce que je possède en terres, en pâturages, en prairies, en bois, en vignes, en maisons, en jardins, en rivières, en moulins, en or, en argent, en habits, et en toute autre chose. » Le saint ajoute de tendres exhortations à la concorde et à la piété ; il lègue aussi différentes choses à ses amis et à ses prêtres, et les conjure tous de se souvenir de lui dans leurs prières. GODESCARD.

En ce temps où l'on parle beaucoup d'abolir la mendicité, en assurant des ressources certaines aux pauvres, nous nous estimons heureux de pouvoir citer le fait suivant.

A une lieue de Fribourg est la paroisse de Guin, qui se compose d'environ quatre mille habitants. Il y a quelque temps, on y comptait beaucoup de pauvres. Le curé se sentait une extrême envie de supprimer la misère. La charité ne manquait pas ; cependant les moyens ne pouvaient suffire, soit que les pauvres fussent en trop

grand nombre, soit que l'ordre ne fût pas possible dans la distribution des secours. Il assembla ses paroissiens : « Nous n'avons, leur dit-il, qu'un moyen de nous en tirer ; il faut qu'on se partage les pauvres, particulièrement les enfants. Aux plus grands on donnera du travail ; on élèvera les plus petits ; tous auront un asile. Ensuite, nous pourrons plus facilement et plus efficacement pourvoir aux besoins des femmes et des vieillards. Qu'en dites-vous ? » Or, les paroissiens, sur le premier moment, ne savaient trop qu'en dire. Quelques objections se firent entendre. Remettons cette affaire, dit le curé, et il leva la séance. Le dimanche suivant, il monte en chaire. « Il faut cependant, mes amis, que nous en finissions avec nos pauvres. Si nous avons le temps de délibérer, ils n'ont guère le temps d'attendre..... »

Il avait pris pour texte : *Si l'un de vous a sept enfants, qu'il en adopte un huitième, et, avec celui-là, le bon Dieu entrera dans sa maison.* Il parla avec tant d'âme, qu'une seule voix répondit à son discours ; un même cri se fit entendre : « Nous en voulons tous ! Nous en prendrons tous ! » Et, sur-le-champ, sur l'heure, on se partagea les orphelins, non au prorata de la fortune, mais selon le cœur et la charité de chacun. Tel en prit un, tel autre deux, tel autre davantage ; les paresseux, qui vinrent plus tard, en demandèrent et n'en purent trouver. Il n'y en avait plus ; il n'y en avait pas assez ! Et ce ne fut pas un moment d'enthousiasme qui éclate et qui passe. Ces enfants sont restés aux foyers qui les ont reçus. Quelques-uns les ont définitivement adoptés ; partout les protecteurs sont devenus pères.

*Pèlerinage en Suisse.*

---

#### QUATRIÈME INSTRUCTION.

Des diverses espèces d'Aumône. — Œuvres spirituelles de miséricorde.

On appelle les diverses espèces d'Aumône, œuvres de miséricorde ; les unes regardent le corps et les autres l'âme. Commençons par celles-ci, comme étant les plus importantes.

D. Quelles sont les œuvres spirituelles de miséricorde ?

R. 1° Enseigner les ignorants ; 2° corriger les pécheurs avec prudence et charité ; 3° donner conseil à ceux qui en ont besoin ; 4° consoler les affligés ; 5° souffrir avec patience les in-

jures et les défauts d'autrui; 6° pardonner de bon cœur les offenses; 7° prier pour les vivants et les morts et pour nos ennemis.

Si nous sommes obligés de subvenir aux nécessités corporelles du prochain, à plus forte raison aux spirituelles; car l'âme l'emporte autant sur le corps que le ciel est au-dessus de la terre. Les sept principaux devoirs de charité par rapport à l'âme, que nous devons remplir à l'égard du prochain, ont été renfermés dans ce vers technique :

*Consule, plecte, doce, solare, remitte, fer, ora.*

*Consule.* Donnez de bons conseils. La cause la plus ordinaire de nos fautes, c'est que nous voulons agir par nous-mêmes, d'après nos propres lumières. Un conseil sage, donné à propos, produit souvent les plus heureux résultats. Or, la charité engage, la justice même oblige, en certaines rencontres, à prévenir, lorsque nous le pouvons, les folies ou les malheurs du prochain. L'Écriture nous recommande de ne point retenir la parole qui pourrait lui être salutaire, et de ne point cacher notre sagesse (1). Mais, si on doit se prêter à conseiller et à diriger ceux qui ont besoin de lumières et de secours, d'un autre côté aussi, c'est la marque d'un esprit bien fait, qui aspire à la perfection, que d'écouter avec joie les conseils et les remontrances des personnes plus instruites ou plus âgées. « Ceux qui font tout avec conseil, a dit le plus sage des rois, sont conduits par la sagesse (2). » A tout âge, en tout état, en toute matière, on peut tirer un grand fruit des conseils des autres; mais les jeunes gens surtout en ont un plus grand besoin, à cause de leur inexpérience <sup>1</sup>.

*Plecte.* Reprenez charitablement le prochain de ses

(1) Nec retineas verbum in tempore salutis. *Eccl.*, iv, 28.

(2) Qui agunt omnia cum consilio, reguntur sapientiâ. *Prov.* xiii, 10.

fautes. C'est ce qu'on appelle la correction fraternelle : devoir de charité, que nous devons remplir les uns à l'égard des autres, et que nous allons développer avec quelque étendue, à raison de son importance.

Le Seigneur a commandé à chacun de nous de s'intéresser au salut de ses frères (1). Notre divin Sauveur nous dit expressément dans le saint Évangile : « Si votre frère pèche, allez et reprenez-le (2). » Il condamne sévèrement celui qui, voyant tomber la bête de son prochain, ne l'empêche pas, lorsqu'il le peut ; à combien plus forte raison se montrera-t-il sévère contre celui qui pouvant, par une salutaire correction, empêcher l'âme de son frère de se précipiter dans l'enfer, la regarde périr d'un œil tranquille et indifférent ! Une telle conduite n'est-elle pas tout à fait opposée à l'amour que l'on doit au prochain ? Si on voyait quelqu'un tomber d'inanition ou attaqué par un animal féroce, on irait vite à son secours ; et on se croirait à bon droit coupable de sa mort, si on négligeait de l'assister en cette circonstance cruelle. Mais quoi ! l'âme ne vaut-elle pas plus que le corps ? Et, si vous voyez votre frère assailli par une violente tentation, attaqué par le démon qui, semblable à un lion rugissant, cherche toujours à nous dévorer, et que vous ne songiez pas à l'assister ; si vous le voyez enfoncé dans l'abîme du péché et que vous ne lui tendiez pas une main secourable, pour l'aider à se relever, n'êtes-vous pas évidemment coupables ? N'aurez-vous pas à vous reprocher la perte de son âme ? Aussi, saint Augustin ne craint pas d'assurer que manquer à ce devoir de la correction fraternelle, c'est se rendre pire que celui qui pèche (3).

Nous sommes donc tenus, sous peine de péché, de

(1) Mandavit unicuique de proximo suo. *Eccl.*, xvii, 12.

(2) Si peccaverit in te frater tuus, vade et corripue eum. *Math.*, xviii, 15.

(3) Si neglexeris corrigere, pejor factus es eo qui peccavit. *D. Aug. de Verbis Dom.*, serm. 16.



reprendre le prochain de ses fautes, et l'omission de cette correction peut même aller jusqu'au péché mortel, lorsque, jugeant qu'une charitable remontrance détournerait le prochain de quelque faute grave, on s'abstient de la faire par négligence, par lâcheté, par connivence.

Mais quels sont ceux qui sont plus spécialement obligés au précepte de la correction fraternelle ?

Bien que tous les fidèles, qui ne sont, selon le grand apôtre, que les membres d'un seul corps, doivent veiller à la conservation et au salut les uns des autres, et que si un membre souffre, les autres doivent s'empresser de le soulager, comme aussi de l'empêcher de tomber, s'il est menacé de quelque chute ; cependant, on risquerait de se rendre insupportable, si on allait reprendre imprudemment tout le monde. Les censeurs de profession se font haïr, et ne corrigent ordinairement personne. Voici donc ceux qui sont par état chargés de reprendre les autres :

Les supérieurs, en général, sont obligés de prendre le plus grand soin du salut de ceux qui sont confiés à leur autorité. La bienveillance, avec laquelle ils doivent traiter leurs inférieurs, n'exclut pas une certaine sévérité, qui maintient le bon ordre et réprime le vice, dès qu'il se montre. Ce serait être vicieux soi-même et se rendre complice du mal, que de ne pas l'arrêter, quand on en a le droit et le pouvoir. De là il suit que

1° Les pasteurs des âmes doivent faire tous leurs efforts pour empêcher leurs ouailles de tomber dans l'abîme du péché, et les en relever, s'il en est qui y soient déjà tombées. C'est ce que saint Paul leur recommande en la personne de son disciple Timothée, et il emploie, pour les engager à s'acquiescer de ce devoir quelquefois si pénible, les motifs les plus pressants : « Mon cher Timothée, dit-il, je vous en conjure devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui doit juger les vivants et les morts, par son avènement et son règne, prêchez la parole de Dieu aux hommes ; pressez-les à temps et à contre-temps, reprenez, conjurez, menacez, avec toute la

patience possible et sans vous rebuter jamais (1). » Si donc les pasteurs voient les fidèles commis à leur garde engagés dans une vie criminelle, et qu'ils négligent de leur faire une correction charitable et qu'ils les laissent périr dans leurs dérèglements, ils sont responsables devant Dieu de leur mort spirituelle.

2° Les parents doivent regarder comme un de leurs devoirs les plus sacrés celui de former l'esprit et le cœur de leurs enfants, et de leur inspirer de bonne heure ces sentiments chrétiens desquels dépend leur salut. Mais combien qui, par une folle tendresse ou plutôt par une faiblesse pitoyable, ferment les yeux sur leurs défauts les plus grossiers et laissent leurs vices s'enraciner ! Hélas ! qu'ils en sont dans la suite bien cruellement punis !

3° Les maîtres ne sont pas seulement obligés de donner la nourriture matérielle et le salaire à leurs domestiques ; ils doivent encore leur donner l'exemple de la vertu, et les engager, par de bons conseils et de salutaires avertissements, à s'acquitter de leurs devoirs religieux.

4° Entre égaux, on doit aussi s'avertir mutuellement de ses défauts ; et c'est là un des principaux devoirs de l'amitié chrétienne. Souvent, la parole d'une personne qu'on aime, fait plus d'impression pour nous porter au bien, que tous les avertissements et les reproches des supérieurs. Oh ! qu'il est beau de voir des cœurs, unis par les doux liens d'une tendre affection, s'encourager mutuellement à la vertu ! Ne cherchez donc pas des amis qui vous flattent, qui approuvent tous vos désordres et tous vos caprices ; par là, ils se montreraient vos plus dangereux ennemis. Avertir un ami de ses défauts, c'est lui donner la marque la plus forte de l'attachement qu'on a pour lui.

Il arrive ordinairement qu'une fausse prudence fait qu'on néglige sans scrupule ce devoir de la correction fraternelle. Je vois avec peine, dit-on quelquefois, cette per-

(1) Insta opportunè, importunè : argue, obsecra, increpa in omni patientiâ et doctrinâ. II. *Tim.*, iv, 2.

sonne qui m'est si chère, s'égarer dans les voies de l'iniquité. Je voudrais bien l'avertir, mais je n'ose ; je crains de lui déplaire. — Que craignez-vous, répond saint Augustin, si vous l'aimez véritablement en Jésus-Christ ? Il vous est permis de lui dire tout ce que vous jugerez devoir contribuer à la délivrer de la servitude où le péché l'a réduite (1). Quel avantage de gagner une âme à Dieu ! « Mes frères, dit l'apôtre saint Jacques, si l'un d'entre vous s'égaré du chemin de la vérité et que quelqu'un l'y fasse rentrer, qu'il sache que celui qui convertira un pécheur et le retirera de son égarement, sauvera une âme de la mort, et couvrira la multitude de ses péchés (2). » Si l'on comprenait bien ce que c'est que la mort éternelle, où l'on se précipite par le péché, on n'épargnerait rien pour en délivrer un pécheur ; et Dieu semble vouloir nous faire participer à sa qualité de sauveur des âmes, en nous commandant de contribuer au salut du prochain.

Comment faut-il faire la correction fraternelle, et comment faut-il la recevoir ? deux autres points importants, qui demandent une courte explication.

Comment il faut faire la correction fraternelle.

Voici les règles que l'on peut tracer à ce sujet :

1° Il faut être exempt soi-même de la faute dont on reprend les autres, sans quoi on mériterait ce reproche : « Médecin, guérissez-vous vous-même (3) ; » ou bien encore celui-ci : « Hypocrite, arrachez d'abord la poutre de votre œil, et puis vous songerez à ôter la paille de l'œil de votre frère (4). » Aussi saint Paul recommande-t-il à ceux

(1) *Dilige et dic quod voles. D. Aug. in epist. ad Gal.*

(2) *Qui converti fecerit peccatorem ab errore vitæ suæ, salvabit animam ejus à morte, et operiet multitudinem peccatorum. Jac., v, 20.*

(3) *Medice, cura teipsum. Luc., iv, 23.*

(4) *Hypocrita, ejice primùm trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui. Math., vii, 5.*

qui reprennent les autres, d'être eux-mêmes spirituels, c'est-à-dire vraiment charitables et pieux (1).

2° Il faut être assuré que la personne que l'on reprend est en faute. Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir : les remontrances faites mal à propos blessent et irritent. Gardez-vous donc de vous laisser aller à de vagues soupçons ou à d'injustes préventions (2), ou bien d'écouter aisément les rapports, qui presque toujours sont faux ou exagérés.

3° Voyez si la correction sera profitable. Si, au lieu de ramener le pécheur, vous êtes, au contraire, persuadés que vous ne ferez que le fâcher ou l'aigrir, attendez un temps plus favorable ; contentez-vous de prier, de gémir, ou bien, sans entrer dans aucune explication avec lui, contentez-vous de lui montrer, par la tristesse de votre visage, que vous avez sa faute en horreur.

4° Il faut faire la correction avec prudence et discrétion. Car, dit saint Grégoire, un seul et même avertissement ne convient pas à tout le monde (3). Accommodez-vous donc aux temps, aux lieux, à l'âge, aux personnes, aux diverses circonstances. « Il faut reprendre les hommes autrement que les femmes, les jeunes gens autrement que les vieux, les pauvres autrement que les riches. » C'est la règle que saint Paul donne lui-même à son disciple Timothée (4). Dans certains cas, il suffit d'une parole dite à propos ou d'une douce exhortation ; dans d'autres, il faut avoir recours aux réprimandes, aux châtimens même. Retenez ceux que vous pourrez, dit saint Augustin ; épouvantez ceux que vous pourrez, par la frayeur des jugemens de

(1) Vos qui spirituales estis. *Gal.*, vi, 1.

(2) Charitas non cogitat malum. *1. Cor.* xiii, 5.

(3) Non una eademque cunctis exhortatio congruit. *D. Greg. Pastor. Pars III*, c. 1.

(4) Seniores ne increpaveris, sed obsecra ut patrem ; juvenes, ut fratres ; anus, ut matres ; juvenulas, ut sorores, in omni castitate *1. Tim.*, v, 1.

Dieu (1). Qu'on se garde bien aussi de se laisser aller à un zèle aveugle; mais qu'on s'applique à bien discerner ce qu'il faut reprendre et ce qu'il faut tolérer.

5° Reprenez en secret, selon le précepte de l'Évangile (2). La vanité en souffre moins, et la charité nous oblige à épargner au coupable une confusion, qui n'est pas nécessaire et qui pourrait d'ailleurs l'exaspérer, au lieu de le corriger. On ne doit avoir recours à la réprimande publique, que lorsqu'on est convaincu de l'inutilité des réprimandes secrètes, ou bien lorsqu'il y a nécessité de réparer le scandale.

Reprenez avec douceur (3). La dureté, le ton grondeur, les paroles aigres, au lieu de produire un bon effet, rebutent. Elles provoquent des réponses piquantes, et attirent la haine. On voulait le bien du prochain, et on ne fait qu'envenimer son mal. Les avertissements, dit saint Jean Chrysostome, ont par eux-mêmes quelque chose de désagréable et de sévère, et voilà pourquoi il faut adoucir, par une grande modestie et une grande modération, l'amertume de la correction (4). Cette douceur procède d'un fonds d'humilité, qui nous fait penser sans cesse qu'à chaque instant nous pouvons tomber dans les mêmes fautes que nous blâmons dans les autres (5). Mais cette douceur n'exclut pas la fermeté, qui est quelquefois nécessaire pour arrêter le mal. Il est une sainte colère, dont Notre-Seigneur nous a donné l'exemple, lorsque, le fouet à la main, il chassa les profanateurs du Temple. Nous voyons aussi qu'en certaines occasions, il prenait un ton plus vif et plus animé qu'à l'ordinaire, soit à l'égard des pharisiens hypocrites, génération perverse, race de vipères,

(1) Tene quos potes; terre quos potes. *D. Aug.*

(2) Vade et corripe eum inter te et ipsum solum. *Math*, xviii, 15.

(3) In spiritu lenitatis. *Gal.*, vi, 1.

(4) Grave quiddam ac molestum est argui; oportet molestiam rei mansuetudinis temperamento lenire. *D. Chrys. in Tim.*, v.

(5) Considerans teipsum ne et tu tenteris. *Gal.*, vi, 1.

soit à l'égard de ses disciples, leur reprochant leur grossièreté, leur incrédulité, leurs autres défauts. Mais, dans tous les cas, il faut que ceux qui sont l'objet de notre zèle, s'aperçoivent que nous n'agissons ainsi envers eux que pour leur propre bien, pour leur rendre la leçon plus sensible et plus efficace, en un mot, pour qu'ils deviennent meilleurs.

Les principales règles, que nous venons de tracer, sont renfermées dans ce texte de saint Paul : « Mes frères, si quelqu'un est tombé par surprise en quelque péché, vous autres, qui êtes spirituels, ayez soin de le relever dans un esprit de douceur, chacun de vous faisant réflexion sur soi-même, et craignant d'être tenté aussi bien que lui (1) ; » ou dans celui-ci de saint Bonaventure : « La correction fraternelle doit se faire avec une grande modération, avec gémissements et bienveillance, en son lieu, en son temps, et toujours elle doit être précédée de la prière (2). »

Comment on doit recevoir la correction fraternelle.

Il est malheureusement des gens qui ne voient, dans les avis qu'on leur donne, qu'une envie de les critiquer, et qui se roidissent contre toutes les raisons. Pour de tels caractères, la correction est nuisible, au lieu d'être utile. Elle ne ferait qu'aigrir leur mal ; ce serait, comme on le dit vulgairement, jeter de l'huile sur le feu. Quant à vous, si vous voulez réellement vous corriger de vos vices et avancer dans la vertu, aimez qu'on vous reprenne. Rarement on se connaît soi-même ; on est toujours porté à se flatter, à se juger avantageusement. Qui est-ce qui connaît ses dé-

(1) Fratres, et si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos, qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis. considerans teipsum, ne et tu tenteris. *Gal.*, vi, 1.

(2) Fraternal correctio debet fieri cum magno moderamine, cum gemitu et benevolentia, suo loco, suo tempore, semper oratione præcedente. *D. Bonav. de viii puncto Vitæ spirit., tit. ultim.*

fauts? demande le Psalmiste (1); tout le monde les voit, et nous sommes les seuls à ne pas nous en apercevoir. Nous avons donc besoin d'un ami fidèle, qui nous montre ce qu'il y a à réformer en nous. Celui qui aime la correction, dit l'Esprit-Saint, aime la science; mais celui qui hait les réprimandes, est un insensé (2).

Il faut donc recevoir la correction

1<sup>o</sup> Avec docilité, sans se plaindre, sans murmurer. C'est un déplorable orgueil de croire qu'on ne peut jamais avoir tort, et de s'emporter contre ceux qui veulent notre bien. « Serai-je donc devenu votre ennemi, en vous disant la vérité? » disait saint Paul (3). « Le sage, docile aux avis qu'on lui donne, deviendra plus sage, a dit l'Esprit-Saint (4). Au contraire, celui qui fuit la correction, s'égaré de plus en plus (5). « Et, voyez quels terribles reproches le Seigneur fera aux pécheurs, qui résistent aux leçons de la sagesse : « Vous avez méprisé tous mes conseils, vous avez négligé mes réprimandes; et moi aussi, à l'heure de votre mort, je me rirai et je me moquerai de vous (6). »

2<sup>o</sup> Avec humilité, en reconnaissant de bonne foi ses torts; car le juste, dit Salomon, est le premier à s'accuser lui-même (7). Ce serait folle présomption de vouloir toujours s'excuser et justifier sa conduite.

3<sup>o</sup> Avec reconnaissance. Reprenez le sage, et il n'en aura que plus d'attachement pour vous, est-il écrit au livre des Proverbes (8). Si vous aviez sur le visage une tache qui vous rendit ridicule. ne seriez-vous pas bien aise qu'on vous

(1) Delicta quis intelligit? *Psal.* xviii, 13.

(2) Qui diligit disciplinam, diligit scientiam. *Prov.* xii, 1.

(3) Ergò inimicus vobis factus sum, verum dicens. *Gal.*, iv, 16.

(4) Audic - sapiens, sapientior erit. *Prov.* i, 5.

(5) Qui increpationes relinquit, errat. *Prov.* x, 17.

(6) Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis; ego quoque in interitu vestro ridebo, et subsannabo. *Prov.*

(7) Justus, prior est accusator suù. *Prov.* xviii, 17

(8) Argue sapientem et diliget te. *Prov.* ix, 8.

avertit? Or, ne devez-vous pas savoir infiniment plus de gré à celui qui vous fait connaître les taches de votre âme, et vous aide à les effacer? Mais qu'il est rare de trouver des hommes qui aiment à être repris! et qu'il est rare aussi de trouver un ami fidèle, qui veuille sérieusement le bien de notre âme! Celui qui l'a trouvé possède un trésor.

Après nous être étendu assez longuement sur ce devoir de la correction fraternelle, nous allons parcourir un peu plus rapidement les autres œuvres de miséricorde spirituelle<sup>2</sup>.

*Doce.* Instruisez les ignorants. Ce sont surtout les pasteurs des âmes, qui sont obligés d'instruire les fidèles confiés à leurs soins : car c'est à eux qu'il a été dit : « Allez, instruisez toutes les nations (1); » et, s'ils négligeaient de leur rompre le pain de la divine parole, ils auraient un compte terrible à rendre au Seigneur. Les pères et les mères doivent aussi apprendre à leurs enfants les vérités de la religion et les moyens de salut qu'elle nous offre. Pareillement, les instituteurs et les institutrices, en même temps qu'ils enseignent à leurs élèves les connaissances humaines, doivent aussi les former à la science infiniment plus précieuse des saints. Mais ce que ceux-ci font par état, tous les chrétiens doivent le faire par charité. N'est-ce pas, en effet, une œuvre de charité des plus excellentes que d'apprendre aux pauvres, aux ignorants, à connaître Dieu et à le servir? Celui qui remplira bien exactement ce devoir, sera grand dans le royaume de Dieu (2). Aussi, les personnes pieuses, animées d'un saint zèle pour la gloire de Dieu, se font-elles un plaisir et un honneur d'apprendre la lettre du catéchisme aux pauvres, aux enfants délaissés, de la leur expliquer, de la leur mieux inculquer par quelques exemples édifiants. Par là, elles s'associent à la glorieuse mission des ouvriers apostoliques; elles exercent une espèce d'a-

(1) Euntes, docete omnes gentes. *Math.*, xxviii, 19.

(2) Qui fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum. *Math.*, v, 19.



postolat; et, pour prix de leur charité, Dieu les fera briller comme les étoiles du firmament, pendant les siècles éternels<sup>3</sup> (1).

*Solare.* Consolez les affligés. Si nous ne pouvons guérir tous les maux, du moins compatissons à ceux dont nous sommes témoins. Une parole douce est un baume précieux, qui adoucit les blessures du cœur. Un homme vraiment charitable, dit saint Hilaire, regarde et pleure les maux d'autrui comme les siens propres, et n'y est pas moins sensible (2). Imitons donc le roi-prophète, qui se disait semblable à un olivier fertile dans la maison du Seigneur, à cause de l'abondance des consolations qu'il répandait comme une huile bienfaisante (3). Ou plutôt, imitons Notre-Seigneur : à la porte de Naïm, touché de compassion pour une mère désolée, il la console et lui rend son fils ; près d'entrer à Jérusalem, il pleure sur cette ville infortunée, à la pensée des maux qui vont fondre sur elle (4). Il y a sans doute beaucoup de chrétiens charitables; mais combien le sont avec sécheresse ! Faisons tout notre possible, pour que la douce onction de la miséricorde de Jésus-Christ s'épanche autour de nous<sup>4</sup>.

*Remitte.* Pardonnez les injures. C'est dans le pardon des injures que se montre toute la perfection et l'excellence du christianisme, et c'est là aussi la plus rude épreuve de la charité. Et, en effet, aimer ceux qui nous haïssent, faire du bien à ceux qui nous font du mal, leur pardonner sincèrement et de bonne foi, leur pardonner pleinement et sans réserve, n'est-ce pas là de tous nos devoirs celui qui coûte le plus au cœur ? Et cependant c'est un devoir rigoureusement prescrit par la loi sainte de l'Évangile.

(1) Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt tanquam scintillæ in perpetuas æternitates. *Dan.*, xii, 3.

(2) Omnium ille passiones suas credidit, et tanquam suas flevit. *D. Hilar.*

(3) Ego autem sicut oliva fructifera in domo Dei. *Psal.* li, 10.

(4) Videns civitatem flevit super illam. *Luc.*, xix, 41.

« Pardonnez, dit le Seigneur, si vous voulez que je vous pardonne (1). » — « Si votre frère pèche contre vous, disait-il encore en une autre circonstance, pardonnez-lui. » Et Pierre, entendant ces paroles, dit au Sauveur : « Combien de fois faudra-t-il qu'on lui pardonne ? Sept fois ? » Le Seigneur lui répondit : « Je ne vous dis pas sept fois, mais soixante et dix fois sept fois, c'est-à-dire toujours. » Dieu tient tant à l'observation de ce précepte, qu'il menace de ne point pardonner à ceux qui ne pardonnent pas. « Point de miséricorde à celui qui ne fait point de miséricorde (2). » Vous avez beau accuser vos fautes au tribunal de la pénitence, vous avez beau pleurer, gémir, vous frapper la poitrine ; si vous conservez au dedans de vous un levain d'aigreur contre votre frère, vous êtes indignes de la grâce de Dieu. Vous vous montrez durs et impitoyables envers votre prochain, et Dieu sera dur et inexorable à votre égard. Voulez-vous, au contraire, toucher le cœur de Dieu et vous le rendre propice, pardonnez ; le pardon que vous accordez à vos ennemis, est l'assurance la plus ferme et la plus solide que vous puissiez avoir de la rémission de vos propres péchés.

Mais, dites-vous, l'injure que l'on m'a faite est atroce ; et je sens, pour ce pardon que vous exigez de moi, une répugnance invincible. Jamais je ne pourrai me faire une telle violence. — Remarquez d'abord que Dieu ne commande rien d'impossible et que ce qu'il vous demande, dépend entièrement de vous, de votre bonne volonté. Remarquez, en second lieu, qu'il ne vous dit pas : « Pardonnez à votre ennemi, par rapport à lui-même ou parce qu'il le mérite ; » mais bien : « Pardonnez-lui pour l'amour de moi, parce que je l'ai bien mérité moi-même. » — Que dira-t-on de moi, dans le monde ? ajouterez-vous peut-être ; on me traitera d'esprit faible ; je crains aussi que mon ennemi se prévaille de mon indulgence, pour m'outrager plus insolemment. —

(1) *Dimittite et dimittimini. Luc., vii, 37*

(2) *Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam. Jac., ii, 13.*

Qu'en savez-vous? Peut-être aussi on louera votre générosité, votre grandeur d'âme; peut-être aussi votre ennemi, touché de votre religion, deviendra meilleur lui-même. Du reste, toutes ces subtilités de l'amour-propre, tous ces prétextes que suggère la haine et la vengeance, doivent céder devant l'ordre formel de Jésus-Christ et devant son exemple. Regardez la croix, et osez dire que vous ne pouvez pardonner, pour l'amour de celui qui a pardonné à ses plus cruels bourreaux<sup>5</sup>!

*Fer.* « Supportez-vous les défauts les uns les autres, et c'est ainsi que vous accomplirez la loi de Jésus-Christ. » C'est la recommandation expresse que nous fait saint Paul (1). Nous ne devons pas aimer seulement ceux pour qui nous éprouvons de la sympathie, et desquels nous n'avons rien à souffrir. A cela, en effet, quel mérite y aurait-il? Les païens en font autant; la charité chrétienne doit, de plus, s'accommoder aux caractères des personnes avec qui nous nous trouvons, quelque difficiles, quelque bizarres qu'ils soient. La marque à laquelle on reconnaît le vrai disciple de Jésus-Christ, c'est la disposition où il est de tout souffrir pour l'amour de son divin Maître.

Ce support des défauts d'autrui est fondé :

1<sup>o</sup> Sur l'étroite liaison que nous avons les uns avec les autres, car nous sommes les membres d'un même corps. Si donc un membre est malade, les autres ne doivent-ils pas compatir à son infirmité (2)? Quand on veut vivre en société, il faut s'attendre à rencontrer des caractères fâcheux, les uns extrêmement irascibles qui s'emportent pour la moindre cause, les autres froids et d'un flegme rebutant; ceux-ci raisonnent mal et se font un plaisir de contredire sans cesse, sans pouvoir souffrir qu'on les contredise en rien; ceux-là montrent une suffisance pleine de

(1) *Alter alterius onera portate et sic adimplebitis legem Christi. Gal., vi, 2.*

(2) *Si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra. I. Cor., xii, 26.*

morgue ou une complaisance basse et servile. Ces défauts et tant d'autres sont choquants, je vous l'accorde; mais il faut les souffrir avec patience, quand on ne peut les corriger. En s'irritant contre les hommes, on ne fait que les aigrir et rendre leurs passions plus vives et plus agissantes; mais, au contraire, en les ménageant, nous les attirons doucement à nous et nous gagnons leur cœur. Ce support mutuel est le seul moyen de nous faire vivre en paix avec nos frères, et de nous rendre agréable le commerce de la vie.

2° Sur l'exemple de Jésus-Christ, qui a supporté avec une douceur extrême et une patience infatigable les défauts, les imperfections, les grossièretés de ceux avec qui il conversait, et qui nous supporte encore tous les jours nous-mêmes, malgré nos fautes continuelles, avec la plus grande bonté.

3° Sur le désir que nous avons qu'on supporte nos propres faiblesses. Nous devons excuser les autres d'autant plus facilement que nous avons nous-mêmes besoin d'indulgence. Quand on s'étudie bien soi-même et qu'on s'applique à se connaître, on est tout confus de se trouver sujet à mille défauts. C'est le simple bon sens qui a dicté la maxime suivante :

Si tu veux qu'on t'épargne, épargne aussi les autres.

C'est avoir un fort mauvais caractère que de ne pouvoir supporter celui des autres. Cet homme pour vous déplaire et n'être point de votre goût, en est-il moins votre frère ? Peut-être même est-il plus agréable aux yeux du Seigneur que vous. Supportons-nous donc mutuellement, vous dirai-je avec l'apôtre, en toute humilité et mansuétude, avec patience et charité <sup>6</sup> (1).

*Ora.* Priez pour les vivants et les morts et pour vos ennemis. Nous devons nous assister mutuellement de nos prières dans nos besoins spirituels et corporels. Dans

(1) Cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientiâ supportantes invicem in charitate. *Ephes.*, iv, 2.

l'oraison qu'il a daigné lui-même nous enseigner, Jésus-Christ ne veut pas que nous nous contentions de demander seulement pour nous-mêmes ; il veut que nous priions généralement pour les nécessités de tous les fidèles, sans même exclure nos ennemis les plus acharnés (1).

N'oublions pas surtout dans nos prières ces pauvres âmes délaissées, qui brûlent dans les feux du purgatoire. Puisque nous pouvons leur être utiles, ainsi que la foi nous l'apprend, aurions-nous le cœur assez dur pour leur refuser un soulagement qu'il ne dépend que de nous de leur procurer ? Rien de plus facile à remplir que ce devoir de la prière. Il n'est pas donné à tout le monde de faire d'abondantes aumônes, de soigner les malades, d'instruire les ignorants, etc. ; mais tout le monde peut et doit prier, et, par ses prières, suppléer aux œuvres de charité qu'il ne peut accomplir <sup>6</sup>.

Telles sont les œuvres spirituelles de miséricorde ; pratiquons-les de notre mieux, et, pour nous y porter avec plus d'ardeur, rappelons-nous souvent ces paroles de l'apôtre saint Jean : « Aimons-nous mutuellement, parce que la charité vient de Dieu. Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous et notre charité est parfaite (2). »

### TRAITS HISTORIQUES

1. Le saint homme Tobie, captif dans l'Assyrie, sous Salmanazar, n'abandonna point la voie de la vertu dans sa captivité même. Tout ce qu'il avait, il le distribuait chaque jour à ceux de sa nation, à ses frères captifs avec lui. Dieu lui ayant fait trouver grâce devant le prince, il eut le pouvoir d'aller partout où il voudrait, et la liberté de faire tout ce qu'il lui plairait. Il n'en abusa point ; il allait visiter les captifs et leur donnait des avis salutaires, aumône d'autant plus

(1) Orate pro persequentibus vobis. *Math.*, v, 44.

(2) Diligamus nos invicem quia charitas ex Deo est.— Si diligamus invicem, Deus in nobis manet et charitas in nobis perfecta est. *I. Joan.*, iv, 7. 12.

excellente qu'elle a le salut des âmes pour objet. Tous les instants de sa vie, jusqu'à l'extrême vieillesse, furent consacrés à l'aumône et à la charité. Se voyant près de sa fin, il fit venir son fils et lui donna les plus sages conseils : « Mon enfant, lui dit-il, faites l'aumône de votre bien, et ne détournez jamais votre visage d'aucun pauvre. Soyez charitable en la manière que vous le pourrez. Si vous avez beaucoup de bien, donnez beaucoup ; si vous avez peu, donnez même de ce peu de bon cœur ; vous amasserez de cette manière un grand trésor et une grande récompense pour le jour de la nécessité ; car l'aumône délivre de tout péché et de la mort, et elle ne laissera point tomber l'âme dans les ténèbres. L'aumône sera le motif d'une grande confiance devant Dieu pour tous ceux qui l'auront faite. Mangez donc votre pain avec les pauvres et avec ceux qui ont faim ; couvrez de vos vêtements ceux qui sont nus. Ne craignez point, mon cher fils, nous sommes pauvres, il est vrai ; mais nous serons très-riches, si nous craignons Dieu, si nous fuyons le péché, si nous opérons de bonnes œuvres. » Que les pères et mères lisent et relisent ces salutaires avertissements ; que les enfants s'en pénètrent, et la divine charité régnera dans tous les cœurs.

2. Le roi Achab, ayant surpassé en impiété tous les autres rois d'Israël, le prophète Élie ne craignit pas de lui parler avec une généreuse liberté. « Vous vous êtes, lui dit-il, comme vendu pour faire le mal aux yeux du Seigneur ; c'est pourquoi le Seigneur va faire fondre toute sorte de maux sur vous, parce que vos actions ont irrité sa colère et que vous avez fait pécher Israël. » Saint Ambroise remarque sur ce sujet que les prophètes et les prêtres ne doivent pas légèrement s'élever contre les princes et les rois, pour leur faire de la confusion et les reprendre, à moins qu'ils ne tombent dans de grands crimes ; mais qu'en ce cas ces pasteurs leur doivent cette charité de les corriger salutairement, par de justes répréhensions (1).

Nous voyons aussi, dans le Nouveau Testament, que saint Jean-Baptiste s'élevait avec force contre les vices des scribes et des pharisiens, les traitant de race de vipères et les menaçant de la colère du ciel ; et, voyant que le roi Hérode vivait dans un commerce criminel, il lui disait avec une sainte hardiesse : « Cela ne vous est pas permis (2). »

Dans les reproches, il faut toujours que la dose de miel soit plus forte que celle d'absinthe.

Saint Ignace de Loyola savait s'accommoder à tous les esprits et tempérer si bien la fermeté par la douceur, que ceux qu'il reprenait,

(1) Regibus non temerè vel à prophetis Dei, vel à sacerdotibus facienda injuria. Ubi autem peccata graviora sunt, ibi non videtur à sacerdote parcendum, ut justis increpationibus corrigantur. *D. Ambr. In Psalm. xxxvii.*

(2) Non licet tibi habere uxorem fratris tui. *Marc., vi, 18.*

ne pouvaient s'empêcher de l'aimer. Voulant un jour avertir quelqu'un de son peu de soin à veiller sur ses yeux, il lui dit avec un ton de tendresse : « J'ai souvent admiré la modestie de votre conduite, j'observe cependant que quelquefois vous ne gardez point assez bien vos yeux. » Un autre étant tombé dans une faute à peu près semblable, il se contenta de lui dire d'en faire le sujet de son examen particulier.

Des solitaires reprochaient à un de leurs frères, devant saint Antoine, une faute qu'il soutenait n'avoir point commise. Saint Paphnuce, pour leur faire comprendre que cette correction était à contre-temps, leur dit : « J'ai vu un homme dans la boue jusqu'aux genoux, et quelques-uns, voulant lui donner la main pour l'en retirer, l'y ont enfoncé jusqu'au cou. » Saint Antoine approuva fort la parabole, et fit rentrer ces accusateurs en eux-mêmes. RUFFIN, *Vies des Pères*, l. III.

Saint Grégoire le Grand avait un si vif sentiment de ses misères qu'il eût voulu qu'on l'avertît continuellement de ses fautes. « Je suis prêt, disait-il, à écouter tous ceux qui voudront bien me reprendre, et je ne compte parmi mes amis que les personnes assez généreuses pour m'indiquer les moyens de purifier mon âme de ses souillures. »

GREG. I. IX, ep. 121.

Saint Louis, évêque de Toulouse, se montra toujours ennemi de l'adulation; pour connaître la vérité et pour avancer dans la perfection, il avait chargé un frère mineur, qui l'accompagnait partout, de l'avertir de ses fautes. Ce frère ayant un jour usé de cette permission en présence de plusieurs personnes, qui en paraissaient mécontentes : « C'est pour mon bien qu'il l'a fait, dit le saint évêque, et je l'ai voulu ainsi. Comme l'amitié ne doit rien taire, on doit prendre en bonne part tout ce qui en vient. Écouter les flatteurs et fermer l'oreille à la vérité, c'est se perdre. »

Saint Laurent Justinien, ayant un jour été accusé en chapitre d'avoir transgressé un point de la règle, garda le silence, malgré la fausseté de l'accusation. On doit encore remarquer qu'il était alors supérieur. Il quitta sa place; puis, ayant fait quelques pas, les yeux baissés, il se mit à genoux, demanda pardon aux frères, et pria qu'on lui imposât une pénitence. L'accusateur en eut tant de confusion qu'il alla se jeter aux pieds du saint, déclarant qu'il était innocent, et se condamna hautement lui-même.

GODESCARD

Ces grands saints avaient parfaitement compris ce qu'a dit le Saint-Esprit, que « celui qui reçoit de bon cœur les réprimandes sera élevé en gloire (1); et que, la réprimande, faite au sage et à l'oreille obéissante, est un pendant d'oreille d'or avec une perle brillante (2). » Cette comparaison d'un pendant d'oreille d'or est d'autant plus

(1) Qui acquiescit arguenti, glorificabitur. *Prov.* XIII, 18.

(2) Inauris aurea et margarita fulgens, qui arguit sapientem et aurem obedientem. *Prov.* XXV, 12.

juste, pour marquer la réprimande faite à propos, que comme pour avoir cet ornement on souffre que l'on perce l'oreille, ce qui ne se fait pas sans quelque douleur, nous devons de même mépriser et vaincre cette répugnance que la nature a pour la répréhension, en considérant les dons de la grâce, dont nous pouvons nous enrichir, si nous aimons à être repris. **SACT.**

3. Saint François Régis, n'étant encore qu'élève de philosophie au collège de Tournon, s'appliquait avec la plus grande ardeur à l'instruction du peuple. Il se chargea, du consentement de ses supérieurs, du soin d'apprendre les vérités du salut aux domestiques de la maison, et aux pauvres de la ville, qui, à certains jours, venaient recevoir les aumônes du collège. Les dimanches et les fêtes, il allait dans les villages et rassemblait les enfants avec une clochette, pour leur expliquer les premiers principes de la doctrine chrétienne.

Saint Antoine de Padoue a été un des hommes, qui se sont le plus distingués par leur zèle à évangéliser les peuples. Il savait à la fois exciter l'admiration des savants par la sublimité de ses pensées, et se rendre intelligible aux esprits les plus grossiers. Il parcourait les villes, les bourgs et les villages, et sa parole produisait partout les fruits les plus abondants. Comme preuve du bien immense que ses instructions avaient opéré, Dieu permit que sa langue n'éprouvât aucune corruption. En une translation qu'on fit de ses reliques, on la trouva aussi vermeille que si le serviteur de Dieu eût été encore vivant, tandis que toutes les chairs de son corps étaient consumées. Saint Bonaventure, qui était présent à cette cérémonie, la prit dans ses mains, la baisa respectueusement et dit, en fondant en larmes : « O bienheureuse langue, qui ne cessez de louer Dieu et qui l'avez fait louer par un nombre infini d'âmes ! Il paraît présentement comme bien vous êtes précieuse devant celui qui vous avait formée, pour servir à une fonction si noble et si sublime. »

4. Un philosophe a dit : « L'étude est la seconde consolation ; l'amitié est la première. » Ce sont là de bien faibles motifs, pour les âmes plongées dans quelque grande affliction. Les seules consolations efficaces sont celles que la religion nous donne. On trouve, dans les diverses lettres de consolation qu'a écrites l'âme si tendre de saint François de Sales, une foule de traits qui vont droit au cœur, et qui, s'ils ne tarissent pas entièrement la source des larmes, les rendent du moins bien plus douces : « C'est, dit-il avec l'apôtre, par plusieurs travaux et tribulations qu'il nous faut entrer au royaume des cieux ; les croix et les afflictions sont plus aimables que les contentements et les délectations, puisque Notre-Seigneur les a choisies pour soi et pour tous ses vrais serviteurs. » Il insiste sur les idées suivantes : « que le pur amour de Dieu ne se pratique jamais si entièrement que parmi les grandes douleurs ; que d'aimer Dieu dedans le sucre, les petits enfants en feraient bien autant, mais de l'aimer dedans



« l'absinthe, c'est là le coup de notre amoureuse fidélité ; que ceux  
 « qu'il favorisé de son plus étroit amour, sont toujours piqués de  
 « tribulations ; comment pourrait-on serrer sur sa poitrine Notre-  
 « Seigneur crucifié, sans sentir les clous et les épines qui le trans-  
 « percent ? » Il dit encore que les souffrances sont comme les maté-  
 « riaux qui composent l'édifice de notre salut ; que, lorsque Dieu nous  
 « enlève nos amis, nos parents, il ne fait que prendre un bien qui lui  
 « appartient ; que notre siècle n'est pas si agréable que ceux qui en  
 « échappent doivent être beaucoup lamentés ; que, dans l'éternité,  
 « nous jouirons derechef de la société des nôtres, sans jamais en  
 « craindre la séparation. » — Depuis que Jésus-Christ, par sa croix,  
 nous a ouvert la porte du ciel, la douleur elle-même, nous dit saint  
 Jérôme, doit être mêlée de joie.

5. Saint Jean Gualbert, fondateur de la célèbre abbaye de Vallom-  
 breuse, était encore dans le monde, lorsqu'il rencontra le meurtrier  
 de son frère, dans un chemin si étroit qu'il leur était impossible de  
 se détourner l'un de l'autre. D'après les lois barbares de ce temps-là,  
 il avait le droit de le tuer pour venger la mort de son frère ; et il le  
 pouvait d'autant plus facilement qu'il était vigoureux, homme de  
 guerre et accompagné de plusieurs écuyers. Aussi le coupable, le  
 voyant venir de loin, désespéra de sa vie, et, descendant aussitôt de  
 cheval, il se jeta par terre sur le visage, tenant les mains étendues  
 en forme de croix, et le conjurant au nom de Jésus-Christ de lui par-  
 donner. Gualbert en fut touché ; il lui dit de se relever sans rien  
 craindre ; et il l'assura que désormais il pouvait aller librement où il  
 voudrait. On ajoute que Gualbert, étant entré dans une église, se  
 jeta aux pieds d'un crucifix et fit cette prière, plein de foi et de con-  
 fiance : « Seigneur, j'ai fait ce que vous avez commandé ; j'ai par-  
 donné, pardonnez moi. » Dans ce même moment, il aperçut ce cru-  
 cifix se pencher vers lui, comme pour lui témoigner l'amour qu'il  
 s'était attiré de Jésus, par le généreux pardon qu'il venait d'accorder.  
 Ce crucifix est depuis lors resté incliné ; on le conserve dans une  
 église de Florence.

*Vie de saint JEAN GUALBERT*

6. Aimez et faites-vous aimer (1). Saint Bernard résume en ces deux  
 mots le grand précepte de la charité, et il nous recommande de  
 supporter nos frères, non-seulement avec patience, mais même avec  
 joie, soit dans les infirmités de leur corps, soit dans l'inégalité de  
 leur humeur et de leur esprit. A ce sujet, voici un bel exemple que  
 nous devons citer, malgré sa longueur.

Un solitaire rencontra, dans son chemin, un pauvre estropié, cou-  
 vert d'ulcères et de pourriture, et dans un état si misérable, qu'il ne  
 pouvait ni gagner sa vie ni se traîner. Le solitaire, touché de com-

(1) *Stude amari et amare. D. Bern. in Fest. SS. Pet. et Paul., Serm. I, n. 4.*

passion, le porta dans sa cellule et lui donna tous les soulagemens qu'il put. Ce pauvre ayant repris ses forces, le solitaire lui dit : « Voulez-vous, mon frère, demeurer avec moi ? je ferai ce que je pourrai pour vous nourrir ; nous prierons et nous servirons Dieu ensemble. » — « Oh ! que vous me causez de joie ! répondit le pauvre ; que je suis heureux de trouver, dans votre charité, une ressource à ma misère ! » Le solitaire, qui ne gagnait sa vie qu'avec peine, redoubla son travail pour avoir de quoi nourrir son pauvre, et le nourrissait mieux que lui-même. Mais, au bout de quelque temps, ce pauvre commença à murmurer contre son hôte, et se plaignit qu'il le nourrissait mal. « Hélas ! mon cher ami, lui dit le solitaire, je vous « nourris mieux que moi-même ; je ne puis faire autre chose que ce « que je fais. »

Quelques jours après, cet ingrat recommença ses plaintes, et vomit contre son bienfaiteur un torrent d'injures. Le solitaire les souffrit avec patience, sans répondre une parole. Le pauvre fut honteux d'avoir parlé de la sorte à un saint homme, qui ne lui faisait que du bien, et lui demanda pardon ; mais il retourna bientôt à ses mauvaises dispositions, et conçut une telle haine contre le solitaire, qu'il ne pouvait plus le supporter. « Je suis ennuyé de vivre avec toi, lui dit-il ; je veux que tu me reportes dans le chemin, où tu m'as trouvé ; je « ne suis pas accoutumé à être si mal nourri. » Le solitaire lui demanda pardon, lui promettant qu'il tâcherait de le mieux traiter.

Il fut inspiré d'aller chez un honnête bourgeois du voisinage, demander un peu de meilleure nourriture pour cet estropié. « Venez « tous les jours, lui dit le bourgeois, chercher de quoi le nourrir. » Le pauvre homme en parut content ; mais, au bout de quelques semaines, il recommença à faire de nouveaux et piquants reproches au solitaire : « Va, lui dit-il, tu n'es qu'un hypocrite ; tu fais semblant « d'aller chercher l'aumône pour me nourrir, et c'est pour toi ; tu « manges le meilleur en secret, et tu ne me donnes que les restes. » — « Oh ! mon frère, lui dit le solitaire, vous m'accusez à tort ; je vous « assure que je ne demande jamais rien pour moi, et que je ne touche « même pas à ce qu'on me donne pour vous. Si vous n'êtes pas content des services que je vous rends, ayez au moins patience, pour « l'amour de Jésus-Christ, en attendant que je fasse mieux. » — « Va, je n'ai pas besoin de tes remontrances, » lui répliqua le pauvre ; et tout de suite il se saisit d'un caillou et le jeta à la tête du solitaire, qui évita le coup ; ensuite ce malheureux prit un gros bâton, dont il se servait pour se traîner, et en donna un si rude coup au solitaire, qu'il le fit tomber. « Dieu vous le pardonne, lui dit le solitaire ; pour « moi, je vous pardonne pour l'amour de lui le mauvais traitement « que vous me faites. » — « Tu dis que tu me pardonnes, répliqua le « pauvre ; mais ce n'est que du bout des lèvres, car tu voudrais déjà « me voir mort. » — « Je vous assure, mon frère, lui dit tendrement

« le solitaire, que c'est de tout mon cœur que je vous pardonne. » Ce bon solitaire voulut l'embrasser pour marque de réconciliation; dans ce moment, le pauvre le prit à la gorge, lui déchira tout le visage avec ses ongles, et voulut l'étrangler. Le solitaire s'étant débarrassé de ses mains, ce furieux lui dit : « Va, tu ne mourras jamais que de mes mains. »

Ce charitable solitaire montra la même patience, pendant trois ou quatre années. Pendant ce temps, on ne peut dire les indignités et les cruautés que ce pauvre lui fit essuyer, lui disant à tous moments qu'il voulait qu'il le reportât à l'endroit où il l'avait trouvé; qu'il aimait mieux mourir de faim ou de froid, ou être dévoré par les bêtes, que de vivre avec lui. Le solitaire ne savait à quoi se déterminer. D'un côté, il craignait qu'en reportant ce pauvre où il l'avait trouvé, il ne pérît de misère. De l'autre côté, il appréhendait de perdre patience avec lui. Dans cette perplexité, il alla consulter saint Antoine sur ce qu'il devait faire.

Saint Antoine lui parla en homme inspiré de Dieu, et lui dit : « O mon fils, prenez garde; la pensée que vous avez de quitter ce « pauvre, est une tentation du démon, qui veut vous ôter votre couronne. Si vous l'abandonnez, Dieu ne l'abandonnera pas. » — « Mais, mon père, reprit le jeune solitaire, je crains de perdre la patience avec lui. » — « Et pourquoi la perdriez-vous? répliqua le saint. Ne savez-vous pas que c'est envers ceux qui nous font le plus « de mal, que nous devons exercer plus généreusement notre charité? « Quel mérite auriez-vous donc d'avoir de la patience avec une personne qui ne vous ferait jamais de mal? Ne savez-vous pas que la « charité est une vertu courageuse, qui ne regarde pas les vices de « ceux qui nous font de la peine, mais qui ne regarde que Dieu? « Ainsi, mon fils, gardez ce pauvre. Plus il est méchant, plus vous « devez avoir pitié de lui. Tout ce que vous lui ferez par charité, « Jésus-Christ le tiendra pour fait à lui-même. Faites voir par votre « patience que vous êtes disciple d'un Dieu souffrant, et souvenez- « vous que c'est par la patience et la charité qu'on reconnaît un « chrétien. Regardez ce pauvre comme celui dont Dieu se sert pour « travailler à votre couronne. »

Le solitaire suivit les avis de saint Antoine; il eut plus de charité pour ce misérable qu'auparavant, et il ne cessait de prier pour lui. Dieu bénit une patience si courageuse : ce pauvre se convertit enfin, et vécut le reste de ses jours dans la pénitence et la sainteté.

*Vie des Pères du désert.*

7. On peut regarder le cœur de Moïse comme un abîme de charité et une fournaise ardente d'amour, au delà de tout ce qu'on peut imaginer. Voyant que son peuple avait abandonné le Seigneur, pour adorer le veau d'or : « Enfants de Jacob, leur dit-il, vous avez commis un grand péché; je vais monter vers le Seigneur pour le supplier

de vous pardonner votre crime. » Aussitôt il retourne sur la montagne, et s'oppose à la colère de Dieu, par ces paroles si pleines de confiance en sa bonté et de tendresse pour ce peuple ingrat : « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ou pardonnez à mon peuple, ou effacez mon nom du livre de vie. « Moïse ne craignait rien tant sans doute que d'être séparé de Dieu et effacé du livre de vie ; mais il parle ici avec la confiance d'un ami, qui conjure son ami de lui accorder une chose qu'il désire avec ardeur, comme s'il lui disait : Ou pardonnez-leur cette faute, ou retranchez moi du rang de ceux que vous honorez de votre amitié ; mais vous ne voulez pas sans doute me retrancher de ce nombre ; j'espère aussi que vous ne me refuserez pas le pardon que je vous demande pour eux. O homme plein de tendresse et de charité ! s'écrie saint Bernard ; il parle en vrai père, à qui rien n'est doux sans ses enfants. Le Seigneur, touché de sa prière, lui dit : « Allez, je ne punirai point l'innocent pour le coupable. Continuez de conduire mon peuple dans la terre que je lui ai promise. »

*Exod. xxxii, 31.*

Nous voyons aussi, dans le nouveau Testament, saint Paul renoncer à tous les biens temporels, souffrir tous les maux et vouloir être anathème pour le salut de ses frères. C'est assurément la marque d'un esprit infiniment élevé et d'une vertu héroïque. *Rom. ix, 3.*

### CINQUIÈME INSTRUCTION.

Des œuvres corporelles de miséricorde. — Désirer le salut avant tout. — Étendue du précepte de la charité. — Ordre qu'on doit y observer. — Amour des ennemis.

**D.** Quelles sont les œuvres corporelles de miséricorde ?

**R.** 1. Donner à manger à ceux qui ont faim et à boire à ceux qui ont soif ; 2. exercer l'hospitalité ; 3. vêtir ceux qui sont nus ; 4. servir les malades ; 5. visiter les prisonniers ; 6. racheter les captifs ; 7. ensevelir les morts.

On a fait aussi un vers technique, pour graver plus facilement dans la mémoire ces diverses œuvres. Le voici :

*Visito, poto, cibo, redimo, tego, colligo, condo.*

*Visito.* Visitez les pauvres, les malades, les prisonniers.

« La religion pure et sainte aux yeux de Dieu, qui est notre père, dit l'apôtre saint Jacques, consiste à visiter la veuve et l'orphelin dans leur tribulation, et à se conserver sans taché au milieu de ce siècle (1). »

Visitez les pauvres infirmes ; ils ont un double besoin, et, par conséquent, un double droit à votre charité. Ceux qui peuvent aller de porte en porte mendier leur pain, finissent toujours par trouver quelque âme sensible qui les soulage. Mais, au contraire, les pauvres qui gémissent sous le poids de quelque grave infirmité, sont enfermés dans leur étroit asile, comme Daniel dans la fosse aux lions, et risqueraient de voir se joindre à leurs douleurs l'horrible tourment de la faim, si quelque âme de Dieu, comme Habacuc, n'allait les secourir.

Une autre espèce de pauvres bien dignes d'exciter notre sensibilité, ce sont les pauvres honteux qui, victimes d'un préjugé cruel, cachent leur misère comme s'ils cachaient des remords. Mais la charité industrielle pénètre dans leurs sombres réduits, y porte la joie, et, en subvenant à leurs besoins, leur épargne l'humiliation de les avouer.

Visitez aussi les prisonniers ; la charité chrétienne ne rougit pas de se rendre dans les plus hideux cachots ; et souvent, avec les secours temporels, elle y fait descendre la résignation et le repentir<sup>1</sup>.

*Poto.* Donnez à boire à ceux qui ont soif. Rafrâchir les entrailles des pauvres, c'est rafrâchir les entrailles de Jésus-Christ. Et voyez jusqu'à quel point Dieu nous tient compte des moindres présents que nous lui faisons avec un cœur plein de charité : il promet à la dernière des aumônes la plus grande récompense ; un verre d'eau froide donné en son nom, est payé de la bienheureuse immortalité (2).

(1) Religio pura et immaculata apud Deum et Patrem, hæc est : Visitare pupillos et viduas in tribulatione eorum, et immaculatum se custodire ab hoc sæculo. *Jac.* 1. 27.

(2) Quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ frigidæ tantùm,.... amen dico vobis non perdet mercedem suam. *Math.* x, 42.

*Cibo.* Donnez à manger à ceux qui ont faim ; faites part de votre pain à celui qui en manque (1). Hélas ! que de choses périssent dans les maisons, qui pourraient servir à la nourriture des indigents ! Ce pain qui se gâte chez vous, cet argent qui vous est inutile, n'est pas à vous, dit saint Basile ; le superflu du riche appartient au pauvre (2). Si le pauvre périt faute de ce secours, vous êtes coupables de sa mort (3). Sa misère crie vengeance à Dieu contre votre dureté, et arme la miséricorde même contre vous<sup>3</sup>.

*Redimo.* Autrefois, il y avait un grand nombre de malheureux courbés sous le joug de l'esclavage, et il y en a encore beaucoup chez les Turcs et chez les peuples idolâtres. Or, s'il n'y a pas de bien plus précieux après la vie que la liberté, on conçoit que la rendre à ceux qui en sont privés, c'est le meilleur acte de charité. Racheter les captifs est donc une œuvre excellente ; et si, dans l'état actuel de notre société, elle ne peut être guère plus en usage, du moins pouvons-nous faire quelque chose d'approchant, en visitant les prisonniers, en les consolant dans leur affliction, en nous entremettant pour obtenir la libération de ceux qui sont détenus pour dettes ; et pour cela, si nos facultés nous le permettent, ayons la générosité de leur avancer quelques sommes et de leur en donner d'autres. Hâtons aussi par nos prières et nos aumônes la grande œuvre de la propagation de la foi, afin que la loi évangélique, qui est la véritable loi de liberté, se répande dans tout l'univers et brise partout les fers de l'esclavage<sup>3</sup>.

*Tego.* Revêtez ceux qui sont nus, et ne méprisez pas votre chair (4). Oui, leur chair est la vôtre ; ils sont vos frères, quoiqu'ils soient tout couverts de haillons. Cependant, que ne voit-on pas souvent, à la honte du siècle ! on se revêt de

(1) Frange esurienti panem tuum. *Is.* LVIII, 7.

(2) Superflua divitis sunt necessaria pauperis. *D. Basil.*

(3) Non pavisti, occidisti. *Ibid.*

(4) Quùm videris nudum, operi eum et carnem tuam ne despexeris. *Is.* LVIII, 7.

riches étoffes ; on va jusqu'à parer magnifiquement ses chevaux et les murailles de sa maison, et on laisse le pauvre nu, transi de froid, exposé à toutes les vicissitudes des saisons ! Mais, ô crime encore plus épouvantable ! il en est qui ne font pas difficulté de dépenser leur argent pour parer, le dirai-je ? pour parer des femmes débauchées ! et ils sont durs et impitoyables à l'égard des pauvres <sup>4</sup> !

*Colligo.* Exercez l'hospitalité ; recevez dans votre maison les indigents, les voyageurs (1). Faites part de votre bien aux saints, qui sont dans la nécessité (2). Rappelez-vous quel fut le bonheur de Marthe, de Marie, de Zachée, qui furent les hôtes d'un Dieu fait homme. Mais c'est ce même Dieu, qui vient frapper à votre porte dans la personne de ce pauvre abandonné ; lui refuserez-vous un asile ? Les saints de l'ancien Testament passaient tout le jour dans l'exercice de l'hospitalité ; et, aux premiers siècles de l'Église, la maison de chaque fidèle était une retraite et un hospice, où étaient bien reçus tous les chrétiens, qui venaient de tous côtés et passaient d'un lieu à un autre pour leurs affaires <sup>5</sup>.

*Condo.* Ensevelissez les morts. Autrefois, Tobie se signalait par son zèle à rendre les derniers devoirs aux nombreuses victimes de la fureur de Sennachérib ; et il accomplissait même ce devoir au péril de sa vie ; car, il aurait cru, selon la pensée de saint Ambroise, que c'eût été une faute d'abandonner un devoir de piété par la crainte de la mort ; et il regardait la mort même comme le prix et la récompense de ses actes de miséricorde (3). Faites-vous donc un devoir d'assister, autant que vos occupations le permettront, aux funérailles de vos semblables. Le dernier service que vous puissiez rendre à vos parents, à vos amis, à vos bienfaiteurs, c'est de les accompagner à leur dernière demeure. Et que ce ne soit pas un pur sentiment de civilité

(1) *Egenos vagosque induc in domum tuam. Is. LVIII, 7.*

(2) *Necessitatibus sanctorum communicantes, hospitalitatem secantibus. Rom. XII, 13.*

(3) *Erat enim misericordiæ pretium mortis pœna. Amb. de Tob. c. 1.*

qui vous y conduise , mais un véritable esprit de religion, de telle sorte que, tout en accompagnant le corps avec un pieux recueillement, vous songiez en même temps aux besoins de l'âme, qui brûle peut-être dans les feux du purgatoire. Unissez-vous donc aux chants funèbres de l'Église et à ses prières, pour lui procurer tout le soulagement dont elle sera susceptible.

Dieu a tant à cœur ces divers exercices de miséricorde, qu'il semble uniquement attacher le salut ou la réprobation à leur accomplissement ou à leur inexécution. En effet, que reprochera-t-il, au dernier jour, aux malheureux qu'il condamnera aux flammes éternelles? L'adultère? le vol? les blasphèmes? les impudicités? Ce sont des crimes abominables sans doute; et cependant Jésus-Christ semble ne pas y faire attention, pour ne s'occuper que de l'insensibilité envers les pauvres. « Allez, dit-il, allez, maudits, au feu éternel, parce que j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; j'ai été sans asile, et vous ne m'avez pas recueilli; nu, et vous ne m'avez pas revêtu; malade, et vous ne m'avez pas visité; captif, et vous n'êtes pas venu à moi dans ma prison. » Au contraire, en retour de ces mêmes bonnes œuvres, auxquelles on aura été fidèle, il donnera des torrents de délices, tous les trésors de la maison de son Père, une couronne, un royaume céleste (1).

Voilà comment l'aumône ouvre les portes du ciel aux âmes sensibles et compatissantes; mais elle les ferme aux cœurs durs et avarés. Ah! malheureux, si vous repoussez les pauvres, si vous les méprisez, que deviendrez-vous, au jour du terrible jugement? C'est bien alors qu'on pourrait vous adresser ces paroles d'un apôtre : « Pleurez, lamentez-vous, jetez des cris de douleur (2). Vous avez vécu dans

(1) Possidete paratum vobis à constitutione mundi regnum. *Math.* xv, 34.

(2) Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris. *Jac.* v, 1.



les délices, et vous voilà plongés dans les plus affreux tourments. » On a pu dire, sans exagération, que c'est sur les pauvres que reposent tous nos droits au salut éternel.

D. Quels biens devons-nous principalement désirer pour nous ?

R. Le salut éternel et tout ce qui peut y contribuer.

Que sert-il, en effet, à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme ? Nos plus riches trésors sont au ciel ; et la seule chose nécessaire, c'est le salut. Périront donc mille fois tous les biens de la terre, plutôt que de nous perdre nous-mêmes ! Ainsi, quand il s'agit de la vie éternelle, il faut savoir tout sacrifier, biens de la fortune, amis, parents, s'ils sont un obstacle aux desseins que la Providence a sur nous, et, par conséquent, à notre salut. C'est en ce sens que Notre-Seigneur a dit dans son Évangile : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi (1). » C'est en ce sens encore qu'après avoir fait les plus fortes et les plus touchantes recommandations sur la charité due au prochain, il allait cependant jusqu'à dire qu'il fallait, au besoin, savoir haïr son père, sa mère, sa femme, ses proches, ses enfants et sa propre vie pour Dieu et pour l'Évangile, nous montrant par là que le salut doit passer avant tout, et qu'il faut l'opérer à tout prix.

Mais, si nous devons travailler avec tant d'ardeur à notre propre sanctification, celle de notre prochain ne doit pas nous laisser indifférents. A l'exemple de Jésus-Christ, qui nous a aimés jusqu'à donner sa vie pour nous, nous devons aussi être prêts à exposer notre vie pour le salut de nos frères (2). Après leur avoir donc rendu tous les honneurs

(1) Qui amat partem aut matrem plus quàm me non est me dignus. *Math.* xxxvii, 38.

(2) In hoc cognovimus charitatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit, et nos debemus pro fratribus animas ponere. *1. Joan.* iii, 16.

et tous les services qu'ils sont en droit d'attendre de nous, il faut encore ne rien épargner pour leur procurer, autant qu'il est en nous, le plus grand des biens, qui est le salut de leurs âmes <sup>6</sup>.

D. Qui est le prochain que nous devons aimer comme nous-mêmes?

R. Tous les hommes et même nos ennemis.

Le Père céleste fait également luire son soleil, et tomber la rosée du ciel sur les bons et sur les méchants, sur les justes et sur les pécheurs. A son exemple, l'homme charitable et miséricordieux ne fait acception de personne, parce qu'il sait que nous sommes tous l'ouvrage de Dieu, l'image vivante de Dieu ; il ne voit, dans tout le genre humain, qu'une immense famille de frères, tous rachetés par le sang de Jésus-Christ et héritiers de son royaume. Ainsi tout homme, quel qu'il soit, chrétien, juif ou païen, ami ou ennemi de Dieu, est compris dans le grand précepte de la charité que Dieu nous intime à tous. Nul n'en doit être exclu, fut-il même notre ennemi le plus acharné. Par cela seul qu'il est homme, qu'il est créature de Dieu, nous devons l'aimer. C'est ce que le Seigneur nous a fait admirablement comprendre par la parabole du Samaritain, qui verse l'huile et le vin sur les plaies d'un inconnu, d'un étranger qui n'était pas de même religion que lui, et aux yeux duquel il n'était lui-même qu'un homme méprisable, qu'un excommunié. Il suffit qu'un de nos semblables soit dans le besoin, pour qu'aussitôt nous sentions s'émouvoir les entrailles de notre commisération.

Cependant, de quelque étendue que soit la charité, elle a ses degrés ; car il est évident que tous les objets ne sont pas également aimables, et, d'un autre côté, quelle que soit notre bonne volonté, nous ne pouvons pas être également utiles à tous. Voici donc l'ordre de la charité, que Dieu lui-même a fixé, selon la parole du Sage (1). Cet ordre con-

(1) Ordinavit in me charitatem. *Cantic.* 11, 4.

siste à préférer Dieu à toutes choses, notre salut à celui des autres, le salut du prochain à nos biens et même à notre vie dans le cas d'une nécessité absolue, nos proches aux étrangers, et les gens de bien aux pécheurs. La raison qu'en donne saint Thomas (1), c'est que la charité se règle à la fois et sur l'objet qu'elle regarde, nous inspirant plus d'amour pour les personnes en qui elle voit plus de bonté et nous faisant préférer le plus grand bien au plus petit ; et sur le sujet où elle réside, lui donnant une plus tendre affection pour ceux qui, à raison des temps, des lieux, ou pour d'autres circonstances, lui sont plus étroitement unis.

Mais, comme l'amour des ennemis semble le point le plus difficile du précepte de la charité, il est bon que nous y donnions une attention particulière.

#### De l'amour des ennemis.

Jésus-Christ ne s'est pas contenté de dire : « Vous ne haïrez point ; » il veut que nous répondions à la haine et aux injustices de nos ennemis, par les douces affections de la bienveillance et de la charité (2). Ce n'est pas un simple conseil qu'il donne ; il parle en maître qui veut être obéi, et il insiste sur ce précepte, le développant par toutes les considérations les plus capables de faire impression sur le cœur de ses disciples : « Vous avez appris, leur dit-il, qu'il a été dit  
« aux anciens : Vous aimerez votre prochain, mais vous  
« haïrez vos ennemis ; et moi je vous dis : Aimez vos enne-  
« mis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour  
« ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, afin que  
« vous soyez les dignes enfants de votre Père, qui est dans  
« les cieux. Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment,  
« quelle récompense aurez-vous ? Les publicains ne le  
« font-ils pas ? Si vous ne saluez que vos frères et vos amis,

(1) D. Thom. 2, 2, q. 26, a. 9.

(2) Diligite inimicos vestros. *Math.* v, 44.

« que faites-vous de plus qu'eux ? Les païens n'en font-ils pas « autant ? Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste « est parfait (1). » Paroles divines, plus douces que le lait et le miel ! Comment se fait-il qu'on les oublie si souvent ?

Manquer donc au précepte de la dilection des ennemis, c'est renoncer à la qualité d'enfant de Dieu, aux yeux duquel il n'y a ni barbare, ni Grec, ni Romain, ni Scythe, mais qui embrasse également tous les hommes dans le sein de sa providence paternelle, et supporte les plus grands scélérats avec une patience inaltérable ; c'est renoncer à la qualité de disciple de Jésus-Christ, qui a fait son principal commandement de la Charité envers tous les hommes, sans exception aucune ; et, par conséquent, c'est renoncer à sa qualité d'héritier du paradis. Car il y aura un jugement sans miséricorde à celui qui ne fait point miséricorde (2).

Si donc nos ennemis ont le tort de ne pas nous aimer, ils sont assez punis, parce qu'ils se privent du précieux trésor de la charité et de la grâce de leur Dieu ; ne soyons pas assez aveugles et assez insensés pour nous faire à nous-mêmes le tort de leur rendre haine pour haine ; laissons-leur, à eux, toute la honte de leurs rancunes et de leurs animosités. La meilleure ou plutôt la seule vengeance que nous puissions nous permettre, c'est de faire tous nos efforts, par nos bons procédés et par nos prières, pour les faire rentrer en eux-mêmes, pour les engager à la vertu et les gagner à Dieu.

Mais il en coûte, dit-on, pour aimer un ennemi ; l'amour ne se commande pas, et vous voulez que j'aime un monstre d'ingratitude, qui me fait horreur, un perfide qui s'est joué de ma confiance, un médisant qui partout me déchire, un barbare qui, s'il l'osait ou s'il le pouvait, m'accablerait de coups, un cœur pervers qui ne recule devant aucune

(1) Estote ergò vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. *Math.* v, 48.

(2) Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam. *Jac.* ii, 13.

injustice, et qui est mille fois digne de toute mon aversion et de tout mon courroux. — Réprimez un instant ces bouillons de la colère, pour écouter la voix calme de la religion. Cet homme qui est si abominable à vos yeux, peignez-le sous les couleurs les plus noires ; je le suppose aussi coupable à votre égard que vous le voudrez ; mais, enfin, a-t-il cessé d'être homme ? Ne porte-t-il pas toujours empreint sur son front le caractère de la Divinité ? Cet homme, c'est un chrétien racheté par le sang de Jésus-Christ, frère de Jésus-Christ, fils de Dieu par adoption. Si souillé de crimes qu'il soit, Dieu le souffre, Dieu le protège, et vous seriez à son égard dur, cruel, inexorable ! Tout pécheur qu'il est, il peut rentrer en grâce avec Dieu et devenir un grand saint, et vous ne voudriez pas lui donner la moindre part à votre estime et à votre affection ! Mais, si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, qu'y a-t-il donc, vous dirai-je avec Jésus-Christ, qui vous distingue des païens ? Qu'y a-t-il même, continuerai-je avec saint Augustin, qui vous distingue des animaux dépourvus de raison ? Vous ne faites pas mieux que les serpents, les loups et les ours. Afin donc de leur être supérieur, aimez même vos ennemis (1). La perfection propre du christianisme consiste à aimer ceux qui nous haïssent, à rendre le bien pour le mal. Gardons-nous donc de céder aux mouvements impétueux de l'aversion et de la colère ; mais chérissons cordialement nos semblables. Les noms mêmes de haine, de querelle, de dispute, de division ne devraient pas être connus parmi les chrétiens, lesquels, d'après la parole de Jésus-Christ, ne doivent faire qu'un, de même que les trois personnes divines ne font qu'un.

Ce qui doit nous toucher encore plus que toutes les raisons, c'est l'exemple de Jésus-Christ, mourant sur la croix.

(1) Amas amantes te, filios et parentes ; amant et gentes, amant et dracones, amant et ursi, amant et lupi. Ut ergo superiores simus et gentilibus et bestiis, etiam adversarios diligamus. *D. Aug. Serm. 6. de Temp.*

Voyez-le suspendu à cet horrible gibet, dit saint Augustin ; il est dans la situation la plus affreuse qu'on puisse imaginer, en proie à la douleur la plus cruelle, en butte aux sarcasmes de ses ennemis ; et voyez sa patience à supporter leurs injures, voyez jusqu'à quel point il pousse sa clémence pour eux. Non-seulement il leur pardonne, mais il sacrifie même sa vie pour ceux qui la lui arrachent avec tant de cruauté. Ecoutez sa prière : il intercède pour eux auprès de son Père céleste ; et, quoique ses cruels ennemis et ses infâmes bourreaux aient répandu tout son sang par les plaies dont ils l'ont couvert, tout épuisé qu'il est, il trouve cependant, dans son cœur brûlant d'amour, des ressources contre sa faiblesse ; il crie à haute voix pour recommander à son Père céleste, non pas ses amis, non pas sa chère mère, mais ses ennemis et ses bourreaux (1). De la croix comme du haut de son trône, il vous dicte ses lois (2) ; son exemple vous commande, encore plus vivement que ses paroles, d'aimer vos ennemis. Et, quand il vous demande grâce pour votre frère, contre lequel vous êtes peut-être à tort irrité, oserez-vous le rebuter ? Ah ! si vous nourrissez quelque ressentiment contre votre prochain, l'exemple, la prière, l'ordre de votre Dieu, vous font un devoir de vous réconcilier au plus tôt.

N'allez donc pas vous figurer que ce commandement de l'amour des ennemis est impossible, car le Seigneur a pratiqué le premier tout ce qu'il a enseigné. Et, après lui, que de saints ont marché sur ses traces ! Pour n'en citer qu'un seul, avec quelle générosité saint Étienne n'a-t-il pas pardonné à ses ennemis ! Il priait pour ceux qui le lapidaient, offrant par là, dit saint Grégoire de Nazianze, un sacrifice plus agréable à Dieu que celui de sa vie (3).

(1) Pater, dimitte illis. *Luc.* xxiii, 24.

(2) Vide pendentem, audi precantem et tanquam de tribunali præcipientem. *D. Aug.*

(3) Stephanus pro lapidantibus orabat, majus aliquid morte Deo offerens. *D. Greg. Naz.*

Avant même l'exemple de Jésus-Christ, qui est pour le chrétien un si puissant motif de douceur et de clémence, tout ce qu'il y a eu d'hommes justes dans l'ancienne loi, se sont signalés par leur charité. Israël, ingrat et rebelle, se rassemble en tumulte et entoure Moïse, pour le lapider; et Moïse offre à Dieu ses prières pour le bonheur et la conservation de ce peuple égaré. David, maître de la vie de Saül, son ennemi acharné, par lequel il était poursuivi à toute outrance, n'a garde de porter les mains sur lui; il se contente de lui couper un pan de sa robe; encore même se le reprocha-t-il plus tard, craignant d'être allé trop loin. Élisée sert lui-même à boire et à manger à des ennemis venus pour le prendre, et les laisse se retirer en paix. Le prophète Jérémie offre à Dieu ses prières pour des barbares, qui l'ont jeté dans une fosse. Et ce que ces saints ont fait, nous ne pourrions pas le faire? Et, parce que quelqu'un de nos frères nous aura offensé, oserons-nous garder contre lui une haine implacable ?

Toutefois, pour la consolation de certaines âmes trop vives et trop sensibles, je dois faire les deux observations suivantes, qui vont terminer cette instruction.

1° L'amour que nous devons à tous les hommes connus ou inconnus, amis ou ennemis, n'est pas précisément un sentiment de tendresse, mais de bienveillance; il ne réside pas dans l'inclination, mais dans la volonté. Et, sans s'épancher en effusions de cœur, il n'en est pas moins un amour réel, qui doit se manifester, quand l'occasion se présente, par des effets solides.

2° Cette effervescence subite, ces transports, qui préviennent la raison et qu'excite au-dedans de nous le souvenir d'une injure atroce ou la vue de celui qui l'a commise, ne sont pas des péchés, tant qu'ils sont involontaires; mais il faut résister vigoureusement à leur impulsion; c'est une tentation fort dangereuse, contre laquelle on ne saurait trop se prémunir. Si on ne se laisse aller ni à des sentiments de haine, ni à des paroles de mépris, ni à des actes

de vengeance, ces mouvements impétueux, triste effet de la dégradation de notre nature, au lieu d'être criminels et punissables, peuvent devenir des principes de vertu.

Dilatez donc vos cœurs, ô chrétiens, ô enfants de Dieu; que la charité règne, que la charité abonde; la charité, c'est toute la loi de Jésus-Christ. La foi, dit saint Jacques de Nisibe, est comme la pierre et la base de l'édifice; la charité est comme le lien, qui en unit les divers matériaux; et, si l'amour est tant soit peu défectueux, la foi elle-même ne tarde point à menacer ruine (1).

### TRAITS HISTORIQUES.

1. Le saint pape Pie V allait souvent visiter les hôpitaux; il lavait les pieds des pauvres, les consolait dans leurs peines, et les disposait lui-même à mourir chrétiennement. Son humilité avait quelque chose d'admirable. Un seigneur anglais, protestant de religion, se convertit, en le voyant baiser les pieds d'un pauvre tout couvert d'ulcères.

Saint André Corsini, issu d'une des plus illustres familles de Florence, après avoir passé quelques années dans le désordre, rompit tout à fait avec le monde, et se consacra à Dieu dans l'ordre des Carmes. Sa charité pour les pauvres, et surtout pour les pauvres honteux, était incroyable; il recherchait ces derniers avec un grand soin, et les assistait le plus secrètement qu'il lui était possible. Tous les jeudis, il avait coutume de laver les pieds des pauvres, afin de pratiquer plus parfaitement cette charité et cette humilité, si recommandées par Jésus-Christ. Un d'entre eux ne voulant point présenter les siens, parce qu'ils étaient tout couverts d'ulcères, le saint surmonta sa résistance; mais à peine les pieds de ce malheureux eurent-ils été lavés, qu'ils se trouvèrent entièrement guéris.

Toute la vie de saint Roch a été vouée à la charité. Né à Montpellier, d'une famille noble, il porta, en venant au monde, une croix couleur de pourpre sur la poitrine; ce qui semblait annoncer qu'il serait un vaillant soldat de Jésus-Christ. Étant allé à Rome en pèlerinage, en un temps où la peste y faisait les plus affreux ravages, il se mit au service des malades, leur prodiguant toute sorte de secours; et, quand le fléau disparaissait dans une ville, il le suivait dans une autre, puis dans une troisième; et le mal semblait fuir devant lui. Mais, à Plaisance, il fut attaqué lui-même de la terrible maladie; et,

(1) Jacob. Nisib. *Serm.* 11, *de Charit.*



contraint de sortir de la ville pour ne pas infecter les autres, il se traîna dans une forêt voisine, où il souffrit des douleurs incroyables. Abandonné des hommes, il ne le fut pas de Dieu, qui pourvut à ses besoins, en lui faisant porter tous les jours un pain par le chien d'un gentilhomme voisin, nommé Gothard. Lorsqu'il fut guéri, il revint à Montpellier, où il mourut dans les exercices de la piété. On l'invoque contre la peste et autres maladies contagieuses; et plusieurs villes ont dû à son intercession la cessation de ce fléau, ou le bonheur d'en être préservées.

2. Qui n'admirerait la tendre sollicitude de notre divin Sauveur pour le peuple qui le suivait dans le désert ! C'était une multitude de pauvres, de malades, d'enfants, qui préféraient à toutes choses la consolation de l'entendre et de se tenir près de sa personne; et c'est pour eux qu'il opéra, en deux circonstances, le miracle de la multiplication des pains. « J'ai pitié, disait-il, de ce peuple, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils me suivent, et ils n'ont rien à manger; et, si je les renvoie chez eux sans manger, les forces leur manqueront en chemin, parce que quelques-uns sont venus de loin. Combien de pains avez-vous? demanda-t-il à ses disciples. — Cinq, lui répondirent-ils la première fois, et sept la seconde. Ils avaient aussi quelques petits poissons; mais qu'était-ce pour une si grande multitude? Cependant Jésus commanda au peuple de s'asseoir; il prit les pains, et, rendant grâces, il les rompit et les donna à ses disciples, pour les distribuer. Tous en prirent tant qu'ils voulurent; et c'est ainsi qu'il rassasia une fois cinq mille hommes, et une autre fois quatre mille, sans compter les femmes et les enfants; et encore on remporta plusieurs corbeilles, pleines des morceaux qui étaient restés.

MATH. XV. — MARC. VIII.

Saint Oswald avait toujours à sa table douze pauvres qu'il servait avec affection. — Saint Yves, dès que la récolte était finie, distribuait aux indigents son blé, ou le prix qu'il l'avait vendu. On lui conseillait d'attendre quelques mois pour le vendre plus cher. « Que sais-je, répondit-il, si je serai alors en vie? » — « En attendant ainsi, lui dit ensuite la même personne, j'ai gagné un cinquième. » — « Et moi, répliqua le saint, j'ai gagné le centuple, pour n'avoir pas gardé mon blé. » Un jour qu'il n'avait qu'un pain dans sa maison, il commanda de le donner aux pauvres; et il ne se réserva rien pour lui-même. — Saint Gilbert ne se nourrissait que de racines et de légumes; encore mangeait-il si peu que l'on ne concevait pas comment il pouvait subsister. Il avait toujours à table un plat qu'il appelait *le plat du Seigneur Jésus*. Il y mettait ce qu'on lui servait de meilleur puis le faisait donner aux pauvres.

God.

Le bienheureux François d'Estaing mettait toujours en première ligne, dans la dépense de sa maison, les intérêts de Dieu et des pauvres. Ses intérêts personnels ne venaient qu'après et comme un acces-

soire de la moindre importance; et, si les besoins des pauvres augmentaient, il diminuait encore d'autant les dépenses de sa maison; en sorte qu'on a dit qu'il ne vivait lui-même que du reste des revenus des pauvres. Une année, le Ciel récompensa sa charité d'une manière éclatante. C'était par un temps de grande disette; la ville de Rodez se trouvait inondée d'une foule de pauvres, et surtout d'enfants qui demandaient du pain. Les ressources de la ville ne suffisant pas à tant de besoins, ils se répandaient dans les campagnes voisines, cherchant partout de quoi rassasier la faim qui les pressait. Une troupe de ces enfants étant un jour tombés sur un champ de fèves qui commençaient à mûrir, ils en sont bientôt chassés par le maître qui les charge de coups. Sur ces entrefaites, ils voient passer François d'Estaing, qui revenait de sa campagne et ils s'empressent de courir après lui, pour réclamer son secours. « Nous mourons de faim, lui disent-ils en pleurant, et on nous chasse de partout. » Le bon évêque est touché de compassion, et il conjure le maître du champ d'avoir plus d'indulgence pour ces pauvres enfants. — « Volontiers, répondit le paysan, je les laisserai manger, si Monseigneur veut payer le dommage. » — « Il sera largement réparé, reprit aussitôt François; avec la grâce de Dieu, vous ne perdrez rien. » — « Mangez, mangez, mes enfants, dit alors le paysan, en son patois; mangez des fèves pendant une heure, mais n'en emportez pas. » Ils ne se firent pas longtemps prier. Le bon évêque les considéra un moment avec un indicible sentiment de bonheur, et, en se retirant, il laissa un de ses aumôniers, pour payer ce que le maître du champ demanderait et distribuer en même temps une petite aumône à chacun de ces enfants. On comprend aisément le ravage que fit, dans l'espace d'une heure, une trentaine d'enfants affamés; et cependant, lorsque le temps de la récolte fut venu, il se trouva une si grande abondance de fèves, que le maître du champ lui-même et tous les voisins en étaient saisis d'étonnement. Sans doute, le Ciel voulut récompenser le villageois et acquitter plus amplement la dette contractée par le saint évêque. Depuis lors, le champ fut appelé PAÏS, MAÏNAT : c'est le mot dont se servit le paysan, pour engager les enfants à manger.

*Vie du Saint*, par M. BION.

3. L'Église, toujours animée de l'esprit de son divin Maître, s'est souvent dépouillée de ses richesses et de ses plus précieux ornements; elle a vendu jusqu'aux vases sacrés, pour racheter les captifs. On a vu même des saints, par un prodige de charité qui semble incroyable, se vendre eux-mêmes pour rendre à la liberté quelque malheureux esclave. Nous avons déjà cité saint Vincent de Paul, qui se mit à la place d'un forçat, aux galères de Marseille. Saint Grégoire raconte dans ses dialogues (1) que saint Paulin de Nole, après avoir employé

(1) D. Greg. *Dial.*, l. III, c. 1.

tout ce qu'il possédait à payer la rançon de plusieurs prisonniers, se vendit lui-même aux Vandales, pour racheter le fils d'une pauvre veuve. Il travailla comme esclave dans un jardin. Jusqu'à ce que son maître, ayant découvert son mérite et qu'il était favorisé du don de prophétie, le mit en liberté et le renvoya. — Saint Raymond Nonnat, religieux de la Merci, ayant été envoyé par ses supérieurs en Barbarie, pour racheter des captifs, obtint des Algériens la liberté d'un grand nombre. Lorsque ses fonds furent épuisés, il se donna lui-même en otage, pour la rançon de ceux des chrétiens dont la situation était la plus rude, et dont la foi courait le plus de risques. Les Mahométans le traitèrent avec tant d'inhumanité, qu'il serait mort entre leurs mains, si la crainte de perdre la somme stipulée n'eût engagé le cadi, ou magistrat de la ville, à donner des ordres pour qu'on l'épargnât. — Saint Sérapion le Sincérite, après avoir donné tout aux pauvres, jusqu'à ses habits, se vendit lui-même, et à diverses reprises, trafiquant ainsi en quelque sorte de sa personne, afin de procurer au prochain des secours spirituels ou temporels. La lecture de sa vie fit sur saint Jean l'Aumônier une si vive impression, qu'il fit appeler son intendant et lui dit : « Ah ! que nous aurions bien mauvaise grâce de nous glorifier de ce que nous distribuons nos biens aux pauvres ! Voilà un homme qui trouve le moyen de se donner lui-même à eux, et cela plusieurs fois. »

4. Jacques Éveillon, savant et pieux chanoine d'Angers, mort en 1651, fut amèrement pleuré des pauvres, dont il était le père. Comme on lui reprochait un jour qu'il n'avait point de tapisseries : « Quand, en hiver, j'entre dans ma maison, répondit-il, les murs ne me disent pas qu'ils ont froid ; mais les pauvres qui se trouvent à ma porte, tout tremblants, me disent qu'ils ont besoin de vêtements. »

*Dict. hist.*

Sainte Élisabeth de Hongrie employait aux œuvres de charité ou au travail, tout le temps que n'emportait point la prière. Son travail consistait à carder et à filer de la laine, pour faire des habits aux pauvres et aux religieux.

Le grand saint Martin, fils d'un officier, fut obligé de servir à l'âge de quinze ans dans les troupes romaines. Il tint une conduite admirable dans cette profession. Chaque jour il donnait aux pauvres ce qui lui restait de sa paie, après avoir pris ce qui lui était absolument nécessaire. N'ayant un jour que ses armes et un simple habit de soldat, il rencontre à la porte d'Amiens un pauvre tout nu ; quoiqu'il fit un froid rigoureux, il prit aussitôt son épée, coupa sa casaque, en donna la moitié à ce pauvre, et s'exposa aux moqueries de ses camarades, en paraissant devant eux avec l'autre moitié. La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut, revêtu de la moitié d'habit qu'il avait donnée au pauvre et il l'entendit dire aux anges : « C'est Martin qui, n'étant que catéchumène, m'a revêtu de cet habit. » Ce qui en-

couragea tellement Martin, qu'il ne différa pas davantage à recevoir le baptême.

SULPICE SÉVÈRE

M. Daviau, archevêque de Bordeaux, avait une si tendre charité pour les pauvres qu'il se refusait souvent le strict nécessaire, au point qu'une fois le nombre de ses chemises se trouva réduit à deux. Lorsque les sœurs hospitalières, qui s'étaient chargées de laver et raccommoder son linge, le sollicitaient de leur donner quelque argent pour lui acheter de la toile et des bas, le prélat leur demandait s'il n'y avait pas quelque pauvre à secourir. Enfin, ces bonnes sœurs imaginèrent de venir lui dire un jour qu'un gentilhomme infirme et avancé en âge s'était tellement ruiné, à force de donner aux pauvres, qu'il ne pouvait plus se présenter déceimment dans le monde, et qu'elles venaient le prier de leur faire une aumône, pour acheter à ce chrétien si pauvre six chemises et six paires de bas. L'archevêque s'empresse de donner aux sœurs la somme nécessaire. Au bout de deux ou trois jours, elles reviennent, apportant les chemises et les bas. Le charitable prélat se félicitait d'avoir fait une bonne action, lorsque les sœurs lui dirent : *Vous ne savez pas, Monseigneur, quel est le pauvre à qui vous avez fait l'aumône?... C'est vous-même!*

5. L'hospitalité a été la vertu sociale des premiers âges. Ouvrez la Bible, vous y trouverez les plus délicieux récits sur la réception faite par les patriarches à l'étranger, qui venait frapper à leur porte; vous y verrez leurs soins empressés, pour le débarrasser de son fardeau, pour laver ses pieds fatigués de la route, imprégnés de poussière, et toute leur sollicitude à préparer pour lui les meilleurs aliments, le meilleur lit, et à lui prodiguer les attentions les plus délicates. Chez tous les peuples du monde, nous trouvons l'hospitalité en honneur. Nos ancêtres, les bons Gaulois, allaient sur les routes au-devant du voyageur, s'emparaient de sa personne et se disputaient l'honneur de le traiter. Les sauvages de l'Amérique réservent à l'étranger la place d'honneur, et quiconque a fumé le calumet d'un américain est en sûreté au milieu de la peuplade, quelle que soit du reste sa couleur. Chez les Arabes, l'hospitalité a un caractère sacré. Un étranger, un ennemi même a-t-il touché la tente du bédouin, sa personne devient un objet de respect. Ce serait une lâcheté, une honte éternelle, de satisfaire même une juste vengeance, aux dépens de l'hospitalité. Dès que l'arabe a consenti à manger le *pain et le sel* avec son hôte, rien au monde ne peut le lui faire trahir. La puissance du sultan ne serait pas capable de retirer un réfugié d'une tribu, à moins de l'exterminer tout entière. Mais parlons de l'hospitalité chrétienne, elle s'est signalée par les traits les plus héroïques. Nous nous contenterons de parler ici du dévouement sublime des religieux du Mont-Saint-Bernard.

Au nord-est de la Savoie, s'élève, comme pour séparer la France de l'Italie, une des plus hautes montagnes de l'Europe. D'une élé-

vation de 7,550 pieds au-dessus du niveau de la mer, elle est hérissée de rochers et sillonnée de précipices, qui la rendent presque inaccessible. Des glaces éternelles couvrent ses flancs et son sommet. La neige tourbillonne sans cesse; tantôt elle s'élève et se disperse; tantôt amoncelée sur un point, elle grandit comme une autre montagne, jusqu'à ce qu'enfin cette masse se détache, roule avec fracas, brise les rochers, et, redoutable avalanche, ensevelit ce qu'elle ne peut renverser. C'est cependant à travers cette effrayante contrée, où tout secours manque à l'homme et où de redoutables dangers le viennent assaillir, que se dirige une des deux seules routes qui unissent l'Italie à la Suisse. Malheur au voyageur téméraire, qui gravit péniblement les sentiers escarpés, quand les échos retentissent du long mugissement des neiges qui s'écroulent. Il ne peut fuir, ni en avant ni en arrière; il n'a plus qu'à recommander son âme à Dieu! Cependant une chance de salut lui reste: de bons et intrépides religieux veillent sur lui.

Retirés dans un monastère, bâti au point le plus élevé de la montagne et fondé au x<sup>e</sup> siècle par Bernard de Manthon, ces hommes généreux se sont voués à une affreuse solitude, pour prodiguer des secours à l'humanité souffrante et pour lutter contre les neiges et les glaces. Le but de leur institution et leur devoir consistent à servir de guides aux voyageurs égarés, à chercher ceux que le froid aurait pu saisir, ou que les avalanches auraient pu précipiter dans les fondrières. L'intrépidité de ces religieux égale leur vigilance. Aucun malheureux ne les appelle en vain; ils le retirent étouffé sous des amas de neige; ils le raniment agonisant de froid et de terreur; ils le transportent sur leurs bras jusqu'à leur couvent, où les soins les plus empressés lui sont donnés.

Les religieux du Saint-Bernard ont su associer à leur charité l'intelligence et la sagacité des animaux, en profitant de l'admirable instinct que la nature a accordé aux chiens de Terre-Neuve. Fidèles compagnons des courses de leurs maîtres, ces dogues bienfaisants vont à la piste des malheureux, ils devancent les guides, et parfois dirigent eux-mêmes la pieuse caravane; souvent les aboiements de ces intelligents auxiliaires ont ranimé le voyageur exténué de fatigue, transi de froid et qui s'empressait de suivre leurs vestiges toujours sûrs. Lorsque les éboulements de neige, aussi prompts que l'éclair, engloutissent un passager, les dogues du Saint-Bernard le découvrent sous l'abîme et y conduisent les religieux, qui retirent le cadavre et souvent le rendent à la vie.

On ne saurait rendre trop d'hommages à la piété profonde, à l'ardente charité, disons mieux, à l'héroïsme de ces humbles religieux; car toutes les douleurs, toutes les fatigues du corps et les impressions morales les plus tristes et les plus pénibles, les attendent dans l'accomplissement de leur tâche. Jamais leurs yeux ne se reposent

que sur une nature morte et désolée, que sur les misères et les souffrances de l'humanité; jamais pour eux les joies de la vie, jamais le repos, jamais le calme. Si l'énergie de leur dévouement s'exalte dans une pareille lutte contre les éléments, leur force physique s'épuise bientôt, leur santé s'altère; sans parler de leurs travaux et de leurs fatigues continuelles, l'air qu'ils respirent à une si prodigieuse élévation, est trop raréfié et trop vif pour la poitrine humaine; aussi sentent-ils bientôt leurs poumons se consumer intérieurement par cette dévorante activité. Il est presque inouï qu'un des hôtes du Saint-Bernard, quelque-jeune et quelque vigoureux qu'il fût, ait vécu plus de dix ans dans sa solitude meurtrière. Mais la charité leur fait affronter toutes les horreurs d'une mort assurée. Et maintenant, disons-le avec douleur, ces hommes héroïques, que l'Europe entière admire, que la république française elle-même avait respectés, que Napoléon avait favorisés de ses dons, sont en butte à une indigne persécution; leur monastère a été envahi, spolié. Ainsi fait partout l'impiété; la religion édifie, l'impiété ne sait que détruire; et elle ose encore nous parler de liberté, d'humanité!

6. Quand on donnerait aux pauvres, disait saint Jean Chrysostome, des trésors immenses, cette bonne œuvre n'approche point de celle d'un homme qui contribue au salut d'une âme. Cette aumône est préférable à la distribution de dix mille talents; elle vaut mieux que le monde entier, quelque grand qu'il paraisse à nos yeux, car un homme est plus précieux que tout le reste de l'univers.

D. CHRYSOS., *orat. 3, contra Sud.*

Sainte Thérèse désirait avec tant d'ardeur le salut des âmes, qu'elle disait que, pour en sauver une seule, elle endurerait de tout son cœur la plus cruelle mort, et même ce qui surpasse toute admiration, les peines du purgatoire, jusqu'au jour du jugement.

. A Antioche, il y avait deux chrétiens, Saprice et son ami Nicéphore, qui, après s'être aimés comme deux frères, se haïssaient aussi avec toute la fureur de deux frères divisés, et scandalisaient horriblement les fidèles, peu accoutumés à ces excès. Nicéphore, quoique l'aîné, rentra le premier en lui-même et il employa, à plusieurs reprises, des amis communs pour se réconcilier, mais toujours inutilement. Il alla faire ses soumissions; lui-même se jeta aux genoux de Saprice, en demandant grâce; il ne put rien obtenir.

Cependant Saprice fut arrêté pour cause de religion, et confessa généralement qu'il était chrétien. Le gouverneur le fit jeter dans une espèce de pressoir, où il éprouva de longs et affreux tourments; et, comme il perséverait, il fut condamné à perdre la tête. Nicéphore accourut tout en larmes, et, se jetant de nouveau à ses pieds: « Martyr de Jésus-Christ, lui dit-il, pardonnez-moi comme il a pardonné à ceux qui l'ont offensé. » Saprice détourna les yeux et ne répondit rien.

Nicéphore fit de nouvelles instances, et supplia avec tant d'empres-

ement, que les païens se moquèrent de lui comme d'un insensé, ne concevant pas qu'on pût solliciter ainsi les bonnes grâces d'un homme si près de périr. Enfin, le moment de l'exécution étant arrivé, le bourreau dit à Saprice de se mettre à genoux pour recevoir le coup de la mort. A l'instant, ce malheureux renia Jésus-Christ et promit de sacrifier. « Non, mon frère, lui dit Nicéphore, non, il ne faut pas abandonner la couronne déjà teinte de votre sang, et qui vous est due pour tant de tortures; ne renoncez pas ainsi le Sauveur, qui la tient sur votre tête. » Mais Saprice n'écouta rien. Nicéphore inconsolable s'écrie : « Je suis chrétien moi-même, je confesse ce que Saprice abjure; qu'il me soit donné de réparer le scandale de son impiété et de mourir à sa place. » On n'osa rien faire sans l'ordre du gouverneur, à qui l'on courut dire ce qui se passait. La réponse vint sur-le-champ d'élargir le renégat et de faire périr Nicéphore par le glaive. Ainsi, la couronne fut enlevée à l'indigne et malheureux Saprice, qui refusait d'aimer son ennemi et de lui pardonner.

DOM. RUINARD.

---

### SIXIEME INSTRUCTION.

**Fuite du Péché.** — Des quatre vertus cardinales. — De la Prudence. — Défauts opposés. — Vertus qui en découlent. — Vertus qui lui sont annexées.

D. Qu'est-ce qu'un chrétien doit faire, pour conserver en lui la charité?

R. Il doit éviter le péché et pratiquer la vertu.

Vivre en état de grâce, aimer Dieu et en être aimé, quel heureux sort! Mais qu'il est facile d'en déchoir! Aussi, nous ne saurions prendre trop de précautions, pour ne pas perdre cette charité habituelle, qui fait toute la beauté de notre âme et notre seul mérite devant Dieu. Pour cela, il faut éviter le péché et pratiquer la vertu (1); voilà, en deux mots, toute la perfection chrétienne.

1° *Nous devons éviter le péché.* Il est entièrement opposé au saint amour, et ne peut, en aucune façon, sympathiser avec lui. Il n'y a plus de charité, dès là qu'on offense

1. Declina à malo et fac bonum. *Psal.* xxxvi, 27.

Dieu en une chose essentielle; et c'est d'après ce principe qu'il faut expliquer cette parole de saint Jacques : « Celui qui manque à un seul point de la loi, se rend coupable du violement de toute la loi (1). » Comment cela ? Est-ce qu'il n'y a pas plus de désordre à transgresser tous les préceptes, qu'à n'en transgresser qu'un seul ? Dieu ne s'en tient-il ni plus ni moins offensé ? Ce serait une grossière erreur de le croire ? L'apôtre a voulu dire que quiconque viole en un seul point la loi de Dieu, est aussi privé de la grâce, perd aussi inmanquablement la charité et n'a pas plus de part à l'héritage de la gloire, que s'il se trouvait l'avoir violée dans toutes ses parties. Quel malheur donc qu'un seul péché mortel ! Dès qu'il est commis, tout est perdu pour nous ; notre âme est morte, et nous sommes dignes de tout le courroux céleste. Comment peut-on rester un seul jour, une seule heure dans un état si affreux ? C'est en vain que vous dites alors : « O mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur... » Non, vous ne l'aimez pas, puisque vous violez sa loi. Que si vous voulez l'aimer véritablement, jetez bien loin de vous votre iniquité ; allez vous laver dans les eaux salutaires de la pénitence, et vous y recouvrirez votre beauté et votre vie.

2° *Il faut pratiquer la vertu.* Le mot de vertu signifie force, parce que la vertu est à la fois la vigueur et la beauté de l'âme. C'est une noble tendance, qui nous porte à aimer et à faire le bien, et, par conséquent, à abhorrer et à fuir le mal. Mais comme, à cause de la dégradation de notre nature par le péché de notre premier père, nous sommes plus violemment sollicités au mal qu'au bien, nous avons besoin de force pour nous vaincre nous-mêmes, pour résister à l'attrait des voluptés sensuelles ; et cette fermeté d'âme, qui nous fait constamment préférer le devoir au plaisir, le cri de la conscience à celui des passions, constitue la vertu. On appelle *acte de vertu* toute action louable, qu'on produit pour une bonne fin <sup>1</sup>.

(1) Qui peccat in uno, factus est omnium reus. Jac., II, 10.



Parmi les vertus, les plus excellentes sont celles qui regardent Dieu immédiatement, c'est-à-dire la Foi, l'Espérance et la Charité, qu'on appelle, pour cette raison, *théologiques*. Nous en avons parlé assez longuement. Il nous reste maintenant à traiter des autres vertus, qu'on appelle *morales*, parce qu'elles tendent à faire mener une vie honnête, en réglant les mœurs d'une manière conforme à la droite raison et aux principes de l'Évangile.

Dans l'impossibilité où nous sommes de les parcourir toutes, car la liste en serait trop longue, nous nous bornerons aux quatre que l'on nomme *cardinales*, qui sont comme le fondement des autres. On peut dire que c'est sur elles que toute la vie morale roule comme sur autant de gonds; et voilà pourquoi on les appelle cardinales du mot latin *cardo*, qui signifie *gond*.

Ces quatre vertus cardinales sont la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance. La Prudence éclaire notre esprit, la Justice dirige notre volonté, la Force et la Tempérance répriment et modèrent notre appétit irascible et concupiscible, c'est-à-dire les passions les plus impétueuses qui tourmentent notre âme. Ces quatre vertus ne regardent pas directement Dieu, comme les théologiques; mais elles nous concernent immédiatement nous-mêmes ou le prochain. Elles se rapportent cependant indirectement à Dieu; car, si on est juste, sage, tempérant, c'est pour plaire à Dieu, c'est pour obéir à ces grands principes de la loi naturelle, que Dieu lui-même a gravés dans notre cœur. Tout acte bon, a dit saint Augustin, remonte de lui-même à Dieu, qui est la source de toute bonté (1).

D'après les saints Pères, les quatre vertus cardinales ont été figurées: 1° Par les quatre fleuves du Paradis terrestre. En effet, dit saint Ambroise, l'âme qui est fécondée par ces vertus, devient un jardin de délices aux yeux du Sei-

(1) Quidquid benè fit, Deo fit, quia ex ejus præcepto fit. *D. Aug., in Psal. c.*

gneur (1). 2° Par les quatre angles de la maison de Jacob. Cette maison, dit le pape saint Grégoire, est appuyée sur quatre angles, parce qu'en effet l'édifice de notre âme a pour appui solide la Prudence, la Tempérance, la Force et la Justice, et toute bonne action est fondée sur ces quatre vertus (2). 3° Par les quatre promenades entre les colonnes de cèdre, que Salomon fit établir dans son palais; et, en effet, c'est dans les âmes justes et ornées de vertus que Jésus-Christ, le vrai Salomon, aime à se reposer et à trouver sa joie (3).

Nous allons traiter séparément de chacune de ces vertus, et nous indiquerons à la suite les plus importantes des vertus morales qui s'y rapportent.

#### De la Prudence.

C'est une vertu qui nous fait discerner ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter, ce qui conduit à Dieu et ce qui en éloigne. Par elle, nous distinguons le vrai du faux, le bien du mal, le meilleur de ce qui est moins bon, et, rejetant l'un, nous nous attachons à ce qui est plus avantageux. Aussi, saint Bernard et saint Augustin la définissent très-bien, en l'appelant une connaissance pratique des choses qu'il faut désirer et de celles qu'on doit fuir (4).

Cette vertu est l'œil de l'esprit : celui qui en est privé est un aveugle, qui tombe dans une infinité d'embarras et d'erreurs. On peut dire encore à la louange de cette vertu qu'elle est comme le soleil de l'âme, l'éclairant dans ses ténèbres, la remettant dans le droit chemin, quand elle s'égare, et la rendant féconde en bonnes œuvres. Elle doit

(1) D. Ambr. *de Parad.*, c. xxiii.

(2) D. Greg. *Moral.* l. II, c. xvii.

(3) III. Reg., vii, 2.

(4) Prudentia est agendarum, fugiendarumque rerum cognitio practica. D. Bern., *Serm de villico*. — D. Aug., *de liber. arbit.* l. I, c. xiiii.

donc tenir en quelque sorte le gouvernail de notre vie, parce qu'elle doit diriger nos pensées, nos désirs, nos paroles et nos actions, selon la fin, l'ordre et la mesure qui leur convient. C'est ce qui a fait dire à saint Bernard que la Prudence n'est pas tant une vertu, que la gardienne et la régulatrice des autres vertus qu'elle tient dans une juste proportion, les empêchant de s'écarter de leurs bornes ou par excès ou par défaut (1). Sans elle, continue le même Père, les autres vertus non-seulement perdent leur éclat et leur beauté ; mais même elles sortent du rang des vertus et se transforment en véritables vices (2), tandis que, par l'accord parfait qu'elle met entre nos diverses facultés, en nous faisant suivre toujours la droite règle de la raison et de la loi de Dieu, elle nous rend les images visibles de celui qui gouverne le monde avec tant de sagesse. Que si, au contraire, on manque de prudence, on est exposé à commettre des fautes continuelles, et saint Laurent Justinien a dit avec beaucoup de raison que personne ne peut éviter le mal et se maintenir dans la pratique du bien, si la prudence ne préside à toutes ses actions.

Il y a une prudence de la chair, qui est ennemie de Dieu ; elle fait consister son adresse à contenter les passions, qu'elle regarde comme sa loi ; et elle ne se fait aucun scrupule d'aller contre les maximes de l'Évangile, pour réussir dans ses projets.

Cette fausse prudence, Dieu la déteste, Dieu la condamne. « Je confondrai, dit-il, la sagesse de ces prétendus sages, et je réprouverai leur prudence (3). » Il y a aussi la Prudence des enfants du siècle, tout occupés d'intérêts purement temporels. Leur trop grand empressement pour la vie présente leur fait négliger le soin de leur âme ; et,

(1) Est discretio non tam virtus quàm quædam moderatrix et auriga virtutum. *D. Bern., Serm. XLIX in Cant.*

(2) Tolle hanc et virtus vitium erit. *D. Bern., in Cant., Serm. XLIX.*

(3) Perdam sapientiam sapientium, et prudentiam prudentium reprobo. *1. Cor., 1, 19.*

comme ils ne travaillent que pour la terre, ils n'ont rien à attendre dans l'autre monde. Ils reçoivent ici-bas leur récompense, comme le leur a expressément déclaré le divin Sauveur (1).

La Prudence chrétienne consiste à se mettre attentivement devant les yeux la fin de notre vie, c'est-à-dire la volonté de Dieu et l'acquisition du bonheur éternel (2); à rechercher, conformément aux lois divines, les moyens les plus propres à nous conduire à notre fin; à juger de chaque chose, non d'après les lumières corrompues de l'amour-propre, ni par les fausses maximes du monde, mais d'après les principes de la foi, qui nous enseignent que nous devons toujours soumettre l'âme à Dieu, le corps à l'esprit, les passions à la raison; qu'une petite bonne œuvre est préférable aux exploits des plus célèbres conquérants, et qu'un seul degré de vertu vaut mieux que toutes les richesses du monde et que les couronnes les plus éclatantes: principes plus sûrs et plus certains, comme il est aisé de le voir, que tous les axiomes de la science profane.

Voici maintenant les principales règles de Prudence que nous pouvons tracer:

1° Préférer le certain à l'incertain, et le plus grand bien au plus petit.

2° Ne jamais commettre le moindre péché, pour obtenir quelque bien que se soit (3).

3° Fuir les occasions dangereuses; car, ainsi que nous en avertis le Saint-Esprit, celui qui aime le péril y périra (4).

4° Ne pas trop s'en rapporter à soi; mais demander à Dieu les lumières nécessaires pour connaître ses volontés, et s'aider des conseils des personnes sages et éclairées, comme par exemple, de ses parents, de son confesseur.

(1) Amen dico vobis, jam receperunt mercedem suam. *Math.*, vi, 5.

(2) Sapientia callidi est intelligere viam suam. *Prov.*, xiv, 8.

(3) Non faciamus mala ut veniant bona. *Rom.*, iii, 8.

(4) Qui amat periculum, in illo peribit. *Eccli.*, iii, 27.

Mon fils, vous dit la sainte Écriture, ne comptez pas sur votre prudence et ne faites rien sans conseil (1).

Les défauts les plus communs, opposés à la Prudence, sont :

1° La passion, qui aveugle et qui n'est que trop ingénieuse à donner au mal l'apparence du bien.

2° L'obstination dans ses propres sentiments, qui ferme la porte à tout conseil salutaire.

3° La précipitation, qui fait agir sans délibération, sans prévoyance. C'est surtout le défaut de la jeunesse, toujours d'autant plus présomptueuse et plus prompte dans ses déterminations, qu'elle est plus ignorante.

Les vertus, qui dérivent de la Prudence et qu'on peut regarder comme ses compagnes inséparables sont :

*La prévoyance*, qui nous montre les moyens les plus propres de parvenir à notre fin.

*La pénétration*, qui nous fait faire d'heureuses conjectures sur les choses cachées, spécialement dans ce qui a rapport à notre avancement spirituel. Elle nous fait lire en quelque sorte dans le fond de notre âme, pour nous faire remarquer nos défauts, afin de les extirper ; et pour nous faire discerner les diverses touches de la grâce, afin d'y être constamment fidèles.

*La docilité*, qui nous fait profiter des sages avis qu'on nous donne. C'est une grande marque de sagesse que d'écouter et mettre en pratique les conseils de ceux qui sont chargés de notre conduite ; et c'est un avantage inappréciable que d'avoir un bon conseiller, qui prenne à cœur les intérêts de notre âme ;

*La circonspection*, qui nous rend attentifs aux diverses circonstances qui peuvent influencer sur la manière de régler sagement notre vie, qui n'agit qu'après un mûr et sérieux examen et dans les moments opportuns. Elle nous préserve de mille dangers ; elle déjoue les ruses de Satan ; elle

(1) Ne innitaris prudentiæ tuæ. *Prov.*, III, 5. — Fili, sine consilio nihil facias. *Eccli.*, XXXII, 24.

nous précautionne contre tout ce qui pourrait détruire ou affaiblir la vigueur de notre âme. « Heureux l'homme qui est appliqué à la sagesse, qui s'exerce à pratiquer la justice, et qui réfléchit en lui-même à cet œil de Dieu qui voit toutes choses, afin d'apprendre par là comment il doit se conduire en tout avec circonspection (1)! Dites à la sagesse : Vous êtes ma sœur ; et à la prudence : Vous êtes mon amie, afin qu'elles vous défendent des pièges du démon (2). »

Le Seigneur nous ayant exhortés à être prudents comme le serpent et simples comme la colombe, prions-le de nous donner lui-même cette sagesse, qui est continuellement assise au pied de son trône, afin qu'elle nous accompagne sans cesse et travaille continuellement avec nous <sup>2</sup>.

#### De la Justice.

On désigne quelquefois sous le nom de Justice l'assemblage des vertus chrétiennes. En ce sens, la Justice n'est autre chose que l'amour de Dieu et du prochain. Mais la Justice proprement dite, comme nous l'entendons ici, est une vertu qui fait rendre à chacun ce qui lui est dû (3). C'est cette vertu que Notre-Seigneur nous recommande, quand il dit : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu (4). »

Cette vertu empêche les hommes de se faire tort mutuellement ; elle fait même qu'on oublie ses propres intérêts pour l'utilité générale. Vertu excellente, indispensable, qui élève et garde les cités, qui fait fleurir les em-

(1) Peatus vir qui in sapientiâ morabitur, et qui in justitiâ suâ meditabitur. *Eccli.*, xiv, 22.

(2) Dic sapientiæ : Soror mea es, et prudentiam voca amicam tuam. *Prov.*, vii, 4.

(3) Justitia est perpetua et constans voluntas jus suum unicuique tribuendi. *D. Thom.* 2. 2. q., 53, a. 1.

(4) Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo. *Math.*, xxii, 21.

pires et maintient la paix dans le monde ; elle est la loi et le lien de la société, comme l'a très-bien dit un ancien (1). Vertu divine, qui a son origine dans le cœur même de Dieu et que le Seigneur a placée sur son trône, pour la faire régner avec lui (2).

La nature elle-même a gravé au dedans de nous en traits ineffaçables les lois de la Justice et de l'équité. Car il n'est personne qui ne comprenne facilement, sans fatigue et sans étude, qu'il ne faut causer aucun préjudice au prochain, et que nous sommes obligés de lui rendre tous les devoirs que nous avons, à notre tour, droit d'exiger de lui. Sans cela, les hommes ne pourraient vivre ensemble.

Cette vertu nous rend extrêmement agréables aux yeux du Seigneur ; « car le Seigneur est juste, il aime l'équité, et son visage est tourné vers ceux qui ont le cœur droit (3). » Elle nous remplit ici-bas d'une douce joie : « Que les justes, dit le Psalmiste, soient comme dans un festin ; qu'ils se réjouissent en la présence de Dieu, et qu'ils soient dans des transports de joie (4). » Elle nous fait mériter la couronne de gloire ; « car la Justice, dit le Sage, est perpétuelle et immortelle ; mais l'injustice est la cause de la mort (5). »

Les principales règles de Justice sont :

Pour les supérieurs, d'avoir du zèle pour le bien public, de faire régner le bon ordre, de ne donner les charges et les dignités qu'aux plus capables et aux plus dignes.

Pour les subordonnés, d'obéir aux lois, de préférer le bien commun à leurs propres avantages.

Pour tout le monde en général, de ne nuire à personne ni dans son corps, ni dans son honneur, ni dans ses biens, de ne jamais juger mal d'autrui, de satisfaire exactement

(1) *Justitia et lex est vinculum societatis humanæ. Senec.*

(2) *Justitia et judicium præparatio sedis tuæ. Psal., LXXXVIII, 15.*

(3) *Psal., x, 8.*

(4) *Psal., LXVII, 4.*

(5) *Sap., i, 15.*

aux obligations qu'on a contractées, d'observer les lois de l'équité dans les contrats d'échange, d'achat, de vente et autres semblables.

Les péchés opposés à la Justice sont la fraude, le vol, l'usure et les diverses infractions au septième commandement, dont nous parlerons en expliquant le Décalogue.

Les vertus annexées à la Justice, et qu'on peut regarder comme son apanage, sont :

*La religion*, qui nous fait rendre à Dieu l'honneur et le culte que nous lui devons. L'excellence de la divine Majesté et les obligations infinies que nous lui avons, nous font un devoir de la bénir, de l'adorer, de nous humilier devant elle ; et c'est ce que nous faisons par la vertu de religion. Elle est la première de toutes les vertus morales, puisque, après les vertus théologiques, c'est celle qui a un rapport plus rapproché avec Dieu.

*La pénitence*, qui nous fait rendre à Dieu toute la Justice qui lui appartient, par la réparation des fautes que nous avons commises contre sa Majesté suprême et par la restitution de l'honneur que nous lui avons ôté, lorsque nous avons eu le malheur de l'offenser. Par la pénitence, nous nous faisons aussi justice à nous-mêmes, en nous punissant de nos prévarications.

*La piété filiale*, qui nous fait rendre à la patrie et à nos parents l'honneur, le respect et les services que nous leur devons. Elle ne se borne pas aux parents, selon la chair ; elle s'étend aux parents spirituels, qui nous ont enfantés à Jésus-Christ.

*La reconnaissance*, qui nous inspire des sentiments d'estime et d'amour pour nos bienfaiteurs. Elle est, comme on l'a si bien définie, la mémoire du cœur. Se souvenir des services, proclamer hautement les bienfaits reçus, être disposé à rendre services pour services, voilà les trois conditions de la pure et parfaite reconnaissance.

*La simplicité ou candeur*, qui nous fait éviter tout déguisement, toute dissimulation, et nous montre à l'exté-



rieur, en paroles et en actions, tels que nous sommes intérieurement. Dieu se plaît à converser avec les simples et à les instruire des mystères du ciel, en les éclairant des rayons de sa lumière (1).

*L'affabilité*, qui nous fait éviter, dans le commerce de la vie, tout ce qui pourrait justement fâcher le prochain, et nous engage à plaire, selon Dieu, à tout le monde.

*La générosité*, qui nous fait faire des largesses proportionnées à nos ressources, non par un motif d'intérêt ou de vanité, mais dans la vue d'obliger le prochain pour l'amour de Dieu. Les richesses et les biens temporels, que le Seigneur nous confie, sont des talents que nous ne devons pas enfouir avec avarice, mais faire valoir pour notre salut et sa gloire, en les versant avec abondance dans le sein des pauvres.

Puissions-nous pendant toute notre vie être de justes serviteurs du Dieu de toute justice, afin que, lorsqu'au jour du jugement il tirera du trésor de ses vertus la vertu de justice pour en exercer le dernier acte envers les mortels, en décernant contre les méchants la peine due à leur crimes et en accordant aux justes la gloire réservée à leurs mérites, nous puissions paraître devant lui avec une grande confiance et recevoir l'effet de ses miséricordes<sup>3</sup>.

### TRAITS HISTORIQUES.

1. La vertu, comme l'a très-bien dit saint Augustin, est la plus excellente dignité et le seul bien des êtres raisonnables. Le génie, le savoir, la puissance, les richesses ne sont estimables que quand ils servent à la vertu. C'est pour cela que les anciens stoïciens appelaient les biens extérieurs *des commodités* et non *des biens*, dans la persuasion où ils étaient que la vertu seule méritait ce nom (2). Elle fait notre gloire, notre richesse, notre bonheur dans cette vie-ci et dans l'autre.

On a conservé à ce sujet une belle fiction morale de Crantor, phi-

(1) Cum simplicibus sermocinatio ejus. *Prov.*, III, 32.

(2) D. Aug., *de Civit.*, l. IX, c. IV.

losophe platonicien. Il disait que les Divinités qui président à la richesse, à la volupté, à la santé et à la vertu, se présentèrent un jour à tous les Grecs rassemblés aux jeux olympiques, afin qu'ils leur marquassent leur rang, suivant le degré de leur influence sur le bonheur de l'homme. La richesse étala sa magnificence, et commençait à éblouir les yeux de ses juges, quand la volupté représenta que l'unique mérite des richesses était de conduire au plaisir. La santé dit que, sans elle, les plus grands plaisirs sont amers et que la douleur prend bientôt la place de la joie. Mais la vertu termina la dispute et fit convenir tous les Grecs que la richesse, le plaisir, la santé ne durent pas longtemps sans elle, ou deviennent des maux pour qui ne sait pas en user avec sagesse. Le premier rang lui fut donc adjugé, le second à la santé.

On demandait au chevalier Bayard quels biens un père devait laisser à ses enfants : « La vertu et la sagesse, répondit-il, ces richesses inestimables, qui ne craignent ni pluie, ni vent, ni tempête, ni violence humaine. »

2. La Prudence est la droite raison appliquée à la conduite de la vie ; voilà pourquoi Cicéron l'appelle *le grand art de vivre*

Elle nous fait connaître et pratiquer ce qui convient en chaque rencontre.

Ce fut par les lumières d'une vraie Prudence que Rébecca, femme d'Isaac, lui persuada d'éloigner de sa maison Jacob son fils, parce que son frère Ésaü, irrité contre lui, à cause qu'il avait reçu de son père la bénédiction qui lui appartenait naturellement, selon l'ordre de la naissance, et à laquelle il avait néanmoins renoncé en vendant son droit d'aînesse, cherchait l'occasion de se venger et de se défaire de lui. « Hâtez-vous, mon fils, lui dit cette sage mère, de vous retirer chez mon frère Laban ; vous passerez quelque temps auprès de lui, jusqu'à ce que la fureur de votre frère s'apaise. » Suivant les salutaires conseils de sa mère, Jacob partit pour la Mésopotamie.

*Gen., xxvii et xxviii.*

Nous pouvons aussi admirer la prudence d'Abraham, lorsqu'une querelle s'étant élevée entre ses pasteurs et ceux de Lot son neveu, ce saint patriarche lui proposa, pour éviter toute dispute, de se séparer, lui laissant le choix de se retirer à la droite ou à la gauche. Mais, en cette circonstance, Lot montra aussi peu de sagesse que son oncle en faisait paraître davantage. Selon toutes les apparences, il n'avait pas eu la précaution de prévenir la division ; peut-être même prenait-il le parti de ses gens ; et il accepta un peu trop facilement la proposition. Mais son imprudence alla encore plus loin. Charmé de la beauté du pays, qui était le long du Jourdain et qui paraissait comme un jardin de délices, il y choisit sa demeure et habita dans Sodome, dont les habitants étaient devant le Seigneur des hommes perdus de vices. C'est ce qui jeta Lot dans un danger extrême. Car d'abord

quatre rois étant venus fondre sur ce pays-là, en enlevèrent toutes les richesses, et emmenèrent en même temps Lot et tout ce qui était à lui. Il était perdu sans ressource, si Abraham ne fût venu à son secours. Il défit les rois victorieux, et retira d'entre leurs mains tout le butin, ainsi que Lot et sa famille. Le second et bien plus grand danger que courut Lot, fut de se trouver au milieu de ces villes abominables qui méritèrent, par leur infâme corruption, que Dieu lançât sur elles toutes ses foudres et les consumât entièrement par le feu du ciel. Et, si Lot n'avait eu auprès du Seigneur une aussi puissante protection que celle du saint patriarche son oncle, il aurait été enveloppé dans le même malheur. Dieu, en considération et à la prière d'Abraham, envoya des anges, qui le firent sortir de la ville assez à temps pour échapper au déluge de feu, qui ravagea toute cette contrée. Cet exemple fait voir quels avantages on perd, quand on se sépare légèrement et sans réflexion de la compagnie des gens de bien.

Tout le monde sait que Salomon fut, au commencement de son règne, un miroir de sagesse. Mais Roboam son fils, qui lui succéda, fut tout au contraire un exemple de folie et d'imprudenc. Le peuple vint le trouver, pour le supplier de le décharger d'une partie de ces impôts excessifs que son père avait établis. Roboam consulta d'abord les vieillards, qui furent d'avis qu'il eût égard à leur demande, afin de gagner les esprits, pour en être ainsi plus parfaitement le maître. Mais peu content d'un conseil si sage, Roboam s'adressa aux jeunes gens avec lesquels il avait été nourri, qui l'engagèrent à répondre durement et à dire que, bien loin de soulager le peuple, il rendrait son joug encore plus pesant. Ce prince fut assez aveugle pour suivre le conseil de ces jeunes gens sans expérience, parce qu'ils flattaient la vanité de ses pensées et de son ambition ; et, par là, il révolta contre lui presque tout son royaume. Dix tribus se séparèrent de son obéissance, et choisirent Jéroboam pour roi. Il n'y eut que les deux tribus de Juda et de Benjamin, qui restèrent soumises à sa domination. Que de fois, dans la conduite de la vie, on préfère les avis de gens sans lumière et sans sagesse à ceux des hommes graves, éclairés de la science des saints et remplis de la sagesse qui vient d'en haut, et l'on s'expose ainsi à perdre un royaume éternel !

La Prudence est très-réservée dans les paroles, et empêche d'en dire d'inconvenantes,

Charles V, roi de France, chassa de sa cour un seigneur, qui avait tenu des discours trop libres, en présence du jeune prince Charles son fils aîné, et dit à ceux qui étaient présents : « Il faut inspirer aux enfants des princes l'amour de la vertu, afin qu'ils surpassent en bonnes œuvres ceux qu'ils doivent surpasser en dignités. »

La Prudence prend les voies les plus sûres ; elle ne se risque point dans les routes inconnues et ne s'expose jamais au danger.

Tobie nous fournit un bel exemple de la Prudence, avec laquelle il faut éviter les méchants et fuir les occasions de se perdre. Quoiqu'il fût, dit l'Écriture, le plus jeune de tous ceux de la tribu de Nephtali, il ne faisait rien paraître d'enfant dans toutes ses actions. Tous les autres allaient adorer les veaux d'or, que Jéroboam, roi d'Israël, avait faits; mais Tobie fuyait leur compagnie, et allait à Jérusalem adorer le Seigneur. Ayant été ensuite emmené captif dans l'Assyrie, quoique tous les autres mangeassent des viandes des Gentils, il conserva néanmoins son âme pure, et il ne se souilla jamais de rien qui fût contraire à la loi. Et, parce qu'il se souvint de Dieu de tout son cœur, Dieu lui fit trouver grâce devant le roi Salmanasar.

*Tob. 1.*

Tobie ne fut pas du nombre de ces imprudents, qui se laissent emporter au torrent de la coutume et à tous les vents des opinions humaines; mais bien plutôt de ces hommes habiles qui, selon la parole de l'Esprit-Saint, considèrent et examinent tous leurs pas. « Le sage, ajoute encore la sainte Écriture, craint le péril et se détourne du mal; mais l'insensé passe outre et se croit en sûreté. »

*Prov. xiv, 16.*

3. Le grand roi Louis IX, *le plus saint et le plus juste qui ait jamais porté la couronne* (1), au moment de partir pour la Terre-Sainte, fit publier par toute la France qu'il était prêt à réparer, de son propre revenu, tout le tort que ses officiers auraient pu faire aux particuliers, sous quelque prétexte que ce fût. Ayant été fait prisonnier de guerre par les Sarrasins, il fut élargi, selon la convention qui fut conclue. Avant de quitter l'Égypte, il devait donner quatre cent mille besants d'or, et il fit délivrer cette somme avec sa fidélité ordinaire. Mais le comte de Montfort, qu'il avait chargé de payer les Sarrasins, lui ayant dit qu'ils s'étaient trompés à leur préjudice de vingt mille besants et qu'il s'était donné bien de garde de les avertir, le saint roi *se courrouça àprement*, dit Joinville, *et le renvoya, au grand danger de sa vie*, payer tout ce qui était dû. De retour en France, il s'appliqua tout entier à faire fleurir la justice et la paix dans tout son royaume. Il fit publier de sages ordonnances pour réprimer les prévarications des juges, et pour accélérer la fin des procès. Son conseil ne fut composé que de gens éclairés et vertueux. Pour voir de plus près les besoins de son peuple, il voulut parcourir lui-même les différentes provinces; et il envoya dans les lieux qu'il ne put visiter, des commissaires chargés de restituer tout ce qui avait été pris injustement sous le règne de Philippe-Auguste son grand-père, et de réparer tous les torts qui pouvaient avoir été faits en son propre nom. Il rendait souvent en personne la justice au moindre de ses sujets. « Souvent, dit Joinville, j'ai vu que le bon

(1) Bossuet.

saint roi, après la messe, allait se promener au bois de Vincennes, s'asseyait au pied d'un chêne, nous faisait prendre place à côté de lui, et donnait audience à tous ceux qui avaient à lui parler, sans qu'aucun huissier ou garde les empêchât de l'approcher. » On peut appliquer à cet illustre monarque ces paroles de Job : « La justice était mon vêtement, et l'équité mon manteau et mon diadème. J'ai été l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux. J'ai été le père des pauvres ; et, dès ma jeunesse, je recherchais la vérité ; je brisais les dents des méchants et je leur arrachais leur proie (1). »

Une des injustices les plus criantes, qui se soient peut-être jamais commises, est celle dont se rendit coupable l'impie roi Achab à l'égard de Naboth de la ville de Jezraël. Cet homme avait une vigne près du palais d'Achab. Le roi, voulant faire un jardin potager, le pressa de la lui vendre, ou de la changer contre une meilleure. Mais Naboth refusa de vendre l'héritage de ses pères ; et Achab, tout méchant qu'il était, ne crut pas néanmoins devoir user de violence envers son sujet ; mais, ne pouvant vaincre la résolution de Naboth, il en conçut tant de chagrin qu'il ne pouvait plus manger. Jézabel sa femme, ayant appris de lui-même le sujet de sa tristesse, le railla de sa simplicité : « Votre autorité, lui dit-elle, est grande à ce que je vois ; et vous avez beaucoup de pouvoir dans votre royaume. Levez-vous, mangez, et ayez l'esprit en repos ; c'est moi qui vous donnerai la vigne de Naboth. » Aussitôt, cette méchante reine écrivit aux magistrats de la ville où était Naboth, de susciter de faux témoins, qui déposassent qu'il avait blasphémé contre Dieu et maudit le roi, et de le condamner à mort. Cet ordre fut exécuté. Deux témoins déposèrent contre Naboth, qui fut lapidé le même jour. Jézabel, en ayant appris la nouvelle, va la porter au roi comme en triomphe ; et Achab part aussitôt, pour prendre possession de sa vigne. Mais le prophète Élie vint troubler sa joie, lui reprocha son crime, et lui dit : « Sachez qu'au même lieu où les chiens sont venus lécher le sang de Naboth, ils se désaltéreront du vôtre et ils mangeront Jézabel. » L'arrêt, aussi juste que terrible, fut exécuté quelques années après. *La vigne de Naboth* est devenue une espèce de proverbe pour désigner les possessions des pauvres envahies par les riches, que le Seigneur ne tarde pas à punir comme coupables d'un péché, qui crie vengeance au trône de sa justice.

III. Reg., 21.

(1) *Justitiâ indutus sum, et vestivi me sicut vestimento et diademate judicio meo. Oculus fui cæco et pes claudus. Job., xxix, 14, 15.*

## SEPTIÈME INSTRUCTION.

*Suite des vertus cardinales. — De la Force. — De la Tempérance.*  
 La Charité doit être l'âme des vertus chrétiennes. — Quatre degrés dans la vertu. — Marques auxquelles on peut reconnaître qu'on la possède.

## De la Force.

La Force est une vertu qui nous fait tout surmonter et tout souffrir, plutôt que de rien faire contre notre devoir. Elle est, pour ainsi dire, le nerf des autres vertus, qu'elle rend victorieuses des passions. C'est par la force que nous acquérons les biens spirituels qui nous manquent, et que nous conservons les dons déjà acquis. Elle nous fait braver les dangers les plus redoutables, et mépriser la mort elle-même, quand il s'agit de la gloire de Dieu et du salut de notre âme. Elle n'a d'autre crainte que la crainte de Dieu ; et par là, elle nous rend invincibles et inexpugnables aux plus rudes assauts du monde, de la chair et du démon. C'est à l'acquisition et à la pratique de cette vertu que saint Paul nous exhorte, quand il dit : « Mes frères bien-aimés, soyez fermes et inébranlables, et travaillez sans cesse de plus en plus à l'œuvre de Dieu (1). »

Ce n'est pas par le mouvement impétueux d'un courage naturel ou d'une violente passion, ni en vue de quelque avantage temporel que la force chrétienne doit agir. Elle a pour principe la grâce, pour fin prochaine la défense ou la pratique d'une vertu, comme, par exemple, de la foi ou de la chasteté ; et son dernier et principal but est de plaire à Dieu.

Les défauts opposés à la Force sont : la timidité, qui craint trop les maux de cette vie, et la témérité, qui ne les craint pas assez, mais s'y expose contre les règles de la prudence.

(1) Ita que, fratres mei dilecti, stabiles estote et immobiles, abundantes in opere Domini semper. I. Cor., xv, 58.

La Force a deux offices principaux et distincts, qui sont attaquer et souffrir.

*Attaquer*, c'est-à-dire combattre généreusement le combat du Seigneur, entreprendre, pour son service et sa gloire les actions les plus grandes et les plus excellentes, quand sa volonté nous y appelle.

Surmonter hardiment les contrariétés et les obstacles, qui s'opposent aux actes de vertu.

Fouler aux pieds le respect humain.

Nous faire honneur de notre religion et prendre hardiment parti pour elle, quand elle est attaquée ; car tout chrétien est soldat de Jésus-Christ.

*Souffrir* avec un esprit égal les injures, les calomnies, les médisances et les tribulations de toute espèce, sans jamais s'écarter, à cause d'elles, des préceptes divins et des conseils de l'Évangile.

Endurer sans impatience les douleurs, les maladies, les infirmités du corps et la mort même.

Souffrir persécution pour la justice, et s'estimer heureux d'avoir ainsi part au calice d'amertume de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D'après saint Thomas, souffrir est un acte de Force bien plus héroïque qu'attaquer. Ainsi le martyr, qui consiste à souffrir pour Dieu, sans se défendre, ou la mort ou des tourments capables de la causer, est le chef-d'œuvre de la vertu de Force ; il fait vaincre, en mourant pour la foi, celui qui serait vaincu, en vivant sans elle (1). Quant à nous, qui ne sommes probablement pas appelés à l'insigne honneur du martyr, signalons du moins notre force, en triomphant des révoltes de la chair, en résistant aux attraits de la volupté, en surmontant la crainte des adversités, en méprisant généreusement tous les maux de cette vie, afin de nous rendre dignes des biens de l'autre. C'est en cela, dit

(1) Vincit pro fide moriendo, qui vincetur sine fide vivendo.  
D. Thom., 2. 2. q. 124, a. 4.

le grand pape saint Grégoire, que consiste la force des justes (1).

Les principales vertus affiliées à la Force sont :

*La patience*, qui nous fait supporter avec calme tous les maux qui nous surviennent. Elle nous aide aussi à tolérer avec indulgence les travers, les ridicules, les défauts des autres ; elle nous maintient dans l'amour et la pratique du bien, parmi les abattements de l'esprit, les sécheresses de l'âme, les accablements du corps et les tribulations de cette vie, nous en faisant porter le poids sans chagrin, sans trouble et sans murmure pour l'amour de Dieu.

*La magnanimité*, qui nous porte aux actions les plus héroïques de vertu, en nous élevant, en quelque sorte, au-dessus de nous-mêmes, par un empire absolu sur nos passions. Celui qui la possède, n'envisageant que le vrai, le bon, le beau, fait les choses grandes sans peine, sans effort, comme le vulgaire fait les choses simples et communes. Incapable de la moindre complaisance criminelle pour qui que ce soit, même pour les plus fiers potentats, il ne flatte, ne craint et ne hait personne. Inflexible dans son désir ardent pour le bien, il ne se laisse amollir par l'attrait d'aucun plaisir, ni ébranler par aucune crainte.

*La magnificence*, qui fait entreprendre, pour l'honneur de Dieu, des ouvrages grands et splendides, tels que sont la construction de belles églises, la fondation de monastères, d'hôpitaux, d'établissements ecclésiastiques, la décoration des autels et tout ce qui tient à la pompe du culte. Cette vertu ne peut convenir qu'aux grands et aux personnes élevées en dignité. Elle tient le milieu entre une trop grande épargne et une dépense excessive, sachant que l'une et l'autre déplaisent à celui qui a fait toutes choses avec nombre, poids et mesure.

*La constance et la persévérance*, qui nous font persister

(1) *Justorum fortitudo est carnem vincere, propriis voluptatibus contraire, adversitatis metum superare, hujus mundi aspera pro æternis præmiis despiciere. D. Greg., Moral. 8.*



si courageusement dans nos bonnes entreprises, que nous ne les quittons jamais, sans en être venus à bout. La première nous fait triompher de l'instabilité de notre cœur, et de tous les obstacles qui se rencontrent dans la pratique de la vertu ; la seconde nous fait surmonter l'ennui, qui provient de la continuité d'une chose pénible ; et elles nous rendent ainsi toutes deux stables dans le bien. Sans la persévérance, a dit saint Bernard, celui qui combat ne remporte jamais la victoire, et le vainqueur n'obtient jamais la couronne (1).

« Le Seigneur, disait autrefois le Prophète, est ma force, ma gloire ; il est devenu l'auteur de mon salut. » Et, en effet, sans lui, que serions-nous ? De faibles roseaux tournant à tous les vents des tentations. Mais, avec son assistance, il n'est pas de haut degré de vertu, où un cœur embrasé de son amour ne puisse s'élever <sup>1</sup>.

#### De la Tempérance.

La Tempérance est une vertu, qui modère l'amour, et l'usage des plaisirs. Dans l'acception ordinaire du mot, elle embrasse presque toutes les actions ; l'homme tempérant évite tous les excès, et garde un juste milieu.

La piété chrétienne a deux grands ennemis, savoir : la crainte démesurée des souffrances et l'amour déréglé des plaisirs. Nous tempérons cette crainte par la Force, nous modérons cet amour par la Tempérance. Il est des plaisirs légitimes, comme, par exemple, ceux de boire et manger, sagement attachés par la nature à certaines fonctions de la vie animale nécessaires pour notre conservation. La Tempérance a pour objet de les tenir dans les justes bornes, que la raison et la loi divine leur prescrivent ; et elle nous en fait user avec modération, uniquement

(1) Sine perseverantiâ nec qui pugnat victoriam, nec victor consequitur palmam. *D. Bern. in. Epist. 229.*

pour satisfaire à la nécessité, aux besoins de la vie ou à l'utilité du prochain.

Cette vertu nous rend semblables aux anges, en nous éloignant des voluptés sensuelles, tandis qu'au contraire le vice opposé rabaisse l'homme jusqu'à la brute, par les jouissances déraisonnables auxquelles il l'entraîne. Elle a été le tribut d'innocence et de sainteté, que Dieu a exigé de nos premiers parents dans le paradis terrestre, quand il leur défendit de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal. Malheureusement, ils ont enfreint cet ordre divin, et c'est ce qui les a fait déchoir de l'heureux état dans lequel ils avaient été créés.

Toutes les règles de la Tempérance peuvent se réduire aux deux suivantes, l'une de saint Laurent Justinien, l'autre de saint Augustin :

N'excéder en rien les bornes de la modération, et soumettre la cupidité au joug de la raison (1).

N'aimer aucune des choses de ce monde, n'en croire aucune digne par elle-même d'être désirée, et ne s'en servir qu'autant qu'il le faut pour les nécessités de cette vie (2).

Les principaux actes de Tempérance sont,

En ce qui regarde le corps :

Réprimer fortement tous ses mouvements désordonnés, et le tenir toujours soumis à l'esprit.

Observer l'honnêteté et la décence des mœurs.

Manger volontiers des nourritures les plus communes.

Retrancher par mortification quelque chose de la quantité, de la qualité ou du nombre des mets, sans causer cependant aucun préjudice notable à la santé.

En ce qui regarde l'esprit :

Rougir de tout ce qui répugne à la pureté.

Éloigner, aussitôt qu'il se présente, tout désir des plaisirs illicites.

Ne pas s'arrêter aux pensées mauvaises, mais les rejeter

(1) D. Laur. Just., *in lign. vit. de Cot.*, 6, 1.

(2) D. Aug., *de Morib. Eccl.* 6, 21.

loin de soi, comme un charbon ardent, dès qu'elles viennent souiller l'imagination.

Parmi les vertus, qui ont rapport à la Tempérance et qui sont comme ses espèces ou ses annexes, on compte :

*L'abstinence*, qui consiste, non pas à se priver totalement de nourriture, ce qui serait une violente dissolution de la vie, mais à garder une juste mesure dans le manger, ne prenant que ce qu'il faut, en retranchant même quelquefois avec discrétion une partie, par un motif de pénitence ou de mortification.

*La sobriété*, qui nous fait garder une juste mesure dans le boire. Rien de plus dangereux, mais aussi rien de plus hideux que les excès de boisson. Aussi, l'Écriture a-t-elle prononcé les anathèmes les plus terribles contre les ivrognes.

*La modestie*, qui règle le maintien et les gestes du corps, nous faisant éviter toute légèreté, toute inconvenance. Elle contribue singulièrement à l'édification du prochain ; car, ainsi que l'a dit l'Écclésiastique, « on connaît l'homme à la vue ; on discerne à l'air du visage une personne de bon sens (1). »

*La chasteté*, qui nous fait abhorrer tous les actes déréglés de l'âme et du corps, auxquels la concupiscence nous pousse. Elle est la plus délicate et la plus suave des vertus ; elle brille comme le lis parmi les fleurs ; saint Cyprien l'appelle la gloire de la religion et l'ornement de toute beauté<sup>2</sup> (2).

Vivons, selon le conseil de l'Apôtre (3), avec sobriété, avec justice, avec piété ; étouffons, autant qu'il dépendra de nous, les viles passions de la chair, afin que, nous refusant, par amour pour Dieu, les plaisirs du corps, nous puissions goûter les délices de l'esprit.

(1) Ex visu cognoscitur vir, et ab occurso faciei cognoscitur sensatus. *Eccl.*, xix, 26.

(2) Ornamentum omnis pulchritudinis et decus religionis. *D. Cypri.*, de Bono Pudicit.

(3) Sobriè et justè et piè vivamus. *Tit.*, II, 12.

Quoique les quatre vertus cardinales aient leur objet particulier, on peut dire cependant qu'elles se rapportent à la charité, qui est leur reine, qui les commande toutes, et qui leur donne leur mérite et leur perfection. Aussi, saint Augustin n'a-t-il pas craint d'affirmer que la vertu, prise en général, n'est autre chose qu'un souverain amour de Dieu (1). « Et, lorsqu'on divise la vertu en ces quatre branches, ce n'est, continue ce même Père, que pour mieux faire voir les diverses impressions et les devoirs différents de l'amour de Dieu. C'est pourquoi l'on peut très-bien définir, en cette sorte, ces quatre vertus : La Tempérance est un amour, qui conserve l'âme pure et incorruptible pour Dieu. La Force est un amour, qui fait que l'âme souffre tout pour Dieu et qu'elle souffre avec joie. La Justice est un amour, qui fait que l'esprit ne s'assujettit qu'à Dieu et devient ainsi capable de commander justement à tout ce qui est soumis à l'homme. La Prudence est un amour qui discerne, avec une parfaite lumière, tout ce qui peut approcher l'âme de Dieu, de tout ce qui pourrait l'éloigner de lui. »

C'est ce motif de la charité, qui distingue éminemment les vertus chrétiennes de celles des païens, qui ne furent le plus souvent que des fantômes de vertu, et, comme on l'a très-bien dit, que des vices dorés, parce qu'elles étaient presque toujours le produit de l'orgueil. Ils n'agissaient qu'en vue des applaudissements de la multitude, pour se faire un nom, pour acquérir de la célébrité, ou, tout au plus, par un pur sentiment d'honnêteté morale, de bienséance civile, sans aucun rapport avec la Divinité. Aussi leur vertu, s'appuyant sur les bases les plus fragiles, chancelait à la première occasion et faisait place aux plus honteuses faiblesses. Leurs actions, même les plus parfaites, ne provenant que de motifs purement humains, ne pouvaient leur mériter la récompense céleste.

(1) *Virtutem nihil omnino esse affirmaverim nisi summum amorem Dei. D. Aug.*

Pour nous chrétiens, si nous voulons produire des œuvres dignes de la couronne de gloire, il faut que la charité soit l'âme de nos vertus; nous devons agir, non en vue d'un intérêt temporel, ou par vaine gloire, ou par l'attrait du plaisir, mais en vue de Dieu, par amour pour Dieu. Il n'y a que les motifs de la foi, qui puissent ennoblir nos actions et les élever à l'ordre surnaturel. Quand même, d'ailleurs, elles seraient honnêtes et conformes à la raison, elles pourraient bien nous mériter le titre d'hommes sages, probes; mais elles n'auraient aucune proportion avec la vision béatifique, qui fait le bonheur des élus. « Vivre selon la raison, a dit saint Augustin, c'est vivre selon l'homme; mais pour obtenir la béatitude céleste, il faut vivre selon Dieu (1). » Telle est aussi la doctrine de saint Thomas: « L'homme fidèle, dit cet ange de l'école, est citoyen de deux villes; il appartient à deux républiques, à la cité humaine, comme homme et gouverné par la droite raison, et à la cité céleste, comme enfant de l'Église, membre de l'assemblée des saints, familier de Dieu, et gouverné par les lois divines. Ainsi, dans tout acte de vertu, il peut se proposer deux fins principales: la fin de la république terrestre, qui n'est autre que la conformité aux règles de la raison, de l'honnêteté et de la vertu; ou bien la fin de la république spirituelle, établie pour la félicité surnaturelle, laquelle fin est la conformité aux lois surnaturelles et divines, qui se montre dans l'accomplissement de la volonté de Dieu (2). » Proposons-nous donc toujours la fin la plus excellente, afin d'avancer de plus en plus dans le chemin de la perfection; et notre âme, remplie de sagesse, riche de piété et de justice, brillera aux yeux du Seigneur d'un éclat plus pur que celui de l'or et de l'argent; et Dieu lui-même se plaira à rehausser sa beauté, par l'effusion de ses

(1) Non secundum rationem debet vivere, qui beatè vult vivere, alioquin secundum hominem vivit, quàm secundum Deum vivendum sit, ut possit ad beatitudinem pervenire. *D. Aug., Retract., l. I, c. 1.*

(2) *D. Thom. 1. 2. q. 63, a. 4.*

grâces ; car c'est de l'âme chrétienne que Dieu a dit :  
 « J'embellirai tes murs, ô Jérusalem ! »

De ce que nous venons de dire, il suit qu'il y a plusieurs degrés dans la vertu :

Le premier et le moins parfait, quand on s'applique à de bonnes actions, à cause de la beauté et de l'honnêteté de la vertu, comme par exemple, quand on aime ses frères par un pur sentiment naturel, quand on fait l'aumône par une pure commisération humaine. De ce genre étaient les vertus morales des sages de l'antiquité.

Le deuxième, quand nous agissons pour Dieu, lui rapportant toutes nos actions, comme étant le principe et la fin de tout notre être. A ce second degré appartiennent les vertus morales des fidèles et des justes, qu'une lumière surnaturelle éclaire et dirige.

Le troisième, quand nous opérons le bien, non-seulement pour Dieu, mais en quelque sorte en Dieu, nous mettant, pour ainsi dire, en contact avec lui par nos actions. Ce degré renferme les vertus théologiques, qui nous font croire en Dieu, espérer en Dieu, aimer Dieu pour lui-même et le prochain pour Dieu.

Le quatrième, quand on accomplit les devoirs de la vertu, non-seulement en vue de Dieu, mais d'une manière en quelque sorte divine, avec toute la perfection dont on est capable, à l'exemple des âmes les plus pieuses et les plus ferventes, à l'exemple de Jésus-Christ, le Saint des saints, dont la vie doit être le modèle continuel de la nôtre.

Il est de notre devoir de nous appliquer sans relâche à acquérir les vertus chrétiennes, et de les élever à un aussi haut degré que possible. Quand Dieu les répand dans nos âmes, elles n'ont pas encore toute leur perfection. Elles sont comme de jeunes plantes qui, pour recevoir leur accroissement, ont besoin d'être arrosées de la pluie céleste, et d'être cultivées par nos travaux. Quelle estime ne devons-nous pas en faire ! Les philosophes païens eux-mêmes avaient reconnu que la vertu a tant de charmes qu'elle est

mille fois au-dessus des sceptres et des couronnes (1). Combien plus élevées sont les vertus chrétiennes, dirigées par la foi, ayant leur principe dans la grâce et qui nous portent à un bien tout céleste et divin ! Riches perles du paradis, vif rayon des perfections divines, elles font l'ornement de nos âmes et leur donnent un éclat ravissant, qui les rend semblables aux anges et à Dieu lui-même. Ce sont les seuls biens qui accompagnent les justes, au sortir de cette vie, comme une voix du Ciel le fit entendre à saint Jean (2). Leurs bonnes œuvres les suivent, comme autant de trophées qu'ils ont remportés sur l'enfer. Vraiment, conclut saint Basile, la vertu est une possession précieuse ; et, pour l'obtenir, il ne faut épargner aucune dépense, aucun travail.

Demandons-la instamment à Dieu, qui est l'auteur et le consommateur de tout don parfait, lui disant avec le prophète : « Seigneur, enseignez-moi la bonté, la discipline et la science (3). » Enseignez-moi la bonté, afin qu'elle triomphe en moi sur la méchanceté ; la discipline, afin qu'elle châtie les vices et la volupté ; la science de la vérité, afin qu'elle éclaire les ténèbres de mon ignorance. Enseignez-moi la bonté, c'est-à-dire l'assemblage de toutes les vertus, afin que, par leur force et leur union, elles dressent pour moi comme une échelle magnifique, pour monter au ciel et m'y faire voir Dieu face à face (4).

Maintenant, quelles sont les marques auxquelles on peut reconnaître qu'on possède la vertu ? On peut en assigner plusieurs :

1° Lorsque les vices opposés à la vertu sont éteints, ou vaincus, ou en grande partie réprimés. Ainsi, par exemple, vous ne vous laissez plus emporter aux mouvements de la

(1) *Sola sublimis et excelsa virtus est. Senec., libr. de irâ.*

(2) *Opera enim illorum sequuntur illos. Apoc., xiv, 13.*

(3) *Bonitatem et disciplinam et scientiam doce me. Psal. cxviii, 66.*

(4) *Ibunt de virtute in virtutem videbitur Deus deorum in Sion.*

colère ; c'est une preuve que vous avez la vertu de patience et de douceur. Ce n'est pas toutefois que la vertu extirpe totalement les passions, car elles sont un apanage inséparable de notre nature ; mais elle les contient dans de justes bornes.

2° Lorsqu'on se porte avec plus d'aisance et de suavité aux devoirs de la vertu ; car le joug du Seigneur est doux et son fardeau léger, et il n'y a que nos vices qui le rendent pesant.

3° Lorsqu'on désire vivement de s'avancer dans la vertu ; car l'ardeur qu'on a pour les choses célestes, est une preuve qu'on en a déjà goûté la douceur.

4° Lorsqu'on mène une vie conforme à celle de Jésus-Christ et des saints, qui ont été ses fidèles images. Le Christ nous a été donné par son Père comme maître et exemplaire de toute vertu.

Seigneur, Dieu des vertus, enrichissez nos âmes, non de ces biens terrestres qui disparaissent comme une ombre, mais des trésors de votre grâce ; faites que nous soyons prudents, doux, charitables, fermes dans le bien, justes, miséricordieux, modestes ; faites que nous vivions en tout et toujours pour vous, afin que nous puissions nous élever jusqu'à vous ; surtout accordez-nous la persévérance finale dans la pratique des vertus, afin que nous méritions la couronne que vous nous avez promise, au sein de votre gloire.

#### TRAITS HISTORIQUES.

1. Samson a été un prodige de force. Dieu l'avait suscité, pour abattre l'orgueil des Philistins et faire éclater sa providence particulière à l'égard de son peuple. Il n'avait encore que dix-huit ans lorsque, allant dans une ville nommée Tamuata, il vit venir à lui un lionceau tout écumant de rage ; Samson, quoiqu'il fût sans armes et qu'il n'eût pas même une verge à la main, le saisit par la gueule et le mit en pièces, avec la même facilité que si c'eût été un chevreau. Quelque temps après, repassant par le même lieu, il voulut voir le corps de



lion qu'il avait tué. Il y trouva un essaim d'abeilles et un rayon de miel. Il tira de cette découverte l'énigme suivante : *La nourriture est sortie de celui qui mangeait, et la douceur est sortie du fort*, paroles qui, au jugement des saints Pères, prédisaient l'heureux changement que Jésus-Christ devait opérer dans le monde, en rendant doux comme des agneaux les peuples idolâtres, qui étaient plus cruels que les lions. Samson ne cessa point de fatiguer et de désoler les Philistins par divers exploits, où la force unie à l'adresse était toujours couronnée de succès. Il en tua un grand nombre; il brûla leurs vignes et leurs blés, en y lâchant trois cents renards, à la queue desquels il avait attaché des flambeaux ardents. Les Philistins, pour mettre un terme à ses violences, vinrent au nombre de trois mille hommes pour s'emparer de lui; et les habitants de la tribu de Juda, plutôt que d'en venir aux mains avec eux, préférèrent le leur livrer, lié de deux grosses cordes. Mais, dès qu'il fut au milieu de leur armée, il rompit ses liens comme un fil; et, ayant trouvé sous sa main une mâchoire d'âne, il en tua mille Philistins et mit le reste en fuite.

Les Philistins, désespérant de vaincre Samson à force ouverte, eurent recours à la ruse. Un jour qu'il était allé dans la ville de Gaza qui leur appartenait, les habitants en fermerent les portes, y mirent des gardes pour l'arrêter, et ils résolurent de demeurer la nuit autour de la ville dans un grand silence, afin que, lorsqu'il en sortirait le matin, ils pussent le tuer sans peine. Pendant que tant de Philistins travaillaient ainsi pour perdre un seul homme, Samson dormait paisiblement, sans savoir le péril qui l'environnait. Mais, lorsqu'il en fut averti, il se leva au milieu de la nuit, alla sans rien craindre aux portes de la ville, les enleva avec les gonds et les verroux, et, les mettant sur ses épaules, il les transporta sur une haute montagne vis-à-vis d'Hébron, après être passé au travers de ceux qu'on avait mis en embuscade pour l'observer, et qu'il laissa épouvantés de ce qu'ils voyaient. Cet homme, qui avait eu assez de force pour terrasser les lions et s'opposer lui seul à des armées entières, fut vaincu par les artifices d'une femme. La perfide Dalila, à laquelle il eut la faiblesse de révéler que toute sa force consistait dans ses cheveux, profita de son sommeil pour les lui couper, et le livra ainsi aux Philistins, qui lui crevèrent les yeux, le chargèrent de chaînes et l'employèrent à tourner la meule d'un moulin. Quelque temps après, ses cheveux repoussèrent, et, avec eux, sa force était revenue. Les Philistins, dans une de leurs fêtes, le firent venir dans le temple de Dagon, pour se moquer de lui. Samson, percé jusqu'au cœur de leurs outrages, invoqua le Seigneur, et, saisissant deux colonnes sur lesquelles portait tout l'édifice, les secoua, en s'écriant : *Que je meure avec les Philistins!* Tout l'édifice fut renversé, et Samson demeura enseveli sous ses ruines avec trois mille Philistins, parmi lesquels étaient les princes de cette nation infidèle.

La force de Samson est le symbole de cette force morale, avec laquelle nous devons combattre contre les ennemis du salut. On la perd quand on se laisse aller à l'amour des plaisirs. Celui qui se livre au vice, a les yeux de l'âme en quelque sorte crevés, parce qu'il est privé des lumières de la grâce. On peut dire aussi qu'il tourne la meule comme Samson, en s'abandonnant aux frivolités du siècle, où il ne trouve que peines et dégoûts. Un pécheur dans cet état n'a plus d'autre remède que d'invoquer le Seigneur, afin que ses cheveux renaissent, c'est-à-dire que ses grâces perdues reviennent. C'est ce qui a fait dire à saint Paulin que c'est la pénitence qui redonne la force à l'âme, qui détruit en elle les colonnes du démon, c'est-à-dire ses mauvaises habitudes, et qui la rend victorieuse par sa propre ruine, en la faisant mourir à elle-même, pour ne plus vivre que pour Dieu.

*Jug., xv, 15.*

La force chrétienne, s'appuyant sur l'amour de Dieu et la grâce de Jésus-Christ, surmonte les plus terribles obstacles, ne recule devant aucune difficulté et brave la mort elle-même.

Tout tremblait devant le féroce roi des Huns, Attila, surnommé *le fléau de Dieu* ; il avait ravagé toute l'Europe, brûlé et détruit plus de cinq cents villes, et il se vantait que l'herbe ne pouvait croître dans les chemins où son cheval avait passé. Après avoir semé partout le deuil et la désolation, il se jeta sur l'Italie ; et Rome se voyait sur le point d'être envahie. L'empereur et le peuple étaient dans les plus vives alarmes. Le pontife, qui occupait alors le siège de Saint-Pierre, était Léon le Grand, grand, en effet, par sa piété, par son zèle, par son éloquence, par son courage. L'empereur Valentinien le fit appeler dans son palais. « Mon père, lui dit-il, tout fuit et tout abandonne l'empereur ! Quelle résistance opposer à cet Attila, à ce barbare, qui accepte avec orgueil le titre de fléau de Dieu ? S'il est vrai qu'en effet Dieu l'ait suscité contre les hommes dans un moment de colère, vous seul pouvez arrêter et conjurer cet envoyé funeste ; allez donc au-devant de lui, et, par tous les moyens, tâchez de le fléchir. Mon père, n'avez-vous pas dit bien des fois que, dans les calamités publiques, un bon pasteur est la meilleure ressource de son troupeau ? » — « J'espère prouver avant peu la vérité de mes paroles, répondit saint Léon ; je vais au-devant de ce scythe farouche, ne craignez rien pour ma vie : c'est Dieu qui en est le maître ; Attila seul ne peut rien contre moi. » Peu d'instants après cet entretien, saint Léon sortit de Rome, et, arrivé en présence d'Attila, il lui parla avec tant de majesté, de douceur et d'éloquence, que le roi des Huns en fut trouble. « Qui que tu sois, dit-il à saint Léon, homme ou ange, Rome et l'Italie te devront leur salut. Vieillard, tu as plus fait en un instant et avec quelques paroles, que Valentinien et le sénat n'auraient pu faire avec toutes leurs armées. Rends-en grâces au Dieu que tu sers ; Attila se reconnaît vaincu par toi et par lui. » Quelle gloire pour saint Léon

d'avoir osé affronter, et d'avoir désarmé la fureur d'un pareil ennemi !

Toutes les histoires des martyrs ne sont que des traits de force, de courage, d'héroïsme chrétien. Mais citons des faits plus récents.

Le feu avait pris dans une maison, à Auch. M. d'Apehon, archevêque de cette ville, accourt et demande si tout le monde est sauvé. « Hélas ! s'écrie une mère au désespoir, on m'a arrachée des flammes, et je n'ai pu enlever mon enfant, qui est dans cette chambre, » montrant de sa main l'étage qui paraissait en feu. Aussitôt, l'archevêque fait appliquer une échelle à l'endroit indiqué, et propose deux mille écus de récompense à celui qui sauvera l'enfant. Personne, dans un danger aussi imminent, ne se présente. Le prélat s'entoure d'un drap mouillé, fait le signe de la croix, monte à l'échelle, pénètre au travers des flammes, reparait avec l'enfant sous son bras, et le remet à sa mère, au milieu des acclamations et des bénédictions de la multitude présente. Les parents se prosternent à ses pieds. Il les relève, et leur dit gaiement : « Mes amis, j'ai gagné les deux mille écus; il est bien juste que l'enfant que j'ai sauvé, et qui par là est devenu celui de mon adoption, en jouisse; je les place sur sa tête. » Aussitôt, il s'éloigna pour se soustraire aux remerciements.

Au temps de la Ligue, Achille de Harlai, premier président, menacé par les séditeux d'un prochain supplice : « Je n'ai, dit-il, ni tête ni vie, que je préfère à l'amour que je dois à Dieu et au service que je dois au roi et au bien que je dois à ma patrie. » Dans la journée des barricades, après que le départ du roi eut laissé le duc de Guise maître de la capitale, il eut le courage d'adresser à ce chef des Ligueurs ces paroles si dignes de louanges : « C'est grand'pitié, Monsieur, quand le valet chasse le maître; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur au roi, et, quant à mon corps, je l'abandonne, s'il le faut, aux méchants qui désolent ce royaume. »

La révolution française a fait une infinité de martyrs, qui ont déployé jusque sur l'échafaud la plus admirable constance. Nous citerons ici, en particulier, toute une famille de laboureurs mis à mort pour avoir donné asile à un prêtre. Ils habitaient une ferme de Nuillé-sur-Ouette, près Laval, et se nommaient Chadaigne. La maison du laboureur fut pillée, ses bestiaux furent enlevés, et lui-même traîné dans les prisons de Laval, avec le prêtre qu'il avait caché. On chargea pareillement de fers sa sœur et sa fille, femmes admirables, dignes des premiers siècles de l'Église. Ces braves gens s'estimaient heureux; ils se félicitaient de souffrir pour Jésus-Christ, et l'aspect même de la mort ne put altérer la sérénité de leur visage. Lorsqu'ils parurent devant le tribunal, les juges firent mettre de côté la sœur du fermier, comme n'ayant pas droit de maîtrise chez son frère, où elle était en qualité de pensionnaire seulement. Mais un d'eux, ayant fixé les

yeux sur elle, s'écria : « Elle a une figure fanatisée, approche. Étais-tu complice? Veux-tu prêter le serment? » — « Point de serment, dit-elle, *la liberté ou la mort!* »

Les trois parents avaient communié le matin, à la messe du prêtre retiré chez eux, et qui s'appelait M. Dorgueil. Ils avaient puisé à la source des grâces cette vivacité de foi, cette grandeur d'âme que révéla leur interrogatoire. Chacun d'eux voulut s'attribuer l'honneur d'avoir caché le ministre de Dieu; et, quand on demanda au vieux laboureur pourquoi il avait reçu M. Dorgueil. « Ah! citoyens, s'écria-t-il, quand on vint me dire : voilà encore un prêtre! je me levai aussitôt de mon lit pour l'y placer. » — « Veux-tu prêter le serment? » ajouta le président. — « Point de serment! Menez-moi à la *guil-loche.* » Ce sont ses propres expressions, qu'il faut rendre dans leur énergique simplicité.

Avant de prononcer la sentence, les juges, feignant des sentiments de compassion, adressèrent ces reproches hypocrites à M. l'abbé Dorgueil : « Ah! scélérat! tu nous forces à condamner ces gens-là! » Alors, le prêtre parut visiblement ému, et tomba dans la plus profonde affliction. « Pourquoi vous affligez-vous, monsieur? lui dirent ces généreux campagnards. Si vous saviez comme nous sommes joyeux de vous suivre sur l'échafaud! Oh! quelle obligation nous vous avons de nous procurer la couronne du martyr! » En sortant du tribunal, le vieux Chadaigne chanta : *Vive Jésus! Vive sa croix!* etc. Pendant qu'on leur coupait les cheveux, au greffe, il dit à M. Dorgueil : « J'ai quelque chose qui me gêne. » Et il se confessa. « Mourez en paix, mon bon ami, lui dit le prêtre à haute voix; vous mourez martyr de la charité. »

Le long du chemin, les femmes marchaient du pas le plus ferme et avec le même courage qu'elles avaient fait briller au tribunal. Chadaigne monta le premier à l'échafaud. Après lui fut immolée sa fille Louise, âgée de trente ans. En entendant le couteau tomber sur la tête de son père, elle pâlit. M. Dorgueil fit un pas vers elle, et lui dit, en élevant la main : « Il est au ciel!!! Ma fille, du courage! » La vierge chrétienne ne répondit qu'en reprenant sa sérénité. Tandis qu'on l'attachait sur la planche rougie du sang de son père, elle tenait les yeux levés vers le ciel, et on l'entendit distinctement prononcer ces tendres paroles : « O Jésus, ayez pitié de moi! Jésus! mon amour! Jésus! Jésus!... » Le couteau lui arrêta le doux nom de Jésus sur les lèvres. La tante de cette pieuse fille, Jeanne Chadaigne, âgée de cinquante-quatre ans, entonna au pied de l'échafaud, d'une voix claire et sonore, ce cantique à la très-sainte Vierge :

« Je mets ma confiance,  
« Vierge, en votre secours.

Et lorsqu'elle en fut à ces mots :

- « Et quand ma dernière heure
- « Viendra fixer mon sort :

Elle dit :

- « Voici la dernière heure
- « Qui va fixer mon sort ;
- « Obtenez que je meure
- « De la plus sainte mort.

Des républicains prononcés, qui assistaient à ce touchant spectacle, furent profondément émus; et plusieurs ont avoué depuis qu'ils avaient senti des larmes d'attendrissement couler de leurs yeux.

Le vertueux ecclésiastique, qui avait si puissamment aidé ses compagnons à bien mourir, encouragé lui-même par leur héroïque constance, se présenta sur le théâtre de la mort, avec une majestueuse fermeté. L'on eût dit qu'il voyait déjà le ciel entr'ouvert. Se tournant vers le peuple, il cria : « Vive la religion ! Vive le roi ! » et reçut ainsi le coup fatal.

*Les Martyrs du Maine.*

2. Celui qui use avec tempérance de nourriture, mérite d'avoir un facile accès auprès de la Majesté suprême; Dieu veut bien le regarder comme un convive digne de lui, et l'admettre à sa table (1).

David, étant dans la caverne d'Odollam, témoigna, en présence de ses gens, qu'il boirait avec plaisir de l'eau de la citerne de Bethléhem, assez éloignée de là. Aussitôt, trois de ses plus vaillants hommes, passant au travers du camp des Philistins, allèrent puiser de l'eau de cette citerne, et la lui apportèrent. Mais, la réflexion ayant éteint le désir, ce prince refusa d'en boire et l'offrit au Seigneur. « Dieu me garde, dit-il, de faire cette faute. Quoi ! boirais-je le sang de ces braves ? boirais-je une eau qu'ils ont achetée au péril de leur vie (2) ? » Cette action est petite en elle-même ; il ne s'agit que d'un verre d'eau, que ce saint roi désire dans sa soif et qu'il refuse de prendre, quand on le lui présente ; mais elle est grande par rapport à la vertu et à la disposition de celui qui la fait. Frappé du péril qu'ont couru ses gens, il ne sent plus son besoin ; sa bonté lui fait oublier sa soif. Il considère que cette eau est le prix d'une magnanimité extraordinaire, et il en fait un sacrifice à Dieu.

AMBR., *in Dav.* c. VII.

Nabuchodonosor roi de Babylone, ayant emmené un grand nombre de Juifs captifs, fit choisir entre eux quelques jeunes gens de noble origine, pour les élever à sa cour et leur apprendre à écrire et à parler la langue des Chaldéens. Il ordonna qu'on leur servît chaque jour des viandes de sa table et du vin dont il buvait lui-même. Il y en eut quatre, qui se distinguèrent entre tous les autres :

(1) Qui cibis temperatè utitur dignus est Dei conviva. TERTUL., *Epist.*

(2) II Reg., XXII.

e'étaient Daniel, Ananias, Misaël et Azarias. Ils demandèrent et obtinrent de ne pas manger des viandes défendues par la loi de Dieu, mais seulement des légumes et de l'eau. Cette abstinence, loin de nuire à leur santé, les rendit plus beaux et mieux portants que ceux qui se nourrissaient des viandes les plus délicates. Dieu récompensa leur fidélité, par l'esprit de sagesse dont il les remplit, de sorte que, dans la suite, le roi leur confia les charges les importantes de son empire.

Tout le monde sait ce qui est dit de saint Jean-Baptiste, dans l'Évangile. Il passa toute sa jeunesse dans les déserts, ne se nourrissant que de sauterelles et de miel sauvage; ce qui était la nourriture des pauvres gens de la campagne, en ce pays-là; il vivait dans la pénitence, qu'il devait annoncer aux autres et par ses exemples et par ses paroles, et toute sa vie ne fut qu'un jeûne perpétuel. MATH., III.

Saint Paul, le premier ermite qui nous soit connu, retiré dans une caverne dès son jeune âge, ne mangea jusqu'à l'âge de quarante-trois ans que des fruits de palmier; et, pendant les soixante dernières années de sa vie, il n'eut qu'un peu de pain et d'eau. D. HIERON.

Saint Antoine, patriarche des cénobites, ne mangeait qu'une fois le jour, après le soleil couché, ou de deux jours l'un; souvent même, il passait trois jours dans une abstinence générale. Sa nourriture n'était que du pain et du sel; il ne buvait que de l'eau.

D. ATHAN.

La sainte veuve Paule, dont saint Jérôme a si justement célébré les vertus, s'interdit entièrement l'usage de la viande, du vin, du poisson, du lait, des œufs et du miel; et elle n'usait d'huile qu'aux jours de fête. Abstinence d'autant plus admirable, que cette sainte femme sortait d'une des familles les plus nobles et les plus opulentes de l'empire, et qu'elle avait été élevée avec une délicatesse égale à sa naissance.

On envoya à saint Macaire d'Alexandrie un panier de fort beau raisin, qui tenta son appétit; mais, songeant en lui-même que, s'il satisfaisait ce désir innocent, cette facilité pourrait réveiller des passions assoupies plutôt qu'éteintes, il ne voulut point goûter de ce fruit délicieux, et l'envoya à un autre solitaire, que ce présent tenta pareillement. Le solitaire fit comme Macaire; et tous les autres anachorètes, auxquels le raisin fut porté successivement, imitèrent ces deux personnages et ne voulurent point y toucher. Ce raisin passa de main en main; et celui qui le reçut le dernier, le fit porter à Macaire, croyant lui faire un grand présent. Ce saint homme, louant Dieu d'une si rare abstinence, fit distribuer le raisin aux pauvres qu'il nourrissait.

PALLADE, *Hist. lausiaque*, c. xx.

Dieu condamne sévèrement le vice de l'intempérance, et il l'a puni souvent, même dès cette vie, d'une manière terrible.

Trente jours après leur sortie d'Égypte, les Israélites, manquant de nourriture, se mirent à murmurer contre Moïse et Aaron et à

dire : « Plût à Dieu que nous fussions morts, par la main du Seigneur, en la terre d'Égypte, quand nous étions assis près de tables chargées de viandes et que nous mangions du pain à satiété ! Pourquoi nous avez-vous amenés en ce désert, pour faire mourir de faim tout le peuple d'Israël ? » Dieu promit alors à Moïse de faire tomber la manne du ciel ; mais il défendit d'en recueillir plus qu'il n'en fallait pour un jour. Quelques-uns, craignant d'en manquer, en amassèrent pour le lendemain ; mais, quand ils voulurent s'en servir, ils la trouvèrent pleine de vers et toute corrompue. Car Dieu donne les choses pour le besoin et non pour l'intempérance ; et il veut qu'on se confie en lui et qu'on ne se livre pas à des craintes excessives, pour les biens de cette vie.

Quelque temps après, ces mêmes Israélites, fatigués de la manne, recommencèrent leurs plaintes et leurs murmures : « Qui nous donnera à manger de la viande ? nous sommes tout faibles et languissants, depuis que nous n'avons que la manne, et notre cœur se soulève à la vue de cette nourriture misérable. » Le Seigneur entra dans une grande colère contre eux ; il promit de leur donner de la viande non un jour, ni deux, ni cinq, ni dix, ni vingt, mais un mois entier, jusqu'à ce qu'ils en fussent complètement rassasiés. Alors, un grand vent excité par le Seigneur amena du côté de la mer une multitude de cailles, et les fit tomber dans le camp et aux environs, sur une aussi grande étendue de chemin qu'on pourrait en parcourir en un jour. Le peuple en amassa en si grande quantité, qu'il y en eut jusqu'à dix mesures même pour ceux qui en avaient le moins. Ils les firent sécher autour du camp ; mais ils n'avaient pu encore achever de les manger que la colère du Seigneur éclata contre eux et les frappa d'une très-grande plaie ; et, en mémoire du terrible châtement qui leur fut infligé, ce lieu fut appelé *les Sépulcres de la concupiscence*.

Num., xi. 33.

## DEUXIÈME LEÇON.

## DU PÉCHÉ.

## PREMIÈRE INSTRUCTION.

**Diverses** sortes de Péchés. — Du Péché originel. Ses suites. — Immaculée Conception de Marie.

**D.** Qu'est-ce que le péché ?

**R.** Le péché est une pensée, un désir, une parole, une action ou une omission contre quelqu'un des commandements de Dieu ou de l'Église.

Dieu est notre père, notre maître et notre roi ; et, à ces titres divers, il nous fait des commandements, qui doivent être la règle de nos actions et dont la fidèle observation nous conduit à notre fin dernière, qui est la vie éternelle. Nous sommes tenus de lui obéir, *ce même qu'un enfant doit obéissance à son père, un sujet à son souverain.* Toutes les fois donc qu'on enfreint sa loi sainte, on se rend coupable d'un péché ; et, comme on peut l'enfreindre de cinq manières, par pensées, par désirs, par paroles, par actions ou par omissions, le catéchisme nous dit que *le péché est une pensée, un désir, une parole, une action ou une omission contre quelqu'un des commandements de Dieu ; et il ajoute ou de l'Église, parce que désobéir à l'Église, que Jésus-Christ a revêtu de son autorité pour nous guider dans la voie du salut, c'est désobéir à Dieu même, selon cette parole de l'Évangile : « Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise (1). »*

(1) Qui vos audit, me audit : qui vos spernit, me spernit. *Luc., x, 16.*



Il y a donc des péchés :

1<sup>o</sup> *De pensées*, car Dieu regarde surtout l'intérieur de nos âmes; il veut que nous soyons aussi purs d'esprit que de corps; il ne défend pas seulement le mal, mais jusqu'à la pensée du mal. « Enlevez du milieu de vous, nous dit-il, par la bouche de son Prophète, le mal de vos pensées (1). » C'est donc pécher que de s'arrêter, avec plaisir et réflexion, à des pensées de haine, de vengeance contre le prochain, de désespoir, de doute contre la religion; c'est un péché d'occuper son esprit des moyens de satisfaire son orgueil, sa convoitise, ou bien de le repaître des souvenirs de ses mauvaises lectures, des conversations obscènes ou impies qu'on peut avoir entendues. Parmi ces diverses sortes de mauvaises pensées, les plus dangereuses sont celles qui attaquent la sainte vertu de pureté, parce qu'elles enflamment l'imagination, qu'elles excitent les sens et entraînent ordinairement aux actions les plus honteuses. Mais, pour que ces pensées soient coupables, il faut qu'elles soient volontaires; car on n'est pas toujours maître de son esprit, et souvent il s'égaré en mille vaines imaginations; et, quelque bizarres, quelque horribles que puissent être les pensées qui nous surviennent, si elles sont indépendantes de notre volonté, si nous les combattons promptement, si nous faisons tous nos efforts pour nous en distraire, bien loin de nous être imputées à faute, elles sont, au contraire, des occasions de vertu, puisque la violence qu'il nous faut faire pour résister à la tentation, prouve que nous voulons être inviolablement attachés à Dieu.

2<sup>o</sup> *De désirs*. Le désir du mal est lui-même un mal. Vous n'avez pas fait telle mauvaise action, mais vous auriez bien voulu la faire; seulement l'occasion ou les moyens vous ont manqué: votre cœur s'est donc attaché au mal, et, par conséquent, il s'est éloigné de Dieu; et Dieu qui lit dans les plus sombres replis de votre âme, y découvrant cette

(1) *Alfuerte malum cogitationum vestrarum. Is., 1, 16.*

disposition perverse, ne peut s'empêcher de vous condamner, parce que, si vous n'avez pas péché à l'extérieur, vous avez péché au dedans de vous-même, dans le fond de votre cœur, comme dit saint Augustin (1).

3° *De paroles.* La langue, dit saint Jacques, est la source d'une infinité de péchés (2). Elle nous a été donnée pour louer et bénir le Seigneur, pour le remercier des biens qu'il nous accorde et lui demander ceux dont nous avons besoin. Elle nous a été donnée, en second lieu, pour entretenir avec les hommes cet heureux échange de pensées et de sentiments, qui est indispensable pour les besoins de la vie. Mais que de gens en font un usage détestable, en proférant des jurements, des blasphèmes, des médisances, des calomnies, des obscénités ! Pour eux, elle devient un malheureux instrument de toute sorte d'iniquités. Mais celui qui ne pêche pas par la langue, a dit le même apôtre saint Jacques, est un homme parfait (3).

4° *D'action,* lorsqu'on fait quelque chose de défendu par la loi du Seigneur, comme, par exemple, voler, frapper, commettre quelque action honteuse ou déshonnête, etc.

5° *D'omission,* lorsqu'on omet un devoir qui nous est prescrit, comme, par exemple, manquer la messe, négliger ses prières, ne pas faire l'aumône selon ses facultés, etc.

D. Combien y a-t-il de sortes de péchés ?

R. Il y a deux sortes de péchés, le péché originel et le péché actuel.

Ces deux sortes de péchés demandent chacun une explication particulière. Voyons donc d'abord :

D. Qu'est-ce que le péché originel ?

R. C'est le péché que nous apportons en venant au monde, et que nous avons contracté en Adam, notre premier père.

(1) Intus fecisti, in corde fecisti. *D. Aug.*

(2) Universitas iniquitatis. *Jac.*, III, 6,

(3) Qui non offendit verbo, hic perfectus est vir. *Jac.*, III, 2.

Notre sentence a été prononcée avec celle d'Adam. Dieu, qui avait résolu de récompenser son obéissance dans toute sa postérité, l'a puni aussi de sa révolte non-seulement en sa personne, mais encore dans ses enfants, comme dans la plus vive et la plus chère partie de lui-même. Nous naissons donc tous dans la disgrâce de notre Dieu, parce que nous descendons d'un père coupable ; et nous sommes souillés, flétris et dégradés comme lui. C'est là ce que nous appelons le péché originel, qui ne dépend pas du libre usage de notre volonté, mais qui est une suite de notre origine corrompue.

Nous n'essaierons pas d'expliquer en quoi consiste formellement la tache de ce péché, ni comment et par quelle voie il se transmet des pères aux enfants, car il n'est pas donné à l'esprit humain de pénétrer dans les profondeurs de ce mystère. Mais, dit saint Augustin, s'il est difficile de connaître la nature du péché originel, il n'en est pas moins certain qu'il existe (1). En effet, la révélation ne nous laisse aucun doute à cet égard.

Ouvrez les saintes Écritures, vous y entendrez Job, qui vous assure qu'il n'y a personne qui soit pur sur la terre, pas même un enfant, quand il ne vivrait qu'un seul jour ; et il fait valoir ce motif auprès de Dieu, pour le conjurer d'avoir pitié d'une créature si misérable, qu'elle s'est trouvée coupable avant sa naissance, et qui ne peut être purifiée que par lui seul (2). Le prophète David déplore aussi avec larmes le triste sort des enfants d'Adam, qui contractent le péché avec la vie ; et, pour attirer sur lui la clémence du souverain juge, en lui représentant la corruption de sa naissance, il lui dit : « Vous savez que j'ai été formé dans l'iniquité, et que ma mère m'a conçu dans le péché (3). »

(1) Hoc peccato nihil est ad prædicandum notius, nihil ad intelligendum secretius. *D. Aug., de Morib., Eccl., c. xxii.*

(2) Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine ? *Job., xiv, 4.*

(3) Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea *Psal. l, 6.*

Passons maintenant au Nouveau Testament. Saint Paul nous y enseigne de la manière la plus expresse que « le péché est entré dans le monde par Adam, et la mort par le péché, et qu'ainsi la mort est passée dans tous les hommes par ce seul homme, en qui tous ont péché (1). » Le grand Apôtre insiste sur ce point ; il dit en divers endroits que « nous naissons tous enfants de colère et dévoués à la malédiction (2) ; que comme la condamnation est pour tous par le péché d'un seul, ainsi la justification et la vie sont pour tous par la justice d'un seul, qui est Jésus-Christ (3) ; et que tous meurent en Adam, de même que tous seront vivifiés en Jésus-Christ (4). »

Le péché d'Adam est donc devenu le nôtre, et nous voilà tous coupables par le malheur et l'infection de notre origine. C'est un dogme fondamental de notre croyance ; c'est comme la clef de voûte de tout l'édifice religieux. En effet, sans le péché originel, à quoi bon l'incarnation de Jésus-Christ, la rédemption du genre humain et les grâces qui en découlent ? A quoi bon le baptême et les autres sacrements ? Que devient le christianisme, qui n'est autre chose que la réhabilitation de l'homme déchu, et qui repose, par conséquent, tout entier sur l'existence du péché originel. Aussi, le saint concile de Trente a-t-il à bon droit lancé l'anathème contre quiconque oserait dire que la prévarication d'Adam a nui seulement à lui-même et non à sa race (5).

De plus, la saine raison elle-même vient à l'appui de notre foi, et nous montre les ravages affreux du péché originel, dans la corruption profonde de notre nature. En

(1) Sicut per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors, et ita in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt. *Rom.*, v, 12.

(2) *Ephes*, ii, 3.

(3) *Rom.*, v, 18.

(4) *I. Cor.*, xv, 21.

(5) Si quis Adæ prævaricationem sibi soli, non ejus præpagini asserit nocuisse.... anathema sit. *Trid. Sess. 6, Can. 2.*

effet, que de misères dans l'homme, que de contradictions ! Il est continuellement en lutte avec lui-même ; il aime la vérité et il court après le mensonge ; il veut le bien et il fait le mal ; il aspire sans cesse à s'élever et il sent en lui des penchans abominables, qui le dégradent jusqu'à la brute. A combien de maux n'est-il pas sujet ? Il n'est pas d'animal qui ait autant d'ennemis intérieurs et extérieurs que lui, qui soit exposé à tant de dangers et à tant de maladies (1). Tous les autres êtres, parfaits en leur genre et contents de leur sort, arrivent facilement à leur fin ; et l'homme, cet être privilégié, ce roi de l'univers, toujours tirillé en sens contraire, ne peut vivre heureux ; et, avec le dégoût de la vie, il éprouve cependant le désir de la conserver et la crainte de la perdre. Or, comment se persuader qu'il ait pu sortir en un tel état des mains du Créateur ? Quoi ! un ouvrier si sage, si parfait, aurait pu faire un ouvrage si défectueux ? Un Dieu infiniment bon, infiniment miséricordieux, aurait-il pu créer l'homme avec une aussi violente propension au mal ? D'où vient cette perversité qu'on remarque jusque dans les plus petits enfants, qui grandit avec l'âge, si l'éducation et la religion n'y mettent obstacle, et qui a fait dire à un philosophe, avec un peu d'exagération peut être, que *l'homme est un animal plus monstrueux que les centaures et la Chimère de la fable* (2). Évidemment, l'homme n'est pas tel que Dieu l'a créé ; car Dieu est l'ordre parfait, et tout dans l'homme est désordre. Dieu est bon, et l'homme est mauvais. Donc il y a eu dégradation, et toute dégradation, étant une peine, suppose un péché, lequel, pour le sujet qui nous occupe, ne peut être autre que le péché originel. Voilà comment la raison elle-même se trouve forcée d'admettre ce dogme lamentable de notre chute en Adam.

Les effets du péché originel sont si sensibles, que les philosophes païens, guidés par les seules lumières natu-

(1) Totus homo morbus. Hippocr., Litter. ad Demag.

(2) Bayle.

relles, l'avaient en quelque sorte deviné. Un d'entre eux, ne sachant comment définir la nature humaine, dont il admire à la fois la grandeur et la bassesse, appelle l'homme *une âme en ruine* (1). Plusieurs autres enseignaient, comme le rapporte saint Clément d'Alexandrie, *que l'âme humaine était ensevelie dans le corps comme dans un tombeau, en punition de quelque péché* (2). Ils disaient encore que la nature nous a traités en marâtre plutôt qu'en mère. Et d'où vient qu'ils n'admettaient pas dans leurs Champs-Élysées, c'est-à-dire dans leur paradis, *les enfants moissonnés à la mamelle, avant d'avoir goûté la vie*, et qu'ils les plaçaient, au contraire, *à l'entrée des royaumes tristes*, dans un état de peine, pleurant et poussant un long gémissement (3)? N'est-ce pas de la croyance où l'on était que l'homme naît dans le péché ?

Comment, disent les incrédules, l'homme peut-il être coupable avant de naître ? Est-il juste que les enfants portent la peine de la faute de leur père ? Mais ils la portent, cette peine ; le fait est constant ; Dieu nous l'a expressément révélé ; et, d'un autre côté, nous savons que Dieu ne fait rien d'injuste. Nous devons donc nous humilier devant l'autorité infaillible de sa parole, et adorer les impénétrables décrets de sa justice. « Qui êtes-vous, en effet, ô homme, pour entrer en contestation avec Dieu (4) ? » Le péché originel est un mystère incompréhensible sans doute ; mais, sans ce péché, l'homme, avec ses contradictions si choquantes, serait un mystère plus incompréhensible encore.

Cependant, quoique nous ne prétendions pas rendre entièrement raison du péché originel, si nous l'examinons

(1) Cicer., *de Rep.*, I, 3.

(2) D. Clem. Alex. *Strom.* L. III.

(3) Continuo auditæ voces, vagitus et ingens;  
Infantumque animæ flentes in limine primo,  
Quos dulcis vitæ exortes et ab ubere raptos,  
Abstulit atra dies et funere mersit acerbo.

*Æneid.*, L. VI, v. 426.

(4) O homo, tu quis es, ut respondeas Deo ? *Rom.*, ix, 20.

de près, il se trouve que ce mystère a, comme tous les autres, des côtés plausibles même pour notre intelligence bornée; et voici quelques observations que nous pouvons présenter à ce sujet :

1° Un mauvais arbre ne peut produire de bons fruits; une source empestée ne peut donner des eaux pures. Or, Adam ayant été le chef et comme la tige ou la source du genre humain, sa corruption a passé à toute sa descendance.

2° Il y a souvent des maladies héréditaires dans les familles; elles proviennent souvent d'excès commis par un malheureux père, et il n'en faut pas davantage pour gâter toute une race. C'est une espèce de péché originel, qui peut nous donner une idée de celui que nous tirons d'Adam.

3° Qu'un homme coupable de quelque grand crime soit condamné à mort; sa honte ne rejaillit-elle pas sur ses enfants? N'éprouve-t-on pas à leur égard un sentiment de répulsion? Est-ce juste? Est-ce injuste? Toujours est-il que le fait a lieu.

4° La comparaison suivante semble bien propre à répandre sur cette matière toute la clarté possible. Supposons un grand roi qui, par inclination pour un jeune homme et par une bonté toute gratuite, l'attache à sa personne, lui confie ses secrets et le charge de quelque entreprise, avec promesse de l'élever au rang des princes de sa cour, s'il se conduit avec valeur et fidélité. Mais voilà que ce malheureux favori méprise les ordres de son souverain, et lui désobéit de la manière la plus formelle. Il est donc condamné comme coupable de lèse-majesté, et envoyé en exil. Là, il se marie et il a une nombreuse postérité. Sur ses vieux jours, il raconte à ses enfants les égarements de sa jeunesse, et comment il a perdu, par sa faute, l'avantage d'être prince et de voir ses enfants nobles et grands. Dans ce cas, les enfants pourraient bien se lamenter de leur malheur, et de la folie de leur père; mais ils

n'auraient pas raison de se plaindre de leur souverain, ni de l'appeler injuste et cruel, parce qu'il ne les élève pas en dignité. Voilà précisément le sort des enfants d'Adam : déchus avec leur père de la haute destinée à laquelle ils étaient appelés, ils n'ont aucun droit de se plaindre de Dieu.

L'incrédule continue et dit : N'est-ce pas une cruauté que de précipiter des enfants en enfer, pour une faute qui ne leur a été ni libre ni volontaire? — Ce mot enfer, je l'avoue, a de quoi nous faire frémir. Mais remarquons qu'en enfer, il y a plusieurs demeures aussi bien qu'en paradis, et rien ne nous oblige de croire que les enfants, qui meurent coupables seulement du péché originel, y souffrent la peine du feu. Saint Thomas enseigne, tout au contraire, qu'ils sont à la vérité privés de la vue de Dieu, mais sans aucun tourment (1). Quant à la gloire du paradis et à la vision béatifique qui la produit, Dieu ne la doit à personne. S'il l'avait promise à Adam et à sa race, pourvu qu'il fût fidèle, c'était pure libéralité de sa part; et maintenant notre nature, ayant été détériorée et corrompue, n'avait aucun droit d'y prétendre; elle était radicalement incapable d'y parvenir, tout comme un œil vicié n'est pas en état de contempler la lumière du soleil.

Mais est-ce à nous de nous plaindre de la justice divine, à nous en faveur de qui le Seigneur a déployé toutes les richesses de sa miséricorde? Jésus-Christ ne nous-a-t-il pas rouvert le ciel, fermé par le péché de notre premier père? N'avons-nous pas recouvré tous nos droits à l'héritage céleste? Là où le péché avait abondé, la grâce a surabondé, dit saint Paul (2); et la gloire de l'homme déchu, mais régénéré en Jésus-Christ et devenu son frère, ne faisant qu'un même corps avec lui, est incomparablement plus grande que celle de l'homme primitif, quand même il serait resté dans la justice originelle. Ainsi, Dieu n'a permis le

(1) *Peccato originali, in futurâ retributione, non debetur pœna sensûs.* *J. Th. pars. III, q. 1, a. 4.*

(2) *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia.* *Rom., v. 20.*



péché originel, que parce qu'il avait résolu d'en retirer un bien plus grand que le mal qui en est résulté. Voilà pourquoi l'Église s'écrie, avec le plus vif accent de la reconnaissance : « O heureuse faute, qui nous a valu un tel Rédempteur ! »

Le grand remède au péché originel, c'est le baptême qui rend à l'âme sa beauté première et tous ses droits au bonheur éternel ; mais ce remède, tout efficace qu'il est, en effaçant la tache originelle, n'en détruit pas les tristes suites, qui subsistent toujours dans l'homme, comme un témoignage et un reproche continuels de sa chute, comme une expiation de son orgueil, comme un motif de se détacher de cette vie, qu'il a trop aimée et où il ne trouve que misères, et, enfin, comme un moyen de se perfectionner dans la vertu, par les combats qu'il est obligé de livrer (1).

Les principales suites du péché originel sont, pour le corps : ses divers besoins, les souffrances auxquelles il est assujéti, les infirmités, les maladies, toutes les épines dont cette vie est semée, et enfin la nécessité de mourir. — Pour l'âme : l'ignorance et la concupiscence. L'ignorance, c'est-à-dire ces ténèbres épaisses qui enveloppent notre esprit. Qu'est-ce, en effet, que la science humaine, même sur les choses qui nous touchent de plus près ? Que d'incertitudes et souvent d'absurdités ! Impossible à l'homme de trouver la vérité, quand il ne la cherche pas en Dieu. La concupiscence, c'est-à-dire ce penchant si violent, que nous avons pour le mal et qui entraîne tant de fois à des désordres, dont on ne peut s'empêcher de rougir. Elle a trois branches, que saint Jean appelle la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie (2). La première nous porte aux plaisirs sensuels, à la mollesse, à la gourmandise, aux divers genres de volupté. La seconde, c'est cette curiosité maligne, qui veut tout voir et tout sa-

(1) *Virtus in infirmitate perficitur.* II. *Cor.*, XII, 9.

(2) *Concupiscentia carnis, concupiscentia oculorum et superbia vitæ.* I. *Joan.*, II, 16.

voir ; c'est cette funeste avidité, que nous avons pour la science du mal, tandis que nous montrons si peu d'ardeur pour connaître et pour faire le bien. Enfin, l'orgueil de la vie, qui nous porte à nous élever au-dessus des autres ; c'est cet amour excessif des honneurs, des distinctions, des parures, de tout ce qui flatte la vanité. Tous nos péchés se rapportent à quelqu'une de ces concupiscences, et ils ressemblent ainsi à celui de nos premiers parents, qui ont péché par sensualité, en mangeant sans aucun bescin le fruit défendu ; par curiosité, en voulant connaître le bien et le mal ; par orgueil, en prétendant devenir semblables à Dieu, comme le tentateur le leur avait fait espérer.

Cette triple concupiscence, source de tant d'iniquités, nous ne pouvons l'étouffer entièrement en nous ; mais nous pouvons l'affaiblir et la vaincre par la grâce de Dieu, qui se répand dans l'âme fidèle avec la plus grande abondance et la remplit de la foi et de la charité, qui est en Jésus-Christ (1).

#### Immaculée Conception de Marie.

Tous les hommes naissent coupables du péché originel, nous l'avons prouvé. C'est une loi générale, à laquelle nul enfant d'Adam ne peut se soustraire. Mais, malgré l'invariabilité de cette loi, il y a cependant une exception unique, une exception glorieuse, que nous aimons à proclamer ici, parce qu'elle a eu lieu en faveur de Marie. Oui, la Vierge qui a été sans tache pendant toute sa vie, a été aussi sans tache dès le premier instant de sa Conception ; et le torrent de la corruption universelle n'a jamais pu avoir accès auprès d'une âme si pure, et appelée à de si hautes destinées. Il est vrai que la croyance à l'Immaculée Conception de Marie n'est pas un article formel de foi ; mais elle n'en est pas moins certaine. En effet, il répugne à la piété

(1) Superabundavit autem gratia Domini nostri cum fide et dilectione, quæ est in Christo Jesu. I. *Tim.*, I, 14.

chrétienne, nous pouvons même dire à la raison, de penser que cette sublime créature, choisie de toute éternité pour être la mère de son Dieu, ait été, même un instant, sous l'empire du démon ! Quoi ! Ève, la mère des morts, a été créée dans la vie ; et Marie, la mère des vivants, aurait été conçue dans la mort ! Comment pouvoir admettre la souillure dans ce tabernacle, où devait reposer le Saint des saints ? Dieu l'a sanctifiée, dira-t-on, avant d'accomplir en elle ses grands mystères. Mais, dans la Vierge prédestinée du Père, dont elle a été la fille privilégiée, du Fils qui l'a choisie pour sa mère, du Saint-Esprit dont elle est devenue l'épouse, un souvenir du péché, une trace de Satan, n'est-ce pas trop, mille fois trop ? Les admirables rapports de cette auguste Vierge avec l'adorable Trinité lui font un rang à part dans la création. Aussi, l'Église a-t-elle déclaré pieuse, conforme à la droite raison, à la sainte Écriture, au témoignage des Pères, la croyance à l'Immaculée Conception ; elle désire qu'elle soit embrassée par tous ses enfants, et défend même rigoureusement d'enseigner le contraire. On peut dire que, de nos jours, ses vœux sont complètement exaucés. Voyez dans tout l'univers : partout on croit à l'Immaculée Conception, pas une pensée qui la nie, pas un mot qui l'attaque, et, des quatre vents du ciel, j'entends retentir ce cri, qui fait battre tous les cœurs : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! »

Mettons aux pieds de cette Mère incomparable l'hommage de notre amour filial ; et, saintement passionnés pour sa gloire, disons-lui avec l'époux des cantiques : « Vous êtes toute belle, et il n'y a point de tache en vous (1). »

### TRAITS HISTORIQUES.

1. Le dogme de la chute de notre premier père et de la dégradation du genre humain, bien que défiguré par une foule d'erreurs, se

(1) *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. Cantic. iv, 7.*

trouve chez tous les peuples du monde. Que signifie cette Pandore, si célèbre chez les Grecs, que les Dieux avaient ornée à l'envi des dons les plus précieux? Celui de Jupiter fut une boîte bien close, que son frère eut l'imprudence d'ouvrir. De cette boîte fatale sortirent tous les crimes et tous les maux, qui ont désolé la terre; il n'y resta que l'espérance au fond. N'est-ce pas là une tradition altérée de ce que l'Écriture sainte nous enseigne sur la première femme, comblée de tous les dons de la grâce, mais qui, par une funeste curiosité, ayant présenté à son mari le fruit défendu, ouvrit ainsi la porte à ce déluge de maux, dont la terre a été inondée? Au fond de cet abîme de misères où il a été plongé, l'homme a cependant toujours conservé l'espérance, qui lui venait de la foi au Rédempteur promis.

La fable d'Ophionée a été aussi indubitablement greffée sur l'histoire d'Ève séduite par le démon. Cet Ophionée, au rapport d'un ancien auteur (1), était le chef des démons, qui se révoltèrent contre Jupiter, c'est-à-dire contre le Dieu du ciel. Il fut précipité dans les enfers; et de là il tourna sa rage contre les hommes, pour leur faire partager son triste sort. Une chose digne de remarque, c'est que le mot Ophionée en grec veut dire *serpentin*, et l'on sait que le démon prit la figure du serpent, pour tromper nos premiers parents.

D'après la doctrine des Perses, le premier homme et la première femme, qu'ils nomment *Meschia* et *Meschiané*, étaient d'abord purs, soumis à Dieu (Ormuzd) leur auteur. Mais l'esprit du mal (Ahriman) les vit et fut jaloux de leur bonheur. Il les aborda, sous la forme d'une couleuvre, leur présenta des fruits et leur persuada qu'il était l'auteur de l'homme, des animaux, des plantes et de ce bel univers qu'ils habitaient. Ils le crurent, et dès lors l'esprit du mal (Ahriman) fut leur maître. Leur nature fut corrompue, et cette corruption infecta toute leur postérité. VENDIDAT-SADÉ, p. 305, 428.

C'est une chose reconnue de tous les savants, que le paganisme a bâti plusieurs de ses fables sur le récit des auteurs sacrés. L'auteur du premier livre des Machabées dit expressément que les nations ont pris les traits de leurs idoles dans les livres saints (2).

2. C'est le bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez, qui, le premier, porta en France la fête de l'Immaculée Conception de Marie. Il se trouvait en Italie, lorsqu'elle fut établie par le Saint-Siège, et il l'adopta avec le plus vif empressement. Semblable à l'abeille, qui amasse avec soin sur toutes les fleurs les parfums les plus exquis, il recueillait alors, sur la terre classique de la foi, ces précieuses dévotions, dont il devait un jour enrichir son église. De retour

(1) Phérécyde de Scyros.

(2) Ex quibus scrutabantur gentes similitudinem simulacrorum suorum. I. *Mac.* III, 48.

à Rodez, il se fit un devoir de faire connaître aux fidèles le beau privilège de Marie, et plus tard il fut le premier évêque de France qui en établit la fête dans son diocèse. Animé du même esprit que les pontifes de Rome, il ne trouva pas de moyen plus efficace, pour arrêter le fléau qui désolait en ce moment une grande partie du Rouergue (1514), et il paraît que les habitants de Rodez en furent alors préservés, à cause de la dévotion extraordinaire qu'il leur avait inspirée pour l'inviolable pureté de Marie. Dès lors, la fête de l'Immaculée Conception fut célébrée avec beaucoup de ferveur et de solennité dans l'Église de Rodez, et on a remarqué que, depuis, le peuple et le clergé de cette ville ont témoigné un grand amour pour le glorieux privilège de Marie.

L'an 1629, l'empereur d'Autriche, Ferdinand III, se voyant menacé par les Suédois, enflés de leurs succès et de leurs conquêtes, eut recours à la protection de la sainte Vierge. Il fit élever sur la grande place de Vienne une magnifique colonne, ornée d'emblèmes, qui étaient autant de figures de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. Aux quatre angles du piédestal on voyait un ange armé, qui foulait un monstre sous ses pieds, symbole de la victoire que Marie a remportée sur le péché originel ; sur le haut de la colonne, s'élevait la statue de la sainte Vierge, écrasant de son pied la tête du serpent infernal ; au bas on lisait, en latin, cette inscription :

« Au Dieu très-bon et très-grand, souverain empereur du ciel et de la terre, par qui les rois règnent.

« A la Vierge, Mère de Dieu, conçue sans la tache du péché originel, et par qui les princes commandent, choisie en ce jour, par une dévotion particulière, pour patronne de l'Autriche.

« Ferdinand, empereur III<sup>e</sup> du nom, lui confie, dévoue et consacre tout ce qu'il possède, sa personne, ses enfants, ses peuples, ses armées, ses provinces, et, en mémoire perpétuelle de cette dévotion, il lui a érigé cette statue. »

On ne vit jamais de fête plus solennelle que la bénédiction de ce superbe monument ; ce fut vraiment le triomphe de l'Immaculée Conception de Marie.

Le religieux empereur, accompagné de son fils, Ferdinand IV, roi de Bohême et de Hongrie, de sa fille Marie-Anne d'Autriche, reine d'Espagne, de divers ambassadeurs, de toute la noblesse, de toutes les communautés religieuses, de tout le clergé, et suivi d'une foule innombrable, se mit en procession, et vint prononcer son vœu à haute voix, édifiant la cour et le peuple par sa tendre piété.

On passa le reste du jour en exercices religieux, et, le soir, un des plus édifians et des plus pompeux spectacles termina la fête, par le zèle de l'impératrice Marie-Éléonore, veuve de l'empereur Ferdinand II. Tandis que toutes les maisons de la ville étaient illuminées à l'envi, la grande place surtout magnifiquement éclairée, la

colonne chargée de flambeaux de cire blanche parut tout en feu, et la statue de la sainte Vierge entourée d'un arc-en-ciel de lumières.

Cet acte si pieux et si éclatant en l'honneur de l'Immaculée Conception de Marie, plut tellement à Dieu qu'on vit, peu de jours après, les effets de la protection toute-puissante d'une si grande patronne. Car l'empereur, s'étant de suite rendu à Egra, ville voisine de l'ennemi, arrêta tout à coup les rapides conquêtes des Suédois, qui avaient jeté la consternation dans toute l'Allemagne; il les obligea de se retirer, après avoir conclu une paix glorieuse à tout l'empire.

*Le Père CROSET, Année chrétienne.*

Après que le culte de l'Immaculée Conception a été formulé, préconisé, encouragé par l'Église de la manière la plus explicite, après toutes les menaces tombées successivement de la bouche des souverains Pontifes contre tout écrit et toute parole portant atteinte à la pieuse croyance, ses adversaires ont été réduits à un silence complet; et le doute et la négation, qui s'étaient longtemps produits dans le bruit et l'éclat des discussions, n'osaient plus même aborder la pensée. Mais le XIX<sup>e</sup> siècle devait marquer, dans ce règne de notre sainte croyance, comme une apogée de gloire. Que fallait-il, en effet, pour compléter son triomphe? Il fallait voir les adversaires eux-mêmes ralliés par l'amour et le dévouement à la cause qu'ils avaient longtemps combattue. Eh bien! ce complément de triomphe, Dieu le réservait à ce siècle. La Vierge sans tache voit aujourd'hui les plus robustes adversaires de son privilège se glorifier de déposer leurs armes à ses pieds, comme un magnifique trophée de sa victoire. Et le général des Dominicains a été vu lui-même, le 10 décembre 1843, sollicitant à Rome, pour les siens, le privilège de célébrer, *Juxtâ proprium ritum*, la fête de l'Immaculée Conception, et de chanter à la préface, dans les sanctuaires de l'Ordre, ce mot contre lequel s'armèrent tant de fois leur science et leur parole.

*Ami de la Relig.*, 13 nov. 1847

## DEUXIÈME INSTRUCTION.

Du Péché actuel. — Deux sortes de Péché actuel. — Du Péché mortel. — Injure qu'il fait à Dieu. — Tort qu'il fait à l'homme.

D. Qu'est-ce que le péché actuel?

R. C'est celui que nous commettons par le libre usage de notre volonté.

A la différence du péché originel, qui est inhérent à notre origine, le péché actuel est celui que l'on commet par des actes personnels et dépendants de la volonté. Voilà pourquoi on l'appelle *actuel*, parce qu'il est l'*acte* ou le produit de notre mauvaise volonté.

Pour qu'il y ait péché, il faut deux choses : 1<sup>o</sup> advertance ou connaissance, 2<sup>o</sup> consentement libre.

*Advertance.* Ainsi les petits enfants, au-dessous de six ou sept ans, n'ayant pas encore l'âge de raison, ne pèchent pas, parce qu'ils ne peuvent discerner le bien du mal. Pareillement, les fous qui ont perdu la raison, les malades dans le délire, les personnes endormies, ne pèchent pas, parce que, dans ces divers états, on ne sait pas ce qu'on fait. Cependant un homme ivre, outre le péché mortel qu'il fait en s'enivrant, est encore responsable de tous les péchés qu'il commet dans son ivresse et qu'il a pu et dû prévoir. On est encore responsable des fautes qu'on commet dans le sommeil, lorsque, pendant le jour ou avant de s'endormir, on s'est exposé à la tentation, soit par de mauvaises pensées, soit par des actions indécentes. Dès là qu'on a posé volontairement la cause, on est coupable des malheureux effets qui en résultent.

*Consentement libre.* Nous ne péchons que par le libre usage de notre volonté. Chacun est maître de ses actions. Dieu, dit l'Écriture, a laissé l'homme dans la main de son conseil, c'est-à-dire qu'il peut à son choix faire le bien ou le mal. Dieu lui a donné des commandements : libre à lui de les garder ou de les transgresser. S'il les observe, il aura la vie ; s'il les viole, il subira la mort éternelle ; car la mort, dit le grand Apôtre, est le salaire du péché. Cette liberté était absolument nécessaire à l'homme, pour qu'il fût capable de mériter et de démériter. En effet, quel mérite aurait-on et de quelle récompense serait-on digne, si on faisait le bien nécessairement et par force ? Mais la gloire éternelle, a dit le Sage, sera donnée à l'homme qui, pouvant transgresser la loi, ne la transgresse pas, et qui, pouvant faire

le mal, ne le fait pas (1). On ne pèche donc que par le déplorable abus qu'on fait de sa liberté; et, dès l'instant qu'il n'y a pas de liberté, il n'y a pas non plus de péché. Ainsi, par exemple, on vous force la main pour une action honteuse ou criminelle, à laquelle votre cœur répugne et à laquelle vous résistez de toutes vos forces; vous n'êtes pas libre, et, par conséquent, vous n'êtes pas coupable. Il s'élève au-dedans de vous des pensées fâcheuses qui vous tourmentent, des révoltes de la chair que vous ne pouvez empêcher; bien loin d'y prendre plaisir, vous les repoussez, vous les comprimez; il n'y a point de volonté, il n'y a point non plus de péché.

Mais que penser de ceux qui, pour excuser leurs désordres, leurs emportements, leurs vengeances, leurs impudicités, disent qu'ils ne peuvent faire autrement, que la tentation est trop forte, et qu'il leur est impossible de se corriger. Vains prétextes ! car Dieu ne permet jamais que nous soyons tentés au-dessus de nos forces; et, avec le secours de la grâce, il n'est personne qui ne puisse triompher de ses vices. Il est vrai que la malheureuse habitude du péché le rend plus difficile à extirper; et, à mesure qu'on s'y livre, elle resserre toujours davantage les chaînes du pécheur. Mais qu'il prenne une résolution généreuse et efficace, qu'il fuie les occasions, qu'il implore les secours d'en haut, en un mot, qu'il prenne les moyens nécessaires, et il est sûr de vaincre les passions les plus tyranniques.

D. Combien y a-t-il de sortes de péchés actuels?

R. Il y a deux sortes de péchés actuels, le péché mortel et le péché véniel.

Entre les péchés actuels, tous n'ont pas le même degré de malice. Il en est de nos offenses à l'égard de Dieu, comme des désobéissances des enfants à l'égard de leurs parents. Celles-ci ne sont pas toutes également graves; il

(1) *Erit illi gloria æterna qui potuit transgredi et non est transgressus, facere mala et non fecit. Eccli. xxxi. 10.*



en est auxquelles ils n'attachent pas beaucoup d'importance, qu'ils pardonnent aisément; et d'autres, au contraire, qui les irritent au point de les porter à haïr leurs enfants, à les chasser de chez eux, à les déshériter. Ainsi, quoique la plus légère infraction aux commandements de Dieu lui déplaise et soit un mal que nous devons éviter avec le plus grand soin, cependant elle ne l'outrage pas au point de le porter à bannir du ciel ceux qui s'en rendent coupables. Mais il est aussi des fautes si considérables, qu'elles lui font une grande injure et qu'il punit d'une manière terrible. Celles-ci, on les appelle *péchés mortels*; celles-là, *péchés véniels*.

D. Qu'est-ce que le péché mortel?

R. Le péché mortel est celui qui donne la mort à notre âme en lui faisant perdre la grâce de Dieu, qui est sa véritable vie.

Pour qu'un péché soit mortel, il faut : 1° que la volonté y donne un consentement parfait; 2° que la matière soit grave.

Le consentement de la volonté est parfait, lorsqu'on se livre au mal avec réflexion, délibération, sans faire aucune résistance. La matière du péché est grave, quand ce péché renferme une notable injure contre Dieu, contre le prochain ou contre nous-mêmes; quand il choque grandement la raison et la vertu, quand il est défendu sous une forte peine. Ainsi, les injustices considérables, les grosses injures, les faux serments, les blasphèmes, l'ivrognerie, l'impudicité, etc., sont des péchés mortels.

Cela posé, nous disons que le péché mortel tue l'âme. Ce n'est pas qu'il puisse la détruire, parce qu'elle est immortelle de sa nature; mais il éteint en elle la grâce et la charité, qui sont le principe de la vie surnaturelle; et, en rompant l'union qu'elle avait avec son Dieu, il lui donne une véritable mort, de même qu'on tue un homme, quand on cause la séparation de son âme d'avec son corps. Voilà

pourquoi ce péché est appelé mortel. Avez-vous jamais bien réfléchi à ce terrible mot, mortel, péché mortel? Quand on parle d'un coup mortel, d'un poison mortel, on est saisi d'effroi, parce qu'on a naturellement horreur de tout ce qui peut causer la mort. Mais la mort que le péché nous donne, est mille fois plus affreuse. A peine l'âme s'est-elle livrée au péché, qu'elle perd toute sa force et toute sa beauté. Tant qu'elle avait la grâce, elle pouvait dire, comme l'Apôtre : « Je vis, ou plutôt ce n'est pas moi qui vis; mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi et qui me fait vivre de sa propre vie. Mais, quand elle est souillée par le péché, elle n'est plus aux yeux de Dieu qu'un cadavre infect, qu'un objet d'horreur et d'abomination. Celui donc qui aime l'iniquité est vraiment ennemi de son âme (1). Il se blesse, il se déchire, il se tue lui-même; il se fait plus de mal que ne pourraient lui en faire les tigres et les lions; il se fait plus de mal que s'il s'enfonçait un poignard dans le sein. Oh! si nous y pensions, quel soin nous mettrions à éviter le péché! Et, cependant, on le cherche, on l'aime, on avale l'iniquité comme l'eau, et à combien on pourrait adresser ces paroles de l'ange de l'Apocalypse : « Vous semblez vivant, et vous êtes mort (2). » A l'extérieur, vous jouissez de la force, de la santé, des grâces de la jeunesse, et vous n'êtes qu'un sépulcre blanchi, qui ne renferme au dedans que pourriture et corruption. Pour nous exciter de plus en plus à la haine du péché et en mieux comprendre la malice et l'énormité, nous allons considérer brièvement l'injure qu'il fait à Dieu et le tort qu'il fait à l'homme.

Injure que le péché mortel fait à Dieu.

Posons d'abord un principe incontestable : **La gravité de l'offense se mesure sur la grandeur de la personne of-**

(1) Qui diligit iniquitatem, odit animam suam. *Psal.* x, 6.

(2) Nomen habes quod vivas et mortuus es. *Apoc.*, III, 1.

fensée ; ainsi, offenser un inférieur ou un égal, ce n'est pas un si grand mal que d'offenser un supérieur ; outrager un homme du peuple, c'est un péché, mais moins grave, que si on outrageait un père, un magistrat, etc. Que si l'insulte s'adressait au roi, ce serait un crime de lèse-majesté. Mais que fait le pécheur ? Il s'attaque à Dieu lui-même, qui est infiniment plus grand que tous les rois de la terre ; il désobéit à Dieu, il méprise ses ordres, il se révolte ouvertement contre lui. Le Seigneur commande, et il répond, sinon par ses paroles, du moins par sa conduite : « Oui, mon Dieu, je sais que vous êtes mon roi, mon maître, mon Seigneur ; mais n'importe, je méprise vos ordres, je ne vous obéirai pas. » Quelle audace ! Et remarquez :

1<sup>o</sup> Que l'homme n'est qu'un ver de terre, qu'un néant, et que ce ver de terre, ce néant ose résister au Dieu de toute-puissance et de toute majesté et outrager ce Dieu, qui pourrait au même moment l'abîmer au fond des enfers. Quel aveuglement ! quelle fureur !

Remarquez 2<sup>o</sup> que le pécheur renonce à Dieu, qui est la beauté suprême et le souverain bien, pour un vil intérêt, pour une basse vengeance, pour une volupté passagère, c'est-à-dire pour une bagatelle, pour un rien. Quelle stupidité !

Remarquez 3<sup>o</sup> que ce Dieu, que le pécheur outrage, est le plus tendre des pères, le meilleur des amis, un Dieu qui est la bonté même, qui nous a comblés de bienfaits, qui a poussé l'amour pour nous jusqu'à mourir sur une croix, pour nous délivrer de la damnation éternelle. Et le pécheur, insensible à tant d'amour, outrage ce Dieu, duquel il tient tout ce qu'il a, tout ce qu'il est ; il abuse de ses grâces, de sa patience à le supporter malgré ses crimes, pour l'offenser avec plus d'insolence. N'est-ce pas là une ingratitude monstrueuse ?

Disons-le donc : le péché qui ose s'attaquer à la majesté infinie de Dieu, renferme une malice infinie ; il faudrait

être Dieu pour en comprendre toute l'énormité ; mais il faut être démon pour le commettre, quand on a seulement une idée de ce qu'il est <sup>1</sup>.

Maintenant, aurons-nous de la peine à comprendre que Dieu punisse si rigoureusement les pécheurs dans l'enfer ? N'est-il pas évident que ce n'est pas trop d'un supplice si affreux et si terrible, pour châtier des hommes tout à la fois souverainement ingrats et souverainement rebelles ? Dès cette vie même, Dieu a souvent signalé sa haine pour le péché, par les châtimens terribles qu'il lui a infligés ; et ici rappelez-vous les eaux du déluge, qui engloutirent tout le genre humain, sauf Noé et sa famille ; et cette pluie de feu, qui consuma les infâmes villes de Sodome et de Gomorrhe. D'où nous viennent encore ces fléaux, qui nous affligent de temps à autre, ces guerres, ces pestes, ces inondations, etc. ? C'est uniquement de nos péchés, qui provoquent le courroux céleste et nous attirent les maux qui nous désolent. Mais toutes les afflictions temporelles ne sont que le prélude des vengeances bien plus terribles, que Dieu tirera en l'autre vie des infracteurs de sa loi sainte.

Tort que le péché mortel fait à l'homme.

1° *Il souille l'âme.* Lorsqu'elle est en grâce avec Dieu, elle est plus blanche que la neige, plus brillante que le soleil ; mais le péché lui ôte toute sa beauté, la défigure entièrement, la couvre d'ordure ; et, selon l'expression d'un prophète, elle devient plus noire que le charbon (1). Ce n'est plus qu'un vase d'ignominie et de corruption, qui exhale l'odeur la plus infecte.

2° *Il lui fait perdre l'amitié de Dieu.* Une âme en état de grâce est l'objet de la tendresse du Seigneur, qui fait ses délices d'habiter en elle et de la combler de toutes ses faveurs. Mais, dès l'instant qu'elle tombe dans le péché, Dieu ne la regarde plus qu'avec horreur, parce qu'étant la

(1) Denigrata est super carbones. *Thren.*, iv, 8.

sainteté même, il déteste nécessairement l'iniquité partout où elle se trouve (1). Or, devenir ennemi de son Dieu, de son Père céleste, quel malheur ! On fait le plus grand cas de l'amitié des rois de la terre ; et, si quelque courtisan vient à encourir la disgrâce de son prince, quelles inquiétudes, quelles frayeurs, quels tourments n'éprouve-t-il pas ! Et nous qui avons offensé si souvent notre Dieu, en sommes-nous fort chagrins ? en sommes-nous moins tranquilles ?

3. *Il dépouille l'âme des biens spirituels.* En état de grâce, l'âme est enrichie des dons du Saint-Esprit et de toutes les vertus surnaturelles qui accompagnent inséparablement la charité, comme leur souveraine. C'est ce qui nous est représenté par cette robe d'innocence que l'âme reçoit au baptême, et qui a été figurée elle-même par cet habit de diverses couleurs, que le patriarche Jacob avait donné à son fils Joseph. Robe d'innocence, habit plus précieux que la pourpre et l'or, habit merveilleux, qui est l'ouvrage admirable de l'Esprit-Saint et le prix des mérites de Jésus-Christ ! Mais aussitôt qu'elle tombe dans le péché, l'âme perd tous les ornements dont elle est revêtue, tout le fruit de ses mérites et de ses bonnes œuvres : prières, jeûnes, aumônes, mortifications, tout a disparu. Le péché lui enlève et la part qui lui revenait des suffrages de l'Église, et les richesses spirituelles qu'elle avait acquises elle-même par ses exercices de pénitence, par la fréquentation des sacrements et par toutes ses œuvres de piété. Aussitôt qu'elle se livre au mal, Dieu oublie tout le bien qu'elle peut avoir fait, parce qu'un seul péché mortel fait plus d'injure à Dieu qu'il ne lui revient d'honneur de tous les mérites des justes et des saints. Or, quel serait le désespoir d'un homme, qui, ayant amassé des trésors immenses, viendrait à les perdre ! Et nous, nous perdons les biens les plus précieux, les biens de l'âme, les biens de la grâce et de la gloire ; et

(1) *Odio surt Deo impius et impietas ejus. Sap., xiv, 9.*

nous les perdons pour un plaisir d'un moment ! et nous sommes insensibles à cette perte ! O âme pécheresse, quelle est donc ta folie ?

4<sup>o</sup> *Il la met dans l'impossibilité de rien faire de méritoire pour le ciel*, de telle sorte que, quand même elle entasserait bonnes œuvres sur bonnes œuvres et qu'elle se livrerait aux exercices de la vertu la plus héroïque, aucune de ses actions ne sera jamais récompensée dans la gloire. La raison en est que l'état de péché est un état de mort ; or, dans un état de mort, comment faire des actes de vie ? Et n'est-il pas absolument impossible que des actions mortes puissent jamais conduire à la vie, et à la plus excellente de toutes les vies, qui est la béatitude éternelle ? La raison en est encore que nos actions, quelque saintes qu'elles soient, ne sont méritoires qu'autant qu'elles sont consacrées et, en quelque sorte, divinisées par notre union avec Jésus-Christ. Mais, dès que le péché a rompu cette union, nous ne sommes plus que des sarments retranchés du cep, qui ne peuvent porter aucun fruit. Voilà pourquoi saint Paul disait que, quand il parlerait le langage des anges, quand il aurait une foi assez vive pour transporter les montagnes, un cœur assez généreux pour donner tout son bien aux pauvres, un courage assez grand pour livrer son corps au feu et aux tourments, s'il n'avait pas la charité, s'il n'avait pas la grâce de Dieu, tout cela ne lui servirait de rien (1). Voilà pourquoi David, lorsqu'il reconnut son crime, confessa qu'il avait été réduit, sans s'en douter, à une extrême misère, à un vrai néant (2).

Faut-il en conclure que, lorsqu'on est en état de péché, on ne doit plus se mettre en peine de bien faire, ni de bien vivre, puisqu'alors les œuvres les plus saintes sont de nulle valeur pour le ciel ? Ce serait une illusion bien étrange ou un raisonnement impie ; car, tout au contraire, c'est par cela même qu'on est pécheur, qu'on doit pratiquer le plus

(1) *Nihil mihi prodest. I. Cor., xiii, 3.*

(2) *Ego ad nihilum redactus sum et nescivi. Psal. lxxii, 22.*

de bonnes œuvres, afin de toucher la miséricorde de Dieu, de fléchir sa justice et de se disposer à la grâce de la réconciliation. Si le bien qu'on fait en état de péché mortel, est inutile en un sens, il est infiniment avantageux en un autre. Nous disons qu'il est inutile, parce qu'il ne sera jamais récompensé directement et en lui-même par aucun degré de gloire dans le ciel; mais cela ne l'empêche pas d'être infiniment avantageux, puisqu'il aide le pécheur à sortir de son malheureux état et le dispose à pouvoir mériter la récompense céleste. Il faut même ajouter qu'il est absolument indispensable; comment, en effet, si on ne faisait aucune bonne œuvre, pourrait-on se remettre dans la voie du salut?

Perdre tous les biens qu'on possède et être dans l'impuissance d'en amasser aucun, voilà l'état du pécheur. Peut-on concevoir un sort plus déplorable? Ah! rompons tous les liens qui nous attachent au mal, afin de pouvoir thésauriser pour le ciel.

5° *Il lui fait perdre la paix et le repos de la conscience.* Que de chagrins, que d'amers repentirs accompagnent les égarements de l'âme! Le péché est un poison qui déchire le cœur. Tandis que la conscience du juste est comme un festin continuel, le pécheur vit dans le trouble et l'inquiétude; il trouve en lui-même et de par lui-même son propre tourment (1). C'est une vérité, confirmée par l'expérience de tous les jours, qu'on ne peut être en paix avec soi-même, si on ne l'est avec Dieu; et c'est un effet de la bonté divine de répandre l'amertume au milieu de nos fausses joies, pour nous obliger à retourner à lui.

6° *Il la rend esclave du démon.* Par le baptême, on est affranchi de la tyrannie de Satan, et on devient enfant de Dieu et héritier de la gloire céleste. Mais que fait le pécheur? Il renonce à Dieu et se donne au démon; il est l'esclave d'autant de démons qu'il se livre à de vices diffé-

(1) In te ipso, ex te ipso est flagellum tuum. D. Aug. in Psal.  
xgv.

rents. Satan règne dans son cœur, et le tient sous sa lourde chaîne. On peut dire à tous les pécheurs : Le démon est avec vous : *Diabolus vobiscum* ; et ils peuvent répondre : Oui, le démon est avec nous : *Diabolus nobiscum* ; et, s'ils viennent à mourir en cet état, le démon les revendique comme sa propriété. O enfants de Dieu, est-il possible que vous préféreriez vous rendre esclaves du péché et du démon ?

7° *Il la tue.* C'est là son effet particulier, comme nous l'avons expliqué au commencement de cette instruction. Lorsque le péché est consommé, dit saint Jacques, il engendre la mort (1).

8° *Il la dévoue à la damnation éternelle.* Dieu n'admet dans son paradis rien d'impur ni de souillé, et il repousse loin de lui ceux qui n'ont pas voulu marcher dans la voie qu'il leur a tracée. Ils ont servi le démon, qu'ils aillent donc avec lui. Mais quelle récompense ce malin esprit peut-il donner à ceux qui ont porté ses livrées et combattu sous ses enseignes, sinon ce qu'il a lui-même, c'est-à-dire l'enfer, le feu éternel, la rage et le désespoir ? Oh ! méditez cette grande vérité, vous tous qui avez offensé le Seigneur. L'enfer, voilà votre demeure ; vous avez mérité cet effroyable châtiment, et, si vous ne le subissez pas encore, c'est par un effet de la miséricorde divine, qui vous invite à la pénitence (2). Considérez-vous donc en ce moment comme une malheureuse victime de la colère et de la justice de Dieu ; considérez qu'étant placé au-dessus de l'abîme infernal, vous ne tenez à la vie que par un fil, et que ce fil, Dieu peut le couper d'un souffle ; et vous êtes tranquille ! et vous avez encore la témérité d'outrager ce Dieu, qui tient dans sa main votre sort éternel ! Ah ! si vous avez horreur de l'enfer, ayez aussi horreur du péché, qui seul a creusé cet épouvantable abîme <sup>2</sup>.

(1) Peccatum, quum consummatum fuerit, generat mortem. *Jac.*, I, 15.

(2) Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti. *Thren.*, III, 22.



D. Combien faut-il de péchés mortels pour perdre la grâce de Dieu et mériter l'enfer?

R. Il n'en faut qu'un seul, et si on meurt en ce malheureux état, on est perdu pour toujours.

Un seul péché mortel suffit pour nous faire perdre la grâce de Dieu, pour tuer notre âme et l'ensevelir dans l'enfer. Rappelez-vous l'exemple des mauvais anges : ils n'avaient commis qu'un péché d'orgueil, et les voilà perdus sans ressource. Ainsi, quand même on aurait vécu soixante, quatre-vingts, cent ans, dans l'exercice de la pénitence, dans la pratique des plus hautes vertus, un seul péché mortel anéantit en un instant tous ces mérites, et voue celui qui le commet à la colère et à la vengeance célestes. Il est vrai que les damnés ne souffrent pas tous également, et que chacun est puni selon le degré et la multitude de ses crimes ; mais, pour ce qui est du feu de l'enfer et de son éternité, un seul péché mortel nous en rend dignes.

O vérité terrible ! un seul péché mortel mérite l'enfer ; et combien n'en ai-je pas commis ? Hélas ! mes iniquités surpassent le nombre des jours de ma vie ; elles se sont élevées au-dessus de ma tête, et elles retombent sur moi comme un lourd fardeau. Que de médisances ! que d'emportements ! que de paroles déshonnêtes ! que d'abominations ! Je ne suis peut-être encore qu'un petit enfant, et je suis déjà un grand pécheur (1) ! Du moins je commencerai dès maintenant à repasser mes années dans l'amertume de mon cœur, et j'irai me purifier dans le sang de mon Dieu. au bain salutaire de la pénitence <sup>3</sup>.

#### TRAITS HISTORIQUES.

1. Saint Anselme disait : « *L'enfer est préférable au péché*, parce que l'enfer, qui est la punition du péché, n'est pas, comme le péché, l'offense de Dieu. Il vaudrait mieux, si l'on pouvait faire cette sup-

(1) Tantillus puer et tantus peccator. D. Aug., *Confess.*

position, être éternellement dans l'enfer, n'étant souillé d'aucun péché, que d'être dans le ciel souillé d'un péché (1). »

Des millions de martyrs de la loi nouvelle ont mieux aimé souffrir les exils, les prisons, les chevalets, les tortures, les ongles de fer, les brasiers ardents, la mort la plus cruelle, que de commettre le moindre crime, que d'abandonner la vérité et la défense des lois de l'Église; et ils sont autant d'exemples admirables de l'horreur que les chrétiens doivent avoir du péché mortel.

Une veuve, nommée Olympias, menait la vie la plus sainte et la plus pure; elle employait son temps, ses soins, ses biens et sa personne en œuvres de piété et de miséricorde. Elle était très-riche; des hommes puissants de Constantinople se plurent à la persécuter, à lui susciter des procès; et, dans peu, elle se vit sur le point d'être réduite à la misère. Ayant écrit à saint Jean Chrysostome pour lui raconter ses disgrâces, le saint docteur lui répondit qu'elle avait tort de regarder comme un malheur tout ce qui lui était arrivé: « Car, « lui dit-il, quel mal peut-on vous faire? On confisquera vos biens, « et alors vous serez déchargée du soin de les conserver et de les « distribuer aux pauvres, selon votre usage. On vous bannira de la « ville; on vous fera parcourir divers pays, c'est-à-dire que vous « ferez pour la gloire de Dieu ce que tant d'autres font pour satisfaire « leur curiosité. On vous fera mourir, c'est-à-dire qu'on vous obli- « gera à payer une dette un peu plus tôt, et la mort vous procurera « la bienheureuse éternité. Rappelez-vous, ce que je vous ai dit sou- « vent: Rien n'est à craindre que le péché (2). »

Cette horreur du péché que saint Chrysostome s'efforçait d'inspirer aux autres, il la sentait lui-même très-profondément. Il avait, à cause de son attachement à la foi, encouru la disgrâce de l'empereur, qui dit un jour, en présence de ses courtisans: « Je voudrais bien me venger de cet évêque. » Quatre ou cinq d'entre eux donnèrent leur avis. Le premier dit: « Envoyez-le si loin en exil que vous ne le voyiez jamais. » Le second: « Confisquez tous ses biens. » Le troisième: « Jetez-le dans une prison, chargé de fers. » Le quatrième: « N'êtes-vous pas le maître? Faites-le périr, et délivrez-vous-en par sa mort. » Un cinquième plus intelligent: « Vous vous trompez, dit-il, ce n'est pas le moyen de s'en venger et de le punir. Si vous l'envoyez en exil, la terre entière est sa patrie; si vous confisquez tous ses biens, vous les enlevez aux pauvres et non à lui; si vous le mettez dans un cachot, il baisera ses fers et s'estimera heureux; si vous le condamnez à la mort, vous lui ouvrez le ciel. Prince, voulez-vous vous venger, forcez-le à commettre un péché; je le connais, cet

(1) Mallem purus et innocens gehennam, quam peccati sordè pollutus, cœlorum regna intrare. *D. Ansel. 9, de Beat.*

(2) Una tantum res est pertimescenda, peccatum. *D. Chrys.*

homme ne craint que le péché en ce monde. Non, il ne craint ni l'exil, ni la perte de ses biens, ni le fer, ni le feu, ni les tourments; *il ne craint au monde que le péché.* — Admirables sentiments ! Ah ! que nous serions heureux, si on pouvait dire de nous comme de ce grand saint : « Cet homme ne craint que le péché, et il le craint souverainement. »

Le trait suivant confirme très-bien les paroles du cinquième courtisan. On faisait un jour de grandes menaces à saint Jean Chrysostome de la part de l'impératrice, parce qu'il ne lui accordait pas ce qu'il croyait devoir lui refuser. Il fit cette réponse : *Allez dire à l'impératrice que Chrysostome ne craint qu'une chose, le péché.*

Saint Basile, archevêque de Césarée, montra la même fermeté dans une circonstance analogue. L'empereur Valens, partisan fanatique des ariens, voulant l'engager dans cette secte, lui envoya Modeste, préfet d'Orient, pour le gagner par des promesses ou par des menaces; mais rien ne put l'ébranler. Le préfet surpris et irrité lui dit qu'il devait craindre qu'on lui ravît ses biens, sa liberté, sa vie même. « Tout cela ne me regarde point, lui répondit Basile, car celui qui n'a rien, est à couvert de la confiscation; pour ce qui est de l'exil, je n'en connais point pour moi, toute la terre est un exil, et le ciel seul est ma patrie; quant aux tourments, quel empire pourront-ils avoir sur moi, puisque je n'ai point de corps, pour ainsi dire, pour les souffrir? Il n'y aura que le premier coup qui trouve prise. Pour ce qui est de la mort, je la regarde comme une grâce, puisqu'elle me mènera plus tôt à Dieu, pour qui seul je vis. » Modeste, encore plus étonné, s'écria que personne n'avait jamais osé lui parler si hardiment : *Peut-être aussi, lui répliqua Basile, n'avez-vous jamais rencontré d'évêque.*

Saint Louis, roi de France, eut le bonheur d'avoir pour mère la pieuse Blanche de Castille, qui s'appliqua, d'une manière singulière, à imprimer profondément dans son âme les principes de la religion; elle lui disait souvent : *Mon fils, vous savez combien je vous aime; cependant, je serais moins affligée de vous voir mort que souillé d'un péché mortel.* Ce grand roi se souvint toute sa vie des sages leçons de sa mère. Un jour, il demandait au sire de Joinville, son ami, ce qu'il aimerait mieux, ou d'être lépreux, ou d'avoir commis un péché mortel; et Joinville lui ayant dit qu'il aimerait mieux avoir fait trente péchés mortels que d'être couvert de lèpre : « Pauvre sénéchal, lui répondit Louis avec attendrissement, on voit bien que tu ne sais pas ce que c'est que l'offense de Dieu. » Plein de ces sentiments, il mit tous ses soins à les faire passer dans l'âme de ses enfants. Dans l'instruction qu'il laissa, comme par testament, à Philippe son fils aîné, il lui recommanda surtout d'éviter le péché : « Mon fils, lui disait-il, gardez-vous bien d'offenser Dieu, quand vous devriez souffrir les tourments du monde les plus affreux. »

2. Quand on annonça à Darius, roi de Perse, que les Athéniens avaient brûlé la ville de Sardes qu'il affectionnait beaucoup, il en conçut une si vive douleur qu'il chargea un de ses officiers de lui rappeler plusieurs fois par jour le nom des Athéniens, afin de réveiller son indignation contre un peuple qui lui avait fait tant de mal ; et l'histoire porte que ces paroles : « Souvenez-vous, prince, de vos plus cruels ennemis ! » le jetaient dans une grande fureur. Si le Seigneur nous ouvrait les yeux de la foi et qu'il nous fit connaître le mal que le péché a fait à notre âme, en la dépouillant de tout son mérite, en lui ôtant la vie de la grâce, nous prions quelqu'un, comme Darius, de nous dire : « Rappelez-vous ce crime, que vous avez commis, il y a une année, il y a deux ans ; rappelez-vous ce vol, cette action honteuse. » Alors, nous nous soulèverions contre ce péché, nous en nourririons dans notre âme une secrète horreur.

Au premier livre des Rois, il est dit que l'arche d'alliance fut prise par les Philistins et portée dans leur camp. Le jour que cette nouvelle se répandit, tout Israël fut dans la tristesse et la consternation ; les enfants, qui naquirent en ce jour, portèrent le nom d'enfants sans gloire et sans honneur. La douleur fut si grande que personne ne put travailler ; chacun restait les bras croisés, et on entendait prononcer ces paroles de toutes parts : « Il n'y a plus de gloire pour Israël ; l'arche du Seigneur est enlevée (1). » Ainsi, lorsque la grâce sanctifiante, qui est une vraie arche d'alliance, nous est enlevée, tout notre honneur, tout notre trésor est perdu ; et les bonnes œuvres que nous pouvons faire, sont comme des enfants sans mérite et sans gloire devant Dieu.

*Traité sur le Pater.*

Les saints Pères, expliquant les paroles par lesquelles les prophètes de l'ancienne loi déploraient la désolation et la ruine de Jérusalem, y trouvent une image de l'âme en état de péché mortel. Elle est couverte de plaies ; elle est percée et brûlée par le démon, sans qu'elle le sente. Après qu'elle a abandonné Dieu, elle tombe sous la puissance *des étrangers*, qui sont les esprits de malice. Elle est comme une *cabane* abandonnée aux passants et aux voleurs, et comme une *ville livrée au pillage*. Elle devient un *désert affreux*, où il ne tombe plus aucune goutte de la rosée du ciel, d'où le Seigneur et ses anges se sont retirés, et qui n'est plus habité que par les *bêtes farouches*, c'est-à-dire par les démons.

ISAÏE, I. — OSÉE, II.

Mais la plus terrible figure que nos livres saints nous donnent du péché, c'est la lèpre, maladie hideuse, repoussante pour celui qui la contemple, formidable et même mortelle pour les malheureux qui en sont affectés. La surface extérieure de leur corps est tout ulcérée ; et leurs organes, minés intérieurement par le poison qui les consume,

(1) Translata est gloria de Israël, quia capta est arca Dei. I. Reg., 17, 21.

s'affaissent et s'engourdissement d'une mortelle atonie. Après avoir végété quelque temps en proie à leurs douleurs, ils se voient, pour ainsi dire, mourir par parties; et leur chair, se détachant par lambeaux, ils subissent, encore vivants, le lent travail de la tombe. De plus, une atmosphère empoisonnée, qui s'échappe de leurs pores, se répand bien loin autour d'eux, et transmettait autrefois la maladie d'un corps à l'autre, avec la puissance rapide de l'électricité. Aussi, l'horreur qu'inspiraient les lépreux était si grande, qu'on les chassait bien loin des habitations. Au moyen âge, avant que le christianisme, toujours compatissant à toutes les misères, leur eût érigé ces hôpitaux connus sous le nom de *maladreries*, on les condamnait à vivre séquestrés dans de petites huttes isolées, et, sur le toit de ces huttes, on plaçait de la terre du cimetière, en disant: « Meurs au monde et renaiss à Dieu (1). » Le péché, pire que la lèpre, ravage entièrement l'âme, lui fait rompre tout commerce avec la Divinité; le pécheur scandaleux surtout répand au loin l'infection de ses vices. C'est à lui qu'il faudrait aussi adresser ces paroles: « Meurs au monde, meurs à tes passions, et renaiss pour Dieu. »

3. Un seul péché mortel a souvent suffi pour attirer sur le coupable, même dès cette vie, de terribles châtimens.

Achan, de la tribu de Juda, ayant vu parmi les dépouilles de la ville de Jéricho, prise par les Israélites, un manteau d'écarlate et deux cents sicles d'argent, avec une baguette d'or de cinquante sicles, voulut se les approprier; il les cacha donc au milieu de sa tente, dans un creux qu'il fit. Pour ce larcin, Dieu ordonna qu'il fût lapidé.

Jos., vii.

Ochosias, roi d'Israël, étant malade, envoya consulter Béalzébuth, dieu d'Accaron, pour savoir s'il pourrait se relever de cette maladie. Mais Dieu le punit aussitôt de son impiété, car il lui fit dire par le prophète Élie: « Parce que vous avez envoyé des gens consulter Béalzébuth, comme s'il n'y avait point de Dieu en Israël, à qui vous pussiez vous adresser, vous ne vous relèverez point du lit sur lequel vous êtes couché, et vous ne tarderez point à mourir. » Ochosias donc mourut, selon la parole que le Seigneur avait dite par Élie.

IV. Reg., i.

Saint Cyprien rapporte qu'un de ces malheureux chrétiens qui, pendant la persécution, eurent la faiblesse de monter au Capitole pour renier Jésus-Christ, devint muet aussitôt après son apostasie. Sa langue, qui avait servi d'instrument à son crime, fut le sujet de sa peine, et il ne put plus s'en servir pour demander à Dieu miséricorde.

Une femme, ayant commis le même crime, devint possédée d'un esprit immonde, qui l'agita de telle sorte qu'elle tomba et se coupa avec les dents la langue, dont elle s'était servie pour manger des

(1) *Sis mortuus mundo, vivens iterum Deo.*

viandes immolées aux idoles, ou pour prononcer des paroles sacrilèges ; et elle mourut, quelque temps après, dans les douleurs d'une colique effroyable.

D. CYPR., *de Lapsis.*

### TROISIÈME INSTRUCTION.

**Du Péché véniel.** — Différence entre le Péché véniel et le Péché mortel. — On les distingue quelquefois difficilement. — Péchés de fragilité et imperfections. — Affection au Péché véniel. — Ses suites funestes.

D. Qu'est-ce que le péché véniel ?

R. C'est celui qui ne nous fait pas perdre la grâce de Dieu, mais qui refroidit en nous la charité, et nous dispose au péché mortel.

Le mot *véniel* signifie *pardonnable*, du latin *venia*, qui veut dire pardon. Le péché véniel est ainsi appelé, parce qu'étant moindre que le péché mortel, il est, par conséquent, moins indigne de pardon ; et l'on en obtient plus facilement la rémission.

La concupiscence, dit saint Jacques, engendre le péché, mais le péché n'engendre pas toujours la mort ; il faut pour cela qu'il soit consommé, et qu'il ait une malice entière (1). Ces paroles, au jugement de saint François de Sales (2), établissent clairement la distinction entre le péché véniel et le péché mortel, que certains hérétiques, et en particulier les protestants, ont eu la hardiesse de nier, comme si une faiblesse d'un moment devait peser autant qu'un crime atroce dans la balance de la justice éternelle.

Ainsi, tandis que le péché mortel tue l'âme, en détruisant en elle la charité qui est sa vie, pour y faire dominer la cupidité qui est sa mort, le péché véniel ne fait qu'affai-

(1) Concupiscentia, quùm conceperit, parit peccatum ; peccatum verò, quùm consummatum fuerit, generat mortem. *Jac.*, I, 15.

(2) Saint François de Sales, *Traité de l'Amour divin*, I. IV, c. II.

blir la grâce sanctifiante et que refroidir l'âme dans le service de Dieu; il ne chasse pas le Saint-Esprit, mais il le contriste; il n'exclut pas entièrement du royaume des cieux, mais il éloigne un peu du droit chemin qui y conduit. Par le péché mortel, l'homme préfère la créature à l'amitié de son Dieu, et c'est dans ce sens que le péché domine dans son cœur. Par le péché véniel, il déplaît à Dieu, mais sans renoncer à son amitié, et il peut, avec ce péché, être disposé à tout sacrifier plutôt que de la perdre; de là résulte la différence essentielle du péché mortel et du péché véniel. En deux mots, l'un est la mort de l'âme, l'autre n'en est que la maladie; l'un est une rupture ouverte avec Dieu; l'autre n'est qu'un refroidissement d'amour. C'est ainsi que, dans le commerce du monde, il y a loin entre une inimitié prononcée et une légère mésintelligence.

Il est souvent fort difficile de distinguer une faute vénielle d'avec un péché mortel; les plus savants docteurs eux-mêmes ont de la peine à faire ce discernement. Il n'y a que Dieu, qui connaisse toute l'étendue de nos prévarications (1). La seule règle que nous puissions assigner à ce sujet, c'est que pour qu'il y ait péché mortel, il faut deux choses : une matière grave et un parfait consentement; si l'une de ces circonstances manque, le péché n'est que véniel. La matière est grave, quand le péché renferme une notable injure contre Dieu, contre le prochain, ou contre nous-mêmes; quand il choque considérablement la raison ou la vertu; quand il est défendu sous de fortes peines. Ainsi, par exemple, c'est un péché mortel de voler une grande somme d'argent, parce que la matière est grave et qu'elle suffit, au jugement de tout le monde, pour dissoudre l'amitié; ce péché est donc tout à fait contre la charité. Mais, si on ne volait qu'un liard, un sou, une aiguille ou quelque autre chose de peu de valeur, ce ne se-

(1) Quæ sint autem levia et quæ gravia peccata, non humano sed divino pensanda sunt iudicio. *D. Aug. Enchir.*, c. LXXVIII.

rait qu'un péché véniel, parce que la matière serait légère, et qu'un tel vol, aux yeux de la raison, n'est pas de nature à faire perdre la charité. Le consentement est parfait, lorsqu'on fait une pleine et entière réflexion au mal que l'on commet; mais, lorsqu'on n'en a et qu'on n'en peut avoir qu'une connaissance vague et confuse, comme il arrive dans l'assoupissement ou dans le premier mouvement d'une passion violente, le consentement est seulement imparfait. Ainsi, dans le cas où quelqu'un aurait une pensée ou un désir subit et irréfléchi de voler, de tuer ou de blasphémer, s'il rentre en lui-même avant d'y donner un plein consentement, le péché, n'étant pas parfaitement volontaire, n'est, par conséquent, que véniel. De là suit la nécessité de bien faire attention sur nous-mêmes, et de rejeter promptement les mauvaises pensées qui nous viennent dans l'esprit, de peur qu'elles n'entraînent le consentement de notre volonté si faible et si portée au mal.

Un péché véniel peut devenir mortel en raison de certaines circonstances, et voici comment cela arrive : 1° Lorsqu'en faisant une action, qui n'est en elle-même qu'un péché véniel, on croit cependant commettre un péché mortel; car la conscience étant la règle immédiate de nos actions, elles sont plus ou moins mauvaises, selon l'idée qu'on s'en forme. On pèche même en faisant une bonne chose, si on la regarde comme mauvaise, parce que le péché dépend de l'intention. 2° Lorsqu'on agit dans le doute si ce qu'on fait est un péché mortel ou véniel, parce qu'en s'exposant ainsi, la volonté est disposée à pécher mortellement. 3° Lorsque, par une action qui n'est de sa nature qu'un péché véniel, on cause sciemment quelque grand scandale, ou un notable dommage, comme, par exemple, si on tient devant des enfants des discours légers, imprudents, qui réveilleront en eux l'idée du mal. On croit ne rien dire, et ces paroles inconsidérées deviennent un poison pour ces cœurs innocents. 4° Lorsqu'on fait une faute légère, avec une intention qui va jusqu'au péché mor-



tel, comme, par exemple, si l'on commet de petits larcins, se proposant par là d'amasser une somme considérable. Ce n'est rien, dit-on, que de frauder, dans les ventes ou les achats, d'un sou ou de deux sous; mais ces sous accumulés s'élèvent en peu de temps à une valeur notable. Il est bien vrai, dit saint Liguori, que chacun de ces larcins, quant à l'objet, serait véniel de sa nature; mais étant dominés et déterminés par une intention perverse, et se rattachant à une pratique très-nuisible au public et tout à fait antisociale, on les regarde avec raison comme une continuation de l'accomplissement d'un péché mortel (1).

Réciproquement, le péché mortel peut quelquefois n'être que véniel; car, bien que la matière soit grave, il est des circonstances qui atténuent la faute, comme lorsque l'avertance n'est pas complète, ou que le consentement n'est pas parfait, ainsi que nous l'avons déjà dit. Par exemple, les personnes qui se trouvent sous l'empire d'une crainte grave, ou dans une occasion pressante qu'elles n'ont pas cherchée, ou entraînées presque indélibérément par l'habitude et par la violence d'une passion tyrannique, de laquelle cependant elles veulent sincèrement se corriger, peuvent quelquefois, aux yeux du Seigneur, être bien moins coupables qu'elles ne paraissent.

Il y a deux sortes de péchés véniels, les uns de pure faiblesse et que l'on commet par ignorance ou par surprise, comme, par exemple, les distractions dans la prière, les paroles inutiles, quelques pensées vaines, quelques petites impatiences, quelque sensualité dans le boire et le manger, etc.; les autres que l'on commet de propos délibéré, par négligence ou par malice, ou par l'effet d'une habitude que l'on ne combat presque pas, tels que les petits mensonges, les médisances légères, les paroles piquantes, certaines railleries contraires à la charité, un peu de dissipation dans le lieu saint, une secrète estime de soi-même,

(1) *Continuata executio peccati mortalis. D. Liguori.*

l'envie de paraître, l'amour de la parure, les visites inutiles, les murmures contre les supérieurs, etc. Ces péchés véniels délibérés sont plus considérables que les autres, parce qu'on les voit clairement et qu'on pourrait les éviter avec le secours de la grâce. Sainte Thérèse les compare à de petits vers d'autant plus à craindre, qu'ils ne se laissent apercevoir, dans toute leur laideur, que lorsqu'ils ont rongé les vertus.

Quant aux premiers, qui sont inséparables de la fragilité humaine, nous devons faire tous nos efforts pour les éviter, et nous devons les détester après les avoir commis, parce qu'ils ne laissent pas que de déplaire à Dieu ; mais, vu la corruption de notre nature par le péché originel, il nous est impossible de les éviter tous. De même que les astres les plus brillants sont souvent obscurcis par les nuages, de même que le soleil a ses éclipses, et la lune ses taches, ainsi les hommes les plus parfaits ont leurs défauts ; et, à l'exception de la Vierge Marie, en qui, par un privilège spécial, ne s'est jamais trouvée même une ombre de péché, si nous interrogeons tous les saints et tous les saintes qui ont existé depuis l'origine du monde, et que nous leur demandions s'ils n'ont rien à se reprocher, ils nous répondront d'une commune voix : « Si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous trompons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous (1). » Il n'y a point d'homme juste sur la terre, a dit le Sage, qui fasse parfaitement le bien et qui ne pêche jamais (2). Ces péchés des justes servent à exciter leur vigilance, à les tenir dans des sentiments d'humilité, afin, dit saint Augustin, que la bouche des saints eux-mêmes soit fermée à leurs propres louanges et qu'elle ne soit ouverte qu'à celles de Dieu. Le juste, ajoute encore le Saint-Esprit, tombe sept fois ; mais aussi il se relève fa-

(1) Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus et veritas in nobis non est. *Jac.*, 1, 8.

(2) Non est homo justus in terrâ, qui faciat bonum et non peccet. *Eccl.*, vii, 21.

cilement (1) ; et, comme l'a très-bien fait remarquer saint Bernard, ses chutes mêmes le fortifient, parce qu'elles lui font connaître, par une expérience sensible, la profondeur de sa faiblesse et l'extrême besoin où il se trouve, à tout moment, du secours de Dieu (2).

Le péché est d'autant plus léger et plus véniel, pour ainsi dire, qu'il y a dans l'action moins d'avertance et de consentement, de telle sorte que, si la promptitude du premier mouvement excluait l'un et l'autre, il n'y aurait même plus de péché, mais seulement une imperfection. Voici comment saint François de Sales s'explique à ce sujet : « Le péché véniel, nous dit ce saint évêque, est toujours dans la volonté, sans le consentement de laquelle il ne peut y avoir de péché ; mais l'imperfection est proprement un mouvement défectueux, qui prévient le plein consentement de la volonté. Rire démesurément et immodestement avec plaisir délibéré, sans faire grande attention à la mauvaise édification que l'on donne à ceux qui sont présents, est une faute vénielle ; mais être surpris de l'envie de rire, et éclater sans délibération, n'est qu'une imperfection. Un dépit délibéré et qui témoigne du chagrin, est un péché véniel ; mais, quand il est prompt et soudain, sans délibération, comme un éclair qui disparaît aussitôt qu'il paraît, ce n'est qu'une imperfection. Or, ces imperfections ne sont pas matière suffisante d'absolution, quoique le péché véniel le soit, mais non nécessaire (3). »

Nous distinguerons encore, et toujours d'après l'illustre évêque de Genève, le péché véniel lui-même d'avec l'imperfection au péché véniel. « L'un est bien différent de l'autre ; car nous ne pouvons jamais être entièrement purs de péchés veniels, au moins pour persister longtemps en cette pureté ; mais nous pouvons bien n'avoir aucune

(1) Septies enim cadet justus, et resurget. *Prov.* xxiv, 16.

(2) D. Bern. in *Psal.* xc, *Serm.* II.

(3) *Esprit de saint François de Sales.* Art. 14, c. xv.

« affection aux péchés véniels. Certes, c'est autre chose de  
 « mentir une fois ou deux de gaieté de cœur, et autre chose  
 « de se plaire à mentir et d'être affectionné à cette sorte  
 « de péché... Le péché véniel, pour petit qu'il soit, déplaît  
 « à Dieu, bien qu'il ne lui déplaise pas tant que pour icelui  
 « il nous veuille damner ou perdre. Que si le péché véniel  
 « lui déplaît, la volonté et l'affection que l'on a au péché  
 « véniel, n'est autre chose qu'une résolution de vouloir dé-  
 « plaire à sa divine Majesté. Est-il bien possible qu'une âme  
 « bien née veuille non-seulement déplaire à son Dieu,  
 « mais affectionner de lui déplaire (1)? »

Ces explications données, nous allons nous occuper exclusivement du péché véniel commis de propos délibéré.

Trop souvent, on ne se fait aucun scrupule de le commettre : c'est peu de chose, dit-on ; ce n'est rien qu'un péché véniel. — Ceux qui parlent et agissent ainsi, montrent bien qu'ils ont peu de foi et encore moins d'amour de Dieu. Pour les détromper d'une aussi pernicieuse erreur, faisons-leur sentir la malice du péché véniel, en développant ses tristes effets. Considérons-le d'abord par rapport à l'âme qui le commet ; dans l'instruction suivante, nous parlerons de l'injure qu'il fait à Dieu.

#### Du péché véniel considéré par rapport à l'âme.

Il ne la tue pas, comme nous l'avons déjà dit, et c'est tout ce qu'on peut en dire de moins fâcheux. C'est un coup terrible et fort dangereux, bien qu'il ne soit pas mortel.

1<sup>o</sup> *Il blesse l'âme, l'affaiblit et l'empêche de s'avancer dans le chemin de la perfection.* Quand on se laisse aller sans peine, sans scrupule, à des fautes délibérées, si légères qu'elles paraissent, la charité devient bientôt si faible et si languissante qu'à peine se fait-elle sentir. Elle n'est plus, comme dans les âmes vraiment pieuses, une flamme vive,

(1) *Introd. à la Vie dévote. Part. I, c. XXII.*

qui s'élève vers le ciel ; ce n'est qu'un feu caché sous la cendre, qui n'est pas encore, il est vrai, entièrement éteint, mais dont on n'aperçoit aucune lueur. Que peut une âme en ce triste état ? Elle est dans une espèce de paralysie spirituelle, qui l'empêche d'aller à Dieu et de jouir de ses douces communications. Semblable à ces personnes d'un tempérament faible et vicié, qu'on voit manger beaucoup, dormir et se promener, sans jamais cependant jouir d'une parfaite santé, elle fait ses prières habituelles, elle s'approche des sacrements ; mais rien ne lui profite, et elle demeure toujours sujette aux mêmes imperfections.

De là cette tiédeur déplorable que Notre-Seigneur a si fortement condamnée dans l'Apocalypse : « Plût à Dieu, dit-il, que vous fussiez froid ou chaud ! Mais parce que vous êtes tiède, je commencerai à vous rejeter de ma bouche (1). » Il ne dit pas qu'il rejette entièrement l'âme tiède comme un objet tout-à-fait digne de haine, mais qu'il commence à la rejeter, parce que l'affection aux péchés véniels, en diminuant la dévotion, éloigne de Dieu ; et il vaudrait mieux en un sens qu'elle fût froide, c'est-à-dire privée de la grâce de Dieu, que tiède, parce que celui qui est froid peut être réveillé par les remords de la conscience et changer de vie, au lieu que celui qui est tiède, s'endort dans ses défauts, sans même penser à s'en corriger, et ne donne presque aucun espoir de guérison. Bientôt même, ne trouvant que de l'ennui et du dégoût dans les exercices de piété, il en omet une partie ; il n'est plus aussi exact à se confesser ; il néglige les communions, les visites au saint sacrement, la méditation, et il finit par tout abandonner, comme cela est arrivé à tant d'âmes infortunées. Gardez-vous donc bien de laisser ralentir votre ferveur ; ne faites jamais pacte avec l'iniquité, si petite qu'elle vous semble ; mais donnez-vous entièrement à Dieu. Un oiseau prend son essor, quand il n'a rien qui le retienne ; mais, s'il est lié, un

(1) Quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo. *Apoc.*, III, IV.

fil suffit pour l'empêcher de voler. Ainsi, quand l'âme n'est retenue par aucune attache terrestre, elle s'envole aussitôt dans le sein de Dieu ; mais, lorsqu'elle se complait un peu trop à la jouissance des créatures, elle s'engourdit dans la dévotion et s'expose à devenir en peu de temps toute charnelle (1).

2° *Il la souille et la rend moins agréable à Dieu.* Saint François de Sales compare les péchés véniels aux araignées, qui ne tuent pas les abeilles, mais qui, s'introduisant dans leurs ruches, en gâtent et salissent les rayons et corrompent le miel. En effet, les péchés véniels, en faisant perdre à l'âme la suavité de la dévotion, la couvrent, en quelque sorte, de poussière et effacent sa beauté. On ne trouve plus en elle cette pureté du lis, cet éclat de la rose, qui font les délices du Seigneur. Chaque nouveau péché lui fait une tache, qui la dépare singulièrement ; et, si au lieu de faire disparaître ces taches, on les garde au dedans de soi ; si on les multiplie, Jésus-Christ nous menace, comme autrefois saint Pierre, de n'avoir point de part avec lui (2). Ce grand apôtre n'avait que des péchés véniels à se reprocher, ainsi que le divin Sauveur l'en assura lui-même, en lui disant : « Celui qui est propre, n'a besoin que de se laver les pieds (3). » Saint Pierre était donc exempt de péchés mortels ; sa tête était propre, c'est-à-dire que ses intentions étaient droites ; ses mains étaient pures, c'est-à-dire que ses œuvres étaient bonnes ; mais les pieds, qui figurent les affections de l'âme, se souillent toujours un peu par leur contact avec la poussière du monde ; et il faut se purifier de ces souillures légères, qu'il est si facile de contracter dans le commerce de la vie présente, en se laissant aller soit à la vanité, soit à la curiosité.

C'est d'après ces paroles du divin Maître : « Vous n'au-

(1) *Per peccatum veniale retardatur affectus hominis, ne promptè ad Deum feratur. D. Thom. Pars III. 987, a. 1.*

(2) *Non habebis partem mecum. Joan., XIII, 8.*

(3) *Qui lotus est, non indiget, nisi ut pedes lavet. Joan., XIII, 10.*

rez pas de part avec moi, » que saint Augustin nous assure que les péchés véniels ternissent tellement notre pureté intérieure, que si nous n'avons soin de nous en laver par le bain journalier de la pénitence, ils nous privent entièrement des chastes embrassements du céleste Époux de nos âmes (1). Notre-Seigneur suspend donc ses libéralités à l'égard de ces âmes tièdes et lâches, qui croient s'acquitter suffisamment des obligations infinies qu'elles lui ont, en évitant de lui faire les derniers outrages, quoiqu'elles lui donnent tous les jours de sang-froid mille petits déplaisirs. Pour elles, plus de ces faveurs intimes qui sont la récompense de la ferveur. Comment, en effet, pourrait-il se montrer généreux envers ceux qui le sont si peu pour lui? Ce n'est que par la fidélité aux petites choses qu'on peut mériter des dons plus abondants (2), tandis que la négligence à faire fructifier les grâces que le Seigneur veut bien nous accorder, en tarit la source. Ainsi, quand l'âme se refroidit pour Dieu, Dieu aussi se refroidit à son égard, et l'abandonne à sa faiblesse.

3° *Il l'engage à une peine temporelle*, il est vrai, mais terrible. D'après les règles de la justice divine, tout péché, si petit qu'il soit, doit être expié ou en ce monde par les rigueurs de la pénitence, ou en l'autre par les peines du purgatoire (3). De même que le Seigneur, juste et souverain appréciateur de toutes choses, ne laisse pas le moindre acte de vertu sans récompense, et qu'il a promis d'avoir égard à un verre d'eau donné aux pauvres pour son amour, de même aussi il ne laisse pas la plus légère faute sans punition, et il faudra lui rendre compte du plus petit mensonge et même d'une parole inutile.

(1) *Nostrum decus ita exterminant ut ab illius sponsi, speciosi præ filiis hominum, castissimis amplexibus separent, nisi medicamento quotidiano pœnitentiæ desiccentur. D. Aug., Serm. 35.*

(2) *Quia super pauca fuisti fidelis super multa te constituam. Math., xxv, 21.*

(3) *Iniquitas hominis, parva, magnave sit, puniatur necesse est aut ab ipso pœnitente, aut à Deo vindicante. D. Aug. in Psal. LVIII.*

Dès cette vie même, il a quelquefois tiré une terrible vengeance de fautes, qui nous semblent à nous bien excusables et de peu de conséquence. Qu'avait fait Moïse pour être privé de ce qui était le plus vif objet de ses désirs, du bonheur d'entrer dans la terre promise? Il ne s'était laissé aller qu'à un moment de défiance de la parole de Dieu, en frappant deux fois le rocher, d'où le Seigneur avait promis de faire jaillir une source d'eau vive. Pourquoi, du temps des Juges, vingt-cinq mille Bethsamites furent-ils frappés de mort? Pour avoir regardé l'arche avec un peu trop de curiosité. Pourquoi David eut-il la douleur de voir son royaume ravagé par la peste? Pour une légère vanité, qui le porta à faire le dénombrement de son peuple. Et qui nous a dit que tant de maux, dont nous sommes si souvent affligés, ne nous arrivent pas en punition de notre peu de soin à éviter le péché? Un jour viendra où le Seigneur manifestant aux yeux de toutes les nations les suprêmes décrets de sa justice, on verra clairement que la perte des biens pour les uns, la ruine de la santé pour les autres, la mort de ce fils unique pour des parents qui en étaient follement idolâtres, ou tels autres accidents fâcheux qui leur sont survenus, n'ont eu d'autre cause que des fautes, auxquelles ils semblaient n'attacher aucune importance 1.

Que si Dieu ne punit pas toujours le péché dans ce monde-ci d'une manière si sensible, c'est qu'il se réserve de le punir dans l'autre avec la plus grande rigueur. En effet, rien d'impur et de souillé n'entrera jamais dans la Jérusalem céleste (1). Aussitôt que l'âme est séparée du corps, le Seigneur examine toutes ses actions; il pèse, dit un prophète, les montagnes et les vallées, c'est-à-dire tous les péchés, grands et petits (2); et, pour la moindre tache qu'il trouve en une âme, il ne lui ouvre point la porte du ciel; il faut qu'elle aille auparavant se purifier dans le purga-

(1) Non intrabit in eam aliquid coinquinatum. *Apoc.*, xxi, 27.

(2) Librabit in pondere montes et colles in staterâ. *Ps.* xl, 12.



toire, et y subir les ardeurs d'un feu mille fois plus terrible que tous les supplices qu'on pourrait endurer en cette vie. Les plus grands serviteurs de Dieu, ses plus intimes amis, eussent-ils opéré des merveilles, s'ils meurent avec un péché véniel sur la conscience, ne peuvent se sauver qu'en passant par les flammes expiatoires (1); et ils ne verront cesser leur tourment qu'après avoir satisfait entièrement à la justice divine, et payé jusqu'à la dernière obole (2). Et, lorsque ces âmes justes, que Dieu aime avec tendresse et dont il est uniquement aimé, sont obligées d'expier leurs fautes par des souffrances telles que rien ici-bas n'en approche, oserons-nous dire que le péché véniel est peu de chose, et que ce n'est pas la peine d'y faire grande attention? Mais quoi! si l'on vous disait: pour ce vol de dix sous, pour cette légère médisance, vous aurez la main brûlée; voudriez-vous commettre ce vol? voudriez-vous dire cette médisance? Or, la foi vous assure, que pour ces fautes dont vous ne vous faites aucun scrupule, non pas seulement une partie du corps, mais l'âme tout entière sera plongée dans un brasier ardent; et cependant, comme si vous aviez le privilège de l'impunité, vous avalez l'iniquité comme l'eau, vous commettez tous les jours une infinité de péchés véniels sans crainte, et, après les avoir commis, vous les confessez sans douleur!

4° *Il l'expose au plus grand de tous les malheurs, qui est le péché mortel.* Celui qui méprise les petites choses, a dit l'Esprit-Saint, ne sera pas longtemps sans tomber dans de grandes fautes (3); et Notre-Seigneur nous dit expressément, dans le saint Évangile, que celui qui se laisse aller sans peine aux infidélités légères, se laissera dans la suite entraîner aux plus criminelles (4). De même

(1) *Ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem. I, Cor., III, 15.*

(2) *Donec exsolvat novissimum quadrantem. Math., V, 26.*

(3) *Qui spernit modica, paulatim decidet. Eccli., XIX, 1.*

(4) *Qui in modico iniquus est, et in majori iniquus erit. Luc., XVI, 10.*

qu'on n'arrive pas tout d'un coup au sommet de la perfection, de même on ne descend pas tout d'un coup dans le fange du vice. Il y a plusieurs degrés pour le crime, comme pour la vertu. On commence par commettre le péché véniel sans scrupule, et on finit par se livrer sans honte aux plus coupables excès.

Ces chutes funestes arrivent :

*Par un subtil artifice du démon.* Il sait bien que s'il proposait à une âme encore timorée quelque grave manquement, il serait tout aussitôt repoussé avec horreur. Que fait-il donc? Il ne l'engage d'abord qu'à de petites fautes, et, peu à peu diminuant en elle le sentiment et la honte du péché, il la pousse toujours plus loin, jusqu'à ce qu'enfin elle tombe dans son hideux esclavage.

*Par une juste punition de Dieu.* Le châtiment le plus ordinaire que Dieu inflige dans cette vie au péché véniel, c'est la privation de quelque grâce. Quand il voit qu'une âme se met fort peu en peine de lui déplaire, il lui retire ces secours puissants qui sont l'effet d'une providence spéciale, d'une tendresse d'ami, et dont on a tant de besoin dans les fortes tentations, et dans une infinité d'occasions dangereuses. Alors les lumières de l'entendement s'obscurcissent, la volonté s'affaiblit, les inclinations corrompues du cœur se raniment, on n'observe plus la loi de Dieu qu'avec répugnance, et on en vient jusqu'à mourir à la grâce, presque sans le savoir. Voilà donc quel est le principe de la ruine de tant de personnes pieuses. La facilité à commettre le péché véniel est la cause de l'indifférence de Dieu pour elles; cette indifférence entraîne la soustraction d'une grâce forte dans un pressant besoin; cette soustraction est la cause d'une chute griève; et souvent cette chute griève aboutit à la réprobation. Quel funeste enchaînement! Un péché véniel en est le premier anneau, et vous ne le craignez pas!

*Par l'effet d'une malheureuse coutume,* qui fait qu'après s'être relâché par de petites fautes souvent réitérées, on

se porte sans aucun remords aux péchés les plus énormes. On parle d'un ancien qui, s'étant exercé de bonne heure à porter tous les jours un petit veau, le porta ensuite lorsqu'il fut devenu un gros bœuf, la coutume ayant petit à petit rendu insensible à ses forces l'accroissement d'un si lourd fardeau. C'est ainsi qu'on se familiarise insensiblement avec le mal ; la conscience s'élargit ; elle ne se croit pas d'abord tenue à réprimer des fautes légères, et bientôt elle ouvre la porte à de plus grandes. Quand on s'accoutume à de petits jurements, on ne tarde pas à en venir aux blasphèmes, aux imprécations, au parjure. Qui s'affectionne à jouer des jetons, dit le saint évêque de Genève, jouerait tout aussi bien ses écus, sa maison, ses domaines et même sa personne. Qui se livre à de petites colères, se trouve enfin furieux et insupportable ; qui s'adonne à mentir par raillerie, est grandement en danger de mentir avec calomnie. La cause de la plupart des désordres, c'est l'indifférence où l'on est sur des écarts réputés de peu de conséquence.

*Par une suite malheureuse du ravage que les péchés véniels font dans l'âme.* On les a comparés à ces petits renards, qui détruisent la vigne du Seigneur et qu'il faut se hâter d'exterminer (1). On peut dire encore qu'ils sont comme de petites fentes, par lesquelles l'eau s'introduit dans le navire et qui le font couler à fond ; ou comme ces gouttes de pluie qui, passant par un toit entr'ouvert, pourrissent la charpente et font tomber peu à peu la maison en ruine. Faites-y donc bien attention, vous dit saint Augustin ; ces péchés, sont petits, j'en conviens ; ce ne sont pas des bêtes fortes comme le lion, qui puissent vous terrasser d'un seul coup ; mais un grand nombre de petites bêtes réunies suffisent souvent pour donner la mort. Que d'Égyptiens périrent par la morsure des moucheron et des sauterelles ! Or, chaque fois que l'âme pèche, elle se blesse elle-même ; elle se blesse

(1) Capite nobis vulpes parvulas quæ demoliuntur vineas. *Cantic.*,  
11, 15.

par les mauvaises pensées ; elle se blesse par les mauvais désirs , et, de même que plusieurs petites blessures, si on les néglige, s'enveniment et peuvent allumer une fièvre violente qui conduit en peu de temps au tombeau, de même ces péchés véniels, quand ils sont multipliés, entraînent la mort de l'âme. Lorsque vous les considérez séparément, vous ne les comptez pour rien ; mais regardez-en le nombre, vous en serez effrayés. Chacun pris à part n'est qu'un grain de sable ; mais plusieurs grains entassés font masse, et peuvent s'élever à la hauteur d'une montagne. Donc, conclut saint Augustin, les péchés véniels ne sont pas légers, quand ils sont en grand nombre, et craignez qu'ils vous écrasent par leur multitude, sinon par leur grandeur (1).

L'expérience ne confirme que trop la vérité de ces principes. Comment ce jeune homme, naguère encore si doux, si réservé dans ses paroles, si plein de modestie et de pudeur, est-il devenu méchant, impie, débauché ? Hélas ! un peu trop de complaisance à prêter l'oreille aux discours d'un ami perfide , ou bien une petite curiosité qui l'a porté à lire un livre dangereux, ont suffi pour le pervertir. Dès lors son imagination a travaillé, mille fantômes impurs se sont présentés à son esprit ; il résistait d'abord mollement ; mais bientôt, étouffant les remords de sa conscience, il a lâché la bride à ses passions. Et cette jeune personne, dont la piété était si édifiante, comment a-t-elle si tristement changé ? Un peu d'amour pour la parure, un vain désir de plaire, voilà ce qui l'a perdue. Elle n'avait, disait-elle, aucune mauvaise intention ; mais, se laissant emporter chaque jour à la légèreté de son caractère et méprisant les conseils des personnes sages, elle a fait les plus rapides progrès dans la voie de l'iniquité. La vanité l'a poussée à l'immodestie, l'immodestie à de légères libertés, ces libertés à de honteuses faiblesses, et ces faiblesses l'ont

(1) Non sunt levia quia plura ; quia verò quotidiana et plurima, timenda est ruina multitudinis, si non magnitudinis. *D. Aug., l. de Decem. Rhordis. c. 11.*

entraînée à toute sorte de désordres. En remontant ainsi à la source des habitudes les plus criminelles, on trouve qu'elles ont commencé par quelques petites fautes, dont on ne voulait tenir aucun compte ; ce qui ne semblait rien dans le principe, a grossi démesurément et sans qu'on s'en aperçût ; et c'est ainsi que, pour ces âmes téméraires, les moindres cheveux, selon la parole de saint François d'Assise, deviennent des chaînes qui les entraînent dans l'enfer <sup>2</sup>.

O âme consacrée à Dieu, vous dirai-je avec saint Bernard, ô âme régénérée par le sang d'un Dieu, évitez les petites fautes comme les grandes, parce que la pente au mal est rapide et qu'une fois sur ce chemin glissant vous n'êtes pas sûre de vous arrêter (1).

#### TRAITS HISTORIQUES.

1. « Souvenez-vous de la femme de Lot, » dit Notre-Seigneur dans son Évangile (2). A n'en juger que d'après nos faibles lumières, sa faute semble bien pardonnable. Elle ne fit que tourner un instant la tête, malgré la défense de l'ange, au bruit du feu que le Seigneur lançait du ciel, pour consumer l'infâme ville de Sodome ; et elle fut aussitôt changée en une statue de sel. Saint Ambroise témoigne qu'elle tomba dans cette désobéissance, parce qu'encore qu'elle eût les yeux chastes, la vue néanmoins et le commerce de tant de personnes impures et criminelles avaient pu insensiblement l'éloigner de Dieu et produire en son âme un peu de tiédeur. Saint Jérôme ajoute qu'elle avait quelque attache vicieuse, que Dieu voyait dans son cœur. Ce qui est arrivé à cette femme est, selon les saints, la figure de l'état dangereux où se trouvent tant de personnes pieuses qui, après avoir été délivrées de la Sodome du monde, deviennent inquiètes et impatientes dans la voie de Dieu. Elles voudraient trouver sur la terre la félicité qui ne leur est promise que dans le ciel ; et, s'imaginant qu'il leur reste encore bien du temps avant la fin de leur vie, elles s'ennuient dans la voie étroite où elles se sont engagées, et cherchent, dans la satisfaction des sens, un repos qui ne peut être que faux et trompeur. Pour les réveiller de leur assoupissement,

(1) *A minimis incipiunt qui in maxima prouunt. D. Bern., Tract. de Ord. Vit., c. 11.*

(2) *Memores estote uxoris Lot. Luc., xvii, 32.*

Dieu leur propose l'exemple de la femme de Lot, afin que, le sel étant l'image de la sagesse, la vue du supplice de cette femme les préserve de la faute où elle est tombée (1). Le Seigneur a voulu nous apprendre par là à ne jamais regarder derrière nous, comme s'il nous restait un goût secret pour les biens que nous avons quittés, et que nous eussions du dégoût pour ceux que Dieu nous promet. Car c'est ainsi que notre cœur se ralentit, s'attédie et s'endurcit insensiblement aux yeux de Dieu ; et nous ne sommes plus qu'un fantôme de vertu, bien que nous en gardions encore le dehors et l'apparence, comme la statue, en laquelle fut changée cette femme, conserva toujours les traits et les linéaments d'une forme humaine, quoiqu'elle fût sans vie et sans âme.

Lorsque Jéroboam eut conçu l'exécrable projet de changer la religion d'Israël, en exposant deux veaux d'or aux deux extrémités de son royaume, l'un à Béthel, l'autre à Dan, un jour qu'il montait lui-même à l'autel pour y offrir l'encens, le Seigneur lui envoya un prophète nommé Addo, pour lui reprocher l'impiété de sa conduite ; et, voulant en même temps montrer toute l'horreur que lui inspiraient ces villes schismatiques et sacrilèges, il défendit à son prophète d'y rien prendre soit pour manger, soit pour boire. Jéroboam l'ayant donc invité à dîner, probablement dans l'intention de le gagner par ses présents et ses caresses, l'homme de Dieu lui répondit : « Quand vous me donneriez la moitié de votre maison, je n'accepterais pas, car le Seigneur m'a défendu de manger et de boire dans ce lieu-ci. » Addo ne montra pas toujours la même fermeté. Il fut trompé par un autre prophète qui, désireux de l'avoir à sa table et d'exercer l'hospitalité à son égard parce qu'il en avait un grand besoin, lui fit croire que le Seigneur avait levé la défense, et qu'il pouvait en toute sûreté venir prendre chez lui la nourriture qui lui était nécessaire. Addo aurait dû rejeter cette prétendue révélation, ou du moins consulter Dieu, avant d'y ajouter foi ; mais il se laissa vaincre par les instances qui lui étaient faites ; ainsi il pécha, mais ce fut un péché de surprise et non de malice. Cependant le Seigneur l'en punit sévèrement ; il lui fit dire que, puisqu'il avait désobéi, il mourrait bientôt et que son corps ne serait point porté au sépulcre de ses pères. En effet, il fut à peine sorti, qu'un lion le rencontra et le tua, sans néanmoins toucher à son corps, qui fut enterré à Béthel. Saint Grégoire le Grand remarque que Dieu punit de la sorte ce prophète par une peine passagère dans le corps, pour conserver son âme dans l'éternité. III. *Reg.*, xiii.

2. Les petits péchés deviennent bientôt grands, dit saint Jean Chrysostome (2). Le démon disposa par de petits larcins le détestable

(1) In salem conversa est, ut prudentes condiret exemplo. *D. Aug.*, *Serm.* 105.

(2) Citò ex parvis maxima fiunt. *D. Chrys.*, *Homil.* 87 in *Math.*

Judas à trahir son divin Maître, et de là, il le conduisit au désespoir. — Saint Pierre ne fit sans doute qu'une faute légère, lorsqu'il soutint, avec un peu trop de présomption et de hardiesse contre Notre-Seigneur, qu'il ne l'abandonnerait point, quand même il faudrait mourir pour lui, et lorsque, par un zèle trop ardent, il coupa l'oreille à Malchus. Cependant Jésus-Christ, pour l'humilier et le faire rentrer en lui-même, permit qu'il tombât en un grand péché, en le renonçant par trois fois. — Dans une autre circonstance, ce même apôtre avait été repris par Jésus-Christ de la manière la plus sévère, et comparé à Satan, pour un de ces manquements qui nous semblent si légers qu'à peine y faisons-nous attention. C'était lorsque le divin Sauveur prédisant à ses apôtres sa passion et sa mort, saint Pierre lui dit : « A Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne vous arrivera pas. » Ces paroles si affectueuses nous auraient-elles paru dignes de blâme? Mais Notre-Seigneur y vit un amour un peu trop humain, et il répondit vivement à Pierre : « Retire-toi de moi, Satan, tu m'es un sujet de scandale, parce que tu n'as point de goût pour les choses de Dieu, mais pour celles de la terre. »

MATH., XVI.

On raconte dans les chroniques de sainte Thérèse, que la vénérable sœur Anne de l'Incarnation vit une fois une âme damnée, qu'elle avait d'abord tenue pour sainte, ayant une foule d'animalcules sur le visage, qui représentaient les fautes innombrables dont elle s'était chargée pendant sa vie, sans y faire attention. Parmi ces petits animaux, les uns disaient : « Par nous tu as commencé ; » d'autres : « Par nous tu as continué ; » d'autres enfin : « Par nous tu t'es perdue.

*Saint Liguori, Selva.*

Saint Laurent Justinien était plus attentif à éviter les légers manquements que les fautes considérables ; et il en donnait deux raisons : « Quand on a horreur des moindres péchés, on a horreur des grands. Il suffit d'avoir la foi et de n'être pas dépourvu de sens, « pour fuir les péchés qui rendent digne de la damnation éternelle ; « mais le propre des serviteurs de Dieu, c'est de craindre plus que la « mort les fautes légères. »

Il y avait des communautés, comme celle de la Trappe, où un religieux, qui se rendait coupable d'une faute considérable, était puni très-légèrement, si on le punissait, car le cas était extrêmement rare ; mais on n'épargnait point ceux qui manquaient aux petites choses ; l'avantage spirituel des particuliers et de la communauté le demandait.

## QUATRIÈME INSTRUCTION.

**Suite du Pêché véniel.** — Injure qu'il fait à Dieu. — Il est plus à craindre que l'enfer. — Remèdes. — Préservatifs. — Des Pêchés capitaux en général.

Il ne se commet point de crimes parmi nous, disait autrefois Tertullien aux païens, pour leur faire admirer la sainteté des premiers disciples de l'Évangile (1). Mais le chrétien vraiment digne de ce nom et qui est bien pénétré de l'excellence de sa vocation, ne s'applique pas seulement à éviter ces fautes grossières qui font perdre la grâce divine ; il s'abstient encore du moindre mal et même de ce qui a l'apparence du mal, afin de ne jamais donner prise au démon sur lui. Plein de respect pour la Majesté suprême, il ne craint rien tant que de lui déplaire ; il s'efforce de se rendre chaque jour de plus en plus agréable à ses yeux ; et il voudrait, s'il lui était possible, la servir avec la même ferveur que les Séraphins. Oh ! que nous serions heureux, si de tels sentiments faisaient le mobile de notre conduite ! Mais, puisque nous sommes si imparfaits, sujets à tant de défauts, si peu soucieux des fautes légères, méditons un instant sur l'injure qu'elles font à Dieu, et par là nous verrons combien nous sommes coupables de nous y livrer.

1° *Le péché véniel offense Dieu et choque son autorité suprême, en méprisant le commandement que Dieu nous fait d'éviter les fautes les plus légères. Il veut que nous observions sa loi avec une fidélité parfaite ; que nous l'écrivions, en quelque sorte, sur les tables de notre cœur, pour la méditer sans cesse ; que nous la tenions liée à nos doigts, afin de nous en souvenir à chaque action et qu'elle règle tous nos mouvements ; il veut que nous l'aimions comme la prunelle de notre œil, parce qu'elle est la lumière*

(1) Christianus nullius criminis nomen est. *Tertull., Apol., 2.*



qui doit diriger notre âme dans les voies du ciel (1). Or, de même que le moindre grain de poussière suffit pour troubler l'œil, de même le moindre péché véniel déplaît à Dieu et montre qu'on a peu de déférence pour ses volontés adorables. Mais une désobéissance à Dieu, quoiqu'en des choses de peu d'importance, une offense faite avec délibération à une majesté, à une bonté infinies, par une vile créature, est-elle légère ? Ici rappelons-nous le principe déjà plusieurs fois exposé, que la gravité d'une offense se mesure sur la dignité de la personne à qui elle s'adresse et sur la bassesse de celui qui la commet. D'où il suit que la plus petite injure faite à Dieu est infiniment plus grande que toute injure faite à la personne la plus élevée en ce monde, comme serait, par exemple, l'Empereur ou le Souverain Pontife, parce que nul ne peut entrer en comparaison avec Dieu. Si donc le péché véniel, comparé au mortel, est regardé comme petit, relativement à Dieu qu'il offense, ce n'est pas un petit mal, mais un grand mal. Peut-on regarder comme léger, dit saint Jérôme, un péché qu'on ne peut commettre sans quelque mépris pour Dieu (2) ? Hélas ! la moindre de ces fautes, auxquelles on fait si peu d'attention, n'est légère, que parce qu'on la commet légèrement <sup>1</sup>.

2<sup>o</sup> *Le péché véniel déshonore Dieu* par l'opposition qu'il a avec ses perfections infinies. Il est contraire à cette sainteté essentielle, à cette souveraine pureté, qui n'admet aucune souillure, de même que le soleil ne peut souffrir aucunes ténèbres ; il n'appréhende point sa puissance ; il provoque et outrage sa justice. Tous nos mouvements désordonnés, dit saint Bernard, sont, en quelque sorte, des traits lancés contre Dieu ; nos petites colères attaquent sa douceur, nos jalousies sa charité ; ainsi des autres vices qui, bouillonnant, pour ainsi dire, dans la boue de notre

(1) *Serva legem meam quasi pupillam oculi tui. Prov., vii, 2.*

(2) *An possimus leve aliquid peccatum dicere, quod in Dei contemptum admittitur ? D. Hier., Epist. 14 ad Celant.*

cœur, la font rejaillir sur la face resplendissante du Seigneur (1).

Ce n'est pas tout : nous déshonorons plus Dieu par un seul péché véniel que nous ne saurions l'honorer par toutes les actions les plus saintes et les plus héroïques. Il se tient plus offensé de la moindre de nos fautes qu'il ne lui revient de gloire de toutes les adorations des hommes et de tous les sacrifices les plus généreux. Comment cela? Parce que la Majesté suprême de Dieu et la distance infinie qu'il y a de la créature à lui diminuent infiniment la grandeur du bien que nous pouvons faire pour sa gloire. Quand nous le servons, nous ne faisons que ce que nous devons, et encore infiniment au-dessous de ce qu'il mérite. Alors même que nous nous livrerions aux actes les plus admirables de charité et que nous aurions tout le zèle des apôtres et des martyrs, nous serions encore forcés d'avouer que nous sommes des serviteurs inutiles (2). Mais, quand on offense Dieu, ne serait-ce que par un petit mensonge, par une légère médisance, par une irrévérence dans l'Église, on semble lui dire qu'il n'est pas tellement digne de respect qu'on doive beaucoup se gêner en sa présence; on passe par-dessus les obligations infinies qu'on a de le servir et de lui plaire, et par là l'injure qu'on lui fait est en quelque manière infinie. A ne considérer même que ce qui a lieu dans le monde, un roi ne serait-il pas plus offensé d'un outrage que lui ferait un de ses sujets, qu'honoré des hommages qu'il en recevrait? C'est ainsi, et à bien plus forte raison, que nous déplaisons plus à Dieu par un seul péché véniel, que nous ne pouvons lui plaire par toutes nos bonnes œuvres. De là il suit qu'on ne doit jamais commettre le péché véniel, quelque bien qu'il

(1) *Singuli illiciti motus sunt quædam in te, Deus, convicia; de cœnoso lacu pectoris ebulliunt inundantes et impingentes in serenitatem præfulgentis vultûs tui. Div. Bern., Epist. 42, ad Henr.*

(2) *Quùm feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite: Servi inutiles sumus. Luc., xvii, 10.*

puisse en résulter. Supposé même, par impossible, que par un seul péché véniel on pût convertir tout l'univers, faire cesser tous les tourments des damnés et délivrer à l'instant toutes les âmes du purgatoire, on devrait, sans aucun doute, s'en abstenir. La gloire de Dieu avant tout. Ceci peut nous étonner ; mais c'est rigoureusement vrai ; on le comprend aisément, quand on est bien pénétré de la grandeur incommensurable de Dieu et de la bassesse de l'homme.

3<sup>o</sup> *Le péché véniel blesse l'amour que nous devons à Dieu.* Le cœur de l'homme doit être un autel, sur lequel brûle sans cesse le feu de l'amour divin. Mais est-ce aimer le Seigneur, comme il mérite d'être aimé, que de lui déplaire en mille rencontres, sous prétexte que ce n'est pas en matière grave ?

Que penseriez-vous d'un domestique fidèle, à la vérité, mais du reste plein de défauts, parlant sans respect, agissant avec négligence, et faisant tout de mauvaise grâce ? Un homme de ce caractère montrerait-il beaucoup d'attachement pour son maître, et voudriez-vous l'avoir longtemps à votre service ? Que diriez-vous d'un ami qui, se retranchant sur les services essentiels qu'il serait disposé à rendre à son ami, n'aurait jamais pour lui aucune prévenance, qui ne ferait même aucune difficulté de le contrarier assez souvent, ou qui attendrait, pour lui être utile, de le voir dans un grand danger, ou à la dernière extrémité ? Dieu me préserve, diriez-vous, d'avoir jamais besoin d'un tel ami ! J'aime un ami qui soit attentif à toutes les occasions de me faire plaisir, qui les cherche, qui les prévienne, qui craigne de me déplaire dans les moindres choses. Ce sont là les sentiments qu'inspire une amitié véritable et sincère ; et, quand on n'a pas ces sentiments, on n'aime point ou on aime peu. Or, Dieu est notre ami, il ne dédaigne pas de prendre à notre égard cette qualité (1) ; et que de preuves touchantes ne nous a-t-il pas données de son amour ! Mais nous, aimons-nous

(1) Jam non dicam vos servos, vos autem dixi amicos. *Joan.*, xv,

vraiment Dieu, si nous commettons de propos délibéré des péchés véniels? Comment accorder ces deux choses : faire profession d'aimer Dieu, et déplaire à Dieu volontairement? Que diriez-vous enfin d'un enfant qui, se bornant à ces devoirs majeurs auxquels on ne peut manquer sans être tout à fait dénaturé, ne prendrait jamais pour son père aucun de ces petits soins qui marquent la tendresse d'un bon fils, qui n'aurait jamais pour lui ni ménagements ni complaisances, et qui le contristerait à chaque instant par mille petits traits d'étourderie, de malignité, de désobéissance? Son père aurait-il à se louer d'une telle conduite? Et voilà ce que vous faites tous les jours à l'égard de Dieu, qui est votre Père et le meilleur de tous les pères; osez-vous encore dire que vous l'aimez? Ah! si nous aimions Dieu, le moindre péché nous semblerait plus insupportable que l'enfer; mais nous ne savons pas aimer Dieu. Notre cœur est placé entre Dieu et la créature, comme un fer entre deux aimants; et, au lieu de se tourner vers Dieu et de s'attacher à lui irrévocablement, il s'en éloigne toujours un peu, par quelque affection désordonnée qui finit, si on n'y prend garde, par éteindre la charité <sup>2</sup>.

Enfin, le péché véniel est une offense de Dieu; c'est donc le mal de Dieu, car tout péché est l'unique et irréconciliable ennemi de Dieu, et le seul mal par lequel il serait détruit, s'il était susceptible de destruction; c'est le seul mal que Dieu hait essentiellement, nécessairement, et, en quelque sorte, infiniment. Or, un mal de Dieu peut-il être un petit mal? Tous les docteurs nous assurent qu'après le péché mortel, il n'est par de mal plus affreux que le péché véniel; que c'est un plus grand mal que tout ce qu'on peut imaginer de plus terrible. Et, en effet,

D. Quelle crainte et quelle horreur faut-il avoir du péché?

R. Il faut le détester et le craindre plus que tous les maux de ce monde, et que l'enfer même.

Un péché, si léger qu'on le suppose, est toujours l'offense de Dieu, et, par conséquent, c'est un mal plus grand que la ruine de l'univers et que la désolation de tous les peuples. Tous les maux de ce monde, comme les famines, les incendies, les maladies, les guerres, les pestes et tous les fléaux possibles, ne sont rien en comparaison du péché, parce qu'ils n'attaquent que le corps, au lieu que le péché attaque et corrompt la plus précieuse partie de nous-mêmes qui est l'âme; parce qu'ils ne peuvent nous nuire que pour un temps, au lieu que le péché nous jette dans une éternité de malheurs; parce qu'ils entrent dans les desseins de la Providence, qui s'en sert pour conduire chaque créature à sa fin, au lieu que le péché est essentiellement opposé à la raison, à la justice, à la sagesse, à toutes les perfections de Dieu qu'il détruit autant qu'il est en lui; parce qu'enfin toutes les calamités de ce monde ne sont que le mal de la créature, au lieu que le péché est le mal de Dieu. D'où il suit qu'il vaudrait mieux mourir et souffrir mille morts que de commettre un seul péché, même véniel (1). Avant même la lumière évangélique, les philosophes païens l'avaient reconnu, et un d'entre eux n'hésitait pas à dire que la mort était préférable à tout manquement contre le bien de la vertu (2). Au sentiment des saints, toutes les créatures devraient s'estimer heureuses de sacrifier leur être pour empêcher un péché véniel.

Il faut craindre le péché véniel plus que l'enfer; car l'enfer, qui est la punition du péché, n'est pas, comme le péché, l'offense de Dieu; et la moindre offense de Dieu, qu'on appelle un mal de coulpe, est infiniment plus à redouter que tous les maux de peine qu'on peut souffrir en

(1) *Debet homo prius sustinere mortem, quam ut peccet venialiter.*  
*D. Thom. in 4 sent. Dist. 19, q. 2, a. 3.*

(2) *Melius est mori quam aliquid contra bonum virtutis facere.*  
*Arist. Ethic. 5.*

cette vie ou en l'autre (1). C'est un axiome théologique.

Que personne donc ne dise : « Le péché véniel, c'est peu de chose. » Ah ! gardez-vous de laisser aller votre cœur à des paroles de malice, et surtout d'une malice si subtile et si directement opposée à la miséricorde divine, que celle qui fait chercher des excuses à ses péchés (2).

C'est peu de chose.... Mais cela seul vous condamne ; ce n'est donc pas la difficulté qui vous rebute ; ce n'est donc pas la violence de la passion qui vous entraîne, ce ne peut donc être qu'une extrême indifférence pour Dieu, que vous servez plutôt par une crainte servile que par un véritable amour.

C'est peu de chose..... Mais quoi ! on craint si fort dans le monde de désobliger un ami, un parent, un prince ; on serait fâché de déplaire à un homme, quand même ce serait par inadvertance, et ce ne sera rien de déplaire à Dieu de sang-froid ! O mon Dieu, quelle erreur plus pernicieuse ! on vous déplaît, on vous désobéit, on vous offense, et on dit : Ce n'est rien ! ce ne sont que des péchés légers, je ne me soucie pas de m'en corriger, ce n'est pas un si grand mal que de persister en ces sortes de péchés, qui sont petits et qui se remettent facilement. Mais écoutez saint Bernard : « C'est là, vous dit cet illustre docteur, une impénitence et un blasphème (3). »

Ces fautes sont légères..... Mais prenez garde : entre le péché mortel et le péché véniel, l'espace est souvent imperceptible, et ce que vous regardez comme une paille dans votre œil, est peut-être une poutre, comme s'exprime Jésus-Christ. Personne au monde ne peut connaître toute la

(1) *Minimū malum culpæ toto ordine superat omne malum pœnæ.*

(2) *Non declines cor meum in verba malitiæ ad excusandas excusationes in peccatis. Psal. cXL, 4.*

(3) *Levia sunt ista, non curo corrigere : hæc est impœnitentia, hæc est blasphemia in Spiritum Sanctum D. Bern., Serm. 1, in Convers. S. Pauli.*

malice du péché (1). Les plus grands saints eux-mêmes, inquiets sur leurs moindres fautes qu'ils se reprochent avec amertume, ne savent s'ils sont dignes d'amour ou de haine, et ils opèrent leur salut avec crainte et tremblement, gémissent sur leur faiblesse, et implorent la miséricorde du Seigneur sur tant d'imperfections, qui leur échappent malgré leur vigilance ; et vous qui commettez tous les jours, de propos délibéré, tant de fautes, en vous flattant qu'elles ne sont que vénielles, vous vous endormez dans une fatale sécurité ! A quels dangers ne vous expose pas votre confiance téméraire !

Il faudrait donc tous être des saints !... Mais qui peut en douter ? N'est-ce pas pour cela que nous avons tous été créés ? Dieu veut, dit saint Paul (2), que nous soyons tous saints, chacun dans notre état et selon notre état. Le religieux, le séculier, le prêtre, le marchand, l'avocat, l'artisan, le soldat, tous les hommes enfin doivent se sanctifier dans la condition où il a plu au Seigneur de les placer ; et on ne sera jamais admis au nombre des saints dans le ciel, si on ne commence à être saint sur la terre. Mais avec quel soin les saints ne se sont-ils pas toujours appliqués à éviter le péché véniel ! On les a vus inconsolables, après les fautes les plus légères : une simple distraction à demi volontaire, une vaine curiosité, un mot inconsideré, suffisaient pour leur inspirer le plus vif repentir, et ils les expiaient par des peines qui nous semblent excessives. Et nous, n'aurons-nous aucun regret de n'avoir compté pour rien jusqu'à présent tant d'infidélités, tant d'ingritudes ? Ah ! du moins désormais, plus de péchés volontaires, si petits qu'ils nous semblent ; il n'en échappera toujours que trop à notre ignorance et à notre fragilité. Que si nous dédaignons les fautes légères, les petites haines, les petites jalousies, les petites gourmandises, les petites colères, etc., à force d'être multipliées et rapprochées, elles deviendront

(1) Delicta quis intelligit? *Psal.* xviii, 13.

(2) Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra. I. *Thess.*, iv, 3.

le principe de notre perte. C'est ce que nous dit expressément saint Augustin : « Vous êtes attentifs à éviter les fautes graves ; vous ne voulez pas trouver la mort sous l'énorme rocher de quelque péché mortel ; mais prenez garde de ne pas être écrasé sous un monceau de sable de péchés véniels (1). » C'est en évitant avec soin les petites fautes qu'on se garantit des grandes, et qu'on se dispose à paraître avec confiance au tribunal de Dieu, de manière à pouvoir dire au démon, comme autrefois le grand saint Martin : « Va-t'en, esprit immonde, tu n'as rien à faire avec moi (2). »

#### Remèdes au péché véniel

Les péchés restent, si les remèdes manquent, dit Tertullien (3) ; et, quand ils sont invétés, il est bien difficile de les extirper. Mais le Seigneur, dans sa bonté infinie, nous a préparé divers moyens pour nous en délivrer, et il nous accorde d'autant plus facilement la rémission de ces fautes légères, qui nous échappent journellement, malgré notre vigilance et notre bonne volonté, qu'il nous est plus difficile de les éviter (4). Saint François de Sales assure que les fautes quotidiennes des âmes spirituelles se commettent sans délibération et s'effacent de même ; il suffit pour cela d'un acte de douleur ou d'amour. Quant à celles que l'on commet avec délibération, le Seigneur les pardonne pourvu qu'on les déteste. On peut s'en décharger : 1° Par le sacrement de Pénitence, qui a la vertu de nous laver de toutes nos souillures ; les péchés véniels en sont une matière suffisante, mais non nécessaire, puisqu'on n'est pas obligé de les confesser, bien que cela soit très-avantageux.

(1) Vitasti grandia, projecisti molem, cave ne obruaris arena.  
*D. Aug. in Psal. xxxix.*

(2) Nihil in me, funeste, reperies. *Sulpic. Sever., Epist. ad Bascul.*

(3) Crimina manebunt, si remedia vacabunt. *Tertull., lib. de Pudicit., 1.*

(4) Difficilium enim facilis est venia. *Tertull. ad Uxor., l. II, d. 1.*



2° Par le sacrement de l'Eucharistie et tous les autres sacrements qui, en répandant la grâce dans nos âmes, font disparaître les traces d'iniquité qui peuvent s'y trouver, et nous aident à nous corriger de nos imperfections. Saint Bernardin de Sienne dit, spécialement pour la sainte communion, qu'il peut se faire que, par la réception du sacrement, le feu de l'amour divin soit tellement vif dans une âme qu'il consume toutes ses fautes vénielles<sup>3</sup> (1).

3° Par les sacramentaux. On appelle ainsi diverses pratiques établies par l'Église pour la rémission des péchés véniels. On en compte six, qu'on a réunis dans le vers technique suivant :

*Orans, tinctus, edens, confessio, dans, benedictus.*

*Orans.* L'Oraison Dominicale, ou toute autre prière qu'on fait particulièrement dans une église avec les dispositions convenables. Saint Augustin dit spécialement de l'Oraison Dominicale qu'elle efface les fautes légères et journalières (2).

*Tinctus.* L'eau bénite, soit par l'aspersion qui s'en fait à l'église, soit lorsqu'on la prend dévotement sur soi. Dans les constitutions apostoliques, l'eau bénite est appelée un moyen d'expiation le péché et de mettre en fuite le démon.

*Edens.* Le pain bénit que l'on mange en signe d'union et de fraternité, et dont la distribution sert à nous rappeler que nous sommes tous enfants d'un même père et membres d'une même famille, selon cette parole de saint Paul : « Nous sommes tous un même pain et un même corps, nous qui participons à la même nourriture (3). »

*Confessio.* La confession générale des fautes que l'on fait en récitant le *Confiteor*, comme cela a lieu au commence-

(1) Contingere potest quòd tantà devotionem sacramenti absorbeatur, quòd ab omnibus venialibus expurgetur. *D. Bern. Sienn.*, *Serm.* 45. a. 3, c. 11.

(2) Delet omninò hæc oratio minima et quotidiana peccata. *D. Aug.*

(3) Unum corpus multi sumus omnes qui de uno pane participamus. *I. Cor.*, x, 17.

ment de la messe, à complies, ou dans quelque autre circonstance que ce soit. Blossius dit, à propos des fautes vénielles, qu'il suffit de les confesser, au moins en général, pour en avoir la rémission (1).

*Dans.* L'aumône, et sous ce nom on comprend toutes les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle qu'on peut exercer. De même que l'eau éteint le feu, lorsqu'il est le plus ardent, a dit le Sage, ainsi l'aumône résiste au péché. Il ajoute en un autre endroit que les richesses de l'homme sont la rançon de son âme, parce qu'en les répandant dans le sein des pauvres, il se tire de l'esclavage du péché (2).

*Benedictus.* La bénédiction épiscopale. Les évêques, étant les ambassadeurs du Très-Haut, ont les mains pleines de grâces, et ils les répandent sur nous avec la plus grande abondance.

Ce n'est pas par l'infusion de la grâce que les sacramentaux nous guérissent de la blessure des péchés véniels, puisqu'il n'y a que les sacrements qui puissent produire cet effet. Ils opèrent en nous seulement par voie d'impétration, en vertu des prières de l'Église, qui attirent sur nos âmes la miséricorde céleste ; ou bien encore, en réveillant en nous les sentiments de foi, de piété, de crainte du Seigneur. Leur usage est toujours inutile, s'il n'est accompagné d'un acte de contrition ou de charité, parce qu'aucun péché ne peut être remis à moins qu'on n'y renonce.

Ces remèdes étant si faciles, nous serions bien inexcusables de ne pas les employer. Eh quoi ! lorsque nous remarquons une tache sur notre visage, nous nous empressons de la faire disparaître, et nous ne ferions aucune attention à la tache du péché véniel, et nous ne prendrions aucun soin de nous en purifier ! Cependant, songeons bien que maintenant quelques actes de religion, quelques pénitences légères faites de plein gré, nous effaceront plus de péchés véniels

(1) Sane tales culpas generaliter exposuisse satis est. *Blos., de Consol. pusil.*, § II.

(2) *Eccli.*, III, 33. — *Prov.*, XIII, 8.

que ne feront plus tard plusieurs années de purgatoire, parce que dans cette vie, c'est le règne de la miséricorde, tandis que, dans l'autre c'est le règne de l'inexorable justice. Que si, pour expier ces fautes que nous commettons avec tant de facilité, si pour consumer ce bois, ce foin, cette paille, c'est-à-dire cette faiblesse, cette tiédeur, cette légèreté, que nous mettons à l'ouvrage de notre sanctification, il faut nécessairement passer par le feu, ah ! n'attendons pas à l'autre vie, mais passons dès à présent par le feu de la pénitence. Et puisque, selon la remarque de saint Bernard, il y a trois choses à considérer dans le feu, la fumée, la lumière et la chaleur, la fumée qui excite les larmes, la lumière qui éclaire et la chaleur qui embrase ; il faut aussi, pour celui qui veut sortir de son état de tiédeur et renoncer à la funeste habitude du péché vénial, que la fumée, c'est-à-dire l'amertume, se fasse sentir à son cœur, afin qu'il déplore ses iniquités ; il faut qu'il soit éclairé dans ses paroles afin que, le remords de sa conscience déliant sa langue, il confesse tout le mal qu'il a fait ; il faut enfin qu'il ressente l'ardeur du feu en son corps, c'est-à-dire la douleur de la pénitence ; et alors, purifié de toutes ses souillures et entièrement agréable aux yeux de Notre-Seigneur, il bâtira sur le divin fondement où il est établi, non plus avec du bois, du foin ou de la paille, mais avec de l'argent, de l'or, des pierres précieuses, s'avancant toujours de plus en plus dans le chemin de la perfection, jusqu'à ce qu'il arrive dans le sein de Dieu.

Après nous être déchargés de nos péchés véniels, prenons-bien garde de ne pas en commettre de nouveaux. Voici quelques préservatifs que nous devons indiquer :

*La vigilance.* C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous la recommande. « Veillez et priez, nous dit ce divin Sauveur, pour ne pas succomber à la tentation (1). » Cette vigilance doit s'étendre sur nos pensées, sur nos affections, sur nos

(1) *Vigilate et orate ut non intretis in tentationem. Math., xxvi, 41.*

paroles et sur nos œuvres, afin que nous menions en tout et toujours une vie pure, sainte, sans tache, et digne d'attirer les regards du Seigneur.

*La mortification.* La volupté a des attraits si forts, qu'à moins de nous priver quelquefois des plaisirs permis, nous nous laisserons facilement entraîner à ceux qui sont défendus (1).

*Les actes des vertus contraires aux péchés auxquels on est le plus sujet.* Pour redresser un arbre qui penche trop d'un côté, il n'y a pas de meilleur moyen que de le plier d'un autre ; il en est à peu près de même pour la conduite et la réformation de notre vie. Ainsi, par exemple, si vous êtes portés à la sensualité, réduisez-vous à quelques mets insipides ou qui seront moins à votre goût ; si à l'impatience, à la mauvaise humeur, exercez-vous à la douceur, à l'affabilité, à la complaisance ; si à l'orgueil, à la vaine estime de vous-mêmes, condamnez-vous à quelque humiliation ; si à la légèreté, à la dissipation, à la médisance, évitez les paroles inutiles, accoutumez-vous au recueillement, aimez le silence qui, étant soutenu d'une ferme confiance en Dieu, fortifie l'âme dans ses combats (2). Malgré toutes vos précautions, vous commettrez encore bien des fautes ; mais, pour ne pas leur laisser prendre racine dans votre cœur, dès que vous vous en apercevrez, imposez-vous quelque pénitence, une aumône, la visite d'un pauvre malade, quelques œuvres de surérogation, quelques prières. Par là vous désarmerez la justice de Dieu, vous honorerez sa sainteté et vous vous attirerez sa miséricorde.

D. Combien y a-t-il de péchés capitaux ?

R. On en compte ordinairement sept, qui sont l'Orgueil, l'Avarice, la Luxure, l'Envie, la Gourmandise, la Colère et la Paresse.

(1) Solus in illicitis non cadit, qui se aliquandò à licitis cautè abstinet. *D. Greg., Moral.*, l. v, c. 8.

(2) In silentio et spe erit fortitudo vestra. *Is.*, xxx, 15.

Ces sept péchés capitaux peuvent être comparés aux sept ennemis du peuple d'Israël, qu'il faut nécessairement exterminer pour entrer dans la terre promise, qui est le ciel. On peut dire encore qu'ils ont été figurés par les sept démons que Jésus-Christ chassa du corps de Magdeleine, et par les sept têtes de ce dragon infernal que saint Jean vit autrefois dans son Apocalypse (1). Saint Grégoire a très-bien remarqué que, parmi ces péchés capitaux, il y en a cinq qui sont des péchés de l'esprit : ce sont l'Orgueil, l'Avarice, l'Envie, la Colère et la Paresse. Les deux autres, c'est-à-dire la Luxure et la Gourmandise, sont des péchés du corps. « Les péchés de l'esprit, ajoute ce saint docteur, sont plus graves et plus coupables, et les péchés de la chair portent avec eux une plus grande infamie. »

Les péchés capitaux ne sont autre chose que les passions primordiales ou les penchants que nous avons tous dans le cœur, et qui ont quelque chose de bon, lorsqu'elles sont soumises à la raison. Elles sont dans le fonds de notre nature, afin de forcer l'homme à sa propre conservation. Mais, par suite de la funeste dégradation que le péché de notre premier père a opérée en nous, les passions tendent incessamment à se soustraire à l'empire de la raison ; et, si on n'a soin de les dompter, elles éclatent, elles entraînent aux habitudes les plus honteuses, elles déchirent l'âme, elles bouleversent le corps, et ne font souvent de toute la vie de l'homme qu'un tissu de douleurs et d'angoisses. Réprimez-donc les passions, crucifiez-les, comme vous le recommande saint Paul. Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, dit ce grand apôtre, crucifient leur chair avec tout ce qu'il y a en elle de désirs dérégés. Par là, on goûte les douces joies de la vertu, et on se prépare, même en ce monde, des jours heureux et tranquilles ; tandis que les passions sans règle et sans frein, produisent les plus graves désordres, altèrent la santé, et usent promptement tous les

(1) Apoc., xii, 3.

## DEUXIÈME LEÇON

ressorts de la vie. On l'a très-bien dit : « Les vices sont une race féconde; il n'en est pas un qui ne puisse engendrer cent maladies; et, quand ils n'ont qu'un enfant, souvent cet enfant est la mort. »

Le principe de toutes les passions, c'est l'amour de soi-même, sentiment légitime, lorsqu'il n'est pas exagéré, sentiment inné en nous, dont il nous est impossible de nous dépouiller, et qui se glisse jusque dans nos actions les plus nobles et les plus saintes. Mais cet amour-propre est faux, désordonné, lorsqu'au lieu de s'aimer en vue de Dieu et de son salut, on s'aime sans bornes, sans mesure et dans le seul intérêt de ses passions, ne cherchant que le plaisir du moment, sans s'occuper des suites fâcheuses qui peuvent en résulter. Alors c'est un abject égoïsme, que le monde lui-même ne peut s'empêcher de réproucher, parce qu'il est la peste de la société et la ruine des mœurs. Il ouvre le cœur de l'homme aux sept péchés capitaux, qui sont tous un amour déréglé de quelque chose qui peut être bon en soi, mais qui devient un mal, un vrai poison de l'âme par l'abus qu'on en fait. Aussi le Catéchisme, en définissant les péchés capitaux, les appelle-t-il presque tous *une estime déréglée, un amour déréglé*; et bien qu'il ne caractérise pas ainsi l'Envie et la Paresse, ces deux péchés n'en sont pas moins un amour déréglé; ainsi l'Envie est un amour déréglé de nous-mêmes, qui nous fait voir avec peine le bien des autres; et la Paresse est un amour déréglé de notre repos. L'amour excessif de nous-mêmes est plutôt haine qu'amour, puisqu'au lieu de nous faire du bien, il nous précipite dans une infinité de maux <sup>4</sup>.

D. Pourquoi ces péchés sont-ils appelés capitaux?

R. Parce qu'ils sont la source de plusieurs autres péchés.

Le mot *capital* vient du latin *caput*, qui signifie *tête, chef, principe, source*. Les péchés capitaux sont en effet les chefs des autres, la tête qui leur donne l'impulsion, la source empoisonnée d'où ils sortent. On les appelle aussi les sept

péchés mortels, non qu'ils le soient toujours, mais parce qu'ils donnent naissance aux plus grands crimes. Ils peuvent quelquefois n'être que véniels, comme il arrive lorsqu'on les commet en matière légère, ou avec un consentement imparfait. Attaquons-les sans relâche et sans leur donner le temps de prendre empire sur notre cœur. Pour être assurés de les vaincre, armons-nous courageusement de la croix du Sauveur ; par ce signe salutaire nous abattons l'hydre monstrueuse du péché, dont les têtes hideuses renaissent sans cesse, si nous ne les coupons jusque dans leurs plus profondes racines.

### TRAITS HISTORIQUES.

1. Ezéchias, roi de Juda, étant monté sur le trône, fit régner la piété dans tout son royaume ; il ouvrit le temple qu'Achaz son père avait fermé, remit les lévites dans leurs fonctions, brisa les idoles, et rétablit le culte du vrai Dieu. Il fut toujours zélé pour sa loi ; et l'Écriture sainte dit qu'il n'y eut, ni avant ni après lui, aucun roi de Juda qui lui fût semblable. Aussi Dieu bénit tous les desseins de ce saint roi, et récompensa sa piété par l'heureux succès de ses armes et de toutes ses entreprises. Cependant ce grand prince n'a pas été entièrement irréprochable aux yeux du Seigneur : il se laissa aller à un mouvement de vanité, en recevant les ambassadeurs du roi de Babylone, auxquels il montra avec un peu trop de complaisance ses trésors, ses aromates, ses vases précieux, et tout ce qu'il avait de magnifique dans son palais. Le Seigneur, qui avait remarqué cette enflure de son cœur, lui envoya le prophète Isaïe, pour lui faire sentir sa faute et pour lui dire que toutes ces richesses, dont il s'était si follement glorifié, seraient un jour transportées à Babylone et que ses propres enfants y seraient aussi conduits en captivité. Cette prédiction ne tarda pas à se vérifier. Que de sentiments de vaine gloire s'élèvent au-dedans de nous, auxquels nous ne faisons pas attention ! Mais il n'en est pas un seul qui échappe à l'œil de Dieu, et dont il ne nous demande un jour compte.

Les saints se punissaient sévèrement pour leurs moindres péchés. Un solitaire, nommé Eusèbe, avait tellement formé tous ses sens à la vertu, qu'ils n'avaient point de mouvements qui n'y fussent conformes. Ayant un jour reçu la visite d'un autre solitaire nommé Ammien, ils s'assirent tous deux sur un rocher, Ammien lisant l'Évangile et Eusèbe lui expliquant les passages les plus difficiles. Il

arriva qu'Eusèbe arrêta un instant les yeux sur des laboureurs, qui cultivaient la terre dans une plaine au-dessous d'eux, ce qui lui occasionna une légère distraction. S'étant aperçu qu'il avait perdu le sens de la lecture : « Quoi ! malheureux , s'écria-t-il aussitôt, tu viens de commettre deux péchés, l'un de curiosité et l'autre de peu d'attention à la parole de Dieu. » Au même instant, il se condamna à une pénitence austère : il défendit à ses yeux de se fixer sur aucun objet, de contempler à l'avenir les champs ou la beauté du ciel et des astres ; il les tenait constamment baissés vers la terre, et ne leur permettait point de s'étendre au delà d'un petit sentier fort étroit ; il mena ce genre de vie pendant plus de quarante ans.

THÉODORET, *Hist. relig.*, c. iv.

Sainte Paule, de l'illustre famille des Gracques et des Scipions, s'appliqua, dès sa jeunesse, à retrancher d'elle tout ce qu'elle savait être désagréable à Dieu. Tant que son époux vécut, elle mena une vie si bien réglée qu'elle pouvait être proposée aux dames chrétiennes de Rome pour modèle ; et quand il fut mort, se voyant délivrée des liens qui la retenaient au milieu du monde, elle embrassa une vie très-austère. Revêtue d'un cilice, ne prenant qu'un peu de repos sur la terre nue, elle passait une grande partie de la nuit à prier. Elle affligeait son corps innocent par les jeûnes les plus rigoureux, et elle pleurait les fautes les plus légères avec une telle abondance de larmes qu'on l'aurait crue coupable des plus grands crimes (1). On lui disait quelquefois : « Ne pleurez pas tant, vous risquez de perdre la vue, qui vous est nécessaire pour la lecture des saints livres ; modérez vos austérités, si vous ne voulez pas ruiner votre santé entièrement. » Elle répondait : « Il faut bien défigurer ce visage auquel j'ai cherché à donner de la beauté ; il faut bien châtier cette chair à laquelle j'ai procuré tant de fausses délices. Les pleurs doivent suivre les ris. Quand on a porté des vêtements précieux qui fomentent la mollesse, ne doit-on pas porter de rudes cilices ? Je me suis étudiée à plaire au monde ; mais maintenant je désire plaire à Dieu, à Dieu seul. » Cette même sainte exhortait ses filles à fuir les paroles inutiles, comme des serpents. HIERON., *ad Eustoch.*

Sainte Catherine de Siègne et sainte Thérèse pleurèrent aussi toute leur vie très-amèrement quelques ajustements un peu trop mondains de leur jeunesse.

Saint Vincent de Paul pouvait, en blessant un peu la simplicité et la charité, obvier à beaucoup de demandes indiscrettes, à bien des reproches et des affronts ; mais il aimait mieux tout souffrir que de donner le moindre signe d'impatience, que de blesser la moindre des

(1) Ita levia peccata plangebat, ut illum gravissimorum peccatorum crederes rean. D. Hier.



vertus évangéliques. Loin de rougir de la bassesse de sa naissance, il était le premier à en parler. Mais, ayant un jour présenté aux prêtres de sa congrégation et à plusieurs seigneurs son neveu, qui était venu le trouver, habillé comme l'étaient alors les pauvres gens de la campagne, il ressentit quelque peine de le voir en cet état; et il s'accusa plusieurs fois en public de la répugnance qu'il avait éprouvée, comme si c'était un grand crime.

2. Il en est, dit saint François de Sales, qui se tourmentent à chercher les moyens de trouver l'art d'aimer Dieu; ils ne savent pas qu'il n'y a point d'autre art ni d'autre moyen que de l'aimer, c'est-à-dire de faire ce qui lui est agréable.

Sainte Thérèse fut très-contrariée dans les différentes fondations qu'elle entreprit; mais, loin de se rebuter, elle se félicitait d'avoir beaucoup à souffrir. La charité dont son cœur était animé, gouvernait toutes les puissances de son âme, et réglait tous ses mouvements et toutes ses œuvres. Elle disait qu'elle laisserait la fondation de mille monastères plutôt que de faire la moindre imperfection.

Saint Edmond assurait qu'il aimerait mieux se jeter dans une fournaise que de commettre quelque péché que ce fût de propos délibéré.

Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, avait une grande délicatesse de conscience; étant tombée dans une faute qu'elle se reprochait avec amertume, on voulut la rassurer, en lui disant qu'elle n'était que vénielle: *Il n'importe*, répondit-elle en fondant en larmes, *elle est mortelle pour mon cœur.*

MÉRAULT, *Instruct. pour la 1<sup>re</sup> Commun.*

Auguste Ferron de la Sigonnière, élève du petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray, montra, dans toutes les circonstances, la plus vive horreur pour les moindres fautes. Le samedi saint 1828, peu de jours avant sa mort, étant allé, malgré son extrême faiblesse, visiter les pauvres avec son professeur et quelques congréganistes de sa classe, on trouva un nid, où il y avait des œufs. On se les partagea, et plusieurs proposèrent de les manger. Quelqu'un fait alors la remarque que les œufs sont défendus dans la semaine sainte. Auguste jette alors le sien, disant qu'il ne voudrait pas pour tout l'or du monde violer, en quoi que ce puisse être, la loi de l'Église. Là-dessus, un des élèves demanda s'il y aurait plus qu'un péché véniel à enfreindre l'abstinence des œufs. « Et, quand il n'y aurait qu'un péché véniel, répondit-il avec chaleur, j'aimerais mieux mourir que de le commettre. »

*Souvenirs de Saint-Acheul.*

3. Le saint concile de Trente appelle le sacrement de l'Eucharistie un antidote contre les fautes journalières (1). — La vénérable sœur Marie vit un jour un globe de feu qui, en un clin d'œil, réduisit en

(1) Trid. Sess. 13, c. 2.

cendres un grand nombre de petites pailles qu'on y avait jetées. Dieu voulut lui faire entendre par là qu'un acte fervent d'amour divin consume toutes les fautes de pure fragilité. SAINT LIGUORI, *Pratique*.

4. C'est une chose digne de remarque que les premiers chefs du protestantisme étaient adonnés aux vices les plus honteux, de telle sorte qu'avant de songer à réformer l'Église, ils auraient mieux fait de réformer leur conduite. Ils ne se firent hérétiques qu'afin de pouvoir suivre avec plus de facilité leurs passions. Nous avons parlé au chapitre de l'Église des mœurs de Luther et de Calvin. Aujourd'hui, à propos des péchés capitaux, nous dirons qu'il n'y en avait presque aucun auquel Zuingle ne fût sujet. Voici ce qu'il avoue lui-même dans l'opuscule adressé aux frères de Toggenbourg : « Que si l'on vous dit que je pêche par orgueil, par gourmandise et par impureté, croyez-le sans peine, car je suis sujet à ces vices et à d'autres encore ; cependant, il n'est pas vrai que j'enseigne le mal pour de l'argent. » C'est donc ce dernier vice seulement qu'il n'avait pas ; il enseignait le mal par amour pour le mal, et non pour de l'argent, comme l'a très-bien dit M. de Haller. On peut aussi lui reprocher son penchant à la colère et à la vengeance ; sa devise connue était celle-ci : *L'Évangile veut du sang*, et il faisait les déclamations les plus furibondes pour propager ses doctrines par le fer et le feu. Quant à son courage, il ne brilla pas à la bataille de Cappel ; une indigne lâcheté, qui est la pire espèce de paresse, semblait avoir engourdi tous ses membres ; ses partisans, croyant qu'à sa présence tenait la victoire, le forcèrent de marcher avec eux. Frappé au commencement du combat, ils'évanouit, et les siens l'abandonnèrent dans leur retraite précipitée. Comme il essayait de se relever, des soldats catholiques arrivèrent près de lui. Le voyant fort gravement blessé, ils lui offrirent un confesseur. Le malheureux ne pouvait plus parler ; mais il fit avec la tête un signe de refus. Sans se rebuter, ils l'engagèrent à recommander au moins son âme à la sainte Vierge ; il ne se laissa point toucher et refusa de nouveau. Alors un de ces hommes, saisi d'indignation : « Meurs donc, hérétique, puisque tu le veux ! » Et il l'acheva d'un coup d'épée. Il aurait pu dire comme Henri VIII à l'heure suprême : « Nous avons tout perdu, l'État, la renommée, la conscience, le Ciel. »

*Pèlerinage en Suisse.*

Il faut résister de très-bonne heure aux passions, parce que lorsqu'elles se sont fortifiées, il est bien difficile d'en être le maître.

Un saint anachorète, se trouvant avec un de ses disciples dans une forêt de cyprès, lui commanda d'en arracher quatre, les lui désignant du doigt l'un après l'autre. Le premier sortait à peine de terre, il l'arracha, d'une main, avec la plus grande facilité. Le second commençait à jeter des racines, il l'arracha pareillement d'une seule main, mais ce ne fut pas sans peine. Il fut obligé de mettre les deux mains, et d'em-

ployer à différentes reprises toutes ses forces, pour avoir le troisième, qui était déjà comme un petit arbre. Venant enfin au quatrième qui était un arbre fait, ce fut inutilement qu'il s'épuisa en efforts et en industrie. Le saint vieillard prit de là occasion d'instruire son disciple sur la nécessité de combattre ses passions dès leur naissance. « Mon fils, lui dit-il, avec un peu de vigilance et quelques mortifications, on vient à bout de réprimer ses passions et d'en triompher, quand elles ne font que de naître; mais, lorsqu'elles ont jeté dans l'âme de profondes racines, rien n'est plus difficile; la chose est même impossible sans un miracle du Dieu tout-puissant. »

Comme ce sont nos crimes qui allument le courroux du Ciel contre nous, on a vu souvent les souverains pontifes et les évêques, dans les temps de calamités publiques, ordonner des processions extraordinaires, avec sept stations différentes, comme autant de satisfactions solennelles opposées aux sept péchés capitaux, qui sont la source de tous nos malheurs. Gilbert de Cantobre et plus tard le bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez, firent faire des processions de ce genre, pour obtenir la cessation de la peste qui désolait le pays.

*Vie du B. d'Estaing.*

## TROISIÈME LEÇON.

## DES PÉCHÉS CAPITAUX.

## PREMIÈRE INSTRUCTION.

De l'Orgueil. — Cinq degrés dans l'Orgueil. — Énormité de ce péché. — Maux qu'il enfante. — Remèdes à l'Orgueil. — De l'Ha-militéé. — Ses douze degrés.

D. Qu'est-ce que l'Orgueil ?

R. L'Orgueil est une estime dérégulée de notre propre excellence, qui nous porte à nous préférer aux autres, ou à nous attribuer ce qui vient de Dieu.

En tête des péchés capitaux paraît l'Orgueil, ce fils aîné de Satan, cette peste des âmes, que saint Jean Climaque appelle le plus fort appui des démons et la cause des plus grandes chutes (1). Ce péché, nous aveuglant sur nos défauts et nos misères, nous donne une haute idée de nous-mêmes, et nous inspire le vain désir d'être loués et applaudis des autres.

L'Orgueil, comme le définit le catéchisme, est *une estime dérégulée de notre propre excellence*. Toute estime de nous-mêmes n'est pas défendue, car l'homme, ayant été fait à l'image de Dieu, porte en lui-même un principe réel de grandeur et de noblesse. Le chrétien surtout, régénéré par le sang de Jésus-Christ, peut à bon droit se glorifier de la divine adoption, dont le caractère sacré est empreint dans son âme. Il y a, dit saint Paulin, une saint orgueil, une élévation très-louable, qui tient de la sublimité des

(1) Joan. Clim. Grad. 22.

anges et de la gloire du paradis. Il y a, continue le même saint, une ambition chrétienne et toute divine, qui dédaigne d'assujettir son cœur à un moindre maître que Dieu, et d'acquérir une moindre gloire que celle du ciel (1). Cette élévation n'est pas, comme l'Orgueil, contre Dieu, mais vers Dieu; et c'est le sentiment de toute âme généreuse et magnanime qui, pénétrée de la grandeur et de la bonté de Dieu, et sachant qu'elle lui doit tout et qu'il est au-dessus de tout, aspire à s'unir de plus en plus à lui, comme étant le centre parfait de son repos et de son bonheur.

Il n'est pas non plus défendu de désirer l'estime de nos semblables, puisque le Saint-Esprit lui-même nous invite à prendre soin de notre réputation (2). Elle nous est, en effet, nécessaire pour être utiles à nos frères, et remplir les obligations que la divine Providence nous impose.

En quoi donc consiste le vice de l'Orgueil? A s'aimer, à s'estimer outre mesure (3). Le propre de l'Orgueil est de s'élever, de se grossir, de s'étendre, de se bouffir, pour ainsi dire; de là vient que les saints Pères l'ont représenté comme une enflure du cœur. Que fait l'orgueilleux? Enivré de ses prétendus avantages, au lieu de reconnaître que Dieu est le principe de tout ce qu'il peut avoir d'excellent, et de le rapporter à sa gloire, il se l'approprie tout comme s'il l'avait de lui-même; il se contemple avec une joie secrète; il s'admire comme ont fait les anges déchus; il ne veut reconnaître ni supérieur ni égal; il dit, comme cet évêque de l'Apocalypse : « Je suis riche, je ne manque de rien; » tandis que, aux yeux du Seigneur, il n'est que poussière et néant. On a eu donc raison de définir l'Orgueil : « Une estime dérégulée de soi-même, un amour désordonné

(1) Sancta superbia..... sanctâ cœlum ambitione petentes. *D. Paulin.*, epist. 21, ad Am.

(2) Curam habe de bono nomine. *Eccii.*, xli, 15.

(3) Superbire est suprâ se ire. *Isid.*

de son propre mérite, qui fait qu'au lieu de s'attacher à Dieu et de lui rapporter toutes choses, on rapporte tout à soi-même <sup>1</sup> (1).

On peut distinguer cinq degrés dans l'Orgueil : 1° Se glorifier en soi-même des avantages naturels ou surnaturels qu'on possède ; 2° Croire que c'est pour récompenser notre mérite que Dieu les a mis en nous, ou agir comme si on était persuadé que Dieu nous doit quelque chose ; 3° S'attribuer ce qu'on a de bon, comme si on le tenait de son propre fonds ; 4° S'attribuer des avantages qu'on n'a pas, vouloir faire croire qu'on les a ; 5° S'autoriser de ces avantages réels ou supposés pour mépriser les autres.

L'Orgueil est le vice le plus commun ; c'est le vice de tous les âges. Il se manifeste dans l'enfant par ses petites révoltes, par ses premières mutineries ; il suit l'homme pendant tout le cours de sa vie ; il l'accompagne même quelquefois jusqu'au tombeau, comme il arrive dans ceux qui, en faisant connaître leurs dernières volontés, s'occupent de la pompe de leurs funérailles, et veulent qu'on parle d'eux après leur mort. C'est le vice de toutes les conditions ; c'est, en quelque sorte, un péché universel ; on le trouve dans toutes les classes de la société, chez les petits comme chez les grands, chez les pauvres comme chez les riches. Quelquefois même un simple ouvrier, un marchand, un agriculteur est plus fier dans son état que l'homme du rang le plus distingué. Et, comme presque toujours la sottise est la compagne inséparable de l'Orgueil, il arrive qu'on est d'autant plus orgueilleux qu'on a moins de mérite.

#### Énormité du péché d'Orgueil.

1° *C'est le premier de tous les péchés. C'est par l'Orgueil que tous les maux ont commencé* (2). Il a été l'origine

(1) D. Aug., *de Civit. Dei*, l. XIV, c. XIII.

(2) *In ipsâ initium sumpsit omnis perditio. Tob., iv, 14.*

de la perte des anges et de la perte des hommes. Il a causé la chute du plus beau des esprits célestes, de ce fameux Lucifer qui, non content des dons dont le Seigneur l'avait ennobli, s'éleva insolemment contre son auteur; et, voulant se rendre indépendant de sa majesté suprême et se faire adorer comme lui, disait follement dans son cœur : « Je monterai au ciel, j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu, et je serai semblable au Très-Haut (1). » C'est en punition de ce fol orgueil qu'il a été précipité avec tous ses compagnons au fond de l'abîme. L'Orgueil a été aussi le péché de nos premiers parents : à l'instigation du dragon infernal, ils voulurent, en mangeant le fruit défendu, se rendre semblables à Dieu (2). Les malheureux ! ils devinrent à l'instant semblables au démon, sinon par leur nature, du moins par leur malice. Quiconque ne veut pas se soumettre à Dieu et prétend vivre dans cette indépendance qui n'appartient qu'à lui seul, participe au crime de Lucifer, dit saint Augustin, et ne fait qu'un avec lui (3).

2° *C'est le plus dangereux.* Nous en portons le germe au dedans de nous, il se développe, il grandit, sans que nous nous en apercevions; et, s'il ne s'élève pas à la hauteur des cèdres, comme le Seigneur le reprochait autrefois au roi de Babylone, c'est presque toujours parce que l'occasion nous manque plutôt que la volonté. On le remarque facilement dans les autres, qu'on accuse, mal à propos et sous les moindres prétextes, de fierté, de hauteur, tandis qu'on est soi-même plein de ces défauts. Il se montre de la manière la plus sensible par la démarche, dans les entretiens, par les airs que l'on prend; et on se les dissimule toujours, alors même que tout le monde les voit et qu'il n'est personne qui n'en soit choqué. Aussi, est-ce le der-

(1) In cœlum conscendam;.... similis ero Altissimo. *Is.*, xiv, 13, 14.

(2) Eritis sicut Dii. *Gen.*, iii, 5.

(3) Quisquis superbit diabolo participat; si participat, idem est. *D. Aug.*, in *psal.* cxx.

nier vice dont on se corrige, parce qu'il est fortement enraciné dans notre nature, et qu'on veut rarement se l'avouer à soi-même. Ce qui rend encore l'Orgueil extrêmement dangereux, c'est qu'il se glisse comme un poison subtil, jusque dans les actions les plus saintes dont il détruit tout le mérite. On veut être loué pour les bonnes œuvres que l'on pratique, pour ses prières, pour ses exercices de piété; on cherche, en s'y livrant, plutôt l'estime des hommes que celle de Dieu; et on se rend ainsi semblable à ces Pharisiens superbes dont parle l'Évangile, qui se regardaient et se faisaient un secret plaisir d'être regardés comme des hommes justes et parfaits, et prétendaient avoir le droit de mépriser tout le genre humain (1). Mais de quel prix peut être aux yeux du Seigneur cette piété fastueuse? Quel peut être le mérite des vertus, même les plus excellentes, lorsqu'elles n'ont pas l'amour de Dieu pour principe, et qu'on les fait servir à flatter son amour-propre et sa vanité? Dès l'instant qu'on n'agit que pour soi, que pour se complaire à soi-même, et non en vue de Dieu, on n'a aucune récompense à attendre de lui. Saint Jean Climaque a dit avec raison que l'Orgueil est la perte de toutes les richesses de la grâce et de toutes les sueurs de la pénitence (2).

3<sup>o</sup> *C'est le plus grave*, parce que c'est celui de tous qui attaque le plus directement Dieu lui-même. Dans les autres péchés, on s'éloigne de Dieu comme pour marquer que, si on l'offense, on ne laisse pas de le craindre; et d'ailleurs à quelque excès qu'on se livre, on ne pèche ordinairement que contre le prochain ou contre le respect dû au corps, ou contre la perfection de l'âme. L'Orgueil seul semble vouloir s'élever jusqu'à Dieu, mais pour l'insulter; quelle insolence! « Il étend le bras contre Dieu, dit

(1) Qui in se confidebant tanquam justi et aspernabantur cæteros.  
*Luc.*, XVIII, 9.

(2) D. Joan. Clim., c. XXII, *Grad.* 22.



Job; il lève la tête contre le Tout-Puissant, et il s'élançe audacieusement contre lui (1). » N'est-ce pas là, en effet, le crime de quiconque a le malheur de se laisser dominer par ce vice? Se mettant en opposition ouverte avec la volonté divine et foulant aux pieds ses ordres, il affecte une espèce d'égalité et de ressemblance avec le Très-Haut, se persuadant follement qu'il n'a pas son semblable, non plus que Dieu. Il s'arroe des titres et des prérogatives qui sont l'apanage exclusif de la Divinité, comme de ne dépendre de personne, d'être élevé au-dessus de tous, de juger tout le monde. Enfin, par un larcin sacrilège, il dérobe à Dieu ce qu'il a de plus cher, la gloire qu'il proteste ne vouloir céder à personne (2), la gloire qui n'appartient qu'à lui seul (3), parce qu'il est seul grand, seul puissant, seul magnifique, seul parfait (4), tandis que l'homme, n'étant que néant et péché, ne doit avoir en partage que la honte et la confusion (5). De toutes ces raisons, saint Thomas conclut que le péché d'Orgueil, considéré en lui-même, surpasse tous les autres en malice (6).

4° *C'est le péché que Dieu punit le plus sévèrement.* Quelle terrible vengeance n'en a-t-il pas tirée sur les anges rebelles et sur nos premiers parents! Et toutes les fois que ce vice se reproduit, il allume le courroux céleste. Il faut écraser ce nouveau Lucifer, dit le Seigneur; et, parce qu'il voit que l'orgueilleux ne songe qu'à s'élever, il prend plaisir à l'abaisser; il humilie son corps par les maladies, son esprit par des soucis dévorants, son cœur par les vives douleurs dont il l'accable. S'il se glorifie de ses richesses, Dieu l'en dépouille, ou bien il les fait servir à son tour-

(1) Tetendit adversus Deum manum suam, et contra Omnipotentem roboratus est. *Job.*, xv, 25.

(2) Gloriam meam alteri non dabo. *Is.*, XLII, 8.

(3) Soli Deo honor et gloria. I. *Tim.*, I, 17.

(4) Nemo bonus, nisi solus Deus. *Luc.*, XVIII, 19.

(5) Nobis autem confusio faciei. *Dan.*, IX, 8.

(6) D. Thom., II, 2, q. 162, art. 6.

ment (1); s'il est fier de la magnificence de son habitation, Dieu la renverse de fond en comble (2); s'il cherche à briller par le faste, le luxe des habits ou par la beauté du corps, Dieu le rend difforme et le réduit au plus complet dénûment (3); s'il se vante de ses talents, de sa science, de son habileté, Dieu confond toute sa sagesse et toute sa prudence (4); s'il aspire aux honneurs, Dieu l'arrête dans ses projets d'ambition, ou bien il ne permet qu'il s'élève bien haut que pour l'exposer ainsi à une chute plus honteuse (5); enfin, s'il prétend tromper les hommes par la belle apparence d'une fausse vertu, Dieu réduit en fumée son espérance (6). Ainsi, même dès cette vie, comme l'a dit le Saint-Esprit, « les insultes et les outrages sont réservés pour les superbes, et la vengeance se tiendra en embuscade pour fondre sur eux comme un lion. » — « Je ferai pourrir l'orgueil de Juda et l'orgueil de Jérusalem, » dit encore le Seigneur (7). Mais c'est surtout dans l'autre vie que Dieu punira l'orgueilleux, en le plongeant au centre du mépris et de l'humiliation, au fond des enfers, où il sera pendant l'éternité le jouet des démons et des damnés, où Satan le tiendra dans ses chaînes comme un vil esclave, et le foulera impitoyablement aux pieds<sup>2</sup> (8).

3° *C'est un péché sans excuse*, ou qui souffre beaucoup moins d'excuse de la part de l'homme, parce que la concupiscence et la faiblesse humaine y ont beaucoup moins de part que dans les péchés corporels. En effet, par où

(1) *Divitiæ conservatæ in malum domini sui. Eccl., v, 12.*

(2) *Domum superborum demolietur Dominus. Prov., xv, 25.*

(3) *Pro eo quòd elevatæ sunt..... decalvabit Dominus verticem filiarum Sion. Is., III, 17.*

(4) *Perdam sapientiam sapientium. I. Cor., I, 19.*

(5) *Ascendunt usque ad cœlos, et descendunt usquè ad abyssos. Ps. cvI, 126.*

(6) *Spes hypocritæ peribit. Job, viii, 13.*

(7) *Putrescere faciam superbiam Juda, et superbiam Jerusalem. Jerem., xiv 9.*

(8) *Pedibus conculcabitur corona superbæ. Is., xxviii, 3.*

l'orgueilleux serait-il excusable? De quoi peut-il se glorifier? Dans son origine, il n'est que misère et corruption; toute sa vie n'est qu'un tissu de peines, de travaux, de douleurs; et, dans sa fin, il n'est que cendre et poussière. Son esprit n'est qu'un abîme de ténèbres, et son cœur est le réceptacle de tous les vices et de toutes les passions. Et, s'il possède quelques avantages, de qui les tient-il? Est-ce de lui-même qu'il a la santé, la force, l'adresse? N'a-t-il pas tout reçu de Dieu, comme auteur de la nature ou comme auteur de la grâce? Et, s'il a tout reçu de Dieu, comment donc ose-t-il s'en montrer si fier? Il y a de la honte à se glorifier d'un ornement qui ne nous appartient pas; mais n'est-ce pas une folie de s'enorgueillir des dons et des grâces qui n'appartiennent qu'à Dieu seul, qui ne sont en nous que par un pur effet de sa libéralité, et qu'il peut nous retirer, quand bon lui semble? C'est donc Dieu seul qui doit être honoré pour tous les biens que l'homme possède, comme le peintre doit être loué pour la peinture qu'il a faite, et non pas la toile sur laquelle il a couché ses couleurs.

On a justement comparé l'orgueilleux à un ballon qui paraît grand, mais dont toute la grandeur se réduit en substance à un peu de vent qui se dissipe, dès que le ballon s'ouvre. Chose déplorable! c'est ordinairement l'homme qui devrait le plus rougir de lui-même, c'est l'homme le plus esclave de ses passions, qui se livre le plus à l'Orgueil. Semblable au serpent infernal, il rampe à terre, dit saint Augustin, par la bassesse de ses penchants, et néanmoins il se gonfle (1). Et de quoi lui sert cette enflure, sinon à lui faire perdre cette bonne estime qui s'attache aux enfants de Dieu, pleins de simplicité et de candeur, et à le rendre méprisable et ridicule<sup>3</sup> (2)?

6° *C'est un vice odieux, insupportable même aux hommes.*

(1) Totus jacet, totus tumet. *D. Aug.*

(2) Quid tibi prodest ventosa superbia? Inter filios Dei non eris. *D. Aug., in serm. comm. serm. 1.*

Voyez, en effet, l'orgueilleux : il s'avance la tête haute, l'œil dédaigneux ; il jette un regard de protection sur ceux qui l'abordent ; on dirait que les autres hommes ne sont pas faits pour l'approcher, et que la terre est indigne de porter sa précieuse personne. Il veut toujours la première place, et s'imagine qu'on ne lui rend jamais assez d'honneur ; il parle d'un ton tranchant, et exige qu'on reçoive toutes ses paroles comme autant d'oracles. Un homme de ce caractère n'est-il pas à charge à tout le monde ? Est-il possible de vivre avec ces esprits hautains, qui veulent toujours dominer ? On les fuit, et on se venge d'eux en leur renvoyant largement le mépris qu'ils affectent pour les autres. Il est vrai que l'Orgueil est rarement poussé à cet excès qui le rend si hideux ; ordinairement il est habile à se déguiser ; mais, si on n'a soin de l'attaquer en sa racine et de le réprimer fortement, il perce tôt ou tard, et il devient un objet de risée ou d'horreur.

7<sup>o</sup> *C'est un signe de réprobation*, parce que c'est le caractère de tous les réprouvés que d'être orgueilleux, à l'exemple du démon qui est appelé le roi des superbes ; parce que l'orgueil est le commencement et la fin et la cause de tous les péchés ; celui qui y demeure attaché, dit l'Esprit-Saint, sera rempli de malédiction, et il y trouvera enfin sa ruine (1). Quand une âme tombe dans le péché, dit saint Jean Climaque, c'est une preuve qu'elle s'était déjà élevée par l'Orgueil. Un homme est-il orgueilleux, il est violent, emporté, vindicatif, parce qu'il se figure qu'on n'a jamais assez d'égards pour lui ; il est avare, parce qu'il croit valoir d'autant plus qu'il est plus riche ; il est injuste, se persuadant qu'il ne doit rien à personne et que tout le monde lui doit ; il est envieux, parce qu'il regarde l'élévation d'autrui comme son abaissement ; il est souvent impudique, parce que Dieu, qui humilie l'esprit par

(1) *Initium omnis peccati superbia; qui tenuerit illam, adimplebitur maledictis. Eccli., x, 15.*

le corps, permet qu'il tombe dans les fautes les plus grossières. C'est l'Orgueil qui divise les frères, qui révolte les enfants contre les auteurs de leurs jours, qui met la discorde dans les ménages, et en fait une espèce d'enfer. En un mot, il n'est pas de crimes que l'Orgueil n'enfante ; aussi est-il appelé par saint Pierre Damien un abrégé de toutes sortes de maux (1) ; et, si on parvenait à extirper l'Orgueil, il n'y aurait plus d'iniquités sur la terre (2). Mais, pour mieux connaître cette effroyable fécondité de l'Orgueil en fruits de mort, faisons l'énumération des principaux péchés qui en dérivent.

Péchés qui naissent de l'Orgueil.

L'Orgueil, avons-nous déjà dit, est le père et le roi de tous les vices ; mais il en est qui viennent de lui plus immédiatement que d'autres. Les voici :

1° *La présomption*, qui est l'idée trop avantageuse que l'on a de ses propres forces. On se croit capable de tout, on ne veut prendre conseil de personne, on ne recule devant aucune difficulté ; on prétend réussir, sans l'aide de Dieu, dans des projets de grandeur, ou, malgré lui, dans des desseins iniques ; et, en se fiant ainsi trop à soi-même, on mérite les anathèmes du Seigneur<sup>4</sup> (3).

2° *L'ambition* ou le désir insensé des distinctions, des emplois éclatants, des richesses. Le monde la regarde comme une passion noble, comme la passion des grandes âmes ; mais quels ravages affreux ne cause-t-elle pas ! Elle trouble les cités, elle bouleverse les empires, elle fait le malheur de la société et des individus. Voyez cet homme si ardent à poursuivre cette vaine fumée qu'on appelle la gloire : que de projets déçus, que de vanités trompées

(1) Malorum summa. *Pet. Damian.*, serm. 12.

(2) Cura superbiam, et nulla erit iniquitas. *D. Aug.*, Tract. 25, in *Joan.*, c. vi.

(3) Væ qui sapientes estis in oculis vestris. *Is.*, v, 21.

blessent son cœur ! Il voit dans ses rivaux autant d'ennemis ; il est dans une agitation et une crainte continuelles ; que de fois le sommeil fuit loin de ses paupières ! Sa couche semble agitée par les furies , et sa vie est comme une fièvre dévorante , qui le mine et le consume incessamment. Oh ! mille fois plus heureux celui qui , loin du cloaque impur des folies humaines, sait se renfermer dans une honnête médiocrité ! L'ambition , dit saint Bernard , est à elle-même son propre tourment (1). Cette malheureuse passion a pénétré de nos jours jusque dans les rangs les plus obscurs : chacun veut primer, dominer, monter toujours plus haut, sans se mettre aucunement en peine s'il a les qualités nécessaires, pour remplir dignement les charges qu'il convoite ; et il n'arrive que trop souvent, au grand désavantage de la société, que les plus rusés, les plus hardis occupent la place du vrai mérite, qui se tient à l'écart, parce qu'il est inséparable de la modestie<sup>5</sup>.

3° *La vaine gloire* ou *vanité*, qui consiste dans un désir insatiable des louanges et des applaudissements, soit publics, soit particuliers, se repaissant, folle qu'elle est, d'un peu de vent (2). On l'appelle avec juste raison *vaine*, parce que les objets dans lesquels on la place, ne dépendent pas de nous, ne peuvent nous donner aucun mérite réel, et n'attirent l'estime que des gens frivoles, qui n'apprécient pas les choses à leur juste valeur. Il y a la vanité de la naissance, la vanité de la figure, la vanité de la fortune, la vanité de l'esprit, même la vanité de la vertu.

Vanité de la naissance. Je sais tout le respect qu'inspire un beau nom ; mais il faut qu'il soit dignement porté. Quel mérite, en effet, y a-t-il à être né dans telle classe plutôt que dans telle autre ? Quel est celui qui a pu présider lui-même à sa propre naissance ? N'est-elle pas l'effet d'une disposition toute providentielle, à laquelle nous

(1) O ambitio ambientium crux ! D. Bern., de *Consid.*, l. III.

(2) In desiderio animæ suæ attraxit ventum. *Jerem.*, II, 24.

n'avons aucune part? Et, à bien envisager la chose, aux yeux de la raison et de la foi, ne sommes-nous pas tous égaux? Ne sommes-nous pas tous roturiers en Adam et nobles en Jésus-Christ <sup>6</sup>?

Vanité de la figure. On se glorifie de certains avantages extérieurs qu'on a ou qu'on croit avoir; on est idolâtre de sa personne; on passe devant un miroir de longues heures, qu'on pourrait employer bien plus utilement. Cette pré-tention à la beauté semble n'être que le partage du sexe; mais combien d'hommes qui sont femmes en ce point! Et quel ridicule portrait ne pourrions-nous pas faire ici de tant de jeunes gens infatués de leur personne, et qui se font une affaire sérieuse de la coupe de leurs habits et de l'arrangement de leur chevelure!

Vanité de la fortune. A quoi bon se prévaloir des richesses, des grands biens que l'on possède (1)? Tous les trésors du monde ne valent pas le moindre degré de vertu; ils ne sont le plus souvent qu'un piège à l'innocence, et qu'un instrument aux passions; et le moindre accident suffit pour les enlever.

Vanité de l'esprit. On veut briller dans les conversations, parler sur toutes sortes de sujets, se faire écouter comme un oracle. Mais qu'arrive-t-il ordinairement? C'est que plus quelqu'un fait parade de science, de talent, de capacité, moins on lui en reconnaît. On a dit avec beaucoup de raison que

*L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.*

Ce vice est peut-être le plus répandu de nos jours, où il y a tant d'effervescence dans les idées. Il n'est pas de si mince génie qui ne se croie apte à raisonner sur les points les plus délicats de la politique, de la religion et de la morale, et qui ne se chargeât, au besoin, de faire la loi aux autres et de régenter un empire.

(1) *Divitiarum jactantia quid contulit nobis? Sap., v. 8.*

Vanité de la vertu. Notre-Seigneur nous recommande de ne pas faire nos bonnes œuvres devant les hommes, de ne pas sonner de la trompette quand nous donnons l'aumône, pour nous faire voir et admirer; autrement, nous n'aurons aucune récompense de notre Père qui est dans les cieux (1). Que sont, en effet, nos actions les plus saintes? N'est-ce pas lui qui les opère en nous? Et pouvons-nous, sans sa grâce, faire le moindre bien? En accomplissant tout ce qui nous est commandé, nous ne faisons que notre devoir, et nous devons encore nous regarder comme des serviteurs inutiles (2). Nos bonnes œuvres, lorsqu'elles sont entachées d'Orgueil, ne paraissent devant Dieu, selon l'énergique expression d'un prophète, que comme un vieux chiffon chargé d'ordures (3). Ce n'est pas, d'un autre côté, qu'il faille cacher tout le bien que l'on fait, puisque nous devons tous, au contraire, nous donner mutuellement le bon exemple; mais on peut facilement concilier le devoir de l'humilité avec celui de l'édification que nous devons au prochain 7.

4° *L'hypocrisie*, qui couvre le vice du masque de la vertu, et par laquelle on veut paraître ce qu'on n'est pas, pour s'épargner la peine de devenir ce qu'on doit être. C'est une chose monstrueuse, dit saint Jérôme, d'être à l'extérieur une colombe, et au dedans un loup (4). De nos jours, il n'y a guère d'hypocrites de religion; mais combien d'autres genres d'hypocrisies ne pourrait-on pas signaler! Hypocrisie de probité: on cherche à paraître meilleur qu'on n'est; on fait parade d'une intégrité de mœurs, d'une délicatesse dont on est fort éloigné. Hypocrisie dans les politesses, dans les témoignages de bienveillance: on

(1) *Math.*, xi, 1.

(2) *Luc.*, xvii, 10

(3) Quasi pannus menstruatae universae justitiae nostrae. *Is.*, lxiiv, 6.

(4) Verè monstruosa res est speciem habere columbinam et mentem caninam. *D. Hieron.*, Epist. 58.



s'adresse des félicitations, des paroles chaleureuses, que le cœur dément. Hypocrisie de patriotisme, de liberté, dont on se sert pour cacher l'ambition des places, la cupidité des richesses. Malheur aux cœurs doubles ! a dit l'Esprit-Saint (1).

5° *La vanterie*, qui fait publier avec ostentation ce qu'on peut avoir de belles qualités, ou ce qu'on a fait de bonnes actions. C'est s'avilir ou s'attirer le mépris de tout le monde que d'avoir toujours le *moi* à la bouche : *Moi j'ai fait ceci, moi j'ai fait cela* ; et, pour se grandir soi-même, on ne craint pas de rabaisser les autres ; et alors on passe de la jactance à l'injustice, à la médisance. Gardez-vous donc de vous glorifier vous-même en célébrant vos hauts faits ; laissez à d'autres le soin de vous louer (2).

6° *L'obstination*, qui ne veut céder à aucune autorité, qui ose quelquefois même contester en matière de foi. Il n'arrive que trop souvent qu'on veut imposer aux autres toutes ses pensées, et l'on se montre impitoyable pour ceux qui ont des opinions différentes. Cet esprit de contestation et d'entêtement trouble la paix, la bonne harmonie, et est une semence d'aigreurs, d'animosités, de violences, d'emportements. C'est lui qui a produit dans l'Église les hérésies et les schismes, et, dans la société, tant de querelles, tant de procès et tant de guerres affreuses.

Voilà les effets de l'Orgueil ; voilà les abominables enfants de cet abominable père. N'en est-ce pas assez pour nous inspirer toute l'horreur qu'il mérite, et pour nous engager à chercher les moyens de l'étouffer dans notre cœur ?

#### Remèdes à l'Orgueil.

Nous allons en indiquer quelques-uns des plus efficaces.

1° *Une humble et ardente prière*. Car, s'il est vrai que nous

(1) Væ duplici corde. *Eccli.*, II, 14.

(2) Nolite multiplicare loqui sublimia gloriantes. I. *Reg.*, II, 3.  
Laudet te alienus, et non os tuum. *Prov.*, XXVII, 2.

ne pouvons triompher d'un seul défaut sans le secours de la grâce, ce secours nous est singulièrement nécessaire pour dompter l'Orgueil, celui de tous les vices qui nous attaque le premier et qui est vaincu le dernier. Qui pourrait se flatter de le terrasser par ses seules forces ? Adressons-nous donc au Seigneur, pour lui demander son assistance, et disons-lui instamment avec le Prophète : « Seigneur, détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient pas la vanité (1). »

2<sup>o</sup> *Une pleine conviction de notre abjection extrême.* Tout notre orgueil naît d'un fatal aveuglement, qui nous dérobe la connaissance de notre bassesse. Voulons-nous donc l'exterminer dans sa source, regardons-nous, sans nous flatter, dans le miroir de la vérité, et nous reconnaitrons aisément que nous ne sommes rien, que nous ne pouvons rien, que nous ne valons rien. Et, si nous creusons un peu plus profondément dans la connaissance de nous-mêmes, nous resterons pleinement convaincus que le péché nous a mis au-dessous du néant, que la corruption de notre nature nous rend capables de tout mal, que nos crimes nous rendent dignes de tout opprobre. Or, si nous nous estimons peu nous-mêmes, voudrions-nous être estimés beaucoup des autres ? Ce serait, dit saint Bernard, résister à la vérité et attaquer Dieu en face (2).

3<sup>o</sup> *Une méditation sérieuse des maux qu'entraîne l'Orgueil.* Considérez surtout que c'est une folie de préférer les applaudissements des hommes à ceux des anges, et de chercher des spectateurs de nos vertus sur la terre, au mépris de la récompense magnifique qui leur est réservée dans le ciel. Comment peut-on perdre ou même risquer la gloire des vrais humbles, qui les élèvera jusque sur le trône de Dieu et les y fera briller comme le soleil, pour un fantôme d'honneur qui est très-incertain dans son acquisition, puis-

(1) Averte oculos meos ne videant vanitatem. *Psal.* cxviii, 37.

(2) Hoc est enim. resistere veritati, pugnare contra Deum. *D. Bern.*, serm. 42, in *Cant*

qu'il faut l'attendre des hommes, extrêmement portés à nous mépriser ; très-vain dans sa possession, puisqu'il n'a d'autre soutien que leur sentiment si sujet à l'erreur, à l'inconstance, à la fourberie ; très-court dans sa durée, puisqu'il passe comme la fleur des champs. Enfin, n'est-ce pas une extravagance tout à fait inexplicable de s'engager, pour ce funeste honneur, au comble de l'opprobre et d'un opprobre éternel ?

4<sup>o</sup> *Une grande vigilance sur nous-mêmes*, pour étouffer, dès leur naissance, les pensées de présomption, les désirs de la gloire mondaine et les sentiments de propre complaisance ; pour retrancher de nos paroles, de nos actions, de nos habits et de notre ameublement, tout ce qui sent la vanité ; pour opposer à nos tentations le bouclier d'une humilité profonde, et n'agir en tout qu'en vue de la gloire de Dieu.

5<sup>o</sup> *Une imitation fidèle de Jésus-Christ*. Quelque enraciné que soit en nous l'Orgueil, nous n'avons, pour le dompter, qu'à marcher sur les traces du grand maître de l'humilité. Ce divin Sauveur, voulant détruire la cause de toutes nos maladies spirituelles, qui est l'Orgueil, s'est anéanti lui-même en prenant la forme d'un esclave, en se rendant semblable aux hommes. Il a voulu naître dans une étable et mourir sur une croix ; et il nous recommande d'apprendre de lui à être doux et humbles de cœur (1). Or, l'homme, un ver de terre, ne rougira-t-il pas de s'enorgueillir, lorsque le Roi du ciel s'est humilié à un tel point ? En vain nous sommes chrétiens, si nous ne sommes les imitateurs de Jésus-Christ (2).

D. Quelle est la vertu opposée à l'Orgueil ?

R. L'Humilité.

**L'Humilité** est appelée par les saints une lumière qui

(1) Discite à me quia mitis sum et humilis corde. *Math.* xi, 29.

(2) Frustrà appellamur christiani, si imitatores non fuerimus Christi. *D. Leo*, serm. de *Nativ. Dom.*

fait connaître à notre âme quelle est sa faiblesse et son impuissance, une reconnaissance de la grâce de Dieu et de sa miséricorde envers les hommes, un voile divin qui couvre nos bonnes actions et les dérobe à nos yeux, un abîme où nous nous perdons dans la vue de notre néant. Saint Thomas la définit : « Une vertu qui fait considérer à l'homme ses défauts, et le tient au dernier rang, avec une sage réserve (1). » On peut dire plus brièvement que de même que l'Orgueil est un amour de sa propre excellence, de même l'Humilité est le mépris de sa propre excellence.

Cette vertu est le fondement, le soutien, la sauve-garde, le couronnement de toutes les autres, qui naissent, grandissent, se perfectionnent avec elle et par elle. Elle est la seule voie qui puisse nous conduire à la béatitude céleste, puisque Jésus-Christ nous avertit expressément que si, par l'Humilité, nous ne devenons semblables aux petits enfants, nous n'entrerons jamais dans son royaume (2). Enfin, telle est l'excellence de cette vertu que Pierre de Blois l'appelle la fille aînée du grand Roi (3).

L'Humilité doit régner dans le cœur. De quoi servirait-il, en effet, de s'humilier devant les hommes, si on avait de hautes idées de soi-même ? Dieu ne sauvera que les humbles d'esprit (4). Heureux celui qui peut dire, comme le saint roi David : « Seigneur, mon cœur ne s'est pas enflé d'Orgueil, et mes yeux ne se sont point élevés (5). » Elle doit se manifester dans nos paroles, nous faisant avouer en toute simplicité notre faiblesse et notre misère. C'est ainsi que saint Paul disait qu'il était le moindre des apô-

(1) *Humilitas est virtus quâ homo considerans suum defectum, tenet se in infimis secundum suum modum. D. Thom.*

(2) *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum. Math., xviii, 3.*

(3) *Primogenita filia summi Regis. Pet. Bles., serm. 15.*

(4) *Humiles spiritu salvabit. Psal. xxxv, 19.*

(5) *Domine, non est exaltatum cor meum ; neque elati sunt cœuli mei. Psal. cxxx, 1.*

tres, qu'il n'était pas même digne d'être appelé apôtre, parce qu'il avait persécuté l'Église de Jésus-Christ (1). Elle doit encore se montrer dans toutes nos œuvres et dans tous nos mouvements extérieurs, de manière qu'il n'y ait rien en nous qui ressemble à la vanité<sup>8</sup>.

Saint Benoît, dans sa règle, inculquant fortement la pratique de l'Humilité, en a marqué douze degrés, qui ne peuvent être trop recommandés, au jugement de saint Thomas (2). D'après les idées de ce grand saint, nous allons les parcourir ici, à cause de leur haute importance, sans toutefois nous astreindre à les copier textuellement.

1° S'étudier soi-même et reconnaître que tous les dons naturels et surnaturels nous sont étrangers, qu'ils nous viennent de Dieu, que de nous-mêmes nous n'avons rien de bon. La connaissance de soi-même et de toutes les affections de son cœur, dit saint Jean Climaque, est comme la première semence, sans laquelle il est impossible que cette plante divine fleurisse jamais dans l'âme.

2° Se regarder comme indigne des dons qu'on a reçus de Dieu, et comme indigne d'en recevoir de nouveaux.

3° Renoncer parfaitement à sa volonté propre, et se tenir soumis à Dieu, comme un esclave à son maître, ou comme le vase au potier, afin qu'il dispose de nous, suivant son bon plaisir. — Être soumis à ses supérieurs, et leur obéir promptement et sans réserve.

4° Eviter la singularité dans ses paroles et ses actions; ne point parler d'une voix haute; aimer et observer le silence; se garder d'une vaine joie et d'un rire immodéré.

5° Ne point désirer d'être estimé, loué, honoré par les autres; s'en attrister même, à moins que ce ne soit pour la gloire de Dieu, et à raison de la dignité dont on est revêtu;

(1) *Minimus apostolorum qui non sum dignus vocari apostolus quoniam persecutus sum Ecclesiam Dei. I. Cor., xv, 9.*

(2) *D. Thom., II, 2, q. 61, art. 6.*

rapporter à Dieu toute la gloire, toute l'autorité, tout l'honneur qu'on ne peut éviter.

6° Se défier de soi en tout, et même dans les plus petites choses; aimer à être repris de ses fautes; découvrir volontiers ses propres défauts, à moins que la volonté de Dieu et l'édification de nos frères ne nous obligent à en user autrement.

7° S'exciter à une vive componction de cœur, et se bien pénétrer de la crainte de Dieu et de ses jugements.

8° Se mépriser soi-même, se regarder comme le plus misérable, le dernier des hommes, le plus grand de tous les pécheurs. Il y aurait de la présomption à nous préférer à qui que ce soit, parce que les jugements de Dieu nous sont inconnus, et que, si les plus grands pécheurs eussent reçu autant de grâces que nous, ils en auraient fait un meilleur usage, et se seraient préservés de ces chutes qui ont souillé notre innocence.

9° Choisir le lieu le plus bas dans les compagnies, se plaire à exercer les plus humbles ministères, à porter des habits pauvres, autant que cela dépend de soi, car chacun doit s'accommoder à la charge et à la dignité qu'il occupe.

10° Supporter patiemment les souffrances, les injures. C'est là, dit saint François de Sales, la pierre de touche de l'Humilité et de la véritable vertu.

11° Désirer les opprobres, les humiliations, afin d'avoir une plus parfaite conformité avec Jésus-Christ.

12° S'en réjouir, à l'exemple des apôtres, qui s'estimaient heureux d'être flagellés pour le nom de leur divin Maître.

Quiconque aura passé par ces différents degrés d'Humilité, arrivera infailliblement à la charité parfaite.

O mon Dieu, ne permettez jamais que l'Orgueil domine dans mes paroles ou mes sentiments. Car que sert à l'homme de s'élever? Que lui sert-il de *placer son nid aussi haut que*

*l'aigle* (1)? Le Seigneur saura bien l'arracher de là, et le faire tomber dans l'abîme. Pour moi, je chercherai plutôt à me cacher, comme la colombe, dans les *trous de la pierre* (2), c'est-à-dire dans les plaies adorables de mon Sauveur, où je serai en sûreté contre tous mes ennemis.

### TRAITS HISTORIQUES

1. Un des plus fameux monuments de l'Orgueil et de la folie des hommes a été la tour de Babel. Quelque temps après le déluge, les enfants de Noé, s'étant extrêmement multipliés et ne pouvant plus habiter ensemble, pensèrent à se séparer pour aller en diverses terres. Mais, avant de se séparer, ils se dirent l'un à l'autre : « Venez, faisons une ville et une tour dont la hauteur aille jusqu'au ciel. » Ce dessein extravagant avait deux causes également vaines : l'une d'éterniser leur nom par un édifice superbe, et l'autre de se défendre contre Dieu même, s'il voulait encore punir le monde par un nouveau déluge. Mais Dieu, qui voulait faire voir dès lors que ce n'est que par l'humilité que l'homme peut s'élever, et qu'il doit plus penser à fléchir sa colère par la pénitence, qu'à se défendre contre sa vengeance par de vains efforts, descendit sur la terre, pour voir cette tour que bâtissaient les enfants des hommes, et, se moquant d'une entreprise si ridicule, il dit : « Tout ce peuple parle une même langue, et ils paraissent si opiniâtres dans leur entreprise qu'ils ne cesseront point d'y travailler. C'est pourquoi confondons leur langage de telle sorte qu'ils ne s'entendent plus l'un l'autre. » Et, dans ce même moment, Dieu mit une telle confusion dans leurs paroles qu'il leur fut impossible de s'entendre ; et ils se virent forcés de laisser imparfait cet ouvrage de leur vanité. C'est ce qui donna lieu d'appeler cette tour *la Tour de Babel*, c'est-à-dire de confusion. Dieu punit alors la vanité des hommes dans la partie même où elle domine davantage, c'est-à-dire dans la langue, qui sert à l'homme pour exprimer son Orgueil et pour commander aux autres. Cette diversité de langues, qui s'est depuis ce temps-là répandue dans tout le monde et qui continue encore aujourd'hui, est comme une voix continuelle qui se fait entendre dans toute la terre et qui apprend à tous les hommes, comme dit saint Augustin, que le chemin le plus court et le

(1) Quùm exaltaveris quasi aquila nidum tuum, indè detraham te, dicit Dominus. *Jerem.*, XLIX, 16.

(2) In foraminibus petrae, in cavernâ maceriae. *Cant.*, II, 14.

plus assuré pour monter au ciel, ce n'est pas d'élever de grands édifices et de former dans un cœur altier de vastes desseins, mais de s'abaisser devant Dieu et de prévenir sa colère par notre soumission à ses ordres et notre piété.

ROYAUMONT.

Le même saint Augustin remarque encore que, tandis que les hommes impies et superbes, dans l'insolence de leurs pensées et de leurs sentiments, veulent faire sur la terre une tour qui s'élève jusqu'au ciel, David, au contraire, et, en sa personne, tous les justes, demandent à Dieu qu'il fasse descendre du ciel en terre et qu'il affermissse dans leur cœur une tour spirituelle, dont la foi soit le fondement inébranlable, dont l'espérance élève les murs, et dont la charité soit la perfection et le comble ; et ils disent à Dieu avec ce prince si humble : « Servez-nous, Seigneur, d'une tour et d'une forteresse imprenable, où vous nous mettiez à couvert de nos ennemis (1). »

2. « Quiconque s'élève sera humilié, et quiconque s'humilie sera élevé, » a dit le divin Maître. Des faits sans nombre ont en tout temps confirmé cette vérité. Nous avons déjà parlé de Lucifer, né dans les délices du paradis, placé sur la montagne de Dieu, et resplendissant d'un éclat plus vif que celui des escarboucles et des diamants ; et l'Orgueil a changé sa beauté en laideur, sa gloire en ignominie ; l'Orgueil l'a précipité du haut du ciel au fond du gouffre infernal. Voyez, au contraire, Notre-Seigneur Jésus-Christ : il s'est humilié, il s'est anéanti lui-même ; et c'est pour cela que Dieu l'a élevé et l'a fait asseoir à sa droite.

Nabuchodonosor fut un prince extrêmement fier de sa puissance. Après avoir fait de grandes conquêtes, il s'appliqua à embellir sa capitale et à faire construire de superbes bâtiments. Enorgueilli de ses succès et de ses richesses, il jetait fièrement les yeux du haut de son palais sur toute la ville. « N'est-ce pas là, disait-il, cette immense et magnifique Babylone que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire, pour en faire le siège de mon empire ? » Il n'avait pas achevé ce discours qu'une voix du ciel se fit entendre et lui dit : « Votre royaume va passer en d'autres mains. Vous allez être retranché de la société des hommes ; vous habiterez avec les animaux des forêts, vous nourrissant comme eux d'herbes et de foin, et cela pendant sept années, jusqu'à ce que vous reconnaissiez que le Seigneur tout-puissant exerce un empire absolu sur les royaumes de la terre, et qu'il les donne à qui il lui plaît. » Cette prédiction s'accomplit à l'instant ; Nabuchodonosor tomba malade et crut être un bœuf. Il demeura sept ans dans les bois. Ses che-

(1) Esto nobis Domine, turris fortitudinis, à facie inimici.  
Psal. LX, 4.



veux devinrent grands comme le plumage d'un aigle, et ses ongles comme les griffes des oiseaux de proie. C'est ainsi que pour avoir affecté des honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu, il mérita que Dieu lui donnât le cœur et les inclinations d'une bête.

Saint Jean-Baptiste fut un homme simple, de mœurs austères, vivant retiré dans le désert, ne se nourrissant que de sauterelles et de miel sauvage, et n'ayant pour vêtement qu'une peau de chameau. La réputation de sa sainteté était si grande qu'on accourait vers lui de toutes parts ; on le regardait comme un grand prophète ; on était même porté à croire qu'il était le Messie. Mais lui répondait humblement : « Je ne suis que la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur. » Admirable réponse ! Qu'est-ce que la voix ? Ce n'est qu'un son articulé de la bouche, qui se perd dans les airs, aussitôt qu'il est formé : peut-on se mettre à plus bas prix ? Non content d'avoir dit qu'il n'était qu'une simple voix, saint Jean enchérit encore sur cette expression, en disant qu'il n'était pas digne de délier les cordons des souliers de celui qui devait venir après lui. Mais pour s'être jugé indigne des honneurs que lui offraient les scribes et les pharisiens, il a reçu de la bouche adorable de Jésus-Christ, qui est la vérité suprême, l'éloge le plus glorieux et le plus accompli : « Entre tous les enfants des hommes, a dit ce divin Sauveur, il n'en est pas de plus grand que Jean-Baptiste. » Ainsi la gloire fuit ceux qui la recherchent, et recherche ceux qui la fuient (1).

L'orgueilleuse Ève a été privée de la grâce et de la sainteté, et souillée de la honte du péché ; et Tertullien, lui reprochant son infamie, l'appelle « la porte du démon, la profanatrice de l'arbre de la science, la première violatrice de la loi divine, la mauvaise conseillère qui a séduit celui que Satan n'avait pas osé attaquer (2). » Marie, au contraire, parce qu'elle a été vide d'elle-même, a été remplie de la grâce ; elle est devenue, dit saint Bernard, la première de toutes les créatures, parce qu'elle se regardait comme la dernière ; elle a été élevée au-dessus des Anges, pour s'être abaissée même au-dessous de cette fameuse pécheresse de laquelle sept démons étaient sortis ; et, pour tout dire en un mot, elle est devenue la Mère de Dieu, parce qu'elle s'est regardée comme sa très-humble servante. O chrétiens, imitez donc Marie, imitez son divin Fils, et la mesure de votre humilité sera la mesure de votre grandeur.

L'orgueilleux ne peut souffrir d'égal, et veut que tout le monde plie sous sa loi. — Alexandre, roi de Macédoine, refusant l'offre que lui faisait Darius de partager l'empire avec lui, répondit insolemment qu'il ne pouvait y avoir deux soleils au ciel, ni deux rois sur la terre.

(1) Appétitores sui deserens, appetit contemptores. D. Hieron., in *Epist. Paul.*

(2) Tertull., *de Cult. fam.*, l. I, n. 9.

Aman, favori du roi Assuérus, comblé de biens et d'honneurs, et qui voyait tous les sujets d'un vaste empire fléchir le genou devant lui pour l'adorer, n'était pas cependant heureux. Pourquoi? Parce qu'un seul homme, un juif, nommé Mardochée, refusa de se soumettre à cette bassesse, qui, d'ailleurs, dans un temps où les hommes s'érigeaient en dieux, pouvait passer pour un rit d'idolâtrie. Pour se venger de ce seul homme, Aman obtint du roi, trop faible et trop crédule, un arrêt de proscription contre toute la nation juive, qu'il représente comme un peuple séditieux, usant d'une religion particulière, qui met le trouble et le désordre dans l'État. Déjà il avait fait préparer une potence haute de cinquante coudées pour y faire pendre Mardochée, lorsque Assuérus apprit que ce juif avait découvert autrefois une conspiration contre lui, et qu'on l'avait laissé sans récompense. Le roi fit appeler Aman, et lui demanda ce qu'on pourrait faire à un homme qu'il désirait honorer beaucoup. Aman, ne doutant point que cet honneur ne dût s'adresser à lui-même, répondit : « L'homme que le roi désire honorer, doit être couvert des vêtements royaux et placé sur le cheval que le roi a coutume de monter, ayant sur la tête le diadème royal ; que le premier des seigneurs de la cour conduise alors son cheval, et qu'en marchant il crie sur la place de la ville : « Ainsi sera honoré celui que le roi veut honorer. » Hâte-toi, reprit le roi, fais comme tu as dit pour le juif Mardochée, et prends bien garde de ne rien oublier de ce que tu viens de dire. On vit donc l'humble Mardochée dans les principaux endroits de la ville de Suse, recevoir les plus insignes honneurs, par le conseil même et par le ministère d'Aman, son plus grand ennemi. Aman n'en devint que plus furieux, et il attendait avec impatience le jour fixé pour l'anéantissement du peuple juif, espérant bien que Mardochée ne pourrait échapper au massacre général ; mais en même temps de tristes pressentiments l'agitaient, craignant que son odieuse trame ne fût découverte. Et c'est ce qui arriva en effet. La reine Esther dévoila à Assuérus toute la perfidie de ce sanguinaire favori, qui avait abusé si insolemment de la confiance de son prince ; et, par un juste châtiment du Ciel. Aman fut attaché au gibet même, qu'il avait fait élever pour Mardochée.

3. Les vers suivants, tirés de l'építaphe d'Adan de Saint-Victor, renferment, en peu de mots, toute la misère de l'homme.

Unde superbit homo, cujus conceptio culpa,  
Nasci pœna, labor vita, necesse mori?

« Conçu dans le péché tu naquis pour la peine,  
« De travaux, de douleurs ta vie est une chaîne ;

« Et puis, il te faudra, bon gré, mal gré, mourir »  
 « O homme, voilà bien de quoi t'enorgueillir ! »

Que faut-il à l'homme pour lui faire sentir sa faiblesse ? La piqûre d'un moucheron. C'est pour châtier votre orgueil, a dit saint Augustin, que Dieu a permis que ce misérable insecte que vous foulez sous vos pieds, fût pour vous un instrument de torture. Lorsque, oubliant que vous êtes homme, vous méconnaissiez l'homme, votre prochain, Dieu, pour vous rappeler votre néant, vous livre à la morsure d'un puceron. O Orgueil humain ! quelle raison as-tu de t'enfler comme tu le fais ? Un homme, votre semblable, s'est emporté contre vous, votre orgueil s'irrite. Essayez de protéger votre sommeil contre les attaques des insectes ; et apprenez ce que vous êtes. Dieu pouvait, s'il l'eût voulu, réprimer l'Orgueil des Égyptiens, en lâchant contre eux les ours, les lions et les serpents ; il a mieux aimé en faire la proie des mouchérons et des grenouilles. D. AUG. *in Joan.*

4. Le prophète Zacharie eut plusieurs visions, dans lesquelles Dieu lui fit connaître les desseins de sa miséricorde et de sa justice sur son peuple. Dans l'une d'elles, il vit paraître deux femmes ; le vent soufflait dans leurs ailes, qui étaient semblables à celles d'un milan. Ces deux femmes, au jugement des interprètes, marquent la présomption, qui corrompt le dedans de l'âme, et la vaine gloire, qui éclate au dehors par des actions de faste et de vanité. Elles ont des ailes, parce qu'elles s'élèvent toujours par des sentiments altiers ; et le démon, qui est l'esprit d'Orgueil marqué par le vent, souffle toujours dans leurs ailes, qui ressemblent à celles d'un milan, parce que, comme cet oiseau vit de sang et de rapines, ainsi les superbes s'efforcent de devenir grands, en opprimant les faibles et les petits.

5. Les honneurs, les emplois publics imposent les plus graves obligations ; et c'est avec raison qu'on les appelle des charges. Moïse, ayant été appelé à la conduite du peuple d'Israël, se vit assailli de tant de soucis et d'embarras, qu'il se plaignit devant Dieu que le fardeau était trop lourd pour ses épaules.

Antigone ayant entendu son fils se glorifier de sa royale origine : « Ne sais-tu pas, lui dit-il, que le trône n'est qu'une brillante servitude ? » — Une femme s'étant un jour écriée devant lui : « Que vous êtes heureux, Antigone, d'être parvenu à une si haute dignité ! » — « Ah ! si vous saviez, reprit-il aussitôt, combien de chagrins et de maux cache ce lambeau de pourpre, vous ne prendriez pas la peine de le lever de terre. » VALER. MAX., l. VII, c. II.

6. Fier de son nom, qu'il déshonorait par ses vices, un noble voulait humilier un homme sans naissance, mais d'un grand mérite, et lui reprochait de manquer d'ancêtres. Le sage, loin de s'irriter, lui

dit en souriant : « Si mon origine me déshonore, toi tu déshonores la tienne. » Parole admirable, éternel sujet de méditation ! Puisse-t-elle nous rappeler sans cesse que rien n'est au-dessus du mérite personnel !

*Biblioth. des Pères.*

7. Le père Alvarez comparait les actions de sa vie à une grappe de raisin, dont tous les grains étaient gâtés. Parmi tant d'actions, disait-il, à peine y en a-t-il quatre ou cinq qui ne sont pas défectueuses ; et malheur à moi, ajoutait-il, si le Seigneur les examine de bien près !

8. On demandait au célèbre Démosthène quelle était la première qualité de l'orateur ? Il répondit : « La prononciation. — Et la seconde ? — La prononciation. — Et la troisième ? — La prononciation, » répondant ainsi toujours de la même manière jusqu'à ce qu'on eût cessé de l'interroger. Mais pour ceux qui veulent se former à l'école de Jésus-Christ, poursuit saint Augustin, s'ils me demandent quel est le premier de ses préceptes, je leur répondrai : « L'Humilité. — Et le second ? — L'Humilité. — Et le troisième ? — L'Humilité, toujours l'Humilité, » parce que, dans la vie chrétienne, l'Humilité est tout. Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres préceptes ; mais c'est que l'Orgueil nous ravit des mains toutes les bonnes œuvres que nous faisons, si l'Humilité ne les prévient, ne les accompagne et ne les suit, si d'abord elle ne se présente à nous, pour purifier notre intention, si ensuite elle ne se joint à nous, pour attacher notre cœur, et si après elle n'agit sur nous pour réprimer notre vanité.

*D. AUG., epist. lvi.*

Un saint religieux avait coutume de dire : « Je donnerais avec beaucoup de plaisir mes deux yeux pour acquérir la vraie Humilité. »

Saint Hilarion se voyait continuellement environné d'une foule de gens, attirés dans son désert par l'odeur de sa sainteté et le bruit de ses miracles. Mais il fuyait les honneurs avec autant de soin que d'autres les recherchent. Il changeait souvent de lieu, afin de vivre caché et inconnu. Les évêques, les prêtres, les religieux, les grands, les magistrats, les dames de qualité, venaient à lui de toutes parts, pour recevoir de sa main du pain et de l'huile bénits ; et lui ne pensait qu'à la fuite et à la solitude. Le bruit s'étant répandu qu'il allait se retirer dans le fond d'un désert, plus de dix mille hommes s'attroupèrent pour le retenir ; mais, comme il leur protesta qu'il ne prendrait aucune nourriture, si on ne le laissait en liberté, après l'avoir retenu pendant sept jours, sans qu'il eût rien mangé, on fut obligé de le laisser partir. Il se retira donc dans une solitude fort reculée, avec deux de ses religieux ; et il y vécut dans une abstinence et un silence si profond qu'il crut que c'était alors seulement qu'il commençait à servir Jésus-Christ.

*D. HIERON., vit. sanc.*

Saint Thomas d'Aquin ne se distingua pas moins par son Humilité que par sa science profonde. Lorsqu'il faisait ses études, l'envie

de s'attirer des applaudissements n'entraîna pour rien dans le désir qu'il avait d'apprendre ; il ne se proposait que la gloire de Dieu et l'intérêt de la religion. Il fit bientôt des progrès extraordinaires ; mais il les cachait par Humilité. Il se condamna, par le même motif, à un rigoureux silence, que ses condisciples prirent pour stupidité. On l'appelait, par dérision, *le bœuf muet* ou *le grand bœuf de Sicile*. Il arriva même une fois qu'un de ses condisciples lui offrit de lui expliquer sa leçon, afin de lui en faciliter l'intelligence. Thomas accepta l'offre avec une vive reconnaissance, quoiqu'il fût dès lors en état de servir de maître aux autres. Un jour qu'il lisait publiquement pendant le repas, on le reprit de ne pas prononcer un mot comme il fallait ; il répéta aussitôt le mot de la manière qu'on lui disait de le prononcer, quoiqu'il sût qu'on se trompait. Il importe peu, disait-il ensuite à ses compagnons, de faire une syllabe brève ou longue ; mais il importe extrêmement d'être humble et obéissant. Dieu, qui se plaît à glorifier ses serviteurs à proportion de l'éloignement qu'ils ont pour l'estime et les louanges, permit que l'on reconnût dans le saint une grande beauté de génie, une pénétration d'esprit singulière, et un profond savoir joint au jugement le plus solide. En effet, Albert le Grand, son professeur, l'ayant interrogé sur des matières fort abstraites, il répondit avec tant de justesse et de netteté, que tous les auditeurs en furent ravis d'admiration. Albert lui-même s'écria, transporté de joie : « Nous appelons Thomas le bœuf muet ; mais il mugira un jour si haut sa doctrine, qu'il sera entendu par tout l'univers. » L'événement justifia sa prédiction.

Sixte-Quint, qui de simple pâtre devint pape, n'oublia jamais la bassesse de son premier état, et humilia plus d'une fois l'Orgueil de certains courtisans. Un cordelier lui demanda un jour que sa famille eût l'honneur d'être alliée à la sienne. « J'y consens, dit Sixte-Quint, pourvu que nous observions quelque proportion entre votre famille et la mienne. Dites-moi, premièrement, quelle est votre origine ? » — « Saint-Père, répondit le religieux, ma maison est, grâce à Dieu, l'une des plus riches et des plus anciennes du royaume de Naples. » — « Tant pis pour votre dessein, répliqua le Pape, car le moyen de faire alliance entre un riche et puissant seigneur comme vous, et un malheureux gardien de pourceaux comme moi ! Si vous voulez cependant, à quelque prix que ce soit, que je consente à ce que vous me demandez, quittez votre habit de religieux, donnez à quelque hôpital la grosse pension que vous fait votre famille, et allez garder ces mêmes animaux à la campagne, comme je les ai gardés dans ma jeunesse. Ce n'est qu'à ces conditions que nous pourrions devenir parents vous et moi. »

Si l'Orgueil ternit les plus belles actions, la modestie leur donne un nouvel éclat.

Le maréchal de Lesdiguières, de qui Louis XIII fit, dans les lettres de connétable qu'il lui donna, cet éloge si beau et si rare, qu'il n'avait jamais été vaincu, venait de remporter un avantage considérable sur le duc de Savoie. Quelque éclatante que fût sa victoire, il n'en parut pas moins modeste. Un de ses officiers, admirant une telle modération, lui dit : « Quel homme êtes-vous, monsieur ? Vous venez de vous couvrir de gloire, et vous n'avez pas un autre visage que hier ! » — « Mon ami, répondit le général, il faut louer Dieu et continuer de bien faire. »

Celui qui veut devenir parfait, s'humilie, lorsqu'on le corrige. Il y a des personnes, dit saint Liguori, qui, semblables aux hérissons, tant qu'on ne les touche point, paraissent tranquilles et douces ; mais si un supérieur ou un ami vient à les reprendre, elles se couvrent à l'instant d'épines, nient le fait, ou prétendent avoir eu raison, et elles regardent comme leur ennemi quiconque les avertit de leur faute, imitant ainsi ces malades qui s'irritent contre le chirurgien qui les panse.

Un solitaire qui faisait paraître une profonde humilité, étant venu un jour chez l'abbé Sérapion, ce bon vieillard l'invita, selon sa coutume, à offrir ensemble leurs prières à Dieu ; mais le solitaire lui répondit qu'il avait commis tant de péchés, qu'il s'estimait indigne de cet honneur, et même de respirer l'air commun à tous les hommes ; et, n'osant pas s'asseoir sur le même siège, il se tenait assis contre terre. Il fit encore plus de résistance, lorsque l'abbé Sérapion voulut lui laver les pieds. Il refusa pareillement de manger avec le saint qui, étant fort édifié de l'humilité de ce solitaire, crut devoir l'avertir avec douceur de n'être plus oisif et vagabond à l'avenir, mais de demeurer dans sa cellule, pour y vivre du fruit de son travail. Cet avis, tout tempéré qu'il était par la charité, piqua sensiblement l'amour-propre du solitaire ; l'amertume de son cœur parut sur son visage. « Eh ! mon fils, lui dit alors Sérapion, vous me disiez, il n'y a « qu'un moment, que vous aviez commis tous les crimes imaginables, « que vous ne méritiez pas de prier, de manger, de vous asseoir avec « moi ; et vous ne pouvez souffrir un simple avertissement que je « vous donne, qui n'a rien d'offensant, qui devrait vous édifier, et « vous prouver combien votre salut m'est cher. Que prétendiez-vous « donc, en vous humiliant vous-même ? Attendez-vous que je vous « appliquasse cette parole de l'Esprit-Saint, que *le juste commence « toujours son discours par s'accuser lui-même*. Ah ! mon fils, la vé- « ritable Humilité ne consiste pas dans les gestes, ni dans les pa- « roles ; elle ne consiste pas à s'attribuer de faux crimes que personne « ne croira, mais à souffrir avec patience que les autres nous repre- « nent, et à recevoir avec une douceur affable toutes les injures qu'on « nous fait. »

Celui qui s'humilie pour s'attirer des éloges, ne fait que déguiser son Orgueil sous le voile de l'Humilité; et son hypocrisie est un raffinement de vanité.

## DEUXIÈME INSTRUCTION.

De l'Avarice. — Marques auxquelles on reconnaît que l'amour des biens temporels est déréglé. — Énormité du péché d'Avarice. — Économies permises. — Péchés qui naissent de l'Avarice. — Remèdes contre ce vice. — Du détachement.

D. Qu'est-ce que l'Avarice?

R. L'Avarice est un amour déréglé des biens temporels.

Les biens temporels n'ont rien de mauvais de leur nature, puisqu'ils sont l'ouvrage de Dieu; ils nous sont nécessaires pour les besoins de la vie, et ils peuvent même devenir un instrument de vertu et de sanctification. Il n'y a donc pas de mal à les désirer et à les aimer, pourvu que cet amour soit modéré et se tienne dans les justes bornes que lui prescrit la raison. Quand il passe ces bornes et va jusqu'à l'excès, il est criminel, et forme le péché d'Avarice. Aussi le catéchisme a-t-il soin de nous dire, après saint Thomas, que *l'Avarice est un amour déréglé des biens temporels* (1). Le mot *déréglé* exprime tout le caractère vicieux de ce penchant.

On connaît que l'amour des biens temporels est déréglé à cinq marques :

1<sup>o</sup> Quand on met toute sa béatitude dans les richesses, comme si elles étaient le souverain bien, et qu'on s'afflige immodérément de les perdre ou d'en être privé.

2<sup>o</sup> Quand on les recherche avec trop d'empressement, même par des voies justes, et qu'on les conserve avec cupidité.

(1) Avaritia est amor inordinatus habendi. *D. Thom.*, 2, 2, q. 118, art. 1.

3° Quand on désire le bien d'autrui, ou qu'on se le procure par des moyens injustes.

4° Lorsque, non content d'avoir le nécessaire, on se tourmente pour se procurer de quoi satisfaire l'orgueil ou la sensualité.

5° Quand on refuse impitoyablement de donner aux pauvres son superflu.

Par là nous voyons qu'il y a peu de personnes qui soient exemptes du péché d'Avarice. Les riches y sont plus exposés que personne ; mais les pauvres peuvent en être aussi atteints, car ce n'est pas la possession des richesses qui fait l'Avarice ; mais l'affection désordonnée qu'on a pour elles. Or, si peu favorisé qu'on soit des dons de la fortune, on peut avoir une attache trop forte à ce que l'on possède. Vous n'avez, je suppose, qu'un petit écu, qu'un sou ; mais vous y tenez avec passion, mais vous ne feriez pas difficulté d'offenser le Seigneur plutôt que de le perdre, vous êtes un avare. Vous n'avez rien, mais vous couvez des yeux les richesses de votre voisin, vous les regardez comme faisant tout le bonheur de l'homme, tandis qu'à vos yeux votre état est le plus grand des malheurs ; vous murmurez contre la Providence, vous vivez dans l'oubli de Dieu, en ne pensant qu'à vos besoins corporels, vous êtes un avare. Souvent même il y a des pauvres en qui l'Avarice règne avec plus de tyrannie que dans bien des riches. Aussi, dans le juste discernement que fait le souverain Juge de l'avare d'avec celui qui ne l'est pas, il n'a point égard aux richesses, mais à la cupidité (1). Et, en effet, de quel mérite est aux yeux du Seigneur la privation des biens de ce monde, si on brûle du désir de les avoir (2) ?

Cette passion se fait moins sentir dans l'enfance et la

(1) Non attendit Deus facultatem, sed cupiditatem. *D. Aug., in psal.* 131

(2) Quis tibi prodest, si egeas facultate et ardeas cupiditate? *D. Aug., in psal.* 51, n. 15.



jeunesse, car c'est alors l'âge des instincts généreux, des sentiments nobles. La vie, en son printemps, ne se présente que sous de riantes images, et on se presse d'en jouir sans s'inquiéter de l'avenir. Il est cependant certains caractères, qui annoncent de bonne heure un penchant assez prononcé pour l'Avarice. On a vu des enfants cacher soigneusement les quelques sous que leurs parents leur donnaient, et s'en former un petit pécule auquel ils n'osaient jamais toucher, et qu'ils se complaisaient à regarder et à compter de temps en temps, éprouvant ainsi, dans l'âge de la prodigalité, toutes les émotions d'un vieil usurier qui pense à son trésor. Heureusement ces cas sont rares ; et, quand de telles inclinations se montrent, les chefs de famille et les instituteurs doivent s'appliquer de toutes leurs forces à les réformer.

C'est dans l'arrière-saison que l'amour de l'argent exerce le plus son odieux empire. On dirait que plus on avance dans la vie, plus on s'y attache ; et que moins on a besoin de vivres et de provisions, pour fournir le peu de carrière qu'il reste à parcourir, plus on craint d'en manquer. Trop souvent le vieillard vit dans une sordide épargne, se refusant le nécessaire, ne songeant qu'à grossir son trésor, qui ne lui servira qu'à faire rire ses héritiers.

L'Avarice, il est vrai, ne revêt pas toujours des formes aussi hideuses ; elle se cache, elle se déguise, elle se couvre de belles apparences ; mais chacun en porte le germe au fond de son cœur. En ce siècle surtout, qu'on peut appeler par excellence le siècle d'argent, où l'on ne songe qu'aux intérêts matériels, quelle âpreté au gain ! quelle frénésie ! N'est-ce pas l'Avarice qui inspire à tant de gens l'amour effréné du jeu ? N'est-ce pas l'Avarice qui porte tant d'ouvriers à travailler le saint jour du dimanche ? N'est-ce pas l'Avarice qui engage tant de marchands à frauder sur le poids, la mesure, ou la qualité de leurs marchandises ? N'est-ce pas l'Avarice qui les pousse, dans les grandes villes, à tant de spéculations hasardeuses, gigantesques ? Et, pour ne vouloir pas mettre de bornes à leur insatiable

avidité, il arrive qu'ils se ruinent, et entraînent avec eux la ruine de plusieurs autres maisons.

### Énormité du péché d'Avarice.

L'Avarice est un péché détestable. Examinons-le d'abord d'après les seules lumières de la raison ; car il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour comprendre le dérèglement de cette passion, il suffit d'être raisonnable. En effet, qu'y a-t-il de plus absurde que de désirer des richesses, uniquement pour avoir le plaisir de les compter, de les contempler, et de les tenir soigneusement enfermées dans ses coffres, sans oser s'en servir ? C'est là l'espèce d'Avarice la plus ridicule et la plus criminelle. Mais, quelque usage qu'on puisse en faire, n'est-il pas déraisonnable d'aimer éperdument des biens terrestres qui, au lieu de remplir le vide de notre cœur, ne font qu'irriter nos désirs ; qui ne peuvent nous rendre ni meilleurs, ni parfaitement heureux ; qu'on n'acquiert qu'à grand'peine, dont la possession est accompagnée de tant d'inquiétudes, et dont la perte cause une extrême douleur ? Or, ces biens peuvent nous échapper de mille manières ; et, du reste, quelque longue que soit la jouissance, tôt ou tard la mort vient les enlever. O folie du cœur humain de s'attacher à des objets périssables !

Mais, si on a la foi, comment peut-on se livrer à l'amour désordonné des richesses, lorsqu'on lit dans les livres saints qu'il n'y a rien de plus odieux que l'avare (1), et quand on entend l'apôtre saint Paul nous dire que les avares ne posséderont pas le royaume de Dieu (2) ? Comment ne pas trembler, en voyant le mauvais riche enseveli dans l'enfer, pour avoir possédé ses biens avec trop d'attache, et n'en avoir pas fait un bon usage ? Quoi de plus opposé à l'état de

(1) *Avaro nihil est scelestius. Eccli., x, 9.*

(2) *Avari regnum Dei non possidebunt. I. Cor., vi, 10.*

pauvreté, volontairement choisi par Notre-Seigneur, que l'amour désordonné des richesses? Or, une opposition manifeste avec Jésus-Christ n'est-elle pas un caractère de réprobation?

Ce qui nous fera sentir encore davantage la difformité de ce vice, c'est qu'il rend l'homme impie envers Dieu, injuste et inhumain à l'égard du prochain, et cruel envers lui-même.

1° *Impie envers Dieu*, parce qu'au mépris de la majesté suprême, l'avare fait son dieu d'un vil métal, dont la puissance détrône dans son cœur la pensée du Créateur. Absorbé par ses intérêts temporels, il oublie la fin sublime pour laquelle il a été créé, et, par son empressement à courir après les biens de la terre, il semble renoncer à l'espérance des biens éternels. Plusieurs, dit saint Paul, pour s'être laissé transporter à la passion des richesses, en sont venus jusqu'à perdre la source de toutes les richesses spirituelles, c'est-à-dire la foi (1). Et combien n'en voyons-nous pas de nos jours, qui, ne songeant qu'à joindre domaines à domaines, qu'à accumuler trésors sur trésors, ne donnent aucun signe de religion; et, comme si la loi de Dieu n'était pas faite pour eux, mettent à peine le pied dans l'église, et n'adressent jamais au Seigneur aucune prière? Faire des voyages, régler des comptes, conclure des marchés, calculer leurs gains, voilà toute leur vie. S'il en est qui remplissent encore quelques devoirs religieux, c'est plutôt par habitude que par un sentiment de piété; leur pensée, leur affection dominante, c'est l'argent, toujours l'argent. C'est là le sujet de leur bon propos du matin, la matière de leur examen du soir, et le mobile de toutes leurs actions pendant la journée. A ces âmes si enfoncées dans la matière, le seul bien suprême, c'est-à-dire Dieu, ne semble digne d'aucune estime (2) et elles se font des dieux d'or et

(1) *Quam quidam appetentes erraverunt à fide. I. Tim. vi, 10.*

(2) *Solus in comparatione omnium Deus illi vilis est. Salvian.*

d'argent. « J'ai trouvé mon idole, » dit l'avare (1); et il obéit exactement à cette idole. En effet, comme l'a très-bien remarqué saint Augustin, Jésus-Christ lui commande beaucoup de choses qu'il refuse d'accomplir; mais dès que l'Avarice parle, il se montre fort docile. Jésus-Christ lui ordonne d'assister les pauvres, et il ne veut pas le faire; l'Avarice lui dit de commettre une injustice, et le voilà tout de suite prêt (2). Il adore cette idole, il lui rapporte tous ses vœux; et, de même que les païens, par respect pour leurs simulacres, n'osaient les toucher, de même il n'ose toucher à son trésor, et il se contente du vain plaisir qu'il prend à en repaître ses yeux. Il sacrifie tout à cette idole: il lui sacrifie son esprit, sa sagesse, son travail; il lui offre non les parfums de l'Arabie, mais toutes les affections de son cœur; il lui immole non des boucs et des taureaux, mais une victime beaucoup plus précieuse, son âme et son salut (3). L'Avarice est donc une véritable idolâtrie; c'est saint Paul qui l'appelle ainsi (4). Et certes, ajoute saint Chrysostome, rien d'outré dans cette expression, parce que l'avare n'est pas moins éloigné de Dieu que l'adorateur des fausses divinités. Ce mot de l'Apôtre n'est que l'explication de cette maxime de Jésus-Christ: « On ne peut servir à la fois Dieu et l'argent (5). » Servir l'argent de préférence à Dieu, c'est une véritable idolâtrie.

2<sup>o</sup> *Injuste et inhumain à l'égard du prochain.* L'Avarice, étouffant ce sentiment naturel qui nous porte à aimer nos semblables, endurecit le cœur de ceux qu'elle possède, et le ferme à tout mouvement de compassion et de bienveillance. L'âme de l'avare, dit Tertullien (6), est façonnée à

(1) Inveni idolum mihi. *Os.*, XII, 8.

(2) D. Aug., in *psal.* xcvi.

(3) Saginatioem, et auratioem et majorem hostiam cœdis, salutem tuam. *Tertull.*, l. de *Idol.*, c. vi.

(4) Mortificate avaritiam..... quæ est idolorum servitus. *Eph.*, v, 5.

(5) Non potestis Deo servire et mammonæ. *Math.*, vi, 24.

(6) *Tertull.*, *Apol.* 27.

toute sorte d'iniquités et de cruautés. Il ne se laisse attendre ni par les supplications ni par les larmes du pauvre, qui étale à ses yeux sa misère et implore un léger secours; les cris des ouvriers, des domestiques, dont il retient injustement le salaire, le trouvent inflexible, et il aime mieux se laisser accabler de malédictions, que d'acquitter à temps les dettes les plus légitimes. L'obliger à payer ses créanciers et même à restituer le bien mal acquis, c'est lui arracher la vie. Il est insensible aux besoins des personnes qui le touchent de plus près; et saint Jean Chrysostome n'a pas craint de dire que les avares sont à l'intérieur des démons et à l'extérieur des bêtes féroces (1), parce qu'ils ne prennent aucun soin ni de leurs parents, ni de leurs enfants; ils les laissent manquer des choses les plus indispensables, mal vêtus, mal nourris, parce qu'ils ne songent qu'à amasser et que la moindre dépense les effraie. Il faudrait donner une éducation convenable à ce jeune homme; un parti avantageux se présente pour cette fille; mais non, un père, une mère avares s'y refusent obstinément, pour ne se dessaisir d'aucune parcelle de leur fortune. On peut dire de telles gens qu'ils se sont dépouillés tout vivants de leurs entrailles (2). Oh! quel vice hideux que l'Avarice! Saint Pierre Chrysologue a bien eu raison de l'appeler un maître savant en toute sorte de cruautés<sup>1</sup> (3).

3° *Cruel envers lui-même*, parce qu'il se condamne aux plus grands tourments pour la vie présente et pour la vie future. Qui le croirait? ces biens qui font l'objet de sa folle passion, et dont la possession lui semble si douce; ces biens qui, dans les vues de la Providence, ne doivent servir qu'à satisfaire ce légitime amour de nous-mêmes, que Dieu a mis dans tous les cœurs, sont précisément cause qu'il manque de la manière la plus grave à la charité qu'il se

(1) Intus dæmones, exterius feræ. *D. Chrys.*

(2) In vitâ suâ projecit intima sua. *Eccli.*, x, 10.

(3) Auri amor crudelitatis dominus. *D. Chrysol.*, serm. 29.

doit à lui-même, et font tout son malheur parce que, plutôt que de s'en servir, il ne rougit pas de se vouer dans ce monde-ci :

A une honteuse servitude. Car, à proprement parler, ce n'est pas lui qui possède ses richesses, ce sont plutôt ses richesses qui le possèdent. Il est enchaîné à son funeste penchant par des liens qui, pour être d'or, n'en sont pas moins lourds; et, tandis qu'il se croit maître de son trésor, il en est l'esclave; l'argent est son tyran. Le démon de l'Avarice lui dit : « Tu es à moi (1); tu t'es mis sous ma puissance, pour prix des biens que je t'ai livrés; donc tu m'appartiens. » Et, lorsque ce malheureux entoure ses richesses de portes et de verrous, il enferme avec elles son cœur, son âme, sa vie; et se resserre ainsi tout entier dans la plus étroite captivité.

A l'infamie. L'Avarice efface ou cache les plus belles qualités, et, quelque mérite qu'on ait d'ailleurs, si on s'adonne à ce vice, on devient un sujet de risée, de mépris, d'horreur pour tout le monde. L'avare n'a pas d'amis; on le fuit, on le dédaigne. C'est une espèce de sauvage d'une humeur sombre et farouche, ne parlant à personne; et on peut lui appliquer cette parole d'un prophète, qu'il est comme l'ordure de la terre (2).

A une extrême pauvreté. Car il manque de tout, même de ce qu'il possède, puisqu'il n'en fait aucun usage (3). Son abondance est une véritable disette; plus il possède de biens, plus il en désire. Il voudrait que pour lui tout se convertit en or; et, alors même qu'il serait assis sur des monceaux d'or, il ne serait pas content. Sa passion est comme un feu dévorant, auquel plus on fournit de matière, plus il s'embrase, et il s'accroît même de ce qu'il consume.

(1) Venit Avaritia, et dicit : Meus es. *D. Ambr.*, serm. 2, in psal. 118.

(2) Facti sunt ut stercus terræ. *Psal.* LXXXII, 9.

(3) Avaro tam deest quod habet quam quod non habet. *D. Hieron. ad Paulin.*

Ainsi, au milieu de toutes ses richesses, l'avare est plus pauvre qu'un mendiant, car celui-ci au moins mange avec joie ce qu'on lui donne, au lieu que l'avare n'ose point se nourrir.

A une inquiétude continuelle. L'avare est riche en soucis, a dit saint Pierre Chrysologue, et non en argent (1). Ses trésors, selon la belle comparaison que Notre-Seigneur a employée dans son Évangile, sont de véritables épines, qui lui déchirent le cœur. Toujours agité de nouveaux désirs, toujours obsédé de sombres vapeurs, il voudrait vivre seul pour tout posséder ; il voudrait la destruction de ses semblables, pour n'avoir rien à craindre des voleurs. Or, dans une telle situation, le moyen pour lui de respirer un instant, de goûter une ombre de plaisir ? Il est à lui-même son bourreau ; il se tourmente l'esprit par des craintes chimériques, il se tourmente le corps par de rigoureuses privations ; et, tandis qu'il tourne peut-être en ridicule ceux qui jeûnent par religion, il trouve fort raisonnable de jeûner par Avarice. Un pieux auteur a remarqué que les malheureux esclaves de la cupidité souffrent, pour satisfaire leur passion, autant et même plus que les saints, pour gagner le ciel. Ils pourraient dire comme le glorieux apôtre saint Paul, qu'ils sont dans des veilles continuelles qu'ils affrontent toute sorte de périls, périls sur terre, périls sur mer, périls partout (2). En vérité, ils mériteraient la gloire du martyr, s'ils enduraient tout cela pour le nom de Jésus-Christ ; mais ils ne sont que les martyrs de la cupidité<sup>2</sup> (3). O Avarice, ô penchant hideux ! tu commences dans ce monde l'enfer de tes infortunées victimes ; et, ce qu'il y a de plus terrible, c'est que tous ces biens qui sont ici-bas l'objet d'une si folle attache, tu les convertis en trésor de colère

(1) *Pœnâ dives est, et non censu. D. Chrysol., serm. 12.*

(2) *In vigiliis multis, in periculis magnis, periculis maris, periculis fluminum. II. Cor., xi, 26.*

(3) *Gloriam martyrii mererentur, si hæc pro Christi nomine sustinerent ; nunc autem sunt martyres sæculi. Pet. Bles., Epist. 14.*

pour l'éternité. En effet, par son aveugle et abjecte cupidité, l'avare se condamne lui-même pour la vie future :

A tous les coups de la justice divine. Point de salut pour lui ; Dieu n'admettra jamais dans la société de ses élus un être aussi dégradé ; sa place est avec les démons et les réprouvés ; et là, dit saint Augustin, son châtement sera proportionné à la grandeur de ses richesses (1). Quelle extravagance, continue ce Père, d'acquérir de l'or et de perdre le ciel<sup>3</sup> (2) !

Mais, dira-t-on peut-être, n'est-il pas permis de faire quelques réserves pour l'avenir ? C'est de la prudence, c'est une sage économie ; et surtout, quand on a des enfants à établir, ne doit-on pas pour eux conserver sa fortune, et même l'augmenter ? — Oui, sans doute, il est permis, il est sage de faire des économies ; mais il ne faut pas pour cela retrancher ce qui est nécessaire ou à soi-même, ou à sa famille, ou à sa position sociale ; il ne faut pas frustrer les pauvres de la part qui doit leur revenir ; il ne faut pas thésauriser par une prévoyance excessive, par défiance de la Providence. Car Dieu a dit : « Je ne vous abandonnerai point, je ne vous laisserai pas manquer de ce dont vous aurez besoin. » Il ne vous est pas non plus défendu d'augmenter votre fortune par des voies légitimes, par un travail honnête et modéré. Les richesses, avons-nous dit, ne sont pas un mal par elles-mêmes ; Abraham était riche, Job riche, David riche, et ces saints personnages ont possédé très-innocemment leurs richesses comme venant de Dieu (3). Mais prenez garde de chercher à vous enrichir trop vite par des moyens illicites ou honteux. Qui s'enrichit avec précipitation, dit le Saint-Esprit, ne s'enrichit

(1) *Pensantur pro divitiis pœnæ. D. Aug., serm. 25, de Verbis Dom.*

(2) *Quæ est ista insania acquirere aurum et perdere cœlum ! D. Aug., ibid.*

(3) *Fuerunt sanctis innocentes divitiæ, ut gratè à Deo datæ. D. Chrysol., serm. 28.*



pas avec justice (1). Prenez garde que l'amour du gain ne vous fasse manquer aux devoirs les plus essentiels de la religion et de la charité. Prenez garde que le désir de laisser du bien à vos enfants ne soit un voile, pour cacher à vos propres yeux l'amour de l'argent qui vous domine. Vous devez songer à eux, j'en conviens; et la religion, aussi bien que la nature, vous imposent l'obligation de pourvoir à leur subsistance, à leur établissement, et de les mettre en état de vivre selon la bienséance de leur condition. Aimez-les donc, mais non pas au détriment de ce que vous devez à vous-même, à votre âme, à votre Dieu. Autrement, un jour, tandis qu'ils regorgeront des biens entassés par votre cupidité, vous gémirez vous-même dans le plus absolu dénûment et les plus affreux supplices, au fond de l'abîme éternel. Mais nous n'avons pas encore tout dit sur l'Avarice; voyons les maux dont elle est la source.

Péchés qui naissent de l'Avarice.

« La cupidité est la racine de tous les maux (2). » — « Ceux qui veulent devenir riches, dit encore l'Apôtre, tombent dans la tentation et dans les pièges du démon, dans plusieurs désirs inutiles et nuisibles, qui plongent les hommes dans la mort et la perdition (3). » Point de péché auquel elle ne porte, point de loi divine ou humaine qu'elle ne fasse violer. En tête de toute iniquité, prompte au mal, habile dans l'art de nuire, elle efface toute trace de vertu et de justice, dans le cœur qu'elle domine (4). Elle inspire :

1° *La dureté*. L'avare ne se montre jamais accessible aux prières de l'homme qui l'implore; il a un cœur de fer pour

(1) Qui festinat ditari, non erit innocens. *Prov.*, xxviii, 20.

(2) Radix enim malorum cupiditas. I. *Tim.*, vi, 10.

(3) Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et in laqueum diaboli et desideria multa inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem. I. *Tim.*, vi, 9.

(4) Transgressionis mater, sicaria virtutum..... Magistra nocendi, primipilaria iniquitatis, auriga mali. *D. Chrysol.*

toutes les infortunes ; et, comme le mauvais riche, il refuse au pauvre Lazare jusqu'aux miettes qui tombent de sa table. Il n'y a dans cette âme abrutie par la desséchante passion de l'or que deux pensées, l'une d'amour pour ses trésors, l'autre de haine pour ses frères. Affabilité, douceur, complaisance, doux liens de la vie, vous lui êtes absolument inconnus. Il est insensible à tout, à ses propres besoins, comme aux misères d'autrui ; et, semblable aux idoles qu'il adore, il a des yeux, et il ne les porte jamais ni vers le Dieu qui l'a créé, ni vers le ciel sa patrie ; il a des oreilles, et il n'entend pas la voix de l'Esprit-Saint ; il a une bouche, et il ne prononce aucune parole de salut ; il a des mains, et il ne fait aucun acte de vertu ; il a des pieds, et il ne les dirige jamais dans la voie du salut ; c'est un être mort à la grâce, mort à la société ; il ne vit que pour l'argent.

2° *Les disputes, les haines, les procès.* On n'aime pas le prochain, quand on aime l'argent (1). L'Avarice divise les frères, sépare les amis, rompt la paix et l'union, exclut tout bon sentiment, et fait qu'on méconnaît ses parents. Celui qui méprise les richesses, dit saint Jean Climaque, est délivré des contestations et des disputes ; mais celui qui aime l'argent, combattra pour une aiguille jusqu'à la mort (2).

3° *L'injustice.* La fraude, le mensonge, le parjure, la violence, les usures les plus criantes, les concussions de toute espèce, rien ne coûte à l'avare pour parvenir à ses fins, rien de sacré pour lui. Ses mains avides et rapaces se portent à tout ce qu'elles peuvent atteindre ; et impossible de leur faire lâcher prise, si odieux que soit le gain qu'elles ont fait.

4° *L'impureté.* Tout obéit à l'argent, a dit l'Esprit-Saint (3), parce qu'il donne à l'homme un pouvoir général

(1) Non diligit proximum qui diligit aurum. *D. Chrysol.*, Homil. 28, ad popul.

(2) Joan. Clim., *Grad.* xvi, n. 21.

(3) Pecuniæ obediunt omnia. *Eccl.*, x, 19.

de satisfaire ses passions ; il est l'aliment de tous les crimes (1). La corruption des mœurs vient ordinairement de la richesse. Qui pourrait dire de combien d'abominations l'argent est l'attrait et le soutien ? Mais tirons le voile sur ces horreurs.

5° *Le mépris de Dieu.* L'avare foule aux pieds les préceptes les plus sacrés de la loi divine. On sait à peine s'il est chrétien ; sa vie est un blasphème continuel contre la Providence. C'est une âme métallique , toujours courbée vers la terre et vide des choses du ciel.

Enfin , cette funeste passion fait de la société un théâtre de crimes. Elle a inondé de sang les cités, les hameaux, les retraites les plus reculées ; et saint Jean Chrysostome n'a pas craint de dire qu'il y a dans le crime de l'Avarice la profonde noirceur des démons sans foi , sans pudeur, sans reconnaissance, sans humanité, sans entrailles (2).

#### Remèdes contre l'Avarice.

C'est un vice dont il est extrêmement difficile de se corriger ; les richesses, comme une glu, retiennent de telle sorte les ailes de l'âme , c'est-à-dire ses pensées et ses affections, qu'elles l'empêchent de s'élever jusqu'aux biens célestes. L'avare semble enchaîné par des liens indissolubles à son trésor. Cependant, comme avec une bonne volonté aidée de la grâce de Dieu , on peut venir à bout de surmonter même l'habitude la plus invétérée, voici les moyens les plus efficaces pour vaincre l'Avarice :

1° Se représenter fortement que ce péché réduit l'âme à la plus honteuse difformité , la plonge dans les plus épaisses ténèbres, et la laisse dans le plus grand vide.

2° Considérer attentivement qu'il n'y a rien de plus vain que les richesses, puisqu'elles ne peuvent jamais remplir

(1) *Locuples substantia criminis. Tertull., lib. de Idol., 2.*

(2) *D. Chrysost., Hom. 18, in 1 ad Tim.*

l'immensité de nos désirs; rien de plus trompeur, puisqu'au lieu de satisfaire l'avare, elles font son tourment; rien de plus méprisable, car, qu'est-ce que l'argent, si l'on ne s'en sert pas? Il ne vaut pas plus qu'un caillou. Qu'est-ce que l'or? Ce n'est qu'un peu de terre, qui ne diffère que par sa couleur jaunâtre de la boue que nous foulons aux pieds.

3° Penser souvent à la mort. Tôt ou tard elle viendra enlever à l'avare toutes ses richesses, pour les faire passer entre les mains de personnes étrangères ou ennemies; elle ne lui laissera que les péchés qu'il aura commis pour les acquérir, réservant à d'autres le plaisir et l'avantage d'en user comme bon leur semblera.

4° Se mettre bien sous les yeux l'exemple de Jésus-Christ qui, étant au comble de la gloire, s'est fait pauvre pour notre amour (1). Afin d'étouffer en nous cette funeste passion des richesses, il a bien voulu se réduire à une extrême indigence dans sa naissance, pendant sa vie et à sa mort; et on peut dire que la pauvreté a été la croix bien-aimée, qu'il a portée depuis l'étable de Bethléhem jusqu'au sommet du Calvaire.

5° Faire l'aumône. C'est le grand remède, et c'est celui qui répugne le plus à l'avare. Lui demander une pièce de cent sous; c'est lui déchirer le cœur, c'est lui arracher l'âme. Or, précisément pour surmonter cette attache excessive, il faut qu'il s'accoutume à répandre une partie de ses biens dans le sein des pauvres, sans quoi son or et son argent, comme l'a dit un prophète, ne le sauveront pas au jour de la colère du Seigneur (2), et ne feront, au contraire, qu'allumer plus fortement contre lui le courroux céleste. Mais qu'il en fasse un bon et saint usage, et les pauvres

(1) Qui, quum dives esset, propter nos egenus factus est. I. Cor., VIII, 9.

(2) Argentum eorum et aurum non valebit liberare eos in die furoris Domini. Ezech., VII, 19.

ni serviront d'avocats et de protecteurs auprès de Dieu : et la miséricorde du Seigneur se répandra sur lui <sup>4</sup>.

D. Quelle est la vertu opposée à l'Avarice?

R. Le détachement.

Le détachement consiste à retirer son cœur de l'amour et du désir des biens périssables, à en user comme n'en usant pas, sans trouble, sans y attacher trop de prix, et uniquement pour répondre aux desseins de Dieu qui nous les a donnés. Ceux que Dieu appelle à la pratique des conseils évangéliques renoncent à toute possession ici-bas, vendent tous leurs biens, en font de bonnes œuvres, se conforment exactement à cette parole que Notre-Seigneur adressa autrefois à un jeune homme : « Si vous voulez être parfait, vendez tous vos biens, donnez-en le prix aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; venez ensuite et suivez-moi (1). » Mais il n'est pas donné à tout le monde de faire un si généreux sacrifice, et ce dépouillement universel ne peut être le partage que de quelques âmes d'élite. Le Seigneur permet au commun des hommes de garder leurs biens, de les faire valoir; il se plaît même souvent à les bénir, et à les multiplier entre leurs mains; mais il leur défend en même temps d'y mettre leur affection, parce qu'ils ne méritent pas de captiver notre cœur, qui doit être tout entier au Seigneur. Nous devons donc être sincèrement détachés de tous nos biens, résignés à les perdre, si c'est le bon plaisir de Dieu, prêts à les abandonner, plutôt que de manquer à la fidélité que nous devons à Dieu. Toutefois ce détachement ne doit dégénérer ni en apathie, ni en prodigalité. Par le premier de ces défauts, on laisse dépérir toutes choses; par le second, on dépense son bien au jeu, en objets de luxe, en dissipations honteuses; et, dans

(1) Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cælo; et veni, sequere me. *Matth.*, *xx*, 21.

les deux cas, il arrive que les plus grandes fortunes finissent bientôt par faire place à la misère. Être économe sans parcimonie, libéral sans profusion, voilà la règle. Elle est à peu près renfermée dans cette parole de saint Bernard : « User des richesses, c'est bien ; en abuser, c'est mal ; s'en inquiéter, c'est pire ; s'y attacher, c'est ce qu'il y a de plus honteux <sup>5</sup> (1). »

Voulons-nous être vraiment riches, soyons pauvres d'esprit, par notre détachement des choses d'ici-bas, et nous aurons en partage les biens du royaume céleste. Heureux et mille fois heureux le chrétien qui ne livre pas son cœur à l'amour de ce monde, qui ne laisse pas séduire son esprit par les faux brillants d'une opulence mensongère, dont la plus douce occupation est de secourir le pauvre, de sécher les pleurs de l'infortune, et qui enfin ne s'attache qu'à une chose, à amasser pour la vie qui ne doit pas finir, des trésors à l'abri de la rouille et des voleurs !

#### TRAITS HISTORIQUES.

1. Lorsque David avec ses gens était caché dans le désert pour éviter les effets de la haine de Saül, il apprit qu'un nommé Nabal, du mont Carmel, homme très-riche, faisait tondre ses brebis. Il envoya donc dix hommes lui demander quelques secours, parce qu'il était dans le besoin, lui faisant observer qu'il ne lui avait fait aucun tort, ni à lui ni à ses serviteurs, qu'il avait même fait respecter son troupeau, si bien qu'aucune bête ne lui avait jamais manqué. Mais Nabal, qui était un homme dur, avare et brutal, répondit : « Qui est David, et qui est le fils d'Isaï ? Quoi ! j'irais prendre mon pain et mon eau, et la chair de mes bêtes que j'ai fait tuer pour ceux qui tondent mes brebis, pour les donner à des hommes qui viennent je ne sais d'où ! » David, justement indigné de cette réponse, se mit à la tête de quatre cents hommes, pour aller exterminer Nabal ; mais Abigaïl, sa femme, d'une sagesse et d'une prudence consommées, vint au-devant d'eux avec de fortes provisions, et détourna ainsi le malheur qui menaçait sa maison. Nabal, ayant appris le danger

{1} Usus tantùm divitiarum bonus, abusus mala, sollicitudo peior, quæstus turpior. *D. Bern., de Consid.*, l. II.

à quel il venait d'échapper, en eut le cœur tellement saisi qu'il demeura insensible comme une pierre, et mourut dix jours après.

I, *Reg.*, xxv.

L'Avarice mène à tous les forfaits. Judas aimait l'argent; il avait recueilli souvent de la bouche du Sauveur ces oracles : « Qu'il n'était pas permis à ses disciples de posséder plus d'une tunique, ni de porter avec soi de l'or et de l'argent (1); » mais sa passion le rendait sourd à tout. Un jour, dans la maison de Simon le lépreux, à Béthanie, ayant vu Marie, sœur de Lazare, répandre sur la tête et les pieds de son divin maître, un parfum de grand prix, il en murmura hautement : « A quoi bon, dit-il, cette prodigalité? Pourquoi ne pas vendre ce parfum, dont on aurait pu retirer trois cents deniers (2), pour donner aux pauvres? » Il disait cela, remarque l'Évangéliste, non qu'il se souciât des pauvres, mais parce qu'il était larron et qu'il tenait la bourse commune à Jésus-Christ et à ses apôtres. Cette passion étouffe tellement en lui les sentiments les plus sacrés, qu'il ne rougit pas de trahir le Fils de Dieu, son maître. Il va trouver les princes des prêtres et leur dit : « Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai? » Et il leur propose en même temps la manière d'assurer le succès de sa démarche. Trente deniers lui sont promis, et il consume son affreux attentat. Le traître ne jouit pas du fruit de ce crime. Déchiré par les remords de sa conscience, il rapporta l'argent aux princes des prêtres, et le jeta dans le temple, en disant qu'il avait péché en livrant le sang du Juste. Puis, s'abandonnant au désespoir, il se pendit, et ses entrailles, s'étant rompues, se répandirent hors de son corps.

MATH., xvii. — Act., i.

La punition de l'empereur Maurice est une terrible leçon pour ceux dont l'Avarice se refuse au plaisir et au devoir de secourir l'infortune, qu'un peu d'or pourrait sauver du malheur. Ce prince, qui avait toujours montré beaucoup de bonté, se rendit coupable par un trait de dureté, qui eut les suites les plus funestes. Ayant perdu une bataille contre le kan ou roi des Tartares, il refusa de payer la rançon des prisonniers, quoiqu'on ne demandât par tête que la sixième partie d'un sou d'or, ce qui faisait environ deux francs de notre monnaie. Ce refus sordide mit le vainqueur barbare dans une telle colère, qu'il fit massacrer sur-le-champ les soldats romains, au nombre de douze mille. Alors l'empereur sentit sa faute si vivement, qu'il envoya de l'argent et des cierges aux principales églises, et aux principaux monastères, afin qu'on priât le Seigneur de le punir en cette vie plutôt qu'en l'autre. Il obtint l'effet de ses prières. Quelque temps après, ayant voulu obliger ses troupes à passer l'hiver

(1) Math., x, 9.

(2) Environ cent quinze francs de notre monnaie.

au delà du Danube, elles se mutinèrent, chassèrent leur général, frère de Maurice, et proclamèrent empereur un simple centurion, nommé Phocas. La ville impériale suivit l'exemple de l'armée. Maurice fut obligé de s'enfuir de nuit, après avoir quitté toutes les marques de sa puissance. Il n'en fut pas moins reconnu ; on l'arrêta avec sa femme, cinq de ses fils et ses trois filles, c'est-à-dire tous ses enfants, excepté l'aîné, nommé Théodose, qu'il avait déjà fait couronner empereur et qui échappa pour lors au tyran. Maurice et ses cinq fils furent impitoyablement égorgés, près de Chalcedoine. Le carnage commença par les jeunes princes, qu'on fit mourir sous les yeux de cet infortuné père, sans qu'il lui échappât un seul mot de plainte ; tout ce qu'on lui entendit répéter pendant le massacre, ce furent ces paroles du Psalmiste : « Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est équitable. » Il arriva même que la nourrice du plus jeune des princes lui substitua son propre fils, qu'elle eut la force de livrer aux bourreaux. Maurice s'en aperçut et en avertit Phocas, en disant qu'il n'était pas juste de sacrifier l'innocent pour le coupable. On fit encore mourir le frère de l'empereur, et les personnes les plus distinguées de sa suite. Quand ensuite les bourreaux s'approchèrent pour l'immoler, il s'offrit de lui-même à leurs coups, regardant la mort qu'ils allaient lui donner comme le juste châtement de sa dureté, s'estimant heureux de pouvoir expier sa faute, par le sacrifice de sa vie.

*Hist. du Bas-Empire.*

2. Le poète Anacréon, ayant reçu de Polycrate, tyran de Samos, une gratification de cinq talents ou cinq mille écus, passa deux nuits sans dormir, en proie aux plus vives inquiétudes. Il résolut donc de se défaire d'un argent que le Ciel lui avait envoyé dans sa colère ; et, préconisant le désintéressement des Sages, dont il sentait en ce moment tout le prix, il renvoya les cinq talents au tyran de Samos : « Cachez-les avec soin dans votre coffre, lui dit-il, car ils pourraient bien vous jouer le même tour qu'à moi. »

Crassus, devenu consul une seconde fois, eut en partage la Syrie. En passant par la Judée, il pilla le trésor du temple de Jérusalem, après être entré dans le *Sancta Sanctorum*, où les profanes n'entraient jamais, et avoir juré de se contenter d'une poudre d'or, qu'on offrait de lui donner pour sauver le reste. Cette sacrilège avarice ne tarda pas à être punie. Ayant entrepris la guerre contre les Parthes, il dévorait déjà en espérance toutes leurs richesses, lorsque son armée fut totalement défaite par Surena, leur général. Crassus lui-même fut tué, les armes à la main. Les Parthes lui ayant coupé la tête, la portèrent à Orodes, leur roi, qui fit couler de l'or fondu dans sa bouche, en disant ces mots : « Rassasie-toi de ce métal, dont ton cœur a été insatiable. »

On raconte, au sujet d'un de ces malheureux avarés, un trait bien



singulier et une fin bien tragique. Cet homme, possédé du démon de la cupidité, ne pensait qu'à accumuler biens sur biens et richesses sur richesses. Comme il craignait qu'on ne lui enlevât ses trésors, il avait pratiqué, dans le fond de sa cave, un endroit souterrain, avec une porte de fer, masquée de manière à n'être point aperçue. Là, dès qu'il avait reçu quelque somme, il l'allait cacher, et contemplait à loisir son or et son argent, dont il faisait son dieu. Un jour qu'il porta une somme considérable dans ce sombre réduit, il oublia de tirer sa clef et de la prendre avec lui ; il ferma la porte sur lui et compta ses trésors entassés. Quand il les eut maniés à son aise, il voulut se retirer ; mais la porte ne pouvait s'ouvrir en dedans, de sorte qu'il se vit hors d'état de pouvoir sortir. On peut juger de la situation horrible où il se trouva dans ce funeste moment. Il y a apparence qu'il cria, qu'il frappa longtemps ; mais qui aurait pu l'entendre ? et qui se serait avisé de le chercher dans une semblable demeure ? Cependant cet homme ne paraissant plus, sa famille en fut dans la plus grande peine. On chercha, on fit chercher de tous côtés, mais inutilement. On finit par croire qu'il avait été assassiné ou que lui-même s'était peut-être détruit. Dans cet intervalle, un serrurier qui entendit parler de cet événement, se rappela que cet avare lui avait autrefois ordonné de faire secrètement une porte de fer, avec une serrure à ressort, et qu'il aurait bien pu arriver que, par méprise, il se fût malheureusement enfermé dans son cachot. Il exposa ses craintes à la famille, et la conduisit dans l'endroit retiré où il avait placé la porte de fer. On l'enfonça, et quel fut l'étonnement et l'horreur de tous, quand on vit le cadavre de cet homme entièrement pourri et rongé de vers ! On comprit alors ce qui était arrivé ; on fouilla et l'on trouva des sommes immenses accumulées, vrais trésors de colère et de malédiction devant Dieu.

BAUDRAND, *Hist. édif.*

Ce fut une épargne sordide, qui occasionna la mort d'un académicien bien connu, que ses confrères appelaient en riant *le chevalier de l'araignée*, à cause de l'habit rapiécé et recousu qu'il portait. S'étant mis en chemin, un jour de séance académique, pour se rendre à l'assemblée, afin de gagner deux ou trois jetons, il fut surpris par un orage. Ne voulant pas donner quelques liards, pour passer le torrent formé par la pluie, sur une planche qu'on y avait jetée, il résolut d'attendre que l'eau fût écoulée ; mais, voyant qu'il était près de trois heures, il passa au travers de l'eau, et il en eut jusqu'à mi-jambe. La crainte qu'il eut qu'on ne soupçonnât ce qui était arrivé, l'empêcha de s'approcher du feu à l'Académie. Il s'assit à un bureau, et cacha ses jambes dessous. Le froid le saisit, et il eut une oppression de poitrine dont il mourut. On trouva chez lui, après sa mort, cinquante mille écus.

3. Un homme extrêmement avare et infâme usurier, se voyant près de la mort, fit appeler un notaire avec des témoins, et leur dicta ses dernières volontés, en ces termes exécrables devant Dieu et devant les hommes : « Je donne mon corps à la terre d'où il a été formé, et je donne mon âme au démon à qui elle appartient. » Ses amis, qui étaient présents, frémissant à ces horribles paroles, lui témoignèrent leur horreur, et l'avertirent charitablement de prendre d'autres sentiments, sur le point où il était d'aller paraître devant Dieu ; mais lui, persistant dans son crime et son désespoir, répéta par deux différentes fois les mêmes paroles, avec un ton bien plus ferme et bien plus élevé : « Oui, que mon âme, dit-il, soit donnée au démon, parce que j'ai amassé mon bien par d'infâmes usures ; que l'âme de mon épouse et celle de mes enfants soient également données au démon, parce que ce sont eux qui, pour fournir à leur luxe, à leur intempérance et à leurs débauches, m'ont engagé à tous mes crimes et à toutes mes injustices. » A peine eut-il prononcé ces affreuses paroles, qu'il rendit son âme détestable et expira dans l'horreur de son désespoir.

*Prodromus, 228.*

4. Ouvrez votre cœur à la pitié, et vous ne serez jamais avare. Ainsi pensait un riche particulier, M. de Mont-Martel, qui, voulant détruire dans son fils une avarice naissante, commença par toucher son cœur. Il lui faisait passer par mois une somme considérable pour ses menus plaisirs. Mais, s'étant aperçu que le jeune homme accumulait depuis longtemps ces diverses sommes, il chercha à remédier à un vice dont les suites sont toujours funestes ; et sa tendresse, justement alarmée, lui suggéra un moyen aussi ingénieux qu'honnête. Il prévient son curé, lui confie son projet, et l'invite à dîner pour le lendemain ; le pasteur se rend à l'invitation. Pendant le repas, on s'entretient de la misère des pauvres de la paroisse. Le pasteur fait observer que les ressources lui manquent pour satisfaire aux besoins de l'indigence, qu'il frappe en vain à toutes les portes, et que plus la misère semble s'accroître et multiplier les malheureux, plus il s'aperçoit que la charité se resserre et se refroidit.

A ce tableau pathétique de la misère générale, le père adresse la parole à son fils, et lui demande si ses entrailles ne sont pas vivement émues par cette peinture de l'humanité souffrante ; il ajoute qu'il lui connaît une âme trop sensible pour n'être pas persuadé qu'il contribuera de tout son pouvoir au soulagement de tant d'infortunés, qui n'ont plus d'espérance que dans la compassion des riches.

« Je sais ajouta-t-il, que vous avez en réserve une somme assez considérable ; je me flatte que vous l'avez destinée à de bonnes œuvres. Bénissez la Providence, qui vous présente une occasion favorable de signaler votre bon cœur ; livrez généreusement à M. le curé ces trésors vils en eux-mêmes, et qui n'ont de valeur

« et de prix que par le bon usage qu'on en fait ; il les répandra en  
« votre nom dans le sein des pauvres. »

En même temps, M. de Mont-Martel ordonne à un domestique de suivre son jeune maître dans sa chambre, et d'apporter l'argent dont il fait un généreux sacrifice. En effet, le jeune homme, attendri jusqu'aux larmes, se dépouille sans murmurer de tout son argent, qu'il remet entre les mains du pasteur. Celui-ci l'embrasse, et l'assure que cette somme sera distribuée à son intention. Le père termine cette scène touchante, en comblant son fils de louanges et de caresses ; il augmente ses menus plaisirs, et lui recommande d'en faire toujours un aussi bon usage. CARRON, *de l'Éducat.*, tom. I.

5. Les anciens nous ont conservé plusieurs traits du plus noble désintéressement. — Épaminondas, l'un des plus grands généraux de la Grèce, ayant appris que le roi des Perses avait envoyé des ambassadeurs à Thèbes, pour tâcher de le corrompre par des présents, les invita à dîner. Il leur servit un repas des plus simples. Tout dans sa maison annonçait la pauvreté. « Allez, dit-il ensuite en souriant aux ambassadeurs, allez et apprenez à votre maître quelle est la vie d'Épaminondas ; il comprendra qu'un homme qui sait se contenter de si peu de chose, méprise l'or et les richesses. » — Antipater, gouverneur de la Macédoine, ayant fait offrir à Phocion une grosse somme d'argent par un certain Ménillus, Phocion la refusa. « Permettez du moins, lui dit le député, qu'on la donne à votre fils. — Non, répondit Phocion : si mon fils sait régler sa vie et ses mœurs, l'héritage de son père lui suffira, mais s'il devient un prodigue et un débauché, quelque argent qu'on lui donne, il n'en aura jamais assez. »

Nous rapprocherons de ce trait le suivant, tiré de l'histoire de France.

Le maréchal de Boucicaut ne laissa qu'un fils, âgé de trois ou quatre ans, qui fut depuis maréchal de France et gouverneur de Gênes. Ce grand homme ne s'était pas soucié d'accumuler d'immenses richesses sur la tête de cet héritier de son nom et de sa gloire, et n'avait songé qu'à lui laisser de grands exemples de vertu. Ses amis le blâmèrent de n'avoir point profité de la faveur du roi Jean, son maître : « Je n'ai rien vendu de l'héritage de mes pères, leur répondit-il, et je n'y ai rien non plus ajouté. Si mon fils est homme de bien, il aura assez ; mais s'il ne vaut rien, il aura trop, et ce sera grand dommage. »

Les saints ont poussé le mépris des richesses et le détachement de toutes choses jusqu'à un degré qui nous étonne.

Il est rapporté dans les vies des anciens solitaires qu'un homme de grande condition et qui ne voulait point être connu, vint avec beaucoup d'argent au désert de Scété, pour le faire distribuer aux

solitaires. On lui dit qu'ils n'en avaient pas besoin ; mais cet homme, ne se contentant point de cette réponse, jeta cet argent dans la corbeille qui était à l'entrée de l'église, et le prêtre dit ensuite tout haut : « Que ceux qui en ont besoin en prennent. » Mais il n'y en eut pas un seul qui y voulut toucher, et plusieurs même ne le vouturent pas regarder. Alors ce bon prêtre dit au riche, qui était venu apporter cet argent : « Dieu a reçu votre offrande, retournez chez vous en paix. » Il s'en alla ainsi très-édifié de l'amour de la pauvreté qu'il avait vu dans ces saints solitaires.

PALL., *Hist. laus.*, c. x.

Saint Spiridion partageait son revenu en deux parties : l'une était distribuée tout entière aux pauvres ; l'autre servait à sa subsistance et à prêter à ceux qui étaient dans le besoin. Lorsqu'on venait pour emprunter de l'argent, il se contentait de montrer le coffre et de dire : « Prenez ce qui vous est nécessaire ; » et, lorsqu'on rapportait l'argent, il le faisait de même remettre sans y prendre garde. Un homme abusa un jour de ce désintéressement ; car, croyant pouvoir tromper le saint, il fit semblant de remettre l'argent dans le coffre et le remporta. Quelque temps après, il eut besoin de retourner au saint évêque, qui lui dit à son ordinaire de prendre ce dont il avait besoin ; mais cet homme, ayant trouvé le coffre vide, le dit au saint. « Mon ami, lui répondit celui-ci, si vous aviez rapporté l'argent, vous l'auriez trouvé. » Cet homme fut obligé de faire à Spiridion l'aveu de sa faute ; c'est ainsi que Dieu punit sa mauvaise foi.

Pour donner à saint François de Sales une marque de la haute estime qu'il ressentait pour lui, Henri IV, roi de France, lui offrit une abbaye considérable. François de Sales la refusa, en disant qu'il craignait autant les richesses que d'autres pouvaient les désirer, et que moins il en posséderait, moins il aurait de compte à rendre. Un autre jour, le même prince le pressant d'accepter une pension : « Je sens, répondit le saint, tout le prix du don que Votre Majesté daigne m'offrir ; mais je la supplie, en même temps, de permettre que je laisse cette pension entre les mains de son trésorier royal, jusqu'à ce que j'en aie besoin. » Le roi, ému de cette réponse et admirant le sentiment noble et généreux qui l'avait dictée, s'écria : « On croit que les rois sont au faite de la grandeur ; mais, par l'heureuse indépendance où sa vertu l'a mis, l'évêque de Genève est autant au-dessus de moi que la royauté m'élève au-dessus des autres hommes. »

Dans une année de disette, un riche propriétaire d'un canton de Suisse invita ses débiteurs à se rendre chez lui, deux jours avant le terme du paiement de leurs rentes, pour conférer, leur manda-t-il, avec eux, sur des affaires d'un intérêt commun. Les débiteurs, qui

étaient pour la plupart des laboureurs, arrivent inquiets, s'attendant qu'on allait les prévenir de tenir leur argent prêt pour le temps de l'échéance. Le riche propriétaire reçoit agréablement chacun d'eux, fait tomber la conversation sur le malheur du temps, témoigne de la compassion et les exhorte à l'espérance sans toucher un seul mot de ses intérêts propres. Il leur dit seulement qu'après le dîner ils parleraient d'affaires, et qu'en attendant il les priaient de faire pénitence avec lui. La table fut servie aussitôt; l'hôte était aimable, les mets abondants et bien préparés. Les convives paraissaient ne pas manquer d'appétit, et cependant ils ne buvaient ni ne mangeaient. L'amphitryon le vit avec chagrin; et, quoiqu'il eût voulu faire durer leur inquiétude, afin de rendre leur joie plus vive, ne pouvant plus tenir à la tristesse qu'il voyait peinte sur leur visage, il sortit et revint un moment après, avec une poignée de papiers. « Je vois bien, mes amis, leur dit-il, que vous ne pouvez ni « boire ni manger, dans l'attente de ce que j'ai à vous communi- « quer sur les rentes que vous me devez; je vous remets à chacun « un billet où vous connaîtrez mes intentions à cet égard; mangez « et buvez; la Providence aura soin de l'avenir. » Les débiteurs s'empressèrent d'ouvrir les billets, et ils virent avec étonnement qu'ils contenaient une quittance qui les déchargeait de leur dette pour cette année. A cette vue, la joie s'empare de leur âme; ils se lèvent subitement; ils entourent leur bienfaiteur, en le comblant de bénédictions; le propriétaire généreux avoua que la reconnaissance et le contentement de ces bonnes gens lui avaient causé plus de satisfaction que n'auraient pu lui en procurer la jouissance de toutes les rentes qu'il leur avait cédées.

La véritable charité, celle qui fait le bien en vue de Dieu, est toujours ingénieuse et délicate dans la manière de secourir les malheureux. Il est des situations qu'il faut améliorer à la dérobée, sans être aperçu de la personne qu'on oblige, parce qu'elle serait humiliée, si elle pensait qu'on veut lui faire l'aumône. C'est ainsi qu'agissait une femme bien digne du nom de chrétienne. Elle était la protectrice d'un vieillard, qui seul ignorait qu'elle le fût; et, toutes les fois qu'elle voulait adoucir son sort, elle s'y prenait avec une ruse pieuse. Ayant un jour trouvé ce vieillard mangeant un pain noir : « On désire toujours, dit-elle, ce qu'on voit aux autres. Je « vous prendrais volontiers votre pain. — Oh! il est trop noir et trop « dur, répondit le vieillard; je suis, comme vous voyez, obligé « de le tremper pour l'avalier. Vous ne pourriez pas en manger. — « Je ne le pourrais pas, reprit la dame, vous allez voir. A une con- « dition, cependant; si je prends du vôtre, vous prendrez du mien. » Tout en parlant ainsi, elle coupait avec bien de la peine un morceau de pain, qu'elle mangea de la meilleure grâce du monde, au

risque de se rendre malade, car son estomac n'était pas fait à une pareille nourriture. Le vieillard voulut ensuite refuser le pain blanc qu'elle lui fit apporter ; mais elle s'y prit avec une si charitable adresse, qu'il fallut bien l'accepter. « Si vous me refusiez, lui dit-elle, je n'oserais plus, une autre fois, vous demander ce qui me ferait plaisir. »

### TROISIÈME INSTRUCTION.

De la Luxure. — Énormité de ce péché. — Malheurs affreux qu'il attire. — Danger de damnation auquel il expose. — Péchés dont il est la source. — De la Chasteté.

D. Qu'est-ce que la luxure ?

R. La luxure est un amour déréglé des plaisirs de la chair et des sens.

Il est des plaisirs légitimes et innocents que Dieu nous accorde, pour servir à l'entretien de notre vie et au soulagement de nos faiblesses. Ainsi la divine Providence a attaché des sentiments agréables à la nourriture et au sommeil, nécessaires à la conservation du corps. La nature offre aussi à notre vue des aspects charmants, à nos oreilles des harmonies ravissantes. Mais, remarquons-le bien, les plaisirs, même les plus permis, cessent de l'être, quand ils deviennent excessifs. Or, à cause de cet attrait puissant qui nous pousse à nous flatter sans cesse et à satisfaire tous nos appétits, nous sommes continuellement exposés à franchir les bornes de la nécessité. De là vient que tous les plaisirs sont extrêmement dangereux ; et, au lieu d'être des remèdes à notre infirmité, ils se tournent en poisons. Le plaisir, dit Boëce, est semblable aux abeilles ; il pique ceux qui s'approchent trop près de lui ; et, après avoir donné un peu de miel à la bouche, c'est-à-dire après avoir fait sentir ses douceurs, il s'enfuit, et cause au cœur une douleur trop durable. Miel plus funeste que celui de Jonas : quiconque en a goûté a bien plus sujet de dire que

ce prince: « Je n'ai fait qu'en prendre un peu, et voilà que je meurs (1). »

Règle générale : les vrais plaisirs, les seuls qui méritent ce nom, les seuls que l'honnête homme avoue, procèdent d'une âme pure; ce sont les plaisirs de la vertu, de la piété. Ailleurs, on ne trouve qu'épines, honte, douleurs, remords. Mais de tous les plaisirs, les plus affreux, ce sont ceux qu'on croit trouver dans l'assouvissement de cette passion brutale qu'on appelle *Luxure*. Péché infâme, qui tue les âmes et ruine les corps, qui rend, dès cette vie même, l'existence misérable, qui entraîne après lui le déshonneur, l'ignominie, et souvent toutes les horreurs des maladies les plus douloureuses, les plus dégradantes, les plus honteuses, et enfin, une mort suivie des plus épouvantables tourments de l'éternité. Hélas! dans ce temps de décadence générale de la foi et des mœurs, que d'hommes dominés par l'empire des sens, qui ne rougissent pas de se vautrer dans la fange infecte de ce vice! Essayons aujourd'hui de les en dégôûter en leur montrant: 1° l'injure horrible que ce péché fait à la Sainte Trinité; 2° les malheurs affreux qu'il attire sur les voluptueux dès cette vie; 3° le danger, presque inévitable, auquel il les expose d'encourir la damnation éternelle.

Injure horrible que ce péché fait à la Sainte Trinité.

1° *Il souille l'image du Père.* Nous avons tous été créés à l'image de Dieu, et nous portons en nous l'auguste caractère de la Divinité. Voilà quelle est la noblesse de notre origine. Mais que fait le pécheur impudique? Par ses abominations, en rendant son âme matérielle et sensuelle, il efface tous les traits de son auguste ressemblance avec le Créateur, et il dégrade toute sa beauté. Il plonge cette âme

(1) Gustans gustavi paululum mellis, et ecce morior. I. Reg., XIV, 43.

dans l'ordure, par les plaisirs ignominieux dont il souille sa chair. Or, si on jetait le portrait d'un roi dans la boue, qu'on le foulât aux pieds, et cela en sa présence, pensez-vous qu'il fût insensible à un tel affront et qu'il le laissât impuni? Et Dieu peut-il voir d'un œil indifférent qu'on salisse, qu'on ravale dans la fange de ce péché cette vivante image de lui-même qu'il a mise au dedans de nous? Mais, tout en outrageant le Seigneur, l'impudique s'avilit et se dégrade lui-même; car, dès l'instant qu'il ne porte plus sur son front le sceau de sa dignité, ce n'est plus un homme, c'est une brute (1). Horrible métamorphose! Les païens eux-mêmes l'avaient bien senti: ils avaient poussé l'extravagance jusqu'à attribuer à leurs dieux les plus infâmes passions; mais, lorsqu'ils racontaient les commerces impurs et les désordres abominables de ces faux dieux, ils les représentaient ordinairement changés en vils animaux, afin de nous apprendre par là, selon la judicieuse remarque de saint Clément d'Alexandrie, que, lorsqu'on se livre au vice impur, on efface en soi les traits les plus brillants de la Divinité, et qu'on se met au rang des bêtes, et même au-dessous d'elles, puisqu'on fait un abus si déplorable de la raison, qu'elles n'ont pas reçue en partage.

2° *Il profane les membres du Fils.* Jésus-Christ, en se faisant homme, a contracté avec nous une union si intime que nous ne formons plus avec lui qu'un corps mystique: il est devenu notre chef et nous sommes ses membres, et des membres qu'il s'est acquis au prix de sa vie, sur la croix; qu'il a lavés d'une eau teinte de son sang, au baptême; et avec lesquels il se mêle et s'incorpore par l'Eucharistie. Nous ne nous appartenons plus à nous-mêmes; mais nous sommes à Jésus-Christ. Nos yeux, nos mains, nos pieds, notre bouche, tout notre être est consacré à Jésus-Christ. Et c'est de là que saint Paul conclut la grièveté particulière

(1) Comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis. *Psal.* XLVIII, 13.



du péché d'impureté dans un chrétien. Eh quoi ! s'écrie-t-il, saisi d'une sainte horreur, arracherais-je (remarquez la force de cette expression qui signifie l'extrême violence que l'impudique fait à ce Dieu de toute sainteté), arracherais-je à Jésus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une prostituée (1) ? Quoi ! cette chair qui est aussi la chair de Jésus-Christ, nous oserions la souiller et la profaner par des impuretés honteuses ! quel outrage ! disons plus : quel sacrilège ! A Dieu ne plaise qu'un chrétien, qu'un disciple, qu'un frère de Jésus-Christ se rende coupable d'une telle indignité. Ah ! dit saint Augustin, s'il se trouve un Chrétien qui se méprise lui-même et qui veuille s'avilir jusqu'à s'abandonner au vice honteux de l'impureté, du moins qu'il ne soit pas assez malheureux pour mépriser Jésus-Christ en sa personne ; que le respect qu'il doit à Jésus-Christ le retienne ; qu'il ne déshonore pas Jésus-Christ en lui-même (2).

3<sup>o</sup> *Il viole le temple du Saint-Esprit.* Le corps du chrétien est un véritable temple, où l'Esprit-Saint fait sa demeure par une grâce spéciale (3). Or, cet Esprit si pur, cet Esprit si saint, quelle horreur ne doit-il pas avoir d'un cœur souillé, d'une âme matérielle et sensuelle ! Vous respectez, et avec raison, ces temples de bois et de pierre, où nous nous réunissons pour offrir au Très-Haut nos hommages ; vous respectez les vases sacrés, et, si vous voyiez quelqu'un les profaner d'une main sacrilège, vous frémiriez d'indignation. Mais ces temples matériels sont bien moins vénérables, bien moins saints aux yeux du Seigneur que le corps du chrétien ; et vous oseriez le souiller par le péché d'impureté ! Et vous oseriez le violer de la manière

(1) Tollens ergò membra Christi, faciam membra meretricis ? Absit. I. Cor., vi, 15.

(2) Parce in te Christum ; agnosce in te Christum. D. Aug., serm. 18, de Verb. Dom.

(3) Nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritùs sancti qui in vobis est. I. Cor., vi, 19.

la plus outrageuse, jusqu'à faire de ce sanctuaire de la Divinité un antre de débauche, une caverne de démons (1)! On peut dire en toute vérité que l'impureté, dans le cœur et dans le corps d'un chrétien, est l'abomination de la dissolution dans le lieu saint (2). Et cependant, comme l'a remarqué saint Augustin, tel qui a grand soin de conserver sa maison dans une grande propreté, par un déplorable aveuglement, corrompt en lui-même la maison du Seigneur (3). Ah! ne donnez jamais dans un pareil écart, et ne perdez pas de vue cette terrible parole de l'Apôtre : « Si quelqu'un profane le temple de Dieu, le Seigneur le perdra (4). »

Malheurs affreux que le vice de l'impureté attire dès cette vie.

1<sup>o</sup> *Il ruine le corps*, en l'accablant de maladies également cruelles et honteuses. Que de maux, en effet, que d'afflictions corporelles la volupté n'entraîne point à sa suite! Que de voluptueux, victimes de leurs excès, expient par les souffrances les plus atroces leurs crimes et leurs débauches, et tombent en dissolution, avant le jour de la mort! Ici, on n'a pas besoin d'invoquer le témoignage des Pères de l'Église et des moralistes chrétiens; ce sont les philosophes, les poètes, les orateurs, les médecins de tous les âges qui ont dépeint, avec la plus vive énergie, les ravages causés par ce vice abominable. Et quel aspect hideux s'offrirait à vos yeux, et comme vous frémiriez d'horreur, si vous entriez dans quelque'un de ces hôpitaux, où tant de jeunes gens, autrefois robustes, aujourd'hui

(1) De templo Dei facta est fanum immunditiæ; de habitaculo Spiritûs sancti tugurium diaboli. *D. Ambr., de Virg. laps., c. II.*

(2) *Math., xxiv, 15.*

(3) Neque enim volunt à quoquam perverti domum suam, qui in seipsis domum Dei miserabili cæcitate pervertunt. *D. Aug., serm. 253.*

(4) Si quis templum Dei violaverit, disperdet illum Dominus. *I. Cor., III, 13.*

débiles, pâles, accablés de douleurs, sont obligés de se soumettre aux rigueurs du fer et du feu ! Et pourquoi ? Uniquement à cause de ce péché détestable. « Tu m'as oublié, ô malheureux esclave des passions, leur dit le Seigneur par la bouche d'un prophète, tu m'as quitté pour un misérable plaisir des sens, et je veux que, dès cette vie, tu portes la peine de tes désordres (1). » Insensés qui ne rêvent que plaisirs, et la douleur les poursuit impitoyablement ! Elle se peint sur leur front en traits livides, elle flétrit la fleur de leur plus beau printemps, et abrège leurs jours. Rarement, les hommes de débauche parviennent à la moitié du terme ordinaire de la vie. Aussi a-t-on représenté ce vice sous le masque du plaisir, creusant des tombeaux <sup>1</sup>.

2<sup>o</sup> *Il afflige l'esprit*, par de cuisants chagrins. Hélas ! dit saint Jean Chrysostome, si vous entrez dans la conscience de ce malheureux impudique, vous n'y découvrirez qu'un bruit effroyable de toutes sortes d'infamies, que des appréhensions continuelles, qu'une tempête furieuse et qu'une affliction universelle (2). Que de troubles ! que d'emportements furieux ! Il se tourne et se retourne de tous côtés, sans jamais trouver le repos ; et, au milieu de ces plaisirs imaginaires, il sent toujours la pointe d'une épine qui perce son cœur (3). Pour lui, dit encore saint Jean Chrysostome, le sommeil sans douceur est plein de terreurs et d'alarmes ; il ne mange jamais avec plaisir, il craint de tous côtés, il craint les ombres, il craint les murailles et les pierres même, comme si elles allaient parler contre lui. Il observe toutes choses ; tout le monde lui est suspect ; ses

(1) Oblita est me, et projecisti me post corpus tuum ; tu quoque porta scelus tuum et fornicationes tuas. *Ezech.*, xxiii, 35.

(2) Explica mihi istius conscientiam, et videbis intus gravem peccatorum tumultum, perpetuum metum, tempestatem tribulationum. *D. Chrys.*, hom. 13, in *Is.*

(3) Conversus sum in ærumnâ meâ, dum configitur spina. *Psa.* xxxi, 4.

domestiques, ses voisins, ses amis. Saint Bernard ajoute que la seule mauvaise conscience qui reste, après qu'on a commis ce péché, est une prison et un enfer (1).

3° *Il jette l'impudique dans l'opprobre et l'infamie*, en lui attirant le mépris des gens de bien. En effet, le monde, qui ne respire que plaisirs et volupté, le monde, tout corrompu qu'il est, ne peut s'empêcher de traiter ce vice d'infâme; et, tout en l'autorisant par ses exemples, il le condamne et le flétrit dans ceux qui s'y livrent. Il est même plus inexorable que l'Évangile, car il ne pardonne rien en ce genre, il n'oublie rien; et, si on a eu le malheur de s'oublier un instant, il ne veut plus croire au retour à la vertu. Voyez, en effet, le sentiment qu'inspire un jeune débauché: il est l'horreur et l'effroi des familles; les portes de toutes les maisons honnêtes lui sont fermées, et tous ceux qui n'ont point étouffé en eux l'instinct moral, rougissent de se lier avec lui, et il est obligé de traîner sa misérable vie dans l'obscurité et la fange. Et cette jeune personne, parée de son innocence et brillant comme l'or par l'éclat de sa virginité, oh! qu'elle prenne garde! Un instant de faiblesse suffit pour la rendre, comme dit saint Ambroise, plus vile que la boue, et pour faire de cette étoile resplendissante un charbon noir et hideux (2).

4° *Il le plonge dans un entier abrutissement*. De tous les vices, il n'en est aucun qui dégrade plus horriblement notre nature. Tout entier à son abominable penchant, le voluptueux perd ces heureuses qualités, ces sentiments nobles et généreux, qui nous donnent un rang si distingué dans la chaîne des êtres. A mesure qu'il s'enfonce dans l'ordure, les lumières de la raison et celles plus précieuses de la grâce s'éteignent insensiblement en lui. Le vice

(1) *Infernus et carcer est animæ rea conscientia. D. Bern., serm. de Assumpt.*

(2) *Turpitudinem et ignominiam congregat sibi, et opprobrium ejus non delebitur. Prov., vii, 33.*

semble lui avoir ôté son cœur d'homme, pour lui donner un cœur de bête, comme à Nabuchodonosor (1). Aussi vous le voyez sans pitié, sans miséricorde, sans bonté, sans douceur, sacrifiant impitoyablement ses parents, ses amis, se jouant des pleurs et des cris de l'innocence, pour assouvir sa brutalité. C'est, dit saint Jean Chrysostome, un animal immonde qui se repaît d'abominations, sans voir la laideur et l'infection de ses crimes (2).

Danger inévitable auquel le voluptueux s'expose d'encourir la damnation éternelle.

1° A cause de l'aveuglement où l'engage sa passion.

Il faudrait de grandes lumières pour sortir de ce profond abîme; mais le vice impur, absorbant tout à fait l'âme et la plongeant dans la fange, l'aveugle et la rend si stupide qu'elle semble insensible et à l'offense de Dieu et au malheureux état dans lequel elle vit et s'endort. En effet, à peine se laisse-t-elle dominer par cette passion qu'elle commence à perdre :

*Les lumières de la raison.* Elles sont trop importunes au voluptueux, pour qu'il ne se fasse pas une étude de les étouffer. Tous les nobles instincts de la nature, toutes les pensées élevées qui pourraient troubler sa passion, il les chasse loin de lui, il les foule aux pieds; et, se mettant au-dessus de toute considération, il n'est pas d'excès auxquels il ne se livre. Que d'extravagances dans ses actions! que de folies dans ses discours et dans ses démarches! Sitôt que ces impudiques vieillards eurent formé des desseins contre l'honneur de la chaste Susanne, l'Écriture nous dit qu'ils perdirent le sens. Tant il est vrai qu'on devient sans raison dès là qu'on est sans pudeur.

*Les lumières de la grâce.* La Sagesse, dit le Saint-Esprit, ne peut entrer dans une âme impure, ni demeurer dans un

(1) Cor feræ detur ei. *Dan.*, iv, 13.

(2) Libido sues ex hominibus facit, et multò pejores. *D. Chrys.*

corps souillé par le péché (1) ; et, comme le dit encore saint Paul, l'homme sensuel ne goûte point les choses de Dieu (2) ; il n'a d'yeux, d'oreilles, de pensées que pour son détestable penchant. Des vapeurs grossières, qui s'élèvent du fond de son cœur corrompu, l'empêchent de voir la beauté de la vertu, le prix de son âme, l'importance du salut. Il en vient même jusqu'à perdre le désir de revenir à Dieu. Et pourquoi ? Parce que l'esprit d'impureté est en lui (3). Les exemples de David et de Salomon en sont une preuve sensible. David, cet homme si saint et si éclairé, tombe dans un adultère ; et il devient si aveugle qu'il reste plusieurs mois, sans faire attention à son crime et sans songer à s'en retirer ; il faut que le prophète Nathan vienne lui ouvrir les yeux, et l'exhorter à la pénitence ; et Salomon, le plus sage des hommes, dès qu'il se livre à l'impureté, oublie tellement son Dieu qu'il embrasse le culte des idoles. Voilà comment l'impureté aveugle et change le cœur.

*Les lumières de la foi.* Comme les vérités de la religion effraient l'impudique, il les chasse de son esprit, afin de ne pas être troublé dans ses plaisirs par des souvenirs amers. Sitôt que le feu d'impureté tombe dans son cœur, il ne voit plus la lumière ; les choses même aussi évidentes que le soleil lui semblent incertaines (4). Parlez-lui de mortification, de pénitence : à ses yeux, ces devoirs si essentiels ne sont que des fantômes. Des vérités pratiques, il passe aux spéculatives. Le feu de l'enfer l'épouvante, et il ne peut se figurer qu'il existe ; d'abord, il en doute ; et puis il le nie. Il ne peut souffrir l'idée d'un Dieu, qui

(1) In malevolam animam non introibit Sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis. *Sap.*, I, 4.

(2) Animalis autem homo non percipit ea quæ sunt Spiritûs Dei. *I. Cor.*, II, 14.

(3) Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Deum suum, quia spiritus fornicationum in medio eorum est. *Os.*, V, 4.

(4) Supercecidit ignis et non viderunt solem. *Psal.* LVII, 9.

punit un plaisir d'un moment par une peine éternelle ; il se le représente comme un Dieu cruel et injuste ; et, ne pouvant le changer, il cherche à le détruire. Il dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu (1). C'est presque toujours la dépravation du cœur qui cause celle de l'esprit. C'est ce qui a fait dire que la corruption monte du cœur à la tête. L'incontinence de Salomon fit son idolâtrie : il n'adora des idoles de pierre que parce qu'il avait d'abord adoré des idoles de chair. Luther n'eût jamais été hérésiarque, s'il n'avait été impudique. Il est peu d'athées, s'il en est de bonne foi, qui ne soient sujets à ce vice. « Quand l'orgueil et les passions se taisent, a dit un philosophe célèbre (2), la foi revient. »

2° A cause de l'endurcissement du cœur.

Un homme, livré à cette passion infernale, devient insensible à tout ce qui pourrait le faire rentrer en lui-même, et le ramener à Dieu. Rien ne le touche, ni l'honneur, ni les charmes de la vertu, ni la délicatesse des sentiments ; sages avertissements, conseils, menaces, prières, tout est impuissant sur cet être dégradé. La crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse, la pensée de la mort, du jugement, de l'éternité, et tant d'autres salutaires considérations qui déterminent les pécheurs à se convertir, ne font qu'effleurer l'âme du voluptueux. Il a une volonté de fer, un front d'airain, un cœur de bronze, pour résister à Dieu. Les liens de cette funeste habitude sont si forts qu'alors même qu'un pécheur connaît son malheur et cherche à s'en délivrer, cela ne lui est guère plus facile, sans le secours d'une grâce miraculeuse, qu'à un homme qui est tombé dans une fosse profonde ou dans un puits à bouche étroite, d'en sortir ; qu'à un boiteux de naissance de marcher droit ; qu'à un mort de res-

(1) Dixit impius in corde suo : Non est Deus. *Psal.* xiii, 1.

(2) D'Alembert.

susciter (1). Le voluptueux arrive peu à peu au point de ne vouloir point rompre ses chaînes, de n'avoir aucun égard à la vie future, d'abhorrer la prière (2). Pendant sa jeunesse, il rougissait de dévoiler au tribunal sacré l'horrible secret de sa conscience, et il a ainsi entassé sacrilèges sur sacrilèges. L'ardeur de ses passions le dévore jusque sous les glaces de l'âge ; c'est un volcan couvert de neige. Combien de vieillards n'a-t-on pas vus ne vivre que pour la volupté, se complaire à des images obscènes, à des souvenirs infâmes, s'efforçant ainsi de suppléer aux jouissances que leur refusait un corps énérvé par la débauche, et mourir enfin dans l'impénitence ! Car peut-on compter sur quelques marques vagues de repentir qu'ils auront données, sur un simulacre de confession qu'ils auront pu faire, à leurs derniers moments ? Voilà le sort de presque tous les impudiques. Ils peuvent dire comme Néron, le plus corrompu de tous les empereurs : « J'ai vécu dans la honte, et je mourrai plus honteusement encore (3). » Oh ! quel malheur de ne paraître devant Dieu qu'avec une âme toute souillée d'infamies ! O folie épouvantable de se condamner soi-même, pour un plaisir perfide et qui passe comme l'éclair, aux feux dévorants de l'éternité <sup>2</sup> !

#### Péchés qui naissent de la luxure.

Tous les vices semblent former le cortège de cette détestable passion. Aussi est-elle appelée par les saints Pères une source empoisonnée de crimes, une pépinière d'iniquités (4). Ce n'est pas seulement un démon qui possède le cœur de l'impudique, mais une légion de démons. Voilà pourquoi il se porte à toute sorte d'excès ; il offense

(1) Non minoris negotii est hominem carnalibus peccatis deditum sanæ menti reddere, quàm mortuum resuscitare. *D. Chrys.*

(2) Libidinosus orationem exsecratur. *D. Joan. Clim., Grad. 15.*

(3) Turpiter vixi, turpius moriar.

(4) Fornax scelerum, alveus vitiorum. *D. Chrysol.*



Dieu avec toutes les facultés de son âme, avec tous les membres de son corps ; c'est vraiment un homme de péché. Dans l'impossibilité de suivre cet arbre de mal dans toutes ses ramifications, et de parcourir tous les fruits de mort qu'il porte, contentons-nous d'énumérer les principaux. Ce sont :

1° Le mensonge, la duplicité, l'hypocrisie. A combien d'artifices un jeune homme, une jeune personne n'ont-ils pas recours, pour cacher leurs intrigues, pour tromper la vigilance de leurs parents !

2° La prodigalité, la dissipation, et, par une suite nécessaire, la pauvreté et la ruine des maisons les plus aisées et même les plus opulentes. Rappelez-vous l'Enfant prodigue, qui mangea tout son bien en débauches (1), et fut ensuite réduit à envier les restes de la nourriture qu'on donnait à des porceaux.

3° Les trahisons, les perfidies. Rappelez-vous la trop célèbre Dalila qui, déjà armée du ciseau fatal, se jouait par de flatteuses paroles de la crédulité de Samson.

4° Le vol, les fourberies, les injustices. Pour entretenir leurs mauvais commerces, les libertins pillent les biens de leurs parents, de leurs amis, et s'accoutument à dérober partout où ils peuvent.

5° Les fureurs de la jalousie et de la vengeance. Que de fois on a vu des rivaux, armés pour un abominable sujet de querelle ! Que de femmes de Putiphar, pour cacher leurs odieux projets, ont fait gémir l'innocence !

6° La désolation, l'opprobre des familles, la division dans les ménages. Quelle affliction, quel déshonneur pour de malheureux parents, lorsqu'ils voient se flétrir, par une passion criminelle, cette couronne d'innocence qui ornait le front d'enfants tendrement chéris ! Que d'espérances trompées ! que de rêves de bonheur évanouis ! Quel dé-

(1) Dissipavit substantiam suam vivendo luxuriosè. *Luc.*, xv, 13.

chirement de cœur, lorsque le scandale s'attache à leur nom !

7° Les duels, les empoisonnements, les assassinats, les parricides. Entrez dans les cours d'assises : voyez-vous ces malheureux, que la passion a conduits sur la fatale sellette, pour les faire passer de là à l'échafaud. C'est un ami qui a égorgé son ami, pour une honteuse rivalité ; c'est une épouse adultère, qui n'a pas reculé devant le fer ou le poison, pour rompre un lien détesté et s'ouvrir ainsi un chemin de sang à une alliance criminelle ; c'est un fils dénaturé, qui a eu l'audace d'attenter à la vie de l'auteur de ses jours, pour se débarrasser d'une surveillance qui mettait obstacle à sa fougueuse passion.

8° Enfin, ce péché a été la cause des plus grands crimes qui ont désolé le monde, de guerres atroces, du bouleversement des empires ; et ses ravages sont écrits, en caractères de boue et de sang, dans l'histoire de tous les peuples.

C'est dès l'âge le plus tendre qu'on doit s'appliquer à réprimer cette passion ; plus tard il est presque impossible de la dompter. Les meilleurs remèdes qu'on puisse y opposer sont de jeûner, de prier, d'éviter les mauvaises compagnies, de se mettre sous la protection spéciale de Marie, et de l'invoquer souvent, surtout au moment des tentations. Il faut bien se garder de compter sur ses forces, sur sa vertu ou sa sainteté ; car, certes, on est bien loin d'avoir la force de Samson, la sainteté de David, la sagesse de Salomon ; et, lorsqu'on voit ces illustres personnages se laisser séduire par ce vice, ne doit-on pas se défier de soi-même et éviter avec le plus grand soin tous les dangers ? Mais nous développerons plus longuement cette matière à l'explication du sixième commandement.

D. Quelle est la vertu opposée à la Luxure ?

R. La Chasteté.

La Chasteté est une vertu par laquelle on s'abstient des

plaisirs illicites de la chair, et on use modérément de ceux qui sont légitimes. Elle nous fait résister à la véhémence des passions; elle préserve le corps des souillures de la concupiscence charnelle, et l'esprit de toute concupiscence impure.

La Chasteté parfaite, qu'on nomme virginité, est la plus belle des vertus. Tertullien l'appelle la fleur des mœurs, l'honneur du corps, la gloire des deux sexes, le fondement de la sainteté. Elle élève l'homme à la dignité des anges, en lui faisant mener une vie dégagée des passions charnelles, et supérieure aux plaisirs des sens. On pourrait même dire qu'elle élève l'homme au-dessus des anges, en lui faisant remporter des victoires, dont les anges ne sont pas capables; car, étant de purs esprits, ils ne peuvent éprouver les combats que la chair corrompt par le péché originel livré continuellement à l'homme. C'est donc à bon droit que les vierges sont regardés comme les anges de la terre. Bien plus, la Chasteté nous rend semblables à Dieu (1). En quoi, en effet, peut-on mieux se rapprocher de la pureté incréée, que par la pureté créée à laquelle s'élèvent les personnes vierges d'esprit et de corps?

C'est parce que cette vertu spiritualise, en quelque sorte, tout l'homme, que Notre-Seigneur en a fait la plus grande estime. Il a choisi pour mère une vierge; parmi ses disciples, le plus tendrement chéri a été toujours vierge; il daigne honorer du nom d'épouses les âmes pures; et il les admet, en cette qualité, à ses plus intimes communications. Dans le ciel, ce sont les vierges qui composent sa cour, et qui l'accompagnent partout où il va (2).

Mais cette vertu si admirable, si excellente, qui fait les délices du paradis, est, en même temps, de la plus grande fragilité. Un souffle la ternit, le moindre contact suffit pour la flétrir et lui faire perdre sa blancheur. Voici quel-

(1) *Incorruptio autem facit esse proximum Deo. Sap., vi, 20.*

(2) *Sequuntur Agnum quòcumque ierit. Apoc., xiv, 4.*

ques moyens des plus efficaces pour la conserver sans tache :

1° Veiller exactement sur tous ses sens, et particulièrement sur celui de la vue, à l'exemple du saint homme Job, qui avait fait un accord avec ses yeux, pour ne pas même penser à une vierge (1). C'est le plus souvent par la vue, que le péché impur entre dans un cœur.

2° Traiter rudement le corps, fuir les délices, ne rien accorder à la sensualité. Quand on flatte la chair, elle se révolte, tandis qu'au contraire, en la mortifiant, l'esprit se fortifie. C'est par l'austérité des jeûnes et des veilles, dit saint Jérôme, qu'on repousse les flèches ardentes du démon.

3° Se défier de soi-même et fuir les occasions. Qu'est-ce que toute la force de l'homme ? Une cire molle, qui se fond aisément aux premières ardeurs du feu ; un bouclier de verre, que le moindre trait de la tentation met en pièces. Il ne faut souvent qu'une légère imprudence, pour enflammer l'imagination, soulever les sens, et mettre la vertu dans le plus grand danger. C'est pourquoi le Saint-Esprit nous avertit que le sage craint et évite le péril (2). C'est dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie qu'est notre plus sûr asile contre les pièges et les assauts de l'esprit impur.

4° Implorer le secours d'en haut ; car si Dieu ne nous tend la main, nous risquons beaucoup de tomber dans l'abîme. Adressons-nous donc à celui qui a le pouvoir de nous sauver, lui disant avec le prophète : « Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, car je suis faible et languissant (3). »

Que le Seigneur Jésus, qui se plaît au milieu des lis, éloigne de nous les pensées et les désirs immondes. Qu'il revête nos âmes de la robe splendide de la Chasteté ; qu'il embellisse nos corps de la verdure de la pureté, afin que

(1) *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine. Job., xxxi. 1.*

(2) *Sapiens timet et declinat à malo. Prov., xiv, 16.*

(3) *Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum. Psal. vi, 2.*

nous construisions ainsi, dans toute notre personne, une demeure agréable au Saint-Esprit <sup>3</sup>.

### TRAITS HISTORIQUES.

1. Les malheureux qui, après s'être livrés au vice impur, sont punis par où ils ont péché, c'est-à-dire dans leur propre chair, peuvent bien dire avec mille fois plus de raison que le roi David : « A la vue de votre colère, ô mon Dieu, il n'est resté rien de sain dans ma chair ; il n'y a plus de paix dans mes os (1). »

Un père, voyant les passions naissantes de son fils, n'épargna rien pour le contenir ; mais enfin, malgré tous ses soins, le sentant prêt à lui échapper, il s'avisa de le mener dans un hôpital, destiné à la guérison de ces maladies infâmes, qui sont le fruit du libertinage. Sans le prévenir de rien, il le fit entrer dans une salle, où une troupe de ces malheureux expiaient, par la cure la plus douloureuse, leurs crimes et leurs débauches. A ce hideux aspect, qui révoltait à la fois tous les sens, le jeune homme frémit d'horreur, pâlit et fut près de tomber. « Va, misérable débauché, lui dit le père d'un ton véhément, suis le vil penchant qui t'entraîne ; bientôt tu seras trop heureux d'être admis dans cette salle, où, victime des plus infâmes douleurs, tu forceras ton père à remercier Dieu de ta mort. » Ce peu de paroles, jointes à l'énergie du tableau qui frappait le jeune homme, firent sur lui une impression qui ne s'effaça jamais. Destiné, par son état, à passer sa jeunesse dans les garnisons, il aima mieux essayer les railleries de ses camarades, que d'imiter leur libertinage. Il se distingua toujours par ses mœurs et par sa bravoure.

2. L'impénitence finale est bien souvent le fruit de ce vice. En voici un exemple, tiré du procès de la canonisation de saint François de Borgia. Un gentilhomme espagnol, après avoir été l'esclave du démon de l'impureté, fut frappé d'une maladie mortelle. En vain entreprit-on de le résoudre à laver ses souillures dans les eaux salutaires de la pénitence : le seul nom de confession lui était insupportable. Saint François de Borgia, qui était alors en Espagne, ayant appris cette obstination, se prosterna devant un crucifix, et, les larmes aux yeux, il pria le Sauveur de ne pas laisser périr une âme, qu'il avait rachetée de son sang. Chose étonnante ! il entend une voix qui lui dit : « Allez, François, allez trouver ce malade et exhortez-le à la pénitence. » Le saint y va ; mais, tentative inutile ! le malade, déjà

(1) Non est sanitas in carne meâ à facie iræ tuæ ; non est pax ossibus meis. *Psal.* xxxvii, 3.

entre les bras de la mort, ne peut souffrir qu'on lui parle de confession François se retire, et, prosterné de nouveau devant le Sauveur crucifié, il le conjure par son sang et par sa mort d'amollir cette âme endurcie. La même voix se fait entendre une seconde fois, et lui dit : « Retournez vers le malade, et portez avec vous ce crucifix ; il faudrait qu'il fût bien résolu de se perdre, s'il ne voulait pas se convertir à la vue d'un Dieu qui l'a aimé jusqu'à la mort ! » Il refuse cependant de se rendre. François lui montre son crucifix, qui, par miracle, parut tout à coup déchiré de plaies et tout couvert de sang : vains efforts de la grâce ! Le saint emploie toute l'effusion de son zèle et de sa charité ; il le prie, il le conjure, par les plaies de Jésus-Christ et par le sang dont il le voit tout couvert, d'avoir pitié de son âme. Il est plus insensible que les rochers qui se fendirent, lorsque le sang de l'Agneau divin coula sur le Calvaire ; il meurt, ce malheureux, frémissez impudiques, il meurt en blasphémant et en reniant son Créateur.

*Les Sept Péchés.*

3. Une maxime d'un célèbre philosophe de l'antiquité (1) était que *la Chasteté est le plus grand ornement d'une belle vie*. Tous les peuples civilisés ont attaché le plus grand prix à la vertu de pureté ; et l'histoire profane nous a conservé à ce sujet quelques beaux exemples. Mais aucun d'eux, même parmi les plus vantés, n'est comparable à ceux que nous lisons dans nos livres sacrés ou dans l'histoire du christianisme. Citons d'abord de l'Ancien Testament les deux traits si admirables de Joseph et de Susanne.

Joseph, ayant été vendu par ses frères à des marchands Ismaélites, fut conduit en Égypte et revendu à Putiphar, capitaine des gardes de Pharaon, roi d'Égypte. Bientôt il gagna la confiance de son maître, qui le fit intendant de ses autres domestiques. Mais il ne resta pas longtemps en faveur ; Dieu avait résolu de mettre sa vertu à l'épreuve. La femme de Putiphar, éprise de sa beauté, voulut en faire le complice de sa passion. Elle mit en œuvre tous les artifices pour l'entraîner dans ses projets criminels ; et, un jour qu'elle l'avait trouvé seul, elle employa toute sorte de violences pour l'entraîner au mal. Lui, insensible à des provocations que l'inexpérience de son âge, que l'ardeur naturelle à la jeunesse pouvait rendre plus dangereuses encore, s'échappa d'auprès de l'impudique, lui abandonnant son manteau, par lequel elle l'arrêtait, mais, revêtu de sa chasteté, dit saint Jean Chrysostome, comme d'une pourpre royale. « Comment pourrais-je commettre un si grand crime, disait ce saint jeune homme, e pécher contre mon Dieu ? » L'amour irrité, se changeant en fureur, ne respire plus que vengeance. Pour punir le jeune Hébreu

(1) Bacchylide.

de son invincible chasteté, l'Égyptienne arme contre lui la crédulité de son époux, à qui elle persuade, par un récit mensonger, que son esclave a voulu attenter à son honneur; et, pour preuve de son accusation, elle produit sous ses yeux le manteau qui se trouvait dans ses mains impures. C'en fut assez pour déterminer la conviction d'un juge prévenu, qui, sans autre examen, sans entendre ni interroger l'accusé, le fit jeter, chargé de chaînes, au fond d'un cachot. Ainsi le vertueux Joseph, martyr de la pureté, fut confondu dans une prison avec des malfaiteurs; et il ne se permit aucune révélation pour venger son innocence.

L'année 606 avant Jésus-Christ, vivait, à Babylone, un homme nommé Joachim. Il avait épousé une femme admirablement belle, appelée Susanne, fille d'Helcias. Elle avait été parfaitement élevée par ses parents, non selon les vanités du monde, mais selon la vérité de la loi de Dieu. Tandis qu'elle vivait dans la réputation que sa chasteté lui avait acquise, deux vieillards, qui avaient été nommés juges pendant la captivité de la nation juive à Babylone, entreprirent de la corrompre. Ils allaient souvent chez Joachim, son mari, où ils la voyaient; et, cette femme ayant une chasteté égale à sa beauté, ils furent plus touchés de sa beauté pour tâcher de la pervertir, que de sa chasteté pour l'imiter. La pudeur étouffa assez longtemps leur passion criminelle. Ils étaient tous deux blessés, et ils rougissaient de s'entr'avouer la plaie honteuse qu'ils nourrissaient dans leur cœur. Mais, enfin, ils se découvrirent l'un à l'autre leur pensée secrète, et ils formèrent entre eux le détestable dessein de surprendre Susanne, lorsqu'elle se baignerait seule dans son jardin.

Or, il arriva un jour que Susanne entra dans le jardin, selon sa coutume; il n'y avait alors que les deux vieillards, qui y étaient cachés et qui l'observaient. Comme il faisait chaud, elle voulut se baigner, et dit à ses deux suivantes d'aller chercher l'huile de parfum, dont elle se servait dans le bain. Aussitôt que ces deux filles se furent éloignées, les deux vieillards sortirent de leur cachette et coururent vers Susanne. Ils lui découvrirent leur infâme passion; et la menacèrent, si elle résistait, de déposer publiquement qu'ils avaient trouvé un jeune homme avec elle, et que c'était pour cela qu'elle avait renvoyé ses suivantes.

Susanne, ayant les larmes aux yeux et Dieu présent à la pensée, leur répondit, en jetant un profond soupir :

— Je ne vois que péril et qu'angoisse de toutes parts, car si je fais ce que vous désirez, je suis morte; et, si je ne le fais point, je n'échapperai pas de vos mains. Mais j'aime mieux tomber entre vos mains étant innocente, que de commettre un péché devant le Seigneur qui me voit.

La honte et le dépit d'être méprisés succédèrent à la brutale pas-

sion de ces vieillards. Ils poussèrent aussitôt de grands cris ils ouvrirent les portes du jardin, et dirent à tous ceux qui accoururent qu'ils avaient surpris Susanne en adultère, qu'ils avaient trouvé un jeune homme avec elle, qu'ils s'étaient efforcés de le retenir, mais qu'étant plus fort qu'eux, il s'était sauvé. Et ils commandèrent que le lendemain on fit paraître Susanne devant eux, pour être jugée.

Cependant toute la famille de Susanne était dans les pleurs et la consternation. la voyant accusée d'un si grand crime. La réputation de sa pureté était grande, mais l'innocence de sa vie était accablée par l'autorité de ses juges.

Quand Susanne se présenta, elle vint accompagnée de son père et de sa mère, de ses enfants et de toute sa famille. Comme elle avait le visage couvert d'un voile, les deux vieillards commandèrent qu'on le lui ôtât, pour satisfaire, au moins en cette manière, leur passion infâme et cruelle, qui allait se venger de sa chasteté, en lui faisant perdre la vie. Susanne cependant levait en pleurant les yeux vers le ciel, et espérait en Dieu contre l'espérance même. Elle le prit publiquement à témoin de son innocence et de la malignité de ses accusateurs, et elle protesta qu'elle mourait, sans être coupable du crime qu'on lui imputait.

Le Seigneur exauça sa prière.

Tandis qu'on la conduisait au supplice pour être lapidée, Dieu suscita le prophète Daniel, alors âgé seulement de douze ans, lequel, pénétré de l'Esprit-Saint, s'écria au milieu du peuple :

— Je suis innocent du sang de cette femme.

Tout le peuple se tourna vers lui et lui dit :

— Que veulent dire ces paroles que vous venez de prononcer ?

Daniel répondit :

— Êtes-vous si insensés, enfants d'Israël, que d'avoir ainsi, sans juger et sans connaître la vérité, condamné une fille d'Israël ? Retournez pour la juger de nouveau, car ses accusateurs ont porté un faux témoignage contre elle.

A ces mots, le peuple se hâta de rebrousser chemin. Et les anciens invitèrent Daniel à s'asseoir parmi eux, et à dire et faire ce qu'il croirait convenable.

— Qu'on sépare les deux témoins, dit le jeune homme, et je les interrogerai ; qu'on les amène l'un après l'autre.

Il fut obéi. Au premier qui comparut, il dit :

— Si vous avez surpris cette femme avec un jeune homme, sous quel arbre les avez-vous vus parler ensemble ?

Il lui répondit :

— Sous un lentisque.

Après l'avoir fait retirer, Daniel commanda qu'on fit venir l'autre. et il lui posa la même question. Celui-ci répondit :



— Je les ai surpris comme ils se parlaient sous un chêne.

A ces mots, un cri de joie retentit dans toute l'assemblée ; et le peuple bénit Dieu qui sauve ceux qui espèrent en lui. L'innocence de Susanne fut proclamée ; et les deux vieillards, convaincus par leur propre bouche d'avoir porté un faux témoignage, et de plus d'avoir tenté de corrompre la vertu de la chaste épouse de Joachim, furent condamnés à mort, et souffrirent le même supplice qu'ils avaient voulu lui infliger.

Susanne loua Dieu, non pour lui avoir sauvé la vie, qu'elle eût perdu honteusement étant innocente ; mais de ce qu'il lui avait donné assez de force pour ne point succomber à une si grande tentation. Elle est la gloire de son sexe, comme ces détestables vieillards se peuvent appeler la honte de l'humanité. Ils étaient juges ; ils commandaient au peuple avec une grande autorité, et ils emploient toute la considération que leur âge et leur dignité leur procurent, pour donner du poids à leurs insinuations infâmes, et pour faire tomber cette âme si pure dans le même abîme où ils s'étaient jetés volontairement. Voilà pourtant à quel degré de perversité peut précipiter le vice honteux de la Luxure.

On a souvent comparé à Susanne cette fameuse Lucrece, dont les Romains ont fait de si grands éloges. Mais tout l'avantage de la comparaison est en faveur de la première. Lucrece préféra la vie à la vertu, et s'en priva ensuite, dans l'accès d'un inutile désespoir ; Susanne aima mieux mourir et essayer le reproche du crime que de le commettre. On connaît ces beaux vers latins :

*Casta Susanna placet : Lucretia, cede Susannæ ;  
Tu pest, illa mori maluit ante scelus.*

Saint Jérôme, parlant de la cruelle persécution de l'empereur Dèce contre les chrétiens, rapporte la victoire d'un jeune homme sur la tentation la plus violente et la plus délicate qui ait peut-être jamais été. Il fut mené par ordre du juge dans un jardin délicieux, au milieu de lis et de roses, près d'un ruisseau qui coulait avec un doux murmure, au milieu d'arbres agités par les zéphyrs. Là, on l'étendit sur un lit très-doux, où on l'attacha avec des liens de soie, et il fut laissé seul en cet état. On fit venir ensuite une courtisane qui le sollicita au mal, avec toute l'impudeur et tous les attraits que la passion peut suggérer. Le jeune chrétien, ne sachant comment résister aux attaques de la volupté, poussé alors par l'esprit de Dieu et par un courage héroïque, se coupa la langue avec les dents, et la cracha au visage de cette infâme créature, qui fut contrainte de s'éloigner.

Une des religieuses du bienheureux Robert d'Arbrisselles, ayant inspiré une passion criminelle à un prince et ayant appris de la

bouche d'un de ses courtisans, qui cherchait à lier un rendez-vous entre elle et son maître, que c'était *ses deux beaux yeux brillants comme deux soleils*, qui avaient charmé ce prince, demanda quelques instants, pour se mettre en état de répondre à cette déclaration d'amour ; et, s'étant arraché les yeux avec un couteau, elle revint dans le moment les porter sur une assiette au médiateur de l'intrigue, le priant d'en faire présent au prince qui en était épris.

Bernard Calvonijs, abbé de Sainte-Croix, de l'ordre de Cîteaux, et depuis évêque de Vicence, étant allé loger dans un château, quelques jeunes personnes qui y étaient, charmées de la beauté de son visage et surtout de ses dents, formèrent à son égard des désirs contraires à la pudeur. A peine l'eut-il appris, qu'il saisit une pierre avec laquelle il se cassa, devant elles, toutes les dents, et, les leur jetant : « Voyez, misérables, leur dit-il, la beauté d'une chose qui est destinée à la pourriture ! » Ce trait de continence leur inspira tant de confusion, que deux d'entre elles se firent religieuses.

Saint Bernardin de Sienne fit paraître, dès son bas âge, la plus grande inclination pour la vertu. L'innocence et la pureté de ses mœurs paraissaient dans toutes ses paroles et dans toutes ses actions. Il avait une horreur particulière pour tout ce qui pouvait blesser la chasteté ; et, lorsqu'il échappait quelque parole libre à ses compagnons, il en rougissait pour eux, de sorte que sa présence seule les retenait dans les bornes de l'honnêteté et de la bienséance. Il était si sérieux et si ferme sur ce point, qu'il ne pouvait contenir son zèle, lorsqu'on n'écoutait pas ses remontrances et que son air sévère ne suffisait pas. Il couvrit un jour de confusion un homme d'un certain rang, qui avait lâché devant lui une parole deshonnête ; ce qui fit qu'il vécut toujours depuis dans une retenue exemplaire.

#### BAILLET.

Les richesses et la beauté d'Agnès portèrent plusieurs jeunes gens des premières familles de Rome à la rechercher en mariage ; mais elle répondit constamment à tous qu'elle avait consacré sa virginité à un époux céleste et invisible aux hommes. Ses amants revinrent inutilement à la charge ; il leur fut impossible de la gagner. Alors, ils la dénoncèrent au juge comme chrétienne, se flattant que sa résolution ne tiendrait pas contre les menaces et l'appareil des tourments. Mais Agnès montra, dans un corps faible et délicat, une âme intrépide qui ne soupirait qu'après le martyre. On eut beau exposer à ses yeux les ongles de fer, les chevalets et tous les instruments qui servaient aux supplices, la jeune vierge ne perdit rien de la sérénité de son visage. On la traîna devant les idoles, pour la forcer à leur offrir de l'encens ; mais elle ne leva la main que pour faire le signe de la croix. Le juge, voyant l'inutilité de toutes ses mesures, menaçait la sainte de l'envoyer dans un lieu de débauche, où cette chasteté

qu'elle prisait tant, serait exposée aux insultes d'une jeunesse libertine. « Jésus-Christ, répondit Agnès, est trop jaloux de la pureté de ses épouses, pour souffrir que cette vertu leur soit ravie ; il en est lui-même le gardien et le protecteur. Vous pouvez répandre mon sang ; mais, pour mon corps qui est consacré à Jésus-Christ, jamais vous ne serez maître de le profaner. » Le juge, transporté de colère, exécuta la menace qu'il avait faite. Agnès fut conduite dans un lieu de prostitution ; mais Dieu imprima sur l'esprit de tous les libertins qui s'y trouvaient présents, un tel respect pour elle qu'ils ne purent la regarder sans frayeur. Un d'entre eux, plus effronté que les autres, se sentit frapper les yeux par un éclat de feu, qui le renversa par terre, aveuglé et à demi mort. Ses compagnons effrayés, l'ayant relevé, le portèrent à la sainte qui, par ses prières, lui rendit sur-le-champ la vie et la santé ; ce qui opéra la conversion de ce débauché. Le juge n'en devint que plus furieux ; il condamna la jeune vierge à être décapitée. Arrivée au lieu du supplice, elle fit une courte prière, puis elle baissa la tête, tant pour adorer Dieu que pour recevoir le coup qui consumma son sacrifice. Les spectateurs ne purent retenir leurs larmes en la voyant, dans une extrême jeunesse, chargée de fers et intrépide sous la main tremblante du bourreau. Elle n'avait que treize ans, lorsqu'elle donna sa vie pour Jésus-Christ. On l'a toujours spécialement invoquée, avec la Mère de Dieu et avec sainte Thècle, pour obtenir la vertu de pureté.

Les jeunes personnes de notre pays ont pour patronne particulière sainte Procule, née à Rodez, d'une famille illustre. Dès son enfance, ambitionnant l'honneur d'être l'épouse de Jésus-Christ, elle mit tous ses soins à lui plaire, foulant aux pieds tous les plaisirs sensuels et les vains ornements du monde. Quand elle fut en âge d'être mariée, ses parents lui trouvèrent un riche parti. On avait déjà fixé le jour des noces ; mais Procule, toujours ferme dans sa résolution, pria le Seigneur avec les plus vives instances de ne pas permettre qu'elle perdît le trésor de sa virginité. Ne sachant où fuir, ni comment rompre le mariage projeté, elle se décida, après avoir longuement consulté le Seigneur, à quitter le pays. Au sortir de la maison paternelle, elle erra longtemps sans savoir où diriger ses pas, jusqu'à ce qu'enfin elle arriva sur le territoire de Gannat, dans le diocèse de Clermont, où elle vécut quelque temps inconnue. Cependant celui à qui elle avait été fiancée s'étant mis à sa poursuite, la découvrit après de longues recherches : et ne pouvant, ni par menaces, ni par caresses, l'amener à ses desseins, il s'oublia jusqu'au point de porter la main sur elle ; et il finit, dans un accès de fureur, par lui trancher la tête. Alors eut lieu un miracle des plus extraordinaires. Par les soins de l'ange gardien de cette illustre vierge, sa tête, séparée du tronc, fut déposée entre ses mains, et Procule, continuant tou-

jours à parler et à marcher, arriva ainsi jusqu'à l'église de Gannat, qui était éloignée de plus de cent pas du lieu où elle avait été frappée. Malgré le prodige dont ils étaient témoins, quelques insolents ne laissèrent pas que d'injurier la vierge martyre ; mais ils en furent sévèrement punis de Dieu, qui les condamna, eux et leurs descendants, à une extrême pauvreté et à une perpétuelle infamie. Un saint prêtre, nommé Paul, reçut Procule au moment où elle entrait à l'église, et lui rendit les honneurs de la sépulture avec toute la pompe possible. L'église de Saint-Amans possède une relique insigne de cette vierge ; et, tous les ans, le jour de sa fête, qui a lieu le 3 septembre, on l'expose à la vénération des fidèles.

*Légende du Propre.*

Le bienheureux François d'Estaing aimait la sainte vertu d'un amour tout extraordinaire ; l'horreur pour le vice impur était, en quelque sorte, né avec lui. On a remarqué que non-seulement il ne voulait pas voir les personnes qui pouvaient être un sujet de tentation, mais qu'il ne voulait pas même en être vu. Il ne gardait pas seulement ses yeux et son cœur, mais il semblait encore craindre que la vue de son corps ne fût pour les autres une occasion de chute ou de désordre. Il était encore enfant, lorsqu'un jour, au château des Bourines, qui appartenait à la maison d'Aubrac et où son oncle passait ordinairement l'hiver, il ne voulut jamais embrasser les dames qui étaient venues rendre visite à ses parents ; et, comme sa mère le pressait beaucoup d'accomplir ce qui était alors un devoir de civilité, il lui répondit avec fermeté que, sauf ses bonnes grâces, il n'en ferait rien. Il quitta aussitôt la compagnie et s'enfuit hors de la salle. Lorsque ces dames furent sur le point de prendre congé, une d'entre elles, sa proche parente, essaya de le surprendre et de l'embrasser sans qu'il s'en aperçût ; mais le saint enfant la prévint, et il couvrit tout son visage de ses deux mains. Il n'avait alors que douze à treize ans. Depuis ce jour, on n'exigea plus de lui cette espèce de civilité, qui faisait souffrir sa modestie. Sa mère elle-même avait égard à cette délicatesse ; et, pour ne pas alarmer sa pudeur, se contentait de le baiser au front : encore ne le faisait-elle qu'avec réserve et une sorte de respect.

*Vie du Bienheureux.*

## QUATRIÈME INSTRUCTION

De l'Envie. — Ses causes et ses diverses espèces. — Malice et noirceur de l'Envie. — Péchés qui en naissent. — Remèdes. — De la charité fraternelle.

**D.** Qu'est-ce que l'Envie ?

**R.** L'Envie est un déplaisir que nous ressentons des avantages spirituels et temporels du prochain.

Il y a dans l'envieux un double sentiment de plaisir et de peine, de joie et de chagrin. De plaisir, à la vue du mal qui arrive aux autres : il éprouve une joie maligne de les voir humiliés, abaissés, ruinés, comme si leur abaissement pouvait le relever lui-même. De peine, à la vue de leur prospérité : un noir chagrin le ronge, quand ils sont aimés, estimés, honorés, comme si leur gloire tournait à sa honte et leur bonheur à son détriment. Ces deux sentiments marchent toujours de pair, car celui qui se complait dans le mal d'autrui est pareillement jaloux de son bien. Oh ! l'étrange crime que l'Envie, s'écrie saint Grégoire de Nysse ! En vouloir à quelqu'un, parce qu'il n'est pas malheureux ! Le haïr, non pas pour en avoir été offensé, mais parce qu'il est dans la prospérité ! Quoi de plus absurde et de plus condamnable qu'un plaisir provenant du mal d'autrui, lors même qu'il ne nous procure aucun bien ; et qu'une tristesse provenant de la félicité des autres, lors même qu'elle ne diminue en rien la nôtre !

Remarquons ici qu'il n'y a point de péché à être fâché de la prospérité d'un homme, qui ne s'en sert qu'au détriment du bien public. On peut très-bien, dans ce cas, et on doit même s'attrister de son élévation et de sa puissance, souhaiter qu'il soit humilié, afin qu'il ne soit plus en état de nuire, et qu'il rentre en lui-même. Il n'est pas non plus défendu de désirer de jouir des mêmes avantages que les autres, pourvu toutefois qu'on ne cherche pas à les en pri-

ver eux-mêmes et qu'on ne leur porte aucun préjudice, en faisant ses efforts pour se les procurer. C'est là une émulation très-permise et même très-louable, lorsqu'elle a pour objet les biens spirituels; elle nous a été donnée par le ciel, pour nous pousser aux actions généreuses et chrétiennes. Tout son désir, c'est de pratiquer la vertu, c'est d'aimer Dieu et de l'aimer de tout son cœur. C'est pourquoi elle porte envie à ceux qui l'aiment plus qu'elle, car, dit saint Liguori, elle voudrait surpasser en amour les Séraphins mêmes. Mais désirer les avantages des autres à leur préjudice, prendre ombrage de leurs succès, se faire un tourment de leur bonheur et un plaisir de leurs revers, voilà le péché d'Envie. Ainsi l'Envie dérive de la félicité du prochain, comme l'ombre de la lumière.

L'Envie a pour principe l'orgueil, et quelquefois aussi la sensualité ou l'avarice. C'est parce qu'on s'estime trop soi-même, qu'on est fâché du mérite et des succès des autres. L'attachement excessif qu'on a pour les plaisirs et les richesses, fait aussi qu'on voudrait en avoir seul la possession. Tout pour moi, rien pour autrui, c'est la devise de l'envieux et de l'égoïste.

Ce vice naît avec l'homme, et se manifeste jusque dans l'âge le plus tendre. Voyez cet enfant, encore sur le sein de sa mère, qui fixe ardemment les yeux sur le jouet, qu'un autre enfant tient entre ses mains et qu'il cherche à lui ravir : il pleure, il crie; et, s'il parvient à obtenir ce qu'il désire, le voilà aussitôt content et joyeux. Il suit, sans qu'il le sache, ce funeste penchant que nous appelons Envie. A mesure qu'il grandit, cette passion se développe; vous l'entendrez peut-être se plaindre de ce que toutes les faveurs sont pour ses frères; on n'a, dit-il, d'égards que pour eux, on leur donne les plus beaux habits; à eux les soins les plus empressés, les attentions les plus tendres; pour lui, on le néglige, on l'abandonne. D'où viennent ces murmures? De l'Envie qui le possède. Suivez-le à l'école: il voit d'un œil jaloux les progrès de ses compa-

gnons. Il va même quelquefois jusqu'à concevoir une sorte d'aversion contre ceux qui l'emportent sur lui. S'il n'occupe pas de bonnes places, s'il ne reçoit pas les mêmes récompenses que ses condisciples, il s'imagine toujours qu'on lui fait des passe-droits, tandis qu'il ne devrait accuser que sa faiblesse ou son Envie. Au temps de l'enfance et de la jeunesse, où tout est distraction, l'Envie ne peut pas être encore un sentiment bien profond, et on peut y remédier plus aisément; mais plus tard, si on n'y prend garde, elle s'insinue dans le cœur, elle le dévore, et il est bien difficile de la détruire.

L'Envie est le péché de tous les états. Parcourez, en effet, toutes les classes de la société, et vous verrez ce vice répandre partout son venin, dans les rangs les plus élevés comme dans les conditions inférieures. Il se glisse, il exerce les plus affreux ravages :

Parmi les gens en place, au sein de l'opulence, au faite même de la gloire et des honneurs, parmi des hommes auxquels tout semble sourire, et qu'on croirait n'avoir rien à envier. Il n'est pas rare de les voir tristes, taciturnes; un secret dépit les ronge. Et pourquoi? Parce qu'ils sont jaloux. Une préférence donnée à un autre, une dignité qu'ils ambitionnaient, et qu'un concurrent plus heureux a obtenue, en voilà assez pour empoisonner toutes leurs jouissances.

Dans les professions libérales, entre les hommes de loi, les médecins, les littérateurs, les artistes. Trop souvent, ils se déprécient les uns les autres; tout en se témoignant de la déférence, lorsqu'ils se rencontrent en public, ils cachent sous les dehors de la politesse un cœur ulcéré; et, à la première occasion qui se présente, ils se déchirent impitoyablement.

Entre gens du même métier, parmi les ouvriers, les commerçants. Ils cherchent à se supplanter, à s'enlever des pratiques. Rien de bon que ce qui vient de chez eux; les marchandises des autres ne valent rien; les ouvrages qu'ils

confectionnent sont pleins de défauts. Il arrive, par une juste punition du Ciel, qu'en déprimant les autres, ils perdent eux-mêmes toute considération.

Entre voisins. On devrait vivre en paix, entretenir de douces relations, se rendre mutuellement service ; et quelquefois on daigne à peine se parler ; on voudrait s'arracher mutuellement le bien que l'on possède. Ce champ est d'un bon rapport ; oh ! si je pouvais le joindre à mon héritage ! Cette maison serait bien à ma convenance ; ah ! si le voisin pouvait être forcé à la vendre ! N'est-ce pas là un langage assez commun ? Mais est-ce le langage de la charité

Entre amis. L'envie rompt les liaisons qui semblaient les plus solides. Pourquoi ce jeune homme fuit-il ce compagnon, dont la présence lui était naguère si agréable ? C'est qu'il ne peut souffrir qu'il se distingue par ses talents, par ses bonnes manières, par ses belles qualités ; et la plus grande froideur, peut-être même une haine profonde, a fait place à la plus parfaite intimité. Et cette jeune personne, pourquoi a-t-elle l'air sombre, inquiet ? Pourquoi ce nuage de tristesse qui l'entoure jusqu'au sein des fêtes les plus riantes ? Ah ! c'est qu'elle a vu une de ses compagnes plus estimée, plus recherchée qu'elle ; et elle ne peut lui pardonner le moindre de ses avantages ; elle est jalouse de sa beauté, jalouse de ses habits, jalouse de son esprit ; tout l'importune, tout l'irrite.

Entre parents. Dans une famille, tout doit être commun, la joie et la tristesse, la prospérité et les revers, comme s'il n'y avait qu'un cœur et qu'une âme. C'est ce qui a lieu partout où règne l'esprit du christianisme. Mais que de fois aussi on voit le frère jaloux des succès de son frère ! Que de rivalités entre les sœurs ! Et, si un père, une mère ont la faiblesse de marquer une trop grande prédilection pour quelqu'un de leurs enfants, que de chagrins ils s'attirent ! Comme l'Envie est habile à envenimer leurs actions, même les plus innocentes !

Entre époux. La plus terrible, la plus cruelle de toutes



les jalousies, c'est celle de l'amour. Certainement, un mari est bien à plaindre, lorsque sa femme est sans cesse en observation auprès de lui, pour entendre ce qu'il dit, voir ce qu'il fait, scruter ses regards, épier tous ses mouvements, tous ses gestes, toujours prête à se formaliser de la moindre chose. Mais mille fois plus à plaindre est la femme, qui a le malheur d'être unie à un mari jaloux. Alors celui qui devrait être sa consolation et son appui, devient pour elle un tyran. Il n'est pas de vexations auxquelles elle ne soit exposée; et combien n'en est-il pas qui sont devenues victimes des plus horribles fureurs<sup>1</sup>!

#### Malice et noirceur de l'Envie.

« Il n'y a rien de plus pernicieux que l'Envie, dit saint Basile; c'est la corruption des mœurs, la peste de la nature, l'ennemie des dons que Dieu répand sur les hommes, et une révolte contre cet Être suprême. » Elle est :

1<sup>o</sup> Directement opposée à la bonté divine. L'objet de sa haine est moins l'homme qu'elle attaque, que la Divinité elle-même, dont elle combat les desseins. Le Seigneur, étant la bonté par essence, se plaît merveilleusement à nous combler de ses dons, ne les distribuant pas avec mesure, mais les épanchant à pleines mains. Et voilà précisément ce qui fâche l'envieux; il voudrait que la graisse de la terre et la rosée du ciel fussent uniquement pour lui; il semble se plaindre de ce qu'il est moins favorisé que les autres, et il manque ainsi de soumission aux ordres de la Providence, qui veut que chacun soit content de son état.

2<sup>o</sup> Opposée aux sentiments de bienveillance que nous devons avoir les uns pour les autres. Le plus bel ornement du cœur de l'homme, c'est la bonté, la sensibilité; il est dans notre nature d'être affables, officieux, compatissants, parce que nous sommes enfants d'un même père, sujets aux mêmes misères et aux mêmes besoins, et qu'étant faits pour vivre en société, nous sommes obligés de nous prêter

une mutuelle assistance. Celui donc qui n'est pas dégradé par des passions perverses, se sent animé d'une noble ardeur pour rendre service à ses semblables (1). Deux choses nous portent à cette bienveillance : l'humanité et la charité. La première vient de la nature, la seconde est un effet de la grâce. Or, l'Envie détruit l'une et l'autre ; là où elle règne, il ne peut y avoir d'amour fraternel ; l'envieux n'aime pas (2). Son œil est méchant ; la vue du bien le blesse, la vue du mal le réjouit ; son cœur est dur comme le fer ; ce n'est pas du sang humain qui coule dans ses veines, mais un feu dévorant qui le mine et le consume, en l'irritant contre tout ce qui peut faire plaisir à ses semblables. Dans sa haine aveugle contre tout ce qui n'est pas conforme aux sombres dispositions de son esprit, il brise tous les liens de la société ; et c'est pour cela, comme l'a dit un Père de l'Église, qu'il doit être assimilé aux plus grands scélérats, aux parricides eux-mêmes (3). Saint Jean Chrysostome, développant la même idée, a dit que les envieux sont plus cruels que les bêtes féroces, semblables aux démons, et peut-être même pires (4).

*Pejores feris.* Plus cruels que les bêtes féroces, car celles-ci ne s'attaquent à nous que lorsqu'elles ont faim, ou que nous les provoquons, et elles ne font aucun mal à ceux qui les laissent tranquilles, ou qui leur donnent leur pâture. Mais l'envieux s'acharne même contre ses amis et contre ses bienfaiteurs, comme s'il pouvait trouver quelque soulagement dans la ruine de celui qu'il poursuit.

*Dæmonibus pares.* Semblables aux démons ; c'est par

(1) *Benigni quasi benè igniti. Guill. Paris., de Retrib. sanct.*

(2) *Ubi est invidia, amor fraternus esse non potest, quia qui invidet non amat. D. Aug., in Epist. Joan., tract. v.*

(3) *Summum inter se hominum vinculum est humanitas ; quod qui diruperit, nefarius et parricida existimandus est. Lact., Inst. div., l. VI, 10.*

(4) *Invidi pejores sunt feris, dæmonibus autem pares, et fortè deteriores. D. Chrys., Hom. 40, ad pop.*

L'Envie que les mauvais anges ont péché dans le ciel. Jaloux de ce que la nature humaine devait être élevée, en la personne du Verbe, à la plus haute dignité, ils refusèrent d'adorer le Fils de Dieu qui devait se faire chair, et ils aimèrent mieux se perdre et tomber dans l'abîme que de voir l'homme comblé de gloire (1). C'est encore par l'Envie qu'ils ont porté nos premiers parents à désobéir à Dieu, afin de leur ravir à la fois leur innocence et leur félicité. C'est aussi par l'Envie qu'ils nous font tous les jours une guerre si cruelle. Ne pouvant souffrir la munificence de Dieu à notre égard, ils se vengent sur l'homme, dans l'impuissance où ils sont de se venger sur Dieu. On dirait que tout leur bonheur consiste à faire du mal aux autres. Il en est de même de l'envieux, qui semble partager la haine de Satan et faire cause commune avec cet implacable ennemi du genre humain. Cherchez dans la nature, dit saint Jean Chrysostome, quelque être malfaisant auquel l'envieux puisse être comparé, il n'y en a pas ; son unique modèle est dans les enfers.

*Dæmonibus deteriores.* L'envieux va même plus loin que les démons ; car ceux-ci, tout méchants qu'ils sont, ne cherchent pas à se nuire les uns aux autres ; un démon ne porte point l'Envie à un autre démon, tandis que l'envieux s'acharne contre ses semblables ; et, quelque étroite liaison qu'il ait avec eux, il se dépîte de les voir dans l'honneur ou dans la prospérité (2).

3° Opposée à la paix et à la tranquillité de l'esprit. L'envieux en veut à son prochain ; et il s'en veut bien plus sûrement à lui-même. Car sa jalouse tristesse ne peut aucunement porter atteinte au bonheur d'autrui, tandis qu'elle fait son propre tourment. Il trouve en elle un bourreau

(1) Maluit in diabolum commutari, ne hominem plenum gloriâ videret. *D. Chrysol.*, serm. 148.

(2) Invidus ipso diabolo magis invidus est. *D. Chrys.*, hom. 41, in cap. XXI Math.

domestique, qui ne lui laisse aucun instant de repos. Pour mieux dépeindre les maux que cette funeste passion cause à l'envieux, on l'a comparée à un poignard caché, qui lui déchire le sein (1) ; à des crocs de fer qui lui labourent le corps (2). On peut dire encore que de même que les vipères déchirent en naissant le ventre de leur mère, ainsi l'Envie dévore le cœur qui l'a conçue. Quoi de plus funeste que cette passion ! s'écrie saint Basile. C'est le poison de la vie, le fléau de la nature, l'ennemie de Dieu et de ses grâces. Plus elle est violente, plus elle tourmente celui qui en est possédé. Comme les traits lancés avec force, lorsqu'ils rencontrent un corps dur et impénétrable, reviennent frapper celui qui les a lancés, ainsi les effets de l'Envie, sans nuire à ceux qu'elle attaque, ne font que blesser l'envieux. Enfin, les angoisses, les chagrins que cause ce vice odieux sont tels, qu'ils ont quelque rapport avec les tourments des damnés (3). Aussi c'est avec grande raison qu'un Père appelle ce péché le gage et les prémices des peines éternelles (4).

4<sup>o</sup> Opposée à la santé du corps: L'union étroite de l'âme avec le corps fait que l'Envie lui est également funeste. Elle aigrit le sang, altère les humeurs, et jusqu'à la moelle des os (5). Pour l'envieux, point de nourriture salubre, point de boisson agréable, point de sommeil qui récrée ses membres fatigués ; toujours il soupire, toujours il gémit. Sa malice le mine et le consume, comme la rouille ronge le fer. La seule idée du bonheur d'autrui lui rend toute récréation ennuyeuse, tout plaisir insipide. Elle pâlit le soleil qui l'éclaire, elle empoisonne l'air qu'il respire,

(1) *Mucro reconditus. D. Greg. Nyss.*

(2) *Quibusdam unguis livor ipse discerpit. D. Aug., l. 50, Homil.*

(3) *Dura sicut infernus æmulatio. Cant., viii, 6.*

(4) *Fugiamus invidiam, pignus et primitias quasdam pœnæ æternæ. Zon. Veron., serm. de Livore.*

(5) *Putredo ossium invidia. Prov., xiv, 30.*

elle l'opprime et le tue. Or, vivre dans de pareilles souffrances, être en proie à de si vives inquiétudes, ce n'est pas exister, c'est mourir tous les jours. Du reste, le visage de l'envieux décèle le mal qui le dévore. Voyez-le, les yeux ternes et abattus, les sourcils resserrés, les joues pendantes, le teint livide, la démarche triste. Tout le monde le fuit, et il ne saurait se supporter lui-même. O Envie, ô passion détestable, ô passion infernale et diabolique ! tu ne te nourris que de fiel, de larmes, d'opprobres et de malheurs ; et le poison que tu distilles, est le plus terrible des fléaux <sup>2</sup>.

Pour faire mieux comprendre toute la noirceur du péché d'Envie, nous ajoutons encore que c'est un mal sans excuse, sans bornes, et presque sans remède

*Sans excuse*, parce qu'elle n'apporte ni honneur, ni plaisir, ni profit. Aussi saint Jean Chrysostome condamne-t-il l'envieux beaucoup plus sévèrement que les plus grands pécheurs. Car l'impudique peut prétexter la force de la concupiscence, le voleur sa pauvreté ; mais vous, ô envieux, s'écrie cet illustre docteur, que pouvez-vous alléguer sur l'excès de votre malice (1) ?

*Sans bornes*. Dans les autres crimes, une fois que la passion est assouvie, elle donne quelque trêve ; ainsi, par exemple, la malice d'un meurtrier s'arrête, quand le meurtre est commis. Mais l'Envie est un mal qui ne donne pas un instant de répit ; elle ronge incessamment le malheureux qui en est atteint (2). Tout ce qu'elle voit l'excite et la réveille ; les talents, la science, l'industrie, la richesse, tout lui sert d'aliment. L'envieux s'attaque à tous les avantages de la nature, de la fortune et de la grâce ; il s'attaque à toutes sortes de personnes, aux égaux, aux su-

(1) Tu verò quam dices causam, rogo ? Nullam penitus, nisi tantùm intensam nequitiam. *D. Chrys.*, hom. 40, *ad pop.*

(2) Permanens jugiter malum et sine fine peccatum. *D. Cypr.*, *de Iivore.*

périeurs, aux inférieurs. Aux égaux, dit saint Augustin, parce qu'il ne peut voir sans dépit qu'il ait des égaux, et que d'autres possèdent les mêmes avantages qu'il voudrait avoir seul; aux supérieurs, parce qu'il ne peut les égaler et qu'il prétend être autant qu'eux; aux inférieurs, parce qu'il craint qu'avec le temps ils ne deviennent ses égaux et qu'il voudrait l'empêcher (1).

*Presque sans remède*, parce qu'elle endurecit le cœur et qu'elle rend l'homme entièrement sourd à la voix de Dieu. Presque tous les Pères regardent ce vice comme incurable. Saint Grégoire l'appelle un péché de désespéré. Ce mot est rude, mais il est juste; car une fatale expérience prouve qu'une fois que l'Envie a eu accès dans le cœur de l'homme, elle s'y enracine tellement qu'à moins d'une grâce particulière de Dieu, il est très-difficile de l'en extirper. Saint Cyprien dit aussi qu'il est à peu près impossible de guérir de l'Envie (2); et la raison qu'il en donne, c'est que l'envieux étant, en quelque sorte, aveuglé par la lumière des autres, rendu infirme par leur santé, et blessé à mort par ce qui les fait vivre, se fait de l'antidote un véritable poison. Se peut-il donc concevoir rien de plus criminel que cette détestable passion?

Après tout ce que nous venons de dire, sera-t-il nécessaire d'ajouter que l'Envie est un péché mortel? Saint Paul la met expressément au nombre des crimes qui excluent du royaume des cieux (3); et saint Chrysostome la regarde comme un mal si grand qu'on ne pourrait en trouver de pire (4). Et, trop souvent, hélas! on n'y fait

(1) Paribus invidet quod ei coæquantur, superioribus quia eis non coæquatur, inferioribus ne sibi coæquantur. *D. Aug., de Gen., ad litt.*, l. XI, c. xiv.

(2) Calamitassine remedio, odisse felicem. *D. Cyp., serm. de Livore.*

(3) Invidiæ, homicidia, ebrietates, comessationes,..... quoniam qui talia agunt, regnum non consequentur. *Gal.*, v, 21.

(4) Tale malum invidia est, quâ nulla unquam malignitas pejor invenitur. *D. Chrys., Hom. 46, in cap. XXI Joan.*

aucune attention, on ne s'en défie pas, on s'y abandonne en aveugle! Nous devons cependant remarquer qu'elle peut n'être qu'un péché véniel, quand la matière est légère, ou que le mouvement d'Envie n'est pas pleinement délibéré.

### Péchés qui naissent de l'Envie.

Tous les maux sont renfermés en elle, comme les effets dans leur cause, comme les rayons dans le soleil, et les lignes dans leur centre. L'homme qui obéit à ce vice dangereux, se livre bientôt aux actes les plus criminels. Ici, quelle triste nomenclature n'aurions-nous pas à faire, si nous n'étions forcé de nous restreindre! Contentons-nous de parcourir rapidement quelques-uns des plus ordinaires effets de l'Envie. Ce sont :

1° La dissimulation. Le chrétien doit être simple comme la colombe, et agir en tout sans ruse, sans fard, sans artifice; saint Pierre voudrait retrouver en lui toute la candeur des petits enfants (1). Mais l'envieux est un homme fourbe. Que de fois ne l'a-t-on pas vu prendre le ton de l'amitié pour faire des dupes, et adresser à ceux qui sont l'objet de sa jalousie des paroles de paix, tandis qu'il forme en secret contre eux des vœux homicides!

2° La joie que l'on ressent des fautes et des malheurs d'autrui. Il aime à les voir échouer dans leurs entreprises, et se couvrir d'opprobre aux yeux du public. Un malin sourire s'échappe de ses lèvres au récit de leurs infortunes, et il est toujours prêt à y appliquer un mot de sarcasme et de raillerie. Y a-t-il quelque chose de plus bas qu'un pareil sentiment?

3° L'intention de nuire. La malice qu'il couve au fond de son cœur, ne tarde pas à se manifester par les actes les

(1) Quasi modò geniti infantes. I. *Pet.*, II, 1.

plus criminels. N'ayant en vue que la ruine de ses adversaires, il songe sans cesse aux moyens de leur porter quelque préjudice ; tantôt il leur donne des conseils pernicieux ; tantôt il s'applique à diminuer leur crédit, à leur faire perdre toute considération ; ou bien il les contrarie ouvertement dans leurs desseins.

4° Les médisances, les calomnies, les interprétations malignes. De même que l'envieux se dépite des louanges qu'on donne au prochain, de même c'est lui faire le plus grand plaisir que de déchirer à belles dents ceux dont le mérite lui fait ombre ; il tressaille de joie, en voyant qu'on les attaque et qu'on les dénigre. Il s'efforce lui-même de les abaisser par la médisance et la calomnie, exagérant leurs défauts et représentant leurs vertus sous un aspect ridicule. Ingénieux à déprécier les actes les plus méritoires par de perfides suppositions, et à dénaturer les qualités les plus excellentes, en affectant de les confondre avec le vice qui les avoisine, il voit et il tourne tout en mal. A ses yeux, le courage est témérité, la piété hypocrisie, la prudence ruse et fourberie, la modération petitesse d'esprit, la patience pure apathie, la libéralité profusion ridicule, l'économie sordide avarice. C'est avec raison qu'on l'a comparé à ces reptiles boueux, dont la bave flétrit les fleurs les plus belles.

5° Les haines, les antipathies. L'Envie met la division entre les amis ; elle allume le flambeau de la discorde dans les familles. Voyez le frère de l'Enfant prodigue, il ne peut souffrir le gracieux accueil qui est fait à son frère repentant, et il s'en plaint vivement à son père. Le retour d'un cohéritier est pour lui un malheur qui le désole<sup>3</sup> (1).

6° Enfin, les plus horribles fureurs, les divorces, les poisons, les duels, les homicides, les fratricides, voilà le

(1) *Frater credidit damnum . qui rediisse credidit cohæredem.*  
*D. Chrys., serm. 4.*



hideux cortège qui accompagne l'Envie. Et, ce qui nous montre évidemment qu'elle est capable de plus noirs forfaits, c'est qu'elle a été la cause de l'affreux déicide qui s'est accompli en la personne de notre Seigneur Jésus-Christ, sur le Calvaire. C'est par jalousie que les scribes et les pharisiens empoisonnaient les actions les plus saintes du Sauveur ; c'est par jalousie qu'ils le vouèrent à la mort ; et il ne fut pas difficile à Pilate de le remarquer (1). Ayons donc horreur de cette passion hideuse, que saint Grégoire de Nysse appelle à bon droit la première porte du péché, la mère de la mort, et le principe de l'ignominie (2).

#### Remèdes contre l'Envie.

Nous avons dit que l'Envie est un mal *presque sans remède*. Cependant il n'est pas impossible d'en guérir, quoique cela soit fort difficile. Voici donc quelques moyens pour l'empêcher de s'emparer de notre cœur, ou pour l'en bannir, si elle y est entrée :

1° Une volonté forte et énergique. Quelques velléités ne suffisent pas pour détruire l'Envie ; il faut mettre courageusement la main à l'œuvre, et, avec le secours de la grâce, on finit par réussir.

2° Se détacher des biens de la terre, qui ne peuvent par eux-mêmes faire notre bonheur. Dès qu'on les méprise, on n'est plus envieux de ceux qui les possèdent.

3° Dire tout le bien possible de la personne qui est l'objet de notre jalousie ; la louer en toute occasion, prendre sa défense, si elle est attaquée. Si on est fidèle à cette pratique, on s'accoutume insensiblement à réprimer tous les mouvements de cette passion.

(1) Sciebat enim quòd per invidiam tradidissent eum. *Math.*, xxvii, 18.

(2) Invidia prima peccati janua, mortis mater, ignominie principium. *D. Greg. Nys.*, in *Vit. Moys.*

4° S'infliger quelque pénitence, chaque fois qu'on reconnaît qu'on s'est abandonné à ce vice.

5° Et c'est ici le grand remède, se bien pénétrer de l'esprit de Jésus-Christ, qui, par son immense charité, a sauvé le monde que Satan avait perdu par son Envie.

Celui, dit saint Bernard (1), qui a la crainte de Dieu, et qui voit avec douleur son âme agitée et noircie, en quelque sorte, par les fumées de cette passion, est bien loin d'entretenir cette maladie, à laquelle, au contraire, il tâche de s'opposer de toutes ses forces. Mais, continue ce grand saint, quoiqu'il ne puisse pas s'en défaire aussi promptement qu'il le voudrait, on ne doit pas le condamner, lorsque, sentant une grande confusion de voir que cette passion l'inquiète malgré lui et trouble la paix de son cœur, il s'efforce d'éloigner de lui toutes les impressions de ce mal, par un humble aveu de sa faiblesse, par ses prières et ses larmes, sans se laisser décourager ni abattre 4.

D. Quelle est la vertu opposée à l'Envie?

R. La Charité fraternelle.

La Charité n'est point envieuse, dit saint Paul (2). Loin donc de s'attrister du mérite et des succès du prochain, elle s'en réjouit, de même qu'elle compatit à sa tristesse et à ses douleurs. Car nous ne formons tous qu'un seul corps en Jésus-Christ, notre chef; et nous devons, par conséquent, nous rendre mutuellement toute sorte de bons offices, à peu près comme dans le corps humain les divers membres concourent au bien général. Le pied qui marche, mais qui ne voit pas, n'est pas jaloux de l'œil qui voit seul entre tous les membres; mais ils s'entraident tous; et l'avantage de l'un est la joie des autres. Ainsi nous ne devons tous ensemble ne faire qu'un, et, par conséquent,

(1) D. Bernard., in *Cant.*, serm. 49, 9.

(2) *Charitas non æmulatur. I. Cor., XIII, 4.*

étouffer tout sentiment de haine et d'Envie. L'Envie, dit saint Augustin, est la maladie qui divise les membres, la Charité est la santé qui les réunit (1). Ah ! périsse donc l'Envie ! et que la Charité règne dans tous les cœurs, et avec elle viendront la paix, la bienveillance, la douceur, tous les biens <sup>5</sup>.

### TRAITS HISTORIQUES.

1. Ce fut l'Envie qui anima les frères de Joseph contre lui et qui les porta à attenter à sa vie. Ils voyaient avec peine que Jacob, leur père, l'aimait plus que tous ses autres enfants, et qu'il lui avait donné, comme marque de prédilection, une robe de plusieurs couleurs ; ils le haïssaient donc et ils ne pouvaient lui parler sans aigreur. Ce qui augmenta encore leur haine, ce furent deux songes que Joseph leur raconta, et qui présageaient sa grandeur future. Il leur dit en toute simplicité, ne se doutant aucunement de la funeste impression que ses paroles allaient produire, qu'un jour qu'ils étaient occupés à lier des gerbes dans un champ, il avait vu celles de ses frères s'abaisser profondément devant la sienne ; et que, dans une autre circonstance, il lui semblait avoir vu le soleil, la lune et onze étoiles qui l'adoraient. Ces deux songes excitèrent dans leur cœur la plus violente colère, et ils résolurent de le tuer. Quelque temps après l'ayant vu venir vers eux dans la campagne, ils se dirent l'un à l'autre : « Voici notre songeur qui vient ; allons, tuons-le, nous dirons qu'une bête sauvage l'a dévoré, et après cela on verra à quoi ses songes lui auront servi. » Mais Ruben, l'ainé de tous, ne put consentir à ce dessein détestable ; il leur conseilla de ne point tremper leurs mains dans le sang de Joseph, et de se contenter de le jeter dans une vieille citerne sans eau, d'où il espérait pouvoir le retirer en secret, pour le rendre à son père. Mais des marchands ismaélites, qui allaient en Égypte vendre des parfums, étant venus à passer, ils retirèrent leur petit frère de la citerne, et le livrèrent à ces marchands, pour vingt pièces d'argent. *Gen., xxxvii.*

On voit par cet exemple que l'Envie, née de l'orgueil, après avoir produit la haine, peut aller jusqu'au meurtre.

Les personnes de piété doivent craindre pour elles-mêmes ce vice odieux. Nous en trouvons des exemples dans l'Écriture sainte. Josué, ayant vu des hommes qui prophétisaient quoiqu'ils ne fussent pas du nombre de ceux sur qui l'Esprit de Dieu était descendu,

(1) *Livor separat, sanitas jungit. D. Aug., in Joan., tract. 32.*

voulut leur imposer silence ; mais il reçut, à ce sujet, de Moïse la réprimande la plus édifiante : « Plût à Dieu, lui dit ce saint homme, que, non-seulement eux, mais tout le peuple prophétisât. » Saint Jean fut aussi repris par Notre-Seigneur, pour avoir marqué de l'étonnement mêlé de jalousie, en voyant un homme chasser les démons, sans y avoir été autorisé par Jésus-Christ.

L'Envie est ordinairement le partage des petits esprits ; on ne déprécie le mérite que parce qu'on est incapable de l'égaliser. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir du génie ; mais rien de plus aisé que de rendre justice aux hommes de talent, et de ne point faire comme ces envieux qui s'efforçaient de ternir la gloire de Christophe Colomb. Ce fameux navigateur annonçait-il un nouveau monde, on prétendait qu'il parlait d'une chimère ; le découvrait-il, on soutenait qu'il avait été découvert avant lui. Se trouvant un jour à table avec plusieurs seigneurs, on osa le lui dire en face. Il proposa alors à ses envieux de faire tenir un œuf tout droit sur une assiette. Aucun d'eux n'ayant réussi, il casse le bout de l'œuf et le fait tenir. « Cela était bien aisé, dirent les assistants. » — « Je n'en doute pas, reprit-il, mais aucun de vous ne s'en est avisé. »

Il arrive même quelquefois à des hommes de mérite de s'envier mutuellement leur gloire, qu'ils ont acquise dans la même carrière. Ainsi n'agissait pas le grand Corneille. Il avait un frère, homme de mérite aussi, mais dont la réputation resta au-dessous de la sienne. Ces deux frères, poètes l'un et l'autre, vécurent toujours ensemble, sous le même toit, sans que jamais l'Envie vint troubler la paix de leur étroite union, qui a été autant admirée que leur génie.

Voici un trait de l'antiquité profane qui pourrait servir de leçon à bien des chrétiens. Un Lacédémonien de mérite avait, dans une élection, été exclu du nombre des trois cents conseillers de la République. Loin d'en paraître jaloux, il sortit de l'assemblée avec un visage gai, en disant : « Je me réjouis de ce qu'il s'est trouvé dans Sparte trois cents hommes, qui valent mieux que moi. »

2. Dans un petit village de la Saintonge, à Chagnier, sur la rive droite de la Charente, vivait, il y a quelques années, un fermier jouissant d'une assez honnête fortune. Il possédait huit ou neuf arpents de terre au soleil. Sa vigne lui donnait d'excellent vin, son champ de bon blé, ses arbres de beaux fruits, ses vaches du lait en abondance. Sa femme était douce et ménagère ; ses fils, instruits, laborieux, ne négligeaient rien de ce qui pouvait lui plaire ; pour tout dire, en un mot, prospérité complète. Et, cependant, qui le croirait ? notre fermier n'était point heureux. Bien des gens, à sa place, auraient vécu sans souci, en remerciant Dieu chaque jour de sa libéralité à leur égard ; mais lui, jaloux de ce que possédaient ses voisins, oubliant ce qu'il avait pour désirer ce qu'il n'avait pas, loin

d'être content de son sort, ne faisait qu'en gémir. Au lieu de rendre à Dieu les actions de grâces qu'il lui devait, on l'entendait accuser la Providence d'avoir mal réparti les richesses, d'avoir beaucoup donné aux autres, à lui presque rien. Tous ceux qui possédaient quelque chose, il les déchirait par ses discours. N'ayant pas de prise sur leurs biens, il s'attaquait à leurs personnes, leur prêtait des défauts, des vices qu'ils n'avaient pas, forgeait des histoires mensongères pour les noircir. Sa funeste passion le portait à des actions encore plus condamnables que ses méchants propos : il prêtait à de si gros intérêts qu'il ruina plusieurs de ses débiteurs ; il empiétait sur les champs de ses voisins ; on le surprit une fois remplissant son panier des raisins d'une vigne contiguë à la sienne.

Son indigne conduite lui attira le mépris de tout le monde. Il devint sombre, taciturne. Soit qu'il fût assis ou livré à ses travaux, il paraissait toujours rêveur ; et ne croyez pas qu'il songeât à la position désagréable qu'il s'était faite, aux humiliations qu'il éprouvait : nullement ; sa pensée dominante, sa pensée de tous les instants était une pensée d'Envie ; il songeait aux biens qu'il n'avait pas et qu'il convoitait ; il calculait les pièces de vin que devaient rapporter les vignes de ses voisins, les boisseaux de blé que devaient rapporter leurs champs, et pleurait en comparant leur avoir au sien. « Ah ! se disait-il, si j'avais seulement ce morceau de terre ! Si cette prairie m'appartenait ! Mais non, Dieu m'a traité comme un enfant qu'il ne peut sentir. » Ces idées l'absorbaient au point que la nourriture qu'il prenait ne lui portait aucun profit ; en peu d'années, on le vit changer du jour à la nuit. C'était pitié de le voir se traîner dans les chemins, où chaque pierre qu'il rencontrait menaçait de le faire tomber, quoiqu'il ne fût atteint d'aucune maladie. Il était clair pour tout le monde qu'il approchait du tombeau, lui seul se faisait illusion. Bientôt il fut obligé de garder le lit ; et, durant ses longues souffrances, jusque dans son agonie, on l'entendit gémir sur son peu de fortune, et se plaindre de ce que ses voisins avaient des terres plus considérables et meilleures que les siennes. Après cela, n'est-il pas vrai de dire que l'Envie est le bourreau de l'envieux ? *Hist. moral.*

Saint Vincent Ferrier rapporte un trait, qui nous montre jusqu'à quels excès l'Envie est capable de porter ceux qu'elle domine. Un prince, ayant appris qu'il y avait dans sa ville capitale deux hommes, dont l'un était très-avare et l'autre très-envieux, les manda venir, et promit de leur donner tout ce qu'ils lui demanderaient, avec cette condition néanmoins que celui qui serait le dernier à faire sa demande recevrait le double. Et, comme il les vit dans une grande contestation là-dessus, aucun d'eux ne voulant être le premier, l'avare pour avoir ce surplus, l'envieux pour l'en priver, afin de le gagner lui-même, il voulut, pour terminer le différend, que l'envieux s'expli-

quât le premier. Alors, celui-ci, outré de dépit, demanda, par un prodige surprenant de malice, qu'un œil lui fût arraché, afin d'avoir le plaisir de les voir arracher tous deux à l'avare. *Serm. de Invid.*

3. Saint Pacôme entendant un jour un de ses religieux mal parler d'un autre par Envie, se retira en disant : « Il ne sort rien de mauvais de la bouche d'un homme de bien, et il ne parle point de ses frères avec des paroles empoisonnées. »

Le saint abbé Paphnuce se fit tellement remarquer par sa vertu, dès sa plus tendre jeunesse, que tous ses compagnons ne pouvaient s'empêcher d'admirer sa piété et sa ferveur. Mais un de nos solitaires, dit Cassien, jaloux d'une si grande réputation, conçut le dessein de le décrier. Un dimanche, pendant que Paphnuce était à la messe, il entra secrètement dans sa cellule, et y cacha son livre sous une espèce de natte, et s'en alla à l'église avec les autres. Puis, au sortir de la messe, il porta sa plainte au saint abbé Isidore, et assura devant tout le monde qu'on lui avait volé son livre. Isidore, à sa prière, retient tous les religieux dans l'église, et envoie trois des plus anciens parcourir les cellules ; ils trouvèrent le livre dans celle de Paphnuce. Ce pieux jeune homme, que sa conscience mettait en sûreté, ne chercha point à se justifier, parce que, les apparences étant contre lui, s'il avait nié, on l'eût cru coupable de mensonge. Il se contenta d'offrir avec larmes ses prières à Dieu, en qui il mettait toute sa confiance, s'humiliant profondément devant tout le monde, et redoublant ses jeûnes qu'il prolongeait jusqu'au troisième jour. Il passa près de deux semaines de la sorte ; après quoi Dieu, qui était le témoin de la vérité, la fit enfin reconnaître, et permit, par un jugement terrible, que le calomniateur fût possédé du malin esprit et contraint de découvrir, en présence de toute la communauté, son œuvre de ténèbres. Le démon le tourmenta avec tant de violence qu'il ne put obtenir sa guérison, par les prières des plus saints solitaires de ce désert. Il fut obligé d'invoquer à haute voix le nom de celui qu'il avait voulu décrier, le conjurant de lui pardonner son crime, et de lui procurer la fin de sa peine. *Cass., Coll. 18, c. xv.*

On racontait un jour à un monarque une action éclatante d'un seigneur de la cour. Les courtisans cherchèrent à en empoisonner les motifs. Cette action était belle, mais une ambition secrète l'avait déterminée, disaient-ils. « Je ne considère, repartit le prince, dans les bonnes actions, que leur caractère extérieur ; ce sont les mauvaises, dont je cherche à approfondir les causes. »

4. Deux marchands d'une ville, voisins et jaloux de leur prospérité mutuelle, vivaient dans une inimitié scandaleuse. L'un d'eux, rentrant en lui-même, écouta la voix de la religion, qui condamnait sa conduite ; il consulta une personne de piété qui avait sa confiance, et il lui demanda comment il fallait qu'il s'y prît pour se réconcilier.

« Le meilleur moyen, répondit-elle, est celui que je vais vous indiquer. Lorsque des personnes viendront à votre boutique pour vous acheter, et que vous n'aurez pas ce qui leur convient, conseillez leur d'aller chez votre voisin. » Il le fit. L'autre marchand, instruit d'où lui venaient ces acheteurs, fut sensible aux bons offices d'un homme qu'il regardait comme son ennemi. Il alla chez lui pour l'en remercier, lui demanda, les larmes aux yeux, pardon de la haine qu'il lui avait portée, et le conjura de le recevoir au nombre de ses meilleurs amis ; sa prière fut exaucée, et la religion unit étroitement ceux que l'intérêt et la jalousie avaient divisés.

*Lectures chrétiennes.*

5. Honorez le talent et la vertu partout où vous les rencontrez. Montrez-vous juste, même envers vos adversaires ; imitez en cela le vertueux Fénelon. — Un jour, dit M. de Ramsay, que je causais avec lui des auteurs anglais, il me demanda quel était le caractère de Locke. Je définis ce philosophe et je conclus par ce trait : « En un mot, c'était un homme comme M. de Meaux : la pénétration de son esprit n'égalait pas l'étendue de sa science ; il avait une grande superficie, mais peu de profondeur. » M. de Fénelon me reprit avec une sévérité paternelle, me fit l'éloge de M. de Meaux et tâcha de me persuader que ce prélat avait non-seulement une érudition immense, mais un esprit capable de tout approfondir et d'atteindre à tout.

Rien de plus touchant que les sentiments de Jonathas envers David. L'éclat que la défaite de Goliath venait de répandre sur le jeune berger, et qui alluma bientôt la cruelle jalousie de Saül, n'excita dans le cœur de Jonathas que des mouvements d'admiration et d'estime. Trop généreux pour être jaloux, il aima le mérite encore plus qu'il ne l'estima. Dès les premiers moments d'une victoire qui mettait le berger au-dessus du prince, sa belle âme se lia si étroitement à celle de David, que désormais rien ne fut capable de les désunir. Il fut son protecteur zélé auprès de son père, le défenseur constant de sa vie même, quelque intérêt qu'il parût avoir d'être enfin délivré d'un rival redoutable. Mais, quand une grande âme a une fois surmonté les premiers efforts de la jalousie, il n'est plus de passions qui l'empêchent d'aimer avec noblesse et avec constance. Ce qui paraîtra plus admirable encore, c'est que pour orner le triomphe du jeune vainqueur, il se dépouilla de son baudrier, de son épée, de ses habillements, et en revêtit aussitôt celui-ci.

*Les Sept Péchés.*

Ne vous laissez jamais décourager par la conduite perfide des envieux à votre égard, vous souvenant de ce proverbe : *Fais bien, tu auras des envieux ; fais mieux, tu les confondras.*

## CINQUIÈME INSTRUCTION.

De la Gourmandise. — Différence de ce vice. — Règles pour les repas. — De l'Ivrognerie. — Remèdes. — De la Sobriété.

D. Qu'est-ce que la Gourmandise?

R. La Gourmandise est un amour déréglé de boire et de manger.

Dieu a fait les aliments pour notre subsistance, et il a mis en nous cet appétit naturel, ce goût qui nous porte à en user. Si donc nous ne prenons la nourriture que pour réparer nos forces, et autant que notre conservation l'exige, nous sommes dans l'ordre de la Providence; mais manger et boire au delà du besoin, manger et boire uniquement pour le plaisir qui y est attaché, c'est un excès, c'est un désordre. La nécessité et la raison doivent être toujours la règle de nos repas.

Il y a, comme l'indique le catéchisme, deux sortes de Gourmandise, l'une qui regarde la nourriture, et l'autre la boisson. La première est la Gourmandise proprement dite, la seconde s'appelle Ivrognerie. Nous allons traiter séparément de chacune d'elles.

## De la Gourmandise proprement dite.

On peut pécher de deux manières par Gourmandise, en se montrant trop délicat sur la qualité des mets, en excédant dans la quantité.

1° En se montrant trop délicat sur la qualité des mets, comme font ceux qui courent sans cesse après les bons morceaux, qui recherchent continuellement les friandises, les nourritures exquisés, qui montrent une figure chagrine ou s'emporent, lorsque les aliments ne sont pas à leur goût. Tous ces partisans de la bonne chère, au lieu de manger pour vivre, semblent, au contraire, ne vivre que



pour manger. Remarquons cependant qu'on peut manger quelque chose de bon, sans être gourmand, lorsqu'on ne s'attache pas au plaisir qui s'y trouve ; comme aussi on peut être gourmand en mangeant quelque chose de mauvais, lorsqu'on le recherche avec trop d'avidité ou qu'on désire avec trop d'ardeur une meilleure nourriture. En général, la nourriture doit être conforme à la disposition du corps, à la qualité des personnes, et à la conjoncture du temps, ou de pénitence ou d'une sainte allégresse, dans laquelle on peut se trouver <sup>1</sup>.

2° En excédant dans la quantité. Quand on se laisse aller à cette délectation dangereuse qui se trouve dans les aliments, on ne tarde pas à dépasser les bornes de la nécessité ; et on ne voit que trop souvent des hommes intempérants, livrés tout entiers à l'attrait grossier des impulsions animales, se gorger de viandes et absorber quelquefois, en un seul repas, ce qui suffirait à une famille indigente, pour une semaine entière.

C'est surtout à l'époque des festins ou de quelque grand repas, qu'on est le plus exposé à tomber dans les excès de bouche. Alors tout porte à satisfaire les appétits dérégés, la variété des mets, leurs assaisonnements, et souvent les sollicitations importunes de certaines gens, qui croient faire preuve de bon cœur et de politesse, en pressant leurs convives sans mesure et sans relâche, et en les forçant ainsi à outre-passer les bornes. Il en est même dont les repas dégèrent en de véritables orgies, qui se font un malin plaisir de pousser les autres aux plus graves excès, et rient ensuite d'un rire satanique, quand ils les voient affaissés sous le poids du vin et de la bonne chère.

N'est-il donc jamais permis de faire un peu d'extraordinaire ? Il est certaines circonstances où l'on peut aller un peu au delà de la dépense habituelle, comme, par exemple, lorsqu'on reçoit chez soi ses amis, ses proches, ses voisins ; ou à l'occasion de quelque fête, d'un mariage, d'un baptême, etc. Dans ces cas divers, on peut se procurer

des mets qui n'entrent pas dans l'ordinaire de tous les jours, soit pour faire honneur aux personnes que l'on traite, soit encore comme signe d'une sainte joie, que la religion est bien loin de condamner et que Notre-Seigneur lui-même a autorisée par son exemple, puisque nous voyons qu'il voulut bien honorer de sa présence les noces de Cana et y opérer le premier de ses miracles. Les repas de famille, d'amitié, de bon voisinage, sont propres à entretenir l'union ; mais il faut que tout s'y passe dans les justes limites de la décence chrétienne ; il n'est jamais permis, sous quelque prétexte que ce soit, de tomber dans aucun excès<sup>1</sup>.

Difformité de ce vice.

Elle est plus grande qu'on ne se l'imagine ordinairement. Car se laisser aller à l'intempérance, c'est faire, selon le langage de l'Apôtre, de son ventre son Dieu (1). Quelle abominable divinité ! Si votre ventre est votre Dieu, dit Tertullien, vos entrailles sont donc le temple, votre estomac l'autel, votre cuisinier le prêtre, la fumée des mets l'encens, l'assaisonnement vous tient lieu de vœux et de sacrifices (2). Votre foi est dans vos cuisines, continue le même Père, votre espérance dans les plats, et votre charité dans les casseroles ; c'est-à-dire, pour parler sans figure, que, dès qu'on est dominé par le plaisir de la bouche, on ne songe plus qu'à le satisfaire ; on en fait sa fin dernière, et on perd la foi, l'espérance et la charité, pour ne s'occuper que des moyens d'assouvir sa sensualité. Alors on a horreur de la croix de Jésus-Christ, et on vit en véritable païen. Aussi Jésus-Christ prononce-t-il l'anathème contre les hommes qui se livrent aux délices de la table : « Malheur à vous qui êtes rassasiés (3). » Et

(1) *Quorum Deus venter est. Philip., III, 19.*

(2) *Sacerdos coquus, sanctus nidus, condimenta charismata, et ructus prophetia. Tertull., contra psyt.*

(3) *Væ vobis qui saturati estis. Luc., VI, 25.*

l'apôtre saint Paul met l'ivrognerie et les débauches de la table au niveau des homicides et des adultères.

De plus, les vengeances que Dieu a tirées du péché d'intempérance, marquent assez l'horreur qu'il lui porte. Les Israélites dans le désert, s'étant par Gourmandise dégoûtés de la manne que Dieu leur envoyait, demandèrent de la chair. Mais, dit le Prophète, ils avaient encore les viandes dans la bouche, et ils sentirent la colère de Dieu venir fondre sur eux (1). Dans l'enfer, la Gourmandise du mauvais riche est punie par une faim et par une soif éternelles. Une goutte d'eau, l'unique soulagement qu'il convoite, lui est impitoyablement refusée.

Remarquons toutefois que la Gourmandise n'est un péché mortel, qu'autant qu'elle est poussée à un certain degré et qu'elle porte à quelque excès notable, comme, par exemple, si on se livre tellement au plaisir de boire et de manger qu'on en fasse son unique occupation, et qu'on néglige le soin de sa famille et de ses affaires; si on mange et boit jusqu'à nuire à sa santé, jusqu'à négliger ses devoirs de religion; si, par Gourmandise, on viole les jours de jeûne et d'abstinence commandés par l'Église; si on prévoit que l'excès auquel on se livre, deviendra pour soi une occasion d'impureté ou de scandale pour le prochain. Hors ces cas, la Gourmandise peut n'être qu'un péché véniel, parce qu'alors le dérèglement n'est pas grave; mais il faut bien se tenir sur ses gardes, car les petites fautes nous entraînent insensiblement à de plus grandes.

#### Suites funestes de la Gourmandise.

Elle produit en celui qui s'y livre des désordres moraux, intellectuels et physiques.

1° *Désordres moraux.* L'intempérance est la mère de toutes les passions animales et honteuses. Elle ôte à

(1) Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos. *Psal.* LXX, 30.

l'homme courageux sa force, elle l'amollit et le rend faible, lâche, dissolu. Celui qui s'adonne à ce vice, se laisse facilement entraîner aux actions basses et dégradantes; il devient dissipateur, turbulent, colère, fougueux, libertin, débauché. Un corps surchargé de boisson et d'aliments est un marais fangeux, dont les exhalaisons et les vapeurs empoisonnées infectent l'âme de leur corruption.

2° *Désordres intellectuels.* Le corps, surchargé de nourriture et fatigué d'excès, appesantit l'esprit et rend terrestre ce souffle divin qui nous anime. On a dit avec raison que l'intempérance est le tombeau de l'intelligence. Les grands mangeurs sont ordinairement des petits penseurs. Rien, en effet, ne rend stupide comme les excès continuels de la bonne chère et du vin; ils éteignent le feu de l'imagination, dégradent la mémoire et faussent le jugement. De même que l'ivrogne noie la raison dans le vin, de même aussi l'intempérant l'écrase sous le poids des aliments.

3° *Désordres physiques.* La Gourmandise ruine la santé et abrège la vie. La multiplicité des viandes engendre les infirmités, a dit l'Esprit-Saint, et l'intempérance a tué beaucoup de monde (1). On se plaint quelquefois d'être accablé de maux; des douleurs de toute espèce viennent assaillir des tempéraments qui semblaient d'abord robustes; qu'on remonte à la source, et l'on verra qu'elles sont l'effet de l'intempérance. Lorsque je vois, disait un célèbre auteur anglais (2), ces tables couvertes de tant de mets, je m'imagine voir la goutte, l'hydropisie, la fièvre, la léthargie et la plupart des autres maladies, cachées en embuscade sous chaque plat. « Nous avons deux ordres de personnes dans la société, les médecins et les cuisiniers, dont les uns travaillent sans cesse à conserver notre santé et les autres à la détruire, avec cette différence que les

(1) In multis escis erit infirmitas.... Propter crapulam multi obierunt. *Eccli.*, xxxvii, 33, 34.

(2) Addisson.

derniers sont bien plus sûrs de leur fait que les premiers (1). »

Si l'intempérance habituelle ne cause pas toujours de graves maladies, elle ne laisse pas de faire éprouver aux gourmands de profession une foule d'incommodités fâcheuses, telles que douleurs et pesanteurs de tête, cruelles insomnies, assoupissements, palpitations (2), etc.

Enfin, nous pouvons dire en toute vérité que l'intempérance, qui a été le premier péché de l'homme, est aussi la source de tous nos maux. Ce fruit fatal, qu'Adam mangea contre la défense de Dieu, a répandu son venin sur toute sa postérité, et a donné le coup de la mort à tous ses enfants. Prenez donc garde, a dit Notre-Seigneur, de laisser appesantir votre cœur par la crapule et l'ivrognerie, de peur que la mort ne vous surprenne en cet état (3). Nous devons veiller avec d'autant plus de soin que les attaques de la Gourmandise sont très-fréquentes, et que nous sommes encore plus exposés à cette passion qu'à toute autre, à raison de la nécessité où nous sommes de donner tous les jours à notre corps la réfection dont il a besoin.

#### Règles pour les repas.

Pour vous préserver de ce vice, employez les moyens suivants :

1° Prenez vos repas avec tempérance; ne dépassez jamais les bornes d'une juste modération, ni dans la quantité des viandes, dont l'excès accable la nature; ni dans leur qualité, car une nourriture trop exquise ruine l'esprit du christianisme, qui est un esprit de croix et de pénitence; ni dans leur assaisonnement, qui ne sert qu'à pi-

(1) Encyclop., art. *Assaisonnement*.

(2) *Vigilia, cholera et tortura viro infrunito. Eccli., xxxi, 23.*

(3) *Attendite autem vobis ne fortè corda vestra graventur in crapulâ et ebrietate, et curis hujus vitæ, et superveniat in vos repentina dies illa. Luc., xxi, 34*

quer l'appétit, que la seule faim doit réveiller et non les ragoûts; ni enfin dans la manière de les prendre, parce que c'est choquer la vertu et blesser l'honnêteté que de manger gloutonnement (1). En général, mangez de bon cœur ce qu'on vous sert, que ce soit de votre goût ou non (2). C'est bon, cela flatte votre palais, mangez et remerciez Dieu; ce sont des aliments communs, soyez contents, comme si vous aviez les aliments les plus exquis.

2° Ayez vos heures fixes pour les repas, et prenez garde de ne pas y consacrer un temps notable que vous devez employer plus utilement. C'est un désordre que de manger et de boire à toute heure, sans aucune nécessité, et de ne consulter en cela que le caprice et la fantaisie. Ceux qui n'ont point de règle, et vivent, en quelque sorte, au hasard, sont exposés à commettre bien des fautes.

3° Prenez vos repas avec piété, vous entretenant de quelque bonne pensée, afin que l'âme ne soit pas privée de toute nourriture, pendant que le corps prend sa réfection. Car l'homme ne vit pas seulement de pain, a dit la Vérité suprême, mais encore de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Vous pouvez, par exemple, penser à la grande sobriété de notre Seigneur Jésus-Christ. Les cinq pains d'orge et les deux poissons, qui faisaient toute la provision des apôtres au désert, sont une preuve authentique de la grande frugalité du Roi du ciel.

4° Ne manquez jamais de faire votre prière avant et après vos repas. C'est le conseil de l'Esprit-Saint : « En toutes choses, vous dit-il, bénissez le Seigneur, qui vous a créés et qui vous comble de ses biens (3). » C'est l'exemple de Jésus-Christ, lorsqu'il multiplia miraculeusement les pains; il les prit dans ses mains, et, levant les yeux au

(1) *Noli avidus esse in omni epulatione, et non te effundas super omnem escam. Eccli., xxxvii, 32.*

(2) *Manducate quæ apponuntur vobis. Luc., x, 8.*

(3) *In omni corde et ore collaudate et benedicite nomen Domini. Eccli. xxxix 41.*

ciel, il les bénit et rendit grâces à Dieu son Père (1). Nous voyons aussi qu'à la dernière cène il bénit le pain (2); et, en se levant de table, il récita avec ses disciples le cantique d'action de grâces, avant de s'acheminer vers la montagne des Oliviers (3). C'était la coutume des premiers chrétiens, dont les repas, nommés Agapes, offraient un si admirable sujet d'édification; et cette sainte pratique, ils l'observaient avec une religieuse fidélité. Les païens eux-mêmes avaient soin d'adresser à la Divinité des prières, au commencement et à la fin de leurs repas. « Chez les Romains, dit un auteur qui a écrit sous l'influence de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, le maître de la maison prenait une coupe de vin, et en versait quelques gouttes à terre. Ces libations étaient un hommage qu'ils rendaient à la Providence. N'est-il pas bien condamnable, et en même temps ridicule, qu'en France, depuis cinquante ans, cet acte, si naturel de reconnaissance et de religion, ait été regardé par les personnes d'un certain monde comme une petite cérémonie puérole, comme une vieille mode, que le nouveau bel usage doit proscrire? » Laissons les hommes sans foi se nourrir des bienfaits du Seigneur, sans jamais l'en remercier; pour nous, quoi qu'on en puisse dire, soyons toujours fidèles à suivre l'impulsion de notre cœur, et les divers enseignements de notre religion.

5<sup>o</sup> Joignez la mortification à la sobriété, à l'exemple des saints, qui s'abstenaient, dit saint Grégoire (4), des choses permises, pour se tenir plus éloignés de celles qui sont défendues. Privez-vous donc quelquefois de certains mets exquis, pour combattre et détruire la sensualité, et pour expier les fautes que vous pouvez avoir commises en ce genre.

(1) *Acceptit ergò Jesus panes, et, quùm gratias egisset, distribuit discumbentibus. Joan., vi, 11.*

(2) *Et accepto pane, gratias egit. Luc., xxii, 19.*

(3) *Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti. Math., xxvi, 30.*

(4) *D. Greg., Dialog. l. IV, c. II.*

6<sup>e</sup> Ayez soin de faire la part des pauvres. Au lieu de vous gorger de viandes succulentes et de vins recherchés, ô riches de la terre, sachez retrancher quelques mets de votre-table pour les donner à l'indigence affamée, qui veille et pleure à votre porte. Vous donnez quelquefois des repas somptueux, des festins splendides; mais que gagnez-vous à satisfaire la sensualité de quelques convives peu reconnaissants? Songez plutôt à apaiser la faim de ceux que Jésus-Christ a recommandés à votre libéralité; ayez pitié de ces pauvres Lazares, dont vous devez être les pères <sup>3</sup>.

#### De l'excès dans le boire ou de l'Ivrognerie.

L'Ivrognerie est l'espèce de Gourmandise la plus dangereuse, et malheureusement la plus commune parmi les gens de la campagne et les ouvriers des villes, qui, n'ayant pas de quoi satisfaire leur sensualité par la variété et la multitude des ragouùs, semblent vouloir s'en dédommager, en se livrant avec excès à la boisson.

Ce vice est la source féconde d'une infinité de maux. « Le vin, bu avec excès, dit l'Esprit-Saint, produit la colère et l'emportement, et attire de grandes calamités: il est l'amertume de l'âme. Ne regardez pas le vin lorsqu'il pétille dans le verre, ajoute l'Écriture, il entre agréablement, mais il mord ensuite comme une vipère. Quiconque y met son plaisir ne deviendra jamais sage. » Aussi, voudrais-je aujourd'hui pouvoir dépeindre ce vice avec des couleurs si noires que personne n'osât plus à l'avenir s'y livrer. Nous allons donc considérer les ravages affreux que l'Ivrognerie fait en ceux qui y sont adonnés. Elle ruine les biens de la fortune, les biens de la nature, les biens de la grâce; elle fait perdre la couronne de gloire.

Reprenons.

Elle ruine :

1<sup>o</sup> *Les biens de la fortune.* Celui qui aime les festins sera



bientôt dans l'indigence, a dit l'Esprit-Saint (1). Combien, en effet, n'en voit-on pas qui, pour satisfaire leur abominable passion, boivent à table leur patrimoine et celui de leurs enfants, et se plongent, eux et leur famille, dans une extrême pauvreté ! Les malheureux ! sans aucun souci de leur femme et de leurs pauvres enfants, qui souvent, à la maison, n'ont pas le nécessaire, ils vont dépenser au cabaret le fruit du travail de toute une semaine ; et, après avoir passé le dimanche dans leurs orgies, ils y consacrent encore le lundi ; et puis encore, quand ils sont saturés de vins et de liqueurs, il leur faut un jour de fainéantise, avant que les vapeurs de la débauche soient dissipées et qu'ils puissent se remettre au travail. Ainsi les jours s'écou- lent, et le pain vient à manquer, et la misère arrive avec ses haillons, avec son cortège de douleurs et d'angoisses. Oh ! que de maisons perdues par l'abominable conduite de ceux qui devaient en être le soutien et la force !

2° *Les biens de la nature*, à savoir la santé, qui est le principal bien du corps, et la raison, qui est la santé de l'esprit. Et d'abord, l'ivrognerie détruit la santé par les maladies qu'elle cause. Le vin, pris avec excès, brise les forces, et use les tempéraments les plus robustes. Jamais un ivrogne ne parviendra à une vieillesse exempte d'infirmités. Voyez-les, ces hommes de crapule et de débauche, se traînant à peiné : voyez-les, vrais cadavres ambulants, dévorés par la fièvre, tenaillés par la goutte, surchargés de graisse et de mauvaises humeurs. Déjà la mort les saisit, et ils ne tarderont pas à fournir une pâture infecte aux vers et à la corruption. En second lieu, elle détruit la raison. Les vapeurs épaisses, qui s'élèvent d'un estomac rempli de vin, troublent le cerveau, offusquent la lumière de l'intelligence, et effacent le caractère de la ressemblance avec Dieu. Voyez un homme ivre : il ne sait ce qu'il dit ; il

(1) Qui amat epulas, in egestate erit. *Prov.*, **xxi**, 17.

parle à tort et à travers, sa langue bégaie, ses jambes fléchissent, sa tête est lourde, il se roule dans la fange comme un animal immonde. Ce n'est plus un homme, c'est une bête; on peut même ajouter, sans lui faire aucun tort, qu'il est pire qu'une bête; car les animaux, malgré leur voracité, ne prennent pas ordinairement plus de nourriture qu'ils ne peuvent en porter. Il arrive même quelquefois que l'ivrogne devient une bête enragée : il crie, il écume, il frappe tous ceux qui l'approchent, il fait la honte et le désespoir de sa maison. Voilà comment l'Ivrognerie abrutit l'homme; celui qui s'y livre est regardé, avec raison, comme l'opprobre du genre humain.

Gardons-nous cependant de croire qu'il n'y ait de coupables d'intempérance que ceux qui, par excès de vin, perdent la raison, et qu'on soit exempt de faute, lorsque, par la force du tempérament, on peut boire beaucoup sans s'incommoder. O vous, qui vous faites une espèce de joie de boire sans retenue, qui vous défiez les uns les autres, qui vous glorifiez de tenir tête à tous, pouvez-vous penser, sans frémir, à ce terrible anathème : « Malheur à vous, qui êtes puissants à boire (1)! » Vous perdez les autres, et vous vous perdez vous-mêmes par ces honteuses victoires.

3° *Les dons de la grâce.* Une des suites les plus ordinaires de l'Ivrognerie, c'est qu'elle fait totalement oublier les devoirs d'homme et de chrétien. Quand on est dominé par cette détestable passion, on ne pense plus à son salut; on ne s'occupe plus de Dieu, ou plutôt on n'a d'autre Dieu que le plaisir de la boisson. Quand les Israélites se laissèrent aller à l'intempérance, ils ne songèrent plus au Seigneur, qui les avait tirés de la captivité d'Égypte; et, après avoir fait leur Dieu de leur ventre, ils firent leur Dieu d'un veau d'or (2). De plus, l'Ivrognerie produit une infinité de

(1) *Væ qui potentes estis ad bibendum. Is., v, 22.*

(2) *Exod., xxxii, 26.*

péchés, qui détruisent la grâce sanctifiante et les vertus qui en sont les rayons. Elle porte au blasphème, au vol, à la profanation des fêtes et des dimanches, aux emportements de la colère ; elle ruine la paix dans les ménages. Oh ! qu'une femme est à plaindre, quand elle se trouve unie à un ivrogne ! C'est bien pour elle que le mariage est un véritable enfer. L'infortunée ! souvent exténuée de faim et de fatigue, réduite aux abois, elle pleure, gémit, se désole ; et, si elle hasarde quelques plaintes sur l'inconduite de son mari, que de fois n'arrive-t-il pas que les coups tombent sur elle, accompagnés de jurements et de malédictions ! Ses prières, ses larmes, l'enfant innocent et mourant d'inanition, qu'elle presse contre son sein desséché, ne peuvent rien sur le cœur de l'animal furieux avec lequel elle s'est associée, et qui n'est plus pour elle et pour toute sa famille qu'un sujet d'épouvante. Quand l'Ivrognerie se trouve dans la femme, alors elle peut bien ne pas être si terrible ; mais elle se montre avec un caractère plus hideux et plus révoltant, à cause de la plus grande retenue à laquelle le sexe est astreint.

Ce qui nous montre encore l'incompatibilité de ce vice avec les dons de la grâce, c'est qu'il enflamme les désirs de la concupiscence ; l'Ivrognerie est une source de luxure, le Sage l'a dit expressément (1). Combien qui doivent à leur intempérance la perte de la plus belle, et aussi de la plus délicate des vertus, de la chasteté ! En effet, quand on a la tête échauffée par l'excès des aliments et de la boisson, ce n'est plus l'âme qui domine, c'est le corps ; et ce corps de boue se livre aux habitudes les plus grossières et les plus criminelles. « Ne vous livrez donc pas au vin et à l'Ivrognerie, dit l'Apôtre (2) ; là se trouve l'impureté. »

4<sup>o</sup> *Enfin l'Ivrognerie fait perdre la couronne de gloire.*

(1) *Luxuriosa res vinum. Prov., xx, 1.*

(2) *Nolite inebriari vino in quo est luxuria. Ephes., v, 18.*

Le royaume du ciel n'est pas fait pour les ivrognes (1). Et ce qu'il y a de plus terrible, c'est que ce vice conduit à l'impénitence finale, car les ivrognes se corrigent difficilement. Leur esprit devient stupide, leur cœur insensible. Sourds au remords de la conscience, pleins de dégoût pour les pratiques de la piété, inaccessibles à tout motif de religion, ils semblent plongés dans une affreuse léthargie, de telle sorte que la conversion d'un ivrogne semble une espèce de prodige. Et, tandis qu'on voit des libertins revenir de leurs égarements, d'injustes détenteurs du bien d'autrui faire les restitutions nécessaires, on ne voit presque jamais ceux qui s'adonnent aux excès de la boisson se convertir sincèrement. Vainement on les presse, vainement on les sollicite, vainement on leur montre la tombe et l'enfer qui vont s'ouvrir pour eux ; ils ne manquent pas de prétextes pour s'excuser : le vin, disent-ils, leur est nécessaire, le vin est le lait des vieillards, etc. Ainsi l'âge, qui consume et amortit tous les vices, ne peut amortir leur passion ; et, si quelquefois ils font des efforts pour s'abstenir, ils ne sont pas constants dans leur résolution, et ils ne tardent pas à retomber dans leur damnable habitude.

O malheureux esclaves de ce vice, vous avez bien sujet, comme vous le dit un prophète, de pleurer, de gémir, et même de hurler (2). Ne cessez jamais de prier le Seigneur, de pousser vers le Ciel les soupirs les plus ardents, jusqu'à ce que vous ayez triomphé de votre passion.

#### Remèdes contre l'Ivrognerie.

1<sup>o</sup> Se préserver avant tout de ce vice, puisque, comme nous venons de le dire, il est si difficile de s'en corriger. C'est dès l'enfance qu'il faut l'extirper, pour peu qu'on en sente le germe au dedans de soi.

(1) Neque ebriosi, neque maledici regnum Dei possidebunt. *1. Cor.*, vi, 10.

(2) Expergiscimini, ebrii, flete et ululate. *Joël*, i, 5.

2° Fuir les cabarets et la compagnie des ivrognes.

3° Méditer souvent la passion de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, sur la croix, étant dévoré d'une soif brûlante, ne fut abreuvé que de fiel et de vinaigre.

4° Se représenter vivement les suites affreuses de l'Ivrognerie, et surtout l'infamie et le déshonneur qui rejaillissent sur tous ceux qui s'y livrent.

5° Se faire une haute idée de la belle vertu de tempérance, qui est le premier soutien de la santé et la gardienne de la vertu. Par elle, on se conserve toujours dans une agréable situation de corps et d'esprit, et on est toujours en état d'accomplir heureusement ses devoirs.

6° Enfin, si ces moyens ne réussissent pas, il faut prendre une résolution généreuse, et s'interdire absolument le vin, comme fit un vieux soldat qui, ayant commis une faute dans un moment d'ivresse, en eut tant de regret qu'il refusa dès lors de boire d'aucune liqueur, sans que jamais les railleries ou les exhortations de ses camarades pussent ébranler sa détermination. Quelque dur que paraisse ce moyen, ne vaut-il pas mieux l'employer, et se priver du plaisir d'un moment, que d'éprouver pendant toute l'éternité, dans les abîmes de l'enfer, l'horrible soif du mauvais riche, et de n'avoir d'autre boisson que l'absinthe, le fiel et le venin des aspics et des dragons <sup>4</sup> ?

D. Quelle est la vertu opposée à la Gourmandise ?

R. La Sobriété.

La Sobriété est une vertu qui modère, dans la vue de Dieu, l'amour et l'usage des plaisirs du goût. Elle apprend à se contenter de ce que le besoin exige, sans jamais dépasser les bornes de la nécessité. L'homme sobre évite tout excès dans la nourriture et la boisson ; il n'en use qu'avec une sage modération, sans s'y attacher avec une affection déréglée (1). Il n'est pas permis de manger et de boire

(1) *Uentis modestiâ, non amantis affectu. D. Aug., de Morib. eccl., c. xxv.*

pour le seul plaisir qu'on y trouve ; ce serait indigne d'une créature raisonnable, et plus encore d'un chrétien. Il est vrai que la nature a sagement attaché du plaisir à cette action animale ; car, sans cela, on eût oublié souvent de boire ou de manger ; ce plaisir est donc nécessaire pour que les hommes entrent dans les vues de la Providence, en prenant assidûment les aliments dont ils ont besoin, pour réparer les forces de la nature et entretenir la santé ; mais il n'est nullement la fin qu'on doit se proposer. Il faut s'en tenir scrupuleusement à ce qui suffit.

Que s'il fallait déterminer au juste ce qui est nécessaire et ce qui suffit, ce serait extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, à cause de la différence des âges, des forces, des aliments et des besoins. L'un sera plus sobre et tempérant, en usant d'une plus grande quantité de nourriture ; et l'autre, intempérant avec une moindre quantité. On doit dire la même chose de la qualité des aliments. L'un sera mortifié en usant d'une nourriture plus délicate, parce qu'il ne le fait que pour le besoin et sans passion ; et l'autre sensuel, en usant de choses plus communes, parce qu'il s'y porte avec passion. Cette incertitude de savoir si, à table, on se renferme dans les justes bornes de la nécessité, ou si on fait un pas au delà pour contenter la sensualité, a toujours alarmé les saints. « Savez-vous, disait saint Augustin, ce qui fait maintenant ma peine, depuis l'heureux moment où je me suis converti à Dieu ? Ce qui me coûte le plus est à l'égard de l'entretien de mon corps. D'une part, Dieu m'ordonne de le soutenir, jusqu'à ce qu'il lui plaise de le détruire ; et de l'autre, il me défend de m'y attacher et de le flatter. Cependant, je ne puis le soutenir et l'entretenir qu'en accordant à l'appétit les aliments nécessaires. Dans cette action se trouve un plaisir inséparable ; de là, je me vois engagé dans une guerre continuelle, et contre qui ? contre la concupiscence du boire et du manger, qui règne dans moi, malgré moi, et qui me doit être d'autant plus suspecte qu'elle me paraît moins criminelle,

parce qu'elle se couvre du prétexte de la nécessité. Et où est l'homme, Seigneur, poursuivait ce grand saint, que cet appétit n'emporte pas quelquefois ? S'il y a quelqu'un qui l'ait entièrement réprimé, il est vraiment grand, et c'est à lui qu'il appartient de louer et d'exalter votre nom. Pour moi, mon Dieu, je n'en suis pas encore là, parce que j'ai encore dans moi les restes du péché (1). » Or, si saint Augustin converti, sanctifié, avait des reproches à se faire sur cet article, que n'avons-nous pas à craindre, nous qui vivons dans la dissipation d'une vie toute mondaine !

Soyons bien persuadés que, pour conserver et affermir la grâce de Dieu dans nos âmes, nous devons mener une vie simple et frugale. L'Esprit du Seigneur ne se trouve pas dans les festins et les parties de bonne chère (2). De même, dit saint Jean Chrysostome (3), que les animaux qu'on nourrit trop grasement, sont plus difficiles à dompter, ne pouvant souffrir alors ni joug ni frein, ni se soumettre à celui qui veut les conduire, ainsi le corps de l'homme, quand il est traité trop délicatement, ne tarde pas à se révolter contre l'esprit, ne se montre plus souple à la voix de la raison, et refuse de se soumettre au joug adorable de Jésus-Christ (4).

Indépendamment des grands motifs de religion, qui doivent nous diriger, le simple bon sens suffit pour amener à la sobriété, qui est le moyen le plus efficace de conserver les forces physiques et morales dans un état satisfaisant. L'homme sobre, a dit le Sage, se couche, s'endort et se lève sain et dispos pour reprendre ses fonctions (5). Une

(1) Ego autem non sum, quia homo peccator sum. *D. Aug., Confess.*, l. I, c. xxxi.

(2) Non in comessationibus et ebrietatibus. *Rom.*, xiii, 13.

(3) *D. Chrysost.*, Homil. 34.

(4) Incrassatus, impinguatus, dilatatus, dereliquit Deum factorem suum. *Deut.*, xxxii, 15.

(5) Somnus sanitatis in homine parco, et anima illius cum ipso delectabitur. *Eccli.*, xxxi, 24.

expérience journalière confirme cette pensée d'un ancien Père, que le plaisir le plus réel et le plus solide est le mépris de tous les plaisirs <sup>5</sup>.

### TRAITS HISTORIQUES.

1. L'Écriture sainte nous montre en Ésaü un homme transporté par l'excès ou plutôt par la fureur de l'intempérance. Un jour qu'il arrivait des champs, extrêmement fatigué et pressé par la faim, il vit son frère Jacob qui venait de préparer un plat de lentilles, et le conjura de le lui céder. Celui-ci n'y consentit qu'à condition qu'il renoncerait à son droit d'aînesse. Or, en ce temps-là, l'aîné avait une double part dans la succession du père et il était regardé comme le seigneur de ses frères. « Je me meurs, dit Ésaü, de quoi me servira mon droit d'aînesse ? » — « Jurez-moi donc que vous me le cédez, » repartit Jacob. Ésaü le lui jura ; et, ayant pris ce plat de lentilles, il mangea et but, se mettant fort peu en peine d'avoir vendu son droit. Plus tard, il reconnut sa faute, et la déplora par des larmes amères. Certes, ce n'était pas une nourriture exquise qu'il avait tenté ; son péché fut l'avidité immodérée qu'il manifesta, tandis qu'on doit prendre toujours sa réfection avec une extrême liberté et tranquillité d'esprit, de manière que l'âme soit toujours élevée au-dessus des sens.

2. Quand le ballon est enflé, ce qu'on veut y souffler encore ne peut servir qu'à le faire crever. De même ce qu'on met dans le corps après ce qu'il faut pour le nourrir, ne sert qu'à le délabrer.

Quelle gloire honteuse que celle qu'on tire de la capacité du ventre ou d'un appétit glouton ! — Un homme qui mangeait autant que six, se présenta un jour devant Henri IV, dans l'espérance qu'il en obtiendrait de quoi entretenir un si beau talent. Le roi, qui avait entendu parler de cet homme, lui demanda s'il était vrai qu'il mangeât autant que six. « Oui, sire, répondit-il. — Et tu travailles à proportion ? » ajouta le roi. — Sire, répliqua-t-il, je travaille autant qu'un autre de ma force et de mon âge. — Si j'avais beaucoup d'hommes comme toi dans mon royaume, dit alors le monarque, je les ferais pendre ; de tels coquins l'auraient bientôt affamé. »

3. Que Jésus-Christ, disait saint Jean Chrysostome, assiste à tous vos repas ; qu'il soit un des conviés, portez-y le souvenir de Dieu (1).

Voici la peinture que fait Tertullien des repas des premiers chrétiens. « Le seul nom qu'on leur donne, dit ce Père, en fait connaître la nature. On les appelle *Agapes* ; ce qui signifie *Charité*. En effet,

(1) *Epulis vestris Christus adsit. D. Chrys.*



nous soulageons de nos biens l'indigence des pauvres, parce que nous savons qu'ils sont les amis privilégiés de Dieu. Comme nos festins ont une fin honnête, il y règne toujours un ordre parfait, on n'y souffre rien qui s'éloigne de la modestie. Avant de se mettre à table, on se repaît d'une viande céleste, qui est la prière qu'on fait à Dieu. On y mange autant qu'il est nécessaire pour satisfaire la faim ; on boit autant qu'il est permis à des personnes qui ont soin de leur pureté. Après le repas, on est invité à louer Dieu, et à chanter des psaumes qu'on tire des saintes Écritures, ou des hymnes que chacun compose selon la portée de son esprit. Comme le repas a commencé par la prière, il finit de même. On en sort, non pour aller en diverses troupes courir dans les rues, ou faire des insolences honteuses, mais avec le même soin qu'on a eu en y entrant de conserver la modestie et la chasteté. Enfin les chrétiens se retirent avec une si grande retenue, qu'on voit bien qu'ils ne s'y sont pas tant remplis des viandes corporelles que de la substance céleste d'une sainte doctrine. »

TERTULL., *Apol.*, c. XXXIX.

Saint Euthyme, issu d'une noble et riche famille de Mélitène, dans la Petite-Arménie, mena la vie la plus austère, ne vivant que d'herbes crues. La mortification était une des choses qu'il recommandait le plus fortement à tous ceux qui venaient le visiter. « Vous pouvez, leur disait-il, pratiquer cette vertu à table : ce que vous avez à faire pour cela, c'est d'en sortir toujours sur votre appétit. » — Saint Isidore, prêtre et hospitalier d'Alexandrie, édifia cette grande ville par le spectacle de toutes les vertus chrétiennes. Étant à table, il lui arrivait souvent de dire, les larmes aux yeux : « Moi qui suis une créature raisonnable, faite pour jouir de la possession de Dieu, je me sers de la nourriture des animaux, au lieu de manger le pain des anges. » Il était si fortement occupé de Dieu qu'il lui arrivait quelquefois, dans les heures de repas, d'être ravi en esprit, au point qu'il ne pouvait plus ni parler ni se mouvoir. — Saint Romuald n'admettait aucun assaisonnement dans les herbes dont il se nourrissait, et, quand on lui apportait quelque chose de mieux préparé que ce qu'il avait coutume de manger, il l'approchait du nez pour le sentir, puis il disait : « Gourmandise, gourmandise ! tu ne toucheras point à ceci ; je te déclare une guerre perpétuelle. »

GODESCARD.

Si notre siècle et nos mœurs ne comportent plus la tempérance et la frugalité de ces grands saints, l'on peut du moins et l'on doit, dans chaque état et dans chaque genre, ramener les choses à une honnête et louable médiocrité. On a vu les hommes les plus éminents s'en faire gloire. — L'empereur Charlemagne, convaincu que le précepte de la mortification regardait les princes comme les autres hommes, observait à table la plus exacte sobriété, et se faisait lire quelque bon livre pendant ses repas. — Le maréchal de la Ferté, qui

a servi la France avec honneur, pensait qu'on devait accoutumer la jeunesse à une vie sobre et dure. Son maître d'hôtel ayant fait, par ordre de son fils, une ample provision, pour la campagne, de truffes, de morille 'et de toutes autres choses nécessaires pour faire d'excellents ragoûts, lui en apporta le mémoire. Le maréchal n'eut pas plutôt vu de quoi il s'agissait, qu'il jeta le mémoire avec indignation, en disant : « Ce n'est pas ainsi que nous avons fait la guerre; de la grosse viande, apprêtée simplement, c'étaient là tous nos ragoûts. Dites à mon fils que je ne veux entrer pour rien dans une dépense aussi folle que celle-là, aussi indigne d'un homme de guerre. »

*Dict. d'Éduc.*

3. Après la prise de Varsovie, un grand nombre de Polonais se réfugièrent en France; plusieurs se trouvant à Seurre (Côte-d'Or), on les invita à un banquet. Près de se mettre à table, les étrangers restèrent debout, et, comme les Seurreois s'attendaient à entendre un discours de circonstance, le plus vieux capitaine, faisant le signe de la croix, récita le *Benedicite*, auquel tous les frères d'armes et d'exil répondirent, en se signant : *Amen*. Cet acte religieux excita la surprise de l'assemblée; quelques rires moqueurs s'échangèrent autour de la table. Le malheur est clairvoyant; les soldats chrétiens se retirèrent du banquet, ne pouvant cacher leur amertume, et se plaignirent tristement qu'on n'eût pas respecté leur religion, à laquelle ils tenaient du fond de leurs entrailles.

*Gazette du clergé*, 10 mars 1832.

4. Les Lacédémoniens, pour détourner leurs enfants de l'ivrognerie, leur faisaient considérer un esclave ivre. Quoi de plus propre, en effet, pour en inspirer de l'horreur, que de mettre sous les yeux le triste spectacle d'un homme que le vin a privé de la raison; de faire remarquer toute la laideur d'un état, où l'on ressemble plus à une bête qu'à un homme; de rendre témoin de toutes les sottises et de toutes les extravagances dont alors on est capable!

Xénophon, dans son livre de la *Cyropédie*, rapporte l'impression singulière que fit sur le jeune Cyrus la vue de plusieurs personnes ivres. Ayant obtenu d'Astyage, son grand-père, la permission de lui donner à boire, pour imiter l'échanson de ce prince, il s'en acquitta de fort bonne grâce. « Je suis content, mon fils, lui dit Astyage, on ne peut pas mieux servir; mais, puisque vous vouliez imiter Sacas (c'était le nom de l'échanson), pourquoi n'avez-vous pas goûté le vin? — J'ai craint, répondit avec naïveté le jeune prince, qu'il n'y eût dans cette liqueur du poison; car au festin que vous donnâtes, le jour de l'anniversaire de votre naissance, aux grands seigneurs de votre cour, je vis clairement que Sacas vous avait tous empoisonnés. — Comment cela? dit le roi. — C'est, répartit Cyrus, que je m'aperçus qu'après qu'on eut un peu bu de cette liqueur, la

tête tourna à tous les convives. Je vous voyais faire des choses que vous ne pardonneriez pas à des enfants, crier tous à la fois, sans vous entendre, puis chanter tous ensemble de la façon la plus ridicule ; et, lorsqu'un de vous chantait seul, vous juriez, sans l'avoir écouté, qu'il chantait admirablement bien. Chacun de vous vantait ses forces ; mais, lorsqu'il fallut se lever pour danser, loin de pouvoir faire un seul pas en cadence, vous ne pouviez pas même vous tenir fermes sur vos pieds. En un mot, vous sembliez avoir oublié, vous, que vous étiez roi ; eux, qu'ils étaient vos sujets. — Dites-moi donc, reprit Astyage, la même chose n'arrive-t-elle pas à votre père ? — Jamais, répondit Cyrus. — Que lui arrive-t-il donc, quand il a bu, ajouta le roi ? — Il cesse d'avoir soif, répliqua l'enfant. »

Rien ne montre mieux à quelles horreurs peut porter l'Ivrognerie que ce qui arriva en Afrique, du temps de saint Augustin, à un nommé Cyrille. Ce jeune homme était extrêmement adonné à la boisson, et passait une partie de sa vie dans les cabarets, avec ses compagnons de débauche. Un jour qu'il s'était livré à tous les excès de sa passion, il retourna chez lui, et, poussé par une aveugle fureur, il se jeta sur une de ses sœurs et la poignarda. Aux cris qu'elle fit entendre, le père accourut, et ce fils, plus furieux encore, trempa ses mains dans le sang de celui qui lui avait donné la vie, et l'égorgea. Il poignarda encore une autre de ses sœurs, qui voulut prendre la défense de son père et l'arracher des mains de ce fils indigne, ou plutôt de ce monstre exécrable. Saint Augustin fut bientôt informé de ces atrocités ; et, quoiqu'il eût déjà prêché deux fois ce jour-là, il assembla son peuple, et monta une troisième fois en chaire, pour faire part à ses auditeurs des crimes que venait de commettre ce fils, indigne de jamais avoir vu la lumière. Au récit de ce qui venait d'arriver, toute l'assemblée poussa des cris et des gémissements lamentables ; on ne pouvait comprendre qu'un homme eût pu se porter à tant et à de tels attentats. Saint Augustin profita de l'occasion, pour montrer à quels excès peut conduire une passion malheureuse ; mais ses larmes et ses sanglots en dirent plus que ses paroles et ses discours.

Le vin convient généralement peu aux enfants et aux jeunes gens, dont les organes, dans toute leur force, n'ont besoin d'aucun stimulant ; on doit les accoutumer de bonne heure à le bien tremper.

Malgré les précautions de sa gouvernante, sainte Monique, pendant son jeune âge, prit insensiblement du goût pour le vin, comme elle l'avoua depuis à saint Augustin, son fils. C'était elle qu'on envoyait ordinairement à la cave. Lorsqu'elle avait puisé dans la cuve, elle portait le vase à sa bouche, avant de verser la liqueur dans la bouteille, et en avalait quelques gouttes. Ceci ne venait pas d'un tempérament porté à l'Ivrognerie ; c'était l'effet de la légèreté qu'on

à coutume de remarquer dans les enfants. Cependant la quantité de vin que prenait la jeune Monique augmentait tous les jours ; et l'aversion qu'elle avait naturellement pour cette liqueur diminuait à proportion ; elle en vint jusqu'à aimer le vin, et à en boire avec plaisir, toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Cette intempérance était très-dangereuse, quoiqu'elle ne fût pas suivie d'excès considérables. Mais Dieu veillait sur sa servante, et il se servit, pour la corriger, d'une querelle qu'elle eut avec une domestique de la maison. Celle-ci, qui suivait ordinairement sa jeune maîtresse à la cave, était instruite de ce qui s'y passait ; elle lui en fit de sanglants reproches, et alla même jusqu'à l'appeler *vrognesse*. Monique, vivement piquée, rentra en elle-même, et sentit toute la honte du vice dont on l'accusait. Elle travailla si efficacement à se défaire de la mauvaise habitude qu'elle avait contractée, que, pendant toute sa vie, on n'en remarqua plus la moindre trace.

D. ARG., *Confess.*

On demandait à Alphonse, roi de Sicile et d'Aragon, pourquoi il ne buvait pas de vin, et pourquoi, lorsque par hasard il en prenait, il y mettait tant d'eau. « Ce n'est pas là, ajoutait-on, l'usage des rois ni de ceux qui les environnent. » — « Je le sais bien, répondit-il ; mais ils ignorent sans doute que le vin fait éclipser la sagesse, et que cette liqueur traîtresse, prise sans modération, éteint ce feu de l'esprit, cette énergie de l'âme qui soutient la dignité d'un roi, et le rend digne d'en porter le nom. » — « L'ivresse, disait-il à un autre courtisan qui lui faisait la même question, est la mère de la fureur et de la lubricité ; et ces deux vices doivent être bannis du cœur comme du palais des princes. » — Il campait un jour sur le bord d'un fleuve, en présence de l'ennemi ; la nuit approchait ; l'armée, dépourvue de vivres, n'avait rien pris depuis le matin. Il avait aussi faim qu'elle. Alors un de ses officiers lui offrit un morceau de pain, un radis et un morceau de fromage. Dans la circonstance, il y avait de quoi faire un festin délicieux : « Je vous remercie, dit le prince, mais j'attendrai après la victoire, comme tous mes braves soldats. » *Dict. d'Éduc.*

Pour triompher du vice de l'Ivrognerie, quand on a le malheur d'y être sujet, il ne faut pas moins que le courage et la constance héroïque de Charles XII, roi de Suède. Ce prince avait un jour, dans l'ivresse, perdu le respect qu'il devait à la reine sa mère ; elle se retira dans son appartement, pénétrée de douleur, et y resta enfermée le lendemain. Comme elle ne paraissait pas, le roi en demanda la cause, on la lui dit. Alors il fit remplir un verre, et alla trouver cette princesse. « Madame, lui dit-il, j'ai appris qu'hier, dans le vin, je m'étais oublié à votre égard. Je viens vous en demander pardon, et afin que je ne tombe plus dans cette faute, je bois ce verre de vin à votre santé : ce sera le dernier de ma vie. » Il tint parole ; depuis ce jour, il ne but plus de vin. On a remarqué que ce prince ne se plai-

gnait jamais que ses mets fussent peu délicats ou mal apprêtés. Après un repas frugal, il faisait à cheval de longues courses ; et le soir, en campagne, il se couchait sur de la paille, étendu par terre, tête nue, sans draps, couvert seulement d'un manteau. Il avait acquis par là un tempérament de fer, que les fatigues les plus violentes ne purent abattre.

Nous ne devons pas omettre de signaler ici un châtement terrible, effrayant, que Dieu inflige quelquefois à ces ivrognes de profession, que leur passion effrénée ravale jusqu'à la crapule. Après s'être adonnés longtemps et avec excès à l'usage des boissons spiritueuses, il arrive que leur corps, ainsi imbibé d'esprit, prend tout à coup feu et se consume, sans qu'il soit possible d'éteindre la flamme qui le dévore. Bien que rares, ces affreux accidents se reproduisent souvent d'année en année. Deux fois, depuis une époque très-rapprochée, la presse a enregistré des cas de combustion spontanée du corps humain. Dans l'un des cas, le feu fatal a consumé, dans un même incendie, un homme et sa femme, qui faisaient tous deux un usage immodéré des liqueurs fortes ; et l'on a supposé que la combustion s'étant déclarée chez l'une des victimes, l'autre avait voulu la secourir et qu'elle s'était embrasée au contact. Dans l'autre cas, une femme seule a péri. Les os, la peau, la chair, les parties intérieures, les poumons, les entrailles, les nerfs, les muscles, tout était dévoré, consumé, réduit en cendres ; il ne restait du cadavre que quelques pincées de poussière, amoncelées à la place où la victime était tombée : les cheveux seuls, qui n'avaient reçu aucune atteinte, pouvaient constater que ces misérables débris avaient été tout à l'heure un être humain.

*Annales de la Médecine.*

5. Rien de plus vrai que cet axiome de l'école de Salerne :

Pone gulæ metas, et erit tibi longior ætas.

Un roi de Perse envoya demander au calife un médecin très-habile. Celui-ci, en arrivant, demanda comment on vivait à cette cour : « On ne mange, lui dit-on, que quand on sent la faim ; encore ne la satisfait-on pas entièrement. — Dans ce cas, répondit le médecin, je me retire ; je n'ai rien à faire ici. »

Saint Charles Borromée, étant malade à Rome, se vit obligé de consulter les médecins. Mais, comme ils ne convenaient pas entre eux sur sa maladie, il profita de leurs contradictions, pour ne pas se mettre entre leurs mains et pour se faire lui-même un régime de vie. Il commença par retrancher de sa table tout ce qui tenait de la délicatesse, et qui ne servait qu'à flatter le goût ; et, s'étant accoutumé peu à peu à une vie dure et sobre, il fut bientôt délivré de sa pituite, de sa toux, de ses fièvres et de ses autres incommodités ordinaires. Il devint même si robuste, qu'on est surpris de la force avec laquelle

il supporta les plus rudes travaux de l'épiscopat, auxquels son zèle le livrait.

En 1728, un nommé Villars confia à quelques amis que son oncle, qui avait vécu près de cent ans et qui n'était mort que par accident, lui avait laissé le secret d'une eau qui pouvait aisément prolonger la vie jusqu'à cent cinquante années, pourvu qu'on fût sobre. Lorsqu'il voyait passer un enterrement, il levait les épaules de pitié : « Si le défunt, disait-il, avait bu de mon eau, il ne serait pas où il est. » Ses amis, auxquels il en donna généreusement et qui observèrent un peu le régime prescrit, s'en trouvèrent bien et le prônèrent. Alors il vendit la bouteille six francs. Le débit en fut prodigieux. Ceux qui en prirent et qui s'astreignirent à un peu de régime, ceux surtout qui étaient nés avec un bon tempérament, recouvrèrent en peu de temps une santé parfaite. Il disait aux autres : « C'est votre faute, si vous n'êtes pas entièrement guéris ; vous avez été intempérants et incontinents. Corrigez-vous de ces deux vices, et vous vivrez cent cinquante ans pour le moins. » Quelques-uns se corrigèrent. La fortune de cet homme s'augmenta comme sa réputation. Des enthousiastes le mettaient fort au-dessus du maréchal de Villars. « Celui-ci fait tuer des hommes, disaient-ils, et celui-là les fait vivre. » On sut enfin que l'eau de Villars n'était que de l'eau de la Seine, avec un peu de nitre.

Que mon âme soit remplie et comme engraisée de vos bénédictions, ô mon Dieu ! s'écriait autrefois le Prophète royal (1). A l'exemple de ce saint roi, préférons la nourriture spirituelle de la sagesse et de la grâce à cette abondance de viandes délicieuses, qui ne font que surcharger le corps.

---

### SIXIÈME INSTRUCTION.

De la Colère. — Colère légitime. — Causes et degrés du péché de Colère. — Ses suites funestes. — Prétextes. — Remèdes. — De la Douceur.

D. Qu'est-ce que la Colère ?

R. La Colère est un mouvement déréglé de notre âme qui nous porte à rejeter avec violence ce qui nous nuit ou nous déplaît.

Nous disons d'abord que la Colère est *un mouvement de l'âme*. En effet, quand nous sommes en Colère, l'âme est

(1) Sicut adipe et pinguedine repletur anima mea, Ps. LXXI, 6.

dans une violente agitation; les sentiments de haine, d'aversion, de vengeance se pressent au dedans d'elle; et elle s'emporte contre tout ce qui lui déplaît ou la contrarie. Cette agitation de l'âme se communique le plus souvent au corps : la bile s'échauffe, le sang afflue au cœur, la face rougit, les yeux étincellent, les paroles les plus vives, les plus impétueuses se précipitent de la bouche, tous les membres, tous les organes fortement excités semblent se mettre au service de cette passion.

Nous disons, en second lieu, que la Colère est *un mouvement déréglé*; c'est-à-dire qui sort des bornes prescrites par la raison. Car il y a une Colère raisonnable, légitime, qu'on peut manifester contre tout ce qui est criminel et contraire à l'honneur de Dieu; mais cette Colère elle-même doit être contenue dans de justes bornes, sans quoi elle deviendrait condamnable, tout en s'élevant contre le péché.

Nous disons, en troisième lieu, que la Colère *nous porte à rejeter avec violence ce qui nous nuit ou nous déplaît*. En effet, la nature a mis en nous deux penchants, dont l'un nous porte à rechercher ce qui nous est convenable et qu'on appelle *l'appétit concupiscible*, et l'autre, nommé *l'appétit irascible*, nous fait repousser ce qui nous paraît nuisible. Ces deux penchants, bons en eux-mêmes, nécessaires pour notre conservation, ne deviennent vicieux que par les excès auxquels ils se laissent si facilement entraîner; ils doivent se balancer mutuellement, et alors tout est dans l'ordre; c'est ainsi que le froid et le chaud, qui sont contraires, prennent néanmoins une juste température, quand ils sont mêlés.

Avant d'aller plus loin, distinguons bien la Colère qui est permise de celle qui est défendue.

Il en est de la Colère comme des autres affections de l'âme : elle est bonne ou mauvaise, selon l'usage qu'on en fait. Employée quand il faut et comme il faut, elle devient un auxiliaire utile à l'accomplissement des actes de

vertu, et elle prend le nom de sainte Colère, parce qu'elle n'est pas l'effet d'une passion humaine, mais le fruit de la charité. C'est de cette sainte Colère que le Psalmiste entend parler, quand il dit : « Mettez-vous en Colère, et ne péchez point (1). » En effet, comme l'a très-bien remarqué saint Isidore (2), la Colère nous a été donnée non pour que nous péchions, mais pour nous opposer aux péchés d'autrui ; non pour qu'elle devienne une passion vicieuse et une maladie, mais comme un remède propre à étouffer les autres passions. Elle ne doit être excitée en nous que par un motif de zèle pour les intérêts de Dieu et pour ceux du prochain. A ceux qui savent la conduire et la modérer, elle est un puissant secours pour les fortifier contre l'indolence et l'inertie, pour les armer d'une sainte rigueur contre leurs propres négligences, pour doubler leur énergie dans le bien, les soutenir dans leur résistance au mal, et leur faire prendre en main la cause de la vérité, de la justice et de l'innocence contre l'iniquité. Voilà pourquoi saint Basile l'appelle le ressort de l'âme, parce qu'elle lui donne l'impulsion et la force nécessaires pour entreprendre et soutenir avec persévérance les bonnes actions. Si elle la trouve énermée et amollie par le plaisir, elle la fortifie comme la trempe durcit le fer, et elle la rend ferme et inflexible. Si l'on n'est transporté d'indignation contre le vice, ajoute ce même Père, on n'a point pour lui toute la haine qu'il mérite, car la haine du vice doit être aussi ardente dans notre âme que l'amour de la vertu.

Cette Colère est nécessaire en mille occasions pour venger l'honneur de Dieu, pour arrêter les progrès de l'injustice et de l'impiété. Elle n'est autre chose que ce feu sacré que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre, qu'il eût voulu allumer dans tous les cœurs (3), et dont il était

(1) Irascimini et nolite peccare. *Psal.* iv, 5.

(2) D. Isid., l. II, epist. 239.

(3) Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur.  
*Luc.*, xii, 49.



animé lui-même, lorsqu'il chassait du temple les vendeurs qui en profanaient la sainteté, lorsqu'il s'élevait contre les pharisiens, les appelant des sépulcres blanchis, des enfants de Bélial, les chargeant partout de ses malédictions. De tout temps, les saints ont manifesté la plus vive indignation contre le crime, et senti leur courroux s'enflammer contre les désordres dont ils étaient témoins. C'est ainsi que Moïse, le plus doux des hommes, brisa les tables de la loi, en voyant l'idolâtrie des Israélites; David séchait de douleur, lorsqu'il considérait les prévarications des pécheurs (1); saint Jean-Baptiste appelait les gens de mauvaise vie, une race de vipères; et l'apôtre saint Paul, par deux fois différentes, donne aux Galates le nom d'insensés. Quiconque n'éprouve aucun sentiment d'horreur, à la vue des mauvaises actions des méchants, ne saurait être regardé comme un homme de bien.

Il faut cependant prendre bien garde que le zèle ne nous emporte trop loin; et voici les règles que l'on doit observer à cet égard :

1<sup>o</sup> N'être jamais prompt à se mettre en Colère (2). C'est la raison qui doit diriger tous les mouvements de notre cœur, et jamais la passion. Il ne faut donc pas que la Colère prévienne l'empire de la raison, ni qu'elle outre-passe ses ordres. Loin de dominer comme maîtresse, elle doit obéir comme servante. On a dit avec beaucoup de justesse qu'elle était comme le corps de garde de la raison (3), parce que, lorsque celle-ci juge qu'une action n'est pas bien, la Colère se présente pour servir son ressentiment. Ayons grand soin que l'ordre naturel, qui doit régner entre elles, ne soit jamais interverti.

2<sup>o</sup> Se tenir dans les bornes d'une modération convenable. La Colère, si juste, si légitime qu'elle soit, gâte les

(1) *Vidi prævaricantes et tabescebam. Psal. cxviii, 158.*

(2) *Ne sis velox ad irascendum. Eccl., vii, 10.*

(3) *Nemesius, de Nat. hom., c. xxxi.*

meilleures causes par sa chaleur immodérée, son amertume et ses excès.

3° Tout en poursuivant le vice, ne jamais étendre sa Colère jusqu'à la personne de celui qui fait le mal. Condamnons le péché, mais pardonnons le coupable. S'il est quelquefois utile de faire paraître quelque émotion sur le visage et de la vivacité dans les réprimandes, il faut toujours que la douceur règne dans le cœur. C'est ainsi, nous dit saint Augustin, que saint Étienne parlait avec beaucoup de feu aux Juifs, les appelant têtes dures, cœurs incirconcis, les écrasant en quelque sorte sous la tempête de ses reproches, et c'était cependant une colombe sans fiel (1).

4° Comme il est très-difficile de garder un juste tempérament dans la Colère, le plus sûr est de s'appliquer à se corriger de ses propres défauts, avant de s'ingérer à corriger ceux des autres. Qu'on ait donc soin de se perfectionner soi-même par la patience et la pratique des autres vertus. Souvent ceux qui se choquent le plus des fautes du prochain, sont eux-mêmes adonnés à toute sorte de vices, tandis que ceux qui donnent le moins de prise par leur conduite, se piquent surtout d'être indulgents pour les autres. « L'homme qui me paraît le meilleur et le mieux réglé, a dit un ancien, est celui qui pardonne aussi aisément que s'il se rendait tous les jours coupable, et qui s'abstient de tout vice, avec autant de soin que s'il ne pardonnerait à personne<sup>1</sup> (2). »

D'après ce que nous venons de dire, il est facile de voir que la Colère est un péché, toutes les fois qu'on la fait servir à ses propres ressentiments ; lorsqu'on s'emporte dans sa propre cause, et qu'on cherche à se venger soi-même ; lorsqu'on se fâche par un sentiment de haine, ou bien sans

(1) Magnus impetus, sed columba sine felle sævit. *D. Aug. in Joan.*, tract. 6.

(2) Plin., *epist.* 28, n. 22.

aucun motif ; lorsqu'enfin on ne sait pas réduire sous la règle de l'équité des émotions trop impétueuses. C'est de cette malheureuse passion, à laquelle nous sommes tous plus ou moins sujets, que nous allons maintenant nous occuper.

#### Causes de la Colère et ses degrés.

La Colère peut avoir autant de causes qu'il y a de mouvements dans le cœur humain. Cette passion se met au service de toutes les autres, et elle n'en est le plus souvent que l'explosion.

On cherche à s'enrichir par toute sorte de moyens ; et on s'empõte, parce qu'on ne parvient pas assez vite à ses fins, parce qu'on éprouve quelque perte, parce qu'on échoue dans quelque entreprise : c'est l'avarice qui produit cette Colère.

L'impudique entre en fureur contre l'innocente victime qui lui résiste : sa Colère provient de la volupté.

Aman ne peut souffrir le triomphe de Mardochée ; un noir chagrin le dévore, et, pour assouvir sa haine, il faut que Mardochée et tout son peuple périssent : c'est l'envie qui excite sa Colère.

Un maître tonne, tempête contre un domestique, parce qu'il aura mal apprêté un dîner : dans ce cas et autres semblables, c'est la sensualité qui enfante la Colère.

Saül entend avec peine les louanges qu'on donne à David, vainqueur de Goliath ; il se croit d'autant plus humilié qu'on vante davantage ce jeune berger, et il s'acharne à sa poursuite : ici c'est un amour-propre froissé qui cause la Colère.

On s'imagine avoir beaucoup de mérite et de raison ; on voudrait faire plier tout le monde sous ses idées, et, parce qu'on éprouve quelque résistance, on s'irrite, on s'empõte ; c'est l'orgueil qui produit cette Colère. En général, la Colère naît de l'orgueil, qui est le plus grand en-

nemi de la sagesse ; et l'orgueil s'en sert comme d'un instrument à sa violence (1).

Il y a divers degrés dans la Colère :

1° Souvent ce sont de petites vivacités, de légères impatiences, quelques paroles brusques, des mouvements de dépit contre ce qui gêne ou contrarie. Ayons soin de réprimer ces premières saillies ; autrement, on nourrit et on fortifie le penchant à la Colère, qui entraîne bientôt à de graves excès. Celui qui se fâche aisément devient prompt à pécher (2). La Colère n'est un péché mortel que lorsqu'elle blesse la charité notablement et de propos délibéré ; lorsqu'elle n'attaque cette vertu que légèrement, ou par l'impétuosité d'un premier mouvement qu'on ne s'efforce pas assez de contenir, elle n'est qu'un péché véniel.

2° Il y a des Colères froides, concentrées : on sait contenir sa langue, arrêter la fougue du tempérament ; mais le cœur n'en est pas moins ulcéré, et il nourrit toujours des pensées de vengeance, ne cherchant qu'une occasion favorable pour se livrer à sa malice. Quand cette Colère fait explosion, elle n'en est souvent que plus terrible.

3° Il y a une Colère violente, impétueuse, qui s'allume et éclate comme la foudre ; qui s'exhale en reproches amers, en injures, en invectives ; qui menace, qui frappe, sans aucun ménagement. Celui qui se livre à ses fureurs semble ne plus offrir aucune trace de raison, et n'avoir plus rien d'humain. Incapable de réflexion, il ne sait ce qu'il dit, ni ce qu'il fait ; il s'en prend au ciel et à la terre ; il semble prêt à tout ravager et à tout détruire, et il fait de sa personne un objet d'épouvante pour tout ce qui l'entoure. Ce n'est pas du sang, c'est du feu qui coule dans ses veines : voyez-le, les yeux enflammés, les lèvres tremblantes, la respiration haletante, la voix rauque et entre-

(1) *Ira semper juncta superbiæ. D. Hier., in Eccles.*

(2) *Qui ad indignandum facilis est, erit ad peccandum proclivior. Prov., xxix, 22.*

coupée : il crie, il jure, il écume, il frappe des pieds, il s'attaque à tout ce qu'il rencontre, il brise tout ce qui lui tombe sous la main. Non, non, ce n'est plus un homme, c'est une bête féroce ; il s'élançe, il mord comme le scorpion et le serpent ; ses dents se serrent comme celles du sanglier qui se prépare à l'attaque ; il rugit comme le lion ; il déchire comme le tigre ; on peut le comparer encore à ces malheureux que le démon obsède de ses fureurs. La Colère, comme on l'a dit, est une frénésie d'un moment (1) ; et il faudrait lier et renfermer celui qui s'y livre, si on n'avait l'espoir que son accès lui passera bientôt. Si un homme en Colère voulait se regarder à un miroir, comme il rougirait à la seule vue de la difformité de son visage !

Ce qui achèvera de nous inspirer de l'horreur pour ce vice, ce sont les tristes effets qu'il produit.

#### Suites funestes de la Colère.

Elle nous rend :

1° *Exécrables aux yeux de Dieu.* En agitant le cœur par de violentes émotions, elle en chasse le Seigneur, qui est un Dieu de paix, et elle lui fait ainsi une horrible injure. Aussi voyons-nous que Jésus-Christ s'élève fortement contre elle dans son saint Évangile. « Quiconque, dit-il, se met en Colère contre son frère, méritera d'être condamné par le Tribunal du conseil ; et celui qui lui dira : Vous êtes un fou, méritera d'être condamné au feu de l'enfer<sup>2</sup> (2). »

2° *Odieux au prochain.* La grêle tombant avec impétuosité ravage tout, prés, champs, vignes, troupeaux ; il en est à peu près de même de la Colère : elle cause au prochain des maux incalculables. Elle lui nuit en son bien, par les procès qu'elle lui suscite ; en son honneur, par les paroles injurieuses qu'elle lui dit et les outrages qu'elle lui

(1) *Ira furor brevis est. Horat., Epist.*

(2) *Qui autem dixerit, fatue. reus erit gehennæ ignis. Math., v, 22.*

fait ; en sa réputation, par les calomnies et les médisances dont elle le noircit ; en sa personne, par les coups qu'elle lui donne. Qui donc pourra supporter un homme enclin à la Colère (1) ? qui pourra vivre avec lui ? On le hait, on le fuit. Semblable à un chien enragé, il mord tout le monde, et tout le monde lui jette des pierres (2). Que deviendrait la société, si on y trouvait beaucoup de ces esprits aigres et fougueux, qu'un mot, qu'une négligence transporte de fureur ? Elle ne serait qu'un théâtre d'horreurs, qu'un enfer anticipé. Oh ! qu'une femme est à plaindre, lorsqu'elle se trouve unie à un mari irascible, qui s'emporte pour la moindre cause ! Mais que dire de ces femmes qui, se dépouillant de la douceur, qui est le plus bel ornement de leur sexe, enchérissent encore sur la Colère de l'homme, et semblent, dans leurs transports, de véritables furies ! L'Esprit-Saint nous assure qu'il vaut mieux vivre dans un désert qu'avec une femme querelleuse et emportée (3).

3° *Insupportables à nous-mêmes, par les malheurs qu'elle entraîne.* La Colère est un état violent, une véritable tempête qui, loin de procurer aucune jouissance, ne fait qu'empoisonner la vie. Elle détruit la fortune, par les querelles et les procès criminels auxquels elle engage ; et nous voyons tous les jours que le vindicatif, par un juste jugement de Dieu, en voulant ruiner les autres, se ruine lui-même (4). Elle détruit la santé : rien ne trouble et n'use autant les divers organes du corps que les emportements de la Colère. Ils corrompent le sang, bouleversent les humeurs et conduisent bien souvent à une prompte mort<sup>3</sup> (5). On peut comparer la Colère à un canon qui

(1) Ad irascendum facilem quis poterit sustinere? *Prov.*, xviii, 14.

(2) Manus ejus contra omnes ; manus omnium contra eum. *Gen.*, xvi, 12, de *Ismaële*.

(3) Melius est habitare in terrâ desertâ, quàm cum muliere rixosâ et iracundâ. *Prov.*, xxi, 19.

(4) Objurgatio et injuriæ annullabunt substantiam ejus. *Eccli.*, xxi, 5.

(5) Zelus et iracundia minuunt dies. *Eccli.*, xxx, 20.

aurait deux bouches, dont l'une serait toujours tournée contre le canonnier et le tuerait souvent.

Mais c'est surtout à l'âme qu'elle est funeste : elle est comme un feu infernal, qui ravage tout ce qu'on peut avoir acquis de vertus et de mérites, et pousse à toute sorte d'excès. La Colère, dit saint Grégoire, enseigne une infinité de vices (1). C'est d'elle, ajoute saint Basile, que sortent, comme d'une tige féconde, les fraudes, les soupçons, les perfidies, les méchancetés, la trahison, l'audace. Elle aiguise les épées, elle rend l'homme homicide ; rien ne l'arrête, ni le respect dû à la vieillesse, ni les liens du sang, ni le doux sentiment de la reconnaissance. Par elle, les frères oublient qu'ils sont frères ; les pères, les enfants, étouffent la voix de la nature. Dans les premières atteintes de cette passion, on ne croit pas en venir à d'aussi terribles extrémités ; mais peu à peu la bile s'échauffe, on s'aveugle, on est hors de soi, on ne se connaît plus. On a commencé par un petit reproche ; ce reproche produit une altercation un peu vive ; cette altercation engendre les injures ; les injures provoquent les coups ; les coups causent les blessures ; et enfin les blessures occasionnent souvent la mort ; et quand on ouvre les yeux, et qu'on voit les désordres affreux qui résultent de cette abominable passion, quelle source de regrets ! quelle désolation !

On ne manque cependant pas de prétextes pour excuser la Colère. Écoutez l'homme irascible et vindicatif : ce n'est jamais lui qui a tort. Ah ! si vous saviez, vous dira-t-il, la conduite indigne que cette personne a tenue à mon égard ; si vous connaissiez sa méchanceté ; si vous saviez tout le mal qu'elle a dit de moi.... Comment voulez-vous que je contienne ma Colère, en de pareilles circonstances ? — Je vous accorderai, si vous voulez, que vous avez été victime des injustices les plus criantes, qu'on a vomi contre vous les injures les plus atroces ; mais songez donc que

(1) *Ira gravis est magistra peccati. D. Greg.*

vosre Colère ne remédie à rien, qu'elle ne fait que vous rendre coupable aux yeux de Dieu, sans diminuer, en aucune manière, le tort qu'on vous a fait. Quant aux injures, que sont-elles après tout, qu'un vain son qui se dissipe dans l'air ? Vous vous irritez d'une injure comme d'un mal : l'injure que vous vous permettez, est-elle bien ? Par quelle étrange contradiction faites-vous vous-même ce que vous blâmez dans les autres ? D'ailleurs, soyez de bonne foi, sont-ce toujours des injustices, des outrages, qui provoquent votre Colère ? Hélas ! souvent vous vous prenez de querelle pour le sujet le plus frivole, pour un meuble dérangé, pour une bagatelle égarée, pour un verre cassé, pour une parole dite en l'air, pour une petite raillerie. C'est parce que vous êtes trop susceptible, que vous vous fâchez de la moindre chose.

Cette personne avec qui je suis obligé de vivre, direz-vous peut-être encore, est si singulière, si bizarre ; je ne puis souffrir ses caprices, sans que l'irritation s'empare de moi. — Mais, au lieu de la corriger par votre Colère, vous ne faites que l'aigrir ; ses défauts sont des maladies de l'esprit contre lesquelles vous n'êtes pas plus en droit de vous mettre en colère, que contre les maladies du corps. Les autres n'ont-ils rien à souffrir de votre part ? N'avez-vous pas vos travers, vos vices, vos imperfections ? Et vos transports furieux ne font-ils pas de votre société la plus lourde des croix pour ceux qui sont exposés à les subir ? Supportez-vous mutuellement vos défauts, a dit le grand Apôtre, si vous voulez accomplir la loi de Jésus-Christ (1).

C'est mon tempérament, ajoute enfin l'homme colère ; que voulez-vous que je fasse ? Je suis d'un naturel vif, extrêmement nerveux. — Et là-dessus vous vous croiriez exempt de faute ! Avec de pareilles excuses, on irait fort loin. C'est mon tempérament, dira l'avare ; c'est mon

(1) *Alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi Gal., vi, 2.*



tempérament, diront également le voleur et l'impudique. Il n'est pas de pécheur qui ne prétendît ainsi se justifier. Ce tempérament, vous devez le réformer ; et, avec la grâce de Dieu, vous pouvez facilement en venir à bout. Vous savez, en effet, très-bien vous modérer, quand vous voulez capter les bonnes grâces de quelqu'un, quand il s'agit d'obtenir quelque faveur ardemment désirée ; vous êtes d'une douceur à toute épreuve, d'une mansuétude sans pareille ; il ne dépend donc que de vous de réprimer les mouvements de votre cœur. Pour vous aider dans cette lutte contre vous-même, voici quelques-uns des moyens que vous pouvez employer.

#### Remèdes contre la Colère.

1° En général, pour guérir un mal quelconque, il faut remonter à sa source et l'attaquer dans ses principes. Nous avons dit que la Colère procède ordinairement d'un grand fonds d'amour-propre, qui nous fait croire que tout nous est dû, et nous rend extrêmement sensibles aux moindres contradictions, aux moindres mépris. Appliquez-vous à acquérir la sainte vertu d'humilité. Si, fidèle au commandement du Seigneur, vous vous considérez toujours comme le dernier de tous, vous ne vous révolterez jamais d'avoir été outragé, ou de ce qu'on a manqué d'égards pour votre mérite. « Comme les ténèbres se retirent aussitôt que la lumière paraît, de même toute aigreur et toute Colère disparaissent de notre âme, aussitôt que l'humilité y répand la douceur de ses parfums (1). »

2° Évitez les occasions qui, en excitant l'effervescence de l'âme, vous portent à la Colère. Ayez donc soin d'assoupir promptement les querelles, de terminer au plus tôt les procès, de fermer l'oreille aux rapports, de vous éloigner de ceux que vous voyez s'échauffer contre vous, imitant en cela notre divin Maître qui, un jour, se retira

(1) D. Joan. Clim., *Grad.* VIII, n. 6.

d'au milieu des Juifs fort animés contre lui, non dans la crainte qu'il pût déroger à sa vertu, mais pour nous donner un exemple qui remédiât à notre faiblesse (1).

3° Prémunissez-vous contre cette passion. Je me suis tenu sur mes gardes, disait le saint roi David, et je n'ai pas été troublé (2).

Mais comment vous prémunir contre la Colère ?

*Par de sérieuses considérations.* Mettez-vous bien dans l'esprit que la raison et la grâce doivent être la règle de nos mouvements, et non la passion; et qu'agir par humeur, avec emportement, non-seulement ce n'est pas agir en chrétien, mais que ce n'est pas même agir en homme. Méditez sur la patience de Dieu, qui souffre les méchants, malgré leur malice, et alors même qu'ils abusent de sa bonté pour l'offenser avec plus d'audace; qui non-seulement les souffre, mais les comble de bienfaits; et, lorsqu'ils sont arrivés aux derniers excès de l'impiété, il pousse l'indulgence et la miséricorde jusqu'à les inviter et les presser de revenir à lui, et il reçoit à bras ouverts dans son sein paternel ceux qui se rendent à ses pressantes sollicitations. — Jetez un coup d'œil sur Jésus-Christ qui, en butte à la plus cruelle persécution, couronné d'épines, déchiré de coups de fouet, attaché à une croix comme un vil malfaiteur, n'a pas même ouvert la bouche pour se plaindre, et qui, par un prodige ineffable de charité, a excusé les auteurs de sa mort et prié pour eux <sup>5</sup>. — Considérez que les saints ne sont montés au ciel que par leur patience dans les tribulations, que le bonheur éternel n'est pas fait pour les gens haineux et colères, tandis qu'au contraire par la douceur et la patience on se fait des épines de cette vie une couronne pour l'autre (3). Ces réflexions et

(1) Non suæ derogans potestati, sed nostræ consulens infirmitati. *D. Cyril. Alex., in Joan.*, l. VIII, c. XIX.

(2) Paratus sum et non sum turbatus. *Psal.* CXVIII, 60.

(3) Quo pungeris, indè nascitur rosa quâ coroneris. *D. Aug., in psal.* XII.

autres semblables comprimeront en vous l'élan de votre Colère, arrêteront, dans l'occasion, l'impétuosité de vos mouvements, et ramèneront dans votre cœur le calme et la tranquillité.

*Par de fortes résolutions.* Elles servent de frein pour arrêter les saillies de la Colère, ou de bouclier pour en repousser les traits.

*Par d'ardentes prières.* Le Dieu qui commande aux flots de la mer, peut seul apaiser ceux de la Colère. Demandez-lui souvent la victoire de cette funeste passion; et, sa grâce aidant votre bonne volonté, vous parviendrez à modérer la violence de votre caractère.

4° Étouffez, dès leur naissance, les mouvements impétueux de votre cœur. Il n'est pas donné à l'homme d'être toujours sans émotion et sans trouble; mais il est du devoir du chrétien d'étouffer, dès qu'il s'en aperçoit, ces premières étincelles de Colère qui s'élèvent souvent en lui malgré lui (1). Imposez silence à votre âme, dit saint Basile, dès que vous voyez qu'elle murmure et s'irrite. Que vos passions respectent la présence de votre raison et rentrent dans l'ordre à son aspect, comme une troupe d'enfants turbulents, à la vue d'un personnage vénérable (2).

5° Gardez le silence, tant que vous vous sentez ému. C'est ce que faisait le saint roi David. « Lorsque le pécheur s'élevait contre moi, dit-il, je me suis tu, je me suis humilié, je n'ai pas même cherché à me défendre, par des raisons solides (3). Laissez donc votre adversaire crier, vociférer, épuiser contre vous et contre lui-même toute sa rage; pour vous, tenez-vous dans une sorte d'inertie, parce que, dans le feu de la passion, on ne fait ni on ne dit rien

(1) *Irasci hominis est; non permanere in irâ christiani. D. Hier. in psal. cviii.*

(2) *D. Basil., homil. adversus eos qui irascuntur.*

(3) *Quàm consisteret peccator adversum me, obmutui, et humiliatus sum et sicut à bonis. Psal. xxxviii, 2, 3.*

de bien. Ceux qui savent mettre un frein à leur langue, se préservent des plus graves inconvénients, et ont lieu de reconnaître, en mille rencontres, le prix du silence <sup>6</sup>.

6° Accoutumez-vous à tempérer vos corrections par une sage modération, à traiter les affaires avec douceur, à avoir de la condescendance pour les autres, dans la conversation. Par là vous reformerez ce naturel chagrin et fougueux, qui vous maîtrise et vous pousse à de si fréquents emportements. C'est un grand tort que se donnent les parents et les supérieurs, lorsqu'ils reprennent constamment leurs enfants ou leurs subordonnés, d'un ton courroucé. En grondant sans cesse, en grondant à tout propos, et pour des fautes souvent légères, ils usent leur autorité ; ils exaspèrent des cœurs qu'ils devraient au contraire ouvrir à la confiance ; et on finit par ne plus les écouter. Et plaise à Dieu encore qu'ils ne s'attirent pas les récriminations les plus capables de les humilier !

7° Imposez-vous quelque pénitence, lorsque quelque mouvement de Colère vous sera échappé. Nous sommes de grands enfants, que la raison ne dirige pas toujours, et nous devons en conséquence nous traiter un peu comme des enfants. La meilleure punition que nous puissions nous infliger, c'est d'avouer humblement notre faute, et de faire nos excuses à ceux qui ont été ou témoins ou victimes de notre emportement.

8° Ne vous découragez point, malgré tous les efforts infructueux, que vous avez peut-être faits jusqu'ici, pour surmonter votre caractère violent et emporté. On ne réussit pas tout-à-coup à maîtriser la Colère, quand on lui a laissé prendre l'habitude de dominer. Mais songez bien qu'on apprivoise le lion, quoiqu'il oppose deux obstacles en apparence invincibles, l'un le défaut de raison, l'autre son naturel farouche. Et vous, à qui Dieu a donné la raison en partage, vous ne pourriez pas vaincre la fougue de votre tempérament ! Veillez, priez, combattez, et le succès couronnera vos efforts.

Le commencement de notre victoire sur la Colere, a dit saint Jean Climaque, est le silence de notre langue, au milieu des troubles de notre cœur ; le progrès de cette victoire est le silence de nos pensées, au milieu de quelques troubles, quoique très-médiocres, qu'il ressent encore ; et la perfection de cette victoire est une stable et constante sérénité de notre âme, au milieu des tentations que les démons, comme autant de vents impurs, y excitent à toute heure. Lions donc la Colère comme un tyran furieux avec les chaînes de la douceur, et frappons-la rudement avec la verge d'une ferme patience (1). Ainsi, nous nous mettrons à l'abri de la colère de Dieu, qui éclate du haut du ciel contre toute impiété et toute injustice.

D. Quelle est la vertu opposée à la Colère ?

R. La Douceur.

Cette vertu est une parfaite immobilité de l'âme, dans les injures aussi bien que dans les applaudissements. Ses principaux effets sont d'étouffer dans notre cœur l'animosité et le ressentiment ; de nous apprendre à modérer notre sensibilité, à réprimer les mouvements d'impatience, à répondre aux outrages par un air serein et des paroles bienveillantes. Il n'est point de vertu plus aimable, plus attrayante que la douceur. Jésus-Christ nous la recommande comme sa vertu de prédilection : « Apprenez de moi, nous dit ce divin Sauveur, que je suis doux et humble de cœur (2). »

La douceur fait qu'un homme se possède lui-même, et voit comme dans une eau pure et claire tous les mouvements qui s'élèvent dans son cœur ; et il les soumet tous à la raison et à la loi de Dieu. La douceur fait aussi qu'il possède le cœur de ses semblables. « La plus violente Colère, dit l'Esprit-Saint, ne peut tenir contre une parole douce et

(1) D. Joan. Clim., *Grad.* VIII, 4, 30.

(2) Discite à me quia mitis sum et humilis corde. *Math.*, XI, 29.

obligeante (1).» -- « Mon fils, dit encore l'Écriture sainte, pratiquez la douceur dans tout ce que vous faites, et vous serez plus chéri que si vous faisiez des actions éclatantes aux yeux des hommes. » Le moyen de ne pas aimer un homme qui, au lieu de se venger, ne songe qu'à rendre le bien pour le mal ? Il gagne aisément tous les cœurs par cette bonté d'âme, cette aménité de caractère, qui font les délices de la société. Enfin la douceur donne droit aux grâces toutes particulières du cœur de Jésus. Il traite ceux qui sont doux et pacifiques comme des enfants privilégiés (2), et il leur fait part de ses plus rares faveurs. Nous ne saurions donc jamais attacher trop de prix à cette vertu, et travailler avec trop de zèle à l'acquérir 7.

#### TRAITS HISTORIQUES.

1. Le Saint-Esprit nous assure dans l'Écriture que Moïse était le plus doux des hommes (3). Néanmoins, à la vue du veau d'or que les Israélites avaient fait pour l'adorer, il entra dans une grande Colère. Il jeta les tables de la loi qu'il tenait à la main, et les brisa au pied de la montagne. Il reprit vivement son frère Aaron, qui avait eu trop de condescendance pour le peuple, auquel il infligea un sévère châtement. O Colère, non d'un homme, mais d'un prophète, s'écrie saint Augustin ! O âme non troublée par la passion, mais éclairée par la lumière du ciel (4) ! La douceur ne doit pas causer l'impunité des crimes et laisser tout à l'abandon ; mais, à l'exemple de Moïse, il faut tellement épurer sa Colère qu'il n'y entre point de passion.

Pour que la correction produise d'heureux fruits, il faut, dit saint François de Sales, jeter le baume de la douceur sur le vin du zèle.

Saint Vincent de Paul dit, dans une occasion, qu'il ne lui était arrivé que trois fois dans sa vie de parler durement, en faisant la correction ; mais qu'il s'en était repenti peu après, parce qu'il n'avait pas eu le succès qu'il espérait. Voici les moyens qu'il prenait pour adoucir les corrections qu'il était obligé de faire, et pour les rendre

(1) *Responsio mollis frangit iram. Prov., xv, 1.*

(2) *Beati pacifici quoniam filii Dei vocabuntur. Math., v, 9.*

(3) *Num., xii, 3.*

(4) *O ira prophetica, et animus non turbatus sed illuminatus. D. Aug., in psal. xiii.*

utiles : il ne reprenait pas la personne qui méritait d'être reprise, aussitôt après la faute qu'elle avait faite, à moins que cela ne fût nécessaire ; il prenait toujours quelque temps, pour réfléchir devant Dieu sur ce qu'il devait dire. Avant de parler à la personne, il avait coutume de lui témoigner de l'affection, et même de la louer, s'il y avait en elle quelque chose de louable. Il terminait la correction en lui disant : Dieu a permis que vous fissiez cette faute, pour vous humilier, et pour vous fournir une occasion de travailler à votre sanctification avec plus de ferveur.

2. Le Seigneur a fait voir en diverses circonstances combien le péché de Colère, alors même qu'il n'est pas porté à un très-haut degré, lui déplait. Jonas, voyant que Dieu avait rétracté la sentence touchant la destruction de Ninive, en conçut un grand dépit, parce qu'il craignait de passer pour un faux prophète. Mais le Seigneur l'en reprit vivement, en lui disant : « Croyez-vous que votre Colère soit bien raisonnable (1) ? Et il lui fit bientôt comprendre l'injustice de ses plaintes, par une de ces leçons typiques, si propres à instruire et à convaincre. Ce prophète, étant sorti de Ninive, se tenait dans un lieu proche de la ville, sous un couvert de verdure qu'il s'était fait, pour voir ce qui arriverait ; et Dieu, pour le défendre davantage contre l'ardeur du soleil, fit croître dans l'espace d'une nuit un lierre qui lui donna beaucoup d'ombre, ce qui le remplit de joie. Mais, dès la nuit suivante, Dieu permit qu'un ver piquât la racine de cet arbrisseau, le fit sécher, et laissât Jonas exposé, comme auparavant, à la violence du soleil. Cet événement excita une nouvelle impatience dans le cœur de Jonas, qui, dans l'excès de sa douleur, souhaita de mourir. Le Seigneur lui dit : « Pensez-vous avoir raison de vous fâcher pour ce lierre qui ne vous a rien coûté (2) ? Et, si vous vous affligez d'une perte si légère, devez-vous être surpris de voir fléchir ma Colère envers une grande ville, dans laquelle il y a plus de cent vingt mille personnes, qui ne savent pas distinguer entre le bien et le mal ? » — Que de gens ne voit-on pas tous les jours qui s'irritent et s'emportent, pour des choses d'une moindre utilité que ne l'était le lierre de Jonas !

Il en est aussi qui se mettent en Colère contre les êtres inanimés ou irraisonnables, comme le temps, les bestiaux, etc. On peut citer l'exemple de Balaam. Ce fameux prophète, gagné par les présents de Balac, roi des Moabites, allait, contre les ordres de Dieu, maudire le camp d'Israël. Un ange se présenta devant lui, sans qu'il l'aperçût. Mais l'ânesse, sur laquelle il était monté, le vit tenant à la main une épée nue ; elle fut effrayée, et se mit à courir à travers les champs.

(1) Putasne benè irascaris tu ? *Jon.*, iv, 4.

(2) Putasne benè irascaris tu super heredâ ? *Jon.*, iv, 9.

Balaam commença donc à la battre pour la ramener dans le chemin. Mais l'ange vint de nouveau l'arrêter dans un lieu fort étroit, entre deux murailles de deux clos de vignes. Alors l'ânesse se serra contre le mur, et pressa le pied de Balaam, qui se remit à la battre. L'ange passant en un lieu encore plus étroit, où il n'y avait pas moyen de se détourner ni à gauche ni à droite, se présenta devant l'ânesse, qui, voyant toujours l'ange devant elle, tomba sous Balaam. Ce prophète furieux l'accablait de coups de bâton. Alors Dieu, par un miracle qui a été unique, ouvrit la bouche de l'ânesse, qui se mit à parler et dit à Balaam : « Que vous ai-je fait ? Pourquoi me frappez-vous ? » Balaam était si transporté de Colère, qu'au lieu d'être épouvanté de ce prodige, il répondit à l'animal, comme si un homme lui avait parlé. En même temps Balaam vit l'ange, qui s'opposait à son passage et qui menaçait de le tuer ; il s'humilia devant lui et se soumit à ses ordres. Cet animal qui parle et qui instruit un homme qui passait pour un prophète, prouve encore, comme l'a remarqué saint Augustin, que Dieu choisit souvent des gens qui paraissent sans esprit et sans raison, pour confondre l'orgueil des sages (1).

3. L'empereur Valentinien à des qualités brillantes joignait malheureusement le vice de la Colère. Les Quades lui ayant envoyé des ambassadeurs pour implorer sa clémence, il vit, au moment de leur donner audience, que c'étaient des gens pauvres, grossiers, mal vêtus. Croyant qu'on les lui avait envoyés pour l'insulter, il entra dans une si grande fureur, et leur parla avec tant d'emportement qu'il se rompit une veine, et mourut quelques heures après.

4. L'emportement des grands est toujours plus funeste, car, dit l'Écriture, « le feu s'embrase dans la forêt selon ce qu'il y a de bois ; et la Colère de l'homme s'allume à proportion de sa puissance. » On sait à quels excès elle porta l'empereur Théodose. Une sédition ayant éclaté dans la ville de Thessalonique, il fit faire main basse sur tous ceux qu'on rencontrait dans les rues, de sorte que des étrangers mêmes et des passants se trouvèrent enveloppés dans le massacre, qui dura trois heures et où il périt environ sept mille âmes, sans distinction d'innocents ou de coupables. Saint Ambroise, évêque de Milan, instruit de cette barbarie, écrivit à l'empereur pour lui reprocher l'atrocité de son crime, et l'exhorter à en faire pénitence. Théodose reconnut qu'il était coupable et se soumit à la pénitence publique. Il s'appliqua depuis à réprimer tous les mouvements de la Colère. On connaît cette loi, si digne d'un prince chrétien, portée en 393, au sujet de ceux qui attaquent la réputation de leur mo-

(1) *Quæ stulta sunt mundi elegit Deus ut confundat sapientes. D. Aug., in Num., ix, 50.*



marque. « Si quelqu'un, dit-il, s'échappe jusqu'à diffamer notre nom, « notre gouvernement et notre conduite, nous ne voulons point qu'il « soit sujet à la peine ordinaire portée par les Loix, ou que nos officiers lui fassent souffrir aucun traitement rigoureux. Car, si c'est « par légèreté qu'il a parlé de nous, il faut le mépriser; si c'est par « une aveugle folie, il est digne de compassion; et si c'est par malice, il faut lui pardonner. » Saint Ambroise a dit de ce grand empereur qu'il n'était jamais plus disposé à faire grâce, que dans les moments où il avait paru l'être le plus à s'irriter. C'était une sorte de titre pour espérer d'être pardonné, qu'il se fût mis en Colère.

D. AMB., *Discours funèbre sur la mort de Théodose.*

5. Souvenez-vous de Jésus-Christ, dit saint Basile. Si l'on vous traite d'insensé et d'ignorant, rappelez-vous les injures dont les Juifs ont accablé la Sagesse éternelle: « Vous êtes un Samaritain, lui disaient-ils, un homme possédé du démon. » On vous a frappé sur la joue? Le Seigneur a été frappé de même. Couvert de crachats? Le Seigneur a reçu le même outrage, « et il n'a pas détourné son visage. » On vous a calomnié? Le souverain Juge a été en butte à la calomnie. On a déchiré vos vêtements? On a aussi dépouillé mon Sauveur, et l'on s'est partagé ses habits. Vous n'avez pas été encore condamné à mort ni crucifié. Il vous manque donc bien des traits pour ressembler à votre modèle.

On a beaucoup vanté, parmi les héros de la patience païenne, Epictète, esclave d'Epaphrodite, capitaine des gardes de Néron. Ce maître barbare lui ayant donné, dans un moment de Colère, un grand coup de bâton sur la jambe, Epictète lui dit froidement: *Si vous frappez ainsi, vous me la romprez.* Cette réponse d'une philosophie déplacée irrita davantage Epaphrodite qui, le frappant plus rudement, lui rompit en effet la jambe; mais lui, sans s'émouvoir, lui répliqua: *Ne vous l'avais-je pas dit, que vous me la rompiez?* L'épicurien Celse, qui trouve dans cette disposition d'esprit quelque chose de sublime, quoiqu'elle ne soit qu'une grandeur d'âme fautive et apparente, un dépit secret et malicieux, exprimé de façon à attiser la Colère de celui qu'on voulait morguer par cette froideur factice, demande *si le Dieu des chrétiens a jamais dit des choses aussi belles?* Origène lui répond: « Il a mieux fait; il s'est tu. » Si Epictète eût gardé le silence, très-probablement il eût conservé sa jambe.

*Dict. hist.*

Notre divin Sauveur a été comme un agneau, qui s'est laissé tuer par les loups; mais, par un prodige admirable de sa grâce, il a changé les loups en agneaux, en apprenant à ses disciples à vaincre leurs passions (1). Que de saints n'a-t-on pas vus montrer, à son

(1) *Occisus agnus à lupis, et faciens agnos de lupis. D. Aug.*

exemple, la plus grande modération dans les circonstances les plus difficiles !

Saint Romuald, fondateur de l'ordre des Camaldules, résolu d'embrasser la vie d'ermite, se mit sous la conduite d'un solitaire, nommé Marin. Cet homme ne comptait pas la douceur parmi ses vertus, et sa dureté était capable de rebuter un élève moins affermi dans sa vocation que Romuald. Toutes les fois que son disciple faisait quelque faute en lisant, l'impitoyable Marin lui donnait un grand coup de baguette sur la tête, du côté gauche. Romuald souffrit longtemps ce traitement rigoureux avec une patience héroïque. Enfin, il dit un jour à Marin : « Mon maître, je suis presque devenu sourd du côté gauche ; je vous prie d'avoir la bonté de me frapper désormais du côté droit. »

Saint François Régis apprit, un jour de dimanche, qu'il y avait dans une hôtellerie beaucoup de catholiques et d'hérétiques, mêlés ensemble, qui, dans l'ardeur de la débauche, tenaient des discours impies et s'emportaient à d'autres excès. Il en fut vivement touché, et, s'y étant transporté sur-le-champ, il aborde ces hommes scandaleux, leur parle avec sa douceur ordinaire, et leur expose la honte de leur conduite. Un de la troupe se lève et lui donne un soufflet. Régis, sans marquer la moindre altération sur son visage, lui présente l'autre joue, en lui disant : « Je vous remercie, mon cher frère, du traitement que vous me faites ; si vous me connaissiez, vous jugeriez que j'en mérite beaucoup plus. » Cet exemple de douceur charma tous ceux qui étaient présents. Les complices eux-mêmes, aussi touchés de la bonté du saint qu'indignés de l'insolence de leur compagnon, lui en demandèrent pardon, et se retirèrent tout confus de leurs excès.

6. Le philosophe Athénodore, que César avait choisi pour précepteur de son fils Auguste, donna souvent de très-bons avis à son disciple qui en profita quelquefois. Avant de le quitter pour se retirer à Tarse sa patrie, il lui conseilla, pour calmer son naturel bouillant, de compter les vingt-quatre lettres de l'alphabet, avant de suivre les mouvements de sa Colère. Un chrétien, quand il se sent ému, a quelque chose de mieux à faire : c'est de se transporter en esprit sur le Calvaire, ou de jeter un regard amoureux sur son crucifix.

Philippe II, roi d'Espagne, ayant passé plusieurs heures de la nuit à écrire au Pape une longue lettre, la donna à son secrétaire, pour la plier et la cacheter. Celui-ci, qui était à demi endormi, voulant mettre de la poussière sur l'écriture, se trompa ; il prit la boîte où était l'encre, au lieu de prendre celle qui renfermait la poussière, et couvrit d'encre tout le papier. S'apercevant aussitôt de ce qu'il avait fait, il était inconsolable. Alors le roi, sans se troubler, dit : « Le mal n'est pas bien grand ; il y a là une autre feuille de papier. » Il la

prit et employa le reste de la nuit à faire une seconde lettre, sans témoigner à son secrétaire le moindre mécontentement.

La Colère nous suit quelquefois jusque dans la retraite, et le célèbre solitaire Cassien rapporte lui-même qu'il se mettait tellement en Colère, tantôt contre une plume, tantôt contre un couteau quand il ne coupait pas bien, qu'il ne pouvait s'empêcher de prononcer quelque malédiction contre ces instruments insensibles. Ce n'est qu'à force de soins et d'attentions sur lui-même qu'il parvint à réprimer cette ardente passion. — Un autre solitaire, se sentant souvent ému de Colère dans son monastère, se dit à lui-même : « J'irai dans le désert, afin que n'ayant là personne avec qui je puisse avoir des démêlés, je n'aie plus occasion de me fâcher. S'en étant donc allé dans la solitude, il se retira dans une caverne. Un jour qu'il se félicitait d'avoir su éviter la Colère par la fuite, il arriva que sa cruche, qu'il avait remplie d'eau, se renversa trois fois de suite, faute de précautions ; ce qui l'impatientia tellement qu'il la brisa de dépit. Rentrant ensuite en lui-même, il dit : « Le démon de la Colère m'a trompé ; car, quoique je sois seul, il ne laisse pas de me vaincre : aussi, puisque nos passions nous accompagnent partout, je retournerai dans le monastère. » Il le fit et fut assez heureux pour se corriger.

*Vie des Pères du désert.*

7. Le cœur d'un homme doux, dit l'éloquent Chrysostome, ressemble à la cime verdoyante d'une colline, où l'air est plus léger, la lumière plus pure, le ciel plus bleu, les sources d'eau vive plus abondantes, le gazon plus richement émaillé de fleurs. L'homme doux, soit qu'il parle ou qu'il agisse, répand un charme inexprimable autour de lui.

Il faudrait rapporter toute la vie de saint François de Sales, si on voulait raconter tous les traits de sa douceur.

Un homme de condition lui fit demander un poste pour quelqu'un qui l'intéressait. Le saint ne crut pas pouvoir l'accorder en conscience. Celui qui le sollicitait, indigné du refus, vint s'en plaindre au saint, et, dans sa Colère, le traita de la manière la plus indigne et la plus outrageante, sans que le saint évêque témoignât la moindre altération de visage et de sentiments. Cet homme furieux s'étant retiré, le frère de saint François de Sales, qui avait été présent à tout, lui dit qu'il aurait dû répondre à cet homme emporté ; qu'après tout, il ne convenait pas de laisser ainsi mépriser et avilir l'autorité, quand on est en place. Comme le saint ne répondait rien, le frère, étonné de cette espèce d'insensibilité : « Nous sommes seuls, lui-dit, parlez-moi avec confiance, je vous en prie, ne dissimulez point. N'avez-vous rien senti dans le fond du cœur, et avez-vous été aussi insensible intérieurement que vous l'avez paru au dehors ? » — « Voulez-vous que je vous parle sincèrement ? » répondit le saint non-seulement dans

cette occasion , mais dans bien d'autres , je sens la Colère bouillonner dans mon cerveau , comme fait l'eau dans un pot sur le feu ; mais , avec le secours du Ciel , je mourrai plutôt que de faire ou de dire la moindre chose qui puisse déplaire à Dieu. Je l'ai résolu ; avec l'aide de la grâce , j'y serai fidèle. »

Ce n'est donc pas par insensibilité de cœur , mais par générosité de vertu , que les saints montrent de la douceur. Surtout pour saint François de Sales , la douceur qu'on admirait en lui , n'était rien moins que naturelle ; elle était le fruit de bien des victoires remportées sur lui-même. Il était né violent et si porté à la Colère , qu'il ne put la dompter que par des efforts qui lui amortirent la bile , à ce qu'on assure , au point de lui pétrifier presque entièrement le fiel. Il avait fait , disait-il , un pacte avec sa langue pour qu'elle ne dît mot , pendant que le cœur serait dans l'émotion.

Un jour , un jeune gentilhomme qui le haïssait vint faire un bruit horrible sous ses fenêtres ; il était suivi de plusieurs chiens , dont les aboiements insupportables se joignaient aux injures atroces de quelques valets insolents. Non content de cela , il eut l'effronterie de monter lui-même à la chambre du saint évêque , et y vomit contre lui tout ce que sa fureur lui put suggérer de plus offensant. Le prélat regarda cet emporté d'un œil tranquille , et ne lui répondit pas une seule parole. Le gentilhomme , prenant cette modération pour un mépris , redoubla sa rage , et poussa son insolence jusqu'aux derniers outrages. Saint François de Sales conserva toute sa patience. Lorsque le furieux se fut enfin retiré , on demanda au saint évêque , comment il avait eu la force de souffrir cet insolent , et comment il avait pu se taire dans une telle rencontre. Voici sa réponse : « Pouvais-je mieux apprendre à cet ignorant la manière de se posséder qu'en me taisant , et sa Colère pouvait-elle plutôt s'apaiser que par mon silence ? Ne faut-il pas avoir pitié d'un malheureux , qui est emporté par sa passion ? »

Ce grand saint obtenait , par sa grande douceur , tout ce qu'il demandait. Personne ne pouvait lui résister , parce qu'il gagnait tous les cœurs , traitant toute sorte de personnes avec respect et bonté , montrant à tous un grand zèle pour leur salut. On l'appelait *briseur de volontés* , parce que sa douceur était si persuasive , qu'il portait aisément les personnes à qui il parlait à renoncer à leur volonté propre. Il avait pour principe qu'on prend plus de mouches avec une once de miel , qu'avec cent barils de vinaigre.

Saint Jean Climaque explique , par l'exemple suivant , les divers degrés de douceur. J'ai vu , dit-il , trois solitaires qui avaient reçu ensemble une même injure , et dont le premier s'était senti piqué et troublé ; mais néanmoins parce qu'il craignait la justice divine , il s'était retenu dans le silence. Le second s'était réjoui pour lui-même

du mauvais traitement qu'il avait reçu, parce qu'il espérait en être récompensé ; mais il s'en était affligé pour celui qui lui avait fait cet outrage. Le troisième, se représentant seulement la faute de son prochain, en était fort touché, parce qu'il l'aimait véritablement et qu'il pleurait à chaudes larmes. Ainsi l'on pouvait voir en ces trois serviteurs de Dieu trois différents mouvements, en l'un la crainte du châtement, en l'autre l'espoir de la récompense, et dans le dernier le désintéressement et la tendresse d'un parfait amour.

CLIMAC., *Grad.* 8, XXVIII.

Il s'est passé à Angoulême, à une époque toute récente, un beau trait de douceur et de générosité, qui honore beaucoup le vénérable évêque de cette ville. Une bande de jeunes étourdis, excités par les joies bruyantes d'une fête publique, et poussés par une haine insensée contre le clergé, se dirigèrent vers l'évêché, après avoir dévasté le petit séminaire. Un des chefs de l'émeute était un jeune homme, entraîné par l'effervescence de l'âge ; il encourageait sa troupe, l'excitant à une victoire qu'il déplorerait un jour. Le vénérable prélat, nouveau Fénelon, dont la bonté avait déjà fait tant de bien à la ville, n'employa que la douceur, pour repousser les révoltés qu'il exhortait à la paix au nom du Sauveur. Mais l'autorité, informée du tumulte, envoya la force armée qui s'empara des principaux moteurs de cette scène affligeante, et jeta en prison le chef de l'émeute. Au bout de quelques jours, le père, qui avait gémi de l'emportement de son fils, vint le réclamer aux magistrats : « C'est une erreur, un moment d'exaltation, dit-il, dont la source n'est pas dans son cœur. » Mais il ne peut obtenir sa liberté qu'en donnant caution : la somme exigée est trop forte pour sa fortune ; il lui est impossible d'en disposer à l'instant. Le vénérable prélat est instruit de ce qui se passe ; il plaint le père de famille, fait déposer l'argent, et ouvre ainsi les portes de la prison à celui qui s'était déclaré son ennemi, et dont une plus longue détention pouvait compromettre l'avenir. Le jeune homme ne fut pas ingrat. Pénétré de reconnaissance, il la témoigna bien souvent à son libérateur, qui dut se féliciter de sa douceur et de sa générosité, par le bien qu'elles produisirent.

## SEPTIÈME INSTRUCTION.

**De la Paresse.** — Ses diverses espèces. — Gravité de ce péché. — Portrait du Paresseux. — Maux que la Paresse enfante. — Remèdes à ce vice. — De l'exactitude à ses devoirs.

**D.** Qu'est-ce que la Paresse ?

**R.** La Paresse est un dégoût des choses de Dieu ou des de

voirs de notre condition, qui fait que nous les omettons, ou que nous nous en acquittons avec négligence.

Le devoir, en général, nous pèse ; on n'aime guère à se contraindre, il suffit quelquefois qu'une chose soit commandée, pour qu'on s'en dégoûte. On appelle Paresse cette lâcheté, qui nous fait repousser loin de nous le travail et la fatigue, et manquer à nos obligations, plutôt que de nous faire violence.

Comme nous avons deux sortes de devoirs à remplir, les uns qui regardent le soin de l'âme, les autres qui ont rapport à la vie présente, il s'ensuit qu'on distingue aussi deux sortes de Paresse, l'une spirituelle et l'autre temporelle : la première nous fait omettre les œuvres de piété et de religion, la seconde nous porte à négliger les devoirs de notre état.

La Paresse, soit spirituelle, soit temporelle, a plusieurs degrés ; on n'en vient pas tout d'un coup à abandonner le soin de son salut, ou de ses affaires temporelles. On commence par se relâcher de l'exactitude avec laquelle on marchait dans la loi de Dieu ; on devient tiède, et on tombe enfin dans l'indifférence et l'assoupissement. Ce n'est rien, disait-on d'abord, qu'une prière omise, qu'une communion différée ; mais peu à peu on en diminue le nombre ; on néglige insensiblement toutes les pratiques de dévotion, on s'accoutume à se contenter d'une messe, le dimanche, le plus souvent d'une messe basse, qu'on trouve encore trop longue ; et le paresseux spirituel finit quelquefois par avoir à peine la force de faire même un signe de croix, et par abandonner complètement le service de Dieu et la sanctification de son âme. Il en est de même de la Paresse temporelle. On s'oublie d'abord sur quelques articles qui semblent moins essentiels, ensuite on met de la lenteur aux ouvrages les plus importants, et bientôt on ne veut plus souffrir la moindre gêne, ni la moindre fatigue.

On peut compter trois manières différentes de tomber dans le péché de Paresse :

1° *Ne rien faire.* C'est le péché de certaines personnes qui vivent dans une oisiveté complète, et semblent n'avoir été placées dans ce bas monde, que pour se donner du bon temps. Manger, boire, dormir, se reposer, voilà toute leur occupation, et elles surchargent ainsi la terre d'un poids inutile, puisque, jouissant du fruit des labeurs d'autrui, elles ne songent jamais à rendre service à leurs semblables <sup>1</sup>.

2° *Faire des riens.* C'est le péché d'un nombre infini de gens, dont toute la vie roule dans un cercle de plaisirs et d'amusements, dont le plus grand souci est de savoir comment ils pourront, comme ils le disent, tuer le temps. Toute occupation sérieuse les effraie ; et ils ne rêvent que jeux, promenades, spectacles, festins ; quel compte n'auront-ils pas à rendre à Dieu de tant de jours inutilement employés ! C'est aussi le péché de tant de femmes mondaines qui, au mépris des soins que réclame leur maison, n'ont d'autre exercice que d'étudier les modes nouvelles, de parer leur corps, qui courent de visite en visite, s'informant de tout ce qui se dit, contrôlant tout ce qui se fait, et ne savent plus que faire et sont toutes désolées, si une partie de plaisir vient à leur manquer ! « O enfants des hommes, pouvons-nous nous écrier ici avec le prophète royal, pourquoi poursuivez-vous les vanités, et embrassez-vous ainsi le mensonge <sup>2</sup> (1) ? »

3° *Faire du mal.* Si c'est un péché de ne rien faire, ou de s'occuper d'une manière stérile, c'est un bien plus grand péché de faire des choses défendues. Quel plus mauvais usage peut-on faire du temps que de l'employer à offenser Dieu ?

On peut encore, et avec juste raison, accuser de Paresse :

(1) Filii hominum, ... ut quid diligitis vanitatem et quæritis mendacium. *Psalm.* iv, 3.

1° Ceux qui donnent trop de temps *aux repas* : quand on a pris la nourriture nécessaire, pourquoi rester à table ? Sans parler de l'intempérance, que d'heures, et, à force d'heures, que de journées et de mois y dépensent inutilement tant de désœuvrés, qui paraissent n'avoir point de plus importante affaire que de manger et de digérer ! — *A la récréation* : trop de fatigue use le corps, trop d'application accable l'esprit ; il nous faut donc quelques moments de relâche et de distraction ; mais les délassements qu'on prend doivent être honnêtes en eux-mêmes, conformes à l'état qu'on professe, et on ne doit en user que modérément et dans l'intention de se rendre plus propre à vaquer à ses travaux <sup>3</sup>. — *Au sommeil* : il est nécessaire, aussi bien que la nourriture, pour réparer l'épuisement produit par la fatigue ; mais, lorsqu'il est porté à l'excès, bien loin de fortifier le corps, il l'affaiblit, il le rend lourd, pesant, lâche. N'allongez donc pas votre nuit et le temps de votre repos, vous dit l'Esprit-Saint (1). Pour le paresseux, c'est déjà une grande affaire que de se lever le matin ; à son avis, c'est toujours trop tôt ; il se débat avec son oreiller, et le sommeil, comme un associé infidèle, lui ravit une partie de sa vie, par un larcin d'autant plus préjudiciable que la vie est le plus grand de tous nos biens. On peut dire de ces dormeurs que, si longue que soit leur existence, ils vivent bien peu de temps <sup>4</sup> (2).

2° Ceux qui font leur travail par manière d'acquit, sans l'attention convenable, de mauvaise grâce, à contre-cœur, qui murmurent sans cesse, trouvent l'ouvrage trop difficile, se disent toujours fatigués, excédés. Comme il leur en coûte extrêmement d'accomplir leurs devoirs, ils diffèrent d'heure en heure, de jour en jour, inventent mille prétextes pour s'en dispenser ; et, lorsqu'enfin ils se décident à mettre la main à l'œuvre, ils mettent si peu de zèle à leur

(1) Ne protrahas noctem. *Job.*, xxvi, 20.

(2) Diùfuit, sed non diù uixit. *Senec.*, de *Pigro*.



travail, ils le font avec tant de lenteur, avec tant de mollesse qu'on peut les comparer à ceux qui perdent entièrement leur temps (1). Se présente-t-il un sujet de distraction, un amusement, le devoir est aussitôt sacrifié. Car, de même que le paresseux se met à l'ouvrage le plus tard qu'il peut, il cesse aussi le plus tôt qu'il lui est possible, se hâtant toujours de finir, pour se livrer au repos d'où il ne voudrait jamais sortir. N'est-ce pas là ce qui arrive surtout pour les exercices de piété? On s'imagine qu'on aura toujours assez de temps pour la prière; on renvoie la confession et la communion d'une semaine à l'autre; et, au lieu de se corriger de ses défauts et d'avancer dans la vertu, on vit dans une nonchalance criminelle, et, au moment où l'on y pense le moins, on est forcé de comparaître au tribunal du souverain juge, avec de longs jours et de longues années, inutilement passés sur la terre.

#### Gravité du péché de Paresse.

La Paresse ne semble pas de prime abord un de ces vices hideux qui inspirent de l'horreur; c'est un état de l'âme extrêmement doux; et il arrive souvent qu'on s'y laisse entraîner, sans en concevoir aucun remords. Pénétrons-nous bien des considérations suivantes, et nous apprendrons à nous défier de ses charmes perfides.

1<sup>o</sup> Il n'est guère de péché plus opposé à Dieu que la Paresse, parce que Dieu ne cesse jamais d'agir, et qu'il se plaît merveilleusement à rendre ses ouvrages parfaits, gouvernant toutes choses par la sagesse de sa providence, et les soutenant d'une manière admirable par sa toute-puissance (2). Aussi, en créant l'homme à son image, n'a-

(1) Qui mollis est in opere suo, frater est opera sua dissipantis.  
*Prov. xviii, 9.*

(2) Pater meus usque modò operatur. — Dei perfecta sunt opera.  
*Joan., v, 17, et Deut., xxxii, 4.*

t-il pas voulu qu'il demeurât oisif ; il le plaça dans un jardin de délices, afin qu'il le cultivât et le gardât (1). Par où nous voyons que l'homme, même dans l'état d'innocence, n'était pas entièrement dispensé du travail. Il est vrai que ce travail n'était alors pour lui qu'une occupation aisée, un exercice agréable, parce que la terre féconde produisait toute sorte de fruits, au gré de ses désirs. Mais lorsque, rebelle aux ordres du Créateur, il osa transgresser le seul précepte qui lui eût été formellement intimé, le travail changea tout à coup de nature ; il devint une peine de son péché. Dès lors, l'homme fut condamné à manger son pain à la sueur de son front ; et la terre, frappée de malédiction, resserra en quelque sorte son sein, pour lui cacher ses trésors, et il ne put lui arracher sa subsistance qu'à force de labeurs et de fatigues. Enfants d'Adam, à nous, comme à notre père, a été imposée la loi du travail et de la souffrance ; héritiers de son péché, nous le sommes aussi de la pénitence qui lui a été infligée ; et ne pas vouloir s'y soumettre, c'est se révolter contre Dieu. Le travail des mains, ou une autre occupation légitime de corps ou d'esprit, n'est donc point un simple conseil, mais un commandement irrévocable que Dieu a intimé à tout le monde ; et saint Paul va jusqu'à dire que celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger (2).

2<sup>o</sup> Non-seulement la Paresse est contraire aux vues providentielles, qui nous imposent le travail comme moyen d'expiation et de réhabilitation, elle est encore contraire à la nature elle-même de l'homme. Nous n'avons, en effet, qu'à examiner un instant notre constitution organique, et il nous sera facile de voir que nous sommes faits pour travailler comme l'oiseau pour voler (3). Pourquoi ces yeux, ces mains, ces bras, nous ont-ils été donnés ? Dans quel but

(1) Ut operaretur et custodiret illum. *Gen.*, II, 15.

(2) Si quis non vult operari, nec manducet. II. *Thess.*, III, 17.

(3) Homo nascitur ad laborem et avis ad volatum. *Job.*, V, 7.

la vigueur des nerfs et des muscles ? A quelle fin cette chaleur du sang, qui anime toute la machine de notre corps ? Ne sont-ce pas là autant de preuves manifestes de notre destination au travail ? L'activité est essentielle à l'homme, tandis que, au contraire, une vie oisive l'énerve, l'abat, et porte le préjudice le plus notable à la santé. Tout ne vit que par l'exercice, a dit saint Jean Chrysostome, tout meurt par l'oisiveté (1). Retenez bien la maxime suivante : « La Paresse est un sommeil où l'on n'a guère de rêves, et qui ne renouvelle les forces ni de l'âme ni du corps (2). » Les facultés de l'homme prouvent, aussi bien que ses besoins, qu'il est né pour le travail.

3° *La Paresse est contraire au bien de la société.* Est-il juste, en effet, qu'en ne contribuant en rien aux charges communes, on profite du travail des autres ? Chacun, dans sa sphère d'action, doit contribuer à l'utilité générale ; et que deviendrait la société, que deviendrait l'homme oisif lui-même, si tous voulaient, comme lui, rester dans l'inertie ? Il n'y aurait bientôt partout que désolation et mort. Nous avons tous besoin les uns des autres ; toutes les classes, toutes les fonctions, tous les emplois doivent s'entraider et se soutenir, et le paresseux, entouré d'hommes tout occupés à le servir, qui, pour lui, cultivent les champs, qui préparent les mets dont il se nourrit et les vêtements dont il se couvre, se croirait dispensé de concourir à l'harmonie sociale !

— Je suis riche, me dira-t-il peut-être, je suis d'un rang distingué, j'ai du bien plus que suffisamment pour vivre. — Mais si votre fortune vous dispense de travailler pour votre subsistance et votre entretien, vous n'en êtes pas moins obligé au travail, pour obéir à la loi de Dieu, et pour punir en vous le péché. N'avez-vous pas des domestiques à surveiller ? N'avez-vous pas une famille à élever ?

(1) D. Chrys., hom. 26, in Act

(2) Étienne Longpré.

Supposé même que vous fussiez entièrement libre et indépendant, vous devez vous créer une occupation quelconque ; sans cela, vous êtes hors de la voie de Dieu, hors de la voie du salut. Vous ne savez que faire, dites-vous. Travaillez pour l'utilité et le soulagement du prochain ; et, si vous ne pouvez vous livrer à des ouvrages manuels, qu'est-ce qui vous empêche de vous exercer aux œuvres spirituelles de charité ? Assistez les pauvres, consolez les affligés, visitez les malades. Puisque Dieu a daigné pourvoir si libéralement à vos besoins et à vos commodités même, ne devez-vous pas lui en témoigner votre reconnaissance, par votre compassion envers vos frères malheureux ?

Quoi de plus agréable, dira-t-on peut-être encore, que de ne pas travailler, que de n'avoir rien à faire ? Et moi, je vous dis, répond saint Jean Chrysostome, quoi de plus honteux, quoi de plus misérable, que l'homme qui ne sait pas s'occuper ? Pour nous montrer toute son ignominie, voici le portrait qu'en a tracé cet illustre docteur : « Le soleil se lève, répandant partout des flots de lumière ; c'est  
 « pour appeler tous les hommes au travail. A ce signal, le laboureur s'achemine vers son champ pour cultiver la terre ;  
 « le forgeron allume ses fourneaux ; tous, dans la diversité  
 « de leurs professions, se mettent au travail. Le paresseux  
 « ou reste sans rien faire, ou ne se remue que comme  
 « d'immondes animaux, pour engraisser son ventre. Il est  
 « sorti de son lit, quand le soleil était déjà au haut de l'horizon,  
 « que tous les bras étaient déjà fatigués par de laborieux exercices. Lui, il s'est levé encore endormi, ayant  
 « déjà perdu une grande partie du jour. Il va en consumer le reste dans des inutilités ; quand il sort de la maison,  
 « c'est pour étaler à tous les yeux le spectacle honteux  
 « d'un efféminé où il n'y a rien de l'homme, ne paraissant nulle part que pour y asseoir nonchalamment la  
 « lourde masse de son corps engourdi, et laissant regretter  
 « à tous ceux qui le voient ou l'entendent qu'il ne soit pas  
 « resté tout le jour enseveli dans le sommeil. Parlez-lui de

« quelque action périlleuse, vous l'allez voir trembler  
 « comme un enfant; d'entreprises utiles, il est sourd.  
 « Pour peu qu'il y ait dans les cœurs un sentiment de  
 « justice, il n'est personne qui ne se dise en le voyant :  
 « Un tel homme est pour le monde un fardeau. » A ces  
 traits si frappants nous ajouterons celui-ci tiré de nos  
 Livres saints : « Le paresseux est comme lapidé avec de la  
 boue; tous parleront de lui pour le mépriser (1). » Ce vice  
 est si hideux qu'on ne le pardonne pas même à la jeunesse.  
 Qu'un jeune homme soit dissipé, étourdi, indiscret même,  
 on l'excuse à cause de son âge ; mais que peut-on espérer  
 d'un paresseux ?

Aussi de tous les péchés, la Paresse est-elle celui que le  
 Seigneur déteste le plus et qu'il condamne le plus sévère-  
 ment. « Tout arbre, a dit le divin Sauveur, qui ne porte  
 pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu (2). Depuis trois  
 ans, je viens chercher du fruit à ce figuier, et je n'en trouve  
 pas; coupez-le donc : pourquoi occupe-t-il la terre (3)? »  
 L'anathème est aussi lancé contre le serviteur inutile, qui  
 ne fait pas fructifier le talent que le Seigneur lui a confié  
 (4). Ne venez donc pas me dire : Je ne fais rien de mal ;  
 pourquoi me traiter avec tant de rigueur ? — Vous faites  
 mal, par cela seul que vous ne faites rien de bon. L'omis-  
 sion de vos devoirs suffit pour vous rendre coupable devant  
 Dieu. La sentence que Jésus-Christ prononcera au dernier  
 jugement, ne porte que sur des péchés d'omission : « J'ai  
 eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu  
 soif, et vous ne m'avez pas donné à boire (5). » Par consé-  
 quent, un chrétien qui ne ferait d'autre mal que d'omettre

(1) In lapide luteo lapidatus est piger, et omnes loquentur super  
 aspernationem illius. *Eccli.*, xxii, 1.

(2) Omnis arbor quæ non facit fructum bonum, exidetur et in  
 ignem mittetur. *Math.*, vii, 19.

(3) *Luc.*, xiii, 7.

(4) *Math.*, xxv, 30.

(5) *Math.*, xxv, 42.

ses devoirs, n'en serait pas moins condamné aux supplices éternels. Nous devons cependant observer que la Paresse n'est qu'un péché véniel, quand la négligence n'est pas considérable, et qu'elle n'empêche pas l'amour de Dieu de dominer dans notre cœur.

C'est surtout pour l'acquisition des biens spirituels que nous devons travailler. Notre âme est une terre qui a besoin d'être labourée, remuée profondément, arrosée par les larmes de la componction, éclairée par la lumière de la grâce ; autrement, ou elle s'endurcit par la sécheresse, ou il n'y croît que de mauvaises herbes. Sans le travail, a dit saint Ambroise, il est impossible d'acquérir la moindre vertu (1). Mais, hélas ! que voit-on le plus souvent dans le monde ? Des gens ardents pour les intérêts de la terre, lâches et indolents pour les trésors du ciel. La prière leur est à charge ; jamais ils ne rentrent en eux-mêmes, pour se rendre compte de l'état de leur âme ; et, s'ils donnent de loin en loin quelques signes de religion, ils semblent disputer à Dieu le peu de temps qu'ils lui accordent, comme si le soin de leur salut n'était pas la chose la plus essentielle. Que si on ne doit pas négliger la prière pour le travail, il ne faut pas non plus négliger le travail pour la prière. C'est là une dévotion mal entendue, qui peut servir quelquefois de voile à la Paresse. On trouve moins de peine à faire de longues oraisons, à se tenir tranquille au pied des autels ; et il arrive qu'en se livrant à des œuvres de surérogation, on oublie les affaires du ménage, l'éducation des enfants, les devoirs les plus sacrés. Les exercices les plus saints nous éloignent de Dieu, quand ils ne sont pas dans l'ordre de la Providence, et les actions même les plus communes deviennent des moyens de sanctification, lorsqu'on les fait en vue de Dieu. Du reste, travail et prière, tout peut parfaitement se concilier. Il est

(1) Nulla sine labore virtus est. *D. Ambr., in ps. cxviii.*

bon de se faire un règlement de vie, où chaque occupation ait son temps marqué <sup>5</sup>

Maux qu'enfante la Paresse.

L'oisiveté enseigne beaucoup de mal, a dit l'Esprit-Saint (1). Il n'y a rien dans la nature, qu'elle ne corrompe ; voyez une eau stagnante, elle devient bientôt une fange impure ; le fer qui n'est pas mis en œuvre, se rouille ; et la terre, laissée sans culture, ne tarde pas à se hérissier de ronces et d'épines. Et, dans l'âme humaine, que de désordres, que de péchés viennent à la suite de la Paresse ! Elle produit :

1<sup>o</sup> *L'ennui*. Que l'on examine de près ceux qui n'ont point d'occupation sérieuse, et l'on verra que la vie même est un fardeau pour eux ; ils semblent embarrassés de leur personne. Si courtes qu'ils fassent leurs journées par le sommeil, ils les trouvent toujours trop longues ; et l'oisiveté se punit ainsi elle-même, par les langueurs qui la consomment.

2<sup>o</sup> *L'inconstance*. Ne pouvant se fixer au travail, le paresseux en change continuellement, il commence vingt choses et n'en finit aucune ; la moindre difficulté lui fait abandonner ce qu'il a entrepris. Voilà pourquoi l'Écriture sainte dit de lui qu'il veut et ne veut pas, et que ses désirs le tuent (2), parce que, tout en aimant peut-être la vertu, il fuit la peine ; il ne veut rien faire pour se combattre lui-même et pour vaincre ses passions ; et il traîne ainsi, avec des efforts interrompus, une volonté languissante et blessée, qui s'élève d'un côté et tombe de l'autre (3).

3<sup>o</sup> *La pusillanimité*, qui empêche de s'élever aux actions

(1) Multam malitiam docuit otiositas. *Eccli.*, xxxiii, 29.

(2) Vult et non vult piger. . . . Desideria occidunt pigrum. *Prov.* xiii, 4. — xxi, 25.

(3) Semisauciam versare voluntatem, parte assurgente cum aliâ parte cadente luctantem. *D. Aug., Confess.*, l. VIII, c. viii.

de vertu, dont on est capable. Le paresseux perd courage, à la vue de la pratique sans cesse renaissante de ses devoirs; il s'imagine qu'il ne pourra jamais s'amender de ses fautes, et il se défie de ses forces, même dans les choses les plus faciles.

4° *La malignité*, qui le porte à murmurer contre ses supérieurs, et contre tous ceux qui l'engagent à la vertu, sous prétexte qu'ils en commandent toujours trop. Elle le porte aussi à mépriser les devoirs de la piété et les personnes qui les remplissent, parce qu'il n'a pas le courage de faire comme elles.

5° *L'engourdissement et l'insensibilité*. Le paresseux en vient au point de ne plus rien faire de bon; il est semblable à un homme tombé en léthargie, qui n'a plus de mouvement et dont les membres sont paralysés.

6° *L'impureté*. Une âme qui a perdu la crainte et le sentiment de Dieu, de quels excès n'est-elle pas capable? Il ne faut quelquefois qu'une heure d'oisiveté, pour faire périr une vertu de plusieurs années. Le corps est inactif, mais l'imagination travaille. Elle se promène dans un cloaque de mauvaises pensées, de désirs obscènes; et les sens énervés se portent à toute la mollesse de la volupté. Un ancien a dit, avec beaucoup de raison, qu'en ne faisant rien on apprend vite à faire le mal (1).

7° *La pauvreté*. On doit se rappeler ce proverbe que *le bien ne vient pas en dormant*, ni en se croisant les bras. Que de familles ruinées par l'indolence de leurs chefs! Ce n'est que par la vigilance et le travail, que l'on peut acquérir et conserver une honnête aisance, tandis que l'indigence, avec toutes ses misères, ne tarde pas à se présenter à la porte de l'homme oisif. Gardez-vous donc de faire comme le paresseux, qui refuse de cultiver son champ à cause du froid, parce que vous seriez forcé de mendier votre pain dans l'été, dit l'Écriture, et que ce pain vous serait refusé.

(1) Nihil agendo malè agere discimus. *Cato*.



Il est aussi une pauvreté spirituelle que la Paresse produit, en tarissant en nous la source des grâces, en nous rendant indignes de recevoir de nouveaux dons célestes. Bien plus, elle ruine le mérite de nos bonnes œuvres, et dépouille notre âme des richesses qu'elle peut avoir acquises, comme il arriva au serviteur inutile (1). « Mais l'âme de ceux qui travaillent s'engraissera (2), » c'est-à-dire que Dieu se plaira à répandre sur elle ses plus douces faveurs, de telle sorte que, sa force et sa vigueur augmentant chaque jour, elle pourra s'élever au plus haut degré de la vertu <sup>6</sup>.

Nous n'avons énuméré que les principaux vices que produit la Paresse ; mais, si nous voulions suivre un peu plus loin la progéniture de cette mère trop féconde, si nous voulions connaître les enfants de ses enfants, voilà qu'une race sans fin de passions et de crimes viendrait passer sous nos yeux. Voilà le jeu qui engendre la mauvaise foi, le vol, le meurtre, le suicide ; voilà l'intempérance qui conduit aux cafés, aux cabarets où la fortune se dissipe, où la raison se noie ; voilà la débauche avec ses funestes suites ; et tous ces misérables rejetons se croisent ensemble pour engendrer les haines, les vengeances et mille autres fléaux, dont le plus déplorable est le complet éloignement de Dieu et la perte de l'âme. On peut donc à bon droit appeler la Paresse le grand chemin de l'enfer.

#### Remèdes à la Paresse.

1<sup>o</sup> Avoir un désir sincère de la vaincre ; mais il faut une volonté forte, courageuse, persévérante (3). Les simples velléités n'aboutissent à rien. Mettez généreusement la main à l'œuvre, et Dieu bénira vos efforts.

(1) Tollite itaque ab eo talentum. *Math.*, xxv, 28.

(2) Anima autem operantium impinguabitur. *Prov.* XIII, 4.

(3) Velle fortiter et planè. *D. Aug., Confess.*, l. VIII, c. VIII.

2° Éviter la société des gens oisifs. La Paresse est un vice contagieux, en fréquentant des hommes désœuvrés, on ne s'occupe que de bagatelles, et on perd le goût de toute application sérieuse. « Celui qui touche de la poix, en sera gâté (1); » a dit le Sage; et celui qui hante les paresseux, s'empêtre dans tous leurs vices. Choisissez-vous donc des compagnies moins agréables peut-être, mais plus utiles.

3° Se lever de bonne heure. Tout vous y invite, la pureté de l'air, la fraîcheur de la rosée, le parfum des fleurs, qui est comme un baume volatil, propre à récréer vos membres, et surtout le travail qui presse. La raison et la religion vous crient également : Debout ! debout ! Entendez Salomon qui vous dit : « Jusques à quand dormirez-vous, ô paresseux ? quand sortirez-vous de votre assoupissement ? N'est-ce pas assez vous frotter les yeux pour les ouvrir ? N'est-ce pas assez étendre les bras, et soulever votre tête sur le chevet pour retomber (2) ? »

On connaît la maxime de l'école de Salerne :

Septem horas dormire sat est juvenique senique.

Sept heures de sommeil à tout âge suffisent.

4° Considérer la brièveté du temps. La vie est une fleur qui s'épanouit le matin et qui se flétrit le soir ; nos jours s'écoulent comme les ondes d'un fleuve rapide ; et le temps qui a fui, ne revient pas ; le passé est un gouffre d'où l'on ne peut rien tirer ; et qui peut compter sur l'avenir ? Ne dites donc pas : « Demain je ferai, j'agirai. » C'est aujourd'hui, c'est chaque jour de votre vie qu'il faut travailler pour la gloire de Dieu, pour la sanctification de votre âme. Craignez donc de donner à la vanité les courts

(1) Qui tetigerit picem, inquinabitur ab eâ. *Eccli.*, xiii, 1.

(2) Usquequò piger dormies ? *Prov.* vi, 9.

moments de votre existence, que le Ciel ne vous accorde que pour les consacrer à la sagesse<sup>7</sup>.

5° Méditer sur la vie de Jésus-Christ, qui n'a été qu'une suite de travaux et de fatigues (1). Ce divin Sauveur ne reconnaît pour ses disciples que ceux qui marchent sur ses traces.

6° Envisager souvent l'excellence de la couronne de gloire, avec laquelle toutes les peines et toutes les fatigues de la vie présente, quelque accablantes qu'elles soient n'ont aucune proportion (2).

7° Apporter le plus grand soin à bien faire ses prières, et toutes les actions de piété, s'y disposant par une préparation convenable et ne manquant jamais d'expier, par quelque pénitence, les fautes qu'on peut y avoir commises. Et, parce qu'il en est des exercices spirituels comme des viandes corporelles, dont la diversité ôte le dégoût et aiguise l'appétit, c'est aussi un excellent remède contre la Paresse de diversifier ces exercices (3).

D. Quelle est la vertu opposée à la Paresse ?

R. L'Exactitude à nos devoirs.

On peut en distinguer de trois sortes : des généraux, des particuliers et des personnels. Les premiers regardent tous les hommes, qui doivent s'appliquer également à observer la loi de Dieu, à faire des progrès dans la vertu, et à se rendre dignes des récompenses célestes. — Les devoirs particuliers sont ceux qui regardent certains états et certaines professions. Ainsi les pères et mères de famille doivent veiller sur leur maison ; les agriculteurs s'occuper du soin de leurs terres, et les négociants de leur com-

(1) In laboribus à juventute meâ. *Psal.* LXXXVII, 16.

(2) Non sunt condignæ passionēs hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis. *Rom.*, VIII, 18.

(3) Tœdiun. et acodiam procul vellit sanctarum varietas observationum. *D. Bern.*, epist. 78.

merce ; les ouvriers doivent bien employer leur journée ; et les domestiques prendre avec zèle les intérêts de leurs maîtres, s'ils veulent gagner légitimement leur salaire. Les hommes en place, les juges, les magistrats, ont à s'attirer la confiance et l'estime publiques, en s'acquittant dignement de leur charge. Les écoliers doivent s'appliquer avec ardeur à l'étude, pour remplir les vues de leurs parents et acquérir les connaissances qui leur sont nécessaires. En quelque état que l'on soit, on ne manque pas d'occupation ; mais trop souvent on manque à ses occupations. — Les devoirs personnels sont ceux qui concernent chaque individu en particulier, eu égard aux différentes circonstances où il peut se trouver. Ainsi, autres sont les devoirs d'un grand pécheur, et ceux d'une âme innocente et pure ; autres les devoirs des pauvres, et ceux des riches ; autres les devoirs des malades et de ceux qui se portent bien, etc. C'est à chacun à étudier ses devoirs et à les remplir avec fidélité. Les négliger, c'est une honteuse lâcheté.

« Allez donc à la fourmi, ô paresseux (1) ; » considérez sa conduite, et apprenez d'elle à devenir sage. Sans autre guide que son instinct, elle ramasse pendant l'été ce qui lui est nécessaire pour le temps de l'hiver ; et vous oseriez rester dans une molle inaction ! Travaillez, de peur que l'indigence ne vienne vous surprendre comme un homme qui marche à grands pas (2) ; travaillez surtout pour le ciel. L'âme chrétienne, dit saint Augustin, est véritablement la fourmi de Dieu ; elle court tous les jours à l'église, elle prie, elle entend la lecture de la parole sainte, elle chante des hymnes, elle repasse dans son esprit et dans son cœur les vérités qu'elle a entendues ; elle amasse ainsi le grain spirituel de l'aire de Jésus-Christ (3).

(1) *Vade ad formicam, ô piger. Prov. vi, 6.*

(2) *Paululum dormies, ... et veniet tibi quasi viator egestas. Prov. vi, 10, 11.*

(3) *D. Aug., in psal. lx.*

## TRAITS HISTORIQUES.

1. Nous trouvons dans le saint Évangile plusieurs paraboles qui nous font sentir les dangers de la négligence et de la Paresse. C'est pour s'être abandonnées à un lâche sommeil que les vierges folles ont été exclues du ciel (1). — C'est aussi pendant que les hommes dormaient, que la zizanie fut semée parmi le bon grain (2). Citons en entier la parabole du serviteur paresseux.

Un homme, à la veille de faire un long voyage en pays étranger, appela ses serviteurs et leur mit son bien entre les mains ; et, ayant donné cinq talents à l'un, deux à l'autre, et un au troisième, selon la capacité de chacun d'eux, il partit aussitôt. Les deux premiers firent profiter leurs talents, et en gagnèrent une fois autant ; mais celui qui n'en avait reçu qu'un, alla creuser dans la terre et y cacha l'argent de son maître. Longtemps après, le maître de ces serviteurs étant revenu, leur fit rendre compte. Celui qui n'avait reçu qu'un talent vint et lui dit : « Seigneur, je sais que vous êtes un homme dur, que vous moissonnez où vous n'avez point semé, et que vous recueillez où vous n'avez rien mis ; c'est pourquoi, comme je vous appréhendais, j'ai été cacher votre talent dans la terre : le voici, je vous rends ce qui est à vous. » Mais son maître lui répondit : « Serviteur méchant et paresseux, vous saviez que je moissonne où je n'ai point semé, et que je recueille où je n'ai rien mis ; vous deviez donc mettre mon argent entre les mains des banquiers, afin qu'à mon retour je retirasse avec usure ce qui est à moi. Qu'on lui ôte le talent qu'il a, et qu'on le donne à celui qui a déjà dix talents. Car on donnera à tous ceux qui ont déjà, et ils seront comblés de biens ; mais, pour celui qui n'en a point, on lui ôtera même ce qu'il semble avoir. »

À l'exemple de Jésus-Christ, leur divin maître, tous les saints ont mené une vie laborieuse ; les apôtres surtout ont été dans des fatigues continuelles, ne trouvant pas souvent le temps de manger et de se reposer. « Vous vous souvenez, disait saint Paul aux fidèles, que mes mains m'ont fourni tout ce qui m'était nécessaire..... Nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne ; mais nous avons travaillé jour et nuit pour n'être à charge à aucun de vous. Ce n'est pas que nous n'en eussions le droit ; mais nous avons voulu vous servir de modèle (3). » — Saint Luc nous raconte que ce grand apôtre ayant trouvé à Corinthe un juif nommé Aquila et Priscille sa femme, se

(1) *Math.*, xxv, 12.

(2) *Math.*, xiii, 24.

(3) *II. Thess.*, iii, 8.

joignit à eux pour travailler de leur métier, qui était de faire des tentes ; et, le jour du sabbat, il prêchait dans les synagogues (1).

2. Il est de nos jours beaucoup de gens semblables aux Athéniens, qui passent tout leur temps à dire ou entendre quelque chose de nouveau. « Pourquoi demeurez-vous ainsi oisifs durant tout le jour ? leur dit Jésus-Christ. Allez travailler à ma vigne ; appliquez-vous à un travail utile pour le salut (2). » — Saint Paul réprimande fortement plusieurs veuves de son temps, qui vivaient dans l'oisiveté, et ne faisaient que courir de maison en maison. « Elles ne sont pas, dit-il, seulement paresseuses ; mais encore bavardes et curieuses, s'entretenant de choses dont elles ne devraient pas s'occuper (3). »

Un malin a défini la femme mondaine : Une créature humaine qui s'habille, babille et se déshabille. Est-ce une exagération ? Les mille futilités, qui remplissent la vie de certaines personnes, pourraient bien faire croire que non. Quant à la femme chrétienne, ses jours sont pleins de mérites et de bonnes œuvres, et nous pouvons lui appliquer ce portrait que le Sage a tracé de la femme forte : « Elle travaille le lin et la laine, et le conseil préside à l'ouvrage de ses mains. Elle se lève dans la nuit, distribue la laine à ses servantes, et donne sa tâche à chacune d'elles. Elle a ceint ses reins de force et elle a affermi son bras. Elle a porté la main à la quenouille, et ses doigts ont tourné le fuseau. Sa main s'ouvre pour répandre d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres. Elle est revêtue de force et de beauté, et son dernier jour sera plein de joie. Ses enfants la bénissent ; ils remercient le Ciel de leur avoir donné une telle mère ; son mari la loue, et s'estime heureux d'avoir une telle épouse (4). »

Telle a été sainte Élisabeth, reine de Hongrie, qui, au sein des grandeurs et dans les embarras du mariage, mena toujours la vie la plus pure et la plus sainte. Son esprit était soutenu sans cesse par la méditation des choses célestes ; elle affligeait son corps, tout délicat qu'il était, par les veilles et les jeûnes. Son occupation favorite était de filer de la laine pour les pauvres et de raccommoder leurs habits. Ayant fait bâtir un hôpital pour les infirmes et les vieillards, elle leur préparait souvent à manger de ses propres mains ; elle levait les plus faibles, faisait leurs lits, et souffrait avec une constance surprenante l'infection de ce lieu, dans les plus grandes chaleurs de l'été. Elle ne pouvait souffrir l'oisiveté dans ceux qui avaient de la santé, et leur faisait distribuer des occupations convenables. Après la mort de son mari, elle redoubla ses austérités, se traitant comme

(1) *Act.*, xviii, 3.

(2) *Math.*, xx, 7.

(3) *I. Tim.*, v, 13.

(4) *Prov.* xxxi, 10.

la dernière de ses servantes, et ne rougissant pas de s'abaisser jusqu'aux offices les plus pénibles du ménage. BAILLET, 19 nov.

3. La piété se concilie très-bien avec une innocente récréation. Un chasseur ayant vu saint Jean, qui tenait une perdrix et la caressait avec la main, lui en témoigna sa surprise. « Mon ami, lui répondit l'apôtre, que tenez-vous dans votre main ? » — « Un arc, lui dit ce chasseur. » — « Pourquoi donc n'est-il pas bandé, et ne le tenez-vous point toujours prêt ? » — « Il ne le faut pas, répondit l'autre, parce que s'il était toujours tendu, quand je voudrais m'en servir, il n'aurait plus de force. » — « Ne vous étonnez donc pas, reprit saint Jean, que notre esprit doive se relâcher aussi quelquefois, parce que, si nous le tenions toujours tendu, il s'affaiblirait par cette contrainte, et nous ne pourrions plus nous en servir, lorsque nous voudrions l'appliquer de nouveau et avec plus de force et de vigueur. »

4. Il est dit du Sage qu'il veillera, dès le point du jour, pour s'attacher au Seigneur et pour lui offrir ses prières. « Ceux, dit la Sagesse, qui veillent dès le matin pour me chercher, me trouveront ; et celui qui m'aura trouvée, aura la vie et puisera le salut de la bonté du Seigneur (1). » C'était pour exciter son peuple à se lever de bonne heure, que Dieu faisait tomber la manne de grand matin. Il n'y en avait point pour les paresseux, car elle se fondait aussitôt qu'elle avait été échauffée par le moindre rayon du soleil. « Elle se fondait, dit le Sage, afin que tous le monde sût qu'il faut prévenir le lever du soleil, pour vous bénir, Seigneur, et qu'on ne doit point attendre, pour vous adorer, au point du jour (2). » Ce n'est pas aux paresseux ni à ceux qui aiment à dormir, que Dieu communique sa grâce, dont la manne était une excellente figure.

On raconte d'Aristote que, continuellement livré au travail, il mangeait peu et dormait encore moins. Afin de ne pas succomber à l'accablement du sommeil, il étendait hors du lit une main, dans laquelle il tenait une boule d'airain, pour que le bruit qu'elle ferait, en tombant dans un bassin de même métal, le réveillât. Mais rien n'égale les efforts que fit un bon religieux pour se préserver de la paresse du matin. Voici son histoire :

Il y a peu de temps, vivait à la Part-Dieu, en Suisse, un Père que le plus invincible penchant au sommeil contrariait étrangement. Avec la meilleure volonté du monde, il ne pouvait s'éveiller à onze heures, pour aller chanter matines. Or, la nature qui l'avait fait si dormeur,

(1) Cor suum tradet ad vigilandum diluculo. *Eccli.*, xxxix, 16. — Qui me invenerit, inveniet vitam et hauriet salutem à Domino. *Prov.* viii, 35.

(2) Ut notum omnibus esset quoniam oportet prævenire solem ad benedictionem tuam, et ad ortum lucis te adorare. *Sap.*, xvi, 28,

l'avait fait aussi très-bon mécanicien. Sans étude, sans notion aucune des mathématiques, à force de réflexion et de travail, il avait fabriqué une horloge parfaite. Il ajouta d'abord à la sonnerie, en forme de réveille-matin, un rude carillon qui fut insuffisant, et bientôt, aux angles et au milieu du petit chapiteau qui couronnait le cadran, un merle, un coq et un tambour. A l'heure dite, tout cela faisait tapage ; pendant quelques nuits les choses allèrent bien ; mais, au bout d'un certain temps, quand venaient onze heures, le carillon carillonnait, le merle sifflait, le coq chantait, le tambour battait, et le moine... ronflait. Un autre se serait découragé. Le Père, invoquant son génie, imagina bien vite un serpent, qui, placé sous sa tête, venait toujours à onze heures, lui siffler dans l'oreille : « Il est temps, levez-vous ! » Le serpent fut plus habile que le merle, le coq, le tambour et le carillon, lesquels n'en faisaient pas moins un petit tintamarre supplémentaire. C'était merveille, et le chartreux ne manquait jamais de se réveiller. Hélas ! au milieu de sa joie, il fit une triste découverte. Il ne s'était cru que dormeur, il se reconnut paresseux. Tout éveillé qu'il fût, il hésitait à quitter sa dure couchette ; il perdait bien une minute à savourer la douceur de se sentir au lit, refermant un œil et jouant à dormir. Cela demandait réforme ; le religieux se sentait coupable, et le mécanicien se trouvait humilié ; le diable avait trop l'air de narguer l'un et l'autre. Il fallait reprendre le dessus. Aussitôt une lourde planche est disposée au-dessus du lit, de telle sorte qu'elle tombe rudement sur les pieds du paresseux, dix secondes après l'avertissement charitable du serpent. Plus d'une fois le pauvre Père se rendit au chœur tout boiteux et meurtri. Eh bien ! le croirait-on ? Soit que le serpent eût perdu son fausset, que la planche fût devenue moins pesante, le vieillard plus dormeur ; soit que ses jambes fussent endurcies, ou qu'il eût pris la criminelle habitude de les retirer avant que le châtiment tombât, il ne tarda pas à sentir la nécessité d'une autre invention, et, tous les soirs, avant de se coucher, le voilà qui se lie au bras une forte corde qui, à l'heure fatale se tend sans crier gare, et le jette à bas du lit. Il en était là, Dieu sait quels nouveaux projets somnicides il roulait dans sa tête, lorsqu'il se sentit endormir pour toujours... Endormir ! oh ! non, le fervent chrétien n'en jugea pas de la sorte, et, malgré son petit péché de paresse, plein de confiance en celui qui pardonne : « Ah ! s'écria-t-il, je m'éveille enfin ! » Ce fut son dernier mot.

VEUILLOT, *Pèlerinages.*

5. Dieu veut que l'on prie, mais il veut aussi que l'on travaille. Remplir les devoirs de son état, c'est servir ce Maître universel, qui aime surtout les œuvres. Un jeune homme consacrait son temps à la prière, ne se donnant aucun soin de s'acquitter de ses autres obligations : « Vous avez tort mon fils, lui dit son confesseur, je crains bien



que votre encens ne produise une vaine fumée, qui ne monte pas jusqu'au trône de l'Éternel. »

Chez les anciens cénobites, chez les premiers solitaires, on ignorait le repos. La vie monastique était une vie active, partagée entre deux exercices également utiles : le travail et la prière. A l'exemple des Apôtres, ces vénérables pénitents vivaient du produit de leurs ouvrages ; et telle était leur ardeur et leur application, que souvent chaque religieux gagnait assez pour nourrir encore trois ou quatre pauvres. Dans une contrée de la Thébaïde, on vit, sous la direction de l'abbé Paconius, quinze cents moines obligés de trouver, dans leur industrieuse activité seule, les moyens de soutenir leurs jours. Non-seulement ils subvenaient à toutes leurs dépenses sans le secours de personne, mais ils se procuraient même le doux plaisir de soulager souvent la misère des villes et des bourgades voisines, où, par l'effet de leurs soins et de leur charité, on ne voyait aucun pauvre. Ils firent plus : ayant appris qu'une famine cruelle désolait Antioche et Constantinople, ils envoyèrent à chacune de ces villes une somme très-considérable, sans cependant diminuer leurs aumônes ordinaires ; seulement, on doubla, pendant un an, les travaux de chaque religieux ; et chaque particulier déroba quelques heures sur son sommeil, afin de suppléer à l'épuisement des fonds du monastère, ou plutôt afin d'avoir de nouvelles ressources, pour opérer de nouvelles œuvres de bienfaisance.

Quelques solitaires vinrent visiter l'abbé Lucius. « A quels ouvrages des mains vous occupez-vous, mes frères ? leur demanda ce saint homme. — Nous ne travaillons point ; mais nous prions sans cesse, suivant le précepte de l'Apôtre. — Mangez-vous ? — Oui, sans doute. — Et qui prie alors pour vous ? » A cette question ils ne surent que répondre. « Ne dormez-vous point ? continua-t-il. — Oui, nous dormons. — Et quand vous dormez, qui prie pour vous ? » Autre demande aussi embarrassante que la première. « Pardonnez-moi, mes frères, si je vous avertis que vous ne faites pas ce que vous devez. Je veux vous faire voir comment, en travaillant des mains, je prie sans cesse. Demeurant assis depuis le matin jusqu'à une certaine heure, je trempe dans l'eau quelques feuilles de palmier dont je fais des cordes, et, durant ce temps, je prie en disant : *Le travail est la pénitence que vous avez imposée à l'homme, ô mon Dieu ! faites que je la remplisse avec zèle. Ayez pitié de moi, Seigneur, selon toute l'étendue de votre miséricorde, et daignez effacer tous mes péchés, selon la grandeur et la multitude de vos bontés.* Quand mon travail est fini je le vends ; j'emploie une petite partie de ce qu'il me produit pour me nourrir, et je donne le reste aux pauvres qui, par ce moyen, lorsque je mange ou que je dors, demandent à Dieu pour moi qu'il lui plaise de me pardonner mes péchés ; et,

suppléant ainsi ce qui manque à ma prière, ils la rendent continue. »

*Vie des Pères.*

Saint Antoine, seul au milieu d'un vaste désert, se sentant violemment troublé par la tristesse et par des pensées impures, s'adressa au Seigneur et lui dit : « Mon Dieu, je désire être sauvé; mais les pensées qui m'obsèdent sont un obstacle à mon salut. Que ferai-je dans l'affliction qui me désole? Comment réussirai-je à faire mon salut? » Il se lève, après avoir prononcé ces paroles, et retourne à sa cellule; il y voit un homme qui travaillait assis et qui se mettait ensuite à prier; ce qu'il fit à différentes reprises, entremêlant ainsi successivement la prière et le travail des mains. Il ne douta point que ce ne fût un ange que Dieu lui envoyait pour lui enseigner ce qu'il avait à faire; et l'ange lui dit dans le moment même : « Faites de même, et vous serez sauvé. »

*Vie de Saint Antoine.*

6. Le travail est toujours une précieuse ressource contre le malheur. Lors de la première révolution, un grand nombre d'émigrés en firent l'expérience. Les uns embrassèrent des arts mécaniques; d'autres donnèrent des leçons de dessin et de musique, d'autres enseignèrent la langue française.

M. de Caumont, maréchal de camp, s'était fait relieur à Londres; il était devenu un des plus habiles ouvriers en ce genre. M. de Latour-du-Pin s'était réfugié en Amérique, dans le comté de New-York; et là, ayant acheté quelques terres en friche, il se livra aux travaux de la culture, avec le plus grand succès. Il était parvenu à faire le meilleur cidre de la contrée. Sa femme, madame de Latour-du-Pin, qui était sa ménagère, s'était faite fermière; elle portait au marché d'Albani les légumes du jardin et les produits de la basse-cour; elle faisait elle-même le pain, et s'occupait de tous les détails de la ferme. Les deux époux restèrent dans cette situation, qui n'était pas sans charmes, jusqu'au moment où la France se rouvrit pour les malheureux proscrits.

*Dict. d'Éduc.*

7. Proposons-nous l'exemple d'un saint homme qui, à chaque fois qu'il entendait l'horloge, disait : « O mon Dieu, voilà une heure passée de celles qui composent le nombre de mes jours, dont il faut que je vous rende compte, comme du reste de ma vie. »

GRENADE, *Guide des Pécheurs*, l. II, c. x.

Parmi les hommes qui se sont le plus distingués par leur application au travail, on peut citer l'illustre ministre de Henri IV, Sully. Tous les jours il se levait à quatre heures du matin. Les deux premières heures étaient employées à lire et à expédier les mémoires, qui étaient toujours sur son bureau. C'était ce qu'il appelait *nettoyer le tapis*. À sept heures, il se rendait au conseil, et passait le reste de la matinée chez le roi, qui lui donnait ses ordres, sur les différentes charges dont il était revêtu. À midi, il dînait. Après dîner, il donnait une

audience réglée ; tout le monde y était admis. Les ministres de la religion étaient d'abord écoutés ; les gens de la campagne et autres personnes simples, qui appréhendaient de l'approcher, avaient leur tour immédiatement après ; les qualités étaient un titre pour être expédié des derniers. Il travaillait ensuite ordinairement jusqu'à l'heure du souper. Alors, il faisait fermer les portes, oubliait toutes les affaires, et se livrait au doux plaisir de la société avec quelques amis. Il se couchait tous les jours à dix heures. Mais, lorsqu'un événement imprévu avait dérangé le cours ordinaire de ses occupations, il reprenait sur la nuit le temps qui lui avait manqué dans la journée. Tel fut le genre de vie qu'il mena, pendant tout le temps de son ministère. Henri IV, dans plusieurs occasions, loua cette grande application au travail. Un jour il dit à Roquelaure : « Pour combien voudriez-vous mener cette vie-là ? »

Une gloire contemporaine, celle de l'immortel Cuvier, est aussi un éclatant témoignage de la puissance de l'activité. S'il n'eût pas si bien connu le prix du temps, s'il ne l'eût pas si utilement employé, il est bien certain qu'il n'eût jamais acquis cette universalité qui le distingue si éminemment, et qui en a fait un homme tout à fait à part dans le monde intellectuel. Pour qu'aucune de ces vastes idées ne lui échappât, il savait écrire non pas, comme on dit, sur le coin de la cheminée, mais sur le creux de sa main gauche, qui maintes fois lui servit de pupitre, même lorsqu'il était en voiture. « Dans ses études d'histoire naturelle, il n'avait pas trouvé, disait-il, dans tout le règne animal, une espèce, une classe, une famille qui l'effrayât autant que la nombreuse famille des *oisifs*. »

8. Chaque jour de notre vie, étant un pas vers la tombe, doit être un pas aussi vers le ciel, qui est le terme vers lequel nous devons tendre incessamment.

Un saint vieillard disait : « Comme les mouches ne s'approchent point d'un pot, lorsque l'eau qui est dedans est bouillante, au lieu qu'elles s'arrêtent dessus et le salissent, quand elle n'est que tiède, de même les démons fuient les solitaires, qui, tout embrasés de l'amour divin, s'occupent sans cesse à faire de nouveaux progrès dans le bien, au lieu qu'ils méprisent et persécutent ceux qu'ils trouvent désœuvrés. »

L'âme de l'homme, tandis qu'elle est sur la terre, ressemble, en quelque manière, à un bateau qui monte le courant d'une rivière ; il est impossible qu'il s'arrête longtemps à la même place ; il recule nécessairement, si l'on ne fait de continuel efforts pour le faire avancer. De même si l'on se relâche le moins du monde dans la pratique du bien, et si l'on ne se roidit pour arriver à la perfection, ce relâchement rend inutiles toutes les peines qu'on s'est données pour avancer.

## HUITIÈME INSTRUCTION

Sept moyens principaux d'éviter le péché.

D. Quels sont les principaux moyens d'éviter le péché ?

R. 1° La méditation fréquente des quatre fins dernières de l'homme, 2° la fuite des occasions prochaines, 3° la prière, 4° le jeûne, 5° le travail, 6° la fréquentation des sacrements, 7° la dévotion à la Sainte Vierge.

Afin de mieux nous en pénétrer, nous allons les parcourir succinctement.

1° *La méditation fréquente des quatre fins dernières de l'homme.* C'est le Saint-Esprit lui-même qui nous la recommande expressément, comme un des préservatifs les plus sûrs contre le péché. « Dans toutes vos œuvres rappelez-vous vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais (1). » Approfondissons bien le sens de ces paroles : elles s'adressent indistinctement à tous les hommes, parce qu'ils ont tous également besoin de réfléchir sur les grandes vérités de la religion ; la perte d'un si grand nombre ne vient que de ce qu'ils s'endorment dans une stupide insouciance. Partageant leurs jours entre l'ambition et le plaisir, ils ne songent point à rentrer en eux-mêmes, à se rendre compte de l'état de leur âme, à se préparer au grand voyage de l'éternité.

Souvenez-vous : *Memorare*. Il est des oublis funestes qui causent des regrets mortels ; et à quels maux ne nous exposerait point l'oubli de Dieu, l'indifférence pour le salut ? On n'oublie guère les intérêts temporels ; les gens du siècle y rêvent jour et nuit ; chrétiens, n'oubliez pas les intérêts bien plus importants de la vie

(1) In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. *Eccli.*, VII, 40.

future ; mais pensez-y bien. réfléchissez-y sérieusement.

Souvenez-vous des fins dernières : *Memorare novissima*. Souvenez-vous de ce qui attend tous les hommes au bout de leur carrière. Souvenez-vous de la mort, qui est inévitable ; du jugement, qui sera terrible ou favorable, selon la vie qu'on aura menée ; de l'enfer et du paradis, deux abîmes entre lesquels nous sommes placés, l'un de tourments, l'autre de gloire. L'un ou l'autre doit être notre demeure éternelle ; lequel des deux choisissez-vous ? Y a-t-il à délibérer ?

Souvenez-vous de vos fins dernières : *Memorare novissima tua*. Il ne suffit pas d'y penser en général, il faut vous en faire l'application ; il faut vous dire à vous-même : Je mourrai, cela est indubitable, et je puis mourir à toute heure, à tout instant. Suis-je en état de grâce ? Suis-je prêt à paraître devant Dieu ? Comment puis-je dormir avec un péché mortel sur la conscience, exposé que je suis à me réveiller dans l'éternité ? — Je serai jugé. Qu'ai-je fait pour mériter l'indulgence du Juge suprême ? N'ai-je pas provoqué son courroux par des prévarications sans nombre ? Est-il une seule action de ma vie, une seule pensée que je puisse soustraire à ses regards ? Il voit tout, il connaît tout, et il pèse tout dans la balance de sa justice. — Malheur à moi, si la mort me surprend en état de péché mortel ; l'enfer sera mon partage, l'enfer avec ses démons affreux, avec son feu inextinguible, avec ses tortures épouvantables, avec sa désespérante éternité. — Mais quel bonheur, si je sers le Seigneur fidèlement, si je l'aime de tout mon cœur ! En rompant les liens qui l'attachent au corps, mon âme s'envolera vers ce séjour fortuné, où Dieu se communique à ses élus avec toutes ses grâces, avec toutes ses amabilités. Admise dans la société des anges et des saints, elle ira s'abreuver à la source des délices ; elle s'abîmera au sein de la béatitude éternelle ! Heureux sort ! Et je ne voudrais pas l'acheter au prix de quelques privations, par une pénitence légère ! Car toutes les privations

de ce monde ne sont rien en comparaison de la gloire qui nous est destinée (1).

Souvenez-vous de vos fins dernières dans toutes vos œuvres, *in omnibus operibus tuis*, même dans les plus simples et dans les plus communes. En les faisant par de saints motifs, vous les rendrez agréables à Dieu, et méritoires pour votre salut. N'entreprenez jamais rien d'important sans vous dire à vous-même : A quoi cela me servira-t-il pour l'éternité (2) ?

Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pécherez jamais : *et in æternum non peccabis*. Comment, en effet, pourrait-on se résoudre à offenser le Seigneur, si l'on se remettait bien dans l'esprit les suites effroyables du péché ? Comment pourrait-on ne pas user saintement de cette vie, si l'on pensait bien que ses rapides instants ne nous ont été donnés que pour nous rendre dignes d'une vie meilleure ? Comment ne pas se juger sévèrement soi-même, quand on sait qu'on aura à subir le redoutable jugement de Dieu ? On éviterait avec le plus grand soin les moindres fautes, si on envisageait de près ces grandes vérités, si propres à opérer une réforme entière dans nos mœurs.

Mais il ne suffit pas d'y penser superficiellement et de loin en loin ; c'est une méditation fréquente, qui produit des fruits salutaires, qui touche et change le cœur. Mais hélas ! on n'aime guère à se mettre sous les yeux ces images sombres et terribles ; la délicatesse humaine s'en alarme ; on les écarte bien vite, quand elles se présentent ; et la plupart des âmes vivent ainsi étrangères à elles-mêmes, ne cherchant qu'à s'aveugler et à s'étourdir, comme si, en ne pensant jamais à la mort ni à l'enfer, on pouvait les éviter ! Qui ne sait, au contraire, que le grand

(1) Non sunt condignæ passionis hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis. *Rom.*, viii, 18.

(2) Quid hoc ad æternitatem ?

secret pour apprendre à bien vivre et se rendre ainsi la mort douce, c'est de penser souvent à la mort ; et qu'un moyen infaillible pour ne pas descendre un jour réellement en enfer, c'est d'y descendre maintenant par de pieuses considérations.

Gravez donc en votre esprit, d'une manière ineffaçable, le souvenir de vos fins dernières. Pensez-y le matin à votre réveil ; le soir, au moment de votre coucher ; pensez-y surtout dans le temps de la tentation. Le souvenir de la mort vous montrera le vide et le néant de toutes les joies et de tous les plaisirs de ce monde ; le souvenir du jugement imprimera dans votre âme cette crainte salutaire, qui est le commencement de la sagesse, et vous portera à sonder et à purifier tous les replis de votre âme, pour échapper à cette justice inexorable de Dieu, devant qui les astres eux-mêmes ne sont pas entièrement purs, et qui trouve des taches jusque dans les soleils. Le souvenir de l'enfer vous engagera à implorer la miséricorde divine ; et le souvenir du paradis vous pénétrera d'amour et de reconnaissance pour ce Dieu de toute bonté et de toute magnificence, qui vous a préparé une si brillante demeure pour l'éternité.

Mort, jugement, enfer, paradis, ne sortez jamais de ma mémoire, et je serai un fervent chrétien, et je deviendrai un saint <sup>1</sup>.

2<sup>o</sup> *La fuite des occasions prochaines.* Nous avons bien assez de nos propres tentations, sans y ajouter celles de l'occasion. Qu'est-ce que l'homme ? Un faible roseau que le plus léger souffle fait plier. Avec quel soin ne doit-il pas se mettre à l'abri de la tempête ! Que de précautions ne prend-on pas contre les divers accidents, qui pourraient nuire à la vie du corps ! Et la vie de l'âme, on croirait pouvoir l'exposer impunément aux plus terribles hasards ! Les Livres saints, les écrits des Pères sont pleins d'exhortations vives et pressantes, qui nous engagent à fuir l'occasion prochaine du péché. Fuyez du milieu de Babylone, dit le pro-

phète Jérémie, et que chacun songe à sauver son âme (1). Retirez-vous de l'assemblée des hommes impies, est-il dit en un autre endroit, et ne touchez à rien de ce qui leur appartient, de peur que vous ne soyez enveloppés dans leurs péchés (2).

Voulez-vous donc préserver votre innocence de funestes atteintes, fuyez ce lieu, cette maison, cette promenade, où vous avez fait de si tristes et de si déplorables chutes et où vous ne pouvez mettre le pied, sans en faire toujours de nouvelles, comme vous le prouve une malheureuse expérience. Fuyez ces théâtres, ces bals, ces assemblées nocturnes, où tout se réunit pour enflammer les passions, où tout conspire à séduire et à corrompre les cœurs. Fuyez ces cabarets, ces cafés, où vous dépensez inutilement votre temps et votre argent, au préjudice de ce que vous devez à votre famille, aux pauvres, au service de Dieu, où vous vous laissez aller à la plus honteuse intempérance, où vous avez tant de fois noyé votre raison dans des flots de liqueur. Fuyez ces lectures perverses, qui souillent l'imagination, qui la remplissent de fantômes impurs, qui amollissent le cœur, et y excitent les plus terribles orages. Fuyez ces compagnies dangereuses, où l'on s'entretient avec complaisance du vice, où l'on s'enhardit mutuellement au mal, où l'on se croit en droit de ne pas rougir des plus graves excès, pourvu qu'on y garde une certaine bienséance. Fuyez ces liaisons trop tendres, ces visites trop assidues ; fuyez cette personne, dont la seule vue fait tant de ravages dans votre âme. Séparez-vous totalement, sans regret, de tout ce qui peut vous induire au péché. Ce commerce qui ne se soutient que par la fraude, il faut l'abandonner sans retour ; cette charge si lucrative,

(1) Fugite de medio Babylonis, et salvet unusquisque animam suam. *Jerem.*, LI, 6.

(2) Recedite à tabernaculis hominum impiorum, et nolite tangere quæ ad eos pertinent, ne involvamini in peccatis eorum. *Num.*, XVI, 26.



mais dont le bénéfice provient de droits injustes, il faut y renoncer sur-le-champ.

Ne venez point m'alléguer de vains prétextes ; ne me dites point : « Je ne crains rien ; je suis assez fort pour braver le danger. » Qu'entends-je ? vous répond saint Jean Chrysostome. Quoi ! vous souffrez que de toutes parts votre âme soit attaquée et qu'elle soit en butte à tous les traits, et vous prétendez qu'elle n'en sera pas blessée ? Êtes-vous donc de pierre ? êtes-vous de fer (1) ? N'êtes-vous pas de chair comme le commun des hommes ? Enfant d'Adam, vous portez, comme les autres, au dedans de vous-même un foyer de corruption, et vous êtes sujet à toutes les faiblesses de notre nature. C'est précisément votre présomption insensée qui sera cause de votre perte, car le Seigneur n'abandonne point ceux qui présument de sa bonté ; mais il humilie ceux qui comptent trop sur eux-mêmes (2). Quel aveuglement de se vanter d'avoir la force de triompher de l'occasion, lorsqu'on n'a pas même celle de la fuir !

Vous me direz peut-être encore que cette séparation est trop rude pour vous, qu'il vous est impossible de rompre cette liaison, que ce serait compromettre votre réputation ou votre fortune. — Ah ! prenez-y bien garde ; vous vous exagérez les difficultés, vous désespérez de votre force, avant de l'avoir essayée. Mais, sachez-le bien, Dieu ne commande rien d'impossible ; et, ce qui semble d'abord impraticable, il le rend facile par le secours de sa grâce. Or, écoutez avec quelle force, avec quelle énergie il confond vos pitoyables excuses : « Si votre œil droit est pour vous une occasion de péché, arrachez-le, et jetez-le loin de vous. Si c'est votre main droite qui vous entraîne dans la chute, coupez-la et rejetez-la ; » c'est-à-dire cette occa-

(1) Quid audio ? Num tu saxum es ? Num ferrum ? *D. Chrys.*

(2) Non derelinquis præsumentes de te, et præsumentes de se et de suâ virtute gloriantes humilias. *Judith*, vi, 15.

sion dangereuse, cette personne, cette profession, cette charge, vous fût-elle aussi chère que votre œil droit, aussi utile, aussi nécessaire pour vivre que votre main ou votre pied, dès l'instant que le salut en dépend, vous devez vous en détacher entièrement, parce que le salut est d'une telle conséquence qu'il vaut mieux tout perdre que de le risquer. « Il vaut mieux, dit le Sauveur, entrer dans la vie bienheureuse avec un membre de moins, que de porter son corps entier dans l'enfer (1). »

Otez donc de devant votre face tout ce qui peut être pour vous une occasion de chute. Fuyez le péché comme un serpent, fuyez jusqu'à l'apparence du péché ; ceux qui s'enfuiront seront sauvés, dit un prophète ; ils seront comme les colombes des vallées, tremblants de crainte à la vue de leurs iniquités (2). Et Dieu, voyant leur bonne volonté, les soutiendra dans leurs tentations ; et, quelle que soit leur faiblesse, ils résisteront à la fureur des démons et à tous les assauts de la concupiscence. Le verre que l'on a soin de préserver du choc, dure autant que le fer ; tandis que le fer, sous une trop forte pression, se casse comme le verre <sup>2</sup>.

3<sup>o</sup> *La Prière*. Elle est le premier devoir du chrétien, ou pour mieux dire, de tout homme à l'égard de son Dieu. Ne point prier, c'est rompre la chaîne mystérieuse qui rattache la créature raisonnable à son principe, c'est abjurer ses éternelles espérances, c'est se déclarer, en quelque sorte, l'égal de Dieu même, en refusant comme l'Archange rebelle de fléchir le genou devant son adorable majesté. Mais nous devons prier, non-seulement pour rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû et reconnaître son souve-

(1) Si autem manus tua, vel pes tuus scandalizat te, abscide eum et projice abs te ; bonum tibi est ad vitam ingredi debilem vel claudum, quàm duas manus vel duos pedes habentem mitti in ignem æternum. *Math.*, XVIII, 8.

(2) Salvabuntur qui fugerint. *Ezech.*, XVII, 6.

rain domaine sur toutes nos facultés ; nous devons prier non-seulement par gratitude, par amour, mais encore par intérêt. Que sommes-nous, en effet, et que pouvons-nous par nous-mêmes ? Faibles et dénués de tout, nous sommes comme de *pauvres mendiants* (1), obligés pour subsister de recourir à la pitié de celui de qui tout bien procède ; mais le Seigneur a des richesses pour tous ceux qui l'invoquent, et, si nous nous adressons à lui avec confiance, il fera pleuvoir sur nous l'abondance de ses grâces. « L'homme, dit saint Augustin, n'a nulle force de lui-même pour pratiquer la véritable vertu ; il ne peut se donner à lui-même ni la science, ni l'amour, ni la volonté, ni la puissance, ni la pratique du bien. C'est à vous, Seigneur, à lui ouvrir toutes les voies du salut, à l'y faire entrer, à l'y faire marcher, et à le conduire jusqu'à la béatitude (2). » Que si donc vous n'avez pas la sagesse en partage, conclut l'apôtre saint Jacques, demandez-la à Dieu qui vous la donnera avec profusion (3).

De plus, que de dangers n'avons-nous pas à courir soit pour le corps, soit pour l'âme ! l'homme est le jouet de ses passions, comme les feuilles des arbres sont celui des vents ; le monde le séduit et le corrompt par ses scandales, et il est continuellement en butte aux attaques du démon, ce serpent infernal, plein de ruses et de malice, qui répand le venin et les ordures de la concupiscence dans toutes les nécessités de notre vie, afin de nous empoisonner et de nous donner la mort. Dieu seul peut être notre défenseur, notre soutien et notre appui ; avec quelle ardeur ne devons-nous pas le prier qu'il nous couvre du bouclier impénétrable de sa grâce ! Si donc vous vous sentez faible, ayez recours au Dieu puissant et fort ; dites-lui comme les

(1) Ego autem mendicus sum et pauper. *Psal.* xxxix, 23.

(2) D. Aug., *Solil.*, c. xxv.

(3) Si quis autem vestrum indiget sapientiâ, postulet à Deo qui dat omnibus affluenter. *Jac.*, 1, 5.

œurs de Lazare : « Seigneur, celui que vous aimez est malade (1). » Êtes-vous dans l'abattement et l'affliction, élevez les yeux vers les célestes montagnes, d'où la consolation divine descendra dans votre âme. Si votre foi chancelle, conjurez le Seigneur de venir au secours de votre incrédulité; suppliez ce Dieu d'amour de vous embraser de ce feu sacré, qu'il est venu lui-même apporter sur la terre. En quelque péril que vous soyez, quelque tentation qui vous agite, tournez vos regards vers le ciel, invoquez le nom sacré de Jésus, le nom si doux de Marie; dites avec toute l'ardeur dont vous êtes capable : « O mon Dieu, hâtez-vous de venir à mon aide; ayez pitié de moi selon votre grande miséricorde; divin Jésus, sauvez-nous, autrement nous périssons; » et, avec la grâce d'en haut, malgré votre fragilité, vous vous trouverez plus fort que le monde, que vos passions, que l'enfer même.

La prière est le grand remède à tous nos maux spirituels : « Veillez et priez, a dit le divin Maître, afin que vous n'entriez point en tentation (2). » La prière dompte la malice des démons; elle est « comme une citadelle, une armure, une défense dans le combat, un port dans la tempête; elle est comme un bel horizon pour le malheureux naufragé, un trésor pour le pauvre, un remède pour la maladie, une sûre garantie pour la conservation de la santé (3). » Si vous avez eu le malheur de pécher, priez et Dieu vous rendra sa grâce et son amour; si vous lui avez été jusqu'à présent fidèle, priez, afin que votre fidélité ne se démente jamais. Élevez souvent votre cœur vers Dieu, car *un regard vers le Ciel est tout-puissant* (4). Une prière humble et fervente fera couler dans votre âme la douceur,

(1) *Ecce quem amas, infirmatur. Joan., xi, 3.*

(2) *Vigilate et orate ut non intretis in tentationem. Math., xxvi, 41.*

(3) *D. Chrys., in psal. cxxlix.*

(4) *Theod.*

la piété, l'innocence, toutes les vertus, et affermira vos pas dans les voies du Seigneur<sup>3</sup>.

4<sup>o</sup> *Le jeûne.* La prière avec le jeûne est agréable à Dieu (1). Par la prière, nous humilions notre esprit devant la Majesté suprême; mais il faut aussi dompter la chair, qui est pour nous la source et l'instrument d'une infinité de péchés. N'est-ce pas, en effet, l'amour excessif du corps qui cause la perte de tant de chrétiens? On ne sait rien lui refuser dans ses folles convoitises; on ne songe qu'à le flatter, qu'à le parer; on le nourrit avec sensualité; on l'entretient dans une honteuse mollesse; et, en le traitant ainsi délicatement, on lui donne des forces pour se révolter contre la raison et contre la loi de Dieu. C'est donc pour le tenir dans une sujétion convenable, et prévenir ainsi les désordres auxquels il nous entraîne, que le jeûne nous est expressément ordonné. Ses trois principaux effets, comme l'enseigne le Docteur angélique, sont : 1<sup>o</sup> de dompter la chair et de réprimer ses mouvements; 2<sup>o</sup> de rendre notre esprit plus libre pour se porter à la contemplation des choses célestes; 3<sup>o</sup> de satisfaire à Dieu pour les offenses que nous avons commises (2). C'est ce que nous apprend encore l'Église, lorsqu'elle chante dans la préface du carême que le jeûne *réprime les vices, élève l'âme, lui donne la vertu et les récompenses qu'elle mérite.*

Par le mot jeûne, il ne faut pas entendre seulement ici le jeûne ecclésiastique, tel qu'il est prescrit pour le carême, les quatre-temps et quelques autres circonstances particulières; mais encore toute privation volontaire, tout retranchement de nourriture, tout acte de mortification extérieure. En ce sens, nous devons jeûner en tout temps, afin d'affaiblir et de détruire en nous l'homme terrestre et sensuel, pour ne laisser vivre que l'homme spirituel, qui a

(1) Bona est oratio cum jejunio. *Tob.*, xii, 8.

(2) Assumitur jejunium ad concupiscentias carnis reprimendas, ad hoc ut mens liberius elevetur ad sublimia contemplanda, ad satisfaciendum pro peccatis. *D. Thom.*, 2. 2, q. 147, art. 1.

été créé selon Dieu. Saint Paul veut que tous les chrétiens s'immolent, comme des hosties vivantes, à la gloire du Très-Haut ; il leur recommande en cent endroits de crucifier la chair, de porter sur leurs membres la mortification de Jésus-Christ ; lui-même, il matait son corps et le réduisait en servitude, afin d'éteindre cet aiguillon de la chair, dont les impressions le tourmentaient quelquefois jusqu'à lui rendre la vie ennuyeuse et insupportable. Voulez-vous donc empêcher la chair de dominer sur l'esprit, ayez recours au jeûne ; il est la nourriture de l'âme : de même, dit saint Jean Chrysostome, que les mets ordinaires engraisent le corps, de même le jeûne donne à l'âme plus de force, et la rend plus propre à ses fonctions.

Mais le jeûne principal, le grand jeûne, commandé à tous les chrétiens et commun à tout le monde, c'est de s'abstenir des plaisirs criminels et de toute action défendue ; car, ainsi que l'a très-bien dit saint Vincent de Paul, la mortification de la gourmandise n'est que l'A B C de la vie spirituelle. La vraie mortification s'étend à l'homme tout entier, de manière que la chair soit continuellement soumise à l'esprit, la passion à la raison, et la raison à Dieu. Elle s'exerce à l'égard des sens, de l'imagination, des passions, de l'entendement et de la volonté. La mortification des sens, de la vue, de l'ouïe et de la langue est, au jugement de saint François de Sales, plus utile que de porter une chaîne de fer et le cilice ; elle s'acquiert par le recueillement, le travail, le silence et la modestie. L'imagination est la porte ordinaire, par où les ennemis du salut gagnent la forteresse de l'âme ; pour la mortifier, fermez-en soigneusement l'entrée aux objets mauvais ou dangereux, et ne l'ouvrez qu'aux bonnes et saintes pensées. La mortification des passions se pratique en les tenant constamment sous le joug, en agissant avec tranquillité d'esprit, en faisant souvent des actes contraires à nos penchants vicieux. Nous devons surtout travailler à déraciner la passion dominante, c'est-à-dire cette affection, cette in-

clination déréglée, cette mauvaise habitude qui règne en nous, et nous entraîne ordinairement au mal. Pour mortifier l'entendement, on doit repousser les mauvaises pensées, fuir la dissipation, se défier de son propre jugement, et le soumettre volontiers à celui des autres. Enfin, la mortification de la volonté s'acquiert, en la conformant en tout et partout à celle de Dieu, en obéissant à ses supérieurs en tout ce qui n'est pas manifestement péché. Sans la mortification de l'esprit et du cœur, toutes les mortifications corporelles ne servent de rien.

La prière et la mortification sont deux sœurs, qui ne peuvent guère être l'une sans l'autre. Voyez, dit saint Bernard, comme le jeûne et la prière s'accordent ensemble : la prière nous procure la force de jeûner, et le jeûne obtient la grâce de prier ; le jeûne donne de l'efficacité à la prière, et la prière sanctifie réciproquement le jeûne <sup>4</sup> (1).

5° *Le travail*. Non-seulement le travail est une loi générale imposée à toute la postérité d'Adam, il est encore un des plus puissants auxiliaires de la vertu, tandis qu'au contraire l'oisiveté ouvre la porte à toutes sortes de maux, et la ferme à toutes sortes de biens. Que peut faire celui qui vit dans le désœuvrement, que de contenter les désirs déréglés de sa convoitise, qui le portent au plaisir et à tout genre de licence ? L'âme est extrêmement active, et, quand on ne lui fournit pas de bons aliments, elle en cherche de mauvais. « J'ai passé, dit le Sage, par le champ du paresseux et par la vigne de l'homme insensé, et j'ai trouvé que tout était plein d'orties et que les épines en couvraient la surface (2). » Ces mauvaises herbes figurent les désirs pervers, auxquels un homme oisif ne peut s'empêcher d'être en proie. L'expérience atteste qu'en dormant dans la mol-

(1) *Jejunium orationem roborat; oratio sanctificat jejunium. D. Bern., serm. 4, de Jejun.*

(2) *Per agrum hominis pigri transivi, et ecce totum repleverant urticæ. Prov., xxiv, 30.*

lesse, on ne rêve que le mal. C'était, dit Cassien, une maxime reçue dans les monastères d'Égypte, où les hommes vivaient comme des anges, qu'un solitaire occupé devait toujours être le plus innocent, parce qu'il n'était tenté que d'un seul démon, au lieu qu'un solitaire paresseux et sans emploi se trouvait souvent possédé d'une légion entière de démons (1). Voilà pourquoi saint Paul exhortait les premiers fidèles, au nom de Jésus-Christ et en vertu de toute son autorité apostolique, à travailler et à travailler de leurs propres mains (2). Il voulait même qu'on notât ceux qui manquaient à un commandement si essentiel, et qu'on n'eût point de commerce avec eux, afin qu'ils en eussent de la confusion et de la honte, en se voyant ainsi frappés d'une espèce d'excommunication (3). Le travail est surtout un grand préservatif contre les amorces de la volupté. Otez l'oisiveté du monde, et vous brisez les traits des tentations impures (4).

Outre que l'oisiveté fait naître et fomenté toutes les passions, n'est-elle pas encore d'un poids insupportable pour le cœur de l'homme. Voyez le paresseux : il s'est ennuyé, il s'ennuie, il s'ennuiera toujours; c'est là sa vie. L'inaction produit cette tristesse, cette sécheresse du cœur, dont le Sage a dit qu'elle est une plaie universelle (5). Nul ne peut être heureux et content, s'il ne se fait un genre d'occupation; il n'y a rien de moins compatible avec notre nature que de n'avoir rien à faire. Travaillons donc, c'est la loi de Dieu; c'est la conséquence obligée de notre vie. Le travail entretient la vigueur du corps aussi bien que celle

(1) Operatorem monachum dæmone uno pulsari, otiosum spiritibus innumeris devastari. Cass., *de spiritu acediae*, l. X, c. XIII.

(2) Rogamus autem vos fratres, ut... vestrum negotium agatis, et operemini manibus vestris. I. *Thess.*, IV, 10, 11.

(3) Hunc notate, et ne commisceamini cum illo, ut confundatur. II. *Thess.*, III, 14.

(4) Otia si tollas, periëre cupidinis arcus. *Ovid.*

(5) Omnis plaga tristitia cordis est. *Eccli.*, XXV, 17.



de l'âme, il développe les forces, il soutient le jeu des organes, il imprime à tous les membres la robusticité désirable.

Grâce au Travail, amis, nous renverrons bien loin  
Trois maux affreux : l'ennui, le vice, le besoin,

a dit un poëte. Mais occupons-nous à un travail utile ; une vie d'amusements, de plaisirs est indigne d'une créature raisonnable, à plus forte raison d'un chrétien. Travaillons et sanctifions nos occupations en les rapportant à Dieu, qui est la grande fin de toutes choses créées. Travaillons, non pas uniquement pour la vaine gloire, pour la fortune, pour les biens périssables, mais pour la vie éternelle, dirigeant la course de notre vie avec une égale circonspection entre l'écueil de l'amour-propre et le gouffre de la paresse, si nous voulons que Dieu couronne nos efforts<sup>5</sup> (1).

6° *La fréquentation des sacrements.* C'est dans ces sources de grâce que nous devons retremper nos forces pour résister au mal, et produire des actes de vertu. Ils sont au nombre de sept, comme pour servir de contre-poison aux sept péchés capitaux. C'est là que Jésus-Christ nous dispense les mérites de sa passion, et nous communique les dons de son amour, ainsi qu'il avait été prédit par le prophète Isaïe (2). Le Rédempteur du monde, dit saint Grégoire, voyant que les hommes gémissaient sous la captivité de leurs vices, y est venu, rempli des sept dons du Saint-Esprit, pour livrer un combat spirituel à ses ennemis et nous délivrer de leur tyrannie. Sans la participation aux sacrements, l'âme est comme une terre aride, qui ne peut porter aucun bon fruit ; elle est comme une fleur qui s'étiôle bien vite, quand la rosée lui manque, ou quand un ver ronge sa tige languissante ; elle est comme une frêle

(1) *Inter apicem superbix et voraginem desidix. D. Aug., epist. 81, ad Eudox.*

(2) *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. Is., xii, 3.*

nacelle, à la merci des vents et des tempêtes. Quand vous entendez gronder au fond de votre cœur l'orage soulevé par vos passions, la confession, la communion, voilà votre sauvegarde. Pourquoi donc tant de malheureux chrétiens négligent-ils ces moyens si efficaces de salut ? Hélas ! le monde les aveugle, l'esprit de ténèbres les fascine. On se confesse ordinairement, tant qu'on vit dans l'innocence ; mais arrive-t-il qu'on tombe dans quelque faute grave, le démon exagère la difficulté d'en faire l'aveu ; les semaines, les mois s'écoulent ; de nouvelles fautes succèdent à la première ; voilà la confession abandonnée, et on n'a plus aucun frein qui puisse arrêter sur la pente si glissante du mal. Enfant de Dieu, si votre cœur a failli, ne rougissez pas de confesser votre faiblesse ; allez au médecin céleste, qui vous rendra la force et la vie et dont les sages conseils vous préserveront de nouvelles chutes.

Non content d'avoir établi le bain salulaire de la pénitence pour nous purifier, Jésus-Christ nous a préparé un banquet divin pour réparer nos forces. Il en est de l'âme comme du corps : elle ne peut conserver sa vie, qui est la grâce sanctifiante, sans nourriture ; or, la nourriture de l'âme, c'est le pain eucharistique. Venez, mes amis, vous dit le divin Sauveur, mangez le pain de ma table, buvez le vin que je vous ai préparé, c'est le pain des anges, c'est le vin qui fait germer les vertus. La communion est à l'âme ce que la sève est à l'arbre, ce que le cœur est au corps, ce que le soleil est à la nature. Fortifiés par cette manne divine, les premiers chrétiens bravaient tous les feux de la persécution. Mais, dans ce siècle d'indifférence, de corruption et de scandale, les passions d'autrui, liguées avec les nôtres, ne sont-elles pas plus redoutables que le glaive et les tourments ? Allez donc à Jésus ; nourris de sa chair et de son sang, vous serez forts, vous serez invincibles <sup>6</sup>.

7° *La dévotion à la sainte Vierge.* Après la fréquentation des sacrements où Jésus-Christ lui-même est notre force et notre soutien, il n'est point pour nous de moyen

plus assuré pour éviter le péché que la dévotion à Marie, à Marie qu'on n'invoqua jamais en vain. L'Église l'appelle la *mère des miséricordes, la trésorière des richesses célestes, l'avocate des pécheurs, la porte du paradis*. Son nom, qui forme à lui seul un concert harmonieux, fait la joie des anges dans le ciel, et fait aussi trembler les démons au fond des abîmes. Qu'il soit pour vous une arme terrible pour mettre en fuite l'ennemi de votre salut, quand il viendra vous attaquer. Sainte Brigitte nous assure, dans ses révélations, que toutes les fois qu'un homme tenté implore le secours de la sainte Vierge, au moindre signe qu'elle fait aux esprits infernaux, ils fuient tout tremblants ; car les supplices de l'enfer mille fois redoublés leur sont mille fois moins affreux que l'épreuve du terrible pouvoir de Marie. C'est ce qui faisait dire à saint Jean Damascène : « O Vierge sainte, mon espérance en vous me rend invincible ! » Fort de votre puissant secours, je poursuivrai mes ennemis, en leur opposant votre protection, comme un bouclier inexpugnable. » Pourquoi donc, dans les pressants besoins de votre âme, êtes-vous si peu empressés à invoquer Marie ?

Quand vous sentez vos forces abattues et que vos pieds chancellent dans la voie droite, quand vous êtes sur le point de céder à un mauvais penchant qui vous entraîne, ayez recours à votre protectrice, à votre bonne mère. Elle a promis de venir à notre secours et de nous délivrer, et elle tiendra certainement sa promesse, si nous avons soin de réclamer son assistance. O Marie, ô vierge toute-puissante et toute bonne, ô mère plus tendre pour nous que la plus tendre des mères, nous nous jetons avec une douce confiance dans le sein de votre miséricorde. Vous serez notre refuge et notre secours, au milieu des dangers sans nombre qui nous assiègent dans le triste pèlerinage de cette vie, et vous nous conduirez heureusement au port du salut. Saint Bernard dit que de même que les serpents venimeux fuient les vignes en fleur, de même les démons,

ces serpents pleins de malice, sont forcés de s'éloigner de ces âmes heureuses, qui répandent la douce et bonne odeur de la dévotion envers Marie 7.

### TRAITS HISTORIQUES.

1. Est-il rien qui soit plus capable de toucher le cœur même le plus endurci, que la méditation de la mort faite sur un tombeau, ou mieux encore dans un tombeau? Une jeune personne, qui en échappa comme par miracle, va nous apprendre l'heureux changement que la pensée des fins dernières, envisagée de près, peut produire dans une âme. Elle se nommait Juliette, et était placée en qualité de femme de chambre auprès d'une duchesse. Sans avoir entièrement perdu la foi, elle se plaisait à tourner en ridicule les cérémonies et les mystères les plus augustes de la religion, imitant en cela sa maîtresse, qui était une femme philosophe; elle s'imaginait qu'en agissant ainsi, on la prendrait pour une femme d'esprit et de courage, comme s'il y avait de l'esprit et du courage à se moquer de Dieu et des Saints. Un jour on la trouva morte et froide dans son lit. Le médecin fut appelé, constata le décès, et le lendemain matin elle fut enterrée, vers les neuf heures. Le même jour, sur les cinq heures du soir, le fossoyeur se présente au château et tombe comme une bombe au milieu de la société brillante, que l'enterrement du matin n'empêchait pas de rire le soir, et de se livrer à la plus folle gaieté. « Monsieur le duc, dit-il, la femme de chambre, enterrée ce matin, n'est pas morte, je viens de l'entendre crier au secours. » De telles paroles, jetées au milieu d'un cercle où l'on ne songeait à rien moins qu'à la mort, et le ton avec lequel elles furent prononcées, comprimèrent en un instant la joie bruyante, firent courir le frisson dans toute l'assemblée, rembrunirent tous les visages. On se rend à l'instant à la tombe; en moins d'un quart d'heure la fosse est ouverte, on retire la bière, et on décloue une de ses planches.

Nul doute, Juliette avait été enterrée vivante; ses cheveux, son linceul étaient dans le plus grand désordre, et sa figure ensanglantée. Tandis qu'on la dégageait et qu'on posait la main sur son cœur pour s'assurer s'il battait encore, elle poussa un profond soupir; puis elle ouvrit les yeux, fit un effort pour se soulever et dit: « Mon Dieu, je vous rends grâces. » On s'empressa de lui prodiguer tous les soins que réclamait son état. Dans quelques jours, elle fut presque entièrement rétablie, et elle raconta ses longues heures d'angoisse. Ayant repris connaissance dans le tombeau, et se trouvant enveloppée et garrottée dans un linge, une muraille à droite, une muraille à

gauche, une muraille au-dessus d'elle, de manière à ne pouvoir faire aucun mouvement : « Où suis-je donc?... s'écria-t-elle, m'aurait-on crue morte?... M'aurait-on enterrée?... » Cette pensée qui, rapide comme l'éclair traverse son esprit, la baigne de sueur. Elle tâte, elle s'agite, elle crie, elle appelle et personne ne répond ; sa voix étouffée n'a pas d'écho. O terreur ! elle reconnaît évidemment qu'elle est dans un cercueil.

Alors un frénétique délire s'empare de son âme. « C'est donc ici, que je vais terminer mon existence !... sans secours, sans consolations, dans l'isolement, au milieu de la nuit la plus noire, couchée parmi les morts !!!... Mon agonie sera lente et douloureuse ; c'est la faim qui va me déchirer les entrailles. La faim dans une tombe... » Elle rassemble toutes ses forces ; elle veut briser les planches, soulever la terre ; mais rien ne cède, et elle s'épuise en inutiles efforts.

Tout cela sans doute était affreux ; eh bien, tout cela était douceur et félicité en comparaison de ce qu'elle éprouva quand, pour la première fois, elle songea à Dieu, à l'enfer, à l'éternité. Comment se présentera-t-elle devant ce Seigneur, ce maître, qu'elle a si souvent blasphémé ? Elle entendait gronder sa colère ; elle voyait surgir les ministres de ses vengeances. C'étaient de monstrueuses figures, aux yeux étincelants, qui s'approchaient d'elle en ricanant, et semblaient lui dire : « Tout à l'heure, dans un instant, tu seras à nous ; nous boirons ton sang, nous mangerons ta chair... » Lorsque ces images avaient disparu, elle en apercevait d'autres également effrayantes. Des démons accroupis autour d'une fournaise, attendaient en murmurant une victime. « Patience ! patience ! criait leur chef, elle ne tardera pas à venir. Je viens la recevoir. Ranimez ce feu, excitez ces flammes. » Et les démons obéissaient et témoignaient leur joie par des hurlements. L'infortunée Juliette voulait fuir ; mais la fuite n'est plus possible, quand on est dans le cercueil.

Enfin, elle se souvint que la prière chasse les démons, et elle se mit à prier. Elle déplora ses égarements passés et implora avec la plus vive ferveur la divine miséricorde. « Je me repens, ô mon Dieu, de mes crimes, disait-elle ; je les ai en horreur, et je voudrais les laver de mon sang. Divin Jésus, si j'ai repoussé vos grâces, ne me les refusez pas en ce moment. Vierge sainte, refuge des pécheurs, ouvrez-moi votre sein, venez à mon aide, obtenez de Dieu qu'il me laisse dans le sépulcre, jusqu'à ce que je sois purifiée par le repentir, ou bien qu'il reçoive ma mort en expiation de tout le mal que j'ai commis. » La prière fit évanouir les visions, dont elle était assiégée et rendit le calme à son âme. Quelques instants après, elle perdit entièrement connaissance, jusqu'au moment où elle fut délivrée.

Juliette se consacra dès lors au service de Dieu ; elle avait fait

quelques économies ; elle en donna la moitié au fossoyeur, qui lui avait porté secours ; elle distribua l'autre aux pauvres, et entra dans un couvent de religieuses Ursulines.

Que chacun de nous se mette en esprit à la place de Juliette, et qu'il songe aux terribles jugements de Dieu. Mais ce qui doit nous effrayer davantage, ce n'est pas de descendre vivants dans la tombe, c'est d'y descendre la conscience chargée de crimes.

SABATIER, *de Castres.*

2. Dieu accorde une tout autre protection, dans le péril, à l'homme qui s'y trouve malgré lui, qu'à celui qui s'y jette de son plein gré. Il conserve pures et sans tache Sara chez Pharaon, Rébecca chez Abimélech, où elles se trouvaient par son ordre. Mais Dina, qui a l'imprudence d'aller d'elle-même à Sichem, y perd son innocence. Il maintient la vertu de Joseph et de Susanne, parce que ni l'un ni l'autre n'avaient recherché le danger. Mais David se rend coupable de deux crimes énormes, pour être allé volontairement au-devant du péril. Saint Pierre marche d'un pas ferme sur les flots, où la main de celui qui l'y appelle le soutient ; il tombe dans la cour du grand prêtre, parce que cette même main, sur laquelle il a imprudemment compté, se retire.

Chose étonnante et en même temps bien douloureuse ! ce sont ceux qui ont le plus souvent succombé dans les occasions, qui se promettent présomptueusement de n'y succomber jamais. Et les personnes parvenues au plus haut degré de sainteté, des solitaires vieillies dans les austérités de la pénitence, un saint Jérôme, qui avait passé toute sa vie dans les exercices de la piété et de la mortification, tremblaient à la seule idée d'une occasion périlleuse.

3. Saint Colomban, se trouvant tout à coup environné de douze loups, dont il allait devenir la proie, ne fut point troublé par cet effrayant spectacle. Il invoqua le Seigneur avec une grande confiance en lui disant : « Seigneur, venez à mon aide ; Seigneur, hâtez-vous de me secourir (1). » Et, à peine eut-il prononcé ces paroles que, Dieu exauçant sa prière, les loups prirent la fuite. Le démon est plus terrible que les loups ; saint Pierre le compare à un lion rugissant, qui rôde sans cesse autour de nous, cherchant à nous dévorer ; mais il n'ose s'approcher d'une âme qui a recours à la prière.

4. On est étonné des grandes austérités que les saints ont pratiquées, et elles ont bien de quoi confondre notre délicatesse. — Saint Macaire d'Alexandrie, pour s'accoutumer à vaincre le sommeil qui l'accablait, passa plusieurs jours sans s'asseoir ; il se contentait de prendre un peu de repos, la tête appuyée contre le mur. Il pesait le

(1) Deus, in adiutorium meum intende ; Domine, ad adjuvandum me festina. *Psal. Lxix. 2.*

pain qu'il devait manger, et mesurait l'eau qu'il devait boire, afin de n'en point prendre jusqu'à rassasier sa faim et assouvir sa soif. Ce fut en combattant ainsi ses désirs, qu'il devint si parfait et fut si favorisé de Dieu qu'il éprouvait, dans la contemplation, un avant-goût des délices du ciel. — Saint Vincent de Paul regardait son corps comme son plus grand ennemi ; il le traitait d'une manière très-austère, faisant usage de cilice, de chaînes et de ceintures de cuir armées de fer. Tous les matins, dès son lever, il prenait une rude discipline. Il couchait sur une simple paille, et se levait toujours, à l'heure fixée pour la communauté, quoique ses affaires ou ses infirmités ne lui eussent pas permis de reposer deux heures. Accablé de sommeil pendant la journée, il l'éloignait de ses yeux en se mettant dans une position gênante. Pendant l'hiver, il ne se chauffait presque pas. En un mot, il était très-attentif à ne laisser échapper aucune occasion de se mortifier. Il aurait pu dire avec un saint : « Je tue mon corps, de peur qu'il ne tue mon âme. »

5. Un religieux vint un jour se plaindre à son supérieur qu'il était tourmenté de grandes et fréquentes tentations. Le supérieur l'exhorta à combattre toujours avec courage, et en même temps il eut soin de le faire travailler continuellement et sans relâche. Au bout de quelques mois, il lui demanda si les tentations duraient encore : « Comment, répondit-il, aurais-je le temps d'être tenté ? Je n'ai pas même le temps de respirer. »

6. Ce fut, dans les premiers siècles de l'Église, un spectacle bien digne d'admiration de voir de jeunes vierges d'une naissance distinguée, dans la fleur de leur âge, parées de toutes les grâces de l'innocence et de la jeunesse, les Agnès, les Catherine, braver les plus affreux supplices. Ce fut un prodige bien nouveau pour la sagesse prétendue de Rome et d'Athènes, de voir des jeunes gens délicatement élevés, étendus sur des brasiers ardents, tenaillés par d'impitoyables bourreaux, demeurer cependant fermes dans la foi, sans être plus ébranlés que si leur corps eût été d'airain, ou leur cœur absolument insensible. Mais d'où leur venait donc une constance, une intrépidité si supérieures aux forces de la nature ? Était-ce de leur propre fonds qu'ils la tiraient ? Non, sans doute. C'était, disent les Pères, dans le sang de Jésus-Christ, que l'Église leur donnait à boire et dont la douce et sainte ivresse étourdissait la douleur que devaient causer naturellement de si longs, de si cruels tourments ; en un mot, c'était dans l'Eucharistie qu'ils la puisaient. « Non, disait saint Cyprien, nous n'exposons pas sans armes et sans secours ceux que nous exhortons à combattre contre les tyrans et les persécuteurs. Nous les munissons du corps et du sang de Jésus-Christ. Ils y trouvent un bouclier contre lequel s'émeussent les traits les plus enflammés de l'ennemi. A l'ombre de ce bouclier plus impéné-

« trable que ceux qui étaient suspendus à la tour de David, bien loin de craindre le feu ou la morsure des lions, ils ne craignent que de n'en être pas jugés dignes ; et la nouvelle de leur délivrance serait pour eux la plus affligeante des nouvelles. » Tels étaient les sentiments qu'inspirait l'Eucharistie aux premiers athlètes de la religion.

7. Un bon solitaire du mont Olivet avait placé dans sa cellule une image de la sainte Vierge. C'était probablement le seul ornement de sa pieuse retraite. Plein de dévotion et de dévouement envers Marie, il récitait devant cette image beaucoup de prières. Le démon, jaloux de cette piété, le tourmentait continuellement par des tentations contre la pureté. Mille pensées déshonnêtes, mille représentations sales se présentaient sans cesse à son esprit, et troublaient son imagination : elles ne lui laissaient de repos ni jour ni nuit. Ce fervent religieux, déjà avancé en âge, loin de se laisser vaincre, était tout étonné de ces assauts de l'esprit immonde, à un âge où les passions devaient naturellement s'amortir ; il invoquait sans cesse l'auguste Vierge, dont l'image était sous ses yeux. Voyant que ni ses prières ni ses mortifications ne le délivraient de ses tentations importunes et continuelles, il dit un jour au démon : « Esprit impur, pourquoi ne me laisses-tu pas un moment tranquille ? » A peine eut-il achevé ces paroles que le démon lui apparut et lui dit : « Les tourments que je te cause sont peu de chose, en comparaison de ceux que tu me fais souffrir. Jure-moi le secret, et je te dirai ce que tu dois omettre, pour que je te laisse en repos. » Le bon solitaire, moins par malice que par envie d'être délivré de ses troubles, fit la promesse au démon. Alors l'esprit infernal lui répliqua : « Je veux que tu ne regardes plus l'image que tu as dans ta cellule. » Ce bon vieillard, tout confus d'une pareille réponse et fâché d'avoir fait un serment qui lui imposait un pareil sacrifice, prit le parti pour se rassurer d'aller consulter son abbé. Théodore, qui était alors à la tête des solitaires du mont Olivet, lui répondit qu'il ne pouvait pas être lié par un serment de ce genre, et lui ordonna de continuer de se recommander à la sainte Vierge, comme il le faisait auparavant, devant son image qu'il avait dans sa cellule. Le solitaire obéit avec joie, continua ses prières avec une nouvelle ferveur, regardant tendrement l'image sainte qui ornait sa retraite. En peu de temps, le calme revint dans son âme, les tentations impures cessèrent entièrement, et le démon se trouva honteux et vaincu. Ce bon solitaire témoigna sa reconnaissance à sa bienfaitrice, et mena une vie toute sainte et pleine de consolations.



## INSTRUCTION SUPPLÉMENTAIRE.

**De la Conscience.**

Définition de la Conscience. — Bienfait du Remords. — Diverses sortes de Consciences. — De la Conscience vraie et de la Conscience fausse. — Causes des fausses Consciences. — De la Conscience certaine et de la Conscience douteuse. — De la Conscience large et de la Conscience scrupuleuse. — Remèdes aux scrupules.

Il y a deux règles de nos actions, l'une extérieure qui est la loi, et l'autre intérieure qui est la Conscience. Avant de commencer l'explication du *Décatalogue*, c'est-à-dire de la loi de Dieu, nous devons parler de la Conscience. C'est un des points les plus importants, et comme le fondement de la morale chrétienne.

La Conscience est appelée par saint Bernard la science du cœur (1). C'est une lumière intérieure qui nous éclaire sur la moralité de nos actions, qui nous montre ce qui nous est permis ou défendu, ce que nous devons, par conséquent, faire ou éviter.

On peut comparer la Conscience à cette colonne lumineuse que Dieu avait donnée autrefois au peuple juif, pour le diriger dans le désert. Afin de nous empêcher de nous égarer dans le triste pèlerinage de cette vie, Dieu a fait rejaillir sur notre âme quelques rayons de son éternelle lumière; il a communiqué à notre raison quelques étincelles de sa sagesse infinie (2). Ce sont ces principes innés de justice, de droiture, de pudeur que nous portons au dedans de nous, que les passions peuvent bien quelquefois obscurcir, mais qu'elles ne parviendront jamais à éteindre. C'est cette loi naturelle que le doigt de Dieu a gravée dans le

(1) *Conscientia quasi cordis scientia. D. Bern.*

(2) *Signatum est super nos lumen vultus tui. Psal. iv, 7*

cœur de l'homme, loi universelle, à laquelle les peuples infidèles eux-mêmes sont soumis. Car, ainsi que le dit le grand Apôtre, n'ayant pas connaissance de la loi écrite, ils se tiennent à eux-mêmes lieu de loi; et la Conscience leur rend témoignage du bien ou du mal qu'ils font, par la diversité des réflexions et des pensées qui les accusent ou les défendent (1).

D'après ce que nous venons de dire, il est aisé de voir que la Conscience n'est autre chose que la voix de la raison; c'est notre propre jugement, c'est ce que nous estimons le plus raisonnable. Elle a été donnée à l'homme au moment même où il fut créé; car à peine eut-il vu le jour que la connaissance de ses devoirs fut enracinée dans son âme (2). Elle étend son empire sur les actions qu'on est sur le point de faire, et sur celles qu'on a déjà faites. Avant d'agir, elle est un guide fidèle qui nous dirige dans la voie; après que nous avons agi, elle est un juge équitable qui nous approuve ou nous condamne, selon la bonté ou la méchanceté de nos actions. Origène nous la représente comme un sage précepteur, associé à notre âme, pour l'avertir du bien qu'elle doit faire, et pour la reprendre et la punir des fautes qu'elle commet (3).

La Conscience est au dedans de nous l'interprète de la volonté divine; ou plutôt, elle est la voix même de Dieu qui nous intime ses ordres, qui nous fait connaître nos obligations, qui nous reproche nos fautes, qui se plaint de nos manquements, qui nous remplit de secrètes terreurs lorsque nous l'offensons, et d'une douce joie lorsque nous lui sommes fidèles. Un ancien a dit avec beaucoup de rai-

(1) *Ipsi sibi sunt lex, ... testimonium reddente illis conscientia ipsorum. Rom., II, 14, 15.*

(2) *Simul cum formatione hominis implantata est scientia faciendorum. D. Chrys., de Anima, serm. 1.*

(3) *Conscientia est velut pædagogus quidam animæ sociatus, ut eam de melioribus moneat, vel de culpis castiget et arguat. Orig., in epist. ad Rom., c. II.*

son que la Conscience, c'est Dieu lui-même qui parle au fond de notre cœur (1).

Enfin, pour nous former une idée complète de la Conscience, nous ajoutons qu'elle est un tribunal érigé, par l'auteur même de notre être, au fond de notre âme ; tribunal inévitable où chacun est forcé de comparaître, afin de rendre compte de sa conduite, et où nous commençons à nous juger nous-mêmes, en attendant que l'arbitre souverain confirme la sentence. La Conscience y exerce à la fois, et à elle seule, les fonctions d'accusateur, de témoin, de juge, de bourreau.

Accusateur universel, inexorable, il n'est aucun genre de fautes qui lui échappe ; elle les poursuit toutes, de quelque nature qu'elles soient ; elle les poursuit jusque dans la pensée, jusque dans le désir qu'on a eu de les commettre. Elle reproche aux pécheurs tous les crimes dont ils se sont souillés, les force d'en rougir, leur arrache souvent des aveux, qui résisteraient même aux tortures physiques les plus cruelles. Elle n'épargne pas les justes : elle leur met sous les yeux leurs moindres manquements, leur faisant ainsi sentir leur inconstance, leur faiblesse, et excitant leur vigilance pour l'avenir. — Témoin véridique, exact, rigoureux, il n'est point de crime si caché qu'on le suppose, qu'elle ne dévoile. Elle dépose invariablement sur tout ce qu'on a fait ; elle entre dans les détails les plus précis ; elle parle en tout temps, en tout lieu ; et aucune considération humaine ne peut étouffer sa voix. — Juge éclairé, sévère, incorruptible ; elle atteint le coupable avec une merveilleuse sagacité, ne se laissant ni gagner par l'argent, ni suborner par la flatterie, ni intimider par la crainte ; aucun délit ne peut se dérober à sa vigilance, ni aucun criminel se soustraire à ses arrêts. — Bourreau impitoyable, elle tourmente sans cesse le pécheur qu'elle a condamné ; le remords qu'elle met dans son cœur est comme un ulcère

(1) *Mortalibus cunctis conscientia est Deus. Ménandre.*

qui le ronge, et ne lui laisse aucun repos, ni le jour ni la nuit. Les sombres images qu'elle présente à son esprit, les frayeurs dont elle l'entoure, les reproches sanglants dont elle l'accable, sont comme autant de fouets qui le déchirent sans relâche, et le poursuivent dans le tourbillon du grand monde comme dans la solitude, sur la place publique comme au foyer domestique, et font quelquefois de la vie d'un criminel une espèce d'enfer (1). Aussi a-t-on pu dire, avec juste raison, que la première et la plus grande peine du crime, c'est de l'avoir commis <sup>1</sup> (2).

Toutefois, et nous devons en rendre grâce à la bonté divine, la Conscience est un persécuteur salutaire qui, en nous retraçant continuellement l'image de nos fautes, prévient des chutes nouvelles et nous prépare au repentir. N'est-ce pas un bienfait signalé de la Providence d'avoir mis au dedans de nous un moniteur sévère, infatigable, qui nous porte sans cesse à la vertu et s'efforce de nous retirer du mal ; qui, avant le péché, nous dit comme saint Jean-Baptiste à Hérode : « Cela ne vous est pas permis (3) ; » et qui, après que nous nous sommes rendus coupables, nous fait crier avec David : « Je reconnais mon iniquité, et mon crime est continuellement devant moi (4). » Si donc le remords est un châtement, c'est le châtement d'un père qui corrige son enfant. Dans les desseins de miséricorde que Dieu a sur nous, le remords est un aiguillon qui ne pique que pour nous avertir, nous ranimer, nous relever. Et que deviendrait le pécheur, si ce don de Dieu venait à lui être retiré, si sa Conscience cessait de se faire entendre ? Ah ! ce serait pour lui le comble du malheur ; ce serait le commencement de la vengeance céleste. Qu'ils sont donc à plaindre ces malheureux, qui s'étudient à étouffer le re-

(1) *Infernus quidam animæ rea conscientia. D. Bern., in ps. XLV.*

(2) *Prima et maxima peccantium pœna peccasse. Senec.*

(3) *Non licet. Marc., VI, 18.*

(4) *Iniquitatem meam ego cognosco et peccatum meum contra me est semper. Psal. I, 5.*

mords, qui s'endurcissent dans le mal et s'applaudissent ensuite de s'être mis en possession de pécher paisiblement ! Ils se livrent aux plus grands désordres, et ils osent dire : « Ma conscience ne me reproche rien ; je suis parfaitement tranquille. » O paix pernicieuse ! ô tranquillité funeste ! Cette tranquillité, disent les saints Pères, est grosse d'orages (1), parce qu'elle est une preuve de l'abandon de Dieu, et une annonce des coups terribles que sa justice leur prépare. Que jamais donc la Conscience ne nous laisse nous endormir dans une trompeuse sécurité ; mais, à chaque fois que nous aurons le malheur d'offenser Dieu, qu'elle crie, qu'elle nous presse, qu'elle nous déchire sans pitié, jusqu'à ce que nous nous soyons déchargés du poids de notre faute. Qu'elle crie surtout, qu'elle se soulève, dès que l'idée du mal viendra se présenter à notre esprit. Ainsi les remords, si cruels en eux-mêmes, sont cependant la plus précieuse de toutes les grâces, et la dernière ressource qui reste à l'homme prévaricateur.

#### Diverses sortes de Consciences.

Il en est de la Conscience, qui transmet à notre volonté la loi divine, soit naturelle, soit écrite, comme d'un cristal qui réfléchit les rayons du soleil. Si ce cristal est limpide et sans tache, il représente les objets dans leur réalité ; si, au contraire, il est terne, quelque purs et clairs que soient les rayons du soleil par leur nature, il les obscurcit, et en même temps il donne de fausses couleurs aux objets qu'il laisse voir. Pareillement, la loi de Dieu, toute sainte et brillante de clarté qu'elle est en elle-même, peut être altérée, défigurée, corrompue, selon la Conscience qui nous la transmet. Voilà pourquoi nous distinguons plusieurs sortes de Consciences : la Conscience vraie et la Conscience fautive, la Conscience certaine et la Conscience douteuse,

(1) Tranquillitas ista tempestas est.

la Conscience large et la Conscience scrupuleuse. Nous allons parler de chacune d'elles, et établir des principes fixes, d'après lesquels nous devons nous diriger dans la conduite de notre vie.

De la Conscience vraie et de la Conscience fausse.

La Conscience vraie et droite, la seule qui mérite de porter le nom de Conscience, est celle qui donne à chaque chose le caractère de bonté ou de malice qui lui convient, et qui nous représente comme bon et permis ce qui l'est véritablement, et comme mauvais ce qui est véritablement mauvais. C'est de cette Conscience que nous devons toujours suivre les inspirations, parce que ses jugements sont les jugements de Dieu même; c'est elle qui les forme, mais c'est Dieu qui les lui dicte. Dans toutes vos œuvres, dit le Sage, écoutez votre âme et soyez-lui fidèle; c'est ainsi que l'on observe les commandements de Dieu (1).

La Conscience est née droite; ses jugements sont naturellement justes; mais il est une infinité de circonstances qui peuvent les pervertir. De là résulte la Conscience fautive ou erronée, qui, au lieu d'apprécier sainement les choses, appelle bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien; qui prend les ténèbres pour la lumière, qui condamne ce qui est permis et approuve ce qui est condamnable. C'est elle qui persuade à tant de mondains que c'est un point d'honneur de se venger, qu'il est du bon ton de n'être pas trop dévot, et les induit à une foule d'erreurs préjudiciables au salut.

Les principales causes qui produisent la fautive Conscience sont :

1<sup>o</sup> *Les passions*. Elles aveuglent l'esprit, pervertissent la raison, et ne manquent pas de nous faire regarder comme permis ce qui flatte nos inclinations et nos pen-

(1) In omni opere tuo crede ex fide animæ tuæ; hoc est enim conservatio mandatorum. *Eccli.*, xxxii, 27.

chants. En général, les hommes aiment la vérité ; mais en même temps un autre amour les attache à ce qui leur plaît ; et, comme les principes moraux sont trop profondément gravés dans leur cœur, ils n'osent nier ouvertement la loi, mais ils l'altèrent adroitement, et s'efforcent de la faire cadrer avec leurs passions. De là vient qu'au lieu de régler ses désirs sur sa Conscience, on forme sa Conscience sur ses désirs. Il suffit, dit saint Augustin, à certaines personnes de vouloir une chose pour qu'elle leur paraisse bonne. A force de l'envisager comme agréable, ils se la figurent honnête, innocente, légitime, quelque criminelle et damnable qu'elle soit d'ailleurs ; on en vient même quelquefois jusqu'à s'en faire un sujet de vertu et de mérite (1). Voilà comment le cœur, lorsqu'il est égaré, travaille et réussit à égarer la Conscience elle-même. Ainsi, par exemple, la Conscience dit qu'il faut rompre cette liaison dangereuse, s'interdire ces familiarités indécentes, renoncer à ces parures immodestes ; mais l'amour-propre se récrie, il a mille raisons de convenance, d'usage, pour s'autoriser dans ces désordres ; il trouve mille subtilités pour séduire la Conscience et l'amener à partager son erreur. La Conscience dit qu'il faut éviter cette fraude, restituer ce bien mal acquis, payer cette dette, réparer ce dommage ; mais la cupidité crie encore plus fort que la Conscience. ingénieuse à pallier l'injustice, elle multiplie les sophismes pour lui prouver qu'il n'y a rien qui presse, qu'on sera toujours à temps de remplir ces obligations ; et l'on croit avoir tout gagné, pourvu qu'on puisse se tromper soi-même.

Ce qui accuse et trahit évidemment la mauvaise foi du pécheur, c'est que, son intérêt cessant ou ses passions mises à part, il juge sainement des choses, il ne lui en coûte rien d'avoir une Conscience droite ; il se montre

(1) *Quodcumque volumus bonum est, et quodcumque placeo sanctum est. D. Aug.*

même sévère à l'égard des autres, en ce qui concerne les obligations de Conscience. Ainsi, un maître raisonnera fort juste sur les manquements de ses serviteurs, un domestique sur le tort de son maître ; vous entendez tous les jours les gens du monde discourir fort éloquemment sur les devoirs des ecclésiastiques, les négociants sur ce que doivent faire les hommes de loi ; chacun sait très-bien ce qui convient aux autres ; et, tandis qu'on se montre consciencieux pour son prochain jusqu'à la sévérité, on est d'une excessive indulgence pour soi-même, et on fait plier sa Conscience au gré de tous ses désirs.

2° *Les mauvais exemples et les fausses maximes du monde.* On s'imagine que ce que fait le grand monde ne peut être défendu ; on se dit à soi-même : Tels et tels ne sont pas plus réguliers que moi, plus exacts à leurs devoirs, et cela ne les empêche pas de jouir de beaucoup de considération ; ce serait un scrupule mal fondé de ne pas vivre comme ceux avec qui nous conversons ; et on croit pouvoir ainsi tranquilliser sa Conscience, comme si la multitude des prévaricateurs devait autoriser les violations de la loi, comme si la coutume pouvait servir de règle au jugement que Jésus Christ prononcera, comme si nous ne savions pas que la morale du monde est entièrement opposée à celle de l'Évangile.

3° *L'ignorance.* On néglige de s'instruire, on ne se rend pas aux prédications que les pasteurs sont obligés de faire aux fidèles confiés à leur sollicitude ; de là vient que tant de chrétiens, même dans les rangs où l'on se pique le plus de grandes lumières, ignorent les obligations les plus essentielles de leur état, ainsi que ce qu'ils doivent à Dieu, au prochain et à eux-mêmes. Et, lorsqu'ils manquent à leurs devoirs, peuvent-ils se croire exempts de faute, en disant : Je ne savais pas ?

Nous devons cependant dire qu'il y a des erreurs innocentes que Dieu, qui est miséricordieux aussi bien que juste, ne peut nous imputer à crime, parce qu'elles sont



tout à fait involontaires, et dont il est par conséquent impossible de se délivrer. Nous distinguerons donc ici deux sortes de Consciences fausses ou erronées : l'une qui est invinciblement erronée, l'autre qui ne l'est que vinciblement. L'ignorance invincible est celle dont on n'a pu moralement s'affranchir, et sur laquelle on n'a pas été à portée de concevoir des doutes ; l'ignorance vincible, au contraire, est celle qu'on peut surmonter en faisant usage des moyens qu'on a de s'instruire, mais qu'on néglige par indifférence ou par défaut de bonne volonté. La seule erreur qui puisse absoudre du péché est celle dont on ne peut pas se tirer ; car celle dont on est à même de sortir n'est pas une excuse.

Mais il est bien difficile de marquer avec une exacte précision la ligne qui les sépare l'une de l'autre ; il est une infinité de circonstances, qui peuvent rendre une ignorance vincible ou invincible et qu'il est impossible de fixer. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne peut ignorer invinciblement les premiers principes de la loi naturelle, ni leurs conséquences prochaines. Il suffit d'avoir l'usage de la raison, pour savoir qu'il ne faut pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes ; que, par conséquent, on ne doit ni tuer, ni voler, ni tromper, parce qu'on ne voudrait pas être soi-même ni tué, ni volé, ni trompé. Il ne faut pas avoir une grande portée d'intelligence pour connaître des préceptes si clairs et si formels, et il est impossible qu'on puisse prétexter aucune ignorance sur de tels points. Quant aux conséquences éloignées des premiers principes, il en est beaucoup qu'on ne peut déduire que par de longs raisonnements, et dont l'ignorance ne peut être condamnable. Mais, soyons-en bien convaincus, en ce qui regarde la conduite ordinaire de la vie, il est très-peu d'erreurs involontaires et de bonne foi ; surtout ceux qui ont eu le bonheur d'être élevés dans le sein de l'Église, peuvent être difficilement reçus à dire : **Je ne savais pas que telle ou telle chose fût un péché. Car,**

peut-on leur répondre, vous ne vous êtes pas mis en peine de le savoir. Avant d'agir et de vous décider, pourquoi n'avez-vous pas consulté le directeur de votre âme? Que n'avez-vous usé des moyens simples et faciles que Dieu vous a mis en main, pour vous éclairer du fond de vos obligations? Convenez-en : cette ignorance par laquelle vous prétendez vous justifier est une ignorance affectée, qui ne fait qu'ajouter un nouveau vice à vos désordres, et vous rendre plus criminel

Nous concluons donc : 1° Que pour qu'une fausse Conscience nous excuse devant Dieu, il faut que nous n'ayons rien négligé pour nous instruire, et que l'erreur, dans laquelle nous sommes, ne provienne d'aucun motif blâmable et soit invincible. 2° Que dans le christianisme, où l'on est de toutes parts investi de la lumière divine, on ne peut guère trouver de Consciences erronées et en même temps innocentes

Ces explications données, nous devons résoudre les questions suivantes :

Est-il permis d'agir quelquefois contre sa Conscience ?

Non, jamais. C'est ici une maxime sacrée, une maxime inviolable, sans laquelle la règle des mœurs serait complètement anéantie. En effet, le simple bon sens nous dit que la Conscience étant le moyen par lequel Dieu nous fait connaître sa volonté, c'est aller contre la volonté de Dieu que d'agir contre la Conscience. C'est être dans la disposition formelle d'offenser Dieu que de faire ce qu'on croit qu'il condamne; c'est violer la loi de Dieu de cœur et d'affection. Ainsi l'on pêche toutes les fois qu'on croit pécher, quelque bonne que soit d'ailleurs l'action en elle-même. L'opinion où l'on est qu'il y a du mal en ce que l'on fait, dit saint Bernard, suffit pour changer le bien même en mal (1). Cette doctrine, saint Paul l'établit de la

(1) Qui bonum agit ut malum, bonum sibi in malum vertit. *D. Bern., de præcept. et dispens.*

manière la plus positive, en deux circonstances fort remarquables. Depuis la publication de l'Évangile, il n'était plus défendu aux Juifs de se nourrir des viandes prohibées par la loi de Moïse; le concile de Jérusalem l'avait expressément décidé. Cependant quelques juifs nouvellement convertis avaient encore des scrupules à ce sujet; et, par un reste d'attachement à la loi de Moïse, ils se croyaient astreints à faire le discernement des viandes; et le grand Apôtre leur déclare que, s'ils mangent de celles qu'ils jugent interdites, ils pèchent, parce qu'ils agissent contre leur Conscience. Pareillement, les habitants de Corinthe mettaient en question s'il était permis de se nourrir des viandes immolées aux idoles. A cela l'Apôtre ne voyait rien de criminel; mais il ne laisse pas que de condamner ceux qui en auraient mangé contre leur Conscience; et la grande raison qu'il en donne, c'est que lorsqu'on n'agit pas selon la foi, c'est-à-dire avec une pleine et entière conviction que l'action qu'on fait est bonne et permise, c'est pécher (1).

Mais lorsque l'action qu'on fait n'est pas au fond mauvaise, quel péché commet-on alors? Est-il grave? est-il léger? Il est tel que la conscience se le représente: mortel, si elle le croit mortel; véniel, si elle ne se le figure que véniel. Qu'y a-t-il de plus indifférent en soi que de lever une paille de terre? Et cependant saint Thomas ne craint pas de dire que cette action si simple est un péché mortel, pour celui qui se la figure telle (2). Car Dieu juge de nos actions plutôt par la disposition de notre volonté que par leur propre nature et par ce qu'elles sont en elles-mêmes; et en vain alléguerons-nous à son tribunal que l'action qu'il nous reproche n'est pas interdite par sa loi, il confondra cette excuse frivole, en nous opposant à nous-mêmes. « Méchant serviteur, nous dira-t-il, c'est par ta propre

(1) Omne quod non est ex fide peccatum est. *Rom.*, xiv, 23.

(2) Sicuti si conscientia dictat alicui quod levare festucam sit peccatum mortale. *D. Thom.*, q. 8, art. 3.

bouche que je te juge, c'est par ton propre témoignage que je te condamne (1). »

Que s'il n'est jamais permis d'agir contre sa Conscience, alors même qu'elle est erronée, faut-il en conclure que nous devons toujours la suivre ? A Dieu ne plaise ; ce serait ouvrir la porte à toute sorte de désordres. Combien de crimes, en effet, et de grands crimes, qui n'ont d'autre source que les illusions de la Conscience ! Parmi les Juifs, plusieurs se faisaient un point de religion de condamner à mort Jésus-Christ ; qui oserait les exempter de faute ? Saint Paul, avant sa conversion, regardait comme un devoir de Conscience de persécuter les chrétiens, et il se reproche vivement ce péché (2). Notre-Seigneur nous avertit encore expressément qu'il viendra un temps, où les hommes seront tellement aveuglés, qu'ils croiront obéir à Dieu et lui rendre gloire, en mettant à mort ses plus fidèles serviteurs (3). Ainsi, bien qu'il soit certain que tout ce qui se fait contre la Conscience est criminel, il n'est pas également vrai que tout ce qui est conforme à la Conscience soit légitime. Il est des Consciences égarées, cautérisées, pour me servir d'une expression de l'Écriture (4), et qui, étant infectées, ne peuvent enfanter que le péché. Car ce qui procède d'un principe corrompu, ne peut pas être sain. C'est parce qu'il savait très-bien qu'une Conscience aveugle et erronée n'est pas un titre pour se disculper et se justifier devant Dieu, que le Prophète royal, dans l'ardeur de sa contrition, conjurait le Seigneur de ne pas se souvenir de ses ignorances passées (5) ; comme s'il lui avait dit : « Seigneur, quoique bien souvent j'aie fait le mal sans le connaître, je sens que je n'en suis pas moins rede-

(1) *Serve nequam, de ore tuo te judico. Luc., xix, 22.*

(2) *Blasphemus fui, persecutor. I. Tim., i, 33.*

(3) *Venit hora ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium æ præstare Deo. Joan., xvi, 2.*

(4) *Cauteriatam habentium conscientiam. I. Tim., iv, 2.*

(5) *Ignorantias meas ne memineris. Psal. xxiv, 7.*

vable à votre justice, parce que mon ignorance n'a été ni invincible ni involontaire ; je vous supplie donc de me la pardonner. »

Puisqu'il n'est permis ni d'agir contre une Conscience erronée ni de la suivre, que faut-il donc faire ? Il faut la réformer ; il faut s'appliquer de toutes ses forces à se faire une Conscience exacte, éclairée et pure. Car rien de plus dangereux que la fausse Conscience ; il n'est pas de mal qu'elle ne fasse commettre ; et, ce qu'il y a de plus lamentable, c'est qu'elle le fait commettre hardiment, tranquillement et presque sans espoir de remède. Quand la passion s'est érigée en Conscience, elle ne recule devant aucun excès. Aussi saint Bernard appelle-t-il la fausse Conscience un abîme immense, où se trouvent des reptiles sans nombre, c'est-à-dire des péchés de toute espèce <sup>2</sup> (1).

#### De la Conscience certaine et de la Conscience douteuse.

La Conscience qu'on appelle certaine est celle qui prononce avec assurance, sans aucune crainte de se tromper, sur la bonté ou la malice d'une action particulière. La Conscience est douteuse ou incertaine, lorsque après avoir pesé les raisons de part et d'autre, elle n'ose prononcer sur la bonté ni sur la malice d'une action, et reste indécise entre deux sentiments, faute de motif déterminant.

Il n'est jamais permis d'agir, à moins qu'on ne soit moralement certain de la bonté de l'action qu'on va produire. C'est là la règle que nous a tracée l'Esprit-Saint, en nous disant : « Fais précéder toutes tes œuvres par la parole de vérité et par un jugement solide (2). » En effet, ne serait-ce pas l'imprudence la plus condamnable que de se permettre une chose, dont on ne saurait pas au sûr si elle est

(1) *Conscientia abyssus multa ; illic reptilia quorum non est numerus. D. Bern.*

(2) *Ante omnia opera tua verbum verax præcedat te. et ante omnem actum consilium stabile. Ecclé., xxxvii, 20.*

bonne ou mauvaise, si Dieu l'approuve ou la défend ? Ne montrerait-on pas par là qu'on fait peu de cas de l'amour de Dieu, qu'on tient peu au salut de son âme ? et une pareille disposition n'est-elle pas évidemment criminelle ? C'est pécher réellement par la volonté, c'est vouloir le péché que de s'exposer au danger de le commettre. Donc, tant que le doute sur la légitimité d'une action subsiste, on doit s'en abstenir. L'incertitude elle-même où l'on est, disent les théologiens, est une certitude qu'il n'est pas permis d'agir (1). Et, certes, quel est celui qui oserait prendre une boisson, sur laquelle il aurait quelques indices qu'elle est empoisonnée ? Or, doit-on être moins précautionné pour la vie de l'âme que pour celle du corps ? Les sages mêmes du paganisme avaient reconnu et enseignaient qu'on ne devait pas faire une chose, qu'on douterait être mauvaise (2). Les chrétiens, auxquels il est recommandé de fuir jusqu'à l'apparence du mal, auraient-ils moins de délicatesse de Conscience ?

Avant donc de vous déterminer, ayez soin d'éclaircir vos doutes ; et, pour cela, implorez les lumières d'en haut ; faites taire la voix de vos passions, pour n'écouter que le langage de la raison et de la foi. Adressez-vous aux ministres de Jésus-Christ, qui sont les interprètes de la volonté divine, dont les lèvres, comme l'a dit un prophète, sont les dépositaires de la science, et qui sont chargés par le Seigneur d'éclairer, de diriger, de redresser les Consciences.

Il peut arriver cependant qu'après avoir pris toutes ces précautions, le doute reste encore ; que faut-il faire dans ce cas ? On doit prendre le parti le plus sûr, c'est-à-dire s'abstenir de faire ce qu'on doute être un péché. C'est une conséquence évidente de ce que nous avons dit jusqu'ici ; et la vie de l'âme est d'un trop haut prix, pour qu'on

(1) *Ipsa dubietas certitudo est quia non licet.*

(2) *Benè præcipiunt qui vetant aliquid agere, de quo dubites an æquum sit an iniquum. Cic., de Offic., l. I, n. 30.*

puisse s'exposer à la perdre en aucune manière. La difficulté peut être encore plus grande : il est des circonstances où l'on est forcé de se déterminer, et, de part et d'autre, on aperçoit des risques de pécher ; danger dans l'action, danger dans l'omission ; et, bien loin de pouvoir consulter, à peine si on a le temps de réfléchir ; quel parti prendre dans une telle perplexité ? Si jamais vous êtes dans un pareil embarras, humiliez-vous devant le Seigneur, à la vue de votre ignorance ; et, après avoir imploré avec ardeur son assistance, décidez-vous pour le parti qui vous semblera le moins mauvais. En faisant ce que la bonne foi vous inspire, et ce que vous suggère la prudence, vous serez exempt de péché.

#### De la Conscience large et de la Conscience scrupuleuse.

La Conscience large est celle qui ne s'alarme de rien, et qui, étant toujours prête à interpréter favorablement les lois qui peuvent la gêner, regarde comme permis ce qui est défendu, et comme un péché léger ce qui est réellement un péché grave. La Conscience large se rapporte à la fausse Conscience, dont nous avons assez longuement parlé. Nous nous contenterons de rappeler ici que, bien loin de la suivre, il faut la déposer au plus tôt, sans quoi l'on commettrait une infinité de fautes.

La Conscience scrupuleuse est celle qui s'alarme sans raison ou pour des motifs très-légers, craignant toujours qu'il n'y ait péché, même dans les choses les plus innocentes.

Il ne faut pas confondre avec les scrupuleux les personnes à la conscience délicate et timorée, qui ont en horreur le mal, et qui, en vue de plaire à Dieu et de se perfectionner de plus en plus, évitent avec le plus grand soin jusqu'aux moindres fautes. C'est là la génération de ceux qui craignent le Seigneur ; ce sont les enfants bien-aimés de Dieu, qui s'attachent au Père céleste et le servent dans

la sainteté et la justice, avec une douce confiance, tandis que les scrupuleux sont toujours agités, toujours inquiets. Nous devons distinguer aussi de faux et de vrais scrupuleux. Les premiers, tout en se faisant des peines de Conscience pour des bagatelles, pour quelques prières de confrérie, pour des exercices de surérogation, négligent des devoirs bien plus essentiels, tels que la mortification des sens, la réformation du cœur, des habitudes de méditation, de colère, etc. ; et ressemblent ainsi à ces pharisiens, auxquels Notre-Seigneur reprochait de rejeter un moucheron et d'avaler un chameau (1). Ces faux scrupuleux sont dans une voie très-funeste, qui pourrait les conduire à la perdition, s'ils ne s'en retiraient promptement.

Les vrais scrupuleux ont réellement la crainte et l'amour de Dieu ; mais, au lieu de se tenir dans le calme et la tranquillité qui sont le fruit d'une bonne Conscience, ils se laissent aller à de trop vives appréhensions sur des choses de peu d'importance ; c'est une crainte excessive qui les tourmente. Ils ont toujours peur de ne s'être pas suffisamment expliqués en confession, de n'avoir pas donné assez de temps à l'examen de leurs fautes, de n'avoir pas une contrition assez vive ; ils ne se trouvent jamais assez bien préparés pour s'approcher de la sainte table ; ils regardent comme de précepte ce qui n'est que de conseil, et vivent ainsi dans une contention d'esprit continuelle.

Le grand remède à cette maladie spirituelle, c'est une obéissance entière aux ordres d'un sage directeur. Le scrupuleux n'a pas assez de lumières pour se conduire lui-même, et il doit s'en rapporter avec docilité au jugement de celui que Dieu a chargé du soin de son âme. Le scrupuleux, en s'obstinant dans ses idées, fait preuve d'un grand orgueil ; il va directement contre l'avis de l'Esprit-Saint, qui nous recommande de ne pas compter sur notre prudence (2).

(1) *Excolantes culicem, camelum autem glutientes. Math., xxiii, 24.*

(2) *Ne innitaris prudentiæ tuæ. Prov., iii, 5.*



On ne risque jamais de s'égarer, en écoutant la voix de ceux auxquels Jésus-Christ nous commande d'obéir comme à lui-même (1).

Puisqu'il n'y a rien de plus doux que le témoignage d'une bonne Conscience, et rien de plus cruel que les remords qui déchirent une mauvaise Conscience, ô chrétiens, vivez selon la loi de Dieu. Une vie pure et sainte donne toujours de la joie et du contentement. La bonne Conscience qui rougit du mal, qui évite le péché, qui se punit de ses fautes par la pénitence, qui vit dans la justice, méritera d'entendre, au jour du jugement, la sentence de la bénédiction éternelle<sup>3</sup>.

### TRAITS HISTORIQUES.

1. Si le vice n'est qu'une conséquence physique de notre organisation, d'où vient cette frayeur qui trouble les jours d'une prospérité coupable ? Pourquoi le remords est-il si terrible, qu'on préfère souvent de se soumettre à la pauvreté et à toute la rigueur de la vertu, plutôt que d'acquérir des biens illégitimes ? Pourquoi y a-t-il une voix dans le sang, une parole dans la pierre ? Le tigre déchire sa proie et dort ; l'homme devient homicide et veille : il cherche les lieux déserts, et cependant la solitude l'effraie ; il se traîne autour des tombeaux. Son regard est mobile et inquiet ; il n'ose regarder le mur de la salle du festin, dans la crainte d'y voir des caractères funestes. Tous ses sens semblent devenir meilleurs pour le tourmenter ; il voit au milieu de la nuit des lueurs menaçantes ; il est toujours environné de l'odeur du carnage ; il soupçonne le goût du poison dans les mets qu'il a lui-même apprêtés ; son oreille, d'une étrange subtilité, trouve le bruit où tout le monde trouve le silence ; et, en embrassant son ami, il croit sentir sous ses vêtements un poignard caché.

*Génie du Christ.*, tom. I.

Nous avons beau faire montre d'une vaine intrépidité, la Conscience criminelle se trahit toujours elle-même. Des terreurs cruelles marchent partout devant nous ; la solitude nous trouble, les ténèbres nous alarment ; nous croyons voir sortir de tous côtés des fantômes, qui viennent toujours nous reprocher les horreurs secrètes de notre âme ; des songes funestes nous remplissent d'images noires et som-

(1) Qui vos audit, me audit. *Luc.*, x, 16.

bres ; et le crime après lequel nous courons avec tant de goût, court ensuite après nous comme un vautour cruel, et s'attache à nous pour nous déchirer le cœur, et nous punir du plaisir qu'il nous a lui-même donné

MASSILLON.

Les anciens avaient en effet représenté le remords sous l'emblème d'un vautour, qui déchirait sans cesse à un malheureux criminel ses entrailles sans cesse renaissantes.

Confirmons ces belles descriptions du remords par quelques exemples.

Le premier homme, avant son péché, ne savait pas ce que c'était que rougir, ce que c'était que craindre ; mais, aussitôt après sa faute, il sent l'aiguillon du remords ; la honte et la confusion s'emparent de son cœur. Frappé de terreur, il ne songe plus qu'à se cacher. Pourquoi ? Parce qu'il se voit en présence d'un accusateur inexorable, de sa Conscience. Personne ne lui reproche encore son crime, il est sans témoins ; mais il y a un secret qu'il porte au fond de lui-même et dont le poids l'accable. Troublé, éperdu, il court se cacher, avec sa complice, parmi les arbres du jardin, comme s'il pouvait échapper à l'œil de Dieu. — Dès que Caïn eut trempé ses mains dans le sang de son frère, il fut saisi d'un tremblement subit dans tous ses membres ; il croyait voir toutes les créatures armées pour sa perte. — Balthazar se livre à la joie d'un grand festin, au milieu de ses courtisans, dans tout l'appareil de sa puissance. Tout à coup son visage change de couleur, ses pensées se troublent. Pourquoi ? qu'a-t-il vu ? Est-ce l'armée ennemie qui va fondre sur lui ? Sont-ce des anges, qui tirent contre lui leur épée étincelante et le menacent de la mort ? Non, il ne voit rien de tout cela, mais seulement les doigts d'un homme qui écrivent sur la muraille. C'en est assez pour bouleverser son âme, parce que, dit l'Écriture, la méchanceté est timide et qu'elle se condamne par son propre témoignage ; épouvantée par la mauvaise Conscience, elle pressent toujours le mal (1).

Le simple bruit d'une feuille agitée suffit pour épouvanter le pécheur (2). Les choses mêmes qui sont de nature à produire des sensations agréables, le remplissent d'une terreur indicible. C'est ce qu'éprouvèrent les Égyptiens, lorsqu'ils étaient à la poursuite des Israélites. Écoutez l'historien sacré : « Tous étaient liés d'une chaîne de ténèbres : le souffle de l'air, le chant le plus doux des oiseaux au milieu des rameaux verdoyants, le murmure de l'eau qui s'écoule, le bruit des pierres qui tombent, le mouvement des animaux qui se jouent ensemble, la voix forte des animaux sauvages, l'écho qui re-

(1) Quum sit enim timida nequitia dat testimonium condemnationis. Sap., xviii, 10.

(2) Terrebit eos sonitus folii volantis. Lev., xxvi, 26.

tentit dans les montagnes, &cat les rendait défaillants de terreur.»

*Sap.*, xvii, 17-18.

Citons maintenant quelques traits de l'histoire profane.

Bessus avait tué son père : pendant longtemps ce crime fut ignoré ; mais enfin, étant venu dîner un jour chez des amis, il s'avisa d'abattre un nid d'hirondelles, en le perçant de sa lance, et de tuer les petits. L'un des témoins de cette action s'étant écrié, comme il était bien naturel : « Comment donc, mon cher, vous permettez-vous quelque chose d'aussi peu raisonnable ? — Eh ! n'entendez-vous donc pas, répondit Bessus, que ces oiseaux ne cessent de crier contre moi et m'accusent d'avoir tué mon père ? » Cet aveu surprenant fut bientôt porté au roi, qui ordonna les recherches convenables. Le coupable fut convaincu et puni comme parricide.

*PLUTARCH.*, *de serâ Numinis vindictâ.*

Dion, le sauveur de Syracuse, fatigué de souffrir les insultes d'un nommé Héraclède, qui ne cessait de cabaler contre lui et de s'opposer à ses desseins, après avoir longtemps résisté à ses amis, qui souvent lui proposèrent de le débarrasser par des voies violentes de ce tyran d'une nouvelle espèce, finit par leur lâcher la main et leur permit de tuer Héraclède. A peine le meurtre eut-il été commis que Dion ne goûta plus de joie vraiment pure : le repos s'éclipsa pour jamais. Un fantôme affreux, triste suite de son repentir, se présenta devant lui durant les ténèbres et le remplit d'un trouble effrayant et d'une noire mélancolie. C'était une femme d'une taille énorme, dont l'appareil lugubre, l'air farouche et le regard furieux jetaient l'épouvante dans son âme, et qui semblait, en balayant avec violence sa maison, lui présager les plus grands malheurs.

Néron, ce monstre de cruauté, ne fut pas à l'abri de l'atteinte du remords. Après avoir fait mettre à mort Agrippine, sa mère, il la croyait toujours voir devant lui, teinte de sang, et expirant sous le coup des ministres de ses vengeances. — L'infâme Caligula, à la moindre lueur des éclairs, au moindre bruit de la foudre, clignotait et se couvrait la tête ; et, quand le tonnerre grondait avec force, il se jetait à bas de son lit, et allait se cacher par-dessous.

*SUET.*, *in Calig.*, c. l.

Constant II, empereur d'Orient, irrité contre Théodose son frère, à qui le peuple marquait beaucoup d'amitié, le força de se faire ordonner diacre, de peur qu'on ne l'élevât à l'empire ; mais, cette cérémonie ne le rassurant point, il le fit massacrer inhumainement. Les remords, fruits amers du crime, l'assaillirent bientôt et présentaient sans relâche à son esprit égaré l'image de Théodose, qui le poursuivait, un calice à la main, en lui disant : « Bois, frère barbare ! bois. »

Théodoric, roi des Goths, fit jeter en prison, sous les plus frivol

prétexes, et condamner à mort deux des plus illustres membres du sénat, Boèce et Symmaque, son beau-père. Dès lors, il fut en proie aux plus tristes impressions, que produisait en lui une Conscience agitée par le souvenir du crime. Un jour, dans un festin, on apporta la tête d'un énorme poisson. Théodoric, toujours torturé par ses remords, crut voir la tête de Symmaque, dont les dents le menaçaient : « Éloignez ce fantôme, s'écria-t-il, je vois Symmaque furieux ; son œil annonce la vengeance ; il est prêt à me dévorer. » Une agonie terrible suivit ces paroles. Trois jours après, il expira dans les angoisses de la terreur, ne pouvant chasser de son esprit l'épouvantable vision.

PAPEBROCH.

On serait peut-être tenté de regarder Cromwel comme un scélérat heureux, et on pourrait s'étonner de ce que ce tyran régicide est mort dans son lit. Mais ce serait ignorer quel genre d'enfer il portait avec lui. Il n'eut peut-être point depuis son élévation un instant de calme et de sécurité. Poursuivi par l'image de ses crimes, il se croyait à chaque pas sous le glaive de la vengeance. Sans amis, sans serviteurs fidèles, il n'osait se fier à personne, pas même à ceux dont la fortune était liée à la sienne, pas même à ses enfants. Tourmenté sans cesse par la crainte d'être assassiné, il fit faire un grand nombre de chambres, dans l'appartement qu'il occupait dans son palais, en face de la Tamise. Chaque chambre avait une petite trappe, par laquelle on pouvait descendre à une petite porte, qui donnait sur la rivière. C'était là qu'il se retirait tous les soirs. Il ne menait personne avec lui, pour le déshabiller, et ne couchait jamais deux fois de suite dans la même chambre.

Mauger, fameux révolutionnaire, à la tête d'une troupe de brigands, porta la désolation dans les villes de Troyes et de Nancy. Ayant été emprisonné à son tour, cette sombre terreur qu'il avait répandue autour de lui, se saisit de sa personne, avec un caractère bien plus hideux encore. Dans son délire, il ne voyait autour de lui que des spectres et des ombres sanglantes : « Voyez-vous, dans l'ombre de cette voûte, s'écriait-il, la main de mon frère ? Elle écrit : « Malheureux ! tu as mérité la mort. » Il répétait sans cesse ces mots et d'autres semblables, et il mourut dans les plus horribles convulsions, sur la fin de 1793.

*Dict. hist.*

2. La Conscience est l'œil de l'âme. Or, selon la comparaison de Notre-Seigneur, lorsque l'œil est mauvais, tout le corps devient ténébreux ; de même, lorsque la Conscience est mauvaise, elle ne peut produire que des œuvres de ténèbres.

C'est la fausse Conscience, qui inspire au pharisien de l'Évangile de la jactance de ce qu'il n'est pas, comme le reste des hommes, voleur, injuste, adultère, pendant qu'il se livre sans scrupule aux vices que Jésus-Christ reproche à sa secte. C'est la fausse Conscience des

**Juifs qui leur fait demander la mort du Saint des saints, tandis que, pour ne pas violer des observances légales, ils refusent d'entrer dans la maison du gouverneur païen. C'est la fausse Conscience des prêtres, qui leur permet de payer à Judas le prix du sang de l'Homme-Dieu, mais qui leur défend d'en remettre dans le trésor la restitution. La fausse Conscience couvre la terre de crimes, et ferme le ciel aux grâces. Dieu, irrité du mépris de ses dons, les retire. Les lumières de la raison s'affaiblissent, la passion autorisée par l'ignorance se fortifie, l'aveuglement se forme, l'endurcissement suit. Animé d'une vive indignation contre les péchés énormes dont le peuple se rend coupable, Isaïe demande à Dieu de le punir. Et quel est ce châtiment qu'il sollicite de la justice divine? Est-ce, comme autrefois, de livrer Israël en servitude aux nations Chananéennes? Est-ce de le traîner, comme il arriva peu d'années après, en captivité sur les fleuves de Babylone? Est-ce de détruire à jamais leur temple, leur ville, leur république, comme ont fait les Romains? Tout cela serait trop peu de chose; c'est une peine bien plus terrible qu'il invoque. «Aveuglez, Seigneur, le cœur de ce peuple, bouchez ses oreilles, fermez ses yeux, pour qu'il n'entende plus, qu'il ne voie plus, qu'il ne se convertisse plus.»**

C. DE LA LUZERNE.

3. La Conscience juste, saine, droite, est le bien le plus précieux; un homme d'honneur ne la sacrifie jamais à aucun prix, ni pour quelque considération que ce soit.

Dans le siècle dernier, pendant une des guerres d'Allemagne, un capitaine de cavalerie est commandé pour aller au fourrage. Il part à la tête de sa compagnie, et se rend dans le quartier qui lui est assigné. C'était un vallon solitaire, où l'on ne voyait presque que des bois. Il y aperçoit une pauvre cabane, il y frappe, il en sort un vieil ermite à barbe blanche. « Mon père, lui dit l'officier, montrez-moi un champ où je puisse faire fourrager mes cavaliers. » — « Tout à l'heure, » répondit l'ermite. Ce bonhomme se met à la tête des cavaliers, et remonte avec eux le vallon. Après un quart d'heure de marche, ils trouvent un champ d'orge. « Voilà ce qu'il nous faut, dit le capitaine. » — « Attendez un moment, lui dit son conducteur, vous serez plus content. » Continuant à marcher, ils arrivèrent à un quart de lieu plus loin à un autre champ d'orge. La troupe aussitôt se met à terre, fauche le grain, le met en trousse et remonte à cheval. L'officier de cavalerie dit alors à son guide: « Mon père, vous nous avez fait aller trop loin sans nécessité; le premier champ valait mieux que celui-ci. » — « Cela est vrai, Monsieur, reprit le consciencieux vieillard, mais il n'était pas à moi. »

Un homme ne pouvant obtenir de son rapporteur qu'il l'expédiât, s'avisa de lui dire que son procès le regardait autant que lui-même. « Comment, dit le rapporteur, ai-je quelque intérêt à votre procès ? » —

« Plus que moi-même, ajouta le client, car il ne s'agit pour moi que de mon intérêt, et pour vous il s'agit de votre Conscience. » Cette réflexion frappa le juge, qui, peu de jours après, termina cette affaire.

Sous le gouvernement impérial, le savant helléniste Étienne Clavier, ayant à exercer les fonctions de juré à la cour criminelle du département de la Seine, montra une courageuse Conscience, dans la procédure dirigée contre le célèbre général Moreau. Comme on le pressait vivement de prononcer la condamnation de ce général, en l'assurant que l'empereur ferait grâce après le jugement, il fit cette mémorable réponse : « Et qui nous ferait grâce, à nous ? »

## QUATRIÈME LEÇON.

### DU PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU.

—

#### PREMIÈRE INSTRUCTION.

L'observation des Commandements, véritable marque qu'on aime Dieu. — Du Décalogue. — Promulgation de la Loi. — Pourquoi écrite sur la pierre. — Obligation d'observer la Loi. — Bonheur qu'elle procure. — Manière de l'observer. — Obligation de la connaître.

D. A quelles marques pouvons-nous connaître que nous aimons Dieu par-dessus toutes choses ?

R. La principale marque est quand nous observons ses commandements et ceux de son Église.

Il ne suffit pas de faire à Dieu des protestations d'amour, d'être exact à réciter ces formules d'actes de charité qu'on nous a apprises dès l'enfance ; ce que Dieu exige surtout de nous, c'est que notre amour soit effectif. Celui qui m'aime, disait Notre-Seigneur à ses apôtres, garde mes commandements (1). L'amour de Dieu n'est jamais oisif

(1) Qui servat mandata, ille est qui diligit me. *Joan.*, xiv, 21.

dans un cœur ; il opère sans cesse, il nous porte à suivre la volonté de notre bien-aimé. La preuve donc la plus solide de notre amour pour Dieu, c'est, dit saint Grégoire, de montrer nos bonnes œuvres (1) ; et dire qu'on aime Dieu, et ne pas observer ses commandements, c'est un mensonge (2).

D'après cette règle, voyez si vous avez vraiment aimé Dieu. Hélas ! qu'on se fait ici bien facilement illusion ! Que de personnes se disent à elles-mêmes : Moi, j'aime bien Dieu, je fais exactement mes prières, je ne commets aucune injustice, je suis honnête homme. Mais est-ce là tout ce qui fait le véritable chrétien ? Si vous aimez réellement Dieu, comme vous le prétendez, il faut vous rendre conformes à son divin fils, Jésus-Christ. D'où vient donc que la pénitence vous effraie, que le jeûne et la mortification vous semblent un rigoureux supplice ? D'où vient que vous vous appliquez si peu à détruire vos vices, à combattre vos passions ? Pour étourdir votre cœur et votre conscience, vous vous reposez tranquillement à l'abri de quelques vertus aisées et de parade, qui ne coûtent rien à votre tempérament, et, en croyant aimer Dieu, vous ne faites rien pour lui ; et, tandis que vous lui dites : « Je suis tout à vous, » vous êtes par le fait tout au monde, tout à la vanité, tout à vos plaisirs. Reconnaissez donc que vous vous êtes bien trompés, quand vous vous disiez à vous-mêmes que vous aimiez Dieu. Désormais, pour que votre amour soit sincère, il ne faut pas qu'il soit seulement sur vos lèvres, mais qu'il se répande dans toutes vos actions et dans toutes vos démarches, de sorte qu'il y ait entre le cœur, l'esprit, les mains et la langue, cet accord et cette charmante harmonie que produit la sincérité de l'amour.

(1) *Probatio ergò dilectionis, exhibitio operis. D. Greg., hom. 30, in Ev.*

(2) *Qui dicit se nosse eum et mandata ejus non custodit, mendax est, et in hoc veritas non est. I. Joan., II, 4.*

Si nous aimons véritablement Dieu, nous devons observer non-seulement ses commandements, mais encore ceux de son Église. Car c'est lui-même qui nous parle par la bouche de ses ministres, qu'il a rendus dépositaires de la science divine et interprètes de ses oracles, de-telle sorte que les écouter, c'est écouter Jésus-Christ lui-même, et les mépriser, c'est mépriser Jésus-Christ. Ce divin Sauveur s'en est expliqué formellement : « Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise (1). » Et, en un autre endroit, il dit encore : « Quiconque n'écoute pas l'Église, doit être regardé comme un païen et un publicain (2). »

Les dix commandements de Dieu composent ce qu'on appelle le *Décatalogue*, δέκαλογος, mot grec qui signifie *dix paroles* ou *dix préceptes*. Le *Décatalogue* est l'abrégé de ce que nous devons faire, comme le *Symbole* est l'abrégé de ce que nous devons croire, et l'*Oraison dominicale* l'abrégé de ce que nous devons demander. Il renferme tous les devoirs que les hommes ont à remplir envers Dieu, envers le prochain, envers eux-mêmes ; et, de l'observation de cette loi sainte, dépend tout le bonheur de la vie présente et de la vie future.

Ce fut au milieu de l'appareil le plus terrible que Dieu l'intima à son peuple, afin de lui imprimer une grande frayeur de sa puissance et de sa majesté infinie. Voici l'histoire de ce mémorable événement.

#### Promulgation de la Loi.

Trois mois après la sortie d'Égypte, les Israélites étant arrivés au pied d'une montagne nommée Sinaï, le Seigneur

(1) Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, ne spernit. *Luc.*, x, 16.

(2) Si quis Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. *Math.*, xviii, 17.



appela Moïse et lui dit : « Vous savez, ô mon peuple, toutes les merveilles que j'ai opérées en votre faveur ; vous avez vu avec quelle tendresse je vous ai portés, comme l'aigle porte ses aiglons sur ses ailes, pour vous arracher à la malice de Pharaon. Si donc vous écoutez ma voix et si vous gardez mes préceptes, vous serez mon peuple chéri et ma nation favorite. » Moïse étant venu vers le peuple en fit assembler les anciens, et leur exposa ce que le Seigneur lui avait dit. Le peuple répondit tout d'une voix : « Nous ferons tout ce que le Seigneur ordonnera. » Alors Dieu dit à Moïse : « Recommandez aux enfants d'Israël de se tenir prêts pour le troisième jour ; qu'ils se purifient et lavent leurs vêtements ; car, dans trois jours, le Seigneur descendra devant tout le peuple sur la montagne de Sinaï. Mais marquez-leur des limites, avec la défense expresse de les outre-passer ; car quiconque touchera la montagne sera puni de mort. »

Le jour indiqué étant arrivé, le mont Sinaï parut couvert d'une fumée épaisse ; de nombreux éclairs sillonnaient les nues ; le tonnerre grondait avec fracas ; et on entendit retentir un grand bruit de trompettes. Le peuple, saisi de frayeur, n'osait sortir de ses tentes. Moïse le conduisit au-devant du Seigneur, pour recevoir ses ordres. Arrivé à la racine de la montagne, il se tenait dans les bornes qui lui avaient été prescrites. Le bruit des trompettes allait toujours croissant, et une noire vapeur s'élevait de la montagne, comme d'une fournaise ardente. Le Seigneur descendit dans un tourbillon de feu, et fit entendre ainsi sa voix :

Je suis le Seigneur, votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte, de la maison de servitude.

1° Vous n'aurez point d'autre Dieu que moi.

2° Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu.

3° Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat

4° Honorez votre père et votre mère, afin que vous

viviez longtemps sur la terre, que le Seigneur votre Dieu vous donnera.

5° Vous ne tuerez point.

6° Vous ne commettrez point d'impudicité.

7° Vous ne déroberez point.

8° Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.

9° Vous ne désirerez point la maison de votre prochain.

10° Vous ne désirerez point sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni rien de ce qui lui appartient.

Tels sont les dix commandements que Dieu promulgua de sa propre bouche, et qu'il grava ensuite de sa propre main sur deux tables de pierre, afin que la mémoire ne s'en perdît jamais. Ces commandements sont les mêmes, quant à la substance, que ceux qu'on récite tous les jours à la prière du matin ou du soir ; seulement, on leur a donné une forme rimée, pour qu'on les retint plus facilement.

Quoique le Décalogue n'ait été donné à Moïse qu'environ deux mille ans après la création, on peut dire cependant qu'il est aussi ancien que le monde. Car il n'est autre chose que la loi naturelle, que Dieu avait gravée dans le cœur de l'homme en le formant ; et il n'est aucun de ses préceptes, dont la droite raison ne nous fasse sentir la justice et la nécessité. En effet, ne nous dit-elle pas qu'il faut adorer Dieu, consacrer quelque temps à son culte et nous interdire tout ce qui peut l'outrager ? Ne nous dit-elle pas encore qu'il faut rendre au prochain tous les services que nous voudrions qu'on nous rendît à nous-mêmes, et nous abstenir à son égard de tout ce que nous regarderions comme fâcheux, si les autres se le permettaient contre nous ? En deux mots, aimer Dieu par-dessus toutes choses, et le prochain comme nous-mêmes, voilà toute la morale du Décalogue. La loi et les prophètes, comme l'a très-bien dit le Fils de Dieu, sont renfermés dans ces deux commandements. Mais n'est-ce pas là aussi ce que notre cœur nous

dicte ? L'homme n'avait besoin que de suivre cette lumière naturelle, que Dieu avait mise en lui pour lui apprendre à distinguer le bien du mal, et il eût toujours conservé la droiture et la justice originelles.

Pourquoi donc cette solennelle promulgation de la loi sur le mont Sinaï ?

C'est que cette lumière de son visage, que le Seigneur avait imprimée sur nous (1), a été obscurcie par le péché ; l'homme a été perverti dans toutes ses facultés, et il a ouvertement violé la loi divine, comme s'il ne la connaissait pas. Il semblait avoir entièrement effacé de son cœur ces semences de vertu, que la main de Dieu y avait jetées. Il a fallu donc le rappeler à ses devoirs, et c'est ce que le Seigneur a fait, en promulguant sa loi sur le mont Sinaï. Dieu, dit saint Augustin, a voulu qu'on écrivit sur des tables de pierre ce que l'homme ne lisait plus dans son cœur. Ce n'est pas que cette Loi ne fût écrite ; mais les yeux de l'homme étaient fermés, et ils ne l'apercevaient plus. On a mis la lumière devant ses yeux, afin qu'il aperçût ce qui était au milieu de lui ; et, la voix de Dieu se faisant entendre au dehors, l'homme a été obligé de rentrer en lui-même, et de voir ce qui était au milieu de lui (2).

Pourquoi la loi a-t-elle été écrite sur la pierre ?

Pour marquer qu'elle est éternelle, invariable comme le Dieu qui en est l'auteur, et qu'elle ne souffre ni dispense ni exception, parce qu'elle est fondée sur la justice suprême. Tous y sont donc soumis, grands et petits, riches et pauvres, hommes et femmes, jeunes et vieux. Le ciel et la terre passeront ; mais la parole de Dieu ne passera point. Les lois des hommes pourront bien subir des

(1) Signatum est super nos lumen vultûs tui, Domine. *Psal.* iv, 7.

(2) Scriptum est in tabulis quod in cordibus non legebant. Non enim scriptum habebant, sed legere nolebant. Oppositum est oculis eorum quod in conscientia videre cogentur, et quasi forinsecus admetâ voce Dei ad interiora sua homo compulsus est. *D. Aug., in ps.* 57.

modifications selon les climats, les mœurs des peuples et autres circonstances; mais la Loi de Dieu subsistera toujours, sans aucun changement. Éternellement il sera vrai de dire qu'il faut honorer Dieu, et qu'il ne faut faire aucun tort au prochain.

Pourquoi la loi a-t-elle été gravée sur deux pierres, et non sur une seule?

Parce qu'elle repose tout entière sur deux chefs principaux, qui sont l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Tel est l'admirable résumé que Jésus-Christ en a fait dans le saint Évangile : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre esprit, de tout votre cœur, de toutes vos forces, voilà le premier commandement ; et voici le second qui est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes (1). » On peut même dire, en entrant dans la pensée du Sauveur, que toute la Loi se réduit à un seul commandement : Vous aimerez. Car on ne peut vraiment aimer Dieu, sans aimer le prochain pour l'amour de Dieu qui nous commande de l'aimer. De là vient que saint Paul a dit que la charité est la plénitude de la Loi (2); et saint Augustin a dit encore dans le même sens : « Aimez et faites tout ce que vous voudrez (3). » C'est pour mieux spécifier nos devoirs envers Dieu et envers nos semblables, que le Seigneur a voulu que ses commandements fussent gravés sur deux tables différentes. Ceux de la première se rapportent directement à Dieu et sont au nombre de trois; les sept de la seconde regardent le prochain.

Obligation d'observer la Loi de Dieu. — Bonheur qu'elle procure.

Un jeune homme dit un jour à Jésus-Christ : Maître, que faut-il faire pour avoir la vie éternelle? — Si vous voulez avoir la vie, lui répondit le Sauveur, observez les com-

(1) Diliges proximum tuum sicut teipsum. *Math.*, xxii, 39.

(2) Plenitudo ergo legis dilectio. *Rom.*, xiii, 10.

(3) Ama et fac quod vis. *D. Aug.*

mandements (1). Donc point d'autre voie pour arriver à la vie éternelle que l'observation des commandements.

Observez les commandements ; c'est le souverain Maître qui parle, et c'est à nous d'obéir. Aussi a-t-il mis, en forme de préambule à sa Loi sainte, ces paroles solennelles : « Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la terre d'Égypte, de la maison de servitude. » Pesez bien toutes ces paroles : « Je suis le Seigneur votre Dieu. » Il marque par là l'autorité qu'il a sur nous, pour nous intimer ses ordres. Et nous, que sommes-nous devant lui, sinon de faibles et misérables créatures qu'il peut renverser d'un souffle ? Mais le Seigneur est le Dieu fort, ayant en main tout pouvoir pour punir les infracteurs de ses Lois, et le Dieu jaloux qui s'est réservé comme un droit sacré l'empire des cœurs. En même temps qu'il prononçait ces mots, il donnait les signes les moins équivoques de sa toute-puissance. Le roulement continu du tonnerre, les éclairs qui éblouissaient les yeux, le bruit des trompettes, les tourbillons de fumée, le mont Sinaï semblable à une fournaise ardente, tout cet appareil terrible glaçait d'effroi les spectateurs, et imprimait dans leurs âmes la crainte de ses jugements <sup>1</sup>.

Mais Dieu veut encore exciter son peuple au fidèle accomplissement de ses Lois, par le grand motif de la reconnaissance ; et voilà pourquoi il lui rappelle qu'il l'a tiré de la dure oppression dans laquelle il gémissait sous le joug de Pharaon, afin que la grandeur de ce bienfait l'attache à son culte, de la manière la plus inviolable.

Or, ce que Dieu était par rapport au peuple juif, ne l'est-il pas aussi par rapport à nous ? Sa puissance n'a pas été diminuée, ni son bras raccourci ; il est toujours le Dieu fort, le Dieu terrible, le Roi des rois, et le Dominateur de tous les potentats de la terre, qui sont moins qu'un atome devant lui. D'un son de sa voix, il peut briser et anéantir

(1) Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. *Math.*, xix, 16.

toute hauteur qui se dresse contre sa majesté souveraine Avec quelle docilité ne devons-nous donc pas nous soumettre à sa volonté !

Toutefois, c'est l'amour et la reconnaissance, plutôt qu'une crainte servile que le Seigneur demande de nous. Sa bonté à notre égard s'est manifestée par des effets encore plus surprenants que dans les temps antiques. Il nous dit comme aux Israélites : « Je suis le Seigneur, votre Dieu, qui vous ai tirés d'une servitude encore plus affreuse que la servitude d'Égypte. J'ai brisé ces liens hideux, qui vous retenaient dans l'esclavage du péché et du démon, pour vous mettre au rang de mes enfants, et vous établir héritiers de ma gloire. Et pour prix de ce grand bienfait, que vous demandé-je autre chose, sinon que vous observiez mes commandements ? » Pourrons-nous être insensibles à ces douces paroles ? Que fait un enfant bien-né ? Est-il besoin d'un commandement exprès, pour l'engager à aimer son père et à lui obéir ? Ne s'y sent-il pas porté par le seul penchant de son cœur ? Ingénieux à prévenir ses désirs, attentif à tout ce qui peut lui plaire, désolé s'il lui manque en quelque chose, il s'efforce constamment de lui donner des marques de sa déférence et de son amour. L'accomplissement de son devoir fait son plaisir. Est-ce ainsi que les hommes en usent à l'égard de Dieu ? Et nous-mêmes, que faisons-nous ? Hélas ! trop souvent, comme si nous ne devions rien au Seigneur, comme si nous n'étions pas sous sa dépendance, nous méprisons sa bonté ; nous semblons nous jouer également de ses promesses et de ses menaces ; nous osons insulter à sa puissance par une audacieuse infraction de ses préceptes. Ah ! du moins à l'avenir, soyons-lui fidèles, et disons avec une résolution encore plus généreuse que celle des Juifs : « Oui, nous accomplirons tout ce que le Seigneur nous a ordonné (1). »

Ce n'est pas tant pour faire acte d'autorité que Dieu

(1) *Cuncta quæ loquutus est Dominus, faciemus. Exod., XIX, 8.*

nous a donné sa loi, que pour nous montrer la voie du bonheur et nous faciliter les moyens d'y parvenir. Comme un bon père, il a eu plus d'égard à nos intérêts qu'à ses droits, de telle sorte qu'indépendamment des liens qui nous attachent à lui, nous devons encore observer ses commandements, à cause des avantages immenses qu'ils nous procurent.

Remarquons d'abord que le Seigneur nous a fait un honneur insigne, en nous intimant ses préceptes. Car s'il nous avait abandonnés à nous-mêmes, il n'eût pas fait plus de cas de nous que de l'animal qui broute l'herbe. Mais, parce que nous sommes des créatures intelligentes et raisonnables, il n'a pas voulu nous laisser sans frein et sans règle; et il a montré l'estime qu'il fait de notre nature, en nous jugeant capables et dignes d'être gouvernés par la sage direction de ses Lois. Or, ne devons-nous pas nous tenir infiniment honorés que ce grand Dieu daigne ainsi s'occuper de nous, et nous prescrire l'ordre de notre vie? Mais de plus sa Loi est une source de bonheur pour le temps, et une semence de gloire pour l'éternité.

1° *Une source de bonheur pour le temps!* Que serait, en effet, l'homme, s'il n'avait d'autre loi que les instincts de sa nature dépravée? Envieux, orgueilleux, querelleur, rapportant tout à son intérêt ou à son plaisir, foulant aux pieds les principes de l'équité et de la morale pour parvenir à ses fins, ne serait-il pas le tyran de ses semblables et son propre bourreau à lui-même, soit par le remords de sa conscience, soit par l'anxiété perpétuelle dans laquelle il vivrait, craignant à chaque instant de devenir à son tour la victime de ceux qu'il aurait lui-même injustement opprimés; soit enfin par les calamités de toute espèce, maladies, haines, rivalités, qui seraient l'inévitable suite de ses désordres? En cet état, pourrait-il goûter un seul instant de joie pure? Et la société, qui est le lien le plus doux de la vie, ne tomberait-elle pas aussitôt en ruine? Mais la Loi de Dieu, en assurant la vertu des hommes,

assure leur bonheur; elle corrige tous les abus et tous les vices; elle apaise la fougue des penchants pervers; et, en intimant à chacun ses devoirs, elle lui garantit aussi ses droits, et le fait respecter lui-même, en l'obligeant à respecter les autres. Que n'est-elle observée dans toute sa perfection, cette Loi divine! Alors ce serait le règne de la fraternité universelle, et la terre serait un paradis anticipé<sup>2</sup>.

Au surplus, s'il y a quelque bonheur dans ce monde, où le trouvons-nous? Ce n'est certainement pas chez les impies, qui étouffent les lumières de leur raison et de leur conscience, en violant la loi de Dieu. Souvent, à n'en juger que d'après les apparences, on pourrait envier leur sort, tandis qu'en réalité le trouble et l'affliction sont leur partage, et que la tristesse, l'amertume et le dégoût empoisonnent tous leurs plaisirs. Qui a jamais pu, dit le saint homme Job, avoir la paix, en résistant à Dieu (1)? Mais, au contraire, qu'on soit doux, compatissant, probe, juste, honnête, en un mot qu'on observe la grande Loi de l'amour de Dieu et du prochain, on sent aussitôt les plus délicieuses consolations inonder son âme, et la joie de l'Esprit-Saint nous accompagne partout. Aussi le Prophète royal se demandait-il à lui-même : « Quel est l'homme qui veut la vie, et qui désire avoir des jours heureux ? » Et voici quelle était sa réponse : « Evitez le mal et faites le bien (2). » Dans un autre endroit, il nous assure que la paix, mais une paix abondante, est à ceux qui aiment et accomplissent la volonté du Seigneur (3). Et avec quels transports ne célèbre-t-il pas cette Loi si belle, si sainte et si pure, « loi dont le prix surpasse le prix de l'or, dont la douceur est préférable à la douceur du miel, loi qui réjouit le cœur, qui éclaire l'esprit, qui donne l'intelligence aux petits enfants ; loi qui se justifie par elle-même, » sans au-

(1) Quis restitit ei et pacem habuit? *Job.*, ix, 4.

(2) Quis est homo qui vult vitam et diligit dies videre bonos? Declina à malo et fac bonum. *Psal.* xxxvi, 27.

(3) Pax multa diligentibus legem tuam. *Psal.* cxviii, 165.



euns raisonnements, du moment qu'elle est proposée ! Le saint roi la méditait jour et nuit ; et il a consacré le plus long de ses psaumes à s'exciter, par des mouvements pleins de ferveur, à son exacte observance, diversifiant à chaque verset, avec une admirable habileté, la prière qu'il fait à Dieu, pour lui demander qu'il l'instruise de sa Loi, et qu'il lui fasse connaître toute la perfection de ses ordonnances.

Ce ne sont pas seulement des consolations spirituelles que Dieu promet aux fidèles observateurs de sa Loi. Nous voyons dans la sainte Écriture que, pour s'attacher invinciblement son peuple, il lui promet toutes sortes de biens, même temporels. Pourvu qu'Israël écoute sa voix et qu'il soit docile à ses préceptes, il s'engage à le bénir en tout et partout, dans la ville et dans les champs ; à bénir ses troupeaux, ses moissons, ses celliers, à bénir toutes les œuvres de ses mains, et à répandre sur lui l'abondance de ses trésors (1) ; comme aussi il lui annonce les plus terribles châtimens, s'il s'écarte de la voie qu'il lui a prescrite. Nous voyons, en effet, que le peuple juif fut toujours heureux et tranquille, toujours protégé de Dieu, jusqu'à exciter l'admiration de ses ennemis, tant qu'il observait fidèlement la Loi. Mais venait-il à l'abandonner, pour se livrer au culte insensé des idoles, aussitôt le bras de Dieu s'appesantissait sur lui, et des maux sans nombre l'affligeaient en punition de son crime.

Ces récompenses terrestres convenaient particulièrement à un peuple charnel, dont toutes les espérances semblaient ne tendre que vers la terre. Pour nous, chrétiens, enfants de la nouvelle Loi, nos esprits doivent s'élever vers les biens plus précieux et plus solides de la grâce et de la gloire. Cependant gardons-nous bien de croire que Dieu laisse jamais périr de faim et de misère celui qui le craint et l'honore ; nous pouvons toujours

(1) *Abundare te faciet Dominus omnibus donis. Deut., xxviii, 11.*

dire, comme au temps de David, qu'on ne voit point le juste abandonné, ni sa famille manquant de pain (1). Jésus-Christ lui-même, tout en recommandant le détachement des choses de la terre, ne laisse pas que de promettre à ceux qu'il oblige de fouler aux pieds les biens temporels, la multiplication de ces mêmes biens dont il leur inspire le mépris, leur assurant qu'il leur rendra en ce monde le centuple de ce qu'ils auront quitté, et, par surcroît, la vie éternelle en l'autre. Cependant tant d'hommes se plaignent de leur misère ! C'est que la plupart ne savent pas borner leurs désirs ; c'est que, par leurs désordres, ils provoquent le courroux céleste ; et, lorsque l'iniquité règne partout et qu'on offense ouvertement le Seigneur, faut-il s'étonner que le Seigneur ne bénisse point le fruit de nos travaux, et ne donne point à la terre sa fécondité ?

Du reste, sous le voile de ces biens sensibles et grossiers qu'il promettait à son peuple, Dieu a voulu figurer d'autres biens qui ne tombent pas sous les sens de l'homme, et qu'il a préparés à ceux qui pratiquent en esprit et en vérité les commandements de la Loi nouvelle : ce sont les biens de la vie future.

2<sup>o</sup> *Une semence de gloire pour l'éternité !* Non, non, ce n'est pas pour se bâtir une fortune temporelle que l'homme a été créé ; il est fait pour une destinée plus sublime ; il est fait pour une vie éternelle dans le sein de Dieu ; et c'est sa fidélité à la Loi qui doit lui mériter cette vie immortelle et l'introduire dans ce royaume magnifique, où le Roi du ciel se communique avec tous ses charmes à ses élus. Quoi de plus engageant, pour nous porter à l'exacte observation des volontés du Seigneur !

Dites-moi : si quelque riche parent, ou quelque puissant protecteur promettait de vous assurer un sort heureux pour toute la vie, de vous donner un emploi honorable, ou même de vous élever à une dignité éminente, que ne

(1) Non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem.  
*Psal. xxxvi, 25.*

feriez-vous pas pour lui plaire et le contenter ! Quels soins ne vous donneriez-vous pas, pour étudier ses goûts et gagner ses bonnes grâces ! Mais ce ne sont pas des biens frivoles et périssables que le Père céleste vous promet ; c'est une éternité de bonheur et de gloire ; et vous ne voudriez rien faire pour la mériter !

Que si le Seigneur est infiniment bon et miséricordieux, il est aussi infiniment juste. Il récompense magnifiquement ses fidèles serviteurs, et il punit de la manière la plus terrible les infracteurs de sa Loi. Et ici, voyez, quelle terrible alternative ! nous sommes placés entre la vie et la mort, entre le ciel et l'enfer ! et c'est à nous de choisir ! Le Seigneur nous le déclare de la manière la plus formelle : « Je vous propose la bénédiction et la malédiction ; la bénédiction, si vous obéissez aux commandements que je vous intime ; la malédiction, si vous les violez (1). » Voulez-vous donc être au rang des élus ou des réprouvés ? Voulez-vous être à Dieu ou au démon ? Y a-t-il à hésiter ? O mon Dieu, mon partage est de garder votre sainte Loi (2).

Comment faut-il observer la Loi de Dieu.

Nous devons observer la Loi de Dieu :

1<sup>o</sup> *Entièrement*. On ne peut être en grâce avec Dieu, si on n'en accomplit qu'une partie. En vain se glorifierait-on de l'observer en beaucoup d'articles, il suffirait de la violer en un seul point essentiel, pour encourir la damnation éternelle. C'est ce que saint Jacques a voulu nous dire par ces paroles : « Quiconque ayant observé toute la Loi, la viole en un seul point, est coupable et se perd comme s'il

(1) En propono in conspectu vestro hodiè benedictionem et maledictionem ; benedictionem, si obedieritis mandatis Domini Dei vestri ; maledictionem, si non obedieritis. *Deut.*, xi, 26.

(2) Portio mea, Domine, dixi, custodire legem tuam. *Psal.* cxviii, 57.

l'avait violée tout entière (1). » Ce serait donc une grande illusion de croire qu'on peut composer avec elle, en prendre tels articles, en rejeter tels autres. Ici nous pouvons appliquer ces paroles du divin Maître : « Il ne faut pas qu'un seul iota, c'est-à-dire que la moindre prescription de la Loi reste sans être accomplie (2). »

2° *Dans tous les temps et dans toutes les circonstances.* Car Dieu est toujours le souverain maître ; en quelque position que l'homme se trouve, il a toujours le droit de lui commander ; et ce qu'il ordonne, est toujours infiniment juste et infiniment sage. Qu'on vous raille donc, qu'on vous méprise, qu'on vous persécute pour votre attachement aux préceptes du Seigneur, peu importe, l'essentiel est de lui rester fidèles. Nous devons nous attendre à tout de la part des ennemis du Sauveur ; et nous devons aussi braver tout, quand il s'agit de l'accomplissement de nos devoirs.

3° *D'esprit et de cœur, c'est-à-dire avec zèle et amour, avec une sainte joie, la regardant comme un vrai bonheur pour nous, comme notre plus précieux trésor.*

4° *Constamment, jusqu'à notre dernier soupir, ne nous permettant jamais la plus légère infraction, disant avec une volonté pleine et entière, à l'exemple du roi David : « Je l'ai résolu, ô mon Dieu, je l'ai juré, je garderai tous vos commandements (3). »*

C'est pour nous porter à une parfaite observation de sa Loi, que le Seigneur nous dit dans les saintes Écritures : « Tenez mes paroles suspendues comme un signe dans vos mains et sur votre front ; écrivez-les sur les poteaux et sur les portes de votre maison (4). » Langage figuré, qui ex-

(1) Quicumque autem totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus. *Jac.*, II, 10.

(2) Iota unum aut unus apex non præteribit à lege donec omnia fiant. *Math.*, V, 18.

(3) Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ. *Ps.* cxviii, 6.

(4) Ponite hæc verba mea in cordibus et in animis vestris, et scri-

prime, avec la plus grande force, l'obligation où nous sommes de penser souvent à ses ordonnances, et de nous appliquer sans cesse à y conformer notre conduite. Il nous avertit *d'avoir toujours dans nos mains les préceptes de sa Loi*, c'est-à-dire de les pratiquer dans toutes nos actions ; *de les porter sur le front et entre nos yeux*, c'est-à-dire de ne les perdre jamais de vue, et de faire paraître devant tout le monde que nous n'en rougissons point ; *de les peindre sur les poteaux et sur les portes de nos maisons*, c'est-à-dire d'en faire notre ornement et toute notre gloire.

Mais j'entends les passions qui se récrient : Tel article me gêne, tel autre m'est un fardeau insupportable. — Quoi ! des hommes, des créatures raisonnables, des chrétiens doivent-ils se laisser aller à la corruption de leur cœur, et suivre la voix des passions abrutissantes, au préjudice du respect qu'ils doivent à Dieu ? Le Seigneur parle, tous les mauvais instincts de la nature corrompue doivent se taire (1). D'ailleurs Dieu ne nous commande rien d'impossible ; et de plus, par sa grâce, il adoucit ce qu'il nous commande. Avec ce secours puissant qu'il n'a jamais refusé à une humble prière, nous triompherons aisément de toutes les difficultés et de toutes nos répugnances. Surtout aimons le Seigneur ; la charité allège toutes nos obligations, en rend l'accomplissement facile et même agréable. Si nous n'y trouvons que peines et dégoûts, c'est une preuve que nous n'aimons pas assez. Pour celui qui aime, dit saint Jean, les commandements de Dieu ne sont point pénibles (2).

De ce que nous sommes obligés d'observer la Loi de Dieu, il s'ensuit que nous devons préalablement la connaître. Et d'abord, nous devons savoir le Décalogue par cœur ;

bite ea pro signo in manibus, et inter oculos vestros collocatæ. — Scribes ea super postes, et januas domûs tuæ. *Deut.*, xi, 18, 20.

(1) Cælum tonat, ranæ conticescant. *D. Aug.*, de temp., serm. 139.

(2) Hæc est charitas Dei ut mandata ejus custodiamus, et mandata ejus gravia non sunt. I. *Joan.*, v, 3.

et, pour ne pas l'oublier, c'est une sainte coutume de le réciter, tous les jours, aux prières du matin ou du soir, non par routine, comme il n'arrive que trop souvent, mais avec attention et respect et surtout avec une sincère résolution d'observer chaque commandement. Quand on se remet ainsi exactement tous les jours ses obligations sous les yeux, avec une forte détermination d'y être fidèle, rarement on y manque.

Ce n'est pas seulement la lettre de la Loi qu'il faut connaître, il faut de plus en pénétrer le sens et le graver profondément dans son cœur. Le Prophète royal, si versé dans la connaissance des voies de Dieu, faisait cependant sa plus douce occupation de la méditation de la Loi (1). Oh ! puissiez-vous avoir les heureuses dispositions de ce grand roi ! Montrez-vous donc exacts aux catéchismes, aux instructions qui se font sur cette importante matière. Pères et mères de famille, vous devez être les premiers à y assister, pour vous instruire vous-mêmes et pour vous mettre en état d'instruire vos enfants et vos serviteurs (2). Hélas ! combien vivent dans une ignorance grossière de leurs devoirs les plus essentiels ! Comment donc pourront-ils travailler au salut de leur âme ? Que de parents, que de maîtres se damneront, pour ne jamais parler de Dieu ni à leurs enfants ni à leurs domestiques. Encore s'ils avaient le soin de les envoyer à l'église, pour écouter la voix de leur pasteur ; mais non, il arrive souvent qu'ils leur plaignent le temps ; ils ne songent qu'à se faire bien obéir et bien servir eux-mêmes, et peu leur importe que Dieu soit obéi et servi.

Et vous aussi, enfants, mettez une sainte ardeur à vous instruire de la loi de Dieu, de cette loi toute pure qui convertit les âmes, et qui, en vous faisant contracter les habitudes de la vertu, vous rendra la joie et la couronne de

(1) *Meditaber in mandatis tuis. Ps. cxviii, 47.*

(2) *Docere filios vestros ut illa meditentur. Deut., xi, 17.*

vos parents, l'édification de vos frères, et vous préparera des jours heureux pour cette vie et pour l'autre.

Enfin, pour conclusion de ce discours, voici une dernière exhortation, qui s'adresse à tout le monde et que le Seigneur vous fait par la bouche de son serviteur Moïse : « Ces paroles que vous aurez entendues, c'est-à-dire ces explications de la loi de Dieu qu'on vous aura données à l'église, méditez-les encore dans vos maisons, et en marchant dans les chemins, et la nuit dans les intervalles du sommeil, et le matin à votre réveil (1). » Oh ! quels fruits de bénédiction se répandraient dans les familles, si on faisait un retour sur les instructions qu'on a reçues, si on en rendait compte à ceux qui n'ont pu y assister, si on s'en entretenait mutuellement pour s'édifier ! Alors la parole de Dieu ne serait jamais stérile ; au lieu qu'à peine semée dans les cœurs, les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les distractions du siècle et les préoccupations du monde, viennent aussitôt l'enlever.

Seigneur, remplissez-moi d'intelligence, afin que j'étudie votre loi et que je l'accomplisse de tout mon cœur (2).

### TRAITS HISTORIQUES.

1. Dès que Dieu commande, il faut obéir, sans raisonner (3). Quel plus admirable exemple de docilité à la voix de Dieu que celui du patriarche Abraham ! Dieu lui ordonne de quitter son pays, de se détacher de ses parents, de ses amis ; Abraham obéit, il part sans savoir où Dieu le conduira. Il semble qu'il n'y aurait eu ni témérité ni indiscrétion à s'informer du lieu où il devait aller ; il semble que la prudence humaine conseillait même de le faire, et que Dieu n'en eût pas été offensé. Abraham n'a aucune de ces pensées : Dieu parle, Dieu sera son guide, il lui suffit.

(1) *Meditaberis in eis sedens in domo tuâ et ambulans in itinere, dormiens atque consurgens. Deut., vi, 7.*

(2) *Da mihi intellectum et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo. Ps. cxviii, 34.*

(3) *Divino intencante præcepto, obediendum est, non disputandum. D. Aug., de Civit. Dei.*

Ce saint patriarche devait être le père d'un grand peuple; il a un fils, dans son extrême vieillesse. Mais voici que sa foi est exposée à la plus rude épreuve : Dieu lui commande le sacrifice de ce fils unique; et en quels termes! Nul ménagement pour la tendresse paternelle. Dieu lui apparaît et lui dit : « Prenez votre fils... ce fils unique... que vous aimez... Isaac, l'enfant des promesses. » Chaque parole augmentait la blessure du cœur paternel. Abraham n'hésite pas, il se lève de grand matin, en preuve de son empressement à obéir. Que de raisons cependant se présentaient à son esprit! Les promesses de Dieu étaient si précises! Comment s'exécuteront-elles, si Isaac est immolé? Que de difficultés n'eût pas opposées à cet ordre une obéissance moins simple! — Dieu m'a donné un fils par miracle; ne me l'a-t-il donné que pour me l'ôter? Il m'a promis que de ce fils naîtraient et une nombreuse postérité et le Messie lui-même, le Libérateur d'Israël : Dieu peut-il se contredire? Détruira-t-il dans un temps ce qu'il a réglé dans un autre? Est-ce bien lui qui m'intime ce nouveau commandement? Au moins ne me défend-il pas de prendre du temps. N'est-il pas permis de faire, le plus tard que l'on peut, un sacrifice qui coûte tant à la nature?—Abraham ne diffère pas d'un moment. Il se lève avec empressement, il part, il court à la montagne de vision, il est prêt à immoler son fils, lorsque l'ange du Seigneur arrête son bras. Que ce ne soit pas en vain que le prophète nous dise : « Souvenez-vous de votre père Abraham (1). » Soyons fidèles et obéissants comme lui.

MÉRAULT.

L'impie Antiochus, voulant forcer les Juifs à renoncer à leur religion, eut recours aux moyens les plus violents. Malgré ses rigueurs, il y eut un grand nombre de fidèles Israélites, qui aimèrent mieux mourir que de violer la Loi de Dieu. La constance des sept frères Machabées fut surtout le sujet de la joie et de l'admiration de toute la Palestine, qui regarda le triomphe de ces saints martyrs comme celui de tout le peuple juif. Dans l'espoir de vaincre leur fermeté à force de supplices, le tyran leur fit subir, en présence de leur mère, toutes sortes de tourments. On leur coupa la langue et les extrémités des pieds et des mains, on leur arracha la peau de la tête, on les fit rôtir dans une chaudière; rien ne put ébranler leur fidélité. Ils répondirent avec une généreuse liberté à leurs persécuteurs qu'ils étaient prêts à mourir, plutôt que de violer les lois de Dieu et de leur pays (2). Lui reprochant l'excès de sa cruauté, ils lui disaient hardiment qu'il saurait un jour ce que c'est que de combattre contre Dieu,

(1) Attendite ad Abraham patrem vestrum. *Is.*, LI, 2.

(2) Parati sumus mori magis quam patrias Dei leges pravariari.  
II. *Mach.*, VII, 2.



et qu'après avoir été ici-bas l'instrument de sa justice contre son peuple, il serait ensuite la victime de son éternelle vengeance. « O très-méchant prince, lui disaient-ils, vous nous faites perdre la vie présente ; mais le Roi du monde nous ressuscitera un jour pour la vie éternelle, après que nous serons morts pour la défense de ses Lois (1). »

Le tyran, encore plus aigri de leur fermeté au milieu des supplices que de leurs justes remontrances, voulut au moins attirer par des caresses le dernier de tous. Il lui assura avec serment qu'il le mettrait au nombre de ses favoris, qu'il le rendrait riche et heureux, qu'il lui donnerait tout ce qui pourrait lui être agréable. Mais ce pieux jeune homme demeura toujours inflexible, Antiochus le remit à sa mère, pour qu'elle l'engageât à obéir. Cette femme incomparable, qui sera à jamais la gloire de son sexe et l'exemple de toutes les mères, prit son fils à part, et, bien loin de l'exhorter à sauver sa vie, elle lui fit voir si vivement le néant de tous les hommes et la grandeur de Dieu, qui seul mérite qu'on le craigne, que ce jeune homme, quittant sa mère, dit tout haut : « Qu'attendez-vous de moi ? Je n'obéis pas au commandement du roi, mais au précepte de la Loi qui nous a été donnée par Moïse (2) ? » En même temps, il annonce au tyran la punition terrible qui lui est réservée ; et il prédit que la colère de Dieu contre le peuple juif sera apaisée par son sang et par celui de ses frères. Les bourreaux épuisèrent sur ses membres délicats tout ce que la cruauté la plus ingénieuse pouvait inventer. Il mourut donc dans la pureté de son innocence, comme les autres, avec une parfaite confiance en Dieu. Enfin, la mère fut immolée la dernière, ayant été, selon l'expression de saint Augustin, sept fois martyre, en la personne des sept martyrs ses enfants, qu'elle alla rejoindre dans ce monde meilleur, l'objet de tous ses désirs (3).

Parmi tant d'illustres athlètes du christianisme, qui ont scellé de leur sang leur fidélité à la Loi de Dieu, nous citerons l'exemple de Pollion, homme fort recommandable par sa vertu et sa foi, dont il avait donné à diverses reprises des preuves éclatantes. Probus, gouverneur de la province, sous Dioclétien, était à peine arrivé dans la ville qu'habitait notre généreux chrétien, qu'on le lui amena, en le dénonçant comme un des plus zélés disciples de Jésus-Christ. Probus l'interrogea aussitôt, et apprit qu'il était le chef des lecteurs, c'est-à-

(1) Rex mundi defunctos nos pro suis legibus in æternæ vitæ resurrectione suscitabit. I. *Mach.*, vii, 9.

(2) Non obedio præcepto regis, sed præcepto legis. II. *Mach.* vii, 30.

(3) Facta mater septem martyrum septiès martyr... et filiis addita moriendo. *D. Aug.*, de divers. serm., 109.

dire de ceux qui, à cette époque, étaient chargés de lire au peuple la parole de Dieu. Le gouverneur tourna alors en raillerie notre sainte religion, et traita ceux qui avaient le courage de l'embrasser d'esprits faibles et légers. « On ne doit, répondit Pollion, traiter de faibles et de légers que ceux qui abandonnent leur Créateur, pour suivre vos superstitions. Quant à ceux qui écoutent nos lecteurs, ils sont si fermes dans la profession de la vérité, que les tourments ne peuvent les porter à transgresser les commandements du Roi éternel. »

PROBUS. De quel roi et de quels commandements nous parlez-vous ? — POLLION. Je parle des commandements du Roi éternel, Jésus-Christ. — PROBUS. A quoi vous obligent-ils ? — POLLION. Ils obligent à n'adorer qu'un seul Dieu, qui fait tonner dans le ciel ; ils apprennent que du bois et des pierres ne sauraient être des Dieux ; ils corrigent les mœurs ; ils fortifient les justes dans la vertu ; ils enseignent aux vierges à tendre à la perfection de leur état, et aux personnes mariées à vivre selon les règles de la chasteté conjugale ; ils portent les maîtres à commander avec douceur, et les esclaves à servir leurs maîtres par devoir et par amour ; ils ordonnent aux sujets d'obéir aux puissances dans les choses justes et raisonnables ; en un mot, ils nous enseignent qu'il faut honorer son père et sa mère, servir ses amis, pardonner à ses ennemis, exercer l'hospitalité envers les étrangers, assister les pauvres, avoir de la charité pour tous les hommes, ne faire de mal à personne, souffrir patiemment l'injustice, n'avoir aucune attache au bien qu'on possède, ne pas même désirer celui d'autrui, croire enfin qu'une éternité bienheureuse sera le partage de celui qui aura le courage de mépriser la mort que vous pouvez donner.

Une si belle exposition de la morale chrétienne, une si noble profession de foi ne purent toucher le cœur endurci du juge. Le saint martyr, ayant refusé constamment de sacrifier aux idoles, fut condamné à être brûlé vif, et alla dans le ciel recevoir la récompense promise à ceux qui aiment mieux tout perdre que de transgresser la Loi du Seigneur.

*Act. Martyr.*

On regarde comme une honte d'être traître à son prince et à sa patrie ; comment se fait-il qu'on se fasse souvent un jeu d'être traître à son Dieu ?

On a mille fois célébré l'héroïque dévouement du baron d'Arthur Capel. Du temps de la révolte du parlement d'Angleterre contre le roi Charles I<sup>er</sup>, Fairfax, général de l'armée parlementaire, ayant mis le siège devant Gloucester, place qui tenait pour le roi, se servit d'un cruel stratagème pour obliger le baron d'Arthur Capel, qui en était gouverneur, à se rendre à discrétion. Capel avait un fils unique, âgé de dix-sept ans, bien fait et plein d'esprit, qui étudiait à Londres. Fairfax le fit amener dans son camp. Il proposa ensuite une entrevue

au gouverneur. Capel l'accepta, et se rendit au lieu dont il était convenu. Mais il fut bien étonné de voir son fils nu jusqu'à la ceinture, les mains liées derrière le dos, au milieu de quatre soldats, deux qui avaient le poignard tiré contre lui et deux qui lui tenaient le pistolet appuyé sur l'estomac. Pendant qu'il regardait ce triste spectacle, il entendit un des officiers de Fairfax qui lui dit : « Préparez-vous à vous rendre, ou à voir couler le sang de votre fils. » Capel, pour toute réponse, cria à son fils avec fermeté : « Mon fils, souvenez-vous de ce que vous devez à Dieu et au roi ; » paroles qu'il répéta trois fois. Ensuite il rentra dans la place, et exhorta les officiers à périr plutôt que de capituler. Fairfax ne poussa pas plus loin la tragédie. Dès que Capel se fut retiré, il fit habiller son fils et le renvoya à Londres. Ce trait ne condamne-t-il pas tant d'indignes chrétiens qui n'ont pas le courage de sacrifier à la fidélité qu'ils doivent à leur Dieu, je ne dis pas un enfant chéri, mais une vaine satisfaction, une inclination criminelle ? Ah ! qu'ils mériteraient bien le traitement que Constance Chlore fit subir à quelques-uns de ses lâches courtisans !

Cet empereur fit publier, à une certaine époque, que tous les chrétiens qui occupaient des places à son service, eussent à offrir des sacrifices à Jupiter et aux autres divinités du paganisme, s'ils voulaient rester en charge. Plusieurs obéirent à cet ordre, par lequel on avait voulu seulement les éprouver. Ils s'attirèrent le mépris du prince, qui les chassa pour toujours de sa présence. Un de ses courtisans, ayant voulu apprendre de lui le motif d'une conduite qui paraissait aussi étrange : « Les hommes qui sacrifient leur religion à leur intérêt, lui répondit Constance, sont capables de manquer à tous leurs devoirs, et je ne pouvais espérer que ceux dont la disgrâce vous surprend, me fussent plus fidèles qu'ils ne l'ont été à leur Dieu. » Ce prince combla ensuite de biens et d'honneurs les chrétiens qui croyaient avoir bravé sa colère et sa vengeance, en refusant de sacrifier aux faux Dieux, et il leur confia même la garde de sa personne.

On raconte un fait à peu près semblable de Théodoric. Ce prince, quoique arien, avait un ministre catholique qu'il aimait beaucoup, et auquel il accordait toute sa confiance. Ce ministre crut pouvoir s'assurer de plus en plus les bonnes grâces de son maître, en renonçant à sa religion ; il embrassa l'arianisme. Théodoric, l'ayant appris, lui fit trancher la tête. « Si cet homme, dit-il, est infidèle à Dieu, me sera-t-il fidèle à moi, qui ne suis qu'un homme ? »

2. Le bonheur des méchants n'est qu'une vaine apparence ; mais rien n'égale les douceurs que l'on goûte dans la fidèle observation des commandements de Dieu. Hélas ! trop souvent on les regarde comme un joug insupportable, tandis que le travail que donnent ces

préceptes divins n'est qu'une fiction, comme l'a très-bien dit saint Bernard d'après le Roi-Prophète (1).

Dans une compagnie où se trouvait un père capucin, survint un officier, homme brave, sachant bien son métier, mais qui passait pour avoir peu de religion. Le capucin se leva aussitôt pour se retirer; l'officier l'arrêta. « Pourquoi fuyez-vous, mon père? lui dit-il; est-ce que je vous fais peur? Restez, et ne craignez rien. Je sais que mes pareils s'amuseut quelquefois aux dépens des vôtres; mais je n'approuve point ce procédé. Je trouve qu'il y a de la lâcheté à insulter des gens, qui ne peuvent pas nous répondre sur le même ton, comme il y en aurait à tirer l'épée contre un homme sans armes. Ainsi, mon père, n'appréhendez de ma part aucun mauvais propos. Bien loin de vouloir vous chagriner, je vous plains très-sincèrement; car je ne connais point d'état plus dur que le vôtre. » Là-dessus, il se mit à faire le détail de tout ce qu'il trouvait d'incommode et de pénible dans le régime des capucins; la nudité des pieds, la grossièreté et la rudesse des habillements, la mauvaise nourriture, qu'il faut encore mendier de porte en porte, etc., etc.

Quand il eut tout dit: « Monsieur, répondit le père, je suis très-flatté de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma situation, et je vous en remercie très-affectueusement. Mais permettez-moi de vous dire que je ne suis pas si à plaindre que vous le pensez; j'ose même ajouter que vous êtes vous-même beaucoup plus à plaindre que moi. Cette proposition vous surprend; peut-être même vous paraît-elle absurde: il est cependant très-facile de la prouver. Et d'abord, ne trouvez-vous pas votre état bien rude, lorsqu'au premier signal de la guerre, il faut vous arracher du sein d'une famille chérie, sans savoir si vous la reverrez jamais? Ensuite, pendant le cours de la guerre, vous paraît-il bien doux et bien agréable de camper quelquefois au milieu des neiges, sous une simple toile, de faire des marches et des contre-marches continuelles, souvent par des chemins affreux, d'essuyer tantôt un froid excessif, tantôt une chaleur accablante, de passer des nuits entières à la belle étoile, quelque temps qu'il fasse? Mais ce ne sont là que des bagatelles. Lorsque, pendant un siège, vous êtes commandé pour la tranchée ou pour l'assaut; lorsque, dans un jour de bataille, vous êtes chargé d'attaquer l'ennemi ou de garder un poste exposé à tout le feu de son artillerie, sans qu'il vous soit permis de faire aucun mouvement; en un mot, lorsque les balles, les boulets, les bombes, les grenades sifflent à vos oreilles, éclatent à vos côtés, renversent tout ce qui vous entoure, et vous menacent à chaque instant du même sort, sans parler des baïonnettes, des sabres, des épées, que vous voyez briller devant vous, et qu'il

(1) *Fingis laborem in præcepto. Psal. xciii, 20.*

faut affronter, n'êtes-vous pas plus à plaindre que le plus misérable capucin ? Ce capucin, quelque rude que soit son régime, du moins ne risque point sa vie ; il ne risque pas même d'être blessé ou estropié. Et combien d'officiers reviennent dans leurs foyers, couverts de blessures, quelquefois même privés d'une partie de leurs membres ? »

Et comptez-vous pour rien, reprit vivement l'officier, la gloire que l'on acquiert, en s'exposant à tant de dangers pour son prince et pour sa patrie ? C'est le désir et l'espérance de cette gloire, qui nous soutient et qui nous fait braver mille morts.

« Je m'attendais à cette réponse, répliqua le capucin ; mais je la tourne contre vous, car, en menant une vie bien plus dure que la nôtre, vous ne vous proposez pour récompense de vos travaux, de vos dangers, de vos blessures, qu'une gloire temporelle ; au lieu que, si le capucin se fait violence et se mortifie, c'est pour s'en assurer une éternelle. Donc, sous ce second rapport, vous êtes encore plus à plaindre que lui. » Toute la compagnie convint que le raisonnement du père était juste ; et l'officier n'y répondant pas d'une manière satisfaisante, on changea de discours.

Combien de gens sur la terre à qui il en coûte plus, je ne dis pas pour faire une fortune brillante, mais pour gagner du pain, qu'il ne leur en coûterait pour gagner le ciel ! Combien seraient de grands saints, s'ils faisaient, pour plaire à Dieu et pour leur salut, ce qu'ils font pour plaire au monde, et pour leur bien-être temporel ! Que cet homme se condamne, pour expier ses fautes, au régime austère, à l'abstinence rigoureuse, aux privations de toute espèce, dont il porte le joug pendant dix ans pour rétablir sa santé, et je le mettrai au rang des plus saints anachorètes. Que cette jeune femme donne tous les jours à la prière, à la méditation des vérités saintes, à la lecture des livres de piété, autant de temps qu'elle en a donné jusqu'ici au soin de sa parure ; qu'elle s'impose des mortifications qui équivaillent seulement à l'ennui, à la gêne, à la contrainte, au martyre d'une toilette complète, et je la regarderai comme une personne d'une haute vertu. *Suite des Parab.*, par CHAMPION DE NILON.

Jeanne, infante de Portugal, s'écriait, à l'heure de sa mort, en présence des évêques et des religieuses, qui s'étaient rendus auprès d'elle : « Oh ! combien il est doux de servir le Seigneur ! qu'il est bon, « qu'il est miséricordieux pour ceux qui se donnent à lui ! J'irai, « j'entrerai dans la maison de Dieu ; mon cœur est comblé de joie. » Dieu avait choisi cette princesse, dès sa plus tendre enfance : ses premiers mouvements semblèrent déterminés par la grâce, et sa piété se fit connaître avant même que sa raison parut. Elle n'avait pas encore trois ans que les églises étaient les lieux où elle se plaisait le plus ; elle préférait le plaisir de la prière à tous les amuse-

ments qui occupent les enfants de cet âge. Parvenue à sa dix-huitième année, elle fut chargée de la régence du royaume, pendant l'absence d'Alphonse son père, qui fut obligé de partir pour une guerre contre les Maures. Elle gouverna avec une prudence consommée ; mais le soin des affaires n'apportait aucune distraction à ses exercices de piété : elle y était plus assidue que jamais ; et souvent, comme un autre Moïse, elle levait ses mains vers le Dieu des armées, tandis que son père, semblable à Josué, exterminait les Infidèles. Le succès de cette guerre fut digne du courage du roi et des prières continuelles de l'infante. Les Maures furent vaincus, et Alphonse revint triomphant à Lisbonne. Sa pieuse fille, étant accourue au-devant de lui, suivie des seigneurs et des dames de la cour, ne lui demanda, pour récompense des soins qu'elle avait pris, que la permission de se retirer dans le monastère des religieuses de Saint-Dominique, de la ville d'Aveïro, où elle avait résolu de se consacrer à Dieu pour toujours, préférant ainsi le bonheur de servir le Seigneur dans l'obscurité du cloître à toutes les grandeurs du siècle. L'étonnement de la cour et du peuple fut aussi grand que celui du roi, qui ne lui répondit autre chose sinon que ce qu'elle lui proposait, méritait bien qu'elle y pensât encore quelque temps. Après deux ans de délais et de refus, Alphonse, voyant qu'il ne pouvait s'opposer à la vocation de sa fille, sans résister à la volonté de Dieu, consentit enfin qu'elle prît l'habit religieux ; et cette pieuse princesse se dépouilla de tout le faste qui accompagne les personnes de son rang, avec une joie qui faisait assez connaître que Dieu la dédommageait intérieurement des plaisirs et des honneurs passagers qu'elle quittait pour lui. Elle rendit son âme à Dieu le 13 mai de l'année 1490, et alla jouir de la gloire dont le Seigneur couronne les grâces, qu'il daigne faire à ses élus. *Vie des rois du Portugal*, par ANTOINE VASCONCELLOS.

Madame de Maintenon parvint d'un état voisin de l'indigence à l'insigne honneur d'être l'épouse de Louis XIV. C'était certainement la plus grande fortune qu'elle pût faire ; et il semble que, dans la place éminente qu'elle occupait, elle ne pouvait manquer d'être heureuse. Aussi elle fut d'abord comme enivrée des douceurs qu'elle goûtait au milieu des splendeurs royales. Mais cette ivresse, selon qu'elle le marquait elle-même, *ne dura que trois semaines*. Bientôt elle sentit le vide de l'appareil imposant qui l'environnait ; et, écrivant un jour au comte d'Aubigné son frère, elle lui disait expressément : « Je ne puis plus y tenir, et je voudrais être morte. » Ce qui fit que le comte lui répondit : « Voudriez-vous donc épouser le Père éternel ? » Ce ne fut qu'en s'élevant à une haute piété, qu'elle parvint au bonheur que toutes les grandeurs de la terre n'avaient pu lui donner ; et c'est le témoignage qu'elle rendait elle-même, en développant ses sentiments à une pieuse personne qu'elle exhortait à se donner entière-

ment à Dieu. « J'ai été jeune et jolie, lui disait-elle ; j'ai goûté des « plaisirs, j'ai été aimée partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé « des années dans le commerce de l'esprit ; je suis venue à la faveur, « et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un « vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de con- « naître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entière- « ment. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu. Alors « on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, qu'on est arrivé à ce qui « seul est bon sur la terre. On a des chagrins, mais on a aussi une « solide consolation et la paix au fond du cœur, au milieu des plus « grandes peines. »

La reine Christine ayant demandé à Descartes en quoi consistait le bonheur : « Il consiste, répondit le philosophe, dans la volonté toujours ferme d'être vertueux, et dans le charme de la conscience qui jouit de la vertu. »

REYRE, *Anecdotes.*

## DEUXIÈME INSTRUCTION.

Obligation d'adorer Dieu. — Sur quoi fondée. — Manière d'honorer Dieu. — Culte intérieur et extérieur. — Péchés contre le premier commandement. — Péchés contre la Foi.

D. Que nous ordonne le premier commandement de Dieu : *Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement ?*

R. Il nous ordonne de l'adorer, de *se servir que lui seul*, et de l'aimer de tout notre cœur.

Voilà le précepte des préceptes, et la plus solennelle de toutes les lois du Seigneur, écrite dans le livre de la nature et au fond de notre raison, avant de l'avoir été dans les tables de Moïse et dans l'Évangile de Jésus-Christ. Ce commandement est si important que Dieu veut qu'il ne sorte jamais de notre esprit, qu'il soit gravé en caractères ineffaçables dans notre mémoire. « Écoute, ô Israël, nous dit-il, le Seigneur, votre Dieu, est le seul Seigneur. Vous l'aimerez donc de tout votre cœur, de toute votre âme, et de toutes vos forces ; et ce précepte que je vous donne

aujourd'hui, vous le mettrez dans votre cœur, vous en instruirez vos enfants, vous en ferez le sujet de vos méditations, en voyage comme dans votre maison, la nuit comme le jour ; vous l'attacherez à votre main comme un mémorial, pour en faire la règle invariable de votre conduite, et vous l'écrirez sur le seuil de vos habitations (1). » Que pouvait dire le Seigneur de plus énergique, pour nous faire sentir la nécessité de l'aimer et de le servir ?

Nous sommes obligés :

1° *D'adorer Dieu*. C'est un devoir fondé sur la nature de l'homme, car il est de droit naturel de rendre à Dieu l'honneur et le culte suprême qui lui sont dus.

2° *De ne servir que lui seul*. Car il n'y a qu'un seul Dieu, qu'un seul souverain maître du ciel et de la terre ; et en reconnaître plusieurs ce serait déroger à la majesté suprême. Que sont, en effet, tous les rois et tous les potentats du monde ? Cendre et poussière comme le commun des hommes, ils n'ont d'autre autorité que celle qu'il lui plaît de leur donner ; et leur plus beau titre de gloire c'est d'être les serviteurs de Dieu. En nous commandant donc de l'adorer, Dieu veut que nous n'adorions que lui seul. « Vous n'aurez point d'autres Dieux devant moi, » nous dit-il (2). Gardons-nous donc de transférer jamais à quelque créature que ce soit l'honneur et le culte qui appartient à lui seul <sup>1</sup>.

3° *De l'aimer de tout notre cœur*. On ne peut rendre à Dieu le culte qui lui est dû, dit saint Augustin, qu'en l'aimant (3). Mais les louanges, les protestations, les démonstrations extérieures ne furent jamais qu'un signe équivoque de la sincérité de l'amour. Voilà pourquoi Dieu veut être aimé de tout notre cœur ; et il a droit d'en exiger toutes les

(1) Ligabis ea quasi signum in manu tuâ, eruntque et movebuntur inter oculos tuos ; scribesque ea in limine et ostiis domûs tuæ. *Deut.*, vi, 8, 9.

(2) Non habebis Deos alienos in conspectu meo. *Deut.*, v, 7.

(3) Non colitur Deus nisi amando. *D. Aug.*



tendresses, puisque c'est lui qui l'a formé; et il l'a formé pour en faire une demeure où il se plaît à résider, un tabernacle qu'il a sanctifié par sa grâce, un trône où il veut commander en souverain, un autel où il veut recevoir des sacrifices d'amour. Ce cœur lui-même a tellement besoin d'aimer Dieu, qu'il ne peut trouver ailleurs son repos. Le reste peut l'amuser, l'éblouir un instant; mais, en réalité, tout ce qui n'est pas Dieu, ne peut le satisfaire pleinement.

D. Pourquoi faut-il adorer Dieu, ne servir que lui seul, et l'aimer de tout notre cœur?

R. Parce qu'il est le Seigneur notre Dieu, qu'il est souverainement aimable, et qu'il prépare des biens éternels à ceux qui le servent.

Il serait bien étonnant qu'on fût obligé de prouver que nous devons adorer et aimer Dieu; notre esprit et notre cœur ne nous le disent-ils pas assez? Ce n'est qu'en affectant d'ignorer que nous sommes hommes et que Dieu est Dieu, que nous pouvons nous défendre de l'aimer. Mais pour nous exciter encore davantage à l'amour divin, considérons :

1<sup>o</sup> *Qu'il est le Seigneur notre Dieu.* C'est la qualité qu'il prend lui-même et qu'il met à la tête de ses commandements, afin de nous faire comprendre combien nous sommes obligés de lui obéir (1). Je suis, vous dit-il, le Maître suprême; c'est moi qui vous ai faits, c'est moi qui vous conserve; et vous êtes entièrement sous ma dépendance. Et ce souverain Seigneur et maître de l'univers ne vous demande rien, sinon que vous le craigniez et que vous l'aimiez. Pouvez-vous lui refuser votre cœur, sans la plus grande injustice? Si les rois de la terre n'imposaient d'autre tribut à leurs sujets que celui de l'amour, se défendraient-ils de le payer? Ne s'estimeraient-ils pas heureux d'être admis dans l'intimité de leur prince? Et voyez quelle

(1) Ego Dominus Deus tuus. *Deut.*, v, 6.

est la bonté et la condescendance de notre Dieu : non-seulement il nous permet de l'aimer, mais encore il nous l'ordonne. Tout petits que nous sommes, il ne dédaigne pas de s'abaisser jusqu'à nous et de nous demander notre cœur. Tantôt c'est un bon père qui nous sollicite tendrement ; tantôt c'est un souverain qui exige impérieusement ce qui lui est dû ; et nous, insensés que nous sommes, nous lui désobéissons sans crainte d'encourir sa disgrâce.

2° *Qu'il est souverainement aimable.* En Dieu nous trouvons toutes les perfections possibles et imaginables, sans aucun mélange de défauts, la beauté, la grandeur, la puissance, la bonté, la majesté, tout ce qui peut éblouir nos yeux, flatter notre cœur, enchanter nos sens. Tout ce que nous admirons ici-bas, ce soleil si brillant, ces cieux qui nous étonnent, cette terre si parée aux jours du printemps, en un mot, toutes les merveilles de l'univers ne sont qu'un écoulement imparfait de cet assemblage de perfections infinies, qui font l'apanage et l'essence du Créateur. Or, Dieu étant la beauté par excellence, la plénitude de tous les biens, un océan d'amabilités, comment ne serait-il pas aimé ? Comment les hommes pourraient-ils être insensibles à ces attraits divins, que les anges et les saints contempleront pendant des siècles infinis avec une insatiable avidité, livrés à des transports dont rien ne suspendra la violence. Ah ! si nous n'aimons pas Dieu, c'est que notre esprit est plein de ténèbres ; c'est que notre foi n'est pas assez vive ; c'est que nous sommes tout terrestres et tout charnels. Détachons-nous aujourd'hui de toute affection à la créature, pour nous donner entièrement à Dieu ; et disons-lui comme autrefois saint Augustin : « Je vous ai aimé trop tard, beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, je vous ai aimé trop tard ; mais faites que je vous aime avec d'autant plus de vivacité, que j'ai différé plus longtemps à vous aimer. »

3° *Qu'il prépare des biens éternels à ceux qui le servent.* Encore qu'un vrai chrétien doive plutôt envisager la gloire

qu'il rend à Dieu par l'obéissance à ses lois, que l'avantage et l'utilité qu'il en retire, néanmoins Dieu, pour faire paraître sa magnificence et sa bonté et pour attirer les plus imparfaits à son service, a proposé de grandes récompenses à ceux qui observeront ses commandements. Pour prix de leur fidélité, il leur ouvrira les portes célestes, et les fera entrer en participation de sa gloire et de son bonheur. C'est cette espérance qui animait autrefois le saint roi David, quand il disait : « Seigneur j'ai incliné mon cœur vers votre loi, à cause de la récompense éternelle que vous y avez attachée (1). » C'est cette espérance que Notre-Seigneur proposait aux apôtres : « Réjouissez-vous, leur disait-il, et tressaillez d'allégresse, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel (2). » Aimons donc le Seigneur, comme étant le principe, l'objet et la fin de notre bonheur.

Non-seulement Dieu promet la vie éternelle et la possession du royaume céleste à ses fidèles serviteurs, dès cette vie même, il les comble d'un grand nombre de faveurs, et leur fait sentir comme un avant-goût de la félicité suprême, par les saintes consolations dont il inonde leur âme. Aussi le divin amour a-t-il fait les délices de tous les saints ; aimer Dieu était pour eux d'une douceur infinie. O mon Dieu, s'écriait saint Thomas de Villeneuve, qu'y a-t-il de plus juste, de plus agréable, de plus glorieux que de vous aimer ? Se peut-il trouver une créature capable de vous connaître, sans vous aimer ? — N'y eût-il point d'enfer à craindre, n'y eût-il point de gloire à espérer, répétait saint François Xavier, je vous aimerais, ô mon Dieu ; et, pour toute récompense de mon amour, je ne demande que de vous aimer davantage.

(1) *Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum, propter retributionem. Ps. cxviii, 112.*

(2) *Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. Math. v, 12.*

Cependant, comme nos cœurs sont appesantis par les objets terrestres et que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, à la promesse des récompenses Dieu joint la menace des plus terribles châtiments. Eh ! ne mérite-t-il pas tous les feux de l'enfer, l'être vil et abject qui est insensible aux amabilités de son Dieu, à l'amour de son Dieu ? Arathème donc, dit saint Paul, à qui n'aime pas le Seigneur Jésus (1). » L'amour de Dieu ou l'enfer, choisissez. Mais, ô mon Dieu, si voulez m'épouvanter, ne me menacez point des feux de l'enfer ; menacez-moi que je ne brûlerai point des feux de votre saint amour ; et, en effet, le plus grand de tous les malheurs, n'est-il pas celui de ne pas vous aimer ?

D. Qu'est-ce qu'adorer Dieu ?

R. C'est le reconnaître et l'honorer comme notre souverain maître.

On appelle *adoration* (2) le culte suprême qu'on ne rend qu'à la Divinité ; c'est un acte d'abaissement et de respect, par lequel nous reconnaissons l'excellence et la grandeur du souverain Créateur et maître de l'univers. Dieu étant l'Être des êtres, infiniment élevé au-dessus de toutes les créatures, nous devons l'honorer d'une manière toute spéciale ; l'hommage, qui lui est dû, l'emporte nécessairement sur tous les honneurs qu'on rend aux personnages les plus parfaits et les plus éminents ; et, en effet, aucune créature soit humaine soit angélique, si élevée qu'on la suppose,

(1) Si quis non amat Dominum nostrum Jesum Christum, sit anathema. 1. Cor., xvi, 22.

(2) Ce terme, pris dans sa signification littérale, signifie porter la main à la bouche, baiser sa main par un sentiment de vénération. Dans tout l'Orient, ce geste est une des plus grandes marques de respect et de vénération. Voilà pourquoi Pharaon, parlant à Joseph, lui disait : « Tout mon peuple baisera la main à votre commandement ; il recevra vos ordres comme ceux du roi. » *Dict. Théolog.*

ne peut entrer en comparaison avec lui. Adorer Dieu, c'est donc reconnaître son empire absolu sur toutes choses ; c'est proclamer hautement que tout vient de lui, que rien ne subsiste que par lui, et que, par conséquent, nous devons, qui que nous soyons, nous abaisser devant sa grandeur infinie, comme de chétives créatures. Ainsi, quoique dans l'Ancien Testament le mot d'adoration soit quelquefois employé pour exprimer les marques de respect rendu à certaines créatures, quoique encore les signes extérieurs puissent en être les mêmes, il n'en reste pas moins vrai que l'adoration proprement dite n'appartient qu'à Dieu ; on ne doit même se servir de ce terme qu'à l'égard de Dieu, depuis que Jésus-Christ en a fixé le sens, en répondant à l'esprit tentateur : « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul (1). »

Dieu étant un être si grand et si excellent, soit par l'éclat incomparable des perfections qu'il possède, soit à cause de ses titres glorieux de premier principe et de fin dernière de toutes choses, nous serait-il possible à nous si faibles et si petits de l'honorer d'une manière digne de lui ? Pouvons-nous le louer, comme nous y invite le Psalmiste, selon toute la multitude de ses grandeurs (2) ? Mais voici ce qui fait la gloire du christianisme : nous adorons Dieu par Jésus-Christ ; et alors Dieu est glorifié autant qu'il peut l'être, puisqu'il est adoré par un Homme-Dieu. Unissons-nous donc à notre divin Sauveur, et par là nous nous élèverons jusqu'au trône de la Majesté suprême ; et, pour que nos vœux et nos hommages soient plus dignes de lui être présentés, ramassons tout ce que nous avons de vigueur et de force, afin de l'aimer, de le bénir et de l'adorer de toute l'étendue de notre âme <sup>2</sup>.

(1) *Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies. Math., iv, 10.*

(2) *Laudate Dominum secundum multitudinem magnitudinis ejus. Psal. cl, 2.*

**D.** Comment honorons-nous Dieu ?

**R.** Nous honorons Dieu intérieurement par la foi, l'espérance et la charité, et extérieurement par les actes extérieurs de la religion.

Nous devons honorer Dieu, en consacrant à son culte toutes nos facultés, l'entendement, la mémoire, la volonté, la langue, les mains et tous les membres du corps. Ayant tout reçu de Dieu, il est bien juste que nous employions tout à son service (1). On peut adorer Dieu de deux manières, intérieurement et extérieurement :

*Intérieurement*, lorsque du fond de son cœur et sans qu'il en paraisse rien au dehors, on s'humilie devant lui, qu'on loue et qu'on bénit sa Majesté suprême, et qu'on se soumet à ses ordres. Dieu qui lit dans nos pensées, n'a pas besoin de démonstrations extérieures, pour savoir ce qui se passe au dedans de nous ; et il veut bien se tenir honoré de ces hommages que nous lui rendons ainsi, dans le secret de nos consciences. C'est surtout par les trois vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité, que s'exerce le culte intérieur (2). Par la foi, nous soumettons notre esprit à la vérité de sa parole ; par l'espérance, nous portons toute notre confiance sur l'infaillibilité de ses promesses ; par la charité, nous lui dévouons notre cœur tout entier, afin qu'il le consume des flammes de son amour. Voilà comment le Seigneur, par ces trois vertus, règne absolument sur tout notre être. On peut rendre à Dieu ce culte intérieur, en quelque endroit que l'on se trouve, dans le travail comme dans le repos, dans sa chambre comme en voyage, en public comme en particulier. Il ne faut pour cela qu'élever son âme vers Dieu, élaner vers lui des aspirations tendres et respectueuses, louer et admirer ses perfections ; ce qu'il nous est très-facile de faire à chaque pas de notre vie, pour peu que nous y pensions.

(1) Totum illi debes à quo totum habes. *D. Bern.*

(2) Deus fide, spe et charitate colendus. *D. Aug.*

*Extérieurement*, lorsqu'on manifeste au dehors les sentiments de piété qui animent le cœur, comme, par exemple, lorsqu'on récite des prières, lorsqu'on se prosterne devant les saints autels, qu'on chante des cantiques, qu'on élève les mains ou les yeux vers le ciel, ou qu'on fait toute autre cérémonie, pour témoigner à Dieu son respect et son amour. Mais les principaux actes de l'adoration extérieure sont la prière et le sacrifice. Par la prière, nous reconnaissons notre faiblesse et notre insuffisance, et nous nous adressons à Dieu comme au souverain distributeur de tous les dons; par le sacrifice, nous reconnaissons le souverain domaine de Dieu sur toutes choses, et nous lui offrons l'hommage de notre dépendance. Le sacrifice est le plus excellent moyen pour rendre à Dieu un honneur proportionné à sa grandeur infinie, puisqu'au saint autel c'est un Dieu qui s'immole, pour rendre gloire à un Dieu. Aussi le sacrifice est-il la principale partie du culte divin, et la plus solide dévotion des chrétiens. Heureux ceux qui sont dans l'habitude d'y assister tous les jours !

Nous devons à Dieu ce double culte intérieur et extérieur; car étant composés d'un corps et d'une âme, il est bien juste que chacune de ces parties loue Dieu à sa manière; l'une, par de pieuses pensées et de saintes affections, par la contemplation des grandeurs divines, par des transports de joie et d'admiration à la vue et au souvenir des merveilles du Tout-Puissant, par des sentiments de reconnaissance, par des actes de conformité à la volonté du Seigneur; et l'autre, par un maintien, par des paroles, par des œuvres dignes de la majesté du Très-Haut. De plus, le culte extérieur est une suite du culte intérieur; car une espèce d'instinct porte tous les hommes à donner des signes extérieurs de ce qu'ils éprouvent au fond de l'âme; involontairement même et sans qu'ils y pensent, la joie ou la tristesse, la crainte ou l'espérance, l'amour ou la haine se peignent sur leur visage, selon les diverses situations où ils se trouvent. Comment donc un cœur bien

pénétré de l'amour divin pourrait-il renfermer en lui-même ce feu sacré dont il serait embrasé? Ne faut-il pas que cette flamme céleste éclate par quelque endroit et se montre? Le fidèle serviteur de Dieu sent, comme le Roi-Prophète, son cœur et sa chair tressaillir à la fois vers le Dieu vivant (1).

Le culte extérieur est encore l'aliment du culte intérieur. C'est par des objets sensibles que l'âme s'élève vers Dieu; et, sans les pratiques extérieures, elle finirait par tomber bientôt dans l'indifférence et oublier complètement le Seigneur. De bonne foi, croyez-vous que ceux qui ne donnent jamais aucune marque extérieure de religion, qu'on ne voit jamais faire leurs prières, ni mettre le pied à l'église, aient au dedans d'eux-mêmes beaucoup d'amour et de respect pour Dieu, beaucoup de zèle pour sa gloire? Ils peuvent bien dire fièrement : « Moi, j'aime Dieu, et je l'adore dans le secret de mon cœur; » mais ils ne pourront jamais le persuader à aucun homme de bon sens.

Enfin, le culte extérieur nous est nécessaire pour nous édifier mutuellement, car les hommes, vivant en société, ont besoin de se donner de bons exemples. Voilà pourquoi le Prophète royal disait : « Venez, louez le Seigneur avec moi... Allons tous ensemble adorer Dieu, et prosternons-nous devant lui (2). »

De toutes ces raisons, il est aisé de conclure que, quelque excellente et indispensable que soit l'adoration intérieure, elle est loin de suffire. Aussi, dans l'ancienne Loi comme sous la nouvelle et chez tous les peuples du monde, a-t-on vu toujours des fêtes religieuses, des solennités, des sacrifices où l'on déployait la plus grande pompe, afin que cet appareil religieux, frappant plus vivement les

(1) *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. Psal. LXXXIII, 3.*

(2) *Magnificate Dominum mecum. Psal. xxxiii, 4. -- Venite adoremus et procidamus ante Deum. Psal. xciv, 3.*



hommes, leur donnât de plus hautes idées de la Divinité et les portât plus efficacement à la vertu <sup>3</sup>.

Mais, remarquons-le bien, l'adoration intérieure doit être la base et en quelque sorte l'essence du culte extérieur ? Et, en effet, de quoi servirait-il de se prosterner devant Dieu, d'assister aux saints offices, ou de faire d'autres cérémonies religieuses, si les sentiments qu'on produit au dehors ne résidaient pas réellement au fond du cœur ? On ne serait aux yeux de Dieu qu'un airain sonnante, qu'une cymbale retentissante (1) ; on n'aimerait Dieu que du bout des lèvres ; et toutes les protestations d'amour et de fidélité qu'on pourrait lui adresser, ne seraient en réalité que mensonge et hypocrisie (2). Le Seigneur veut être adoré en esprit et en vérité ; c'est surtout de notre cœur qu'il se montre jaloux. Et, cependant, combien en est-il qui se contentent d'un vain simulacre de religion, dont la piété ne consiste qu'en certaines pratiques, auxquelles ils s'assujettissent par bienséance, plutôt que par amour de Dieu ; et c'est ainsi qu'en se prosternant devant le Seigneur, ils sacrifient au fond de leur cœur aux idoles du monde. Ne nous contentons pas de dire à Dieu que nous l'aimons et que nous voulons le servir ; mais aimons-le et servons-le de toutes les puissances de notre âme.

**D.** Qui sont ceux qui pèchent contre ce premier commandement ?

**R.** Ceux qui pèchent contre la foi, l'espérance, la charité et contre la vertu de religion.

Puisqu'on honore Dieu par la foi, l'espérance, la charité et la religion, manquer à quelqu'une de ces vertus, c'est lui faire injure ; manquer de foi, c'est faire outrage à sa vérité suprême ; manquer d'espérance, c'est se défier

(1) *Æs sonans et cymbalum tinniens. I. Cor., XIII, 1.*

(2) *Dilixerunt eum in ore suo, et linguâ suâ mentiti sunt ei. Psal. LXXVII, 36.*

de ses promesses ; manquer de charité, c'est ne point l'aimer. Or, on n'adore Dieu qu'en l'aimant (1) ; et notre adoration, si elle n'est accompagnée d'amour, n'est que simulée. Voilà pourquoi il ne faut point séparer ces deux actes : adorer Dieu et l'aimer parfaitement. Enfin, manquer de religion, c'est ne rendre à Dieu aucun hommage, ou ne lui en rendre que de faux et d'insuffisants. Mais expliquons plus en détail les divers péchés contre le premier commandement.

D. Qui sont ceux qui pèchent contre la foi ?

R. Ceux qui ne croient pas tout ce que l'Église croit, ou qui en doutent volontairement, ou qui n'osent faire profession de leur foi dans l'occasion.

Il y a donc trois manières de pécher contre la foi :

1<sup>o</sup> *Ne pas croire les vérités de la religion.* C'est le péché des incrédules. Insensés, qui croient à la parole d'un homme sujet à l'erreur, et qui ne veulent pas croire à la parole de Dieu consignée dans les saintes Écritures, et dont l'Église est l'infaillible interprète. Et cependant que de fois on voit l'incrédulité se poser avec orgueil en face du monde ! D'où vient qu'elle exerce aujourd'hui tant de ravages, et qu'elle ne connaît plus de pudeur ni de frein ? N'accusons que la dépravation des mœurs, qui va toujours croissant. Pour la plupart, l'irréligion ne résulte pas d'un ensemble d'idées, mais d'un ensemble de passions charnelles. On ne veut pas croire, non qu'on soit convaincu de la fausseté de nos dogmes, mais parce qu'en ne veut pas se soumettre aux pratiques qu'ils imposent ; et, tandis que les vrais savants sentent le besoin d'une foi religieuse et rendent de solennels témoignages d'admiration au christianisme, on trouve une foule d'ignorants, qui ne connaissant pas la doctrine de l'Église, ou qui, n'en sachant que ce qu'ils en ont lu dans les mauvais livres, se déchainent

(1) Nec colitur ille nisi amando. *D. Aug.*, epist. 140, n. 45.

contre elle et adoptent les plus ignobles sarcasmes pour des arguments. Fuyez leur société, parce que leur langue distille le poison ; et priez-le Seigneur d'éclairer leur esprit et de toucher leur cœur <sup>4</sup>.

De toutes les causes d'incrédulité la plus puissante, c'est la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux, souvent pires que les mauvais livres. Ah ! s'il en tombe jamais quelqu'un entre vos mains, rejetez-le bien vite. Ne comptez pas sur votre force, sur votre droiture ; car de plus habiles que vous se sont laissé séduire. Jetez au feu toutes ces productions infernales ; quelque agréables qu'elles vous paraissent, elles ne sont en réalité qu'un tas de mensonges et de corruption ; et c'est précisément parce qu'elles sont agréables, qu'elles offrent plus de danger. La lecture et même la simple détention des mauvais livres est expressément défendue par les lois de l'Église.

Parmi ceux qui nient les vérités de la religion, il en est qui, sans rejeter absolument tous les articles de foi, refusent d'en admettre certains : ce sont les hérétiques. Ils croient qu'il leur est loisible de choisir entre les dogmes révélés, comme s'ils n'étaient pas tous également incontestables, ayant tous également une origine céleste. Le vrai fidèle croit tout ce que l'Église enseigne ; il n'a garde de rien retrancher de la parole de Dieu ; et il suffit que l'Église lui propose quelque vérité révélée, spéculative ou morale, pour qu'aussitôt il s'y soumette d'esprit et de cœur.

Il en est qui, tout en étant intimement convaincus des vérités religieuses, en parlent comme s'ils ne les croyaient pas. Ce sont des hypocrites d'impiété, qui veulent paraître plus pervers qu'ils ne sont en effet. Par démangeaison de parler, ou croyant faire parade de bel esprit, ils tiennent des propos injurieux à Dieu et à l'Église, et scandaleux pour ceux qui les entendent : « Est-ce que toutes les religions ne sont pas bonnes?... De ce que les prêtres disent, il faut savoir en prendre et en laisser... Y a-t-il une autre

vie? y a-t-il un enfer? qui l'a vu? qui en est revenu?... » et autres choses semblables. Ils se vantent ainsi d'avoir anéanti des craintes religieuses qu'ils ont peine à contenir; et, par ces paroles criminelles, ils ébranlent la foi dans les cœurs simples et ignorants. Si vous avez eu quelque part à ce péché, détestez-le, et humiliez-vous-en devant le Seigneur.

2° *En douter volontairement.* Pourquoi douterions-nous de ce que Dieu nous assure? N'est-il pas la vérité incarnée? Quoi qu'il nous révèle, nous devons le croire entièrement et fermement. C'est pour avoir douté un instant que Dieu pût faire jaillir d'un rocher une source d'eau vive, que Moïse fut exclu de la terre promise. Abraham, n'ayant jamais hésité, même lorsque le Seigneur lui proposait ce qui paraissait le plus incroyable, a mérité le glorieux titre de père des croyants<sup>5</sup>.

On n'est coupable que lorsqu'on s'arrête volontairement aux doutes qui surgissent dans l'esprit, lorsqu'on s'y complait ou qu'on cherche à en faire naître, au lieu de les repousser comme de mauvaises pensées. Quant aux doutes involontaires dont se trouvent quelquefois assaillies les âmes timorées, il faut les mépriser en se contentant de faire en toute simplicité un acte de foi, et puis penser à toute autre chose. Car plus on veut raisonner sur les vérités révélés, plus l'esprit s'y perd, plus la conscience s'embrouille; et, pour une difficulté contre laquelle on lutte, il en survient à chaque instant de nouvelles. Confiez-vous en Dieu, reposez-vous amoureusement sur sa parole, et bientôt la tranquillité se fera.

3° *N'oser faire profession de sa foi dans l'occasion.* Quelle lâcheté! Quoi! vous croyez, et vous n'osez montrer votre foi par vos œuvres! Mais l'Apôtre vous dit que, pour être sauvé, il faut croire de cœur et confesser de bouche (1). Sachez aussi que Notre-Seigneur vous assure qu'il rougira

(1) Corde creditur ad justitiam; ore autem confessio fit ad salutem. *Rom.*, x, 10.

devant son Père de quiconque aura rougi de lui ou de son Évangile devant les hommes.

Il y a une foule de jeunes gens qui se piquent d'avoir du courage, et cependant s'agit-il de remplir un devoir de religion, un vil respect humain les arrête. La conscience leur crie : « Va te confesser, assiste au saint sacrifice de la messe, fais le signe de la croix, garde l'abstinence aux jours marqués par l'Église, » et le respect humain leur dit : « Mais on te regarde ; mais on va se moquer de toi ; tu passeras pour un dévot ; et les voilà aussitôt embarrassés, ils n'osent, ils craignent un qu'en dira-t-on ? Une raillerie, un geste, un rien les trouble et les remplit de confusion ; et cette malheureuse tyrannie du respect humain fait tous les jours plus d'apostats que n'en fit autrefois le fer des persécuteurs. Est-ce donc une honte que de servir Dieu ? N'est-ce pas une illusion diabolique que de rougir de la vertu et de se glorifier du vice ? Que vous importe ce que penseront de vous les impies et les libertins ? C'est à l'estime de Dieu qu'il faut surtout tenir ; et, si vous tenez à l'estime des hommes, c'est l'estime des honnêtes gens qu'il faut rechercher. Le vrai chrétien craint Dieu, et n'a point d'autre crainte <sup>6</sup>.

### TRAITS HISTORIQUES.

1. Il faut aimer Dieu de tout son cœur, sans partage. Nous trouvons une belle image de cet amour sans réserve que nous devons à Dieu, dans le célèbre jugement de Salomon. La fausse mère consentait volontiers que l'enfant fût coupé en deux, parce qu'elle ne l'avait pas porté dans son sein, et qu'elle était poussée par un sentiment de jalousie plutôt que de tendresse. Ainsi le démon s'accommode aisément du partage de notre cœur, parce qu'il n'y a aucun droit, et qu'il n'est animé que du désir de nous nuire. Mais le Seigneur qui en est le maître légitime, parce qu'il l'a créé, le Seigneur qui a pour nous tout l'amour d'un véritable père, et qui veut que nous ayons la vie et la vie éternelle, nous réclame tout entiers, avec toutes les affections de notre âme et toutes les facultés de notre corps.

2. Tandis qu'une foule de petits génies, soi-disant esprits forts,

croiraient s'avilir en s'humiliant devant la Majesté suprême, on a vu les personnages les plus illustres, les plus grands princes mettre tous leurs soins à honorer et à faire honorer le Seigneur.

Louis XIII se rendant à Pau pour y apaiser les troubles qu'excitaient les protestants, on lui demanda quel ordre devait être observé à son entrée dans cette ville : « Je descendrai à l'église, s'il y en a une, dit le prince ; s'il n'y en a pas, je veux entrer sans cérémonie. Il ne me siérait pas de recevoir des honneurs, là où Dieu ne serait point honoré. » On aime à reconnaître dans cette réponse le langage d'un roi très-chrétien, et d'un descendant de saint Louis.

Louis XIV, malgré ses faiblesses, manifesta toujours le zèle le plus vif pour la religion ; mais ce zèle parut s'accroître encore dans les dernières années de sa vie, quand il fut revenu à des mœurs plus chrétiennes. Son exactitude à s'acquitter des pratiques de la religion était extrême ; il entendait la messe tous les jours, même en voyage, et il n'y manqua qu'une fois à l'armée. A l'église, il se tenait dans la posture la plus respectueuse, et voulait que ses courtisans donnassent le même exemple. Il observait autant qu'il le pouvait les préceptes de l'Église sur l'abstinence. Dans les temps de jubilé, il faisait exactement les stations presque toujours à pied. Enfin, ses entretiens, ses discours, ses démarches publiques et particulières, les vues de sa politique, annonçaient une foi profonde et un désir sincère d'honorer la religion aux yeux des peuples.

Le duc de Bourgogne, son petit-fils, élevé par Fénelon, sut si bien profiter des leçons d'un maître si habile et si vertueux, qu'il se fit bientôt admirer par toutes les qualités qui font les grands princes et qui préparent les grands rois. Il était impossible, dit un historien, de le voir entendre la messe ou communier, sans être, je ne dis pas seulement édifié, mais pénétré d'un profond respect pour les saints mystères. On disait communément que sa piété avait converti plus de monde à la cour que l'éloquence de Bourdaloue. Un officier général, qui avait toujours mieux servi son roi que son Dieu, se trouvant à Versailles, le vit remplir ses exercices de religion ; il en fut frappé. Mais, s'imaginant d'abord que sa piété pouvait n'être que de cérémonie, il le suivit de près ; il l'admira davantage, jusqu'à ce qu'enfin, pressé des remords de sa conscience, il alla se jeter aux pieds d'un prêtre de la chapelle, en s'écriant : « Il faut se convertir, quand on voit ce que j'ai tous les jours sous les yeux, un jeune prince si pénétré de sa religion, et soutenant si bien en tout le caractère de la vraie piété. » On se flattait de l'idée qu'un prince si accompli ferait remonter sur le trône les vertus de saint Louis, qu'il avait pris pour modèle ; mais une mort prématurée ravit à la France cette douce espérance.

L'armée offrait aussi à cette époque plusieurs exemples de mili-

taires exacts à tous leurs devoirs de chrétiens. Nous citerons en particulier François-Arnaud de Courville, comme une illustre preuve que la piété n'est pas incompatible avec les talents guerriers. Cet officier, colonel du régiment du Maine et brigadier des armées du roi, faisait, au milieu des camps, ses délices de la prière, assistait les pauvres et les prisonniers, et remplissait fidèlement les pratiques de la piété. Dans une campagne, il trouva, dans le régiment de Provence, quarante soldats, qui avaient formé, sous le nom de frères, une pieuse association pour s'exciter à bien servir Dieu. Le généreux officier se fit un honneur de se joindre à eux et de partager leurs exercices. Il fut constamment admiré pour son application à tous ses devoirs autant que pour ses sentiments religieux.

C'est pour servir Dieu avec plus de fidélité que tant d'hommes éminents ont renoncé au monde, pour s'ensevelir dans la solitude. Alphonse d'Est, duc de Modène, abdiqua sa souveraineté, pour prendre l'habit religieux chez les capucins de Munich; et il persévéra pendant dix-huit ans, jusqu'à sa mort, dans les principes de l'abnégation, de l'humilité et de la pénitence. Un exemple, qui n'eut guère moins d'éclat en France, fut celui de Henri de Joyeuse, frère du cardinal. Il avait fait profession chez les capucins; mais, étant sorti de son cloître pendant la guerre civile, il avait perdu de vue sa vocation, avait commandé les armées, et était devenu maréchal de France. Le monde et les honneurs le retinrent quelque temps; il rompit enfin ses liens, rentra dans son couvent, et reprit le nom et les habitudes de frère Ange: c'était son nom de religion. On voyait avec étonnement cet homme, qui avait longtemps joué un rôle dans les affaires publiques, qui avait gouverné des provinces, et s'était formé un parti nuisant, se borner aux humbles fonctions d'un simple religieux, et n'aspirer qu'à gagner des âmes à Dieu par ses instructions et par ses exemples.

PICOT, *Essai Historique*

Le temps orageux de la jeunesse est aussi celui où la piété se montre sous les traits les plus aimables.

Claude Le Pelletier de Sousi, fils d'un contrôleur des finances, pénétré d'amour et de reconnaissance pour Dieu, dès qu'il apprit à le connaître, mit toute son étude à se rendre de plus en plus agréable à ses yeux. Les plus doux moments de sa journée étaient ceux qu'il lui était permis de passer au pied des saints autels; il aimait surtout à fréquenter les églises où le culte et ses cérémonies annonçaient plus de dignité: sa présence dans le lieu saint était une leçon d'édification pour ceux qui l'y voyaient. Si, en allant à la promenade, il rencontrait une église sur son chemin, la pensée qui lui venait aussitôt que Dieu y était présent ne lui permettait pas de passer sans y entrer. Il saluait le saint sacrement, en offrant à Dieu toutes les affections de son cœur. Lorsqu'il entra dans le temple, saisi d'un profond

respect qui paraissait sur son visage et dans tout son extérieur, il se mettait à genoux au pied d'un pilier, où il faisait son premier acte d'adoration, de là, il allait se placer dans un endroit écarté, y demeurait immobile tout le temps qu'il avait en sa disposition, quelquefois deux et même trois heures, surtout aux jours de fête, et lorsqu'il avait communiqué. Beaucoup de ses disciples, sur lesquels ces exemples faisaient une vive impression, se rendaient dans les églises où ils prévoyaient le trouver, afin de s'édifier de sa piété, et plusieurs en étaient touchés jusqu'à verser des larmes. Cet aimable jeune homme mourut en 1685, à l'âge de dix-sept ans, déjà parvenu à une sainteté consommée. On peut dire que sa vie n'a duré qu'un moment; mais ce moment vaut, par les exemples qu'il nous a laissés, la plus longue et la plus honorable carrière.

PROYART.

3. Quoique la piété ne consiste point dans les pratiques extérieures, qui n'en sont que les signes et les utiles accessoires, on ne doit pas cependant négliger ces secours que nous offre la religion, pour ranimer notre foi.

Élisabeth, reine de Portugal, avait soin sur toutes choses que le service divin se fit avec dignité. « Il faut, disait-elle, fixer l'attention du peuple par le culte extérieur, et gagner ces âmes grossières par ce qu'elles ont de terrestre, avant que d'aller à leur esprit. » Elle avait un soin particulier de faire chanter dans les églises les louanges de Dieu, d'une manière digne de la Majesté éternelle, persuadée que ce genre d'honneur qu'on lui rend sur la terre, est une image sensible de ce qui se fait dans le ciel. Elle se souvenait que saint Augustin rapporte dans ses *Confessions* que la douceur des chants de l'Église avait beaucoup contribué à sa conversion; mais elle ne cherchait dans ces pieux cantiques que ce qui était capable d'édifier les âmes vraiment chrétiennes, sans s'arrêter au goût des gens du monde, qui voudraient trouver, jusque dans la piété, de quoi flatter leurs sens et leurs passions.

L'ABBÉ DE CHOISI.

Henri III, roi de France, aimait les cérémonies de l'Église et les pratiques de la piété. Il établit des confréries de pénitents et se montrait à leur tête. En 1584, on le vit visiter, à pied et sans aucun appareil, les églises de Notre-Dame de Chartres, de Cléry et d'Orléans, et il communia dans cette dernière ville.

PICOT, *Essai Hist.*

Quoique Frédéric II, roi de Prusse, protégéât les philosophes et semblât se faire honneur de l'être lui-même, il était vivement touché de la majesté de nos cérémonies religieuses; et un jour qu'il avait assisté à la grand'messe, chantée dans la cathédrale de Breslaw, par le cardinal de Zinzendorff, il dit à un prélat: « Les calvinistes traitent Dieu comme un serviteur, les luthériens comme leur égal; mais les catholiques le traitent en Dieu. »

Le zèle pour la construction ou la réparation des églises, pour la



décoration des autels, fait une partie essentielle du culte extérieur. Rien n'égale la générosité que montra à cet égard un vieillard chinois. Il alla trouver le missionnaire qui était dans son village, pour lui représenter l'extrême désir qu'il avait qu'on y construisît une église. « Votre zèle est louable, lui dit le père, mais je n'ai pas maintenant de quoi fournir à une pareille dépense. » — « J'y prétends bien la faire moi-même, » repartit le villageois. Le missionnaire, accoutumé à le voir depuis plusieurs années mener une vie très-pauvre, le crut hors d'état d'accomplir ce qu'il promettait. Il loua de nouveau ses bonnes intentions, en lui représentant que son village étant considérable, il y fallait bâtir une église aussi grande que celle qui était dans la ville voisine; que, dans la suite, il pourrait y contribuer selon ses forces, mais que seul il ne pouvait suffire à de si grands frais. — « Excusez-moi, reprit le paysan, je me crois en situation de faire ce que je me propose. » — « Mais savez-vous, répliqua le père, que, pour une pareille entreprise, il faut au moins deux mille écus? » — « Je les ai tout prêts, répondit le vieillard, et, si je ne les avais pas, je n'aurais garde de vous importuner par une semblable demande. » Le père fut charmé d'apprendre que ce bon homme, qu'il avait cru fort pauvre, se trouvait néanmoins avoir tant d'argent comptant, et qu'il voulait l'employer si utilement. Mais il fut bien surpris, lorsque, ayant eu la curiosité de demander à ce villageois comment il avait pu se procurer cette somme, il répondit ingénument que, depuis quarante ans, il avait conçu ce dessein, et qu'il retranchait de sa nourriture et de son vêtement tout ce qui n'était pas absolument nécessaire, afin d'avoir la consolation, avant de mourir, de laisser dans son village une église élevée à l'honneur du vrai Dieu.

REYRE, *Anecdotes*.

4. Les impies ne veulent pas croire les mystères de notre religion parce que, disent-ils, ils ne les comprennent pas. Voici de quoi les confondre. Deux hommes se promenaient dans la campagne, en s'entretenant des nouvelles du jour. Tandis qu'ils causaient ainsi, un ballon passa au-dessus de leurs têtes. L'un d'eux jeta un cri de joie, en apercevant la voiture aérienne; il y avait longtemps qu'il entendait parler de ces machines ingénieuses, et il avait le plus grand désir d'en voir une. Il était enchanté d'un spectacle si nouveau pour lui, et il invitait son ami à partager son admiration. Mais celui-ci, qui avait la vue courte, promenait inutilement ses regards en l'air de tous côtés, il n'apercevait rien. « Vous vous trompez, dit-il à son ami, il n'y a point de ballon sur notre horizon. » — « Je ne me trompe point, répond l'autre, je vois clairement et le ballon et le vaisseau suspendu au-dessous. Je distingue même les deux personnes qui gouvernent la machine. » — « Je n'en crois pas un mot. » — « Vous m'étonnez, mon ami, par quelle raison refusez-vous de me

croire ? » — « Par la grande raison que je ne vois ni ce ballon, ni ce vaisseau dont vous me parlez. » — « Cette raison n'est pas valable, permettez-moi de vous le dire. » — « Très-valable, assurément. Car enfin j'ai des yeux. Pourquoi la nature me les a-t-elle donnés ? Pour voir tout ce qui est visible. Un ballon est sans doute un objet très-visible ; je le verrais donc, s'il y en avait un en l'air, comme vous le prétendez. Cependant j'ai beau regarder de tous côtés, je n'en aperçois point, donc il n'y en a point en effet. » — « Votre raisonnement n'est pas juste, mon cher. La nature vous a donné des yeux pour voir tous les objets visibles, dites-vous. Oui, pourvu que ces objets soient à la portée de votre vue. Mais comme votre vue est très-courte, il y a beaucoup d'objets hors de sa portée, qui conséquemment ne sont pas visibles pour vous, quoiqu'ils le soient pour ceux qui ont la vue plus longue. Ainsi vous ne voyez pas ce ballon, parce que, par son élévation, il est au-dessus de la portée de vos yeux ; mais vous devez en croire ceux qui, ayant des yeux plus perçants, vous assurent qu'ils le voient. » — Pendant que les deux amis se disputaient ainsi, quelques personnes qui passèrent auprès d'eux, ayant appris le sujet de leur différend, témoignèrent aussi qu'elles voyaient très-distinctement le ballon. Mais toutes ces affirmations ne furent pas capables de convaincre notre homme, qui s'en tint toujours à son raisonnement. « Vous vous trompez tous, dit-il, ou vous voulez me tromper. S'il y avait un ballon en l'air, je le verrais puisque j'ai des yeux. Je ne le vois point, donc il n'y en a point. »

Un pareil raisonnement fait pitié. C'est cependant celui des prétendus philosophes, au sujet des mystères de notre sainte religion. Ils les regardent comme autant de chimères et d'illusions, parce qu'ils sont au-dessus de la portée de leur raison. Mais, quoiqu'ils surpassent infiniment notre faible intelligence, nous n'en devons pas moins les croire fermement sur la parole de celui qui nous les atteste, qui est Dieu lui-même.

*Suite des Paraboles.*

Quel plaisir d'aimer sa religion, et de la voir crue, soutenue, pratiquée par les plus beaux génies et les plus solides esprits ! Je ne parlerai point des Léon, des Basile, des Jérôme, des Augustin. Citons des noms plus récents. Assurément il est peu de noms plus imposants en philosophie que ceux de Bacon, de Descartes, de Pascal, de Newton et de Leibnitz. Tous ces grands hommes faisaient profession de croire et d'être attachés au christianisme.

Bacon, ce savant si supérieur à son siècle, qui avait pénétré dans les profondeurs de la philosophie et qui avait commencé à éclairer la physique des lumières de l'expérience, Bacon, dont les philosophes modernes ont proclamé les connaissances et dont ils ont traduit et analysé les ouvrages, n'était pas véritablement tel qu'il leur a plu quelquefois de le dépeindre. Sa doctrine, qu'on avait cherché

obscurcir, était profondément religieuse. Il avait les idées les plus nobles de la Divinité. Il croyait que la révélation seule nous a instruits sur l'origine du monde et sur celle de l'homme. Il professait un grand respect pour les Livres saints, et l'observation de la nature était pour lui un nouveau motif d'admirer et de bénir le Créateur et le conservateur de tant de merveilles. Ces sentiments paraissent dans tous ses écrits.

Descartes, un des plus grands hommes que la France ait produits, a constamment montré le plus profond respect pour la religion, non-seulement dans ses ouvrages, mais encore par sa conduite. Élevé chez les jésuites de la Flèche, il conserva toujours une tendre reconnaissance pour ses maîtres. Se trouvant en quartier d'hiver en Bavière, fort occupé de chercher le genre de vie et d'études auquel il devait s'appliquer, il recourut à Dieu, le pria de l'éclairer, et fit même vœu de visiter Notre-Dame de Lorette; il ne put accomplir son vœu que quelques années après : il visita aussi Rome, à l'époque du Jubilé, et, de retour en France, il résolut de consacrer sa vie à la recherche de la vérité. Le désir de n'être point distrait dans ses travaux, l'ayant porté à se retirer en Hollande, il choisit la ville d'Egmont, parce que les catholiques y étaient les plus nombreux et y exerçaient leur religion avec plus de liberté. Plein de respect pour l'Église et le Saint-Siège, il soumettait tous ses écrits à leur jugement : « Je ne voudrais pas pour rien au monde, écrivait-il au père Marsenne, qu'il sortît de moi un discours, où il se trouvât le moindre mot qui fût désapprouvé par l'Église. » Après une assez longue absence, Descartes revint à Paris, et n'y fut pas moins fidèle aux pratiques de la religion qu'en Hollande. Christine, reine de Suède, l'ayant invité à se rendre à Stockholm, il y consentit, et logea dans cette capitale chez l'ambassadeur de France, Chanut, qui était son ami. Ce ministre et sa famille vivaient dans la piété; Descartes assistait avec eux aux prières chaque jour, entendait la messe pendant la semaine, et faisait en particulier des instructions familières, dans lesquelles il développait sur la religion les pensées les plus hautes, et les sentiments les plus honorables. On le voyait s'approcher régulièrement des sacrements, et il s'était confessé et avait communie le jour où il fut atteint de la maladie qui l'enleva.

Blaise Pascal, né à Clermont, montra, presque dans l'enfance, une facilité prodigieuse pour les sciences, et fit d'étonnants progrès dans les mathématiques. Ses expériences, ses découvertes, ses démonstrations sont assez célèbres, et n'appartiennent point d'ailleurs à notre sujet; mais ce génie élevé étudia de bonne heure la religion, et, non-seulement il soumit sa raison aux principes de la foi, mais il fit son étude principale de méditer sur les vérités chrétiennes, et se proposa de rassembler les grandes preuves de la révélation. Le délabrement

de sa santé l'empêcha de terminer son ouvrage, où l'on ne voit, en quelque sorte, que les matériaux de l'édifice qu'il voulait élever; mais ces matériaux portent l'empreinte du génie; et, dans l'état informe et incomplet où ils nous sont parvenus, ils offrent encore un monument honorable et des preuves décisives contre les incrédules. Bayle disait qu'un tel suffrage déconcertait plus l'irrégion que cent volumes de controverse, et qu'après l'exemple de Pascal, il n'y avait plus moyen de prétendre que les petits esprits seuls eussent de la foi. Les mœurs de Pascal répondaient à ses principes : sévère pour lui-même, patient dans les maux, compatissant pour les malheureux, il eût mérité tous les éloges, s'il eût su se défier des impressions que lui donnèrent quelques amis, et s'il eût évité de servir les intérêts d'un parti peu digne de lui.

Newton, ce prodige de l'Angleterre, ce physicien profond, ce philosophe si élevé, qui a fait faire tant de pas à la science, trouvait, comme Bacon, dans les phénomènes nombreux qui faisaient l'objet de ses recherches, des motifs sans cesse renaissants d'admirer la puissance infiniment féconde du souverain Être. Il saisit toutes les occasions de ramener les esprits au Créateur. La Bible faisait l'objet de ses lectures les plus ordinaires; et le ton grave et religieux, qu'il prend constamment dans les discussions auxquelles il se livre sur les Livres saints, forme un grand contraste avec la légèreté et le persiflage de certains écrivains qui étaient pourtant un peu éloignés de ses connaissances et de son génie. Tous ses écrits attestent son attachement aux grands principes de la révélation. Il était anglican zélé; mais cette erreur, qui était le résultat de son éducation, n'infirmait point son autorité comme philosophe chrétien. Il tenait ce dernier titre à grand honneur.

Leibnitz fut aussi un homme éminemment religieux. Bien différent de quelques idéologues modernes, qui se consomment en de vaines abstractions et ne veulent voir partout que de la matière, il abonde en réflexions nobles et élevées sur Dieu, sur l'âme, sur la liberté; il ne laisse passer aucune occasion de rendre hommage au christianisme; il combattit les incrédules de son temps. Il était né protestant; mais la manière dont il parle sur le clergé, sur les papes, sur les ordres religieux, pourrait servir de leçon à plus d'un catholique. Un passage de ses écrits qui mérite notre attention, c'est celui où il manifeste ses craintes sur les suites des mauvaises doctrines qu'il voyait se répandre contre la morale et la religion. Il prévoyait que « leurs sectateurs, délivrés de l'importune crainte d'une Providence surveillante et d'un avenir menaçant, lâcheraient la bride à leurs passions brutales, tourneraient leur esprit à séduire et à corrompre les autres, et seraient même capables, pour leur plaisir ou leur

avancement, de mettre le feu aux quatre coins de la terre. » Prédiction qui ne s'est que trop réalisée.

Tous ces grands hommes, si élevés au-dessus de leurs contemporains, ont cru à l'Évangile; ils ne regardaient point la foi comme humiliante pour leur génie. Eux qui ont frayé tant de routes nouvelles dans la carrière des sciences, se sont honorés de marcher dans les sentiers de la révélation. Quels noms à opposer à de tels noms? quels suffrages balanceront de tels suffrages? quels esprits forts lutteront contre ces génies sublimes et dociles?

5. J. J. Rousseau, philosophe lui-même, loin de faire un portrait flatteur des philosophes incrédules, les représente sous les plus tristes couleurs, et surtout Voltaire qu'il appelle *un fanfaron d'impiété*. C'est le propre de cet homme extraordinaire de pouvoir toujours fournir, et sur presque toutes les questions, des exemples ou des leçons qui se contredisent. On sera peut-être curieux de savoir ce qu'il répondit à une dame, qui l'avait consulté sur ses doutes relativement à la religion. « Vous avez, lui dit-il, une religion qui dispense de tout examen. Suivez-la en simplicité de cœur. C'est le meilleur conseil que je puis-vous donner. » Ecrivant à un jeune homme que la lecture de ses ouvrages avait porté, à ce qu'il paraît, à quelque éclat, il le blâme *d'avoir effarouché la conscience tranquille d'une mère, en lui montrant des sentiments différents des siens*, et il lui prescrit de se jeter à ses pieds et de lui demander pardon. « Ne pouvez-vous pas sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles, ou du moins les dissimuler? » Puis, il ajoute : « Je vous déclare que si j'étais né catholique, je demeurerais catholique, sachant bien que votre Église met un frein très-salutaire aux écarts de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rive, quand elle veut sonder l'abîme des choses; et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant pour le reste de ma vie des règles de foi, dont je ne me permets plus de sortir. »

PICOT, *Mémoires et Essai*.

6. Voltaire, ayant un jour à sa table grand nombre de convives, des hommes même marquants par leur nom et par leur rang, dit à la fin du dîner : « Ce qui me fait grand plaisir, c'est qu'entre nous tous, il n'y en a pas un qui croie au christianisme. » Quelques impies décidés s'empressèrent de se déclarer; d'autres applaudirent en souriant; quelques-uns, en petit nombre malheureusement, avaient l'air embarrassé. Un brave officier éleva la voix, et dit en s'adressant à Voltaire : « Vous voudrez bien, Monsieur, ne pas me compter au nombre des apostats; je ne me pique pas d'assez d'esprit pour abandonner la religion de mes pères. »

*Anecd. Chrét.*

7. Un pieux écolier, Gabriel de Vaufléury, né à Laval, après la mission qui eut lieu en 1816, prit l'habitude d'aller chaque jour, en

revenant du collège, se mettre à genoux au pied de la croix élevée sur la place publique, pour y passer quelques moments en prière. Sa mère lui en ayant parlé : « J'ai pris, répondit-il, cette pratique, parce qu'il est bon de se former de bonne heure à vaincre le respect humain. » Il recueillit en effet, dans un âge plus avancé, le fruit de ses premières démarches. Toujours et partout il professa franchement sa religion, et cela dans les occasions les plus délicates pour un jeune homme obligé de vivre au milieu du monde.

Un autre, nommé Ferdinand Egret, faisant ses études à Noyon, montra dans une circonstance jusqu'où allait la délicatesse de sa conscience, et combien il était attentif à pénétrer les plus secrets replis de son cœur. Un jour, qu'il se proposait de faire ses dévotions dans un oratoire privé, il lui vint en pensée qu'il pourrait bien s'être glissé du respect humain dans le choix de ce lieu solitaire. Ce doute l'inquiéta, il en fit confidence à la personne qui l'accompagnait, et prit sur-le-champ sa résolution. « Désormais, lui dit-il, nous irons dans les églises. Eh ! pourquoi se cacher, quand il s'agit du service de Dieu ? Les jeunes gens me remarqueront peut-être ; tant mieux, ma conduite les édifiera ; s'ils se moquent de moi, je n'y perdrai pas. » Il tint parole : le jour du jeudi saint, il resta longtemps en adoration devant le très-saint sacrement, dans l'église principale, et choisit une place où l'on pouvait aisément l'apercevoir.

*Souvenirs des Petits Séminaires.*

Où commence le devoir envers Dieu, là doit finir la complaisance pour les hommes.

### TROISIÈME INSTRUCTION.

Péchés contre l'espérance. — Péchés contre la charité.

**D.** Qui sont ceux qui pèchent contre l'espérance ?

**R.** Ceux qui tombent dans le désespoir ou dans la présomption.

La vertu d'espérance marche entre deux écueils également dangereux, le désespoir et la présomption. Le premier est un manque de confiance en Dieu, et le second une trop grande confiance. D'un côté il y a défaut, et de l'autre excès. Ne pas manquer de confiance en Dieu, et

ne pas se laisser aller à une confiance exagérée, voilà ce que le Seigneur demande de nous <sup>1</sup>.

**D.** Comment pêche-t-on par désespoir?

**R.** Quand on désespère d'obtenir le pardon de ses péchés ou de pouvoir s'en corriger, et quand on manque de confiance ou de soumission à la Providence divine.

Reprenons chacune de ces circonstances :

1<sup>o</sup> *Quand on désespère d'obtenir le pardon de ses péchés.* C'est faire injure à Dieu et à sa bonté, à la rédemption et aux mérites infinis de Jésus-Christ; c'est fouler aux pieds les leçons des Apôtres et les enseignements de l'Église, qui ne tendent qu'à nous inspirer la confiance en Dieu. Mais voici comment le démon nous séduit : s'agit-il de nous porter au mal, il en diminue l'horreur, et nous en montre le pardon comme très-facile. Le mal une fois commis, il jette dans notre esprit les pensées les plus noires, et s'efforce de nous persuader que tous les trésors de la divine miséricorde nous sont fermés, et que nous sommes déjà frappés d'une sentence d'éternelle réprobation. C'est ce défaut de confiance, qui a perdu Caïn. Après avoir immolé son frère, l'image de son crime lui apparut si horrible qu'il s'écria, en poussant des hurlements affreux : « Mon iniquité est trop grande, pour que je mérite le pardon (1). » C'est ce défaut de confiance, qui a perdu Judas. Après son infâme trahison, le divin Maître qu'il avait si lâchement livré à ses ennemis, avait encore les bras ouverts pour le recevoir et le sauver si, comme Pierre, il avait effacé sa faute par ses larmes; mais, le malheureux! il jugea son péché irrémissible, et il alla se pendre. C'est son désespoir, encore plus que son crime, qui a été la cause de sa réprobation.

Soyons bien convaincus qu'il n'y a point de pécheurs, si chargés d'iniquités qu'on les suppose, auxquels le

(1) Major est iniquitas mea quam ut veniam merear. *Gen.* x, 13.

Seigneur ne soit disposé à accorder un généreux pardon, pourvu qu'ils rentrent en eux-mêmes et qu'ils corrigent leurs vices. « Levez-vous, leur dit-il par la bouche de son prophète Isaïe, purifiez-vous, renoncez à vos pensées criminelles, cessez de commettre l'iniquité, apprenez à faire le bien ; et, quand bien même vos péchés seraient rouges comme l'écarlate et le vermillon, ils deviendront blancs comme la neige (1). » Convertissez-vous à moi, et je me convertirai à vous, dit encore le Seigneur (2). » Voyez avec quelle bonté le divin Sauveur, pendant le cours de sa vie mortelle, a cherché les pécheurs ; il conversait avec eux, et s'asseyait à leur table ; il a déclaré qu'il était spécialement venu pour les sauver, et que ce n'était pas ceux qui se portaient bien, mais les malades qui avaient besoin de médecin. O vous donc qui sentez votre conscience accablée sous le poids de vos crimes, au lieu de vous laisser aller au découragement, de vous roidir contre le remords, de vous endurcir dans les tourments d'une vie désordonnée, et de vous précipiter ainsi, tête baissée, dans les horreurs de l'impénitence finale, ouvrez plutôt vos cœurs à la confiance : d'aussi grands pécheurs que vous, de plus grands pécheurs que vous, un David homicide et adultère, une Magdeleine, une Thaïs, chargées d'abominations, un apostat comme Pierre, un persécuteur comme Paul, un Augustin livré à toute sorte de désordres, ont été pardonnés. A leur exemple, vous pouvez briser vos fers et conquérir le ciel. Le désespoir ne doit être que pour les démons et les réprouvés <sup>3</sup>.

On trouve souvent des âmes, d'ailleurs chrétiennes, mais timides, scrupuleuses, qui, sans s'abandonner ouvertement au désespoir, s'exagèrent les difficultés du salut, se rem-

(1) Si fuerint peccata vestra ut coccinum, quasi nix dealbabuntur ; et si fuerint rubra quasi vermiculus, velut lana alba erunt. *Is.*, l. 16.

(2) Convertimini ad me, et convertar ad vos, dicit Dominus. *Zach.*, 1, 3.



plissent la tête de chimériques terreurs ; se faisant de fausses idées de la justice divine, elles se persuadent qu'elles seront damnées, et qu'elles ne sont que des victimes dévouées à l'enfer. Leur sort est plus digne de pitié que de blâme, et provient soit de la faiblesse de leur esprit, soit d'un fond de tristesse et de mélancolie. Pour s'en guérir, elles n'ont d'autre moyen qu'une entière déférence aux avis d'un sage et éclairé directeur.

2<sup>o</sup> *Quand on désespère de pouvoir se corriger.* Mes habitudes sont si fortes, dit-on quelquefois ; il y a si longtemps que je suis plongé dans le vice ; il ne m'est plus possible m'en retirer. J'ai essayé plusieurs fois de me convertir, ajoute-t-on encore, et toujours je suis retombé. Là-dessus, on se croit abandonné de Dieu, on juge ses maux sans remède, et on suit sans résistance la dépravation de son cœur. Sans doute, nous ne pouvons rien par nous-mêmes ; mais nous pouvons tout avec l'aide de Dieu, qui ne nous manquera jamais, si nous avons soin de l'implorer. Il n'est point d'habitude, si enracinée, si invétérée qu'on la suppose, qu'on ne puisse arracher de son cœur, si on en a la ferme volonté ; et il est, en effet, d'expérience qu'on triomphe des plus grands obstacles, qu'on surmonte les plus fougueux penchans, quand on prend des moyens convenables. O pécheurs, gardez-vous de dire : « Je ne puis me corriger ; » vous vous trompez ; c'est que vous ne voulez pas. Quoi ! ne pourriez-vous pas faire ce que tant d'autres ont fait (1) ? Croyez-vous que Dieu commande l'impossible ? Mettez la main à l'œuvre, implorez le secours du Ciel, et soyez assuré que vous finirez par sortir vainqueur de la lutte contre vos passions.

3<sup>o</sup> *Quand on manque de confiance à la Providence divine.* Tels sont ceux qui, se préoccupant uniquement des choses de ce monde, ont toujours peur de manquer du nécessaire. Que deviendrons-nous ? que mangerons-nous ? que boi-

(1) Nonne potero quod isti et istæ ? D. Aug.

rons-nous ? voilà leur souci de tous les jours et de tous les instants ; et ils semblent avoir oublié que nous avons tous là-haut un Père miséricordieux, qui fait tomber du ciel la pluie et la rosée pour féconder la terre, et qui couronne les longs travaux du laboureur, en multipliant les grains et faisant mûrir les moissons. Confiez-vous en sa bonté, et il prendra soin de vous (1). Comment, en effet, pourrait-il abandonner des créatures raisonnables, faites à son image, lui qui pourvoit à la subsistance des petits oiseaux, et qui revêt le lis des champs de si brillantes couleurs ? Se défier de lui, c'est faire outrage à sa bonté ; et, si un père n'abandonne point ses enfants, lui qui est le meilleur de tous les pères abandonnera-t-il les siens ?

Gardons-nous toutefois de donner dans une extrémité opposée, et de croire que nous pouvons nous dispenser de travailler, vivre dans l'oisiveté, nous tenir les bras croisés, et regarder d'où vient le vent, sous prétexte que le Seigneur pourvoira à nos besoins ; une telle confiance serait présomption, serait folie. Bien loin de défendre le travail, Dieu l'ordonne, et il est de toute justice que qui ne sème point ne récolte point. Dieu ne défend donc pas toute sollicitude pour les biens de ce monde ; il nous fait même un devoir de nous appliquer à les acquérir, puisqu'il a condamné l'homme à manger son pain à la sueur de son front ; mais il condamne cette sollicitude inquiète, chagrine, excessive, toujours avide sans jamais être satisfaite. Il veut que nous cherchions avant tout le royaume de Dieu et sa justice ; et il s'engage de nous donner par surcroît tout ce qui sera nécessaire pour le soutien de cette vie mortelle. Quand on ne désire les biens de ce monde que dans l'ordre de sa Providence, et seulement comme un moyen de parvenir au terme glorieux qu'il nous destine, on peut vivre sans inquiétude et dans une profonde sécurité. Celui qui

(1) *Jacta super Dominum curam tuam et ipse te enutriet.*  
*Psal. liv, 23.*

nous a donné l'existence saura nous la conserver, en nous fournissant notre pain de chaque jour.

4° *Quand on manque de soumission à la Providence divine.* Il est certaines gens qui se fâchent, s'emportent, murmurent contre Dieu, aussitôt qu'il leur survient quelque chose de fâcheux. Mais quoi ! Dieu n'est-il pas le maître de tous les événements, de la vie et de la mort, de la santé et de la maladie, de la prospérité et des disgrâces ? Et ne devons-nous pas toujours adorer sa main toute-puissante, soit qu'elle nous élève, soit qu'elle nous abaisse ? Le plus souvent, les revers qui nous affligent sont des preuves de sa bienveillance et des grâces de prédilection. Il frappe le juste pour le détacher de plus en plus de ce monde, pour achever de le purifier de ses souillures ; et il frappe le pécheur pour le retirer de ses égarements. Une longue prospérité nous aveugle, nous endort dans la mollesse, nous livre à la corruption du vice ; mais l'infortune nous réveille et nous rappelle à Dieu. Si donc les fléaux du ciel tombent sur vous, au lieu d'éclater en plaintes, en reproches, en blasphèmes qui ne feraient qu'aggraver votre sort, et vous rendre plus malheureux en vous rendant plus coupables, soumettez-vous humblement aux desseins de Dieu sur vous. Dites comme Job : « Ces biens, Dieu me les avait donnés, il me les a ôtés, que son saint nom soit béni ! » Votre résignation et votre patience désarmeront le bras du Tout-Puissant <sup>3</sup>.

D. Comment pèche-t-on par présomption ?

R. Quand on croit pouvoir par soi-même et sans le secours de Dieu faire le bien et arriver au salut, ou quand on offense Dieu dans l'espérance qu'il nous pardonnera.

La présomption est une confiance exagérée, et procède d'un grand fonds d'orgueil, qui nous aveugle sur nous-mêmes et nous persuade que le ciel est entièrement à notre disposition, et que nous l'obtiendrons quand nous voudrons et quoi que nous fassions.

On tombe en ce péché de plusieurs manières :

1° *Quand on croit pouvoir, par soi-même et sans le secours de Dieu, faire le bien et arriver au salut.* O homme, qu'êtes-vous ? Faiblesse et misère. Jésus-Christ vous dit expressément que sans lui vous ne pouvez rien faire ; vous ne pouvez pas même avoir une bonne pensée, ni prononcer convenablement le saint nom de Jésus, sans une grâce particulière, et vous prétendriez par vos seules forces conquérir le ciel !

C'est être présomptueux que de se glorifier de ses bonnes œuvres, car tout ce que nous avons de bien en nous, nous vient de Dieu. C'est être présomptueux que de négliger de recourir à la prière dans les tentations. Faibles roseaux, le moindre souffle suffit pour nous renverser ; mais le secours de Dieu nous est assuré, si nous le lui demandons, tandis que ceux qui croient pouvoir se suffire à eux-mêmes, tombent dans les plus déplorables égarements.

C'est être présomptueux que de s'exposer au danger d'offenser Dieu, en fréquentant les mauvaises compagnies, en lisant les mauvais livres, en allant dans les lieux suspects, etc. On se figure qu'on résistera, qu'on se tirera sain et sauf du péril ; quelle témérité ! Vous vous jetez au milieu des flammes, et vous ne voulez pas brûler ! Vous vous jetez dans un guépier, et vous ne voulez ressentir aucune piqûre ! Vous vous plongez dans le précipice, et vous croyez ne vous briser aucun membre ! N'est-ce pas là évidemment tenter Dieu, et compter sur une protection qu'il ne vous a pas promise, et qu'il ne doit pas vous accorder, puisqu'il vous a dit, au contraire, que celui qui aime le péril, y périra ? C'est pour avoir trop compté sur lui-même que Samson eut un sort si déplorable. Malgré cette force prodigieuse, dont il était auparavant si fier, il fut pris par ses ennemis, qui lui crevèrent les yeux et le chargèrent de chaînes. Après ce terrible exemple, qui osera trop présumer de lui-même ?

2° *Quand on offense Dieu dans l'espérance qu'il nous par-*

*donnera*. Un péché de plus ou de moins, qu'importe ? disent les méchants. Dieu est si bon, il nous en pardonnera vingt aussi bien que dix ; et, là-dessus, ils accumulent fautes sur fautes, et ils avalent l'iniquité comme l'eau. Mais, de bonne foi, n'est-ce pas pousser la témérité jusqu'à l'audace et à la folie, que de braver ainsi la justice de Dieu, tout en affectant de se confier en sa miséricorde ? Parce que Dieu est bon, vous croyez pouvoir l'offenser avec plus d'assurance ! Donc, s'il était moins bon, vous l'aimeriez davantage, vous le serviriez avec plus de fidélité ! Est-il possible qu'on puisse déraisonner de la sorte ? Pécheur présomptueux, votre indigne conduite vous ferme le cœur paternel de votre Dieu, et change sa bonté à votre égard en une juste et terrible vengeance. « Gardez-vous donc, dit l'Esprit-Saint, d'ajouter péchés sur péchés ; ne dites pas : La miséricorde du Seigneur est grande ; il aura pitié de la multitude de mes fautes ; car son indignation est prompte aussi bien que sa miséricorde ; il regarde les pécheurs dans sa colère et il ne les perd pas de vue. »

C'est par suite de cette présomption que plusieurs chrétiens, qui ne vivent pas d'ailleurs dans de grands désordres, croient mériter le ciel, sans faire de bonnes œuvres, sans approcher des sacrements, sans faire pénitence de leurs péchés, uniquement parce qu'ils feront quelques prières, et qu'ils ne s'abandonneront pas ouvertement à des vices honteux. La gloire éternelle n'est accordée qu'aux mérites ; il n'y aura de couronné que celui qui aura combattu. L'arbre stérile, qui ne porte pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu, aussi bien que celui qui en produit de mauvais (1).

Un genre de présomption des plus ordinaires, des plus dangereux, c'est de différer sa conversion de jour en jour, sous ce chimérique raisonnement qu'à la mort un bon *Pec-cavi* nous suffira, et que Dieu nous accordera un sincère

(1) *Omnis arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur et in ignem mittetur. Math., VII, 19.*

repentir, qui effacera tous nos péchés. Les jeunes gens surtout se laissent aller à cette déplorable illusion. Il faut que jeunesse passe, disent-ils, c'est le temps de rire et de s'amuser, plus tard viendront les pensées sérieuses, et alors nous nous occuperons du salut. Les insensés ! ont-ils donc fait un pacte avec la mort, pour qu'elle ne vienne pas trancher le fil de leurs jours, au milieu de leurs jeux et de leurs divertissements ? Ils comptent sur un temps dont ils ne sont pas les maîtres ; ils comptent sur la grâce qui dépend entièrement de Dieu, et ils hasardent ainsi leur éternité ! L'incertitude où nous sommes du moment et du genre de notre mort, doit nous tenir dans une attention continuelle sur nous-mêmes. N'abusez donc plus des richesses de la miséricorde de Dieu ; sa bonté, au lieu de vous autoriser dans le crime, doit être le motif le plus puissant pour vous solliciter à faire pénitence <sup>4</sup>.

Pour résumer tout ce que nous avons dit sur l'espérance, espérez assez, mais n'espérez pas trop ; défiez-vous de vous-mêmes et comptez sur Dieu, et opérez ainsi votre salut avec crainte et tremblement.

D. Qui sont ceux qui pèchent contre la charité ?

R. Ceux qui manquent à l'amour qu'ils doivent à Dieu et au prochain.

On manque à l'amour qu'on doit au prochain, en nourrissant contre lui des haines, des antipathies, en se montrant jaloux de ses succès, en semant la discorde ou le scandale, ou en négligeant les diverses œuvres de miséricorde spirituelle ou corporelle, que nous avons expliquées en un autre endroit (1). Nous n'avons donc pas besoin de nous étendre sur cet article ; mais insistons un peu sur ceux qui manquent à l'amour de Dieu.

Est-il possible qu'un père si bon, si tendre, qui nous a comblés de tant de biens, ne soit pas aimé, ou'il trouve

(1) Tome III, pages 56 et 78.

même souvent des ennemis parmi ses créatures les plus privilégiées ? Des ennemis de Dieu ! pourrait-on le croire ? Et cependant, il faut le dire et cela démontre bien la perversité de notre nature, Dieu a des ennemis et des ennemis acharnés, qui s'attaquent directement à lui, qui voudraient, s'il était possible, le détruire, l'anéantir, qui blasphèment son nom, qui insultent à la morale et aux mystères de sa religion. Êtres profondément dégradés, qui ne veulent pas de Dieu, pour se livrer avec plus d'assurance à leurs passions. Mais le bras de ce Dieu, qu'ils semblent braver maintenant avec tant d'insolence et qui n'est patient à leur égard que parce qu'il est éternel, les atteindra tôt ou tard, s'ils ne viennent à résipiscence. Sans tomber dans cet excès d'aveuglement, combien qui manquent encore à l'amour de Dieu ! ce sont :

1<sup>o</sup> Ceux qui oublient Dieu, et passent les jours, les semaines, les mois, peut-être les années entières, sans penser à lui, sans lui adresser une prière, sans lui offrir un acte d'amour, sans pratiquer aucune œuvre de religion, et qui vivent ainsi, comme la brute, tout occupés de soins matériels, n'élevant jamais leur esprit ni leur cœur vers le ciel. On conçoit très-bien que c'est là un péché énorme, une ingratitude monstrueuse. Le Seigneur s'en plaint en plusieurs endroits de l'Écriture : « Quoi ! dit-il, vous avez abandonné le Seigneur qui vous a faits ! vous avez oublié celui qui vous a créés (1) ! Prenez garde, dit-il en un autre endroit, prenez garde d'oublier le Seigneur votre Dieu (2). » Et, en effet, la bonté sans égale dont il use à notre égard, les bienfaits sans nombre qu'il répand sur nous, ne doivent-ils pas le rendre continuellement présent à notre esprit ?

2<sup>o</sup> Ceux qui, non contents d'oublier eux-mêmes le Sei-

(1) Deum qui te genuit, dereliquisti, et oblitus es Domini creatoris tui. *Deut.*, xxxii, 18.

(2) Cave diligenter ne obliviscaris Domini. *Deut.*, vi, 12.

gneur, se raillent de ceux qui le servent, qui tournent la piété en ridicule, épiluchent les moindres défauts des personnes qui en font profession. De tout temps, les justes ont été en butte aux traits des méchants, car la vie des uns est la condamnation de celle des autres. Aussi voyez avec quelle ardeur les impies et les libertins s'efforcent d'extirper la dévotion du cœur des hommes ; ils la dénigrent, ils la taxent d'hypocrisie, de petitesse d'esprit. Ce jeune homme est pieux, il fréquente les sacrements, et dès lors, au lieu de respecter sa vertu, on lui prête des vues intéressées ; on grossit ses moindres imperfections, comme s'il devait être impeccable. Cette jeune personne fuit les assemblées profanes, elle préfère la société de Dieu à celle des hommes : c'est une dévote, dit-on ; et que d'autres termes que je n'ose répéter, n'entend-on pas, comme si c'était un mal de s'attacher à Dieu et de faire profession de l'aimer et de le servir ! Qui ne voit que le mépris que l'on fait des personnes pieuses retombe sur Dieu ? Un maître se tient naturellement offensé, quand on blesse ses fidèles serviteurs. Quand on insulte à la dévotion, c'est une preuve qu'on est fâché que le Seigneur soit loué, béni, aimé, et qu'on voudrait lui ravir des adorateurs.

3<sup>o</sup> Ceux qui s'aiment eux-mêmes, ou qui aiment quelque chose plus que Dieu ou sans rapport à Dieu. Car l'amour que nous devons à Dieu, doit être un amour dominant qui l'emporte sur tout autre amour, qui règne sur toutes les puissances de notre âme, de telle sorte que Dieu soit au-dessus de tout dans notre estime et dans notre affection, et que nous ne vivions que pour lui, et que nous lui rapportions tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes, et tout ce que nous faisons.

C'est donc manquer à l'amour de Dieu, c'est se préférer à lui que de suivre son goût, ses plaisirs, ses inclinations dépravées, au préjudice de la volonté du Seigneur et de ses commandements. C'est préférer la créature à Dieu, que de ne vouloir pas rompre une liaison dangereuse, que de



rester dans une compagnie suspecte, que de s'attacher trop aux choses de la terre, aux richesses, aux honneurs, comme si on y mettait sa fin dernière. Quiconque aime vraiment Dieu, doit être disposé à tout sacrifier pour sa gloire et pour son amour.

4° Enfin, tous les péchés étant opposés à la charité, dès l'instant qu'on en commet un seul, c'est une marque qu'on n'aime pas Dieu. « Celui qui observe mes commandements, dit Jésus-Christ, c'est celui-là qui m'aime (1). »

Par conséquent, celui qui aime Dieu, n'est ni injuste, ni fourbe, ni menteur, ni médisant, ni emporté, ni intempérant, ni débauché, ni scandaleux ; il a en horreur tous les vices, et il pratique toutes les vertus.

C'est une marque encore qu'on n'aime pas réellement Dieu, lorsque, sans se laisser aller au crime soi-même, on l'approuve dans les autres ; lorsqu'on les voit, sans éprouver aucune peine, se livrer à la débauche, au libertinage ; lorsqu'on rit de leurs blasphèmes, de leurs impiétés. Un enfant qui aime véritablement son père, bien loin de se réjouir des injures qu'on lui fait, ou d'y paraître indifférent, s'en attriste, comme s'il les recevait lui-même.

Tout en Dieu, tout pour Dieu, tout comme émané de Dieu, voilà comment il faut aimer, pour pratiquer la vraie charité envers Dieu <sup>5</sup>

### TRAITS HISTORIQUES.

1. C'est par l'espérance des biens célestes que Josaphat, étant fils d'un roi et devant lui succéder, renonça à toutes les grandeurs temporelles. Éclairé d'une lumière divine, il résolut d'assurer son salut ; et, méprisant toutes les richesses et tous les plaisirs terrestres, il s'enfuit secrètement dans le désert, et y passa le reste de sa vie dans la prière et la pénitence. A sa mort, on aperçut son âme portée au ciel par les anges.

Saint JEAN DAMASC.

(1) Qui habet mandata mea, et servat ea, ille est qui diligit me.  
*Joan.*, XIV, 21.

2. Lorsque le Seigneur reprocha à Caïn son horrible fratricide, il répondit : « J'ai commis un trop grand crime pour pouvoir en obtenir le pardon. » Cette parole marque proprement la disposition d'une âme, qui est tellement plongée dans l'abîme de son péché et de ses ténèbres, qu'elle ne se met plus en peine d'en sortir ; et ainsi elle renonce à son salut, en perdant l'espérance qui en est le fondement. Dieu avait cependant essayé d'amollir la dureté de ce cœur impitoyable, en lui demandant où était son frère, comme pour lui donner lieu de rentrer en lui-même et de reconnaître sa faute. Mais Caïn ajouta l'impiété à la brutalité ; il insulta Dieu, en quelque sorte, en lui demandant *s'il était le gardien de son frère*. Cette réponse est si insolente et si audacieuse, dit saint Irénée (1), qu'elle fait voir la malignité du cœur de Caïn, encore plus que le crime même qu'il a commis. Lors donc qu'une âme si noire prononce cette parole : « J'ai commis un trop grand crime pour pouvoir en obtenir le pardon, » elle prononce l'arrêt de sa condamnation. Un autre aurait pu parler de la sorte par la vue de l'énormité de son crime, et s'abaisser ensuite devant Dieu avec une humble confiance en son infinie miséricorde ; mais Caïn n'est touché d'aucun respect pour la grandeur de Dieu, ni d'aucun amour pour sa bonté. Le poids du péché n'abat point ce cœur superbe. Il en est accablé, et il n'en est point humilié ; il appréhende seulement la justice du Ciel, qu'il voit prête à fondre sur lui.

*Genèse., IV, SACT.*

Le crime de Judas était affreux sans doute, il le juge irrémissible ; cette erreur, qui venait de son peu de confiance en la bonté divine, lui fut fatale, en causant son désespoir. Son Maître, qu'il avait si indignement trahi, avait les bras ouverts pour le recevoir, et n'attendait que son retour et son repentir, pour le combler de nouveau de ses bontés ; son bon Maître l'eût sauvé, s'il avait su, comme saint Pierre, effacer sa faute par ses larmes. Le malheur de Judas est d'avoir ajouté le désespoir à son avarice et à sa trahison. « J'ai péché, dit-il, en livrant le sang du Juste ; » et, jetant dans le temple les trente deniers qu'il avait reçus pour prix de son forfait, il se retira et alla se pendre.

*MATH., XXVII, 4.*

Dieu permit que saint François de Sales éprouvât une tentation bien pénible. Comme il achevait ses études à Paris, n'ayant alors que seize ans, l'ennemi du salut jeta dans son imagination qu'il était du nombre des réprouvés. Cette tentation fit une telle impression sur son âme qu'il en perdait le repos, et ne pouvait ni boire ni manger ; il se desséchait à vue d'œil et tombait en langueur. Son précepteur, qui le voyait dépérir tous les jours, ne pouvant prendre goût ni plaisir à rien, ayant un teint pâle, jaune, lui demandait souvent le sujet de

(1) D. Iren., *Adv. hæres.*, l. III, c. III.

sa mélancolie ; mais le démon qui l'avait rempli de cette illusion, était de ceux qu'on appelle muets, à raison du silence qu'ils font garder à ceux qu'ils affligent. François se vit en même temps privé de toute la suavité du divin amour. Les douceurs et le calme, qu'il avait goûtés avec tant de contentement avant cet orage, lui revenaient en la mémoire et redoublaient sa peine. « C'était donc en vain, se disait-il à lui-même, que la bienheureuse espérance m'allaitait de l'attente d'être enivré de l'abondance des douceurs de la maison de Dieu, et noyé dans le torrent de ses voluptés ! O aimables tabernacles de la maison de Dieu ! je ne vous verrai donc jamais !... »

Il demeura un mois entier dans ces angoisses et amertumes de cœur, qu'il pouvait comparer aux douleurs de la mort et aux peines de l'enfer. Il passait les jours dans des gémissements douloureux, et, les nuits, il arrosait son lit de ses larmes. Enfin, étant entré, par une inspiration divine, dans l'église de Saint-Etienne des Grès, pour invoquer la grâce de Dieu sur sa misère, et s'étant mis à genoux devant une image de la sainte Vierge, il pria cette mère de miséricorde d'être son avocate auprès de Dieu et de lui obtenir de sa bonté que, « s'il était assez malheureux pour être destiné à le haïr pendant l'éternité, il pût au moins l'aimer de tout son cœur pendant sa vie. » Une prière, si éloignée des sentiments d'un réprouvé, fut aussitôt exaucée : les ténèbres qui étaient répandues sur son esprit, se dissipèrent, et il demeura rempli de consolation et de joie.

Depuis, il ne cessa jamais d'être animé des sentiments de l'espérance la plus vive et la plus inébranlable. Ayant été horriblement calomnié, il ne perdit point la paix de l'âme. Il écrivit à un de ses amis : « On vient de m'avertir de Paris qu'on déchire mes vêtements d'une belle manière ; mais j'espère que Dieu me les raccommodera, de sorte qu'ils seront meilleurs qu'ils n'étaient, si cela est nécessaire pour son service. »

*Vie de saint François.*

3. Quand on pense, comme l'a dit saint Pierre, que le fruit de notre patience, c'est l'héritage céleste, on supporte avec joie tout ce qu'il peut y avoir de pénible dans le service de Dieu.

Un zélé missionnaire, dans le cours de ses missions, avait eu le bonheur de ramener à Dieu un jeune homme jusqu'alors trop répandu dans le monde. Sa conversion fut si sincère et si solide, qu'entièrement détrompé des faux biens et des faux plaisirs d'ici-bas, uniquement occupé de son salut, il entra dans un ordre infiniment recommandable par ses vertus. Après bien des années, le missionnaire, faisant voyage et devant passer près de l'endroit où était le jeune homme, voulut avoir la consolation de voir son ancien élève. S'étant reconnu et embrassés avec la plus grande joie : « Eh bien ! mon cher, lui dit le missionnaire, êtes-vous bien content ? Le joug du Seigneur vous paraît-il doux ? Comment vous trouvez-vous dans cette

« vie-ci? » — « On ne peut plus mal, répondit le religieux ; le silence, l'abstinence, les veilles, tout m'est aussi nouveau que le premier jour ; ma cellule est pour moi une prison ; je n'en sors jamais pour aller au chœur ou ailleurs, que je n'éprouve une nouvelle répugnance et une nouvelle peine. » Le missionnaire l'écoutait avec tristesse, et ne savait guère que répondre, lorsque, voyant sa douleur et son embarras, le religieux l'embrasse, et, le serrant tendrement, ajoute, avec des sanglots entrecoupés d'un torrent de larmes de joie : « Mais, mon cher père, mon vrai père en Jésus-Christ, que tout ceci devient léger et consolant, quand je pense que, par ces peines, j'éviterai celles de l'enfer, et que Dieu, me faisant miséricorde, voudra bien me recevoir dans le sein de l'éternité bienheureuse ! A cette pensée, tout me devient facile et doux ; tous les jours, je bénis Dieu de mon sort et de mon bonheur. »

4. Hâtez-vous, dit saint Jérôme, de demander grâce à Dieu, pendant que la porte de la miséricorde est ouverte. Convertissez-vous, pendant que vous en avez le temps et que vous pouvez prévenir des maux éternels (1).

On rapporte à ce sujet une parole des sages infidèles, qui devrait faire rougir les chrétiens : « Remettre, disaient-ils, aux approches de la mort à réparer toutes les fautes de la vie, c'est faire comme un homme, qui commencerait à creuser un puits pour avoir de l'eau, lorsque le feu serait déjà à la maison. »

C'est la présomption qui fut la principale cause de la chute de Pierre ; il l'avait poussée jusqu'à se préférer à tous les autres, jusqu'à ne rien croire de ce que Jésus lui disait, jusqu'à négliger les moyens de vaincre la tentation, qui sont la vigilance et la prière, jusqu'à se mêler à la compagnie des ennemis du Sauveur ; et cet apôtre, qui se croyait plus ferme et plus courageux que tous les autres, renia honteusement son divin Maître, à la voix d'une servante. Mais il ne renvoya pas sa conversion à une époque éloignée : un regard de Jésus suffit pour le faire rentrer en lui-même ; et il n'y eut presque pas d'intervalle entre sa faute et sa pénitence.

— On demandait au rabbin Éléazar : « Quand faut-il se convertir? » — « Il faut, répondit-il, se convertir un jour avant sa mort. » — « Mais, lui répliqua-t-on, nous ne savons pas quand la mort nous prendra. » — « Il faut donc, ajouta-t-il, se convertir dès aujourd'hui, car peut-être demain nous ne serons plus. »

PARABOLE. Un homme riche et puissant envoya un de ses serviteurs dans une province éloignée, pour y faire construire, sur un terrain qui lui appartenait, un édifice dont il lui remit le plan et toutes

(1) *Dùm in isto sæculo es, festina agere pœnitentiam. D. Hier., in Joan., ix, 1*

les dimensions, avec l'argent nécessaire pour fournir aux frais de cette entreprise. Il ne lui fixa point de terme pour son retour ; mais il lui dit qu'il le rappellerait, lorsqu'il aurait lieu de clore l'ouvrage terminé. Ce domestique, arrivé à sa destination, au lieu de se mettre aussitôt en devoir d'exécuter les ordres de son maître, s'amuse à parcourir ce pays tout nouveau pour lui ; il en examine les curiosités, il en observe les mœurs et les usages ; il se met au fait des diverses manufactures et de l'état du commerce, il fait des connaissances, il se lie d'amitié et d'intérêt avec quelques citoyens, il prend part à leurs affaires et à leurs fêtes. De temps en temps cependant il raisonnait avec un entrepreneur ; on prenait quelques mesures sur le terrain ; mais on en restait là. C'était tantôt une partie de plaisir, tantôt une affaire, tantôt un voyage, tantôt quelque autre raison pareille, qui empêchait toujours notre homme de commencer l'ouvrage.

Sur ces entrefaites, son maître le rappelle auprès de lui. Dès qu'il le voit paraître, il lui demande des nouvelles de son bâtiment. Vous concevez quel dut être l'embarras du coupable. Il fut obligé d'avouer que l'ouvrage n'était pas même commencé ; mais, pour tâcher de se disculper, il allait faire le détail des occupations utiles et honnêtes, selon lui, qui l'avaient empêché de s'acquitter de sa commission, lorsque son maître, jetant sur lui un regard d'indignation, lui ferma la bouche par ces mots : « Mauvais serviteur, était-ce pour cela que je t'avais envoyé ? Que m'importe tout ce que tu as fait, dès que tu n'as pas fait l'unique chose dont je t'avais chargé. » La dernière ressource de ce malheureux fut de dire : « Je comptais bien vous satisfaire, et j'avais pris des mesures pour cela ; mais vous m'avez rappelé au moment où je m'y attendais le moins. » — « Ne t'en avais-je pas prévenu ? » répondit le maître encore plus irrité. Si tu avais commencé par mettre la main à l'œuvre en arrivant, comme c'était ton devoir, tu aurais eu assez de temps. Qu'on charge de fers ce serviteur négligent et infidèle, ajouta-t-il d'une voix terrible, et qu'on le jette dans un cachot.»

Ce maître riche et puissant, c'est Dieu ; ce serviteur, c'est chacun de nous. L'édifice dont la construction nous est confiée, c'est l'édifice de notre sanctification et de notre salut. Le plan qu'on nous remet entre nos mains, pour en observer exactement toutes les dimensions, c'est l'Évangile. L'argent qu'on nous donne, pour fournir aux frais de la construction, ce sont les grâces que Dieu nous accorde selon nos besoins. Mais, au lieu de commencer cet important ouvrage, nous passons notre jeunesse dans l'oisiveté, la mollesse et les plaisirs ; l'âge mûr succède, et amène d'autres occupations également étrangères à notre salut. Cependant nous concevons de temps en temps quelques bons désirs ; nous prenons même quelques résolutions sages ; mais tout cela n'a point de suite. Ainsi s'écoule la vie ; et, au moment où nous nous y attendons le moins, Dieu nous cite à son

tribunal, et nous demande compte de l'affaire qu'il nous a confiée. Que lui répondre? Quelle situation cruelle! Après avoir imité la négligence et l'infidélité du mauvais serviteur, ne sera-t-il pas bien juste que nous éprouvions le même châtement que lui, c'est-à-dire que nous soyons jetés dans les horribles cachots de l'enfer?

Quelquefois on se prévaut de l'exemple de certains pécheurs, qui se sont réconciliés avec le Seigneur à l'heure de la mort; et on cite, en effet, le bon larron, qui expira à la droite de Jésus-Christ. « Oui, je l'avoue, dit saint Augustin, en voilà un, afin que personne ne tombe dans le désespoir; mais il est le seul dont l'Écriture nous parle, afin que personne ne se rassure (1).

Saint Grégoire, pape, compare l'espérance et la crainte à deux meules de moulin, qui doivent être nécessairement jointes ensemble, sans quoi l'une sans l'autre devient inutile. Ainsi, dans l'ouvrage de notre salut, la crainte et l'espérance doivent être inséparablement unies. Ce serait inutilement espérer la miséricorde, si on ne craignait en même temps la justice; ce serait inutilement craindre la justice, si on n'espérait en même temps la miséricorde.

D. GREG., *Moral.*, l. XXIII, c. II.

Quand le pécheur ne quitte ses crimes qu'en perdant la vie, c'est moins lui qui abandonne ses iniquités, que ses iniquités ne l'abandonnent lui-même (2). Les vers suivants ne peignent que trop bien les pénitences tardives et forcées.

Daemon languebat, monachus tunc esse volebat.

Ast ubi convaluit, mansit ut antè fuit.

LEONIUS.

Béelzébuth languissait triste et blême,  
Lors vers le froc il tourna tous ses vœux;  
Mais revenu de cet état piteux,  
Le fin matois resta toujours le même.

5. Saint Bonaventure avait, au nombre de ses religieux, un frère convers, qui montrait une simplicité admirable et qui était le troisième compagnon de saint François d'Assise. Un jour qu'il s'entretenait avec saint Bonaventure, il lui dit: « Mon père, Dieu vous a fait une grande miséricorde, et vous a comblé de beaucoup de grâces; mais nous qui ne sommes que des ignorants, comment pouvons-nous correspondre à son infinie bonté, et parvenir au salut? » — « Si Dieu, répondit le saint, n'accordait à un homme d'autres talents que la grâce de l'aimer, cela seul suffirait et serait un grand trésor. » — « Quoi, reprit le frère, un ignorant, un idiot

(1) Unus est, ne desperes; unus est, ne confidas. *D. Aug.*

(2) Non relinquit scelera, sed relinquitur a sceleribus. *Salv.*

« peut aimer Dieu d'une manière aussi parfaite que le plus grand docteur? » — « Oui, répliqua Bonaventure, et il y a plus, c'est qu'une bonne femme peut aimer Dieu plus qu'un célèbre théologien. » A ces mots, le frère, transporté de joie, va dans le jardin; puis, se tenant à la porte qui était sur le chemin, il se mit à crier : « Venez, hommes simples et sans lettres; venez, femmes sans instruction et sans talent, venez tous aimer Notre-Seigneur; vous pouvez l'aimer autant et même plus que le père Bonaventure et les plus habiles théologiens. »

Jean Gerson, chancelier de l'église de Paris, aussi distingué par sa science que par sa piété, après avoir expliqué de la manière la plus pathétique et la plus onctueuse les diverses propriétés de l'amour divin, mourut en répétant et en prononçant avec ferveur ces saintes paroles, tirées du Cantique des cantiques : « O Dieu, votre amour est plus fort que la mort. »

Sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait qu'elle se plaisait beaucoup plus à secourir son prochain qu'à rester en extase unie à Dieu; et la raison, ajoutait-elle, c'est que dans une extase Dieu m'aide; mais, en assistant le prochain, j'aide à Dieu. — Saint Cyprien dit que celui qui assiste son prochain, rend en quelque sorte Dieu son débiteur (1).

Les flammes de l'amour divin consumèrent de telle sorte le glorieux patriarche saint Dominique, qu'étant entièrement mort à lui-même, il ne vivait que pour Dieu. Ses pensées, ses paroles, ses actions, ses soupirs, ses intentions n'avaient d'autre but que de lui plaire. Après avoir répandu, pendant le jour, la semence céleste sur la terre par ses prédications animées d'un feu tout divin, il s'envolait durant la nuit jusqu'au ciel par ses contemplations extatiques. Dans ses voyages, il s'occupait ou à méditer ou à chanter des cantiques, avec une ferveur qui se fortifiait dans sa lassitude. Il ne pouvait penser aux outrages que les hérétiques et les pécheurs faisaient à la divine Majesté, sans verser des torrents de larmes. C'était pour arrêter le cours des iniquités du siècle qu'il jeûnait, qu'il veillait, qu'il déchirait son corps chaque nuit avec une discipline de fer. Le cerf, dans sa plus grande soif, ne soupire pas avec plus d'ardeur après une source d'eau vive, que ce séraphin terrestre ne soupirait après le martyre.

*Vie du Saint.*

(1) Deum computat debitorem. *D. Cypr., de Eleem.*

## QUATRIÈME INSTRUCTION.

De la vertu de Religion. — Péchés contre cette vertu. — Irréligion. — Sacrilège. — Superstition et ses diverses espèces.

D. Qu'est-ce que la vertu de Religion?

R. C'est une vertu par laquelle nous rendons à Dieu le culte qui lui est dû.

La Religion, comme nous l'indique le mot latin *religare*, qui signifie *relier, rattacher*, est un lien qui attache l'homme à Dieu et à l'observation de ses lois. Dès l'instant qu'on reconnaît un Dieu, il est impossible de ne pas lui rendre les hommages dus à ses perfections infinies et à sa qualité de créateur et de maître de l'univers. Le sentiment religieux est tellement inné au cœur de l'homme, qu'on le trouve jusque chez les peuples sauvages. Ils se trompent en rendant à la Divinité un culte faux, absurde, ridicule, souvent abominable ; mais ils sentent tous le besoin d'adorer, d'invoquer un Dieu quelconque ; ce n'est qu'au milieu d'une corruption excessive qu'on peut trouver des gens vivant sans Dieu et sans religion.

D. Qui sont ceux qui pèchent contre la Religion ?

R. Ceux qui tombent dans l'idolâtrie, dans le sacrilège ou dans la superstition.

On peut pécher contre la vertu de Religion de deux manières, par défaut ou par excès. Par défaut, quand on ne rend à Dieu aucun culte ou qu'on lui manque de respect ; par excès, lorsqu'on lui rend un culte faux, ou qu'on l'honore d'une manière inconvenante. Au premier genre se rapportent l'irréligion et le sacrilège ; au second, l'idolâtrie et la superstition.

Sont coupables du péché d'irréligion tous ceux qui, sans s'insurger ouvertement contre la Divinité, vivent cependant comme s'il n'y avait pas de Dieu. Pourvu que leurs



affaires temporelles réussissent, peu leur importe le ciel ; ils ne font aucun cas des pratiques religieuses ; à peine s'ils mettent quelquefois le pied dans les églises, et encore par curiosité et par bienséance plutôt que par dévotion. Ils ne font presque aucune prière ; point de confession, point de communion ; et ils croupissent ainsi dans l'abandon des devoirs les plus essentiels. L'unique chose qui les distingue des impies, c'est que ceux-ci blasphèment, au lieu que, pour eux, ils sont indifférents. Oh ! que le nombre en est grand de nos jours ! Hélas ! comment se fait-il qu'on oublie ainsi un Dieu, la bonté même ; un Dieu qui a toujours les yeux ouverts sur nous, pour nous combler de grâces et de faveurs ?

D. Qu'est-ce que le sacrilège ?

R. Le sacrilège est la profanation d'une chose sainte ou consacrée à Dieu.

Profaner une chose sainte, c'est la traiter avec mépris, ou l'employer à des usages vulgaires, autres que ceux auxquels elle est destinée. On distingue trois sortes de sacrilèges, le sacrilège de personnes, le sacrilège de choses, le sacrilège de lieux.

*Sacrilège de personnes.* On s'en rend coupable, lorsqu'on outrage les personnes consacrées à Dieu, c'est-à-dire les prêtres, et, en général, tous les ministres de l'Église, les religieux ou religieuses. L'injure qu'on leur fait retombe sur Dieu, avec qui ils sont liés d'une manière toute particulière et dont ils sont les représentants sur la terre. Si on s'oubliait jusqu'à porter la main sur eux, ce serait un cas réservé au pape ou à l'évêque, selon la gravité des coups. On commettrait encore ce genre de sacrilège, en péchant déshonnêtement avec une personne qui a fait vœu de chasteté ; et il ne faudrait pas manquer de déclarer cette circonstance en confession.

*Sacrilège de choses.* On le commet, lorsqu'on traite avec

mépris ou d'une manière inconvenante les choses saintes, comme par exemple les vases sacrés, les ornements de l'Église, les reliques, les images des saints, la croix, l'eau bénite, les rosaires et autres objets semblables. Ainsi, lorsque pendant la première révolution, on s'affublait des habits sacerdotaux pour les traîner dans les rues, lorsqu'on parodiait les cérémonies de la religion, c'étaient autant d'énormes sacrilèges. Le péché en ce genre est d'autant plus grand que la chose que l'on profane est plus sainte. Or, les sacrements étant les choses les plus saintes de la religion, puisqu'ils sont comme des canaux par où coule sur nous la grâce de Jésus-Christ, les recevoir sans les dispositions convenables, c'est un horrible sacrilège; et, comme le plus auguste des sacrements est sans contredit l'Eucharistie, qui renferme le saint des Saints lui-même, la profaner par une communion indigne ou de toute autre manière, c'est le plus abominable des sacrilèges. Que si on poussait l'audace jusqu'à faire servir les choses saintes à commettre le péché, ce serait une espèce particulière de sacrilège, dont il ne faudrait pas manquer de s'accuser.

*Sacrilège de lieux.* Les lieux saints, sont les églises, les chapelles, les oratoires, les cimetières. On les profane, lorsqu'on y tient des postures inconvenantes, lorsqu'on y parle, qu'on y rit, qu'on s'y amuse comme dans un endroit ordinaire, lorsqu'on y court comme dans un chemin public. Et combien la faute serait plus grande encore, si on y faisait des actions mauvaises, si on y tenait des propos deshonnêtes, si on s'y livrait à des pensées impures, à des regards criminels ! L'église est la maison de Dieu, une maison de prière et de sanctification; n'en faisons pas un lieu de dissipation, une caverne de voleurs. Ce serait allumer la colère de Dieu sur nous, à l'endroit même où il est disposé à nous accorder ses grâces. Les cimetières doivent aussi nous rappeler des pensées pieuses. Là dorment, dans l'attente de la résurrection, nos amis, nos proches; n'allons pas troubler le silence de leurs tombeaux par le fracas de nos affaires tempo-

relles, par l'éclat de nos rires et de nos divertissements; n'allons pas souiller la terre qui les couvre par l'ordure de nos péchés; mais écoutons-les, qui nous crient du fond de leurs sépulcres : « Hier c'était mon tour, demain ce sera le vôtre <sup>1</sup> (1). »

D. Qu'est-ce que l'idolâtrie ?

R. C'est l'adoration qu'on rend à autre chose qu'à Dieu.

Adorer le Seigneur et ne servir que lui seul, voilà le commandement. En effet, Dieu, étant le seul créateur du ciel et de la terre, le seul maître de la vie et de la mort, mérite seul le culte suprême; et c'est lui faire une horrible injure, comme aussi c'est le comble de la déraison, que de mettre une créature sur le pied d'égalité avec lui. Cependant, on a vu les peuples anciens se faire des dieux d'or, d'argent, de pierre, de bois, et adorer le soleil, la lune, les plantes, les plus vils animaux <sup>2</sup>. Et, même encore de nos jours, combien de peuples sauvages qui prostituent les honneurs divins à des serpents, à l'eau des fleuves, à d'autres objets le plus souvent ridicules et hideux ! Pour nous, grâce à la lumière évangélique qui nous éclaire, nous connaissons le vrai Dieu ; mais, s'il n'y a plus parmi nous d'idolâtres de nom, combien qui le sont en réalité ! J'appelle idolâtres de fait tous ceux qui aiment plus leurs passions que Dieu, qui y tiennent plus qu'à Dieu, et qui, pour les satisfaire, sacrifient souvent leur honneur, leur santé, leur vie, leur temps, leur éternité, leur âme. L'avare est idolâtre de son or, l'orgueilleux d'une fumée d'honneur, l'intempérant de son ventre, le voluptueux de sa chair ; et l'impudique est idolâtre d'une beauté passagère, qui n'est qu'un peu de boue plus ou moins colorée, et qu'il ne rougit pas d'appeler adorable, divine, lui donnant dans son cœur la place qui n'appartient qu'à Dieu. C'est ainsi que les passions sont de véritables idoles, qui nous détournent du ser-

(1) *Hodie mihi, cras tibi.*

vice du Seigneur, pour nous porter à toute sorte d'excès, jusqu'à ce qu'elles nous entraînent dans l'abîme de la perdition, si nous n'avons soin de les réprimer (1).

D. Qu'est-ce que la superstition ?

R. La superstition est un culte ou une observance vaine ou dangereuse.

La religion ne dépend pas du caprice des hommes ; elle est basée sur le fondement inébranlable de la révélation et de l'autorité de l'Église. Le vrai fidèle croit ce que l'Église enseigne, et s'en tient aux règles qu'elle a fixées pour le culte divin. S'en écarter pour se forger à soi-même des croyances vaines, ou des pratiques religieuses non approuvées, c'est l'ouvrage de la superstition. La superstition est donc un culte excessif et superflu. C'est un faux sentiment de religion, qui nous donne une confiance vaine ou excessive en certaines observances parfaitement inutiles et quelquefois dangereuses, ou qui nous inspire une crainte frivole pour certains objets, comme s'ils avaient une vertu surnaturelle, tandis qu'ils n'en ont effectivement aucune.

Il y a cette différence entre l'impie et le superstitieux, que l'un affecte de n'avoir pas de religion, et l'autre la pousse trop loin. Le premier rejette toute croyance religieuse, le second est porté à tout croire ; celui-là dédaigne toutes les pratiques du culte divin, et celui-ci s'en crée de chimériques. Ainsi, l'impie pèche par défaut, et le superstitieux par excès ; et tous deux vont contre la loi de Dieu, que nous devons observer sans y rien ajouter et sans en rien retrancher.

La grande règle à laquelle on reconnaît la superstition, c'est lorsqu'on demande à une cause un effet qu'elle ne peut produire ni par elle-même, ni par l'institution divine. Ainsi c'est une véritable superstition, lorsqu'on croit se

(1) *Omnis fornicator aut avarus, quod est idolorum servitus, non habet hæreditatem in regno Christi et Dei. Ephes., v, 5.*

prémunir contre les accidents qui dépendent du hasard, par des moyens arbitraires qui n'ont pas reçu cette destination, comme, par exemple, si l'on se figure qu'en portant certaines herbes sur soi, on évitera une rencontre fâcheuse, on sera heureux au jeu, on se mettra à l'abri d'un mal qu'on redoute, etc. C'est encore une superstition de prétendre obtenir des grâces surnaturelles par certaines pratiques ridicules, par exemple, en prononçant des paroles insignifiantes, barbares et inconnues. Enfin il y a superstition, lorsqu'on espère, avec certaines cérémonies, certaines pratiques arbitraires et de fantaisie, obtenir une grâce qui n'y est point attachée; ou bien encore, lorsqu'on se figure qu'en se livrant à certains exercices de dévotion, en récitant certaines oraisons on obtiendra infailliblement de Dieu quelques faveurs extraordinaires, comme, par exemple, de voir la sainte Vierge avant de mourir, de ne point passer par le purgatoire, etc.

Il y a des superstitions abominables aux yeux du Seigneur, telles que la divination, la magie, la sorcellerie, et, en général, toutes celles qui supposent quelque relation avec le démon. Il en est d'autres moins criminelles, qui dénotent en ceux qui en sont imbus plus de simplicité ou d'ignorance que de malice, comme par exemple de se figurer que parce qu'on est treize à table il en mourra un dans l'année, qu'on sera guéri de la fièvre en disant trois fois l'Oraison dominicale avant le lever du soleil, et autres de ce genre.

Les superstitions varient selon les temps, les lieux et le caractère des personnes; elles sont multipliées à l'infini. Que ne fait pas, en effet, l'esprit malin pour tromper les hommes, et substituer de vaines observances au culte du Seigneur ?

Voici diverses opinions superstitieuses. — Malheureux qui chausse le pied droit le premier. — Un couteau donné coupe l'amitié. — Il ne faut pas mettre les couteaux en croix, ni marcher sur des fétus croisés; c'est un sinistre

présage. — Grand malheur encore qu'un miroir cassé, une salière répandue, un pain renversé, un tison dérangé! — Il y a des gens qui jettent la crémaillère hors du logis, pour avoir du beau temps; d'autres trempent un balai dans l'eau pour faire pleuvoir. — Le matin, en sortant de chez soi, fait-on la rencontre fortuite d'un lièvre, d'un serpent, ou d'une pie, mauvais signe, on aura du malheur; mais si l'on rencontre deux pies, ou bien un loup, une chèvre, un crapaud, c'est un heureux présage. — A la cérémonie du mariage, le cierge de la nouvelle épouse brûle-t-il plus vite que celui du mari, mauvaise marque, elle mourra la première. — Gardez-vous de boulanger le jour des Rogations, de peur d'avoir toute l'année du pain moisi. — Voulez-vous n'avoir jamais mal à la tête, ne mangez point de têtes d'animaux. — Et de pareilles extravagances ont pu avoir cours parmi les hommes! Ce n'est pas seulement le peuple qui donne dans ces absurdités; trop souvent des gens, qui se posent en régulateurs de la santé, de la fortune, de l'opinion publiques, les accèdent par leurs exemples. Voyez, en effet, parmi certains savants de nos villes et les docteurs de nos villages. Il n'est pas rare d'en trouver, qui n'ont pas foi aux douze articles du *Credo* ni à l'Évangile; mais, en revanche, ils ont une confiance sans bornes à nos modernes pythonisses. Tel qui viole le repos du dimanche, observera religieusement certains jours et ne se hasardera pas à signer un contrat le vendredi; il enfoncera son chapeau sur sa tête devant le saint sacrement que le prêtre porte à un malade, ou en face d'une procession qu'il traverse; mais il reculera, il se confinera au fond de sa maison, quelque importante affaire qu'il ait à traiter au dehors, si sa première rencontre du matin est celle d'une vieille femme!

L'explication de la demande suivante va nous fournir l'occasion de parler des superstitions, qui sont les plus répandues de nos jours.

D. Donnez-nous quelques exemples de ceux qui tombent dans le péché de superstition ?

R. Ceux, par exemple, qui, pour découvrir l'avenir ou les choses cachées ont recours aux devins ; ceux qui, pour découvrir les bornes des propriétés ou les choses cachées font tourner la baguette ; ceux qui disent ou se font dire la bonne aventure ; ceux qui prétendent guérir les maladies par certaines paroles, par certains billets ; ceux qui observent les jour heureux et malheureux, ceux qui témérairement expliquent les songes ou y ajoutent foi ; toutes ces personnes tombent dans le péché de superstitions.

1<sup>o</sup> *Ceux qui, pour découvrir l'avenir ou les choses cachées, ont recours aux devins.* Il s'est de tout temps trouvé des hommes qui ont exploité la crédulité publique, en se donnant pour inspirés, en se vantant de lire dans l'avenir, et qui, mettant à profit cette démangeaison qu'ont les hommes de tout savoir, ont inventé mille moyens de soutirer leur argent, en leur lançant de vaines prédictions. On sent que c'est là une véritable fourberie contre laquelle la religion ne saurait trop s'élever ; et, de plus, c'est un attentat contre les droits de Dieu qui s'est réservé à lui seul la connaissance des secrets de l'avenir. Ce fut le péché de Saül qui, au lieu d'avoir confiance au vrai Dieu, alla consulter la Pythonisse ; Samuël lui apparut, et lui annonça que sa faute lui coûterait le trône et la vie. Que si la divination se faisait au moyen d'un commerce avec le démon, ce serait un crime affreux. « Je ne veux pas, dit saint Paul, que vous vous fassiez les compagnons des démons ; il ne peut y avoir d'accord entre Jésus-Christ et Bélial<sup>3</sup> (1). »

Il y a plus de cent sortes de divination, suggérées par l'esprit du mal pour se jouer des hommes, divination par le vol des oiseaux, par le chant du coq, par les entrailles des animaux, divination par les mouvements de la fumée ou de l'eau, par les feuilles agitées du vent, divination par

(1) *Nolo vos socios fieri dæmoniorum ; non est conventio Christi ad Belial. I. Cor., x, 20.*

des œufs, par une clef, par des miroirs, etc. Que de puérités ! et quel rapport peut-il y avoir entre ces divers objets et les secrets impénétrables de l'avenir ? Disons seulement un mot de l'astrologie judiciaire, qui a été si longtemps en vogue, et de la magie ou sorcellerie.

Le peuple confond quelquefois l'astronomie avec l'astrologie. La première est une belle et noble science, qui nous apprend, comme l'indique son nom (*ἀστὴρ, ostre, et νόμος, règle, loi*), à connaître les corps célestes, leurs grandeurs, leurs distances, leurs mouvements, et nous donne la plus haute idée de la Majesté de Dieu, en nous révélant plusieurs des merveilles qu'il a semées avec tant de profusion dans le firmament. Ainsi les astronomes peuvent nous annoncer avec certitude les éclipses de soleil et de lune, l'heure du lever et du coucher du soleil pour chaque saison et chaque jour de l'année, et divers autres phénomènes, qui se produisent selon l'ordre invariable que le Créateur leur a assigné.

Par astrologie (*ἀστὴρ, étoile, et λόγος, discours*) on entend l'art de prédire les événements futurs par l'aspect, les positions et les influences des corps célestes. On la divise en deux branches l'astrologie naturelle et l'astrologie judiciaire.

*L'astrologie naturelle* est l'art de prédire les effets naturels, tels que les changements de temps, les vents, les tempêtes, les orages, les tonnerres, les inondations, les tremblements de terre. Elle n'a rien de mauvais en soi ; et les astrologues peuvent raisonner, tant que bon leur semble, sur les effets des astres et du climat, par rapport à la santé des hommes, aux semences, aux temps des saisons. Mais, comme c'est une science purement conjecturale et fort incertaine, ce serait être bien simple que d'ajouter une foi entière à tous ses pronostics que l'expérience dément mille fois. Et, pour ce qui regarde en particulier certains almanachs qui abondent en prédictions de ce genre, fabriquées au hasard et le plus souvent par l'imprimeur-libraire lui-



même, nous dirons qu'ils abusent étrangement de la crédulité publique; il n'y a que les ignorants qui s'y laissent prendre. Mais, hélas! le nombre des ignorants et des insensés est infini. Combien qui se font un jeu de transgresser les commandements de Dieu et de l'Église, et qui n'osent affronter les pronostics de *Mathieu Laensberg*; qui ne se mettraient pas en route par le plus beau soleil du monde, si leur *Double Milan* présage la pluie et la tempête; qui ne prendraient pas médecine et ne tondraient pas leurs moutons, sans avoir préalablement consulté leur *Messenger boiteux*! Au lieu de tant de niaiseries, dont on remplit ces publications populaires, il serait à désirer qu'on les fit servir à propager des vérités utiles, et à détruire des préjugés invétérés.

*L'astrologie judiciaire*, à laquelle on donne proprement le nom d'astrologie, est l'art de prédire par l'inspection des astres les événements moraux, c'est-à-dire qui dépendent de la volonté et des actions libres de l'homme. Ses partisans prétendent que le ciel est un grand livre, où Dieu a écrit de sa main l'histoire du monde, et où chacun peut lire sa destinée, de telle sorte qu'à la naissance d'un enfant, on peut tirer son horoscope, prévoir et prédire les principaux accidents de sa vie. Science fautive, absurde, et qui cependant, à la honte de l'esprit humain, a régné sur tous les peuples. Comment a-t-on pu se persuader que le sort d'une personne, la santé ou la maladie, la bonne ou mauvaise fortune, dépendaient de la position d'un astre, du lever ou du coucher d'une planète? Chaque jour n'arrive-t-il pas que des enfants, nés à la même heure, à la même minute, sous une même constellation, ont une destinée toute différente? L'un vit, l'autre meurt; l'un devient riche, l'autre languit dans la misère. Aussi le prophète *Isaïe* insulte-t-il avec beaucoup de raison à la crédulité des *Babyloniens* et à la folle confiance qu'ils donnaient à leurs astrologues. « Qu'ils paraissent, dit-il, ces hommes si habiles à contempler le ciel et à observer les

« astres, qui supputaient les lunaïsons pour vous prédire  
 « l'avenir ; qu'ils vous sauvent à présent de vos malheurs ;  
 « ils sont comme la paille consumée par le feu, et ils ne  
 « peuvent se délivrer eux-mêmes (1). »

Les Pères et les docteurs de l'Église n'ont rien négligé, pour extirper de l'esprit des peuples cette folle erreur. « Vous croyez à l'influence des astres, à la fatalité, disait  
 « saint Jean Chrysostome aux fidèles de son temps ; si vous  
 « étiez bien persuadés de l'existence de Dieu, de la justice  
 « de la Providence, de la vérité de nos saintes Écritures,  
 « vous abjurerez cette funeste superstition. Ou renon-  
 « cez au christianisme, ou renoncez à cette doctrine  
 « impie <sup>4</sup> (2). »

On ne doit cependant taxer de péché mortel que ceux qui consulteraient les astrologues *sérieusement* ; le péché n'est que véniel, si on ne s'adresse à eux que par curiosité ou par manière de plaisanterie.

Maintenant, il faut en convenir, on ne croit guère à l'influence des astres sur les destinées humaines ; et l'astrologie, ayant perdu presque tout son empire, est tombée dans le mépris, aux yeux de tout homme sensé. Cependant, les comètes ont encore le privilège d'exciter de vaines terreurs, et le peuple trop souvent ne les regarde qu'avec épouvante comme des signes avant-coureurs des plus tristes calamités. On jette sur leur compte les guerres, les famines, les épidémies, les sécheresses, les inondations, la mort des grands personnages, les tremblements de terre qui coïncident avec leur apparition ; tous accidents qu'on eût trouvés fort naturels en tout autre temps. C'est un préjugé que d'attacher aux comètes un pouvoir funeste ; elles poursuivent, comme les autres planètes, la course qui leur a été assignée ; et il n'y a aucune liaison entre leur apparition et les divers malheurs qui nous affligent, et que nous

(1) Is., XLVII, 13.

(2) Guillon, *Bibliothèque choisie*, t. XII, p. 150.

devrions attribuer plutôt à nos péchés qu'à une cause étrangère.

On donne encore aux devins le nom de sorciers ou magiciens ; mais ces deux mots ont un sens beaucoup plus étendu ; car, outre la faculté de deviner, on attribue aux sorciers ou magiciens le pouvoir d'opérer, par des moyens occultes, des effets extraordinaires et merveilleux.

On distingue deux sortes de magie, la *magie blanche* et la *magie noire*.

La première, qu'on appelle encore naturelle ou artificielle, est l'art de fasciner les yeux et d'étonner les hommes ou par des automates, ou par des escamotages, ou par des tours de physique. C'est celle qu'exercent les joueurs de gobelets, les prestidigitateurs et autres saltimbanques, qui amusent le public par leur habileté et leur adresse. C'est un métier assez peu honorable, mais qui n'a par lui-même rien d'illicite.

La magie noire est l'art de produire dans la nature des choses au-dessus du pouvoir des hommes, par suite d'un pacte exprès ou tacite fait avec le démon. Il y a pacte exprès et formel, lorsque quelqu'un se donne à l'esprit de ténèbres, lui vend son âme, à condition de recevoir ses inspirations et son assistance, ou bien encore lorsqu'on l'invoque expressément et qu'on lui demande des secours soit par soi-même, soit par ceux qu'on croit être en commerce avec lui. Le pacte est seulement tacite ou équivalent, lorsqu'on se borne à faire une chose, de laquelle on attend un effet qu'elle ne peut produire naturellement, ni surnaturellement par l'opération de Dieu. On est alors censé recourir au démon, puisque le moyen qu'on emploie ne peut aucunement produire l'effet que l'on désire, à moins que l'esprit infernal ne s'en mêle. La magie noire est un péché abominable ; peut-il y avoir, en effet, rien de plus hideux que de se mettre en relation avec l'enfer ?

Une opération magique dont il est souvent question, c'est celle qui consiste à diriger, ou, comme on dit vulgairement,

à *jeter des sorts* bons ou mauvais ; de là le nom de *sorciers* donné aux magiciens. On a cru qu'au moyen de quelques paroles, de quelques simagrées, avec certaines drogues, ils pouvaient combler de biens les personnes qu'ils favorisaient, leur faire trouver de l'argent, les préserver de tout accident fâcheux, comme aussi envoyer des maladies et causer de grands dommages à ceux à qui ils voulaient nuire. Ces sorts mauvais s'appellent maléfices. C'est l'espèce de magie la plus noire et la plus détestable, puisque, au crime de recourir au démon, elle réunit la haine et l'injustice envers le prochain. On met au rang des maléfices, la *fascination*, qui trouble la vue et empêche de voir les objets tels qu'ils sont ; les *philtres*, qui inspirent une passion criminelle ; les *charmes* et *enchantelements*, qui endorment les personnes, afin de pouvoir commettre impunément quelque crime.

Qu'il y ait eu autrefois des devins, magiciens ou sorciers, et qu'il puisse y en avoir encore, c'est un fait qu'il n'est pas possible de révoquer en doute. Nos livres saints nous parlent des magiciens de Pharaon, qui s'efforcèrent, mais en vain, d'imiter les miracles de Moïse ; de la Pythonisse d'Endor, qui évoqua l'ombre de Samuël ; du fameux Simon, qui avait séduit les Samaritains et fut confondu par saint Pierre ; et saint Paul (1) nous assure que l'arrivée de l'Antechrist sera signalée par des opérations de Satan, par des actes de puissance, et par des prodiges trompeurs. De plus, les Pères de l'Église, les conciles, les rituels, le consentement des diverses nations qui ont fait des lois contre les sorciers, les arrêts qui les ont condamnés, les témoignages d'un grand nombre de personnes dignes de foi, sont autant de preuves convaincantes de la possibilité et de la réalité de la magie.

Mais tous ceux qu'on a regardés comme sorciers et qui se faisaient passer pour tels étaient-ils réellement en

(1) II. Thess., II, 9.

commerce avec le démon, et avaient-ils toute la puissance qu'on leur a attribuée ? Ce n'étaient en général que des imposteurs, des charlatans, des fourbes, des maniaques, des fous, des hypocondres, ou des vauriens qui, désespérant de se donner quelque importance par leur propre mérite, se rendaient remarquables par les terreurs qu'ils inspiraient. Ils prenaient un masque diabolique pour faire le mal, et la plupart de leurs sortilèges étaient des empoisonnements, et leurs sabbats d'affreuses orgies. C'est donc à tort qu'on s'est récrié sur la sévérité des peines qu'on leur infligeait autrefois, puisque c'étaient des bandits que nos lois actuelles condamneraient en d'autres termes, mais que certainement elles n'épargneraient pas. Quant au pouvoir de bouleverser les éléments d'un signe ou d'un coup de baguette, de déchaîner les tempêtes, les vents et les orages, de faire le froid et le chaud, de voyager dans les airs sur un bâton ou sur un manche à balai, ce sont autant de contes impertinents. Dieu ne permet pas que le démon renverse ainsi à son gré les lois de la nature ; et la foi nous apprend que son empire a été détruit par Jésus-Christ. La plupart des faits qu'on a mis sur le compte de la magie, au lieu d'être des pratiques diaboliques, sont des accidents purement naturels, des manœuvres d'escrocs ou de jongleurs, le produit d'une imagination en délire, ou les effets de quelque maladie <sup>5</sup>.

La foi aux sorciers est tellement enracinée dans l'esprit de certaines gens, surtout dans les campagnes, qu'il est bien difficile de l'extirper. La tête pleine de mille récits fantastiques qu'on leur a faits, dans leur enfance, le soir, à la veillée, ils sont toujours portés à se croire sous l'influence d'un pouvoir occulte ; et toutes les calamités publiques et particulières qui arrivent dans leurs villages, au lieu de les attribuer à leurs iniquités qui provoquent le courroux céleste, aux scandales qui règnent de toutes parts, aux impiétés et aux blasphèmes que l'on ne cesse de vomir dans les cabarets et les lieux de débauche, ils les

regardent comme des sortilèges ou des maléfices. Si l'orage a renversé les moissons, si la grêle a ravagé les vignes, si la clavelée a décimé les moutons, et la coqueluche les enfants, c'est le sorcier de l'endroit qui en est cause. On a pillé une maison, un enfant est tombé dans un brasier ardent, un jardinier s'est profondément entaillé le bras par un maladroit coup de serpette, un pauvre bûcheron s'est cassé une jambe ; c'est au sorcier, toujours au sorcier qu'on impute ces accidents. On l'a vu lancer des regards sinistres.... On l'a entendu prononcer des maudissons.... Aussi, que ne fait-on pas pour se mettre à l'abri de ses maléfices !

Quelle confiance encore n'accorde-t-on pas au sorcier, pour lever les sorts dont on se croit victime ! C'est à lui qu'il appartient de guérir les entorses, les coupures, les brûlures, *de relever l'estomac décroché, de redresser les côtes enfoncées, etc.* Il serait plus simple de s'adresser au médecin, et d'essayer les moyens de guérison indiqués par la science et l'expérience ; et on préférera souvent faire vingt lieues pour aller déterrer au fond des bois le sorcier dont on a entendu parler. Et ne croyez pas que celui-ci opère gratuitement ; c'est à beaux deniers comptants qu'il faut payer ses plus baroques consultations. Quoi de plus absurde, en effet, que ce qu'il prescrit ! Faire bouillir des clous dans des pots de terre pour guérir une fièvre quarte, former des signes de croix à rebours ou avec la main gauche, brûler quelques douzaines de cierges, invoquer des saints, qui ne sont connus ni dans le ciel ni sur la terre, pour lever un sortilège qui ravage le troupeau ; ébrécher secrètement le cierge pascal de sa paroisse, et porter dans sa poche la terre de trois cimetières mêlée avec cette cire volée, pour se garantir de la peste ; s'oindre la nuque avec de la salive, pour fermer une blessure de la jambe ou du bras ; quelles formules ! et il s'est trouvé des personnes assez stupides pour les exécuter, sans froncer le sourcil !

Nous ne saurions donc trop nous élever contre la sottise

crédulité de tant de gens ; et nous ne saurions aussi trop condamner ces pratiques dévotieuses, que le sorcier conseille afin de tromper plus adroitement. Qui ne voit que ces signes de croix à rebours sont des simagrées impies ; que l'argent remis pour des messes et neuvaines commandées par le devin, est empoché par lui ; et que c'est une moquerie sacrilège de faire entrer la messe parmi les recettes qui agissent au nom de Satan ?

Il n'est pas rare encore qu'on s'adresse aux sorciers à l'effet d'obtenir, par leur entremise, de bons numéros pour les jeunes gens, à l'époque du tirage pour le recrutement. Que les pauvres mères de nos campagnes, et malheureusement aussi quelques-unes de nos villes, se persuadent bien que toute la puissance de nos magiciens modernes n'a aucune influence, au moment de la conscription, sur le sort de leurs enfants <sup>6</sup>. Le bonnet pointu dont ils s'affublent quelquefois, les herbes, le pathos et autres ingrédients dont ils se servent, n'ajoutent rien à la nullité de leur science.

En résumé, nous croyons que, de nos jours et en nos contrées où la lumière évangélique a dissipé les prestiges du démon, il n'y a point ou presque point de sorciers véritables ; mais, en revanche, il y a beaucoup de fourbes et d'imposteurs, qui exploitent la crédulité publique. Aussi nous tenons pour certain, comme on l'a si bien dit, qu'*un devin est un fripon, et celui qui le consulte un sot*.

Si toutefois, en certaines circonstances, on avait de sérieuses raisons de croire, qu'il y a réellement maléfice, ce ne serait pas au sorcier ou maléficier lui-même qu'il faudrait s'adresser pour le lever, mais bien aux prières et aux exorcismes de l'Église.

Gardez-vous donc d'avoir jamais le moindre rapport avec tous ces charlatans, augures, astrologues, sorciers, nécromants, bohémiens, faiseurs d'horoscopes, et autres fripons de cette espèce, toujours habiles à duper les gens, et qui, s'ils n'ont pas fait un pacte exprès avec l'esprit de

ténèbres, n'en sont pas moins, à raison de leurs fourberies, les suppôts de celui de qui procède toute malice, et qui est si justement appelé le père du mensonge. Qu'il ne se trouve parmi vous, dit le Seigneur, personne qui consulte les devins, qui se livre aux maléfices, aux sortilèges et aux enchantements, ou qui se mêle de deviner, ou qui demande aux morts la vérité, car le Seigneur a tout cela en abomination..... Tout homme, dit-il en un autre endroit, qui ira consulter les magiciens et les devins, attirera sur lui l'œil de ma colère, et je l'exterminerai du milieu de son peuple (1).

On regarde comme superstitieux :

2<sup>o</sup> *Ceux qui pour découvrir les bornes des propriétés ou les choses cachées font tourner la baguette* (2). La baguette divinatoire remonte à la plus haute antiquité ; on s'en servait autrefois dans les sacrifices, les augures, les cérémonies religieuses du paganisme ; les magiciens en faisaient l'objet principal et indispensable de leurs pratiques occultes. Longtemps on lui a attribué les propriétés les plus merveilleuses, et même une sorte de *clairvoyance morale* qui lui faisait découvrir les voleurs et les objets volés, les assassins, et les instruments qui avaient servi à la perpétration du crime ; et c'est ainsi qu'elle est parvenue jusqu'à nous avec un cortège de superstitions ridicules et de folles rêveries. Il est évident, pour tous les gens sensés, qu'il n'y a le plus souvent dans la pratique de la baguette qu'une insigne charlatanerie. « Je ris de bon cœur, a dit un habile physicien, lorsque je vois courir dans les champs un homme, souvent à la face sinistre, la baguette à la

(1) *Nec inveniatur in te qui ariolos sciscitetur, nec sit maleficus, nec qui pythones consulat, nec divinos, aut quærat à mortuis veritatem... Omnia enim hæc abominabitur Dominus. — Anima quæ declinaverit ad magos et ariolos, ponam faciem meam contra eam, et interficiam eam de medio populi sui. Deut., XVIII, 10. — Levit., XX, 6.*

(2) La divination par la baguette s'appelle *Rabdomancie*, de ῥαβδος, baguette, et μαντεία, divination.



main, pour distinguer une pierre-borne de celle qui ne l'est pas ; ou que je l'entends me vanter sa prétendue adresse pour découvrir un objet volé de celui qui est encore chez le légitime possesseur, et pour découvrir l'auteur du crime. » Quel rapport peut-il y avoir, en effet, entre ces diverses opérations et une simple branche de coudrier, d'aune ou de noisetier ? « On a fait des volumes de toutes les fables puériles qui ont été sérieusement débitées, et même crues sur cette matière. La réfutation la plus charitable de toutes ces absurdités, c'est de souhaiter un peu plus de bonne foi à ceux qui les débitent et de bon sens à ceux qui les croient. Faut-il beaucoup d'esprit, en effet, pour voir que la vertu de la baguette, si elle existe, ne peut dépendre de l'intention de celui qui l'emploie ; et que si elle tourne sur une pierre-borne, elle tournera encore lorsque la pierre, sans changer de place, aura perdu cette propriété (1) ? »

Mais si l'on doit mettre au rang des contes ridicules la plupart des faits merveilleux qu'on attribue à la baguette, et qui ne sont réellement que le produit de la fraude et de la supercherie ; faut-il en conclure qu'elle n'a effectivement aucune propriété ? Remarquons ici que le catéchisme n'en condamne l'usage que pour la découverte des limites des propriétés, des choses perdues, volées, ou pour toutes autres opérations qu'on ne peut naturellement expliquer. Que si on l'applique à la recherche des sources, des métaux, des mines et des minerais, est-il également certain qu'elle ne puisse être d'aucune utilité ? C'est ce que nous n'oserions prononcer, lorsque nous voyons des savants nous assurer que, dans ces cas, elle peut éprouver certains mouvements de rotation dus aux courants électriques, qui se développent plus particulièrement au-dessus des métaux enfouis et des eaux souterraines ; et, si alors elle ne tourne

(1) Mémoires de la Société des lettres de l'Aveyron, art. *Faut-il croire à la baguette ?* par M. Dalac, p. 625.

pas entre les mains de tout le monde, c'est que tous n'ont pas les nerfs également irritables, tandis qu'il en est d'autres dont les organes sont tellement délicats qu'ils peuvent sentir les émanations des mines et des cours d'eau souterrains, au point même d'en éprouver une espèce de mouvement fébrile. On cite plusieurs faits de ce genre (1). On conçoit donc que la baguette puisse être de quelque secours ou de nul effet, selon que la sensibilité est plus ou moins développée. Ce que nous venons de dire suffit pour démontrer que, sans donner dans une excessive crédulité et sans favoriser le charlatanisme, il ne faut pas non plus se hâter de regarder comme diaboliques des phénomènes, qui peuvent avoir leur raison dans les lois de la physique<sup>7</sup>.

D'un autre côté, il faut bien se prémunir contre une foule de pratiques mensongères, absurdes, dangereuses. Jamais les égarements superstitieux n'ont été plus saillants qu'aux époques les plus irréligieuses ; et l'on pourrait à bon droit répéter aujourd'hui même ce que disait autrefois le curé Thiers dans la préface de son *Traité des superstitions* : « Elles sont si généralement répandues, que tel les observe qui n'y pense nullement ; tel en est coupable qui ne le croit pas. »

#### TRAITS HISTORIQUES.

1. L'histoire est pleine de faits qui nous prouvent que Dieu fait éclater ses vengeances, de la manière la plus terrible, contre les profanateurs des choses saintes.

Héliodore fut envoyé à Jérusalem par Séleucus, roi de Syrie, pour s'emparer des trésors du Temple. Vainement le grand prêtre Onias lui représenta qu'il ne pouvait les livrer, parce que cet argent était un dépôt sacré, qui ne lui avait été confié que pour la subsistance des veuves et des orphelins ; Héliodore n'en persista pas moins dans son dessein, alléguant les ordres du roi. Toute la ville était dans la consternation, à la vue du sacrilège qui allait être consommé. Les prêtres, avec leurs robes sacerdotales, se prosternaient devant l'autel, conjurant le Seigneur de ne pas permettre que le sanctuaire fût violé. Les femmes, couvertes de cilices, remplissaient les places

(1) Journal de l'Aveyron, 14 septembre 1844.

publiques ; toutes priaient et tendaient les bras vers le ciel. L'attente de cette multitude confuse de peuple et l'angoisse du grand prêtre étaient un spectacle déplorable. Dieu fit sentir à Héliodore combien il est insensé d'aller braver sa puissance, jusque dans le lieu saint. Il était déjà avec ses gardes à la porte du trésor, lorsqu'il fut arrêté par un homme superbement vêtu, qui apparut tout à coup, monté sur un cheval qui le foula aux pieds, tandis que deux anges le frappaient à grands coups de verges. On l'emporta du Temple, évanoui et à demi mort. Mais le grand prêtre obtint de Dieu sa guérison ; et les deux anges, qui l'avaient si cruellement battu, lui apparurent de nouveau et lui dirent : « Rends grâces au grand prêtre Onias, puisque c'est en sa considération que Dieu t'a donné la vie, et, sachant le traitement que tu as reçu du Seigneur, fais savoir à tout le monde sa grandeur et sa puissance. » Héliodore, échappé à ce danger, alla rendre compte au roi de ce qui lui était arrivé ; et, comme ce prince, toujours poussé par le désir d'avoir cet argent, cherchait qui il pourrait envoyer de nouveau à Jérusalem, Héliodore lui dit : « Si vous avez quelque ennemi, envoyez-le en ce lieu, et vous le reverrez déchiré de coups, si toutefois il échappe à la mort, parce qu'il y a vraiment quelque vertu divine en ce lieu. Celui qui habite dans le ciel, y est lui-même présent ; il en est le protecteur, et il frappe et perd ceux qui s'y introduisent pour faire le mal. » II. *Mach.*, III.

Plus tard, ce même temple de Jérusalem fut violé par deux généraux romains, Pompée et Crassus. Pompée fut le premier qui pénétra dans le Saint des saints, où jusqu'alors aucun profane n'avait jamais mis le pied ; mais il ne toucha à aucun de ses trésors. Quelque temps après, Crassus les pillâ. C'est une chose très-digne de remarque, dit Rollin, que le triste sort de ces deux généraux. Pompée, depuis qu'il eut osé porter ses regards téméraires dans ce lieu redoutable, ne réussit en rien, et termina enfin malheureusement une vie jusque-là remplie de gloire et de triomphes. Crassus, encore plus criminel, fut puni plus promptement, et périt dans l'année même, tué par les Parthes.

Julien, oncle maternel de l'apostat de ce nom, haïssait les chrétiens autant que son neveu. Il fit fermer toutes les églises d'Antioche ; il profana les vases sacrés d'une manière détestable, qu'il n'est pas permis de raconter, et donna un soufflet à un évêque qui voulait l'en empêcher. « Qu'on croie maintenant, dit ce sacrilège, que Dieu se mêle des affaires des chrétiens ! » Cet homme sanguinaire et impie ne tarda pas à subir la punition de ses crimes ; il mourut quelque temps après, rongé de vers comme Antiochus.

Clovis, après sa conversion, eut beaucoup de zèle pour la gloire de l'Église ; il déclara la guerre à Alaric, roi des Visigoths, parce qu'il était arien ; et marcha contre lui d'une manière véritablement

chrétienne. Il faisait observer à ses troupes une discipline exacte; et, parce qu'un soldat avait pillé une maison sur les terres de l'église de Saint-Martin, il le condamna à mort. Son zèle pour la gloire de Dieu lui mérita d'être visiblement assisté du secours d'en haut. On vit au-dessus de ses pavillons, en passant auprès de Poitiers, une flamme brillante, qui partait de l'église de Saint-Hilaire; et, quelques jours auparavant, ne pouvant traverser une rivière débordée, un cerf lui en avait montré le gué. Il remporta une victoire éclatante sur Alaric.

*L'abbé de CHOISY.*

Charlemagne, quel nom imposant! Charlemagne avait le plus profond respect pour le lieu saint. Il embrassait avec dévotion les piliers mêmes des églises.

Lorsque l'antipape Anaclet, qui avait usurpé la tiare par les moyens les plus indignes, voulut dépouiller les églises de Rome de ce qu'elles avaient de précieux et même de sacré, il ne put trouver aucun chrétien qui osât briser les calices, afin d'en appliquer l'or à l'usage qu'il en voulait faire, et il fut obligé pour cela de recourir à des juifs. Hélas! il n'en fut pas de même en France, sous le règne de la Terreur. En ces jours de hideuse mémoire, que de profanateurs sacrilèges! Alors on vit des hommes ivres de sang, de débauche et de cupidité, grotesquement affublés des ornements du sanctuaire, préférer à la barre de la Convention des discours grossièrement impies, et recevoir des éloges pour prix de leurs brigandages et de leurs sacrilèges. Tout exercice du culte fut proscrit; toutes les églises furent livrées au pillage. L'or et l'argenterie qu'elles renfermaient, enrichirent la cupidité des plus vils brigands. On traîna par dérision dans les rues les objets employés au service divin. On brisa les statues et les images des saints; on mutila les tableaux de piété; on renversa les autels élevés au Très-Haut; on profana les vases consacrés au sacrifice le plus auguste; on ferma nos temples, après les avoir indignement souillés; et l'irréligion triomphante s'applaudissait d'avoir effacé jusqu'à la trace du christianisme. Mais Dieu dissipa d'un souffle cette violente tempête, et sa justice s'appesantit de la manière la plus terrible sur ces fougueux révolutionnaires.

*Mémoires de PICOT.*

2. L'idolâtrie, même chez les peuples les plus policés, a été un ramas confus d'extravagances et d'obscénités, la honte ineffaçable de l'esprit humain, une dérision impie de la Divinité, un chaos informe où brillaient quelques traits de lumière, mêlés aux plus monstrueuses erreurs. Qui pourrait énumérer ce nombre prodigieux de Dieux de toute espèce que le paganisme a inventés? Hésiode, qui vivait environ neuf cents ans avant Jésus-Christ, en avait compté de son temps jusqu'à trente mille; et depuis on les a doublés, triplés, centuplés; c'est à ne pas s'y reconnaître. Que penser d'un Janus à

double visage, d'un Saturne qui avale une pierre, croyant manger son enfant, de la vierge Minerve qui enfante un dragon, d'un Mercure qui protège les voleurs, d'un Pan aux pieds de bouc, d'un Jupiter, ce roi et ce maître de tous les Dieux, qui revêt toutes les formes, pour assouvir ses brutales passions ? Si l'expérience de tous les siècles n'était là pour l'attester, aurait-on pu croire le genre humain capable de prostituer ses hommages à des Dieux parjures, incestueux, adultères, donnant l'exemple de tous les vices ? Comment des peuples renommés par leur sagesse, ont-ils pu se prosterner devant de honteux simulacres, encenser de vils animaux, tels que le chien, le chat et le crocodile, et jusqu'aux plantes des jardins, comme les poireaux et les oignons ? Ces divinités absurdes, on les honorait par des cérémonies plus absurdes encore, dans lesquelles l'obscénité le disputait souvent à la barbarie. Par exemple, dit saint Grégoire de Nazianze (1), c'est un acte de piété chez les Lindiens de charger d'imprécations et de malédictions le Dieu Buthène ; et ce Dieu débonnaire exige que ses adorateurs l'accablent d'injures et d'outrages. Les habitants du mont Taurus égorgent les étrangers ; les Lacédémoniens se laissent déchirer les épaules, à coups de fouet, devant l'autel de Diane. Les Phrygiens, transportés d'enthousiasme par le son des flûtes et par la danse, se soumettent à de honteuses mutilations. On a vu des peuples s'aveugler jusqu'au point de croire faire honneur à la Divinité, en se livrant aux plus coupables excès. Mais ne descendons pas dans un plus long détail de ces détestables mystères. Il est vrai que les plus sages d'entre les païens reconnaissaient la fausseté de ces Dieux que le vulgaire adorait ; mais aucun ne se sentit le courage de détromper le peuple de ses erreurs. Cicéron, dans ses écrits, ne ménage pas ces Divinités ridicules ; et cependant, par une coupable inconséquence, il ne permet pas qu'on agite publiquement aucune dispute à leur sujet, de peur d'affaiblir dans l'esprit de la multitude le respect qu'elle leur porte. Grand homme, lui dit Lactance (2), pourquoi ne pas plutôt démasquer l'erreur ? Essayez du moins de désabuser cette multitude égarée ; la chose en vaut bien la peine. A quoi donc vous sert-il d'apercevoir la vérité, quand elle vous laisse également lâche et infidèle ? O raison ! ô raison si présomptueuse ! où sont donc tes lumières ? où est ta force ? Il a fallu des hommes revêtus de la force d'en haut, il a fallu les apôtres de Jésus-Christ pour arracher le genre humain à cette nuit affreuse d'erreurs et de crimes, dans laquelle il se perdait.

Bel était l'idole des Babyloniens, qui lui érigèrent un temple magnifique. Ils lui offraient tous les jours douze mesures de fleur de

(1) D. Greg. Naz., *adv. Julian.*, invect. 1, n. 103.

(2) Lact., *Instit.*, l. II.

farine, quarante brebis, et six amphores de vin. Le roi Èvilmérôdach, fils de Nabuchodonosor, allait chaque jour l'adorer, et vouiait aussi que Daniel l'adorât. Daniel lui répondit qu'il n'adorait point des idoles faites de la main des hommes, mais le Dieu vivant qui a créé le ciel et la terre. Et le roi lui dit : « Bel ne te semble-t-il pas un Dieu vivant ? Ne vois-tu pas comme il mange et boit tous les jours ? » Et Daniel, souriant, dit : « O roi, ne vous trompez pas ; au dedans, Bel est de boue, et au dehors d'airain ; et il n'a jamais mangé. » Le roi fit venir ses prêtres, et leur dit : « Si vous ne me dites quel est celui qui mange tous ces mets, vous mourrez ; mais si vous me prouvez que Bel mange ce qu'on lui offre, Daniel mourra, parce qu'il a blasphémé contre Bel. » Daniel dit au roi : « Qu'il soit fait selon votre parole. » Il y avait soixante et dix prêtres de Bel, outre les femmes et les petits enfants ; et le roi vint avec Daniel au temple de Bel ; et les prêtres dirent : « Voilà que nous sortirons du temple, et vous, roi, vous déposerez les viandes et le vin, et après fermez la porte et la scellez de votre anneau ; et, lorsque vous serez entré le matin, si vous ne trouvez pas que Belait tout mangé, nous mourrons, ou Daniel mourra, pour avoir menti contre nous. » Après donc qu'ils furent sortis, le roi plaça les viandes devant Bel ; mais, avant de fermer la porte, Daniel fit répandre de la cendre dans tout le temple. Le roi, s'étant levé de grand matin, se rendit avec Daniel au temple, et ne voyant pas sur l'autel les viandes qu'il y avait déposées le jour précédent, il s'écria d'abord : « Bel, tu es grand, et il n'y a aucune fraude près de toi. » Mais Daniel, le retenant pour qu'il n'avancât pas davantage, le pria de considérer les traces empreintes sur la cendre. Le roi ouvrit alors les yeux, et remarqua des pieds d'hommes, de femmes et d'enfants. Les prêtres de Bel avaient pratiqué une entrée secrète, par laquelle ils s'introduisaient dans le temple, afin de manger et de boire ce qu'on offrait à leur Dieu. Le roi, ayant reconnu leur tromperie, les fit mourir, et commanda qu'on détruisit Bel et son temple. DANIEL, XIV.

Il y avait à Alexandrie un fameux temple de Sérapis, bâti sur une terrasse, à la hauteur de plus de cent degrés ; il était grand, magnifique, bâti de marbre, et soutenu par des colonnes précieuses. L'idole de Sérapis était d'une si énorme grandeur que, de ses deux mains étendues, elle touchait aux deux murailles du temple : sa figure était celle d'un homme avec une longue barbe et de longs cheveux. La matière était mêlée ; on disait qu'il y était entré de toute sorte de métaux et de pierres précieuses. Ce temple avait une très-petite fenêtre, placée de telle manière que le rayon du soleil y entrant venait sur la bouche de Sérapis, précisément au jour que l'on avait coutume d'apporter l'idole du soleil, pour visiter Sérapis ; en sorte que le soleil paraissait le saluer par un baiser, à la vue de tout le peuple.

Les païens d'Alexandrie, ayant excité une grande persécution contre les chrétiens, se réfugiaient dans le temple de Sérapis, comme dans une espèce de forteresse, d'où ils faisaient de temps en temps des sorties pour massacrer les fidèles. Ce qui fut cause que l'empereur Théodose donna ordre d'abattre ce temple et cette idole, qui étaient comme le centre et le rempart de l'idolâtrie, dans toute l'Égypte et ailleurs. Les païens avaient répandu une opinion parmi le peuple, que, si la main d'un homme touchait seulement un doigt de Sérapis, la terre s'abîmerait aussitôt, le ciel tomberait, et le monde reviendrait à son ancien chaos. Cette prévention retint un peu le peuple, après la lecture du rescrit de l'empereur ; mais un soldat, par ordre de l'évêque Théophile, prit une cognée et l'enfonça de toute sa force dans la mâchoire de Sérapis ; tout le peuple jeta un grand cri, chrétiens et païens. Le soldat redoubla ses coups sur le genou de l'idole : elle tomba et fut mise en pièces. Comme on abattit la tête, il en sortit une grande quantité de rats. On traîna par toute la ville les membres dispersés de l'idole ; on les mit au feu pièce à pièce : le tronc, qui était resté, fut brûlé dans l'amphithéâtre. Ainsi finit Sérapis, en présence de ses adorateurs qui s'en moquèrent eux-mêmes. A cette occasion, plusieurs païens embrassèrent le christianisme. Chaque maison d'Alexandrie avait des bustes de Sérapis ; on les ôta tous, sans qu'il en demeurât même des marques ; et on peignit à la place la figure de la croix. L'évêque Théophile fit fondre toutes les idoles de métal, et employa le produit au soulagement des pauvres. Il en réserva une seule des plus ridicules (on croit que c'était celle d'un singe), et il la fit exposer en public, afin, disait-il, qu'à l'avenir les païens ne pussent nier qu'ils avaient adoré de telles divinités

*Hist. eccl.*, an 390.

Un enfant indien, qui avait été solidement instruit par des parents chrétiens, se trouvant dans une société dont les principaux du lieu faisaient partie, un d'eux se mit à plaisanter sur la religion ; l'enfant défendit sa croyance. Après quelques altercations de part et d'autre on lui dit de montrer son Dieu. « Mon Dieu, répondit l'enfant, le Dieu que j'adore est le créateur de l'univers : il est un pur esprit, et je ne puis vous le montrer ; mais je vous montrerai bientôt le vôtre. » Il prit en même temps une pierre, sur laquelle il barbouilla une figure humaine ; puis, l'ayant posée à terre, et avec un air de cérémonie, d'un coup de pied, il la poussa loin de lui, en disant : « Voilà le Dieu que vous adorez. »

*Lettres édif.*

Qui aurait cru que la France, cette terre si chrétienne, que la France, si fière du progrès des lumières, pût renouveler le scandale de toutes les abominations païennes ? En 1793, pendant que la fureur des satellites révolutionnaires portait partout l'épouvante et la mort, la Convention abolit entièrement la religion chrétienne, et proclama le culte

de la Raison. La métropole de Paris fut nommée par un décret le temple de la nouvelle déesse. Un cortège impie y vint exercer son culte sacrilège. Une vile comédienne, dans une pose cynique, assise sur l'autel du Dieu de la pudeur, y recevait l'encens de la multitude, et se faisait appeler du nom de reine des Dieux. La Convention en corps vint participer à cette fête honteuse. Les provinces imitèrent l'exemple de la capitale; partout des cérémonies impures remplacèrent les solennités saintes du christianisme. Alors, se réalisèrent les prédictions trop frappantes par lesquelles, plusieurs années avant la révolution, des orateurs chrétiens, animés d'un zèle qu'on taxe de fanatisme, avaient annoncé l'abomination dans le lieu saint, la profanation des temples, et les plus révoltantes orgies, à la place de nos cérémonies sacrées.

PICOT, *Mémoires.*

Pendant ces horribles saturnales, la philosophie révolutionnaire, en sapant les fondements du christianisme, s'était forgé diverses sortes d'idoles, auxquelles elle offrait de l'encens, et elle ne rougissait pas de fléchir le genou devant des dieux de pierre et de bois. Le tronc d'un arbre fut le dieu *Mirabeau*. Ce tronc avait été taillé en statue aussi difforme que le dieu. L'idole était placée sur un piédestal, au milieu d'une place publique, dans la ville de Brest. L'inauguration fut l'objet d'une fête civique. La garde nationale arrive en grande pompe; toute la ville accourt, l'encens fume, la musique fait retentir les airs patriotiques; c'est le moment fixé pour l'adoration. Une voix s'est fait entendre, elle a ordonné de fléchir les genoux. Toute la ville est prosternée devant le nouveau Dieu. Les municipaux, le juge de paix, le tribunal, les gardes nationaux, le peuple, tout ce qui a pu trouver place autour de la statue, tout ce qui peut l'apercevoir dans le lointain, a les yeux et la face contre terre. On eût dit que c'était la fête de Nabuchodonosor : on croyait voir ses vils esclaves tombant à sa voix devant son idole.

Puisque l'orgueil philosophique renouvelait toute la turpitude du paganisme, il fallait bien aussi que le christianisme renouvelât tout le courage de ses premiers héros. Au milieu de la tourbe païenne, un seul homme resta debout. Il regarde autour de lui, il s'indigne et s'écrie : « A l'idolâtrie, lâches, à l'idolâtrie ! » Sa voix a dominé sur les tambours et les trompettes, sur toute la musique. Les vils adorateurs deviennent furieux, le menacent, lui crient à leur tour : « A genoux ou la mort. » Il répond : « Oui, la mort. Je ne connais qu'un Dieu du ciel et de la terre : je ne fléchirai pas devant l'idole. » Ses amis l'entourent, le pressent, le tiraillent, pour le forcer à se mettre à genoux : les sabres sont levés sur sa tête, il est toujours debout, et toujours il répond : « Je ne fléchirai point devant l'idole. » Cet homme était l'assesseur du juge de paix. Il avait derrière lui son épouse, qui le regardait des fenêtres de sa maison.



Pendant qu'on le pressait, il jeta les yeux sur cette épouse. La voix de celle-ci ne peut se faire entendre; mais ses regards, son air, sa main lui disent : « Courage, mon ami, sois digne de ton Dieu. » Autour de cette femme, sont ses trois jeunes enfants qu'elle a mis en prières. « Mes enfants, leur dit-elle, votre père combat pour votre Dieu : priez-le, ce bon Dieu, qu'il lui donne la force de résister encore, de ne pas succomber. » Le père se retourne de nouveau, il voit encore sa femme, ses enfants. Cet aspect et la crainte de ne pas mourir seul pourraient l'attendrir jusqu'à la faiblesse : il évite de rencontrer encore leurs regards; mais toujours il résiste. Enfin, ses amis ont rougi, ils se lèvent, ils écartent les glaives, le ramènent chez lui, s'établissent devant sa porte, et chassent les furieux. Son épouse l'embrasse et lui dit : « Tu es digne de moi : tiens, bénis à présent tes enfants, et que ton Dieu leur donne ta constance. »

3. De tout temps les hommes ont été tourmentés par le désir de pénétrer dans l'avenir; et que de moyens honteux, absurdes, ridicules, n'ont-ils pas imaginé pour cela? Combien qui, en rejetant les oracles du Dieu de toute vérité, n'ont pas rougi d'aller consulter l'esprit de mensonge!

Il est rapporté, au quatrième livre des *Rois*, qu'Ochosias, roi d'Israël, étant tombé d'une fenêtre élevée, ce qui le rendit entièrement malade, envoya ses gens consulter Béalzébuth, faux Dieu d'Accaron, pour savoir s'il pouvait relever de cette maladie; mais le prophète Élie alla leur dire, de la part de Dieu, pour qu'ils le rapportassent à leur maître : « N'y a-t-il pas de Dieu dans Israël, pour être réduit ainsi à consulter Béalzébuth? C'est pourquoi, voici ce que dit le Seigneur : Vous ne vous relèverez point du lit où vous êtes couché; mais vous mourrez très-certainement. »

Julien l'Apostat consultait les démons. Un jour, il descendit dans un antre obscur, inconnu et inaccessible à la plupart des hommes. Hé! plutôt à Dieu, dit saint Grégoire de Nazianze, qu'il fût tombé dans l'enfer, avant que de se porter à de telles abominations! Il était accompagné, à la descente de ce lieu ténébreux, d'un homme digne d'être enseveli dans les plus noirs abîmes, qui passait pour fort habile dans l'art de la divination, mais qui n'était qu'un fourbe et un imposteur. C'était l'usage de ces sortes de devins d'aller consulter les démons dans des endroits obscurs et souterrains, soit parce que les ténèbres plaisent aux démons, qui sont des esprits de ténèbres et les auteurs des ténèbres où s'enveloppe le crime; soit parce que ces mauvais génies fuient l'approche de la société des hommes vertueux, dont le contact affaiblit leur pouvoir. Julien avançait dans cet antre, quand tout à coup il est frappé par un bruit inconnu de voix confuses, qui devient de plus en plus formidable, par d'horribles puanteurs, par des spectres de feu, par cent autres prestiges

inattendus. La frayeur s'empare de lui, car il n'était pas encore aguerri contre les illusions de Satan; dans son trouble, il a recours, par habitude, au signe de la croix, dont il avait autrefois appris à connaître la puissance. Ce signe eut son effet : les démons sont vaincus, ils fuient, et avec eux toutes leurs terreurs. Mais bientôt l'empereur, rassuré, revient à son premier dessein, il reprend son audace, il avance de nouveau : mêmes apparitions, mêmes terreurs. Il fait encore le signe de la croix, et une seconde fois les démons se taisent et disparaissent. Julien éperdu s'arrête, hésite; mais l'imposteur, qui l'accompagne, détourne sa pensée de la vérité, en lui disant : « Ce signe leur fait horreur; mais ils ne le craignent point; son pouvoir n'est que le triomphe du mal sur le bien. » A ces mots, Julien, enhardi et confirmé dans sa résolution, se laisse entraîner dans l'abîme de la perte. On ne sait ce qui se passa dans l'autre; mais il en sortit dans le délire du fanatisme; ses regards farouches, ses déportements déréglés et furieux témoignaient assez avec qui il avait eu commerce; et, quoiqu'on puisse dire que les démons s'étaient emparés de lui dès le jour même où il avait formé ses desseins criminels, ils eurent alors sur lui une influence plus manifeste.

GREG. NAZ., *Inv. 1, adv. Jul.*

4. Le règne de l'astrologie fut dans tout son éclat, en France, sous les deux Médicis, Marie et Catherine; on n'osait entreprendre rien d'important sans avoir auparavant consulté les astrologues.

Quand il y en avait en Europe des milliers qui faisaient tous les jours de nouvelles prédictions, il pouvait s'en trouver quelques-unes que l'événement, par cas fortuit, justifiait, et celles-ci, quoique rares, entretenaient la crédulité que des millions de mesonges auraient dû détruire.

C'est l'astrologie qui avait pronostiqué, pour l'an mil, cette fin du monde qui frappa de terreur l'Europe entière. — C'est l'astrologue Stoffler qui, pour le mois de février 1524, avait prophétisé un second déluge universel; les charpentiers furent sans doute ses complices, car, car vers l'approche du moment fatal, les commandes de bateaux et d'arches affluèrent dans leurs ateliers : le mois de février s'écoula sans que les nouveaux Noés eussent même une goutte d'eau. — Le fameux astrologue Cardan avait promis au roi d'Angleterre Edouard VI un règne long et glorieux; le pauvre roi, pour lui donner un démenti, mourut à seize ans. Cardan ne se tint pas pour battu : il prédit pour lui-même le jour et l'heure de sa mort, et, afin d'échapper à la honte d'un second démenti, au jour et à l'heure dits, il se tua. — Un bourgeois de Lyon, nommé Pantouillet, riche et crédule, ayant fait dresser son horoscope, mangea tout son bien pendant le temps qu'il croyait avoir à vivre. N'étant pas mort à l'heure que l'astrologue lui avait assignée, il se vit obligé à demander l'aumône, ce qu'il faisait en disant :

Ayez pitié, Messieurs, du pauvre Pantouillet,  
Dont la vie est plus longue, hélas! qu'il ne croyait.

Une dame pria un astrologue de deviner un chagrin qu'elle avait dans l'esprit. L'astrologue, après lui avoir demandé l'année, le mois, le jour et l'heure de sa naissance, dressa la figure de son horoscope, et dit beaucoup de paroles qui signifiaient peu de chose. La dame lui donna une pièce de quinze sous. « Madame, dit alors l'astrologue, je découvre encore dans votre horoscope que vous n'êtes pas riche. — Cela est vrai, répondit-elle. — Madame, poursuivit-il en considérant de nouveau les figures des astres, n'avez-vous rien perdu? — J'ai perdu, lui dit-elle, l'argent que je viens de vous donner. » Louis XI, après avoir eu longtemps foi à l'astrologie judiciaire, finit par congédier tous ses astrologues; et savez-vous par qui il les remplaça? Par un âne.

On parle encore de nos jours des prédictions de Nostradamus. C'était un médecin de Provence qui, n'ayant pu faire fortune à son métier, chercha à mettre à profit la crédulité du peuple. Il écrivit ses prophéties dans un style énigmatique, et, pour leur donner plus de poids, il les mit en vers. Ce n'est point merveille, dit Naudé, si parmi le nombre de mille quatrains dont chacun parle toujours de cinq ou six choses différentes, et surtout de celles qui arrivent ordinairement, on rencontre quelquefois un hémistiche qui fera mention d'une ville prise en France, de la mort d'un grand en Italie, d'une peste en Espagne, d'un monstre, d'un embrasement, d'une victoire ou de quelque chose de semblable. Ces prédictions ne ressemblent à rien mieux qu'à ce soulier de Thérémène qui se chaussait indifféremment par toute sorte de personnes. La meilleure de ses visions est celle qui lui annonça qu'il s'enrichirait à ce métier. Il fut comblé de biens et d'honneurs par Catherine de Médicis, par Charles IX et par le peuple des petits esprits. Le poète Jodelle fit ce jeu de mots sur son nom :

*Nostra damus quùm falsa damus, nam fallere nostrum est;  
Et quùm falsa damus, nil nisi nostra damus.*

5. On peut mettre au défi de citer aucune preuve de guérisons merveilleusement opérées, d'argent trouvé, de sorts levés par les prétendus devins ou sorciers. D'un autre côté, il n'est pas rare que les tribunaux jugent et mettent sous clef les sorciers les plus fameux. Si ces hommes étaient aussi clairvoyants qu'on le suppose, s'ils étaient informés par le diable, comme on se plaît à le croire, n'auraient-ils pas deviné qu'un gendarme allait leur mettre les menottes, et que les juges les condamneraient comme des filous, et n'auraient-ils pas trouvé le moyen de se soustraire aux recherches de la justice?

Le tribunal correctionnel de Marseille eut à prononcer, en 1820, sur

une cause de sorcellerie. Une demoiselle, abandonnée par un homme qui devait l'épouser, recourut à un docteur qui passait pour sorcier, lui demandant s'il aurait *un secret* pour ramener un infidèle et nuire à une rivalité. Le nécromancien commença par se faire donner de l'argent, puis une *poule noire*, puis un *cœur de bœuf*, puis des *clous*. Il fallait que la poule, le cœur et les clous fussent volés ; pour l'argent, il devait être légitimement acquis ; le sorcier se chargeait du reste. Mais il arriva que, n'ayant pu rendre à la plaignante le cœur de son prétendu, celle-ci voulut au moins que son argent lui fût restitué ; de là le procès, dont le dénouement a été ce qu'il devait être : le sorcier a été condamné comme escroc.

Souvent on a pris pour sorciers des gens qui ne l'étaient pas. Mademoiselle Lorimier, à qui les arts doivent quelques tableaux remarquables, se trouvant à Saint-Flour en 1811, avec une autre dame artiste, prenait, de la plaine, le plan de la ville située sur un rocher. Elle dessinait et faisait des gestes d'aplomb avec son crayon. Les paysans, qui voient encore partout de la sorcellerie, jetèrent des pierres aux deux dames, les arrêtèrent et les conduisirent chez le maire, les prenant pour des sorcières. — Vers 1778, des Auvergnats prirent pour des sorciers les ingénieurs qui levaient le plan de la province, et les accablèrent de pierres.

Les anciens Pères de l'Église ni les décrets des conciles n'ont jamais fait mention du sabbat ; preuve évidente qu'on a toujours méprisé cette imagination populaire. Ce qui a pu y donner lieu, ce sont ces bandes vagabondes qui, sous le nom de Bohémiens, de Biscariens et d'Égyptiens ou Gitanos, se répandirent au quinzième siècle, sur l'Europe. Et ce qui entretient encore la crédulité à cet égard, ce sont les récits de quelques peureux qui, se trouvant égarés la nuit dans les forêts, ont pris pour le sabbat des feux allumés par les bûcherons et les charbonniers, ou qui, s'étant endormis dans la peur, ont cru entendre et voir le sabbat, dont ils avaient l'imagination frappée. Il est aussi arrivé fort souvent que des gens, ayant secoué tout principe de religion et de morale, s'assemblaient la nuit en grandes bandes pour satisfaire leurs passions, allaient à force ouverte dépouiller les habitations écartées, commettaient d'abominables excès et employaient les menaces les plus terribles pour forcer au silence les victimes de leur brutalité.

Charles II, duc de Lorraine, voyageant incognito dans ses États, arriva le soir dans une ferme, où il se décida à passer la nuit. Il fut surpris de voir qu'après son souper on préparait un second repas plus délicat que le sien, et servi avec un soin et une propreté admirables. Il demanda au fermier s'il attendait de la compagnie. — « Non, Monsieur, répondit le paysan, mais c'est aujourd'hui jeudi ; et toutes les semaines, à pareille heure, les démons se rassemblent dans la

forêt voisine avec les sorciers des environs pour y faire leur sabbat. Après qu'on a dansé le branle du diable, ils se divisent en quatre bandes; la première vient souper ici, et les autres se rendent dans des fermes peu éloignées. » — « Et paient-ils ce qu'ils prennent? » demanda Charles. — « Loin de payer, répondit le fermier, ils emportent encor' ce qui leur convient; et, s'ils ne se trouvent pas bien reçus, nous en passons de dures; mais que voulez-vous qu'on fasse contre des sorciers et des démons? » Le prince étonné voulut approfondir ce mystère, il dit quelques mots à l'oreille d'un de ses écuyers; et celui-ci partit au grand galop pour la ville de Toul, qui n'était qu'à trois lieues. Vers deux heures du matin, une trentaine de sorciers et de démons entra; les uns ressemblaient à des ours, les autres avaient des cornes et des griffes. A peine étaient-ils à table que l'écuyer de Charles II reparut, suivi d'une troupe de gens d'armes; et le prince escorté, entrant dans la salle du souper: — « Des diables ne mangent pas, dit-il; ainsi vous voudrez bien permettre que mes gens d'armes se mettent à votre place. » Les sorciers voulurent répliquer et les démons proférèrent des menaces. — « Vous n'êtes point des démons, leur cria Charles; les habitants de l'enfer agissent plus qu'ils ne parlent, et si vous en sortiez nous serions déjà tous fascinés par vos prestiges. » — Voyant ensuite que la bande infernale ne s'évanouissait pas, il ordonna à ses gens de faire main basse sur les sorciers et leurs patrons; on arrêta pareillement les autres membres du sabbat; et, le matin, Charles II se vit maître de plus de cent vingt personnes. On les dépouilla et on trouva des paysans qui, sous ces accoutrements, se rassemblaient la nuit dans la forêt, pour y faire des orgies abominables et piller ensuite les riches fermiers. Le duc de Lorraine les fit punir comme des coquins et des misérables.

6. En 1852, il y avait, à Morizécourt, un sorcier de grand renom qui, disait-on, pour la somme de cent francs qu'on lui donnait, avait le pouvoir de faire tirer de bons numéros aux jeunes gens atteints par la loi du recrutement. A l'en croire, il ne pouvait faire profiter de cet avantage que dix jeunes gens par canton; encore fallait-il qu'ils se soumissent à certaines règles, sans lesquelles le succès était impossible. C'est ainsi qu'ils ne devaient pas parler au sorcier en présence de témoins, fréquenter les auberges et boire avant le tirage; qu'ils devaient entrer du pied gauche dans la salle où l'on tire, s'abstenir d'aller à l'église et de prendre de l'eau bénite, parce que le sorcier en souffrait horriblement. On ajoutait que cet être extraordinaire avait des relations avec Satan, et qu'il pouvait faire voir le diable, quand cela lui plaisait. Depuis quelques années, il avait fait une assez ample moisson d'argent; mais, comme on peut bien le présumer, il a été obligé d'en rendre compte à la justice, qui croit plutôt aux escrocs qu'aux sorciers.

*Journal des Vosges.*

7. La baguette est un rameau fourchu, ayant à peu près la forme d'un Y. Ce qui détruit totalement le merveilleux qu'on lui attribue, c'est que tout le monde, avec un peu d'adresse, peut la faire tourner à volonté. Il ne s'agit que de tenir les extrémités de la fourche un peu écartées, de manière à faire ressort. C'est alors la force d'élasticité qui opère le prodige.

Un des plus fameux rbdomanciens a été Jacques Aymar qui prétendait, à l'aide de sa baguette, découvrir les eaux souterraines, les bornes déplacées, les maléfices, les voleurs et les assassins. Le bruit de ses talents s'étant répandu, il fut appelé à Lyon en 1672 pour dévoiler un mystère qui embarrassait la justice. Le 5 juillet de cette même année, sur les dix heures du soir, un marchand de vin et sa femme avaient été égorgés à Lyon, et tout leur argent avait été volé. Cela s'était fait si adroitement, qu'on ne soupçonnait pas même les auteurs du crime. Un voisin fit venir Aymar. Le lieutenant criminel et le procureur du roi le conduisirent dans la cave où les cadavres avaient été enterrés. La baguette, qu'il tenait à la main, tourna rapidement dans les deux endroits où l'on avait trouvé les cadavres du mari et de la femme. Après quoi, guidé par la baguette, il suivit les rues par où les assassins avaient passé ; il arriva à la maison d'un paysan, où ils s'étaient arrêtés pour boire, et découvrit qu'ils s'étaient embarqués. Aymar les suivit par eau, désignant les endroits où ils avaient pris terre, reconnaissant les lits où ils avaient couché, les tables où ils s'étaient assis, les vases où ils avaient bu. Après avoir longtemps étonné ses guides, il s'arrêta enfin devant la prison de Beaucaire, et assura qu'il y avait là un des criminels. Parmi les prisonniers qu'on amena, un bossu qu'on venait d'enfermer ce jour même, pour un larcin commis à la foire, fut celui que la baguette désigna. On conduisit ce bossu dans tous les lieux qu'Aymar avait visités ; partout il fut reconnu ; et il finit par faire lui-même les aveux les plus complets. Cependant on ne put trouver les deux autres assassins, et le bossu fut rompu vif. — Qui n'aurait cru, d'après cela, qu'Aymar était doué d'un talent merveilleux ? Et c'était un imposteur. Dans de nouvelles expériences qu'on lui fit faire, sa baguette prit des pierres pour de l'argent ; elle indiqua de l'argent où il n'y en avait point. En un mot, elle opéra avec si peu de succès qu'elle perdit son renom. On lui joua surtout un tour qui le décrédita considérablement. Le procureur du roi au Châtelet de Paris le fit conduire dans une rue, où l'on avait assassiné un archer du guet. Les meurtriers étaient arrêtés ; on connaissait les rues qu'ils avaient suivies, les lieux où ils s'étaient cachés : la baguette resta immobile. On fit venir Aymar dans la rue de la Harpe, où l'on avait saisi un voleur en flagrant délit ; la perfide baguette trahit encore toutes les espérances. Comment donc avait-elle deviné juste la première fois ? C'est qu'Aymar avait été servi par d'habiles compères.

## CINQUIÈME INSTRUCTION.

Suite de la superstition. — Chiromancie. — Cartomancie. — Physiognomonie. — Phrénologie. — Amulettes et talismans. — Magnétisme animal. — Tables tournantes. — Onéiromancie. — Incrédules superstitieux.

La superstition est la mère d'une infinité d'erreurs. C'est cette faiblesse de l'esprit humain, qui attache aux moindres choses une importance surnaturelle. Elle engendre les terreurs, bouleverse les têtes faibles, sème les jours de vaines inquiétudes. La superstition amène partout les démons, les spectres, les fantômes ; ses domaines sont les déserts, le silence et les ténèbres ; elle apparaît aux hommes, entourée de tous les monstres imaginaires. Elle enfante le fatalisme et une foule de sectes, d'hérésies. Aussi l'Église n'a pas attendu les vaines déclamations de nos philosophes, pour la combattre. De tout temps, elle a condamné les pratiques superstitieuses, les travers absurdes de l'imagination ; et, ce qui peut-être n'a pas été remarqué suffisamment au milieu des clameurs intéressées de l'impiété, c'est que les seuls hommes qui vivent exempts de superstitions, sont les fidèles enfants de l'Église, parce qu'eux seuls possèdent la vraie lumière.

La superstition étant, comme l'a très-bien dit saint Augustin, l'opprobre du genre humain, continuons de soulever le voile qui recouvre tant de pratiques ténébreuses et d'ignobles mystères, et, en chassant les spectres et les ombres, montrons les réalités. Nous avons parlé 1° des astrologues et des sorciers ; 2° de la baguette divinatoire ; on taxe encore de superstition :

3° *Ceux qui disent ou se font dire la bonne aventure.* Les premiers sont des imposteurs, les seconds des dupes. Comment peut-on avoir la simplicité de se fier à ces jongleurs, qui prétendent connaître les inclinations des hommes et

leur future destinée, par l'inspection des lignes de leurs mains, des traits de leur visage, ou bien à l'aide de certains chiffres, ou en faisant tirer des cartes, ou autres artifices ? Ceux qui font un pareil métier ne méritent que le mépris des honnêtes gens. Gardez-vous donc bien d'ajouter foi aux absurdités qu'ils débitent, et même d'aller les consulter ; vous perdriez à la fois votre âme et votre argent.

Cependant comment avouer sans honte pour son siècle et pour son pays qu'une foule de gens, dans les villes comme dans les campagnes, croient encore aux diseurs de bonne aventure, aux tireurs et tireuses de cartes ? Que de fois on les voit, ces modernes bohémiens, entourés, les jours de foire, d'une multitude stupide, qui recueille leurs paroles comme autant d'oracles ! et combien d'hommes d'un certain rang, combien de dames de haut parage vont les consulter en secret ! Un peu de respect pour vous-mêmes ! leur dirons-nous, et ne livrez pas le dépôt sacré de votre confiance à ces prétendus devins, qui vous dispensent la fortune future en vous soutirant d'abord quelques sous ; qui élargissent pour vous de riants horizons de richesses, de grandeur, de puissance, et ne sont le plus souvent eux-mêmes que des gueux, qui périssent misérablement dans leurs haillons et sur leur grabat.

On appelle *chiromancie*, de *χείρ*, main et *μαντεία*, *divination*, l'art de deviner par l'inspection de la main ; et *cartomancie* l'art de deviner par les cartes. Il est évident qu'on ne peut deviner juste en vertu de ces sciences, à moins d'être inspiré par quelque mauvais esprit. Aussi presque toutes les prédictions des chiromanciens et des cartomanciens ne sont que des balivernes ; et, pour une fois ou deux qu'ils peuvent dire vrai, ils se trompent mille fois. Et, en effet, quel rapport peut-il y avoir entre les lignes, les ongles, les tubérosités de la main, entre des cartons peints de rouge ou de noir et les destinées d'une personne ?

On a prétendu aussi connaître les inclinations et le caractère d'une personne et même deviner son heureux ou



funeste avenir par les traits de son visage, ou par les protubérances du crâne. C'est ce qui a donné naissance à la physiognomonie et à la phrénologie (1), qui ont eu de nos jours tant de partisans. On ne peut disconvenir que les hommes n'apportent en naissant des aptitudes et des propensions différentes ; et l'on a cru trouver la cause de cette variété de facultés instinctives, morales et intellectuelles dans l'organisation du cerveau, et la conformation des principales parties du corps. Mais c'est une science tout à fait hasardeuse qu'on a vainement cherché à édifier sur des généralités, et qui en réalité tremble à tout moment sur la base sablonneuse et fuyante des exceptions. On voit tous les jours le grand homme et l'homme ordinaire se ressembler par les traits du visage ; et il n'est pas rare de trouver aux galères ou dans les maisons de force des têtes de Régulus et des physionomies angéliques, tandis qu'au contraire on peut avoir une tête monstrueuse et être un excellent homme. Ainsi, de ce qu'une personne est constituée de telle ou telle manière, on ne peut aucunement en conclure qu'elle a telle qualité ou tel défaut. D'ailleurs l'éducation et la religion ont tant de puissance pour modifier nos penchants ! Que si, d'après les linéaments du visage, la conformation de la tête et du nez, la couleur de la chevelure et des yeux, on prétendait prédire le sort de ses semblables, qui dépend immédiatement de la volonté de Dieu, ce serait une détestable présomption. Quand la physiognomonie et la phrénologie se bornent à former des conjectures sur le caractère et les habitudes des individus par l'examen de leurs organes, elles peuvent avoir quelque chose de plausible, vu la relation intime qu'il y a entre l'âme et le corps. Toutefois il faut s'en défier, car elles pourraient facilement entraîner au fatalisme <sup>1</sup>.

4<sup>o</sup> *Ceux qui prétendent guérir les maladies par certaines*

(1) Ces mots viennent de φύσις, nature, et γνέμων, indication, φρῆν, tête, et λόγος, discours.

*paroles, par certains billets.* Les maladies qui nous affligent, sont une suite naturelle de notre faible organisation, qui est elle-même une punition du péché de notre premier père. Dieu nous les envoie souvent, pour éprouver notre vertu et nous donner le mérite de la patience et de la résignation, en nous rendant participants à ce calice d'amertume, que Notre-Seigneur a bu jusques à la lie. Mais il ne nous défend pas d'user des remèdes naturels, qu'il a expressément créés pour le soulagement de nos infirmités, et auxquels la prudence nous conseille de recourir (1). Nous devons donc avoir recours aux hommes de l'art, qui ont fait une étude spéciale de nos maladies et des moyens de les soulager et de les guérir; mais nous devons aussi ne pas perdre de vue que Dieu est le maître de la vie et de la mort, qu'il est le premier de tous les médecins, et que tous les remèdes et tous les topiques du monde sont de nul effet, s'il n'y répand sa bénédiction (2). Ayons donc soin, quand nous sommes malades, d'invoquer le Tout-Puissant; les moyens spirituels appuient puissamment les ressources matérielles de la médecine; et les médecins eux-mêmes ont souvent bien besoin des lumières d'en haut, pour appliquer les remèdes convenables. Tous les jours on voit des malades, qui retirent plus d'avantage des prières des âmes pieuses, de l'invocation des saints, du sacrifice de la messe, des neuvaines, des pèlerinages et autres pratiques de religion, que de toutes les médications humaines.

Que si l'on croit que, par certaines paroles, la plupart du temps ridicules, bizarres, insignifiantes, par certains billets qu'on portera sur soi, on pourra se relever de maladie, c'est une véritable superstition. Ces pratiques sont autant de duperies, autant d'inventions du démon qui se joue

(1) *Altissimus creavit de terrâ medicamenta; vir prudens non abhorrebit illa. Eccli., xxxviii, 4.*

(2) *Neque herba, neque malagma sanat, sed sermo Domini. Sap., xvi, 12.*

de nous. En effet, ces paroles, que sont-elles autre chose qu'un vain son ? et quel effet peuvent-elles produire sur nos organes affaiblis ? Comment un morceau de papier pourrait-il avoir la vertu infaillible de nous guérir ? Ce ne sont pas là des remèdes naturels, puisqu'alors ils devraient opérer leur effet indépendamment des cérémonies et des précautions mystérieuses dont on les entoure ; et on ne verrait pas d'ailleurs tous les hommes de la science, qui ont étudié les propriétés de la nature, les rejeter avec mépris, tandis qu'il n'y a que les charlatans ou les ignorants qui les prônent. Ce ne sont pas non plus des remèdes spirituels, n'étant ni proposés par Jésus-Christ, ni autorisés par l'Église ; on ne peut donc y reconnaître que fraude, supercherie ; et, selon l'expression d'un Père, loin d'avoir été créés de Dieu pour la guérison de nos maux, ils ne sont qu'un poison inventé par Satan (1). Qu'importe du reste que ces paroles soient tirées de l'Écriture sainte, rédigées en forme de prière, accompagnées du signe de la croix, aspergées d'eau bénite ? etc. C'est un abus déplorable qu'on fait des choses les plus saintes ; on trompe ainsi la piété des fidèles, en leur faisant attendre un effet infaillible de pratiques religieuses, qui n'ont pas été établies pour cette fin. La prière est bonne sans doute, mais vouloir qu'elle opère toujours son effet, c'est tenter Dieu ; c'est prétendre le forcer d'acquiescer à tous nos désirs, et quelquefois même à nos caprices <sup>2</sup>.

On appelle *amulettes* ou *talismans* les remèdes superstitieux que l'on porte sur soi ou que l'on s'attache au cou, pour se préserver de quelque maladie ou de quelque danger. Ce sont des images capricieuses, des morceaux de parchemin, de cuivre, d'étain, d'argent, ou encore des pierres particulières où sont tracés des caractères hiéroglyphiques, des figures grotesques, avec des mots insignifiants.

(1) Quia non est eis remedium Christi, sed venenum diaboli.  
D. Eligius.

Quelle vertu peuvent avoir de pareils objets? N'est-ce pas le comble de la stupidité de croire qu'on peut se préserver de la fièvre, au moyen d'une pellicule d'œuf frais pondu, et de la peur, en portant sur soi une épingle prise au linceul d'un cadavre; qu'on n'a rien à craindre du tonnerre, pourvu qu'on ait dans sa poche quelques feuilles de noyer cueillies la veille de la Saint-Jean, avant le lever du soleil; et que si on met au cou d'un enfant, lorsqu'on le porte au baptême, un morceau de pain noir, on éloigne les maléfices que les vieilles sorcières pourraient jeter sur lui? O aveuglement de l'esprit humain! Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par suite de cette puissance attractive de l'inconnu et du merveilleux, tous les peuples ont eu un faible pour les amulettes et les talismans. Ah! qu'on le sache bien, contre les coups de la fortune et les misères inhérentes à notre pauvre nature il n'y a d'autres talismans que la résignation chrétienne, l'espérance du ciel, et la douce onction qui découle de la croix de Jésus-Christ.

Mais si c'est à la fois une superstition et une absurdité d'avoir foi à des objets ridicules, qui ne peuvent être d'aucune utilité, c'est au contraire une marque de piété de porter sur soi avec vénération des reliques des saints, des images ou des médailles bénites. Les impies en plaisantent quelquefois, et ne rougissent pas de les mettre au rang des amulettes. Mais nous n'avons garde de leur attribuer un pouvoir que Dieu n'y a point attaché. Nous espérons seulement qu'en considération de l'affection et du respect que nous témoignons à un saint, il intercédéra pour nous, il nous obtiendra de la bonté divine les grâces dont nous avons besoin. Et, en effet, que de faveurs extraordinaires les fidèles n'obtiennent-ils pas chaque jour par le culte des reliques et des saintes images!

Ici nous ne pouvons passer sous silence cette fameuse découverte, qui a fait tant de bruit en ces derniers temps, dans laquelle on a cru trouver une grande puissance cu-

rative, et qu'on a désignée sous le nom de *magnétisme animal*.

C'est un ensemble de phénomènes bizarres, exceptionnels, extraordinaires du système nerveux, attribués à certaines manœuvres particulières, qui jettent une personne dans un sommeil artificiel. On obtient ce sommeil au moyen de *passes*, c'est-à-dire du mouvement de la main au-devant du visage et du corps du sujet que l'on veut magnétiser. La personne soumise à ces passes est prise de bâillements, de pandiculations et s'endort ; pendant son sommeil, elle peut parler, entendre les questions qu'on lui adresse, y répondre, se lever, marcher, se rasseoir, etc. ; elle éprouve quelquefois des malaises, des mouvements convulsifs. Mais les passes ne produisent ces effets que sur un petit nombre de personnes délicates, nerveuses, impressionnables, sur les femmes particulièrement ; dans la grande majorité des cas, et sur les sujets du sexe masculin bien constitués, ces manœuvres demeurent sans effet. Maintenant, que faut-il penser de toutes les merveilles qu'on en raconte ?

D'un côté, on ne peut nier qu'on n'ait obtenu par ce moyen des effets surprenants, mais du reste qu'on explique très-naturellement par le haut degré d'exaltation nerveuse où se trouvent les personnes magnétisées. Il peut encore se faire que, dans le somnambulisme, l'âme, moins soumise à la pesanteur des organes, ait une énergie plus forte et des lumières plus vives.

D'un autre côté, il est un ordre de faits qu'il nous est impossible d'admettre, non-seulement parce qu'ils sont contraires aux lois bien connues de la nature ; mais parce qu'ils n'ont jamais pu être authentiquement démontrés. Tels sont le diagnostic de la nature ou du siège des maladies par des individus qui n'ont pas étudié la médecine, la faculté de lire sans le secours des yeux et sans lumière, par le front, par le bout des doigts, soit de près, soit à distance et à travers des corps opaques, la prophétisation, la con-

naissance intuitive et la vue des pensées intimes des personnes même absentes. Le somnambulisme et le magnétisme ont assez de bizarreries et de merveilles par eux-mêmes, sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter ces impossibles dons de seconde vue, devant lesquels ne pourrait plus tenir aucun secret de famille ou d'État. De pareils phénomènes, et autres semblables, qu'il serait trop long d'énumérer, doivent être attribués à l'artifice humain, c'est-à-dire à la jonglerie, à la collusion, au compérage, comme l'ont prouvé de nombreux exemples. Bien que beaucoup de personnes y croient de très-bonne foi, et que leur conviction soit respectable parce qu'elle est sincère et désintéressée, nous n'en persistons pas moins à leur dire qu'elles se trompent ou qu'elles ont été trompées par l'adresse et les ruses des somnambules. *Observer* et *voir* sont deux choses fort différentes : le talent de bien observer n'est pas donné à tous ; et les personnes du monde, généralement amies du merveilleux, sont dans de très-mauvaises conditions, pour observer rigoureusement.

Quant à l'intervention diabolique, nous y croyons difficilement ; et, quelle que soit la finesse des esprits du mal et leur astuce, nous doutons fort qu'ils puissent faire tous les tours de force, c'est-à-dire tout le merveilleux que les adeptes du magnétisme nous débitent avec un aplomb et un sang-froid imperturbables. En vérité, les hommes osent souvent plus que les démons.

Au surplus, que le magnétisme, soit une science vraie ou fausse, ce qu'il ne nous appartient pas de décider, ce qui nous frappe, c'est qu'il n'ait encore obtenu l'approbation d'aucun corps savant ; c'est que les plus habiles physiciens et naturalistes, au lieu de s'en occuper comme d'une chose sérieuse, prétendent qu'il faut l'abandonner à l'amusement des oisifs et des femmes vaporeuses (1). Ce que tout le monde s'accorde à dire, c'est qu'envisagé au

(1) *Anthropologie*, par le docteur Bossu, t. I, p. 365.

point de vue de la morale, il offre les plus grands dangers, soit dans les procédés qu'on emploie, soit dans les accidents nerveux qui en résultent, soit dans le somnambulisme, de telle sorte qu'un célèbre auteur (1) n'a pas craint de dire que le libertinage magnétique a été un des plus puissants secrets de l'enfer, pour démoraliser les hommes

Outre les graves atteintes portées à la morale en plus d'une circonstance, quelques magnétiseurs ont poussé au delà de toutes limites l'extravagance de leurs prétentions. Il en est qui, se croyant tout à coup en possession du foyer même de la puissance surnaturelle, n'ont pas reculé devant la pensée de tout expliquer au moyen du magnétisme; ils ont osé avancer que les prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament, les miracles de l'Évangile, les extases des saints, les possessions n'étaient qu'un résultat de l'action magnétique. Mais, comme l'a très-bien remarqué un illustre évêque (2), « le magnétisme ne se pique point, que je sache, de guérir des aveugles-nés, de rendre l'homme capable de marcher sur les flots, de ressusciter les morts, de découvrir des événements..., etc. » Et où sont les Isaïe, les Daniel, les Jérémie, les Ezéchiel qu'il a produits? Vouloir assimiler les opérations si mesquines du magnétisme aux grands faits qui servent de base à la foi chrétienne, quelle absurdité! disons mieux, quel horrible blasphème! Qu'y a-t-il, en effet, de commun entre un magnétiseur souvent irrégulier, entraîné ou tenté par toutes les séductions d'une vie mondaine, qui opère dans la foi de ses propres forces, en vue d'une vaine gloire, d'un misérable lucre sur des êtres passionnés et superstitieux, et les saints de l'ancienne et de la nouvelle Loi, animés de l'amour de Dieu et de leurs semblables, éclairés par l'Esprit divin, purifiés par la pénitence, dirigés par la

(1) Le comte de Robiano.

(2) Monseigneur Clausel de Montals, évêque de Chartres. *La Religion prouvée par la Révolution*, p. 78.

prière, modèles d'abnégation et de toute sorte de vertus, qui ne se confient qu'en Dieu et ne comptent pour rien la puissance humaine ? On se rapproche bien plus de la vérité, en assimilant les phénomènes magnétiques, tels qu'ils s'obtiennent aujourd'hui, aux divinations, incantations, charmes et guérisons des Pythies, Sibylles ou enchanteurs des temps passés.

Mais, à part l'abus qu'on peut en faire, faut-il condamner absolument le magnétisme ? Nous nous garderons bien d'être plus sévères que Rome. Consultée à ce sujet en 1842, elle n'a pas voulu se prononcer, parce que la question n'est pas encore suffisamment éclaircie (1). En attendant que la réponse du Vicaire de Jésus-Christ lève toutes les difficultés, nous pensons qu'un confesseur ne doit ni conseiller ni approuver le magnétisme, surtout entre personnes de différent sexe, à cause des graves inconvénients qui peuvent en résulter. Que si, pour de fortes raisons, il se décide à en tolérer l'usage, il faudra toujours que le magnétiseur et le magnétisé soient de bonne foi. qu'ils regardent le magnétisme comme un remède naturel et utile, et qu'ils ne se permettent rien qui puisse blesser la modestie chrétienne<sup>3</sup>.

Voici encore bien d'autres merveilles qui, depuis quel temps, préoccupent vivement l'attention publique : il s'agit des tables mouvantes, tournantes et frappantes. Est-ce un phénomène purement naturel ? ou bien y a-t-il quelque chose de diabolique ? Commençons par exposer les faits.

Plusieurs personnes se rangent autour d'une table ou de tout autre objet ; et elles forment une espèce de chaîne magnétique, en appuyant les mains sur la table, et écartant les doigts de manière que le petit doigt de la main droite repose sur le petit doigt de la main gauche du voisin. Au bout d'un temps plus ou moins long, mais qui ne dé-

(1) Voir la Théologie de Monseigneur Gousset.



passé pas ordinairement soixante minutes, on s'aperçoit que la table commence d'abord faiblement, puis de plus en plus sensiblement, à osciller et à tourner de gauche à droite ou de droite à gauche, suivant que la volonté s'est prononcée d'un commun accord pour l'une ou l'autre direction ; et la rotation devient quelquefois si rapide qu'il est impossible aux opérateurs de résister à la force qui les entraîne ; ils suivent la table, tournent avec elle, et le mouvement magique dure tant qu'on maintient la chaîne des mains ; mais il cesse aussitôt, si la chaîne vient à se rompre. On fait tourner de la même manière des chapeaux, des assiettes, et autres objets analogues.

Voilà un premier fait constaté par une foule d'expériences, et une multitude de témoignages non suspects, et que, par conséquent, il nous semble impossible de révoquer en doute. On a cherché à l'expliquer de deux manières :

1<sup>o</sup> *Par l'effet du magnétisme, de l'électricité*, ou de tel autre fluide encore inconnu qui se dégagerait de notre corps, comme la sueur lorsque nous transpirons. La volonté, dit-on, est la force motrice de ce fluide impalpable et impondérable, et les membres en sont les agents conducteurs. De là vient qu'en émanant de la main de l'homme, il se communique au bois d'une table, et opère sur elle avec assez de puissance pour la mettre en mouvement. Dans cette hypothèse, ce fluide magnétique très-subtil, qu'on suppose circuler dans tous les nerfs qu'il tend et détend au gré de la volonté, agirait sur la matière comme les vents ou les courants d'eau qui font tourner les moulins.

2<sup>o</sup> *Par l'influence de l'imagination sur l'organisme*. Quand une idée s'empare fortement de l'esprit, la pression qu'elle exerce sur le moral, se transmet aux organes qu'elle pousse dans son sens, même malgré la réaction énergique de la volonté. Ainsi lorsqu'un homme, d'un naturel peu aventureux, se trouve près du bord d'un précipice, il se sent entraîné vers lui, et a souvent beaucoup de peine à réagir contre cet entraînement. Cet effet de vertige, qui

est si ordinaire, a souvent déterminé des chutes que les circonstances physiques seules ne pouvaient pas produire. Étant posé ce principe, dont tout le monde a observé quelques effets dans diverses circonstances et sous toute sorte de formes, voici ce qui arrive dans le cas des tables tournantes. Les personnes, qui se prêtent à ces expériences, sont tout imprégnées de l'idée et curieuses de l'effet de rotation qu'on leur a annoncé ; cette idée couve dans leur esprit, et y exerce une pression croissante. Cet entraînement moral se communique à l'organisme ; elles tendent donc à tourner ; au bout d'un certain temps, la faible réaction que la volonté ou le doute exercent contre cette tendance est paralysée par l'extrême fatigue des organes, et le mouvement personnel se produit. Mais les tourneurs ont les mains appuyées sur une table très-légère, très-mobile ; elles sont appuyées obliquement, et inclinent généralement dans le sens du mouvement attendu. La table est donc poussée imperceptiblement dans cette direction. Le premier ébranlement une fois produit a pour effet naturel d'exalter l'imagination, et de rendre plus vive la tendance au mouvement. Celui-ci doit donc non-seulement continuer, mais s'accélérer, et, par l'action incessante de la cause, il peut se produire un entraînement d'une intensité remarquable. On conçoit que ce tourbillonnement, quand l'effet est poussé jusque-là, réagisse sur les opérateurs au point de leur donner le vertige de rotation, lequel produit sur tout le système organique une fatigue, et un affaissement qui pourraient avoir des résultats funestes.

Pour confirmer cette explication, faisons encore le rapprochement suivant : Qu'on mette sur la crête d'un toit un couvreur, un saltimbanque ou un somnambule, ils danseront sans aucun danger pour eux sur cette étroite surface ; une personne ordinaire n'y pourrait mettre le pied sans faire la culbute. D'où vient cette différence ? C'est que pour l'homme inhabitué, il y a l'idée de chute, et par suite entraînement ; pour les autres, au contraire, cette idée

n'existe pas; ils ne croient pas à la chute, et, « la foi » étant absente, il n'y a plus aucune cause déterminante pour un entraînement quelconque. Pareillement, certaines personnes font tourner les tables, parce que pour elles « l'idée » existe; mais d'autres ne peuvent pas les faire tourner, parce qu'elles ne croient pas à cette rotation, et leur incrédulité les maintient, comme le couvreur, en état d'équilibre. Enfin, il en est qui, après avoir fait pirouetter des guéridons avec une facilité singulière, se trouvent plus tard frappés d'une impuissance complète. C'est que leur foi s'est éteinte devant les résistances des gens sérieux.

Voilà, dit-on, comment tant de faits, dont on a fait beaucoup de bruit et qui semblaient si merveilleux, ne se sont produits que par la puissance de l'idée et le ressort de l'imagination, *cette folle du logis*, comme on l'a si bien appelée (1).

Nous n'avons pas à nous occuper de la valeur de ces explications. Tout ce que nous croyons pouvoir dire, c'est que, s'il n'était question que d'objets tournants, tables, fauteuils, guéridons, chapeaux, peut-être ne faudrait-il pas tellement s'en émouvoir. On pourrait ne voir là que des effets physiques, plutôt ridicules que sérieux; on pourrait dire, avec plus ou moins de vraisemblance, qu'ils viennent du *fluide magnétique* ou de toute autre cause secrète, à nous inconnue et pourtant matérielle.

Mais passons maintenant à une seconde catégorie de faits, bien plus extraordinaires que tout ce que nous venons de rapporter. Les tables, dit-on, se meuvent avec intelligence; elles répondent, par des coups ou d'autres mouvements sensibles, aux questions qu'on leur adresse; elles devinent le nom, l'âge des personnes, l'heure qu'il est, le contenu des poches, etc. Ces phénomènes moraux et intellectuels des tables tournantes semblent d'abord si étranges, si absurdes qu'on est tenté de les nier absolument ou

(1) Léon Desdovits, *Ami de la Religion*, 2 juin 1853.

de les attribuer à quelque jonglerie cachée, en les assimilant à ces merveilles que les prestidigitateurs de profession opèrent, tous les jours, sous nos yeux, sans que nous puissions deviner les procédés qui sont mis en jeu. Mais ils sont attestés par une foule de personnes, dont la bonne foi et la gravité sont incontestables, et qui ont pris toutes les précautions possibles pour ne pas être trompées elles-mêmes. Il est donc impossible de les nier ; autrement il faudrait douter de tout. Ces faits une fois admis comme certains, quelle peut en être la cause ?

Il est évident que des planches de noyer ou d'acajou, n'étant que matière, fussent-elles saturées d'électricité, ne peuvent avoir la moindre parcelle d'intelligence. Pour des phénomènes de ce genre, il faut nécessairement admettre la présence d'un principe étranger et supérieur à l'homme, d'un principe spirituel.

Or, que l'action des esprits sur la matière soit possible, et même qu'elle ait lieu souvent pour l'accomplissement des desseins de Dieu, rien n'est plus certain ni plus conforme aux principes du christianisme. Mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que les anges et les élus ont une occupation et un ministère à remplir bien autres que ceux de se jouer des hommes ou de les amuser par des puérités, telles que la danse, la marche ou la rotation des tables. De pareilles manifestations sont tout à fait indignes d'eux ; et on ne peut les attribuer qu'aux mauvais esprits. Nous savons, en effet, que le prince des ténèbres et ses immondes satellites ont toujours fait tout ce qu'ils ont pu, pour abuser l'homme et le tromper, pour s'offrir, sous mille formes, à notre pensée et à notre culte, à la place du Dieu vivant. Si, dans leurs opérations, rien ne paraît d'abord condamnable, c'est que, par ruse, ils veulent s'insinuer plus aisément dans nos idées et nos sentiments, se mettre en rapport avec nous sous divers prétextes, et arriver à disposer de nous selon leurs désirs, comme Satan entra dans Judas, et nous savons où il le conduisit. Ainsi

ces mouvements des tables tournantes et parlantes, qui, dans le principe, pouvaient ne paraître que des jeux d'enfant, ont tout l'air d'être une variété de la magie, et on doit se les interdire absolument, parce qu'il n'est jamais permis de se mettre en rapport avec l'esprit mauvais. Et il ne faut pas oublier ce principe catholique d'après lequel, alors même qu'on n'aurait aucune intention positive d'avoir commerce avec le démon, on entre cependant en relation avec lui par une convention tacite, et on n'invoque que lui, au moins implicitement, toutes les fois que, dans le but d'obtenir un effet qu'on désire, on emploie une cause qui ne peut produire cet effet ni par la promesse de Dieu, ni par les forces de la nature<sup>4</sup>.

Du reste, s'il pouvait y avoir quelque hésitation à ce sujet, elle doit disparaître devant le jugement qu'ont prononcé plusieurs savants évêques de France. Ils ont formellement condamné « toute participation à ces pratiques superstitieuses, qui semblent destinées à être la honte de l'incrédulité moderne, comme les convulsions et les convulsionnaires, avec leurs incroyables folies, furent l'opprobre du jansénisme (1). »

Il nous reste à parler de deux genres de superstition. On compte encore parmi les superstitieux

5° *Ceux qui observent les jours heureux ou malheureux.* C'est une suite de la superstition païenne. En effet, tous les jours sont bons, puisqu'ils nous viennent tous également de Dieu, et il n'y a de malheureux que ceux où nous offensois le Seigneur. Ainsi prétendre que se mettre en voyage le vendredi, c'est infailliblement s'exposer à quelque accident, que le lundi on réussira mieux dans certaine affaire que le vendredi, que telle herbe cueillie le jour de la Saint-Jean a plus de vertu que si on la cueillait le lendemain, etc., c'est une absurdité ; c'est vouloir faire des distinctions que Dieu n'a point enseignées, et qui sont

(1) Lettre circulaire de Monseigneur l'évêque du Mans.

contraires à ses desseins. Pour ce qui regarde les semailles, les récoltes, la plantation des arbres et autres travaux de l'agriculture, on doit bien avoir égard aux saisons, à la température de l'air, aux variations de l'atmosphère qui exercent la plus grande influence sur la terre et ses productions ; mais, quant aux jours en eux-mêmes, on ne doit en tenir aucun compte. Qu'importe, en effet, qu'on sème ou qu'on vendange un mardi ou un jeudi ? Tous les jours sont les jours du Seigneur, et c'est folie et extravagance d'attacher à certains des propriétés, qui manqueraient à d'autres 5.

6° *Ceux qui témérairement expliquent les songes ou qui y ajoutent foi* (1). Les saintes Écritures ne nous laissent aucun doute qu'il n'y ait eu des songes prophétiques, envoyés de Dieu à certaines personnes, pour les instruire de l'avenir. Tels sont ceux de Joseph, de Pharaon, de Nabuchodonosor, de saint Joseph, époux de la sainte Vierge. Dieu est bien le maître de manifester ses volontés, comme il lui plaît. Voilà pourquoi le catéchisme ne condamne pas toute interprétation des songes, mais seulement celle qu'on en fait *témérairement*, c'est-à-dire sans mission, sans autorité. Car de ce que le Seigneur a favorisé certains personnages de ses révélations pendant leur sommeil, croire qu'il en use de même à notre égard, ce serait une folle présomption. Quoi ! vous oseriez prendre vos rêves pour une inspiration divine ! Le Seigneur vous défend expressément d'y ajouter foi, et il condamne cette superstition en plusieurs endroits de l'Écriture (2). Pour peu qu'on veuille y faire attention, quel rapport peuvent avoir ces idées décousues qui s'offrent à nous, dans nos songes, avec nos destinées futures ? Ordinairement, les songes ne font que retracer dans nos esprits, d'une manière

(1) La divination par les songes s'appelle onéiromancie, de ὄνειρος, songe, et μαντεία, divination.

(2) *Levit.*, XIX, 26. — *Deut.*, XVIII, 10. — *Jerem.*, XXIX, 9.

confuse et disparate, nos affections, nos inclinations, nos pensées, nos travaux de la veille ou nos projets du lendemain. Mais qu'ils soient des présages d'événements casuels, dont le secret est connu de Dieu seul, c'est une idée qui n'entrera jamais dans la tête d'aucun homme raisonnable. Au lieu donc de vous inquiéter de vos songes, n'en faites pas plus de cas qu'ils ne méritent ; c'est assez vous dire qu'il faut les mépriser <sup>6</sup>.

Voulez-vous éviter toute superstition, attachez-vous aux opinions et aux pratiques que l'Église autorise ; et tenez-vous-en strictement à ce qu'elle vous enseigne. Mais, pour ne pas tomber dans la superstition, il faut prendre garde de ne pas donner dans l'excès opposé, qui est l'incrédulité. Hélas ! nous vivons dans un siècle impie, où l'on plaisante ouvertement sur la religion. Parlez à certaines gens, d'ailleurs très-instruits, mais d'une ignorance crasse sur les mystères du christianisme ; parlez-leur de nos dogmes les plus sacrés, de nos cérémonies les plus augustes, ils hochent la tête, comme les Juifs en face de la croix du Calvaire, et disent : « Superstition que tout cela, fanatisme que tout cela. » Pour nous, soyons bien convaincus qu'il n'y a rien d'inutile, rien d'excessif, rien de superflu dans ce que Dieu a prescrit, dans ce que l'Église approuve ; et, en nous attachant à l'Église, qui est la colonne de la vérité, nous ne risquons jamais de nous égarer. Quant à ces formules de piété ridicules et puérides, qui se trouvent dans quelques-uns de ses enfants, l'Église ne peut en être responsable, puisqu'elle les condamne et qu'elle les regarde comme l'ivraie que l'homme ennemi mêle au bon grain du père de famille. Toutes les pratiques superstitieuses sont à ses yeux comme la rouille de la religion, comme la mousse qui s'attache à la piété ; et on peut les comparer à ces matières inutiles et peu assorties à la beauté, de l'édifice, dont certaines personnes inconsidérées surchargent la solide structure de la religion (1).

(1) I. Cor., III, 12.

Mais n'est-ce pas de la part des impies un aveuglement déplorable, disons mieux, une malice profonde, de prendre occasion de quelques excès d'une pieuse crédulité, pour confondre, dans un commun mépris et dans une commune réprobation, les devoirs essentiels avec les pratiques arbitraires, les usages approuvés avec les abus condamnés ? Et vous, messieurs les philosophes, pourrait-on leur dire, vous qui stigmatisez avec un zèle impitoyable les prétendues superstitions du culte chrétien, avez-vous une religion plus solide et plus éclairée ? Combien de fois n'a-t-on pas vu ces soi-disant esprits forts être les plus faibles des hommes ; affecter le jour de ne croire ni à Dieu ni à l'enfer, et la nuit avoir peur des revenants (1), avoir foi aux sortilèges (2), étudier la sorcellerie (3), trembler en voyant sur la table des couteaux ou des fourchettes en croix (4) ? On pourrait leur appliquer à tous ce que Charles II disait du célèbre Isaac Vossius : « Cet homme croit à tout, excepté à la Bible. » O faiblesse, ô misère de l'esprit humain ! Venez, après cela, incroyables, venez crier à l'ignorance, au fanatisme, à la superstition ; venez nous vanter votre génie supérieur et vos lumières. J'aime bien mieux la simplicité chrétienne <sup>7</sup>.

#### TRAITS HISTORIQUES.

1. Les principaux auteurs, et en quelque sorte les porte-étendards de la physiognomonie et de la phrénologie sont Lavater et Gall, qui tous deux ont joui d'une réputation européenne. On raconte que Lavater dit au fameux Mirabeau, qui était venu le consulter : « Votre physionomie annonce que vous êtes né avec tous les vices et que vous n'avez rien fait pour les réprimer. » Ce jugement n'était pas difficile, pour peu qu'il connût le personnage. Gall refusa, à sa mort, les secours de la religion ; ce qui confirme le reproche de matérialisme qu'on lui a adressé.

La beauté morale, disent les physionomistes, est ordinairement

(1) Hobbes.

(2) Diderot et d'Alembert.

(3) Le comte de Boulainvilliers.

(4) Frédéric le Grand.



en harmonie avec la beauté physique. Socrate et cent mille autres prouvent le contraire. Rousseau et La Fontaine avaient le masque idiot et hébété, et Napoléon avait les cheveux plats de la poltronnerie et de la pusillanimité ; et en lui a trouvé de plus de très-mauvaises bosses, qui ont fort intrigué les phrénologistes.

On a vu des gens assez infatués de cette science pour se donner les défauts qu'ils croyaient indiqués par leur visage, et devenir vicieux, en quelque sorte, parce qu'ils se persuadaient sottement que la fatalité de leur physionomie les y condamnait.

Dans ces derniers temps, on a vu, à Paris, les personnages les plus marquants, des députés, des pairs de France, des littérateurs, des généraux, de grandes dames, des princesses, se presser dans l'ancre de la célèbre sybille mademoiselle Lenormand. Cette prêtresse des sciences occultes avait annoncé de bonne heure la vocation qu'elle devait poursuivre, pendant plus de cinquante ans. Elle devinait par les cartes et par le marc de café. — « Que voulez-vous ? » demandait-elle au visiteur. — Madame, je viens vous consulter. — Bien : asseyez-vous. Quel jeu voulez-vous ? J'en ai à six, à dix, à vingt, et jusqu'à quatre cents francs. — Je prendrai l'article dans le prix d'un louis. — Bien : venez près de cette table, et donnez-moi votre main. — La voilà ! — Pas celle-là ; donnez la main gauche. Quel âge avez-vous ? quelle est la fleur que vous préférez ? quel est l'animal pour lequel vous avez le plus de répugnance ? »

Toutes ces questions étaient faites d'une voix monotone et nasillarde ; à chaque réponse, la sybille répétait : Très-bien ! en battant le jeu de cartes qu'elle vous présentait ensuite en disant : « Coupez le la main gauche. »

Puis elle retournait les cartes une à une, et elle les étalait sur la table, tout en vous débitant votre horoscope avec une volubilité que l'on avait peine à suivre. On aurait dit qu'elle lisait dans un livre ou bien qu'elle récitait une leçon apprise. Dans ce flot de paroles le plus souvent vides de sens, on en choisissait quelques-unes que chacun interprétait à sa guise.

Mademoiselle Lenormand est morte en 1843, laissant une fortune de cinq cent mille francs. Un journaliste annonçant la nouvelle de son trépas, disait : « La dernière sybille est morte ; le trépied est renversé ; les cartes sont brouillées ; adieu le grand et le petit jeu. » Nous voudrions bien qu'il en fût ainsi ; mais il y a encore tant d'ignorants esprits forts, tant de petits sophistes populaires, qui ne sauraient se passer de cartomanciennes ; et grâce à eux, soyons-en sûrs, la race de celles-ci ne se perdra pas de sitôt.

2. Saint Bernard, étant encore jeune, souffrait d'un violent mal de tête. Une de ces vieilles femmes, qui font commerce de superstitions, vint pour le guérir avec ses herbes et ses paroles mysté-

rieuses. Le saint enfant la chassa, comme un suppôt de Satan, avec lequel il ne voulait jamais avoir aucun rapport, et il fut guéri à l'instant; sans doute, Dieu le récompensa de sa confiance.

3. A mesure que l'esprit humain se détache des croyances religieuses, il se prend d'un amour passionné pour les sciences occultes, et la superstition marche toujours dans le monde en raison inverse de la foi. L'homme a tellement besoin du surnaturel, qu'il s'en façonne un chimérique, lorsqu'il renonce aux réalités divines.

C'est au milieu de la société incroyante et voluptueuse du dernier siècle qu'a pris naissance le magnétisme, appelé aussi quelquefois *mesmérisme* du nom de *Mesmer*, son inventeur. Ce fameux médecin allemand fut regardé comme un fou et un visionnaire par toutes les académies, où il présenta ses découvertes. Il vint à Paris: le peuple et la cour eurent quelque temps les yeux éblouis par ce nouveau genre de cures. On nomma des docteurs pour examiner le magnétisme animal, et on publia des écrits contre Mesmer, qui fut obligé de quitter la France. Mais il n'y avait pas perdu son temps, car il emporta avec lui une somme de 300,000 francs.

Aujourd'hui les ramifications du magnétisme couvrent le globe; partout il a ses sociétés, ses adeptes, ses savants; il s'est emparé surtout du nouveau monde, comme d'une terre plus facile à conquérir, parce que le christianisme ne l'a jamais entièrement soumise. Le somnambulisme est devenu une industrie qui s'affiche comme toutes les autres, et dont l'annonce, à raison de ses réclames répétées, ne fait pas sur nous une impression plus profonde que celle de l'ouverture d'un magasin nouveau. Dans la seule ville de Paris, six cents somnambules fonctionnent d'une manière continue. Si nous en croyons un journal de médecine, la bourgeoisie en masse est atteinte de *magnétomanie*, et, la basse littérature aidant, la maladie s'empare rapidement des classes populaires.

C'est leur rendre un vrai service que de leur ôter l'illusion qui les séduit. Ne cessons donc de dire que ces adeptes qui font voyager le fluide magnétique dans les airs, et endorment les sujets à des distances considérables, sont tout uniment des adeptes en jongleries, que le don de seconde vue à travers les corps opaques est une mystification. Si j'avais, a dit un homme d'esprit, le regard perçant de ces somnambules qui, autour du baquet de Mesmer, voyaient de Paris ce qui se passait dans le sérail du sultan de Constantinople, ou à la cour du sophi de Perse; si je possédais cette vue de lynx de la femme portugaise, qui anatomisait du regard, à travers les habits, les chairs et la charpente osseuse, tout le mécanisme intérieur du corps humain, je serais bientôt le Crésus de la bourse, l'empereur et le médiateur de la politique du monde, le Charlemagne et le Napoléon de l'univers.

Si les magnétiseurs fourbent, il leur arrive aussi d'être fourbés à leur tour ; ce qui n'est pas à l'honneur de leur science.

Un Gascon, venu à Paris en octobre 1819, pour solliciter une place, alla trouver un magnétiseur illustre. « Monsieur le comte, lui dit-il, je suis atteint d'un mal où les médecins ne peuvent rien... j'ai sans cesse des besoins... des inquiétudes... j'éprouve un vide insupportable... un grand appétit... je suis d'humeur enjouée, et je me déssole... » Cette maladie sembla si embrouillée qu'on négligea les autres cures pour s'en occuper. On fit dîner le Gascon qui mangea honorablement ; le soir même, on voulut le magnétiser. On l'endormit si bien qu'il n'éprouva aucune crise de somnambulisme, et qu'il ne put répondre à rien. L'expérience fut répétée plusieurs fois, sans que le malade voulût jamais parler dans son sommeil magnétique. Il n'en parut que plus intéressant ; on le soigna mieux, et, pour apprendre enfin la cause du mal qui le tourmentait, on le conduisit éveillé devant une dame qui se faisait magnétiser quelquefois, qui, dans ces sortes de circonstances, devinait avec le plus grand talent. Elle n'eut pas plutôt touché le garçon qu'elle s'écria qu'il avait le ver solitaire, la rate dérangée, et une foule d'autres maladies. On cria merveille ; mais le lendemain, lorsqu'on voulut achever l'opération, le Gascon troubla l'allégresse générale. « Le vide, dont je vous ai parlé, dit-il, est dans ma bourse ; j'étais malade de n'avoir pas d'argent ; je viens d'obtenir ma place, je suis guéri et reconnaissant de la bonne chère que vous m'avez faite, car je n'avais pas de crédit. »

Voici un fait qui nous semble décisif contre les prétendues merveilles du magnétisme animal. Dans ces dernières années, M. le docteur Burdin, membre de l'Académie de médecine, a proposé un prix de trois mille francs, pour le somnambule qui serait reconnu capable de lire sans le secours des yeux. Le concours est resté ouvert pendant trois ans ; quelques champions se sont présentés ; mais ils ont tous échoué complètement, devant la commission nommée pour décerner la récompense promise. Dans les différentes expériences qui ont eu lieu chez le docteur Frappart, on observa plusieurs somnambules, qui semblaient répondre aux conditions du programme : ainsi plusieurs lisaient ou jouaient aux cartes, avec un bandeau ou des pièces de taffetas d'Angleterre sur les yeux ; mais on ne tarda pas à reconnaître que le bandeau se dérangeait, que les pièces de taffetas se décollaient. M. le professeur Gerdy d'abord, puis MM. Peisse et Dechambre répétèrent ces expériences sur eux-mêmes, et, parfaitement éveillés, ils purent accomplir les mêmes prodiges que les somnambules. Depuis cette grande déconvenue, le magnétisme, banni de la science, s'est réfugié dans les salons, où il est destiné à concourir, avec les escamoteurs, à l'amusement des gens désœuvrés.

Le docteur BEAUDE.

Le trait suivant rapporté par la *Gazette des Tribunaux*, en novembre 1851, montre combien il est imprudent et dangereux de s'adresser aux somnambules et de suivre leurs prescriptions.

Une jeune fille de vingt-quatre ans, nommée Adélaïde, domestique chez un négociant du quartier Saint-Honoré, était recherchée en mariage par un valet de chambre demeurant dans le voisinage. Indécise sur l'accueil qu'elle devait faire au jeune homme, Adélaïde, conseillée par une de ses amies, eut le désir d'aller voir une somnambule pour la consulter sur sa destinée. Elle était dans cette disposition d'esprit, lorsqu'un matin, en revenant de la halle, elle fut mystérieusement abordée, rue Saint-Denis, par une femme âgée qui lui remit une carte lithographiée, en lui disant : « Si vous avez besoin de moi, voilà mon adresse. » Cette carte portait ces mots : « Madame D..., somnambule cartomancienne. » Suivait l'indication de sa demeure.

Dès le lendemain, Adélaïde était dans le cabinet de la somnambule ; celle-ci lui annonça que son mariage réussirait ; mais, lui dit-elle, ma science me révèle qu'il vous faut avant tout combattre une terrible maladie qui peut vous faire périr en peu de temps. Déjà vos poumons sont attaqués ; vous avez bien fait de venir aujourd'hui, demain il eût été trop tard.

Effrayée, Adélaïde se confia aux soins de la sibylle, qui, moyennant une somme de cinquante francs, voulut bien se charger de détruire le mal. Remettant à la jeune fille une petite fiole pleine d'un liquide jaunâtre, elle lui recommanda d'en boire le contenu en trois fois : à dix heures du soir, en se mettant au lit ; au moment où sonnerait minuit, et à l'aube du jour. « Puis, ajouta la sorcière, soyez sans inquiétude si pendant votre sommeil vous sentez quelque chose fouiller dans vos poumons. C'est un esprit que ma science somnambulique enverra pour arracher votre mal, etc. »

Adélaïde suivit les prescriptions de la cartomancienne, et le lendemain matin, en proie à une fièvre violente, elle eut un accès de délire qui fit craindre un instant pour sa raison. Elle se croyait enterrée vivante, et il lui semblait voir la main d'un démon arrachant ses entrailles.

Soumise aux soins de deux médecins, elle ne tarda pas à recouvrer la santé, après une maladie de quelques jours. Interrogée, elle fit connaître ses rapports avec la femme D..., contre laquelle une plainte fut adressée au procureur de la République.

4. Il ne faut pas être de ceux qui voient le diable un peu partout ; mais il ne faut pas non plus être de ceux qui ne veulent le voir nulle part. La plus grande habileté peut-être du prince des ténèbres est de faire nier son existence, à mesure qu'il la manifeste davantage. Qui croit aujourd'hui, dans un certain monde, aux esprits, à l'interven-

tion diabolique ? Trop souvent la science en rit comme l'impiété. C'est que l'incrédulité sent très-bien que, s'il existe des esprits, par là même le matérialisme est vaincu. et nos dogmes fondamentaux reçoivent une éclatante confirmation. Voltaire a dit : « Pas de Satan, pas de Sauveur ; » et Bayle avait précédemment avancé : « Prouvez « seulement aux incroyants l'existence des mauvais esprits, et vous « les verrez forcément obligés de vous accorder tous vos dogmes. »

Ce n'est pas pour la première fois que le monde est témoin de ces *prestiges circulateurs*, de ces mouvements fantastiques des *tables devineresses*. Il y a dix-sept siècles que Tertullien en parlait, comme on peut le voir au 23<sup>e</sup> chapitre de son *Apologétique*. Voici ce curieux passage :

« Puisque les magiciens ont le pouvoir d'évoquer des fantômes et de rappeler les âmes des morts, puisque, par la force de leurs enchantements, ils forcent les enfants à rendre des oracles, puisque par leurs tours et leurs prestiges ils représentent un grand nombre de miracles, qu'ils envoient des songes, quand une fois, par la vertu de leurs invocations, ils ont obtenu le concours des esprits et des démons qui font prophétiser les chèvres et les *tables*; à combien plus forte raison cette puissance, agissant d'elle-même et par elle-même seulement, emploie-t-elle toutes ses forces pour produire les effets qu'elle produit lorsqu'il n'est question que d'un intérêt qui lui est étranger(1) ? »

Les Lamas, prêtres de la religion de Bouddha, ont aussi leurs tables dansantes et devineresses, comme le prouve l'extrait suivant d'un article de l'*Abeille*, journal de Saint-Petersbourg.

Une personne vient-elle s'adresser au Lama et lui porter sa plainte avec prière de lui découvrir l'objet qui lui a été volé, il est rare que le Lama consente sur-le-champ à acquiescer à la demande. Il la renvoie à quelques jours, sous prétexte de préparation à son acte de divination.

Quand arrivent le jour et l'heure indiqués, il s'assied par terre devant une *petite table carrée*, place sa main dessus, et commence à voix basse la lecture d'un ouvrage thibétain. Une demi-heure après, le prêtre se soulève, détache sa main de la table, élève son bras, tout en lui conservant, par rapport à son corps, la position qu'il avait

(1) Porrò si et magi phantasmata edunt, et jam defunctorum in-  
clamant animas, si pueros in eloquium oraculi eliciunt, si multa  
miracula *circulatoriis præstigiis* ludunt, si somnia immittunt, ha-  
bentes semel invitorum angelorum et dæmonum assistentem sibi  
potestatem, per quos et capræ et mensæ *divinare consueverunt*;  
quantò magis ea potestas de suo arbitrio et pro suo negotio studeat  
totis viribus operari quod alienæ præstat negotiationi ?

en se reposant sur la table ; celle-ci s'élève aussi suivant la direction de la main. Le Lama se place alors debout, élève sa main au-dessus de sa tête, et la table se retrouve au niveau de ses yeux.

L'enchanteur fait un mouvement en avant, la table exécute le même mouvement ; il court, la table le précède avec une rapidité telle que le Lama a peine à la suivre. Après avoir suivi diverses directions, elle oscille un peu dans l'air et finit par tomber.

De toutes les directions qu'elle a suivies, il en est une plus marquée, c'est de ce côté que l'on doit chercher les objets volés.

Si l'on prêtait foi aux récits des gens du pays, on les retrouverait à l'endroit même où tombe la petite table.

Voici ce qu'en raconte un témoin oculaire :

« Le jour où j'assistai à cette expérience, après avoir parcouru dans l'air un trajet de plus de quatre-vingts pieds, la table est tombée dans un endroit où le vol n'a pas été découvert. Toutefois, je dois avouer, en toute humilité, que le même jour un paysan russe, demeurant dans la direction indiquée, s'est suicidé. Ce suicide a éveillé des soupçons ; on s'est rendu à son domicile et on y a trouvé tous les objets volés.

« Par trois différentes fois, cette expérience échoua en ma présence, et le Lama déclara que les objets ne pouvaient être retrouvés. Mais, en y assistant pour la quatrième fois, j'ai été témoin du fait que je viens de vous rapporter. Cela se passait aux environs du bourg Elane, dans la province actuelle de Zabaïkal.

« N'osant pas me fier aveuglément à mes yeux, je m'expliquais ce fait par un tour d'adresse employé par le Lama prestidigitateur. Je l'accusais de soulever la table, au moyen d'un fil invisible aux yeux des spectateurs. Mais, après un examen plus minutieux, je n'ai trouvé aucune trace de supercherie quelconque. De plus, la *table mouvante* était en bois de pin et pesait une livre et demie.

« A l'heure qu'il est, je suis persuadé que ce phénomène se produisait en vertu des mêmes principes, qui font mouvoir *les tables, les chapeaux, les clefs, etc.* »

ALEXIS DE VALDEMAR, *Le Monde artistique et littéraire.*

Il n'est pas étonnant que, dans les pays livrés à l'idolâtrie, l'esprit infernal emploie toutes ses ruses, pour mieux duper les malheureux qu'il tient sous son empire.

Ces expériences de tables tournantes offrent les plus graves dangers. On a remarqué qu'elles ont souvent pour effet de produire des oppressions, des palpitations de cœur, des vertiges, des évanouissements, des congestions, des vomissements et d'autres accidents.

A Vienne, en Autriche, le 17 avril 1853, au moment où le mouvement commençait, une dame, à la grande terreur de tous les assistants, tomba par terre, saisie d'un accès de catalepsie accompagné de lar-

mes. Cette infortunée est bientôt suivie d'une seconde dame, et toutes deux restent ainsi étendues pendant dix ou quinze minutes. — On raconte aussi qu'un homme très-robuste, qui avait vainement essayé pendant une heure de faire mouvoir une table, fut pris d'un tremblement tellement violent, qu'il pouvait à peine tenir entre ses mains un morceau de pain qu'il désirait porter à sa bouche. Les oscillations étaient si fortes, qu'il mordait ses doigts à chaque fois qu'il approchait le pain de ses lèvres. — On lit dans le *Correspondant de Nuremberg* une communication officielle du maire de Roth, qui annonce qu'à la date du 15 avril 1853, un négociant israélite de passage dans la ville, est mort subitement pendant qu'il prenait part à une expérience de table tournante.

Ne jouons pas avec l'inconnu ; ce que nous venons de dire nous en avertit surabondamment.

5. Un homme peu instruit, ou peu chrétien, se plaignait à un de ses amis qui avait le bonheur d'être l'un et l'autre, de ce qu'il avait eu le malheur de perdre un procès, et il ajoutait qu'il le craignait d'avance, parce qu'il l'avait commencé un vendredi, qui, selon lui, était un jour qui porte malheur. — Votre adversaire pense-t-il de même ? lui dit cet ami ; regarde-t-il le vendredi comme un jour qui porte malheur, puisqu'il l'a gagné ? — Il n'en fallut pas davantage pour le réduire au silence, et le couvrir de confusion.

6. Que d'extravagances débitées par les interprètes des songes ! Songer des fleurs, d'après eux, annonce prospérité ; songer des trésors, peines et soucis ; songer des bonbons et des crèmes, chagrins et amertumes ; mais songer des pleurs annonce de la joie. Et l'on sait combien ils trouvent de gens qui les croient ! Il y a eu des hommes assez superstitieux pour faire leur testament, parce qu'ils avaient vu un médecin en songe ; ils croyaient que c'était un présage de mort. Au lieu de se livrer à des craintes chimériques ou à de folles espérances, qu'on soit bien convaincu qu'on peut le jour ne rêver que fleurs et la nuit y songer encore, et cependant mourir de faim sur un misérable grabat ; mais, en revanche, on peut toujours rêver de chien et de chat et néanmoins être heureux toute sa vie.

Il y a des gens qui ne croient à rien et qui mettent à la loterie sur la signification des songes. Mais qui peut leur envoyer des songes, s'il n'y a point de Dieu ?... Comment songent-ils, quand leur corps est assoupi, s'ils n'ont point d'âme ? — Deux savetiers s'entretenaient, lors-du concordat, de matières de religion. L'un prétendait qu'on avait eu raison de rétablir le culte ; l'autre, au contraire, qu'on avait eu tort. « Mais, dit le premier, je vois bien que tu n'as pas foncé dans la politiquerie ; ce n'est pas pour moi qu'on a remis Dieu dans ses fonctions, ce n'est pas pour toi non plus ; c'est pour le peuple. » Ces

deux savetiers, avec tout leur esprit, se faisaient tirer les cartes et se racontaient leurs songes.

COLIN DE PLANCY.

7. Il n'y eut jamais d'hommes plus naïvement et plus cruellement superstitieux que les premiers Réformateurs. Ces savants, qui prétendaient rendre la religion plus intellectuelle, n'étaient occupés que de présages et d'astrologie. Zwingli s'épouvantait d'une comète, et la regardait comme un signe de sa mort; Mélanchthon se réjouissait de ce qu'une vache avait jeté un veau à deux têtes, le jour où la confession d'Augsbourg fut présentée à l'empereur, et cela lui semblait clairement annoncer la ruine de Rome; les astrologues protestants affirmaient que les astres seraient propices aux disputes ecclésiastiques vers l'automne. On brûla encore plus de sorciers dans le duché de Brunswick qu'à Genève. Le nombre des poteaux où l'on attachait ces malheureux, dans le pays de Colenberg et de Wolfenbittel, était si grand, dit Spittler, que l'endroit où ils avaient été dressés, ressemblait à une petite forêt.

VEUILLOT, *Pèlerinages*.

Le duc d'Orléans, régent du royaume, fameux par son impiété et ses débauches, allait déguisé chez les bohémiens, et montrait toute la crédule curiosité du plus superstitieux des hommes.

Le marquis d'Argens, si éloigné de toute idée religieuse, ne supportait pas d'être, lui treizième, à table.

Un président du parlement de Rouen, ne pouvant pareillement se résoudre à se mettre à table, parce qu'il se trouvait le treizième, il fallut adhérer à sa superstition, et faire venir une autre personne, afin qu'on fût quatorze. Alors il soupa tranquillement; à peine fut-il sorti de table, qu'il fut saisi d'une apoplexie, dont il mourut sur-le-champ. LE P. LEBRUN, *Hist. critique des pratiq. superstitieuses*.

## SIXIÈME INSTRUCTION.

Culte des Saints. — Ses motifs. — Différence de ce culte d'avec celui que l'on rend à Dieu. — Culte des Reliques, des saintes Images, de la Croix.

D. Ne péchons-nous pas contre ce commandement, en honorant la sainte Vierge et les Saints?

R. Non, parce que nous ne les honorons pas comme Dieu.

Dans leur haine implacable contre l'Église romaine, les protestants se sont efforcés de dégrader les Saints qu'elle



honore. Après avoir fait schisme avec l'Église de la terre, ils ont encore fait schisme avec l'Église du ciel, en prétendant que tout culte religieux rendu à d'autres êtres que Dieu, est une injure faite à l'Être-Suprême, une superstition, une idolâtrie; et, pour appuyer leurs dires, il n'est point de sophismes qu'ils n'aient inventés. Malgré leurs diatribes, nous soutenons avec toute l'Église catholique qu'il est très-permis, qu'il est même très-louable et très-utile d'honorer et d'invoquer les Saints :

1<sup>o</sup> *A cause de leurs vertus.* Lorsqu'ils vivaient sur la terre, ils nous ont donné l'exemple de la plus admirable perfection; c'étaient des hommes détachés du monde, vivant comme des anges revêtus d'un corps mortel, zélés pour la gloire de Dieu et pour le salut de leurs frères, si humbles, si patients, si doux, si miséricordieux que toutes les eaux de la tribulation n'ont pu éteindre leur charité; plusieurs, après avoir fécondé l'Église de leurs travaux et de leurs sueurs, l'ont encore arrosée de leur sang, et n'ont pas craint d'acheter le ciel par une infinité de maux et de supplices. Leur vie a été comme celle de leur divin Maître, un Évangile en action. Or, lorsque nous voyons ici-bas quelqu'un se distinguer par de brillantes qualités, par le génie et le talent, par des exploits guerriers, par de grands services rendus au pays, n'y a-t-il pas en nous un sentiment inné qui nous porte à l'honorer? Voyez ce que l'on fait pour les grands hommes de la terre: on proclame leurs louanges, on leur dresse des arcs de triomphe, on les couvre de titres et de distinctions, on leur érige des statues. N'y aura-t-il donc que la vertu, à laquelle il ne sera point permis de rendre un culte? Les Saints ont été de véritables-grands hommes, en qui s'est trouvée réunie la plus haute perfection avec l'humilité la plus profonde et la plus touchante simplicité, tandis que, pour les héros de la terre, leur mérite a été presque toujours entaché d'orgueil. Nul doute donc que nous ne puissions honorer ces fidèles serviteurs de Dieu, maintenant surtout que leur

sainteté, dégagée de toute la rouille du siècle, a reçu sa consommation et sa récompense dans le ciel. De plus, en les honorant, nous sentons s'allumer en nous un vif désir de marcher sur leurs traces ; leurs beaux exemples sont un encouragement à notre faiblesse et à notre lâcheté. Les solennités des martyrs, dit un saint Père, sont une exhortation au martyre, ou du moins à la pénitence, à la mortification, à cette austérité de mœurs, qui nous prépare aux douces jouissances de l'éternité (1).

2<sup>o</sup> *A cause de leur tendre charité pour nous.* Leur élévation dans le ciel ne fait que donner plus d'activité à leurs sentiments de bienfaisance. Bien différents de ces riches parvenus qu'on voit ici-bas dédaigner leurs compagnons de misère, les Saints, à quelque haut degré de gloire qu'ils soient élevés, veulent bien toujours s'intéresser en notre faveur. Leur gloire, en les rapprochant de Dieu, ne les détache pas de nous, et, à cause de l'union étroite qui règne entre l'Église triomphante et l'Église militante, ils nous regardent comme leurs frères, comme les membres d'un corps dont ils font eux-mêmes partie. Quand ils étaient sur la terre, on les a vus pleins de compassion pour les misères de leurs semblables et ardents à les secourir ; et maintenant, dans la céleste patrie, dans cet admirable séjour où il n'y a qu'amour et charité, se montreraient-ils insensibles à nos malheurs, sourds à nos prières ? Ce serait leur faire injure que de le supposer. Après le bonheur de voir Dieu, ils n'en ont pas de plus grand que celui de faire du bien aux hommes ; et, comme l'a dit saint Cyprien, tranquilles pour ce qui regarde leur béatitude éternelle, ils ont une continuelle sollicitude pour notre salut (2). La reconnaissance pour les services qu'ils nous rendent, et le désir de gagner de plus en plus leur

(1) Solemnitates martyrum exhortationes sunt martyriorum.

(2) Jam de sua immortalitate securi, et de nostrâ salute solliciti.  
D. Cypr.

faveur, nous font donc un devoir de les prier, de les honorer, de les invoquer.

3° *A cause du puissant crédit qu'ils ont dans le ciel.* Ils sont les amis de Dieu ; ils ont un libre accès auprès de la Majesté suprême ; et le Seigneur est toujours disposé à se laisser fléchir par leurs prières. Il nous assure lui-même qu'il fait la volonté de ceux qui le craignent (1) ; pourrait-il rejeter l'intervention des Saints, qu'il a associés à sa gloire ? Nous savons qu'autrefois il a comblé de bénédictions la nation juive en considération d'Abraham, d'Isaac et de Jacob : que ne doit-il donc pas faire en considération des mérites de ses apôtres qui ont tout sacrifié pour son amour, de ses martyrs qui ont versé jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la gloire de son nom, de ses confesseurs à l'âme si belle, au zèle si brûlant, de ses vierges plus pures qu'un rayon de lumière, plus blanches que les lis ! Que faisons-nous donc, en nous adressant aux Saints ? Pénétrés d'un côté de l'humble sentiment de notre indignité et de nos besoins, et d'un autre connaissant leur charité et le crédit dont ils jouissent devant Dieu, nous les conjurons d'intercéder pour nous auprès du Très-Haut ; comme le centenier, nous employons les amis de Jésus-Christ, pour arriver à Jésus-Christ lui-même ; comme la Cananéenne, nous avons recours aux apôtres, pour avoir plus facilement accès auprès de Dieu. En cela, qu'y a-t-il de répréhensible ? Nous savons, tout aussi bien que les protestants, que Jésus-Christ est le seul sauveur, le seul médiateur, qu'il est absolument le maître de ses grâces, que nous ne pouvons être sauvés que par les mérites de son sang ; nous ne nous défions nullement de sa puissance ni de sa bonté ; nous nous défions uniquement de notre faiblesse. Et de même que saint Paul, ce vase d'élection, se recommandait aux prières des fidèles, de même nous nous recommandons aux prières des Saints, et nous tâ-

(1) *Voluntatem timentium se faciet. Psal. cxliv, 19.*

chions, par nos respects et nos offrandes et surtout par l'imitation de leurs vertus, de nous les rendre favorables.

Les hommages que nous rendons aux Saints sont donc très-légitimes. Telle a été de tout temps la foi de l'Église. Dès sa naissance, au milieu même de l'horreur des persécutions, dans l'obscurité des catacombes, elle élevait ses premiers autels sur les tombeaux des martyrs. Dans des jours plus sereins, elle érigea en leur honneur d'augustes basiliques, et prononça leurs noms au milieu du redoutable sacrifice; elle institua des fêtes, pour nous rappeler le souvenir de leurs mérites et les proposer à notre émulation. Et Dieu, pour montrer combien le culte que nous rendons aux Saints lui était agréable, l'a autorisé par une infinité de miracles qui se sont opérés par leur intercession, auprès de leurs tombeaux ou par l'attouchement de leurs reliques. Vainement l'impiété s'efforce-t-elle de les révoquer en doute : nous voyons encore, en beaucoup d'endroits, suspendus aux voûtes de nos temples, les monuments de la puissance des Saints et de la reconnaissance des peuples; il serait plus facile d'éteindre la lumière du soleil que d'obscurcir l'éclat de tous ces prodiges<sup>1</sup>.

Ainsi en honorant, en invoquant les Saints, nous ne faisons que ce que l'Église a toujours fait, et ce qu'elle nous ordonne de faire. Elle a déclaré par plusieurs conciles, et notamment par celui de Trente, que le culte que nous rendons à ces illustres habitants de la Jérusalem céleste est *bon, utile, louable, agréable à Dieu qui veut être glorifié dans ses Saints*, et elle a frappé d'anathème quiconque oserait soutenir un sentiment contraire. Maintenant, si on vient nous dire que nous les égalons à Dieu dans nos vœux et nos prières, que nous les regardons comme indépendants de Dieu, que nous en faisons autant de Dieux, nous répondons énergiquement que c'est une grossière calomnie; et la suite va le prouver surabondamment.

D. Quelle différence y a-t-il entre l'honneur que nous rendons à Dieu et celui que nous rendons à la sainte Vierge et aux Saints ?

R. C'est que nous regardons Dieu comme le souverain Seigneur des Anges, des Saints et de toutes les créatures, au lieu que nous ne regardons les Saints que comme les amis de Dieu.

Oui, nous connaissons la distance infinie, qui sépare la créature du Créateur ; nous savons que Dieu seul est Dieu, qu'il est seul souverainement parfait, seul adorable ; nous reconnaissons que les Saints ne peuvent rien sans Dieu, que Dieu seul est l'arbitre souverain de toutes choses, et qu'à lui seul, par conséquent, appartient le culte suprême. Mais cela n'empêche pas que nous n'honorions les Saints d'un culte subalterne, qui, après tout, se rapporte à Dieu lui-même. Car c'est Dieu, c'est sa bonté ineffable, c'est sa miséricorde infinie que nous honorons dans la personne des Saints, puisque nous proclamons hautement que c'est de lui que les Saints ont reçu les grâces et les vertus que nous admirons en eux. « Nous honorons les serviteurs, dit saint Jérôme, afin que l'honneur que nous leur rendons rejaillisse sur le Maître. » Nous devons encore faire observer que les Saints ne sont pour nous, auprès de la Majesté suprême, que d'humbles suppliants. Aussi, voyez quelle différence l'Église met dans ses termes. S'adresse-t-elle directement à Dieu, elle dit : « Seigneur, ayez pitié de nous... Seigneur, accordez-nous, etc. » S'adresse-t-elle aux Saints, elle dit seulement : « Priez pour nous, » parce que les Saints ne peuvent rien par eux-mêmes ; toute l'efficacité de leurs prières est fondée sur les mérites de Jésus-Christ.

Cela posé, comment Dieu se tiendrait-il offensé du culte que nous rendons à ses Saints ? Est-ce faire injure à un roi que de faire honneur à ses ministres, aux grands de sa cour, qu'il honore lui-même et qu'il a rendus dépositaires d'une partie de son autorité ? Ne serait-ce pas, au con

traire, l'offenser que de ne faire aucun cas de ceux qu'il a élevés en dignité ? Pareillement, c'est pour mieux plaire à Dieu, c'est pour que nos vœux et nos hommages lui soient plus agréables; que nous les lui adressons par l'entremise de ses plus fidèles amis. Bien loin donc d'outrager les mérites de Jésus-Christ, et de dégrader l'honneur de sa médiation, nous le regardons toujours comme l'auteur et le consommateur de notre salut, comme le maître des grâces et la source de tous les biens; mais nous invoquons les Saints, parce que Dieu se plaît à être ainsi invoqué, parce qu'il a voulu mettre entre l'Église du ciel et celle de la terre l'union la plus intime et la plus consolante pour nous.

Voulant mettre sa foi à l'abri de tout reproche, l'Église a consacré trois termes pour mieux exprimer la différence qu'elle met entre le culte de Dieu et celui des Saints. Elle appelle *Latrie* (1) le culte d'adoration qui n'appartient qu'à Dieu, parce qu'il est le Créateur et l'unique Seigneur du ciel, de la terre et de tout ce qui existe. Après Dieu, la personne qui mérite le plus nos hommages, parce qu'elle a les plus admirables rapports avec la Divinité, c'est la sainte Vierge que sa glorieuse qualité de Mère de Dieu élève à un si haut rang qu'on ne pourra jamais le comprendre. A cause de ses éminentes prérogatives et de son incomparable dignité, nous devons non pas l'adorer, mais l'honorer d'un culte spécial bien au-dessus de celui que nous rendons aux Saints dont elle est la Reine; et ce culte nous l'appellons culte d'*Hyperdulie* ou de grande vénéra-

(1) Ce mot vient du grec *λάτρις*, serviteur. Dans l'origine, *λατρείαι* désignait le respect, les services et tous les devoirs qu'un esclave rend à son maître. Le mot *Dulie*, de *δουλεία*, signifie également *service*; mais l'Église a mis une très-grande différence entre ces deux termes *Latrie* et *Dulie*, car c'est à elle de fixer le sens de la religion et de la théologie, comme c'est à la société civile de déterminer le sens du langage ordinaire. — *Hyperdulie* veut dire culte supérieur, de *ὑπερ*, au-dessus, et *δουλεία*, culte, *service*.

tion. Enfin, le culte que l'on rend aux Saints est appelé culte de *Dulie*, c'est-à-dire d'hommage ou de service.

Toutefois, il faut en convenir, il a pu se glisser quelques abus dans le culte des Saints ; il est arrivé à des personnes peu instruites de rendre plus d'honneur à certains Saints qu'à Dieu lui-même, d'observer plus exactement une fête arbitraire que le jour du dimanche. Mais n'abuse-t-on pas tous les jours des meilleures choses ? Ces abus, l'Église les condamne, et c'est à nous de suivre les règles sages qu'elle a prescrites pour ne pas y tomber. Ce serait aussi se faire une étrange illusion que de demander à Dieu, par l'intercession des Saints, des biens qui nous seraient funestes, des faveurs temporelles que, d'après les desseins de miséricorde qu'il a sur nous, Dieu ne veut pas et ne doit pas nous accorder. Ce serait une dévotion mal entendue de célébrer avec pompe les fêtes des Saints, et de ne se mettre aucunement en peine de réprimer ses penchants vicieux et d'expier ses péchés par la pénitence. En agissant de la sorte, bien loin de nous rendre les Saints propices, nous en ferions des juges inexorables, qui confondraient notre indifférence et notre lâcheté au tribunal de Dieu.

Le plus bel hommage que nous puissions leur rendre, c'est de marcher sur leurs traces, afin de nous rendre dignes d'être un jour associés à leur gloire dans le ciel. Mais, hélas ! trop souvent on donne tout à l'extérieur et rien à l'intérieur ; on se rassure sur quelques pratiques de dévotion, sans avoir soin de réformer ses mœurs, et je puis bien dire ici avec saint Antoine : « Mes chers enfants, mon  
« âme est couverte de confusion, quand je pense que nous  
« avons la faculté de faire ce qu'ont fait les Saints et que  
« nous ne le voulons point, et qu'il y a un si grand con-  
« traste entre leur conduite et la nôtre, et que nous nous  
« traînons terre-à-terre au lieu d'élever nos intelligences  
« en haut, pour mériter de partager avec eux l'héritage

« éternel que nous a promis le Seigneur Dieu, notre père  
« commun (1). »

D. Doit-on honorer les corps et les reliques des Saints ?

R. Oui, parce que les Saints sont les amis de Dieu et que leurs corps sont les temples du Saint-Esprit.

Non-seulement nous honorons les Saints, mais encore nous rendons honneur à leur dépouille mortelle, aux débris de leur humanité, à leurs vêtements, en un mot, à tout ce qui leur a appartenu. Et pourquoi ne ferions-nous pas pour les grands hommes de la religion ce que l'on fait tous les jours pour les héros du siècle ? Voyez quel prix on attache à l'épée d'un illustre guerrier, à la plume d'un grand écrivain, au tombeau d'un grand roi. On se fait gloire de posséder quelqu'un de leurs meubles ou de leurs habits. Que ne fait-on pas encore par rapport à une personne chérie, pour un parent, un ami, un bienfaiteur ? Avec quel soin et quelle tendresse on conserve ce qui reste d'eux, une boucle de leurs cheveux, par exemple, un souvenir qu'ils auront légué ! C'est dans le même esprit que l'Église vénère les reliques des Saints. Esprit de reconnaissance pour les beaux exemples qu'ils nous ont laissés, esprit d'attachement à la foi qu'ils ont illustrée par leurs vertus, esprit d'amour pour le Dieu qui a opéré en eux et par eux les plus grandes merveilles. Car, en réalité, l'honneur que nous leur rendons, rejaillit sur Dieu lui-même ; c'est Jésus-Christ, le divin chef de l'Église, que nous honorons dans ses membres les plus glorieux. Et comme Dieu, en les récompensant, couronne en eux ses propres dons, de même, dit saint Jérôme, nous ne vénérons les reliques des martyrs que pour élever nos esprits jusqu'à celui dont ils sont les martyrs ; nous n'honorons les Saints que pour que cet honneur soit rapporté à celui qui a dit : « Quicon-

(1) D. Anton., *Litt.* v.



que vous reçoit, me reçoit (1). » C'est ce que dit encore saint Ambroise : « J'honore dans la chair des martyrs les cicatrices des plaies reçues pour le nom de Jésus-Christ ; j'honore ces cendres consacrées par le glorieux témoignage qu'elles ont rendu et qu'elles rendent encore à la divinité de Jésus et de son Évangile ; j'honore ce corps qui m'apprend à aimer Dieu jusqu'à sacrifier le mien pour lui plaire (2). »

De plus, s'il nous est commandé de respecter les temples matériels, qui ne sont que de pierre ou de bois, à cause du Dieu qui habite en eux, comment pourrions-nous ne pas honorer les corps des Saints, qui ont été les temples vivants du Saint-Esprit, les sanctuaires de la Divinité, et dont la destinée doit être un jour si glorieuse dans le ciel ? Le culte que nous rendons aux reliques est donc fondé en raison, et sur l'instinct lui-même de notre nature.

Il est encore fondé sur l'autorité de Dieu, qui a voulu appuyer notre foi sur cet article important, en opérant les plus grandes merveilles par les reliques des Saints. Ainsi nous voyons dans l'Ancien Testament qu'un mort fut ressuscité par l'attouchement des os du prophète Élisée (3). Nous lisons aux Actes des apôtres que les suaires ou mouchoirs de saint Paul guérissaient les malades qui les touchaient (4). Saint Augustin rapporte qu'une femme aveugle recouvra la vue, en se frottant les yeux avec des fleurs qui avaient touché les reliques de saint Étienne (5). On pourrait citer une infinité d'autres traits semblables.

Enfin, il est fondé sur la pratique constante de l'Église. Dès l'origine du christianisme, nous voyons les premiers fidèles recueillir soigneusement les restes inanimés des martyrs, tremper des linges dans leur sang, enfermer leurs

(1) D. Hier., *epist.* 53, *ad Ruper.*

(2) D. Ambr., *in fest. SS. Nazarii et Celsi.*

(3) IV. *Reg.*, XIII, 21.

(4) *Act.*, XIX, 12.

(5) D. Aug., *de Civit.*, I. XXII, c. VIII.

ossements dans de riches châsses, les regarder comme des trésors inestimables qu'ils préféreraient à l'or et aux pierres, transporter avec pompe ces saintes dépouilles d'un lieu dans un autre, les baiser avec respect, se prosterner devant elles, les couronner de guirlandes. C'était aussi par honneur pour ces glorieux athlètes de la foi qu'on érigeait des oratoires et quelquefois même de superbes basiliques aux endroits où ils avaient souffert ; et les pierres de leurs tombeaux furent les premiers autels de l'Église. De là vient l'usage vénérable d'insérer des reliques dans tous les autels sur lesquels on doit offrir le saint sacrifice. Pourquoi donc voudrait-on rejeter un culte si antique et si légitime ?

Les protestants le condamnent, les protestants nous taxent d'idolâtrie et de superstition, parce que nous honorons les Saints et leurs reliques. Mais ne conservent-ils pas eux-mêmes avec respect dans une de leurs églises (1) la chaire d'un des premiers docteurs de la réforme (2), son pupitre et une partie de son manteau ? Sur quoi peuvent-ils appuyer ces reproches d'idolâtrie et de superstition qu'ils nous adressent ? Nous ne reconnaissons et nous n'adorons qu'un Dieu, tel est notre principe fondamental ; et nous le professons si hautement que le moindre enfant, sitôt qu'il connaît les premières leçons de son catéchisme, ne peut l'ignorer. Pourquoi donc les protestants s'obstinent-ils à nous calomnier, en nous accusant d'adorer les Saints et leurs reliques ? Nous leur dirons et nous leur répéterons jusqu'à ce qu'ils veuillent l'entendre : Non, nous ne servons point, nous n'adorons point les reliques des Saints ; mais nous les honorons en vue de Dieu, dont elles proclament la gloire. « Non, jamais, nous ne pouvons  
 « abandonner notre Maître crucifié, mort pour notre salut,  
 « ni adorer un autre que lui ; nous l'adorons, lui, comme le  
 « Fils de Dieu ; mais nous rendons des hommages mérités

(1) A Luttermorth.

(2) Wicleff.

« aux martyrs comme étant ses disciples et ses imitateurs. » C'est ce que disaient les fidèles de Smyrne, au sujet de la translation des reliques de saint Polycarpe.

Nous ajouterons encore que, bien que nous nous prosternions devant les restes vénérables des Saints, nous n'entendons par là aucunement les adorer. Car tout prosternement n'est pas un acte d'adoration ; et c'est si vrai, qu'on se prosterne et qu'on fléchit souvent le genou devant des hommes qu'on se garde bien cependant d'assimiler à la Divinité. De plus, nous ne leur attribuons aucune vertu particulière en dehors de la volonté divine ; ce n'est pas de leurs ossements et de leurs cendres que nous attendons l'effet de nos vœux et de nos prières, mais de la puissance et de la bonté du Seigneur. Nous croyons seulement que Dieu, touché de notre foi et ayant égard à leur intercession, peut nous accorder plus facilement les grâces que nous lui demandons. La vue des reliques n'est-elle pas d'ailleurs un moyen puissant de ranimer notre dévotion, en nous rappelant les vertus qui ont distingué ces glorieux serviteurs de Dieu, et en nous excitant à les imiter ? La doctrine catholique ainsi expliquée, où est l'idolâtrie ? où est la superstition ? Quelles que soient donc les clameurs de l'impiété, attachons-nous inviolablement à la foi de l'Église, exprimée par le concile de Trente, qui a décidé contre les hérétiques que les corps des martyrs et des autres Saints qui ont été les membres vivants de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit, doivent être honorés (1) ; que, par eux, Dieu accorde un grand nombre de bienfaits aux hommes.

D. Quel honneur l'Église rend-elle aux images ?

R. Un honneur qui se rapporte à l'objet qu'elles représentent.

(1) *Sanctorum quoque martyrum, et aliorum cum Christo viventium sancta corpora, quæ viva membra fuerunt Christi, ... à fidelibus veneranda esse, per quæ multa beneficia à Deo hominibus præstantur. Trid., sess. xxv.*

Ce n'est pas le bois, la pierre, le métal ou la toile, que nous honorons, quand nous nous prosternons devant une statue ou une image. Nous reconnaissons hautement, comme l'a très-bien expliqué le saint concile de Trente, qu'il n'y a dans ces figures, ni vertu, ni puissance, ni divinité qui mérite notre vénération ; nous ne nous en servons que comme de symboles, pour élever nos esprits et nos cœurs vers les Saints dont elles sont la représentation. Par conséquent, le culte que nous leur rendons, ne se termine pas à la matière dont elles sont faites ; mais il remonte jusqu'aux Saints, et, par eux, jusqu'à Dieu dont ils sont les amis et les élus. Ce culte, ainsi entendu, en quoi serait-il idolâtrique ? Les païens, en adorant leurs idoles, adressaient précisément leurs hommages à la statue qui était là, devant eux ; ils croyaient que le Dieu résidait en elle, qu'elle était imprégnée, en quelque sorte, de la substance divine. Mais est-ce là notre croyance ? Nous repoussons, au contraire, de telles idées avec horreur. Nous n'adorons qu'un Dieu ; mais nous nous faisons aussi un devoir d'honorer ses Saints, ses amis ; et, pour mieux appliquer notre esprit à eux, nous nous servons de leurs images.

Le culte que nous rendons à ces images, bien loin d'avoir rien de répréhensible, est, comme celui des reliques, tout à fait conforme à l'instinct de notre nature et aux usages reçus dans le monde profane. Voyez une famille qui vient de perdre quelqu'un de ses membres, un père, une mère, un frère, une sœur ; ne se plait-elle pas à conserver leur portrait ? Et, lorsqu'on donne à ce portrait des signes d'amour et de vénération, quand on le presse contre son cœur, quand on le baise avec tendresse, quand on l'encadre richement, quand on contemple avec respect ces traits si connus et si aimés, ce n'est certainement pas à la toile ni au papier que s'adressent ces démonstrations ; l'esprit et le cœur vont plus loin, et se portent vers l'objet dont le portrait retrace le souvenir. Qui oserait condamner ce culte de la piété filiale ? Or, voilà précisément ce que nous faisons,

lorsque nous honorons les Saints. Ils sont nos pères dans la foi, nos maîtres dans la voie du salut, nos frères en Jésus-Christ; et nous aimons à voir leur figure vénérée. qui nous engage à les suivre dans les sentiers de la vertu, pour arriver un jour, comme eux, au faite de la gloire. Nous avons déjà eu occasion de dire, au commencement de cette instruction, que la patrie reconnaissante envers les grands hommes qui l'ont illustrée par leurs belles actions ou qui lui ont rendu des services signalés, avait recours à la palette, au burin, au ciseau des plus célèbres artistes pour transmettre leur mémoire à la postérité, et exposait leur image à la vénération des peuples. Or, l'Église doit-elle faire moins pour ses héros, modèles de sagesse, de patience, de courage, de pureté, de toute sorte de vertus? et comment pourrait-elle être blâmable, en honorant leurs images?

Mais, nous objectent les hérétiques, Dieu l'a défendu; il a dit: « Vous n'aurez point d'autres Dieux que moi, vous ne ferez point d'image taillée, ni aucune figure de ce qui est au ciel ou sur la terre; vous ne les adorerez point et vous ne leur rendrez point le culte suprême (1). » Qui ne voit que, par ces paroles, comme l'expliquent les saints Pères et spécialement saint Augustin (2), Dieu ne défend point les images en elles-mêmes? Il défend seulement d'en faire pour les adorer, pour leur rendre un culte idolâtrique. Si on n'admet cette explication, il faudra donc dire que Dieu s'est contredit lui-même, puisque, quelques jours après, il ordonna à Moïse de faire l'image de deux Chérubins, qui devaient couvrir l'arche de leurs ailes. Donc la défense portée dans l'Ancien Testament doit être restreinte aux seules idoles; et, si l'on s'obstinait à le nier, nous pourrions ajouter une autre raison et dire qu'après tout

(1) Non facies tibi sculptile;... non adorabis ea neque coles.  
*Exod.*, xx, 4, 5.

(2) D. Aug., *in Exod.*, quæst. 71.

elle ne regardait que les Juifs, à cause de leur extrême penchant à l'idolâtrie. Or, voudrait-on nous ramener aux observances de la loi mosaïque ? Il faudrait alors se faire circoncire et observer le sabbat.

Quoiqu'il ait été à diverses reprises violemment attaqué par les hérétiques, le culte des saintes images a été de tout temps usité dans l'Église. Il remonte jusqu'à l'origine du christianisme, car on a trouvé jusque dans les catacombes des sculptures très-anciennes, qui représentaient des Saints. Comment supposer que, dès les premiers siècles, l'Église est tombée dans l'idolâtrie, et qu'à peine née, Jésus-Christ l'a entièrement abandonnée, contrairement à sa promesse ?

L'Église tient d'autant plus au culte des images, qu'elles sont un moyen très-efficace pour porter les peuples à la connaissance des mystères de la religion et à l'imitation des vertus des Saints. Saint Grégoire les appelle le livre des ignorants, parce qu'elles leur mettent sous les yeux ce qu'ils ne sauraient lire dans les livres. De plus, elles produisent les plus heureuses impressions dans l'âme de celui qui les contemple. Peut-on, en effet, considérer attentivement une image de Jésus ou de Marie, sans se sentir pénétré d'amour pour ce Dieu si bon, pour cette mère si tendre ? La vue d'une Magdeleine porte au repentir ; la vue d'un martyr inspire le courage de la vertu, et ainsi des autres<sup>2</sup>.

D. Qu'est-ce qu'on entend quand on dit qu'on adore la croix ?

R. Cela signifie qu'on adore Jésus-Christ souffrant et mourant sur la croix pour le salut des hommes.

La croix mérite un culte tout particulier, parce qu'elle a été consacrée par le sang du Fils de Dieu et par l'attouchement de son corps adorable. Néanmoins, l'adoration qu'on lui rend n'est pas attachée au bois ou à la matière quelconque dont elle est formée, comme si on voulait en faire une divinité ; elle se rapporte tout entière à la personne de Jésus-Christ, que nous adorons sur sa croix,

comme l'ayant choisie pour être la dépositaire de son corps mourant, l'instrument de notre rédemption et le trophée de la victoire qu'il a remportée sur le péché, sur le monde, sur le démon. C'est ce que saint Ambroise enseigne formellement de sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin : « Elle trouva la vraie croix, elle y adora Jésus et non le bois même, parce que c'est le propre de l'impiété païenne d'adorer le bois ; elle adora dans la croix celui qui y avait été cloué, et qui était marqué par l'inscription de ce bois sacré (1). »

Honorons la croix par reconnaissance pour Jésus-Christ, honorons-la, parce que ce divin Sauveur l'a lui-même aimée, estimée, honorée ; il l'a portée, il s'y est attaché, il l'a empourprée de son sang. Honorons-la, à l'exemple du grand Apôtre qui ne voulait se glorifier que dans la croix de Jésus-Christ (2). Faisons-nous un devoir de la porter sur nous-mêmes, de la placer à l'endroit le plus apparent de notre habitation. Cet emblème précieux ornera les murs de nos maisons, plus que tous ces vases, plus que tous ces bouquets, plus que toutes ces images profanes que le luxe emploie. Surtout honorons la croix, en portant avec patience, avec résignation à la volonté divine, en union avec Jésus-Christ, les croix méritées, c'est-à-dire les peines et les tribulations qu'il plaira à la Providence de nous envoyer. Pour nous animer à l'accomplissement de tous nos devoirs, quelque pénibles qu'ils soient, jetons souvent les yeux sur notre crucifix. Est-il rien de plus attendrissant pour un cœur fidèle, que l'image du Sauveur expirant pour nos péchés ? Est-il rien qui soit plus capable de nous exciter à la piété et de nous enflammer d'amour pour Dieu <sup>3</sup> ?

(1) Invenit titulum ; regem adoravit, non lignum utique, quia hic gentilis est error ; sed adoravit illum qui pependit in ligno, scriptus in titulo. *D. Ambr., de obit. Theod.*

(2) Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi. *Gal., vi, 14.*

## TRAITS HISTORIQUES.

1. Des monuments de la plus haute antiquité font foi que le culte des Saints remonte aux premiers siècles de l'Église. On les invoquait avec confiance; on les regardait comme ayant été établis de Dieu, patrons de certains lieux. Prudence, dans sa première hymne, qui est à la louange de deux martyrs de Calahorre, ville d'Espagne, dit que « personne ne leur a présenté en vain des oraisons pures, qu'ils ne permettent pas qu'on les invoque vainement; soit qu'on le fasse à haute voix ou tout bas, ils l'entendent, et vont le dire aux oreilles du Roi éternel. » — Théodoret montre, avec autant d'élégance que de solidité, en quel sens les martyrs reçus dans le ciel, sont nos protecteurs auprès de Dieu et les médecins de nos corps et de nos âmes. « Les villes, dit-il, qui possèdent la plus petite partie de leurs reliques, les regardent comme leurs gardiens, et obtiennent de grandes grâces par leur intercession; on donne leurs noms aux enfants, pour les mettre sous leur protection; on suspend devant leurs châsses des yeux, des pieds, des mains d'or ou d'argent, comme des monuments publics qui marquent l'espèce de maladie dont on a été guéri; on passe leur fête à prier, à chanter les divins cantiques et à entendre la parole de Dieu. »

Serm. 8, de *Martyr*.

Saint Polycarpe, évêque de Smyrne, ayant été condamné à être brûlé vif, le corps du saint martyr paraissait au milieu du feu, non comme une chair brûlée, mais comme de l'or et de l'argent qu'on purifie dans la fournaise; et il exhalait une odeur très-suave, comme celle de l'encens ou de tout autre aromate précieux, qui venait agréablement frapper notre odorat, disent les fidèles de Smyrne dans la belle lettre qu'ils écrivirent sur ce sujet aux églises du Pont, en Asie. Nous avons recueilli ses ossements, ajoutent-ils, que nous estimons plus que des perles, et nous les avons mis dans un lieu convenable, où nous nous assemblerons, s'il se peut, pour célébrer, par la grâce de Dieu, le jour anniversaire de son martyre, avec une dévotion accompagnée d'une sainte joie.

ETSÈBE, l. IV, c. xxv.

La ville de Milan est célèbre par le martyr et les miracles de saint Gervais et de saint Protas. Le lieu où étaient leurs reliques fut révélé à saint Ambroise par une vision qu'il eut en songe. Les os, ayant été levés de terre, furent mis dans des litières, selon leur situation naturelle, et couverts de plusieurs ornements. On les transféra ensuite dans la basilique Ambrosienne, avec une pompe religieuse, qui fut suivie de réjouissances publiques par toute la ville. Durant la marche de la procession, un aveugle se trouva guéri. Il se nommait Sévère, était connu de tous les habitants de Milan, et avait été boucher de profession. Ayant appris quel était l'objet de la fête, il se fit conduire à un



lieu par où les saintes reliques devaient passer. Il n'eut pas plutôt touché le bord des ornements qui les couvraient, qu'à l'heure même il recouvra la vue. Sévère, pénétré d'une vive reconnaissance, fit vœu de servir Dieu le reste de ses jours, dans l'église où l'on allait déposer les reliques des saints martyrs. Plusieurs personnes, attaquées de diverses maladies, obtinrent aussi une parfaite guérison, en touchant les ornements qui couvraient les reliques ou les linges que l'on avait jetés dessus. Les démons qui agitaient les possédés, rendaient gloire à Dieu, et s'avouaient incapables de supporter les tourments qu'ils souffraient en présence des Saints. Tous ces prodiges sont attestés par saint Ambroise, qui en fut témoin et qui adressa plusieurs discours au peuple à ce sujet. On en trouve une infinité d'autres, rapportés par saint Chrysostome, saint Paulin, saint Jérôme, Palladius, saint Isidore de Damiette, etc.

Il ne faut que parcourir les annales de l'Église, et en particulier celles de l'Église de France, pour juger combien le culte des reliques fut cher dans tous les temps à la piété chrétienne. Chose remarquable ! plus on remonte les siècles, plus se multiplient les témoignages de cette vénération, de cette confiance, dont notre époque ne nous offre plus que de faibles réminiscences. Jérusalem, fière de ses souvenirs et de la possession des lieux consacrés par les mystères de l'Homme-Dieu, voyait venir à elle, dès les premiers temps, des multitudes suppliantes, jalouses d'honorer jusqu'à la poussière où s'étaient imprimées les traces du Sauveur, de sa sainte mère, de ses premiers martyrs, de ses saints apôtres, de ses illustres prophètes. Antioche gardait comme un trésor les os de l'incomparable Ignace ; Smyrne ne se glorifiait pas moins de posséder ceux du grand Polycarpe. Constantinople s'estimait la première ville de l'univers, moins par l'empire du monde qu'elle sentait échapper de ses mains défaillantes, que par le grand nombre de reliques insignes qu'elle avait rassemblées dans ses riches sanctuaires. Rome se confiait plus dans les tombeaux de ses martyrs et dans les glorieuses chaînes de Pierre et de Paul, ses bienheureux apôtres, que dans la terreur de son Capitole.

Pour assigner l'époque où le culte des reliques commença à être en honneur chez nos pères, il faut remonter jusqu'à l'établissement du christianisme dans notre belle patrie. Trophime à Arles, Pothin et Irénée à Lyon, Exupère à Toulouse, Martial à Limoges, Anstremoine à Clermont, Amans à Rodez, avaient laissé après eux des dépouilles que la religion des peuples évangélisés par leurs soins plaçait sur les autels. Les plus anciens monastères, les abbayes les plus illustres, Saint-Venis, Conques, Cluny, Lérins, Marmoutier, durent leur gloire à leurs reliques insignes et à leurs châsses miraculeuses. On vit plus d'une fois les populations jalouses, ou s'emparer par de pieux larcins, ou se disputer de vive force les corps des Saints dont elles célébraient

les funérailles. Ces villes fameuses de la Grèce, qui revendiquaient l'honneur d'avoir donné le jour au père de la poésie profane, soutenaient avec moins de chaleur la rivalité de leurs prétentions, que les peuples de Poitiers et de Tours ne déploierent d'efforts pour s'assurer la possession du corps de saint Martin : les premiers voulant, disaient-ils dans leur naïf langage, reprendre, du moins après sa mort, le Saint qu'ils avaient prêté à leurs voisins pendant sa vie ; les seconds prétendant qu'il devait appartenir à l'église dont il avait été l'époux ; et ce ne fut qu'à la faveur d'une surprise que l'heureuse Touraine dut l'avantage de rester maîtresse et gardienne de ce sacré dépôt.

Mgr GIRAUD, *Mandement pour la translation des reliques de saint Artémon.*

Nous devons honorer tous les Saints, dit saint Ambroise, mais particulièrement ceux dont nous possédons les reliques, car nous avons avec eux une espèce de familiarité, ils sont avec nous, ils demeurent avec nous. Ils nous assistent par leurs prières, ils nous protègent, quant au corps, dans cette vie ; et nous reçoivent, quand nous en sortons, pour nous présenter à Dieu (1).

A ces titres, quels hommages le diocèse de Rodez ne doit-il pas rendre à son glorieux patron saint Amans, dont la puissance s'est si souvent manifestée par les bienfaits les plus signalés ? Lors de la translation de ses reliques, qui fut faite par saint Quintien, lorsqu'on ouvrit son tombeau, il en sortit une odeur si suave, que tous les assistants en furent émerveillés. Saint Grégoire de Tours rapporte que, dans cette même circonstance, l'abbé de Saint-Paul de Narbonne fut si pressé par la foule, qu'un de ses bras en fut cassé, et qu'il était sur le point d'être suffoqué ; mais il n'eut pas plutôt invoqué le Saint qu'il se sentit hors de tout danger, et son bras fut subitement guéri. — Sous l'épiscopat du B. François d'Estaing, le feu prit au clocher de la cathédrale. Toute la ville fut dans les plus vives alarmes ; car, outre la perte du clocher, on redoutait encore que le feu ne se communiquât aux environs. Comme on jugeait impossible de se rendre maître d'un incendie placé à une si grande hauteur, à défaut des secours naturels, on eut recours aux moyens surnaturels. François d'Estaing réunit tout le peuple dans la cathédrale, afin d'apaiser la colère du Ciel ; il fit porter la châsse de saint Amans en grande solennité, et aussitôt le vent cessa entièrement, et la flamme se contenta de consumer lentement les restes du clocher sans étendre plus loin ses ravages.

Aussitôt après la mort du B. François d'Estaing, son tombeau devint comme le rendez-vous des pauvres et des malades, et Dieu ne tarda pas à manifester le pouvoir de son serviteur. Les guérisons

(1) D. Ambr., *in fest. S. Octav.*

miraculeuses se multiplièrent à l'infini ; les sourds entendaient ; les muets recevaient l'usage de la parole ; les enfants tourmentés de violentes douleurs étaient subitement guéris ; les femmes en danger de mort se trouvaient heureusement délivrées en recourant à son intercession ; les maladies les plus cruelles et les plus opiniâtres ne résistaient pas à son pouvoir. Tous les jours arrivaient à Rodez de pieux pèlerins, qui venaient rendre grâces à Dieu et au saint évêque et suspendre aux colonnes du chœur les témoignages de leur reconnaissance. Les prêtres de la cathédrale suffisaient à peine pour célébrer les messes qu'on leur demandait, et présenter à Dieu les vœux faits en l'honneur de François d'Estaing.

Dans le grand nombre des guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession du B. François d'Estaing, et qu'on peut lire dans l'histoire de sa vie, nous en choisissons une opérée en faveur d'un jeune fille sourde-muette de naissance. Ses parents la conduisirent pendant neuf jours sur le tombeau de François d'Estaing, et la recommandèrent avec beaucoup de ferveur à son intercession. Le neuvième jour, pendant qu'elle priait elle-même avec une grande attention, à l'exemple de ses parents, elle commença à suer d'une manière si extraordinaire qu'un des assistants s'écria : « Jésus, que cette fille sue ! » Ce fut la première parole qu'elle eût entendue. Elle se tourna vers l'endroit d'où elle était partie, et l'ayant entendue une seconde fois, elle la répéta distinctement, sans en comprendre le sens. Aussitôt on cria : Miracle ! miracle ! et on rendit grâces à Dieu et à son serviteur. Toute la ville de Rodez fut en quelque sorte témoin de cette merveille. Car, comme la jeune fille demandait l'aumône, il n'y avait personne qui ne connût son infirmité, et qui ne pût se convaincre par soi-même de son entière guérison.

C'est surtout pour la guérison des hernies, des coliques et de la goutte que le B. François d'Estaing a été le plus souvent invoqué, et presque jamais en vain. Mais, me dira-t-on peut-être, où sont maintenant les miracles qui s'opèrent par son intercession ? Je demanderai à mon tour : Où sont maintenant ceux qui imploront son secours avec confiance ? Voit-on beaucoup de malades aller se prosterner sur son tombeau ? Voit-on beaucoup de mères lui recommander, comme autrefois, leurs enfants faibles et languissants ? A peine sait-on l'endroit où repose le corps de ce saint pontife. Faut-il donc s'étonner que François d'Estaing ne fasse plus de miracles dans un siècle insouciant ou moqueur ? Ce n'est pas son pouvoir qui a diminué, c'est notre foi qui est presque éteinte.

Cependant Dieu est toujours admirable dans ses Saints ; et, en ces derniers temps, il a opéré une telle quantité de merveilles par l'entremise de sainte Philomène, qu'on a pu répéter ces paroles de l'Évangile : « Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds en-

tendent (1). » C'est le 22 mai 1802, qu'on découvrit le corps de cette glorieuse martyre. Auprès de sa tête, était un vase de terre extrêmement mince, moitié entier, moitié brisé, couvert d'un sang desséché. Tandis qu'on détachait avec soin des fragments de ce vase les moindres parties du sang qui y était collé, les témoins, la plupart hommes de talent et d'un esprit cultivé, furent surpris de voir réplendir l'urne de cristal dans laquelle on les recueillait. Ces parcelles leur semblent autant de corps précieux, offrant les uns la richesse de l'or et de l'argent, les autres l'éclat du diamant, les reflets du rubis, de l'émeraude, du saphir, et de toutes les couleurs les plus brillantes de l'arc-en-ciel. Les spectateurs ne pouvaient douter de ce qu'ils voyaient parce qu'ils y apportaient l'examen le plus attentif. Il leur était impossible de croire à une illusion qui n'eût pas été la même pour tous. D'ailleurs le même prodige se perpétue depuis cette époque. Aujourd'hui encore les pèlerins admirent la lucidité de ce corps précieux, dont l'éclat, les nuances et les couleurs varient à chaque instant.

Dès l'arrivée de ces saintes reliques à Mugnano, bourg du diocèse de Nole, dans le royaume de Naples, un nommé Ange Bianco, depuis plusieurs mois retenu au lit par la goutte, instruit, la nuit, par le son des cloches, de l'approche des restes sacrés, se mit à prier de toutes les forces de son âme, et fit vœu d'accompagner la procession, s'il était délivré de son mal. Sa confiance et sa foi étaient si fermes, que le matin il s'élança de son lit malgré ses douleurs; un soulagement marqué le porta à tenter de nouveaux efforts; à peine a-t-il fait quelques pas qu'il se trouve guéri, et va à l'église, au grand étonnement de ceux qui le connaissent, pour rendre grâce à Dieu, dont les miséricordes sont infinies.

Le dimanche où se terminait l'octave de la translation de la Sainte, une veuve, nommée Angèle Guerriero, avait apporté à la messe son fils unique, estropié de naissance au point de ne pouvoir faire usage de ses jambes. Au moment de l'élévation, cet enfant quitte les côtés de sa mère, et fend la foule, en se dirigeant sans aide vers le lieu où étaient déposées les précieuses reliques... La mère, qui, dans ce moment solennel, adressait ses prières à la sainte martyre, voyant le prodige qui s'opérait, ne put retenir l'élan de sa joie, et se mit à crier malgré la sainteté du lieu : Miracle!... — Miracle! répétèrent ceux qui connaissaient l'enfant, en le voyant si subitement guéri. Un cri d'admiration partit bientôt de la bouche de tous les fidèles, et les cloches, mises en mouvement, furent chargées d'annoncer au loin, par leurs sons bruyants, la merveille que Dieu venait d'opérer. A peine la messe fut-elle achevée que chacun voulut voir de ses yeux l'impotent qui avait reçu des marques si visibles de la protection de sainte Phi-

(1) Cæci vident, claudi ambulat, surdi audiunt. *Luc.*, vii, 22.

lomène. Tous les yeux étaient humides de joie; l'enthousiasme était au comble. On le porta en triomphe, au son des fifres et des tambours. Tout ceci s'était passé le matin. Dans l'après-midi du même jour, le célèbre missionnaire Antoine Vétrano était venu prêcher sur cet événement. Une femme d'Avella assistait au sermon avec sa jeune fille de deux ans, frappée, par l'effet de la petite vérole, d'une cécité déclarée incurable par les premiers médecins de Naples. Cette tendre mère avait fendu la foule, pour se placer près des saintes reliques. « Ah ! si je pouvais, disait-elle, oindre seulement avec l'huile de la lampe les yeux de mon enfant, sans doute elle serait guérie ! » Le Seigneur ne laissa pas sans récompense la vivacité de sa foi : la petite aveugle recouvra subitement la vue. Un miracle aussi manifeste causa aussitôt dans toute l'église un mouvement et un tumulte qui obligèrent l'orateur à s'arrêter. Le peuple demanda à grands cris à voir la petite créature, sur laquelle Dieu se plaisait à répandre de si bonne heure ses faveurs. Un prêtre, prenant donc l'enfant dans ses bras, la montra d'une estrade élevée aux fidèles, qui, dans un élan impossible à décrire, firent retentir les voûtes d'accents de joie et de reconnaissance. Combien d'autres exemples ne pourrions-nous pas ajouter pour justifier, s'il en était besoin, le surnom de *grande* donné à sainte Philomène, par le pape Léon XII !

Que si l'intercession des Saints est si efficace, que ne doit pas être celle de Marie ! N'allons pas chercher dans les siècles éloignés des témoignages de sa puissance et de sa bonté, car elle nous en donne tous les jours.

A une légère distance de Cahors, sur la crête d'une montagne aride est un sanctuaire vénéré dans les temps les plus antiques, connu sous le nom de Notre-Dame de Roc-Amadour. Il a été visité par les pèlerins les plus illustres. Le fameux paladin Roland, neveu de l'empereur Charlemagne, vint y offrir à la sainte Vierge un don d'argent, du poids de son épée. Henri II, roi d'Angleterre, saint Louis, roi de France, accompagné de ses trois frères, une foule de princes et de puissants seigneurs y ont, à diverses époques, imploré la protection du Très-Haut par l'entremise de Marie. Le détail des grâces que les pieux serviteurs de la Reine du ciel y ont obtenues, est immense. Mais voici un des faits les plus récents. Une jeune fille, âgée de dix-sept ans, se trouvait depuis plusieurs mois réduite à un état désespéré. Une de ses jambes avait, par une contraction violente, tellement perdu sa position naturelle, que le genou, dans les moments de crise, venait battre contre le front; un de ses bras, également contourné, ne pouvait plus faire aucun office; ses yeux étaient privés de l'usage de la lumière; la langue n'articulait plus aucune parole; elle ne pouvait plus même prendre aucune nourriture, pas même avaler une goutte d'eau. C'est dans cet affreux martyre qu'elle demande par écrit, dans

une inspiration secrète, à être conduite à Roc-Amadour. Le 16 du mois de mai 1848, on la porte dans la sainte chapelle, on la dépose au pied de l'autel. Un grand nombre de personnes qui y étaient présentes, amenées par la dévotion du mois de Marie, sont invitées à unir leurs prières aux siennes : quoiqu'elle fût incapable de rien prendre depuis plusieurs jours, on essaie de lui donner la communion, qu'elle reçoit sans peine. Aussitôt ses yeux se fixent sur la sainte image; elle voit, elle contemple avec amour son auguste bienfaitrice. Encouragé par ce premier succès, le prêtre l'engage à prononcer le nom de Marie; et, d'une voix distincte, elle répète : O Marie! ô ma mère!!! A l'instant son bras qu'elle ne pouvait remuer reprend ses mouvements ordinaires; sa jambe, depuis longtemps pliée, s'allonge. Une exclamation subite échappe de toutes les bouches : Miracle! miracle!!! Les larmes coulent de tous les yeux; les témoins du fait, hors d'eux-mêmes, courent çà et là sur les degrés, pleurant, criant, appelant tous les habitants pour contempler le prodige. En un moment, toute la ville est en mouvement; on accourt, on voit, on admire; on bénit Dieu, on exalte la puissance et la bonté de sa sainte mère. Pour que cette auguste faveur de la très-sainte Vierge eût encore plus de retentissement, Mgr Bardou, évêque de Cahors, a voulu la promulguer lui-même du haut de la chaire, à la suite de la retraite qui a été donnée à Roc-Amadour, et qui a produit les fruits les plus heureux. On évalue à douze mille les communions données pendant ces jours de grâce et de sanctification.

*Univers*, 2 oct. 1848.

2. Saint Dosithée avait passé les premières années de sa vie d'une manière toute mondaine et dans une ignorance profonde des vérités du christianisme. Comme il avait beaucoup entendu parler de Jérusalem, il en fit le voyage par curiosité. C'était là que la miséricorde de Dieu l'attendait. Elle se servit pour le toucher d'un tableau, qui représentait les supplices de l'enfer. Dosithée en ayant demandé l'explication à une personne inconnue qui se trouvait là, fut tellement frappé des choses nouvelles et terribles qu'on lui dit, qu'à l'heure même il quitta le monde, pour aller vivre dans la retraite.

GODESCARD.

L'empereur Constantin Copronyme excita une violente persécution, pour obliger les fidèles à abandonner le culte des saintes images. Il fit appeler un saint solitaire, nommé Étienne, et lui demanda avec ironie s'il persistait dans son idolâtrie, car c'est ainsi qu'il traitait l'honneur que les catholiques rendent aux saintes images. « Nous adorons Jésus-Christ, dit saint Étienne, dans l'image qui nous le représente. Eh! quel est l'homme assez peu instruit parmi nous, pour adorer les pierres, l'or ou l'argent? Nous honorons Jésus-Christ et les Saints dans leur représentation, nous élevant ainsi, par la vue des images à l'objet qu'elles représentent. Et vous, vous n'avez pas honte d'ap-

peler idoles la figure de Jésus-Christ et de la mère de Dieu, de les fouler aux pieds, de les brûler ! » — « Homme stupide, reprit l'empereur, esprit lourd et bouché, est-ce qu'en foulant aux pieds des images, nous foulons Jésus-Christ ? » — Alors Étienne, tirant de son sein, une pièce de monnaie, où était l'empreinte de l'empereur, demanda s'il serait puni au cas où il jetterait à terre et foulerait aux pieds cette image du prince. « Assurément, lui répondit-on, c'est un crime digne de mort, parce que c'est manquer de respect à la majesté impériale. » — « O hommes aveugles, repartit saint Étienne en jetant un profond soupir, vous punissez de mort celui qui foulerait aux pieds l'image d'un roi de la terre, d'un homme mortel, et vous foulez aux pieds l'image de Jésus-Christ, le Roi des rois !... » Constantin sentit toute la justesse et toute la force de cette réflexion ; mais, bien loin de le détromper, elle ne fit que l'irriter davantage ; et, quelques jours après, il condamna Étienne à être décapité. C'est ainsi que les tyrans répondent à la voix de la vérité qui les condamne.

*Hist. ecclés., an 764*

3. La croix, ayant été l'instrument de notre salut, Dieu a voulu l'honorer par les prodiges les plus éclatants.

Constantin, étant sur le point de livrer bataille à Maxence, et se voyant beaucoup plus faible que son ennemi, comprit qu'il avait besoin d'un secours extraordinaire, et il songea à se rendre favorable le Dieu des chrétiens. Il le pria avec les vœux les plus ardents de se faire connaître à lui : ce prince avait le cœur droit, il fut exaucé. Un jour, après midi, il marchait pensif à la tête de ses troupes, absorbé dans ses idées religieuses, lorsque, au-dessus du soleil, il vit distinctement dans un ciel pur et sans nuages, une croix éblouissante, couronnée de ces mots en caractères de feu : « Vous vaincrez par ce signe (1). » Toute l'armée vit ce prodige ; mais personne n'en fut plus frappé que le prince. La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut en songe, avec une croix semblable à celle qu'il avait vue, et il lui ordonna d'en faire une pareille, pour lui servir d'étendard. Constantin, à son réveil, exécuta l'ordre du Fils de Dieu ; il fit venir des ouvriers, et leur traça le dessin de cet étendard, qui fut nommé *Labarum*, dont les empereurs firent le principal signe de ralliement des légions. C'est sur ce plan que sont faites à peu près les bannières de nos églises. Un long bâton couvert de lames d'or était traversé en haut par un autre bois semblable, en forme de croix, d'où pendait un riche voile tissu d'or et de pierreries. Une couronne également d'or et de pierres précieuses, au milieu de laquelle on voyait les deux premières lettres du nom de *Christ*, entrelacées l'une dans l'autre, surmontait la sommité de la croix. Constantin choisit entre ses gardes cinquante

(1) *In hoc signo vinces.*

hommes des plus braves et des plus religieux, pour porter tour à tour le *Labarum*.

Ce prodige est des mieux attestés, et ne saurait paraître douteux qu'aux sceptiques volontaires, qui ne veulent rien croire de ce qui fait honneur au christianisme. Encouragé par cette vision céleste, Constantin n'hésita pas à livrer bataille à Maxence, qui fut vaincu, prit la fuite, et se noya dans le Tibre. Cette croix, qui vint illuminer l'azur calme et transparent du ciel, était un magnifique symbole des nouvelles destinées du christianisme. Jusque-là l'ombre des prisons et des souterrains l'avait caché; cependant, malgré tous les efforts de l'enfer, la religion triomphait, et la croix, image de cette religion immortelle, devait sortir des catacombes et briller plus haut que le soleil qui s'éteindra dans les siècles.

Chosroès, roi de Perse, s'étant emparé de Jérusalem, avait emporté dans ses États la croix de Notre-Seigneur, que l'impératrice Hélène avait miraculeusement découverte, et qui était précieusement conservée sur la montagne du Calvaire. Il y avait quatorze ans qu'elle était en la puissance des idolâtres, lorsque enfin l'empereur Héraclius obtint qu'elle lui fût rendue. Ce prince, pénétré d'une sainte joie de se revoir en possession d'un trésor si précieux, voulut qu'il fût reporté avec une pompe et une magnificence religieuses dans le lieu même d'où il avait été enlevé, c'est-à-dire dans l'église de la Résurrection à Jérusalem. Tous les corps ecclésiastiques et séculiers de la ville s'étaient donc rassemblés par son ordre; on commença une marche solennelle pour se rendre au Calvaire. L'empereur la terminait, revêtu de la pourpre impériale et tout éclatant de pierreries; et il portait lui-même sur ses épaules l'instrument sacré de notre rédemption. Mais ce spectacle touchant fut interrompu par un événement extraordinaire. Lorsqu'après avoir traversé toute la ville de Jérusalem, l'empereur fut parvenu à la porte qui conduit au Calvaire, tout à coup, il se sentit arrêté dans sa marche, sans pouvoir avancer d'un pas: tous ses efforts furent inutiles; il semblait qu'une main invisible le repoussât, ou qu'une barrière insurmontable s'opposât à son passage. Ce prodige effrayant jeta la consternation dans tous les cœurs. L'empereur surtout était dans un trouble inexprimable, et ne savait à quoi se déterminer, lorsque le saint évêque de Jérusalem, Zacharie, éclairé d'en haut, lui parla ainsi: « Prince, ne craignez-vous point que ces riches vêtements et ces ornements précieux qui vous parent ne contrastent trop avec la croix que vous portez et avec l'état d'humiliation où était Jésus-Christ lui-même, lorsqu'il la porta? » Ces mots furent un trait de lumière pour Héraclius. Aussitôt il se dépouille de sa pourpre et de toutes les marques de sa dignité; il y substitue un vêtement simple et commun. En cet état, s'étant remis en marche, il avance sans obstacle, parvient au haut de la montagne et jouit de la satisfaction



de rétablir la croix du Sauveur dans la place qu'elle occupait avant que Chosroès s'en fût emparé.

*Hist. ecclés.*, an 628

Au sortir de la révolution de 93, un respectable ecclésiastique travaillait au salut des âmes dans un hôpital, et prodiguait les secours et les consolations de la religion aux malades et aux blessés qui s'y trouvaient en grand nombre. On lui parla d'un soldat dont la vie paraissait un prodige dans l'état de mutilation où il était. Il eut la curiosité de le voir. Il s'approche, il aperçoit un homme dont la figure portait l'empreinte d'un grand calme. « Mon ami, lui dit-il, on m'a dit que vos blessures étaient très-graves. » Le malade sourit : « Monsieur, répondit-il, levez un peu la couverture. » Il la lève et recule d'horreur en voyant que cet infortuné n'a plus de bras. « Quoi, lui dit alors le blessé, vous reculez pour si peu de chose? Levez la couverture aux pieds. » Il la lève et voit qu'il n'a plus de jambes. « Ah! mon enfant, s'écrie le charitable ministre, combien je vous plains! » — « Non, répondit le malade, ne me plaignez pas, mon père, je n'ai que ce que je mérite; c'est ainsi que j'ai traité un crucifix. Je me rendais à l'armée avec mes camarades; nous rencontrâmes sur la route une croix, qui avait échappé à la fureur des patriotes; aussitôt on se mit en devoir de l'abattre. Je fus un des plus empressés, je montai, et, avec mon sabre, je brisai les bras et les jambes du crucifix, et il tomba. A mon arrivée au camp, on livra bataille, et, dès la première décharge, je fus réduit à l'état où vous me voyez. Mais Dieu soit béni, qui punit mon sacrilège en ce monde, pour m'épargner en l'autre, comme je l'espère de sa grande miséricorde. »

*Retraite du P. SINISCALCHI.*

On doit dire à la louange de la révolution de février 1848, qu'elle a été pure de tout excès contre les objets sacrés de notre culte. Au moment où le peuple venait d'envahir les Tuileries et en jetait par les fenêtres les meubles et les tentures, un jeune homme courut en toute hâte à la chapelle, craignant qu'elle ne fût dévastée, et voulant essayer d'empêcher cette profanation. La chapelle, où on avait dit la messe à midi, était déjà ravagée; quelques vêtements étaient épars dans la sacristie, mais l'autel n'avait point été touché. Notre zélé catholique pria quelques gardes nationaux de l'aider à emporter les vases sacrés et le crucifix. Ils lui répondirent qu'ils y songeaient comme lui, mais qu'ils jugeaient nécessaire d'avoir avec eux un élève de l'École polytechnique : deux se présentèrent. On prit les vases sacrés et le crucifix, et l'on sortit pour aller à l'église Saint-Roch. Des cris furent poussés contre les hommes chargés de ces précieux dépôts; mais alors celui qui portait le crucifix, l'éleva en l'air en criant : « Vous voulez être régénérés, eh bien! n'oubliez pas que vous ne pouvez l'être que par le Christ! » — « Oui! oui! » répondirent un grand nombre de voix, et les têtes se découvrirent aux cris de : Vive le Christ! On porta

le crucifix pour ainsi dire en procession jusqu'à Saint-Roch, où il fut reçu par M. le curé, qui, après l'avoir placé sur l'autel de la Sainte-Vierge, donna sa bénédiction au peuple.

*Univers*, 28 février 1840.

Saint Paulin nous parle, comme témoin oculaire, d'un violent incendie qui, n'ayant pu être éteint par tous les secours humains, le fut par un petit morceau de la vraie croix (1). Il en envoya un autre, enchâssé dans de l'or, à saint Sulpice Sévère. « Je vous fais, lui disait-il, un grand présent dans un petit atome ; c'est un préservatif contre les maux de cette vie et un gage de la vie éternelle (2). »

(1) D. Paulin., poem. 25.

(2) D. Paulin., epist. 23.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

## TROISIÈME PARTIE.

DE LA CHARITÉ ET DES COMMANDEMENTS DE DIEU ET DE L'ÉGLISE.

### PREMIÈRE LEÇON.

#### De la Charité.

- 1<sup>re</sup> INSTRUCTION. — Excellence de la Charité ; ses deux branches. — De l'amour de Dieu ; ses motifs, ses caractères. — Quand faut-il faire des actes d'amour de Dieu?..... 1
- 2<sup>e</sup> INSTRUCTION. — De l'Amour du prochain ; ses motifs, ses avantages. — De l'Amour que l'homme se doit à lui-même. — Caractères de l'Amour qu'il doit à ses semblables..... 24
- 3<sup>e</sup> INSTRUCTION. — Diverses manières d'exercer la Charité. — Du précepte de l'Aumône ; sur quoi il est fondé. — L'Aumône attire les bénédictions célestes. — Prétextes allégués pour s'en dispenser. — Manière de faire l'Aumône..... 41
- 4<sup>e</sup> INSTRUCTION. — Des diverses espèces d'Aumônes. — Œuvres spirituelles de miséricorde..... 56
- 5<sup>e</sup> INSTRUCTION. — Des œuvres corporelles de miséricorde. — Désirer le salut avant tout. — Étendue du précepte de la Charité. — Ordre qu'on doit y observer. — Amour des ennemis.. 78
- 6<sup>e</sup> INSTRUCTION. — Fuite du Péché. — Des quatre Vertus cardinales. — De la Prudence ; défauts opposés ; vertus qui en découlent. — Vertus qui lui sont annexées..... 97
- 7<sup>e</sup> INSTRUCTION. — Suite des Vertus cardinales. — De la Force.

— De la Tempérance. — La Charité doit être l'âme des vertus chrétiennes. — Quatre degrés dans la vertu. — Marques auxquelles on peut reconnaître qu'on la possède..... 112

## DEUXIÈME LEÇON.

## Du Péché.

- 1<sup>re</sup> INSTRUCTION. — Diverses sortes de Péchés. — Du Péché originel ; ses suites. — Immaculée Conception de Marie..... 130
- 2<sup>e</sup> INSTRUCTION. — Du Péché actuel. — Deux sortes de Péché actuel. — Du Péché mortel. — Injure qu'il fait à Dieu. — Tort qu'il fait à l'homme..... 144
- 3<sup>e</sup> INSTRUCTION. — Du Péché véniel. — Différence entre le Péché véniel et le Péché mortel. — On les distingue quelquefois difficilement. — Péchés de fragilité et imperfections. — Affection au Péché véniel. — Ses suites funestes..... 160
- 4<sup>e</sup> INSTRUCTION. — Suite du Péché véniel. — Injure qu'il fait à Dieu. — Il est plus à craindre que l'enfer. — Remèdes. — Préservatifs. — Des Péchés capitaux en général..... 178

## TROISIÈME LEÇON.

## Des Péchés capitaux.

- 1<sup>re</sup> INSTRUCTION. — De l'Orgueil. — Cinq degrés dans l'Orgueil. — Énormité de ce péché. — Maux qu'il enfante. — Remèdes à l'Orgueil. — De l'Humilité. — Ses douze degrés..... 198
- 2<sup>e</sup> INSTRUCTION. — De l'Avarice. — Marques auxquelles on reconnaît que l'amour temporel est dérégé. — Énormité du péché d'Avarice. — Économies permises. — Péchés qui naissent de l'Avarice. — Remèdes contre ce vice. — Du détachement. 225
- 3<sup>e</sup> INSTRUCTION. — De la Luxure. — Énormité de ce péché. — Malheurs affreux qu'il attire. — Danger de damnation auquel il expose. — Péchés dont il est la source. — De la Chasteté... 248
- 4<sup>e</sup> INSTRUCTION. — De l'Envie. — Ses causes et ses diverses espèces. — Malice et noirceur de l'Envie. — Péchés qui en naissent. — Remèdes. — De la Charité fraternelle..... 271
- 5<sup>e</sup> INSTRUCTION. — De la Gourmandise. — Différence de ce vice. — Règles pour les repas. — De l'Ivrognerie. — Remèdes. — De la Sobriété..... 290
- 6<sup>e</sup> INSTRUCTION. — De la Colère. — Colère légitime. — Causes et degrés du péché de Colère. — Ses suites funestes. — Prétextes. — Remèdes. — De la Douceur..... 312
- 7<sup>e</sup> INSTRUCTION. — De la Paresse. — Ses diverses espèces. —

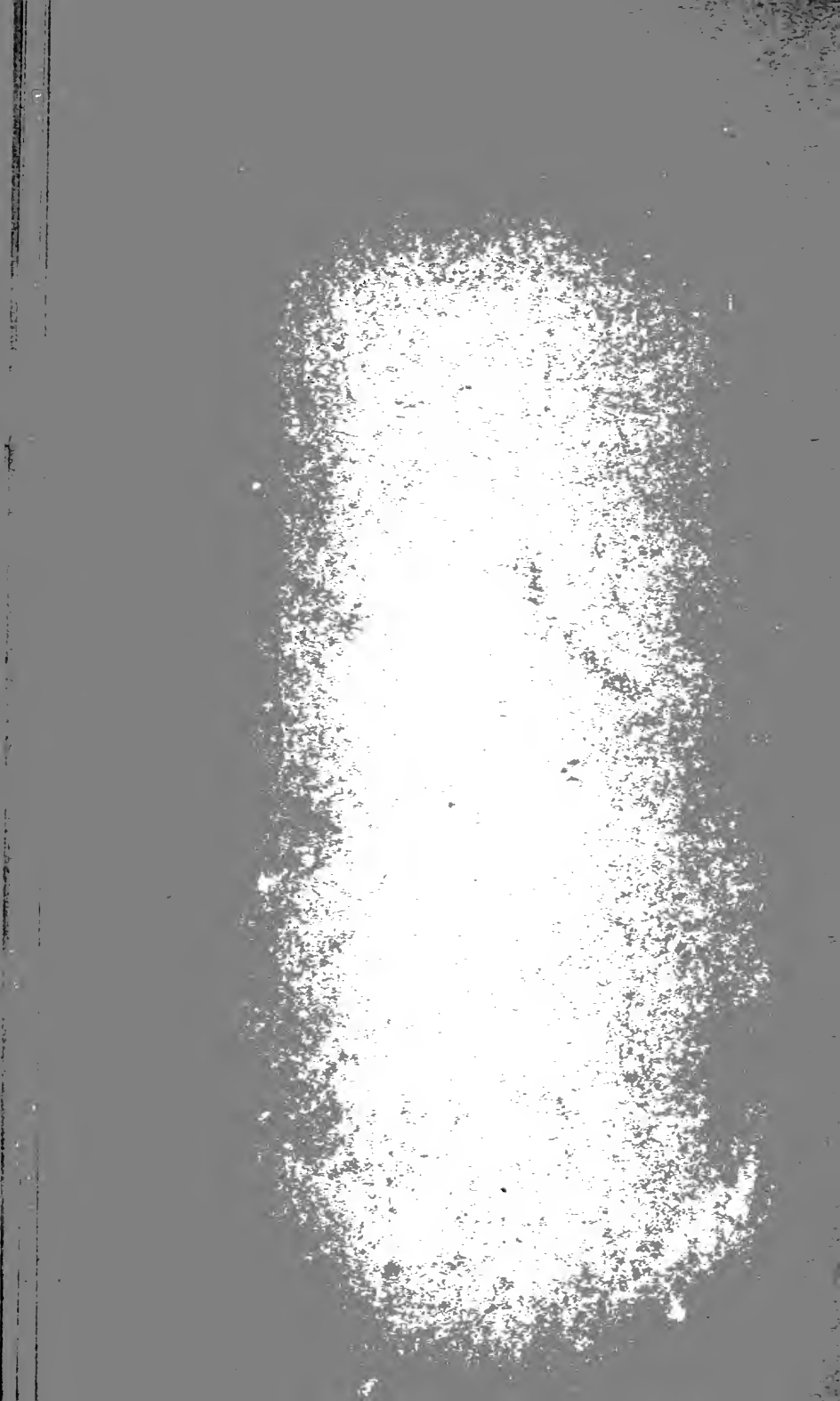
Gravité de ce péché. — Portrait du Paresseux. — Maux que la Paresse enfante. — Remèdes à ce vice. — De l'exactitude à ses devoirs .....	335
8 <sup>e</sup> INSTRUCTION. — Sept moyens principaux d'éviter le péché...	358
INSTRUCTION SUPPLÉMENTAIRE. — De la Conscience. — Définition de la Conscience. — Bienfait du Remords. — Diverses sortes de Consciences. — De la Conscience vraie et de la Conscience fautive. — Causes des fausses Consciences. — De la Conscience certaine et de la Conscience douteuse. — De la Conscience large et de la Conscience scrupuleuse. — Remèdes aux scrupules.....	379

## QUATRIÈME LEÇON.

## Du premier Commandement de Dieu.

1 <sup>o</sup> INSTRUCTION. — L'observation des Commandements, véritable marque qu'on aime Dieu. — Du Décalogue. — Promulgation de la Loi. — Pourquoi écrite sur la pierre. — Obligation d'observer la Loi. — Bonheur qu'elle procure. — Manière de l'observer. — Obligation de la connaître.....	400
2 <sup>e</sup> INSTRUCTION. — Obligation d'adorer Dieu. — Sur quoi fondée. — Manière d'honorer Dieu. — Culte intérieur et extérieur. — Péchés contre le premier Commandement. — Péchés contre la Foi.....	425
3 <sup>o</sup> INSTRUCTION. — Péchés contre l'Espérance. — Péchés contre la Charité.....	448
4 <sup>o</sup> INSTRUCTION. — De la vertu de Religion. — Péchés contre cette vertu. — Irréligion. — Sacrilège. — Superstition et ses diverses espèces.....	466
5 <sup>o</sup> INSTRUCTION. — Suite de la superstition. — Chiromancie. — Cartomancie. — Physiognomonie. — Phrénologie. — Amulettes et talismans. — Magnétisme animal. — Tables tournantes. — Onéiromancie. — Incrédules superstitieux.....	497
6 <sup>o</sup> INSTRUCTION. — Culte des Saints; ses motifs; différence de ce culte d'avec celui que l'on rend à Dieu. — Culte des Reliques, des saintes Images, de la Croix.....	522

## FIN DE LA TABLE.

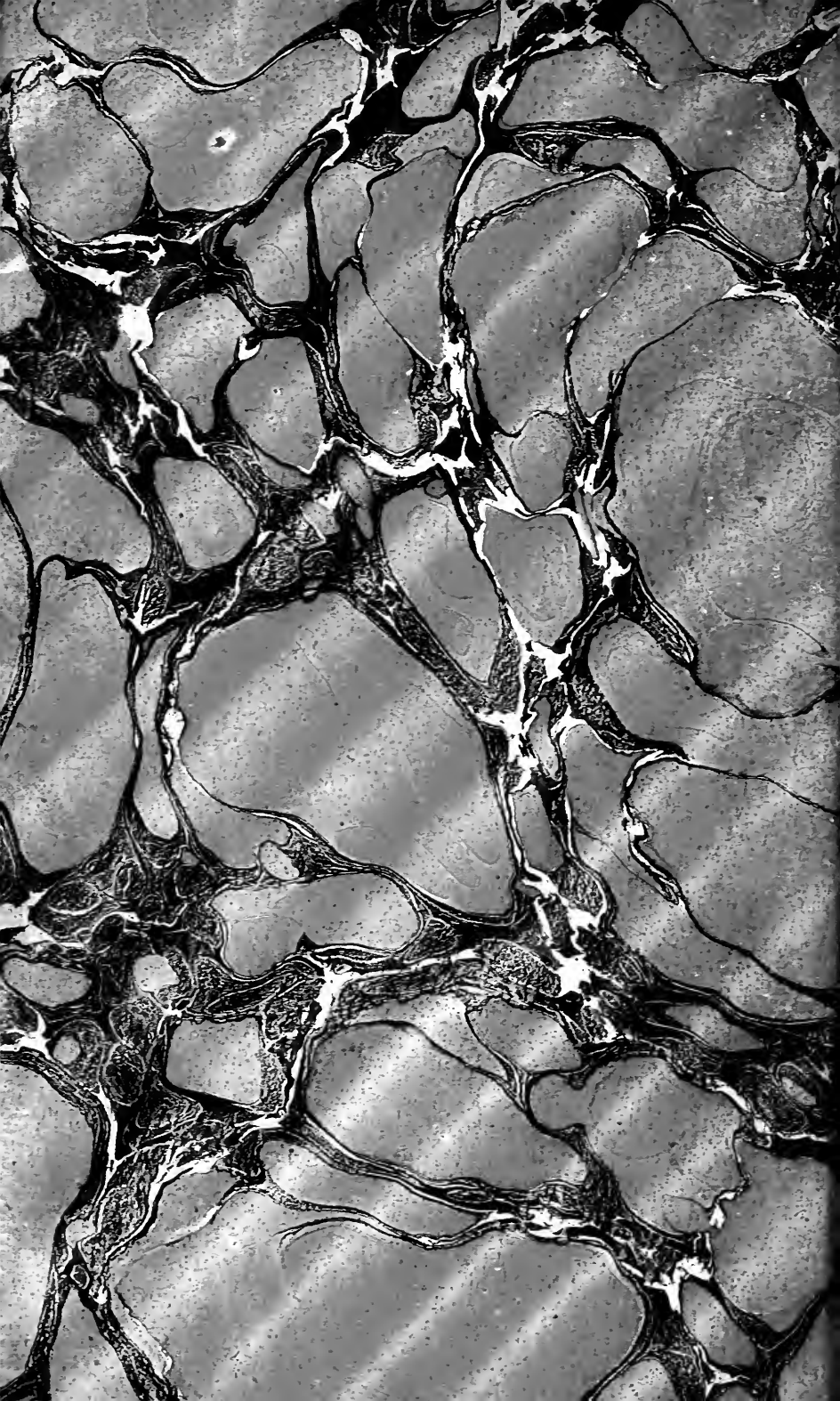












NOEL, Hippolyte.

BQ

7088

Nouvelle explication

.028

du Catéchisme de Rodez.

C3

v.3

NOEL, Hippolyte.

BQ

7088

Nouvelle explication

.028

du Catéchisme de Rodez.

C3

v.3

